

UNIVERSITÉ DE PARIS III

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

PROBLEMES DE DETERMINATION

en indo-européen, principalement dans le germanique de l'ouest
et dans une langue chamito-sémitique.

Thèse de doctorat de 3^e cycle présentée par

Pieter REESINK

Sous la direction de L. Galand,

Directeur d'Etudes à la

IV^e section de

l'E.P.H.E.

Mars 1979

Je tiens à exprimer ici mes plus vifs remerciements à Mr et Mme Galand, qui ont toujours pris sur leur temps précieux, lors de mes passages à Paris, pour m'accueillir et m'encourager.

J'e remercie également mes collègues d'Algérie, de France et de Hollande, qui m'ont donné du temps et de l'espace pour mener à bien cette étude.

Mes remerciements vont encore aux parents et amis hollandais qui m'ont aidé de leur cordiale sympathie lors de la dactylographie.

*mɛif ləhbab yəf rebbi
tagmat yəllan d atmaten.*

INTRODUCTION

La linguistique générale et la linguistique descriptive ont une dépendance réciproque. C'est le rapport entre l'universel et le singulier ou, comme le disent C. Fuchs et P. Le Goffic 1975:123, il s'agit d'un "balancement dialectique entre théorisation et observation". Il est donc utile, sinon nécessaire, d'avoir un cadre de référence plus vaste que les limites d'une langue donnée.

C'est pour cela que nous proposons deux parties : une première où nous abordons la détermination dans quelques langues indo-européennes, surtout dans le germanique de l'ouest et ceci dans une perspective comparative et historique. Il ne s'agit pas dans cette première partie de traiter ce problème de syntaxe d'une façon systématique et exhaustive : ce sont plutôt des sondages qui permettent de découvrir certaines veines ou lignes de force, utiles comme points de départ ou hypothèses de travail pour la deuxième partie.

Par détermination, au sens large du terme, nous entendons d'une façon globale non seulement les procédés qui rendent un nominal défini ou indéfini tels que déterminants, articles, pronoms ou adjectifs démonstratifs, mais encore les procédés selon lesquels un nominal est déterminé par une phrase (proposition relative) ou par un autre nominal (complément de nom, participe, adjectif...). Nous examinerons comment ces deux formes de détermination sont liées, en particulier comment les morphèmes de détermination du nominal ou les pronoms démonstratifs peuvent devenir des pronoms relatifs ou morphèmes de syndèse. Une autre source qui fournit ou renouvelle les relatifs est constituée par les indéfinis-interrogatifs.

Le plan de notre première partie se présente donc ainsi : un premier chapitre montre, en indo-iranien, grec et latin, le fonctionnement des démonstratifs (1.1), les rapports entre relatif et article (1.2) et entre relatif et interrogatif (1.3). Le slave (2) a une forme originale de détermination dans l'adjectif déterminé.

Après des considérations générales sur les liens entre interrogatif et indéfini (3), nous examinerons la synthèse, proposée par l'environnement (4).

Le germanique de l'ouest connaît une évolution assez parallèle de la proposition relative quant aux pronoms démonstratifs, particulier et problème d'asynthèse ou de syndèse, au moins en gotique (5), vieil allemand (6), vieil et moyen anglais (7). Nous terminons par la détermination en anglais moderne (8)(9).

Dans une deuxième partie, qui termine sur un coup d'œil dans quelques langues sémitiques, nous aborderons la description de l'essentiel du système nominal et verbal d'une langue particulière du domaine chamito-sémitique, le berbère (dialecte kabyle) pour ensuite voir la continuité et discontinuité de la détermination dans cette langue par rapport aux langues indo-européennes vues dans la première partie.

On pourrait objecter que la famille indo-européenne est trop distante et trop différente de la famille chamito-sémitique pour tenter une comparaison. Notre comparaison cependant n'est pas directe comme cela se passe en mathématiques avec une application injection point par point. L'indo-européen nous fournit un tremplin, comme cela a été fait p.ex. pour le système verbal. L'étude de la valeur aspectuelle des temps dans les langues slaves est à la base de ces mêmes études en sémitique et l'évolution du verbe en i.e. et en sémitique suit des voies parallèles. La comparaison ou parenté, aussi bien à l'intérieur des langues i.e. qu'avec le chamito-sémitique, n'est pas génétique, dans le sens d'un apparentement historique, mais plutôt typologique c.à.d. une parenté de fonctionnement. "La parenté génétique... consiste dans le fait que chaque élément d'une langue est relié par une fonction à un élément d'expression d'une autre. La parenté typologique... consiste en ce que des catégories de l'une sont liées par une fonction à des catégories de chacune des autres". (Hjelmslev 1966 : 158).

Pour échapper à une description trop synchronique nous proposons donc comme contre-poids la première partie, plutôt diachronique, qui permettra de découvrir les éléments stables en i.e.

P R E M I E R E P A R T I E

Les problèmes de détermination dans quelques langues i.e.

Habituellement (cf. Laurand et Luras 1963 : 474) ce terme comprend les langues suivantes :

- 1 l'Indo-iranien avec le védique, le sanskrit, le vieux persan et l'avestique.
- 2 le grec
- 3 les langues italiques : l'osco-ombrien, le latin.
- 4 le celtique : le gaulois, le brittonique, le gaëlique.
- 5 le germanique : - le germanique de l'est : le gotique
 - le germanique du nord : le suédois, le danois, l'islandais.
 - le germanique de l'ouest : l'allemand, l'anglais, le néerlandais.
- 6 le balto-slave - le baltique : le vieux prussien, le lituanien, le lette.
 - le slave : le russe, le polonais etc.
- 7 l'albanais
- 8 l'arménien
- 9 le tokharien
- 10 le hittite.

De toutes ces langues nous n'aborderons que celles mentionnées sous 1, 2, 3, 5 et 6.

N.B. Dans cette première partie la terminologie sera celle de la linguistique pré-structurale : la nôtre sera définie d'une façon plus précise dans la deuxième partie.

1 DETERMINANTS ET RELATIFS en indo-iranien, grec et latin.

1. 1 Pronoms démonstratifs

1. 1. 1. En sanskrit

Le sanskrit, considéré comme langue parfaite sanskritam, est issu de l'indo-européen le plus archaïque. Contrairement à ce que l'on a cru longtemps, ce n'est ni l'ancêtre des autres langues i.e., ni la langue la plus archaïque. Le védique est le sanskrit classique des textes religieux, qui s'est constitué entre 1800 et 500 avant J.Ch. Panini en est le plus célèbre grammairien.

Bien avant que Jakobson ne parle d'embraceurs (1963 : 76 sq.) ou que Benveniste n'attire l'attention sur la différence entre pronom des deux premières personnes et celui de la troisième (1966 : 228-36, 251-57), la distinction entre le proche ou présent et entre le lointain ou l'absent était connue au sanskrit.

Voici les deux séries de pronoms démonstratifs :

A	<u>PROCHE PRESENT</u>	B	<u>LOINTAIN, ABSENT</u>
1	esas (masc), celui-ci, ceci	sas	, celui-là, cela
	etad (neutre) " " " "	tad	, " " "
2	ayam (masc) " " " "	asau	" " "
	idam (neutre) " " " "	adas	" " "

P.ex. ayam agnih, ce feu-ci (sur terre)

asâ vagnih, ce feu-là (au ciel)

On peut utiliser indifféremment l'un ou l'autre pronom (1 ou 2), mais seul ta est régulièrement employé pour suppléer le pronom de la 3e personne (cf. Varenne 1971 : 69). Ceci fait penser au latin is, ea, id.

Dans les quatre cas l'emploi peut être substantival ou adjectival p.ex.

ta. : substantival : celui-là, il

adjectival : ce....-là, ledéjà cité, bien connu.

Le démonstratif lointain a donc un emploi fort (démonstratif ou déictique) et un emploi faible (pronom purement anaphorique). On voit donc dans quel sens

le pronom évolue (cf l'emploi homérique de o). En voici deux exemples :
dhāma tat samdhehu , ceins-toi de ton antique vigueur (celle bien connue);
apa evar sasa ja tāsu bijam avasrjat, il produisit d'abord les eaux et y (en elles= tāsu) déposa la semence.

Le sanskrit connaît un pronom relatif distinct yad,yas qui se comporte morphologiquement comme tad. Comme corrélatif avec tad ce pronom fournit la forme principale de subordination ya...ta.,celui,qui...,celui-là... Comme conjonction yad peut introduire une phrase complétive (dire que,croire que) ou causale.

Voici comment Renou dans sa Terminologie grammaticale du sanskrit I 45-46 explique le terme anvādega : "référence à quelque chose d'antérieur", cf. Panini II 4,32,34. D'autres p.ex. Kāsika de Yayāditya et Vāmana glosent le même mot par "anukathane", litt. remention c.à.d. reprise, emploi ultérieur d'une forme. On reprend une notion, déjà fournie auparavant, par le pronom a-,as aux cas obliques et sans le ton aigu comme substitut de ce même pronom nuni de l'aigu : asyā chattrasya sobhonam silam atho asya prabhutam svam De cet étudiant le caractère est bon et ses (de lui= asya)biens sont importants. En Panini II 4,34 il y a une autre forme de anvādesa , quand le pronom ena- sans le ton aigu est le substitut de a- ou de eta- p.ex.: imam chattram chando dhyāpaya, atho enam vya karanam spy adhyāpaya A cet étudiant apprends la métrique et apprends lui (enam) aussi la grammaire. On a déjà vu l'emploi anaphorique de tad (cf p.4,B 1). Etad (A 1) peut également servir à indiquer du déjà dit, en s'opposant ainsi à idam (A 2), qui annonce quelque chose à venir. Adas (B 2), selon Windisch 1869, revêt les trois valeurs de déictique lointain, anaphorique et pronom annonçant et introduisant une relative : kē vā i bhavantah , kaś k' a asau jasjaham duta ipsitah (Nal.III 2)
Qui êtes-vous et qui est celui(asau)dont je dois être le messager

CONCLUSION

En sanskrit les déictiques, proches ou lointains, s'affaiblissent et évoluent en pronoms anaphoriques qui reportent soit en arrière (fléchage arrière) soit en avant (fléchage avant).

Le radical du relatif est morphologiquement très proche du démonstratif, mais son emploi syntaxique est surtout corrélatif, (cf Seiler 1960 : 69, 183 pour le RigVeda). Ya- augmenté d'un suffixe devient conjonction (Varenne 1971 : II6).

1. 1.2. DEMONSTRATIF ET RELATIF EN AVESTIQUE

Le sanskrit ayant constitué avec l'iranien ancien une langue commune (l'indo-iranien), il serait intéressant de voir les démonstratifs en avestique.

On peut distinguer le Gatha-avestique de 1500 à 800 et le néo-avestique de 800 à 600. L'étude excellente de Seiler 1960 aborde le démonstratif presque uniquement par rapport au "relatif-article". Par une mauvaise application du principe de commutation (son premier chapitre) et une confusion de catégorie et fonction Seiler appelle dieser dans dieser Mann noyau (Nukleus) et Mann satellite (Satellit). Les pronoms démonstratifs sont, selon lui op.cit.p.13, 172, des noyaux par excellence et les phrases relatives sont satellites par excellence. Il y a donc complémentarité et "Zusammengehörigkeit" entre les deux, ce qui se manifeste par une ressemblance formelle, dans plusieurs langues, du relatif avec le démonstratif et l'article. Cet argument nous semble trop à priori.

RACINES PRONOMINALES

hō (h̄s)	hā	tat	anaphorique au sens strict et fléchage avant
aēšo	aēša	aētat	seulement anaphorique et emphatique
aēm	īm	imat	proche du locuteur et fléchage avant
kva	hē	aoshō	vindāma ?

Comment de celui-ci (aoshō) voudrions-nous la mort ?

haū daēvanam enathō, il (haū) est le jéau de Deus

N.B. 1 Le h de *hō* est phonétiquement relié au s sanskrit : *hō<sō<sa*.
2 *hau* peut aussi avoir le sens d'un locatif : *là-bas*

Comme en sanskrit il y a un relatif distinct qui s'emploie également comme corrélatif : soit *yō...hō*, soit *hō...yō...*

qui... , celui... ; celui..., qui...

yō yaom kārayeiti, *hō ašem kārayete*

celui qui cultive des céréales, celui-là cultive la vérité.

La relation entre démonstratif et relatif est traitée par Seiler au chap. 6. Selon cet auteur de nombreux indices morphologiques et syntaxiques aboutissent à l'établissement de deux classes grammaticales et sémantiques distinctes et ceci s'applique aussi bien aux adjectifs qu'aux constructions relatives. Il y a la classe des appositives et celle des attributives (Seiler 1960: 182).

Voici quelques exemples de démonstratifs dans des constructions relatives nomindes
tamcit yim kāresānim, *celui-ci, le Krsani* (*diesen, den Krsani*)

aeso yo Ratus, celui-ci, le Ratu; (*dieser, der Ratu*)

hō yō haomahe madō, cette, celle de Haomah, ivresse; (*dieser, des Haomah Fausch*)

aom starem yim tīstrim, cette étoile, le Tīstr; (*jener Stern, den Tīstr*)

Selon Windisch 1869, qui distingue entre le Zend-avestique et l'avestique, *ava-*, *ce..lā*, *celui-là* (*jener*), en avestique, a les valeurs suivantes :

1 une valeur déictique :

para evanhe hū...dāhim (Y, I9, 20), de la création de ce soleil

2 une valeur de célébrité : le connu, le célèbre :

āat hōcraeshō ashyō aem mereghem fraghrāyeiti parōdarsh nāma (Vend. I8, 51)

Alors ce saint Craosha éveille cet oiseau, appelé Parodarsh

3 le pronom annonce ou introduit une relative :

avāis urvātais, ya tū, mazda, dīdereghzho (Y 43, I5)

D'après ces lois, que toi, ô Mazda, tu enseigner.

4 une valeur anaphorique :

yōi ave paṣṭat vayanti , noit ave afente (Y 56, 11,5)

Qui courent après ceux-ci, ne les atteignent pas.

CONCLUSION

L'iranien montre donc la même évolution que l'ancien indien : affaiblissement de la valeur déictique, ce qui rend possible le fléchage arrière (reprise, anaphore) ou le fléchage avant, quand le pronom annonce ou introduit une relative.

1. 1. 3. LE DEMONSTRATIF EN GREC

Apollonius Dycèle, vivant au 2^e siècle après J. Ch., définit ainsi, dans son traité περὶ ἀντωνυμίας qu'il appelle les antonumiai : Λεγεται τοις ὄνομασι προβοτικῶν ὥρισθαις νων παρα στατικῆς διαφορού κατα την πτωσιν καὶ ἀπειδημον εἰτε καὶ γένους εἴτε κατὰ την φωνὴν ἀπεμφάτος

Un mot qui vient à la place du nom des personnes déjà définies, se différenciant selon le cas et le nombre et aussi le genre selon les sons précités."

Il divise les antonumiai en déictiques et anaphoriques. "Les déictiques se réfèrent à un objet réel dans le monde, qui était jusque là inconnu, ou, au moins, pas encore mentionné dans le discours. Appollonius appelle ceci "une première connaissance" (pr̄tē gnōsis). Il y a anaphora*, quand un objet déjà mentionné est repris une deuxième fois par un pronom (deutera gnōsis).

Sont pour lui déictiques : - les pronoms de la 1^{re} et 2^e personne
- ekeinos ἕκεινος, hode δέ, houtos οὗτος.

Sont anaphoriques : hi ἵ, hoi οἵ, et les pronoms "arthra" c. à d. l'article ho ὁ, hè ᾧ, to το, et le relatif hos ὅς, hè ᾧ, ho ὅ.

* M.A.Bailly traduit, dans son dictionnaire, anapherein par "porter en haut, porter en arrière, rapporter, en référer à, reporter jusqu'à, faire remonter".

Les indéfinis et interrogatifs sont appelés aorista moria, ἀορίστα μόρια (particules indéfinies). Pour Appolonius hode, οἵ indique une première connaissance : elege tade, ἵλε γέ τάδε, il dit ceci : "... ." (fléchage avant).

Il semble que chez Tucydide hode peut être anaphorique (fléchage arrière).

Malgré la division d'Appolonius houtos οὗτος semble surtout anaphorique. De même ekeinos ίκινος, vrai déictique, peut devenir "anaphorique par analogie", en introduisant une relative.

La distinction n'est donc pas très nette puisque houtos οὗτος, ekeinos ίκινος, et hode οἵ, ont aussi des emplois de fléchage avant :

ekeinei tei hèmerai, ἐκηνει τῇ ἡμέρᾳ in illa die, en ce jour-là (cf. kabyle ass- an)
ekeinos ... hos..., celui-là... qui...

Windisch I869 appelle ce dernier exemple une "erlauterende Relativsatz".

Le fait qu'ekeinos, ίκινος peut introduire une relative embarrassé Apollonius, car il ne s'agit pas de reprise, mais d'anticipation. Il appelle cela "anaphorique par euphémisme" (euphémizomenos εὐφημιζομένος)

keinos d'au peri keri makartatos exochon allón, hos ke s'eednoisi brises oikon
κείνος δ'αὐ περὶ κέρη μακάρτατος ἔξοχος ἄλλων, ὃς κε δέδυνοτος βριγας οἴκον

d'agagètai . Litt. Celui aussi dans le cœur est bienheureux, qui avec dons de
d'αγαγήται . mariage chargé, à sa maison est emporté. (Odyssée Z I58)

Bérard traduit : Bienheureux le mortel dont les présents vainqueurs t'emmèneront.

N.B. Il est intéressant de noter l'origine morphologique de houtos, οὗτος :

houtos, οὗτος < so (article) + au (particule d'insistance) + tos (article).

CONCLUSION

En grec les démonstratifs sont soit principalement déictiques tels que hode soit déictiques et anaphoriques , p.ex. houtos, ekeinos, soit seulement et purement anaphoriques tels que autos, qui n'a jamais l'accent et renvoie toujours à ce qui précède immédiatement. Pour d'autres emplois de ο (et ος) cf. p. 20-22 et 44-45.

Il faut, bien sûr, tenir compte des particularités de chaque auteur ainsi que de l'évolution dans le temps* mais, ceci respecté, on voit le même glissement des pronoms déjà constaté en sanskrit et en avestique.

1. 1.4. LE DEMONSTRATIF EN LATIN

**

La distribution des pronoms se fait ici autrement qu'en grec.

1 ^{re} pers. près de moi	hic, <i>c</i> elui-ci ;	} déictiques s.str.	} dé- mon- strati- fis
2 ^e pers. près de toi	iste, <i>c</i> elui-là; mépris		
3 ^e pers. absent,	ille, <i>c</i> elui-là; admiration		

Du point de vue morphologique on note une particule (épi)-déictique :

hi-c, is-te, il-le, cf. le neutre pluriel illaec < illa-i-ce; istaec < ista-i-ce.

Outre cette série, reliée aux pronoms personnels le latin possède un anaphorique pur : *is, ea, id*, qui ne prend jamais de suffixe déictique -ce :

is ager, ce champ (dont on vient de parler).

is qui, celui qui..

Morphologiquement et génétiquement le latin *is* est relié au sanskrit *id-am*, pronom proche, gardant toute sa force déictique et pouvant introduire une phrase relative ; *id-am*, par contre, ne peut pas reprendre en sanskr, alors qu'en latin *is* renvoie toujours en arrière ou en avant. Les emplois de *is* sont donc typologiquement comparables au skr. *sa-s, tad* et au gr. ho

On voit donc comment chaque langue a son propre système d'organisation de pronoms.

Les pronoms sont à la base de beaucoup de dérivés, qui peuvent être des pronoms à leur tour, des conjonctions (souvent des formes adverbiales d'un relatif), ou des adverbes : *si-c* vient, selon Ernout, de *so-*c*, so étant un ancien démonstratif. D'autres dérivent sic d'un locatif du réfléchi : *si, de cette manière, ainsi*.

* En grec moderne autos, *c*elui-ci, s'oppose à skeinos, *c*elui-là.

** cf. Ernout I945 :I28-I58

Is a comme composés : idem<^{*}is-dem; ipse<^{*}i(s)-p-se.

Is indique souvent la 3^e personne alors que ille deviendra plus tard article (cf. le fr. le).

Il est éclairant de voir comment Cicéron traduit en latin le démonstr. grec :

hode ho kosmos, hic mundus, ce bas monde
taut'eipè, haec ille dixit, il dit cela
kai dia tauta ek te de touton toiouton, et ob eam causam et ab iis rebus, et à cause de cette raison et à partir de ces choses.

En terminant ce chapitre (1.1) sur les démonstratifs et avant d'aborder les liens entre article-démonstratif et relatif, récapitulons dans un tableau les formes déjà vues pour constater la permanence de la racine indo-européenne.

	<u>démonstratif</u>			<u>relatif</u>	<u>interrogatif</u>
i.e.	so	sa	tod	yo-	
skt.	sa-	s	ta-	ya-	ka-
avest.	ho	ha	ta-	yo-	
gr.	ho	he	to	hos	tis
lat.	is	ea	id	qui	quis
got.	sa	so	that(a)		hv-

1.2. RELATIF et / ou ARTICLE

Il est difficile, sinon impossible, de définir les termes de relatif et article en dehors d'une langue bien précise. Pourtant beaucoup d'auteurs projettent les définitions de ces termes spécifiques pour leurs langues d'origine dans la langue à étudier ou font l'inverse. Seule une étude structurale à l'intérieur de chaque langue peut donner des résultats comparables ensuite à d'autres langues par le biais d'une typologie fonctionnelle.

Dans les écoles historiques du siècle passé, surtout en Allemagne, on discutait de la priorité du relatif par rapport à l'article (l'article se serait développé à partir du relatif) ou de l'article par rapport au relatif (le relatif serait issu de l'article). D'autres attestent l'existence d'un morphème connectif et lui attribuent en même temps les deux fonctions de relatif et article c.à.d. un connectif ambivalent.

Souvent on explique la non-existence ou l'apparition tardive du relatif par le fait que l'évolution des langues se fait de la parataxe à l'hypotaxe, de la juxtaposition à la subordination. Si cela semble une tendance assez sûre dans les langues écrites ou littéraires, il n'en est pas autant des langues parlées, même aujourd'hui. Selon ces a prioris, le relatif est présenté comme une des premières formes de subordination et on présume que dans un ancien état de langue il n'y a pas eu de relatif, puisqu'il n'y avait pas de subordination. Or, on a déjà vu qu'en sanskrit et en avestique il existe un relatif: examinons de plus près son fonctionnement.

1.2.I LE RELATIF EN SANSKRIT

La morphologie de *yas ya yad* est très proche de celle du démonstratif *sas, sa, tad*, qui est d'ailleurs son paradigme de déclinaison.

Selon Renou, Grammaire sanscrite I § 88 sq., le composé déterminatif suit l'ordre Déterminant - Déterminé c.à.d. que le substantif est précédé du participe ou de l'adjectif :

milot pala, litt. bleu lotus, le lotus bleu,
raja purusa, roi serviteur, le serviteur du roi.

Les conjonctions sont des composés de *ya*: les propositions complétives (croire que, dire que) ainsi que les propositions causales sont introduites par *yat*; les propositions finales et les comparatives par *yathā*, les temporelles par *yada* ou *yat*.

Voici ce que dit Renou, Gramm. Sanscrite II § 385, de l'emploi, dit "déterminatif" par Benoîte 1966 208-22, du relatif sanskrit :

"A date ancienne se présentent des relatives purement formelles, en proposition nominale, englobant un substantif, soit

1 - pour rompre une série de noms coordonnés :

sarvan rasan apoheta...paçavo ye ca manusah
qu'il s'abstienne de vendre des sucs végétaux, du bétail, des hommes.

2 - soit pour mettre en évidence, à l'initiale de la phrase et sous forme nominative, un nom qui a une fonction oblique :

ye duragas tesam ayam maigah, voici la méthode des Duragas

3 - ou simplement pour obtenir une corrélation :

ye lpah kalahinah...te, les vulgaires sont querelleurs."

Il est clair de ces exemples que *ya* est employé comme connectif entre deux noms, comme particule d'insistance ou encore comme connectif entre deux phrases.

Ce dernier emploi est appelé par Benoîte, op. cit., "relatif au sens restreint".

Le deuxième emploi est également mentionné par Meillet 1949 : 371, qui montre qu'une particule d'insistance à usage nominal peut servir comme morphème de liaison de deux phrases.

Cela correspond à la définition de Gonda 1954a:1-41 du relatif indo-européen :

"Originally it must have been a distinguishing, defining, isolating, explicative, annunciatory includer". Selon lui il ne s'agit donc pas d'un relatif mais d'un pronom introduisant une phrase ou partie de phrase : "pour mettre en évidence le sujet par rapport à d'autres éléments de l'énoncé, le pronom a pour but d'isoler, d'attirer l'attention ou de signaler quelque chose de connu". Sa traduction pourrait être "quant à" (angl. as to).

Pour Gonda la fonction et le sens du pronom relatif en indo-européen étaient plutôt vagues. C'est à partir des corrélatives que ya aurait obtenu son emploi de relatif. D'ailleurs, l'auteur refuse le nom d'article, relatif ou anaphorique. En fait sa description revient à ceci : connectif de noms, particule d'insistance anaphorique avec un emploi qui flotte entre l'article et le relatif : "c'est un procédé qui insère un mot ou groupe de mots dans une unité plus vaste".

Pour Delbrück et Windisch, 1871 t. I, la proposition secondaire (*Nebensatz*) doit contenir une idée secondaire, alors que la proposition principale contient l'idée principale (proposition principale = *Hauptatz*). Puisque pour eux le relatif est un anaphorique, se trouvant au début de la phrase secondaire et renvoyant à un nom de la phrase principale, chaque proposition relative vient normalement après la phrase principale. Les autres cas sont des exceptions. Ces auteurs sont donc très gênés pour expliquer tous les cas de corrélation ya..ta.

Porzig, 1923 : 210-303, fait un inventaire rigoureux et exemplaire, une merveille d'exposé formel, des propositions avec ya dans le Rig Véda, le sanskrit le plus ancien. Il distingue un ya adjectival, où l'accord se fait en cas (genre et nombre avec le nom, et un ya substantival, sans accord.

Voici quelques exemples des possibilités du relatif en sanskrit. Les abréviations sont celles de Seiler 1960 : N = nukleus, noyau; R = relatif; V = verbe; N' = autre nom; $\overline{}$ = accord en genre (g) ou nombre (n), ou reaction pour le cas (c); nom. = nominatif; acc. = accusatif; dém. = démonstratif.

V R N *veda yas (R) trini vidathany...viprah (N)*

celui qui connaît une triple information, le sage.

N R N' *agnim tam (N) manye yo (R) vasuh (N')*

Agni, celui-là je désire, qui est Vasu

etasem ..nama (N) yad. (R) gavam (N')

ce nom-ci, celui de la vache.

N N'R *asva (N) prthupajaso (N') ye (R)*

les chevaux ceux de grande taille

N'N R *pauruseyo (N') vadho (N) yah (R)*

la mort par main d'homme

sunavo (N') amrtasya (N) ye (R)

les fils, ceux de l'immortalité (litt. fils immortalité les (ceux))

N_{acc. nov.} R N' *somam svasti bhuvanasya yas (R) patih (N')*

(invocations) le Soma pour le salut, celui du monde Seigneur

N_{acc. nov.} R N' *tad yad ghrtam tat striyai payah*

ce que mange Ghrtam, c'est le lait de femme

CONCLUSION

On voit donc que *ya*- dans le Rig Véda a une grande mobilité et joue tantôt le rôle d'article (emploi déterminatif), tantôt celui de relatif au sens restreint. Ces problèmes se retrouveront d'une façon analogue en avestique.

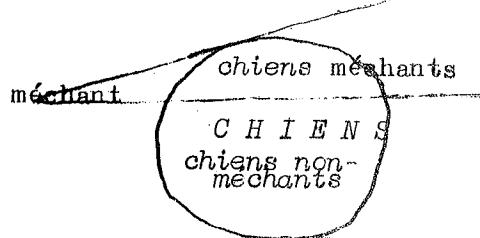
1.2.2. LE RELATIF EN AVESTIQUE

C'est H.-J. Seiler qui a traité la construction relative en vieil iranien dans une étude approfondie : *Relativsatz, Attribut und Apposition, 1960, Wiesbaden.*

L'auteur appelle, dans un syntagme, Nukleus (*n*) ou représentant le terme qui à lui seul peut représenter le syntagme et qui appartient à la même classe de substitution; le reste est appelé satellite (*s*). Les relations dans le

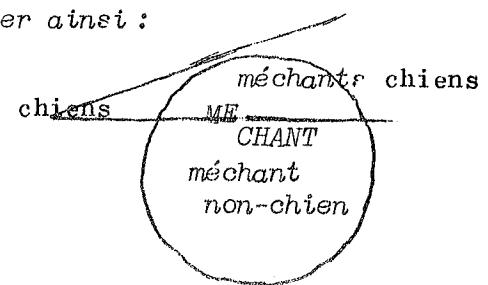
syntagme peuvent varier d'après l'accent : dans chiens méchants le sélecteur (méchants) divise la classe des chiens en méchants et non-méchants. Ceci s'appelle spécification ou construction attributive (n^s). Dans la caractérisation (s^n), qui a lieu dans chiens méchants c'est méchants qui forme une classe, qui est divisée en chiens (méchants) et non-chien (méchant). C'est la construction appositive.

Avec Seiler (op. cit.: 21) on peut schématiser ainsi :



Spécification n^s

Attribution



Caractérisation s^n

Apposition

Ce qui est chien peut être
méchant ou non-méchant.

Ce qui est méchant peut être
chien ou non-chien.

Le danger d'une telle schématisation est que l'on perd de vue dans quelle succession les opérations se succèdent. Nous pensons arriver aux mêmes résultats, mais en distinguant les étapes, si on part de deux prédictions différentes à la base. La structure de surface doit donc être dérivée de deux structures sous-jacentes différentes.

Mais revenons à Seiler pour voir à partir de quels éléments il établit ces deux classes en avestique. Il tient compte de :

- l'ordre ou la position de R, N, N' ou V (cf. p. 14 en bas)
- l'accord (congruence ou rection) : accord total ou partiel
- la corrélation démonstratif/relatif
- la présence ou absence d'une particule ca (cf. lat. -que^{kwe})

L'interprétation de ces critères est souvent forcée et la division en

deux classes (appositives et attributives) dépend souvent d'une interprétation sémantique ou subjective de ces indices morphologiques, p.ex. lorsqu'il fait appel à la mythologie ou à l'extra-linguistique. Il appelle ya résument un relatif, même si sa définition dépasse en fait le sens restreint de ce terme et inclut l'emploi dit déterminatif. Pour Seiler (op.cit.:166) le relatif a une que est toujours "zweigleisig", c.à.d. à deux pistes, une pour l'accord en genre et nombre, l'autre pour la réction (le cas).

Voici comment Seiler définit ou caractérise la classe des constructions relatives appositives:

- 1) $N \xrightarrow{\text{gen}} R \xrightarrow{\text{acc}} V$
- 2) $N \xrightarrow{\text{gen}} R \xrightarrow{\text{acc}} N'$
- 3) $R \xrightarrow{\text{acc}} N' \quad N \quad (\text{absence d'accord entre } R \text{ et } N)$

Le groupe relatif en 1) est $R V$ où R s'accorde en genre et nombre avec N alors que son cas est régi par le Verbe.

En 2) le groupe relatif est $R N'$: l'accord de R en cas est avec N' . Voici les points communs de ces constructions relatives appositives:

- Pour les trois groupes relatifs il n'y a jamais d'accord en cas entre R et N .
- Il y a plusieurs satellites possibles c.à.d. plus d'un groupe relatif
- Si le groupe relatif (RN') est en tête, N est toujours un démonstratif
- Les éléments du groupe relatif appositiif sont séparables.

Exemples :

1) $N R V$ arštis N yam R anghayeti V,

la lance que jette le Mithra

2) $N R N'$ mithrem N^{acc} yo R^{nom} asunam asus N^{nom}

le Mithra, celui parmi les rapides rapide

ahum N^{acc} ye R^{nom} vangheus $N^{\text{gén}}$ manangho

la vie, celle de bonne intention

3) $R N' N$ aoi yam R^{acc} astwaitim N^{acc} gaetham N^{acc}

contre le monde, celui, le matériel

Les attributives se présentent ainsi :



Points communs :

- R et N s'accordent en cas
- un seul satellite est possible
- à une position initiale du groupe relatif (1) ne correspond jamais, plus loin, un démonstratif
- les éléments du groupe relatif sont séparables.

Exemples :

R N' N ya R^{nom} ešaonam N^{gén}...fravasao N^{nom}

les des hommes esprits protecteurs; les esprits protecteurs des hommes.

N R N' upa tam kehrpem N^{acc} franguharaiti yam R^{acc} iristahé N^{gén}

il mange les corps, ceux des hommes morts

Pour Seiler le relatif, aussi bien dans les appositives que dans les attributives, garde toujours la même fonction : il a toujours deux relations bien distinctes (genre et nombre d'un côté, cas de l'autre), même si ces relations peuvent coïncider en se référant à un même nom comme c'est le cas pour les attributives. D'autres auteurs préfèrent alors parler d'article.

Selon l'auteur les deux catégories sont très anciennes : il ne s'agit pas d'admettre une priorité historique de l'une sur l'autre ou de faire évoluer une pour que l'autre en soit dérivée, comme font Brugmann et Benvéniste. Ces derniers considèrent le manque d'accord entre R et N dans les appositives comme une preuve que cette construction est plus ancienne que celle des attributives, qui seraient dérivées "par voie de normalisation secondaire" (Benvéniste 1966 : 217) des appositives, bien que Benvéniste n'utilise pas la même terminologie que Seiler.

Brugmann, V.G.I.S. 659, opte aussi pour l'ancienneté du relatif, qui évolue en article avec accord entre R et N.

Seiler affirme, à juste titre, que l'accord en cas, dans les attributives, n'est pas une évolution tardive et il ne veut donc pas entendre parler d'un relatif affaibli en article (op.cit.200) : le relatif garde partout la même fonction "Anschluss- ou Gelenkfunktion" (o.c.201). Le lien ou l'articulation entre le noyau *N* et le groupe relatif (phrase relative *R V* ou syntagme nominal relatif *R N'*) est assuré par le relatif lui-même et son accord avec *N*, au moins en genre et nombre dans les appositives, sinon en cas dans les attributives.

Nous notons en passant que sémantiquement *Gelenk* et *article* sont très proches, mais le fait reste -et c'est cela qui est important-, que les deux constructions avec et sans accord sont très anciennes et se trouvent parfois dans le même texte.

L'explication de Seiler qu'à ces deux constructions correspondent deux catégories syntaxiques et sémantiques bien distinctes, est une théorie qui ne semble pas absolument prouvée.

CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, il suffit de constater que le ya avertique et le ya sanskrit sont très anciens et qu'ils ont des emplois sinon des fonctions diverses, que l'on peut regrouper sous un même dénominateur commun avec Seiler 1960 et Benveniste 1966. Ce relatif ou déterminant, -peu importe le nom qu'on lui donne-, est bien distinct des pronoms démonstratifs ou anaphoriques.

Si évolution il y a, au moins pour l'avestique, elle va de "Zweigleisigkeit" ou bipolarité à "Eingleisigkeit" ou monopolarité : le relatif-déterminant se restreint à un article. Nous verrons qu'en grec le processus inverse s'accomplit : le démonstratif devient relatif.

1.2.3. RELATIF et ou ARTICLE EN GREC

Le démonstratif-article grec remonte au démonstratif i.e. so, sa, tod, avec changement de s en h.

Les emplois de l'article ressemblent typologiquement beaucoup plus aux emplois du relatif ya en sanskrit et avestique qu'aux emplois du démonstratif dans ces mêmes langues, auquel l'article grec est pourtant génétiquement apparenté.

Le grec connaît également, déjà à une époque ancienne, un relatif.

ARTICLE				RELATIF		
	N	A	G	N	A	G
sg	σ	η	το	σι	ηι	σ
	τον	την	το	σν	ην	σν
	του	της	του	σιν	ηις	σν
pl	τω	τη	τω	ων	ην	ων
	των	της	των	ων	ην	ων
	των	την	των	ων	ην	ων
	των	την	των	ων	ην	ων

En comparant la déclinaison des deux tableaux, on constate ceci :

- l'article a non seulement des formes en h- au singulier (< s i.e.) mais encore au masc. et fém. pluriel du nominatif. Cette innovation (cf. p.ex. ces mêmes formes en t(h) en gotique p.50) est peut-être due à une analogie avec le singulier.
- l'article ho, masc. sing. nom., est sans -s final. C'est un trait archaïque, resté de l'indéclinabilité de l'i.e., également présente en i.e. dans les noms de nombre, pronoms personnels et certains pluriels féminins.
- le relatif a toutes ses formes en h- et a reçu la marque -s de la déclinaison au nom. mas. sing. (cf. l'indo-iranien sa-s). Faut-il chercher son origine dans le relatif i.e. yo ou plutôt y voir une autre évolution du dém. i.e. so, qui aurait donné en même temps l'article, issu du démonstr., et le relatif, issu de ce même démonstr. avec le sens d'anaphorique affaibli "celui, lui, il", de même que le

lat. ille a donné en fr. l'article le et le pr.pers. il.

Cette dernière hypothèse expliquerait en même temps pourquoi, à l'époque préclassique, il y a des cas de confusion entre article et relatif.

Une autre raison vient d'une mauvaise traduction. Chez Homère on traduit trop facilement, pour les cas obliques, par un relatif les formes qui ne sont que des pronoms déictiques ou anaphoriques. Voici ce que dit Meillet, dans Aperçus d'une histoire de la langue grecque, en parlant de la création de l'article, ch.VII p.181 : "Dans la plupart des cas ὃ renvoie souvent à ce dont il vient d'être question. On enseigne même qu'il sert de relatif chez Homère illustration qui vient de la traduction".

Un tel enseignement se trouve p.ex. chez Laurand et Lauras, 1963 : 556, § 207, surtout pour les formes en τ-

Jolly, 1872, fait une étude des phrases secondaires (Nebensätze) en Zend et vieux persan en les comparant à leurs homologues en sanskrit et grec. Il semble insinuer (op.cit.p.61) que chez Homère les phrases relatives avec ὃs ne sont pas encore séparées des principales : aurait donc la même jonction anaphorique que ὃ.

Cette remarque est confirmée par V. Magnien, dans Grammaire comparée du grec et du latin, t.II, p.240. Il donne comme nominatif singulier du démonstr. ὃ la forme ὃs dans les locutions comme : Καὶ ὃs, et lui; ou οὐδὲς ὃs, dit-il.

Windisch, 1869, ch.II, montre que le relatif i.e. ya-s, yo-s, a gardé un caractère de démonstratif affaibli, évolué en anaphorique. Ceci expliquerait non seulement les emplois divers de ya- en sanskrit et avestique, mais aussi la confusion en grec entre relatif et article. Cet auteur attribue à Homère et en général au grec attic le relatif ὃs γένεται et à Hérodote ὃs γένεται (o.c. : 374). Même chez Homère les formes en τ- de l'article, avec sa force démonstrative, s'emploient parfois comme relatif cf Goodwin, The Homeric use of the article, 935, 939. S'agit-il donc de plus que d'une mauvaise traduction ? (cf. supra Meillet).

Le raisonnement de Windisch 1869 est le suivant : un déictique s'affaiblit, devient anaphorique et devient ainsi capable d'être un relatif, liant des phrases (Satzverbindend). Ceci est arrivé en grec, avestique et sanskrit pour les racines *v*i(ya) et *v*a (ay), qui sont devenues relatif. Ailleurs où ce procès n'est pas encore achevé, ces racines ont un sens anaphorique et sont restées pronoms démonstratifs. Le démonstr. en grec ayant évolué en article, a créé un vide qui a été comblé par un pronom réfléchi *v* sva, qui, à son tour, a évolué ainsi : *soi-même, lui-même, lui.* (*αὐτός*)

CONCLUSION

Sans accorder un crédit trop grand aux acrobaties génétiques de Windisch avec des racines et leur parenté historique par une application trop mécanique des lois phonétiques, on peut le suivre là où il établît un lien étroit entre démonstratif et relatif. Le démonstratif perd sa force déictique et devient un connectif, soit en reprenant ou en rappelant et devenant ainsi un anaphorique (veillet parle d'apposition), soit en annonçant en préparant ou en appelant.

Ceci est très bien illustré par le démonstratif grec *ὅς*, qui garde, même en tant qu'article, une grande autonomie syntaxique, rappelant les emplois du relatif-article avestique. On trouve l'article isolé, séparé de son nominal par des particules ou des membres de phrases (cf. l'article en allemand), suivi d'un participe ou même d'un infinitif. Son double rôle de déterminant nominal et pronom démonstr. introduisant une détermination adjetivale ressort bien dans : *ὅς ἀνὴρ ὅς ἄγαθος, l'homme celui bon; l'homme bon, l'homme de bien.*

Il n'est donc pas étonnant de constater une confusion entre relatif et article : ce qui est étonnant c'est que le relatif a pu se maintenir malgré la présence envahissante du démonstratif-article.

* le relatif *ὅς* connaît aussi des emplois avec déterminations nominales cf. p.45 et Benveniste 1966 : 217.

1.3. RELATIF ET INTERROGATIF

Jusqu'ici nous avons traité les rapports entre l'article-démonstratif et le relatif. Abordons maintenant le lien entre le relatif et l'interrogatif.

Beaucoup d'auteurs ont constaté le fait ou l'existence de ce lien. Peu en ont cherché la cause ou l'origine. Pourtant on est frappé par la fréquence de ce phénomène dans des langues aussi variées que le latin, l'allemand, l'anglais le français d'une part, l'hébreu ou le berbère d'autre part.

J.Boulle 1972 :29 dit ceci sur l'origine des relatifs : "Les morphèmes relatifs... dérivent toujours des morphèmes interrogatifs... ou des morphèmes définis". Il attribue le lien entre relatif et interrogatif 1) à ce que une même modalité revêt deux formes fondamentales : le défini (assertion) et le parcours (interrogation), 2) au caractère ambigu des relatifs (défini, non-défini).

Kuroda 1968 : 244-66 affirme le caractère défini des relatifs, une également partagée par Schwarz 1971.

Schwarz o.cit. p.I écrit par ailleurs : it is well known that relative pronouns sometimes take the form of interrogative pronouns. Why this development should take place in only certain kinds of relative clauses is obscure. Why the development should take place at all is still more obscure".

1.3.1 La morphologie du relatif et interrogatif en latin

<u>Relatif</u>			<u>interrogatif</u>		
masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
qui	quae	quod	quis	quis	quod (aject.)
				quae	quid (subst.)

Tes ressemblances sont évidentes. L'absence de -s pour le nom. masc. sg. montre l'ancienneté de cette forme du relatif (cf. p.20). Nous avons déjà rencontré d'autres formes anciennes sans -s : hic, iste, ille (cf. p.10).

L'origine du relatif peut être retracé à que, ou quo + i qui (masc.). Ce i est un élément déictique, que l'on retrouve également dans la formation de l'aspect verbal en latin. L'i.e. ḡwome a donné en lat. v̄ne+i = v̄ni(t),

. De même le relatif féminin quae vient de qua+i.

L'interrogatif ne connaît pas de différenciation de genre : on avait quis pour le masc. et le fém. Celle-ci s'est opérée plus tard sur le modèle du relatif.

Le thème en i (sans -s) du relatif avec son double genre laisse croire que le relatif latin est très ancien et qu'il n'est pas dérivé de l'interrogatif. Pourtant nous verrons plus tard (cf. pour l'anglais p. 82, pour le berbère p.326) que l'évolution se fait plutôt d'interrogatif à relatif. Comment une telle évolution est-elle possible du point de vue syntaxique ou sémantique, comme nous l'avons vu pour le démonstratif-article et le relatif ? Comment se fait-il que le relatif i.e. rencontré en sanskrit, avestique et grec ne se retrouve pas en latin ? Passons en revue quelques solutions et opinions.

1.3.2. Quelle évolution et comment ?

Meillet 1965 t. I : 166-68 explique comment des conjonctions se renouvellent, parfois en disparaissant. Bien que les langues parlées emploient peu de conjonctions, en tout cas beaucoup moins que les langues écrites, le besoin d'expressivité fait que ces mots accessoires s'usent assez vite : usure phonétique et sémantique. Comme exemple le maître de la linguistique comparée donne justement le renouvellement du relatif en indo-européen. Il indique trois voies :

- le relatif s'adjoins une particule, comme en grec , ou v. slave ji-že
- ou un démonstratif hya (v. persan), iz- (ei, (got.))
- l'ancien interrogatif devient relatif p.ex. par intermédiaire de la question indirecte cf. aussi Delbrück V.S. III : 389.

Pour Meillet c'est donc surtout par le biais de l'interrogation indirecte

que l'interrogatif en latin a détrôné l'ancien relatif i.e.

Voici ce que l'on pourrait objecter :

- la question indirecte semble une base assez étroite pour aboutir au renouvellement d'une conjonction d'un emploi beaucoup plus vaste.
- quelle a été la conjonction avant qu'elle ne soit renouvelée ?
- pourquoi est-ce seulement à telle époque et dans telle langue donnée ?
- pourquoi l'évolution n'a-t-elle pas continué et s'est-elle arrêtée a l'interrogatif ?

La première objection peut être infirmée par des exemples analogues d'évolution : p.ex. la négation en français (pas), le mot mais (en all.), on (en fr.).

La troisième n'est qu'une autre façon de constater le caractère universel du lien interrogatif-relatif.

La quatrième suggère que cette évolution n'est pas purement gratuite et nous oblige à chercher un lien sémantique et (ou) syntaxique entre interrogatif et relatif.

Windisch 1869 attribue, à tort, à la racine *v kwi* deux valeurs 1) celle de déictique et anaphorique cf. Int. *ce, cis*; got. *himma, hita*; lit. *szis* et 2) celle d'interrogatif et indéfini cf. lat. *ku* (quis, quid, quod); got. *hwas*, *hvat*; lit. *kas*. Selon lui l'interrogation aurait déjà été employée en sanskrit pour lier deux phrases (o.c. 1869 : 329). Plus loin o.c. : 405 il affirme que le déictique affaibli est devenu d'abord un indéfini et ensuite un interrogatif. Mais "nous ne comprenons pas comment, dans cette racine *v kwi* apparentée intimement à l'indéfini-interrogatif, comment la force originale de la racine *v i*, déictique affaibli, a pu continuer".

L'auteur, tributaire de son époque, fait de la morphologie historique ou de l'histoire morphologique, en suivant une racine à travers plusieurs langues, sans en voir la place structurale à l'intérieur de chaque langue. Ainsi p.ex.

nous savons que l'i.e., au stade pré-céntum, avait deux phonèmes distincts

1) la racine vélaire *ke,ki* à valeur déictique 2) la racine labio-vélaire *kwe,* à valeur l'interrogatif.

Ernout 1945 : I49 voit à l'origine deux thèmes bien distincts 1) *quo nro.* *qua* (jén.), un relatif de forme analogue à la racine démonstrative **so* 2) qui, interrogatif-indéfini. Le relatif a été augmenté d'un élément déictique *i* : on obtient donc *quo+i* > *que+i* > *qui* (cf. latilla*i+ce* > ill*te*c, pour le mae. et *qua+i* > *quae* pour le jén.). Ensuite entre relatif et interrogatif il y a eu emprunt mutuel des traits de déclinaison : l'interrogatif (*quis* msc. et fém.) s'est différencié en genre et nombre d'après son paradigme, qui *quae*.

Notons que *quis* reste toujours interrogatif et ne devient jamais relatif, exception faite chez Plaute, qui emploie *qui*, si une consonne suit, et *quis*, si une voyelle suit.

Les composés indéfinis sont dérivés de l'interrogatif puisque la quasi-totalité garde un -s : *quisquis, aliquis, ecquis, quiesnam, quisquam, quispiam*. Même les formes sans s : *quidam, quibus, quilibet* viennent peut-être de l'interrogatif avec élision du s cf. idem, ipse. Cependant Ernout 1945 dérive l'indéfini *quicumque* du relatif *qui*.

Cet auteur ne fait que repousser le problème des relations entre relatif et interrogatif en posant une racine commune pour les deux, avec vocalisation o pour le relatif (*quo*), i pour l'interrogatif (*qui-s*), la racine étant / *qu*.

Courbin 1944 montre d'abord comment en sanskrit le démonstratif *sah* était utilisé comme corrélatif, lié au relatif *yas*. Il continue o.c. : 70 : "Au thème **yo* l'italique (et le latin) a substitué le thème interrogatif-indéfini **kwo* (comme relatif), réservant le thème **kwei* pour l'interrogatif-indéfini : il n'en a pas moins laissé la valeur corrélatrice à certains couples : *tum quom*; *tot quot*; *tam quam*; *tantus quantus*; *talis qualis*; tandis que la forme du corrélatif de quo

est empruntée à l'anaphorique *is* et qu'il en est de même dans les adverbes de lieu *ibi ubi, eo quo, ea qua, inde unde...*"

Cousin conçoit l'évolution de la relative et de la subordonnée en général ainsi : de la parataxe on passe à l'hypotaxe, d'abord sans particules, ensuite avec particules. Dans le cas de la relative on aurait eu d'abord les interrogations directes p.ex. *pecuniam quis nancitur habeto*, de l'argent si quelqu'un en veut, qu'il l'ait. Ensuite viennent les interrogations indirectes : *audio quae loquitur*, j'entends ce qu'il dit. Ainsi **kwo* devient relatif avec ou sans *is*, corrélatif qui reprend ou annonce. Il rejoint donc la position de Meillet.

Brugmann a une théorie plus confuse. D'une part il affirme V.G.I.S : 659 qu'à l'époque i.e. l'hypotaxe se faisait sans morphème : la première phrase est la plus importante, la seconde s'y ajoute. Ceci explique selon lui le relatif i.e. * *yo*, qui à l'origine n'était qu'un pronom anaphorique, renvoyant à "une idée substantive nominale ou pronominale". L'évolution en relatif est déjà terminée à l'époque i.e. Ainsi Brugmann et Bénuéniste 1966 s'accordent quant au sens de l'évolution de *yo* car pour Bénuéniste il y a d'abord absence d'accord, ensuite accord par régularisation secondaire (o.c.217).

Nous avons déjà montré qu'en avestique le relatif peut se trouver avant la principale cf. p.6,7 et qu'on y trouve, en même temps, accord et absence d'accord (p.18,19).

D'autre part, comme Meillet et Cousin, Brugmann retrace l'origine de l'emploi de la racine de l'interrogatif-indéfini comme relatif à la question indirecte. Il dit cependant que cet emploi "renvoie sur une évolution particulière dans chaque langue" (V.G.I.S. 496, p.402)

Voici en résumé quelle origines Brugmann voit à la phrase relative :

- 1) Les phrases principale et secondaire fusionnent parce que le "Berugswort" (le mot de référence) est tiré dans la relative
- 2) La racine de l'interrogatif-indéfini est introduite et employée comme relatif

p.ex. en italique, en germanique de l'ouest, en baltique et en slave (cf V.G.I.S 660 soit par le biais de la question indirecte soit par un pronom indéfini cf. le fr.actuel : qui ne peut venir, qu'il s'annonce.

Ces quelques auteurs sont loin d'être exhaustifs et n'abordent le problème que dans un petit nombre de langues. Néanmoins nous pouvons tirer quelques conclusions :

- le lien entre relatif et interrogatif ne va pas de soi, même si on peut admettre que la question indirecte ou le pronom indéfini constitue une des portes d'entrée par laquelle l'interrogatif(-indéfini) peut évoluer en relatif.
- l'évolution semble toujours se faire dans un même sens : c'est l'interrogatif qui devient relatif et non pas l'inverse : un relatif ne devient jamais interrogatif.
- le relatif renouvelé garde, malgré son changement morphologique, sa double fonction de déterminant nominal et relatif s.str., comme cela se faisait en austique, sanskrit et grec. Benveniste 1966 : 220-21 donne des exemples de qui en latin avec la fonction de déterminatif nominal. Selon sa théorie le relatif, au sens large, était d'abord un déterminatif nominal, qui plus tard a étendu sa fonction déterminante à la phrase. D'où la ressemblance, dans de nombreuses langues, entre morphèmes du défini et relatifs. Nous y reviendrons.

N.B. Nous rappelons également que la racine interrogative-indéfinie ne devient pas seulement pronom relatif, mais est également, par le truchement du relatif, le point de départ de conjonctions, qui, souvent, ne sont que des formes adverbiales de relatif, p.ex. hrileiks (got.), lequel; hwanta. (v.h.all.), puisque; kad (lit.) , lorsque.

1.3.3. Le pronom i.e. yo selon la théorie de Gonda 1954a, 1-41

Gonda o.c. refuse de réduire yo à un pr.démonstr., un anaphorique ou un

relatif selon un principe louable de ne pas faire de l'anachronisme ou de l'interprétation. En empruntant de nombreux exemples à des langues non-occidentales aussi différentes que le javanais, le malais, le chinois et l'akkadien, il pratique de la syntaxe sémantique en cherchant un dénominateur commun à toutes ces langues. Ceci l'amène à voir dans le relatif quelque chose de vague, syntaxiquement et sémantiquement. Sa définition veut donc englober l'ensemble d'emplois et de significations : yo était "an introductory announcing isolating explaining qualifying defining distinguishing pronominal word, which included the word or wordgroup to which it drew attention or which it introduced in a larger whole".

En plus des emplois que nous avons déjà mentionnés, il insiste sur l'aspect de "Herausstellung", la mise en relief ou la mise à part, l'insistance. Avec cette valeur yo se traduirait par "quant à", "en ce qui concerne", "à to" (angl.).

Il va de soi que nous ne prenons pas à notre compte la méthode de Gonda

1.3.4. Relatif qui et particule -que en latin

La particule -que, et, avec , relié au sanskr. ca, a une étiquette aussi bien que souvent employé en compagnie d'un relatif, a-t-elle un lien avec la racine du relatif latin ? Gonda 1954 b : 117-214, 266-96 traite différentes théories.

S'agit-il d'un connectif ou non ?

Meillet 1937 : 353 se demande si, à l'origine au moins, la particule n'est pas liée "à la famille d'indéfinis et interrogatifs". Meillet n'est pas seul à rapprocher les deux, d'autres auteurs, cités par Gonda 1954 b en font autant : Hartung, 1832-33 t I : 66, Baron 1891 : 51, Walde-Pohorny I 1930 : 507.

La comparaison de -que avec le τι grec ne fait que repousser le problème, puisqu'il n'est pas facile de distinguer , en grec, entre le τι connectif et le τι dit épique au sens indéfini "en quelque sorte, d'une certaine façon".

J.Boulle (communication personnelle) pense que les deux τι ont une origi-

ne et sens commun, également applicables au que lat. (racine que interrogatif indéfini) : domī militiae que signifierait à l'origine : chez soi, à l'armée, tout cela (n'importe quoi). D'où la traduction classique : chez soi et à l'armée. On note en passant que eta en basque et ak^w en berbère (kabyle) sont en même temps des morphèmes connectifs et signifient tous deux "totalité, ensemble".

En tout cas le copulatif ou connectif, aussi bien en grec qu'en latin, disparaît peu à peu. Est-ce pour des raisons syntaxiques comme le suggère Meillet 1965 t.I : 161 ou extra-linguistiques comme le voudrait Gonda 1954 b ? Ce dernier considère la particule non pas comme un connectif ordinaire mais comme "un copulatif ou connectif spécialisé pour lier deux synonymes ou deux contraires". . . car "l'homme primitif considère deux synonymes ou deux contraires comme complémentaires, comme une paire", un peu comme l'anglais moderne (ou primitif ?) considère le lien entre "bacon and eggs".

2 LA DETERMINATION EN SLAVE *

L'indo-européen est la langue-mère de plusieurs langues-filles: l'indo-iranien, le grec, l'italique, le celtique, le germanique, les langues slaves et baltesques (letté, lithuanien, prussien).

Les langues slaves à leur tour se divisent en trois grandes classes:

- le russe
- le slave occidental avec le polonais, le polabe, le sorabe, le tchèque et slovaque
- le slave méridional avec le bulgare, le serbo-croate, le slovène.

Grâce à l'unité linguistique on peut reconstituer le slave commun. Comme l'i.e. le slave commun n'est pas une langue attestée,

Le vieux slave, très proche du slave commun, est un parler slave méridional avec des traits archaïques, surtout phonétiques et morphologiques, utilisé dans les traductions des textes destinés à l'exercice du culte chrétien.

2.1 Les démonstratifs en slave

Le groupe des démonstratifs, caractérisé par la sonante *ŋ* indiquant l'objet éloigné, attesté notamment par le v.h.a. *enēr* et l'arm. *ayn* et *na*, est représenté en lithuanien par *añs* et en slave par *onū*.

Comme le latin le slave commun possédait trois degrés, en plus de l'anaphor				
celui qui parle	hic	si	èvo	òvaj
celui à qui on parle	iste	tū	èto	tāj
éloigné, absent	ille	onū	adverbe	pronom
	latin	v. slave		serbo-croate

Remarques sur la morphologie

- i) *si*: de la racine **h₂* prépalatal qui indique en i.e. l'objet rapproché, cf. got. *hi*, lat. *cis*, citrā, gr. *εγμερον* *ky-āmera

* Nos renseignements viennent surtout de Vaillant 1964

2) Le démonstr. *tu* ne vient pas directement de la racine i.e. **so*; *tu* fournit à l'anaphorique i son nominatif et ses formes emphatiques. (*tu* < **tos* i.e.)

Ce "pronome *tu*, de même que *si*, peut se postposer au substantif et même se souder à lui, mais il garde toujours sa valeur plus ou moins forte de démonstr. Le v. s.l. accuse déjà l'ancêtre d'un article défini, mais il ne présente encore que les conditions qui permettent à *tu* postposé de se développer en article défini en moyen bulgare. L'indice de détermination était *i*, qui ne se joignait pas au substantif" (Vaillant 1964 II : 141), mais seulement à l'adjectif (cf § 2.2)

N.B. La flexion de *tu* sert comme paradigme de déclinaison aux adjectifs possessifs (mon, ton...) ou ce qui y correspond, à l'interrogatif, l'indéfini et à tous les autres démonstratifs

Voici les flexions de *si*, *je(i)*, *tu* avec un rappel du sk., gr. et got.

		<i>s i n g u l i e r</i>	<i>p l u r i e l</i>
		<i>masc. jém. neutre</i>	<i>masc. jém. neutre</i>
<i>si</i>	<i>nom.</i>	<i>si</i>	<i>se</i>
	<i>acc.</i>	<i>si</i>	<i>se</i>
	<i>gén.</i>	<i>sego</i>	
	<i>dat.</i>	<i>semu</i>	
<i>je, i</i>	<i>nom.</i>	— —	<i>ie-ze</i>
	<i>acc.</i>	<i>je, i</i>	<i>je(z)e</i> <i>ji(z)e</i>
	<i>gén.</i>	<i>jego</i>	
	<i>instr.</i>	<i>jimi</i>	
<i>tu</i>	<i>nom.</i>	<i>tu</i>	<i>ta</i>
	<i>gén. abl.</i>	<i>togo</i>	<i>togo</i>
	<i>acc.</i>	<i>tu</i>	<i>to</i>
<i>sk.</i>	<i>nom.</i>	<i>sa</i>	<i>tat</i>
	<i>acc.</i>	<i>tam</i>	<i>tat</i>
<i>gr.</i>	<i>nom.</i>	<i>č</i>	<i>čo</i>
	<i>acc.</i>	<i>čov</i>	<i>čav</i>
<i>got</i>	<i>nom.</i>	<i>sa</i>	<i>that(a,</i>
	<i>acc.</i>	<i>thana</i>	<i>tho</i>

N.B. Le vieux slave avec le v.h.a. (*der^to^sis, diu^to^si^ya*, *dass^tod*, est seul à avoir pour *tu*, au nom. masc. et fém., la dentale, contrairement au sanskr. et got. qui ont une sifflante, devenue h en grec. Heller 1956 : 7-8 tente une explication de cette alternance en s- et t-. Son hypothèse est basée sur la place de l'accent et la contraction de t+t=s. Cette loi ne peut pas avoir joué pour le v.s. Ici les formes en dentale sont peut-être une régularisation à partir du neutre.

2.2. 1. L'adjectif déterminé : morphologie

Vaillant 1964 II : 119 et 172 présente ainsi l'origine de la flexion déterminée de l'adjectif en slave : " Cette flexion résulte de l'addition aux formes indéterminées d'un élément enclitique masc. -i, fém. ja, neutre je, qui joue le rôle d'article "(déjini). Il s'agit du seul adjectif : p.ex. *narodū*, *peuple*, *un peuple*, *le peuple*

zulū narodū, *un peuple mauvais*

zulū-ji ([?]*zulyj*) *narodu*, *le peuple mauvais*

Cet élément a sa flexion propre, du type pronominal, qui est à peu près identique à celle de l'anaphorique i (acc.) et du relatif i-de.

Les formes de l'adjectif déterminé sont transparentes dans les textes archaïques du vieux slave, là où la finale de l'adjectif simple est monosyllabique et où la flexion du relatif ne comporte pas deux p.ex. *bosū*, *nu-pieds*.

	sg.			pluriel		
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
N. *	<i>bosū-ji</i>	<i>bosa-ja</i>	<i>boso-je</i>	<i>bosi-ji</i>	<i>bosy-ja</i>	<i>bosa-ja</i>
A	<i>bosy-i</i>	<i>bosy-jo</i>	<i>boso-je</i>	<i>bosy-ja</i>	<i>bosy-ja</i>	<i>bosa-ja</i>
G.	<i>bosa-jego</i>					

A cause des accidents phonétiques, qui ont obscurci les formes qui étaient claires d'abord, il y a eu des contractions (transformation de l'intonation ou

accentuation à cause de l'addition de l'enclitique). Dès lors, l'adjectif déterminé a produit l'effet d'une flexion démonstrative de l'adjectif. La flexion de l'adjectif composé est devenue celle de l'adjectif purement et simplement : ainsi s'est réalisée une innovation capitale : une flexion distincte de celle du substantif.

2.2.2 Les conditions d'emploi de l'adjectif déterminé

"La forme déterminée de l'adjectif est usuelle avec les démonstratifs; elle apparaît avec des participes en apposition, même de sens indéterminé, comme p.ex. dans la traduction de : dans une ville appelée Naím.

Avec les adjectifs ou participes coordonnés il est fréquent que le premier seul présente la forme déterminée n'as. :

vupaduso ago i prezirena - ꙗ (o ago < a· ego) (supra-silencie)
celui qui est tombé et (qui) il est méprisé

"La forme déterminée caractérise aussi le vocatif de l'adjectif et elle se rencontre encore dans le tour expressif.

Mais l'emploi le plus courant de cette forme déterminée est celle de l'adjectif lié à un substantif qu'il qualifie c.à.d. l'adjectif épithète. Parfois l'adjectif seul, sans substantif, a cette forme.

Par contre, un adjectif prédicat ou un adjectif épithète mais d'un substantif indéterminé n'a jamais cette forme :

madrū člověkū , sage homme; un homme sage. ὁ σοφος ἀνδρων
madrū-i (madryj) človekū , sage-le homme; l'homme sage. ὁ σοφος ἀνδρων

Quant à la place de l'adjectif, voici ce qu'en dit Meillet-Vaillant 1965:482 : "Les adjectifs peuvent se placer avant ou après le nom qu'ils qualifient. Chaque langue slave a un ordre plus habituel que l'autre. Le plus souvent on a l'ordre adjectif-substantif, surtout dans les langues slaves méridionales."

2.3. RELATIF ET ANAPHORIQUE EN SLAVE*

Le relatif i-de et le pronom anaphorique i ont la même flexion et ne diffèrent que par l'élément ze postposé au relatif, exception faite pour le vieux tchèque ou vieux polonais où on peut avoir soit jen soit jen-ze. L'anaphorique n'a pas de forme pour son nominatif, il est supplété par 1) le démonstratif d'éloignement moyen tu. Meillet-Vaillant o.c. donne aussi ce rôle à onu, démonstr. l'éloignement lointain, ou plutôt à une forme renforcée de onu: onaj (serbo-croate), onen (tchèque).

Notons que le bulgare utilise toj.

2) jego. Cet ancien anaphorique est devenu souvent méconnaissable dans les langues slaves modernes soit parce que je s'est adjoint le n final de certaines prépositions soit parce que ces langues ont créé des formes réduites enclitiques à côté des formes accentuées. Cependant le russe moderne garde bien les anciennes formes au nom., acc. et gén., et dat.

La particule -ze qui s'ajoute à l'anaphorique pour en faire un relatif, est toujours inaccentué et marque soit l'insistance sur un mot p.ex. i...tu ze ye, celui, qui. c'est lui, soit une opposition légère lorsqu'elle sert à relier des phrases (cf. ir. da, gr. δε, lat. -que). Elle sert encore, en combinaison avec la négation renforcée ni, à former les indéfinis de sens négatif p.ex. ni kuto-ze, personne (cf. sanskr. yo-ha, l'équivalent du slave je-ze).

Vaillant 1964 : 358-59 donne un emploi de i-de devant un groupe nominal correspondant à l'article grec: ὁ ἵππος του δωματος, le sur le toit, celui (qui est) sur le toit. Et encore: votre père, le dans les cieux, votre père qui (est) dans les cieux. Ou encore: la lumière, la en toi, la lumière qui (est) en toi. Ces exemples nous rappellent le grec, l'iranien et l'avestique. Vaillant lui-même appelle cette construction avec i-de apposition ou proposition relative sans copule.

* cf. Vaillant 1964 : I45, §96.

(op. cit.: 355)

"Contrairement à l'article grec, i.-že introduit un nominal au nominatif et reste donc non fléchi". Vaillant semble présenter cet usage comme un calque sur le grec (o.c.:359).

Pour Meillet-Vaillant (1965 : 437) je a deux emplois et deux origines différentes 1) le relatif i.-že ou je.-že qui correspond à l'indo-ir. ya-, au gr. ὃς et au lit. jas, conservé dans les conjonctions.

2) un anaphorique enclitique (cf. lit. jis) : "c'est sans doute un mot originaiement distinct du relatif et apparenté au groupe multiforme de skr. ayam, lat. is, got. is." (o.c.).

D'après ce qui précède (cf. chap. I) il s'agit pour nous d'un seul emploi et d'une seule origine. S'il y a apparentement, typologique et non phonétique, ce serait avec le sanskr. tad (sas) et non pas avec idam(ayam), qui n'est jamais anaphorique.

2.4.

RELATIF ET INTERROGATIF EN SLAVE

En i.e. les phrases interrogatives se ressemblent avoir, selon Meillet-Vaillant 1965 : 476, § 54I, de formes proches. En slave l'ancien interrogatif ku-to, qui ?, (avec la flexion de tu), apparenté au skr. kah, got. hwas, et či-to, quoi ?, ne se distinguent en rien de l'indéfini, conformément à l'usage i.e.

Comme l'ir., l'italique et le baltique, le slave a connu la fixation de son relatif i.-že et son renouvellement par l'interrogatif kúii, lequel, dès la fin du v. sl. cf. Vaillant 1961 : 146, § 96.

Seul le slavon maintient i.-že et encore seulement dans des constructions artificielles. En tchèque moderne jenž est un archaïsme ; on trouve encore une trace de l'ancien relatif dans les conjonctions : v. sl. jako, comme; v. sl. zanji, parce que; serbo-croate jer, issu de jezd; pol. że, iż, issu de iže.

Une des raisons pour lesquelles le passage du relatif à l'interrogatif, -ce dernier reprenant les fonctions du premier-, a été facilité vient du libre choix que l'on avait dans les propositions interrogatives indirectes entre l'interrogatif et le relatif, p.ex.:

διελαλουν	προς ἄλλους	τι	ὅτι ποιησαν
ils se demandaient	entre eux	ce que	ils feront
glagolaaxo	drugū kū drugū	dito	ubo bise sūtvorili

Voici d'autres interrogatifs devenus relatifs :

serbe : ko, sto, koji

russe : kotoryjī (cf. shr. katarah, lequel)

slavène : katéri

pol. : który

N.B. Ces dernières formes sont à rapprocher du lat. utrum < kwo-tero, lequel, et de l'angl. whether < hwo-tero

2.5. RELATIF ET ADJECTIF DÉTERMINÉ : théories, appellations, hypothèses

Ce lien en slave et baltique ancien entre le pronom relatif (j)i, ja, je suffixé de -de et la forme de l'adjectif déterminé (c.à.d. l'adjectif augmenté de la racine i.e. *yo) a été découvert depuis longtemps : Winitzsch 1869, Brugmann VGLS, Porzig 1923 en parlent déjà.

- 1) Certains l'appellent un relatif (Brugmann , Porzig 1923)
- 2) D'autres un adjectif déterminé (Schwyzer K.Z.63 , 1936 : 146; Vaillant 1964)
- 3) Wisseman 1957 : 60-72 le dénomme "adjectif recevant une détermination"
- 4) Van Wijk 1935 et Heinrichs 1954 l'appellent un anaphorique
- 5) On l'appelle encore article défini .

Winitzsch 1869 considère le i suffixé comme une 3^e pers. fléchie, comme en grec et en all.

Bénétiste y reconnaît la fonction déterminante de l'ancien relatif, qui à l'origine a été un déterminatif nominal, appliqué plus tard au verbe. Ou, pour le dire avec ses propres mots, *o.cit.: 218* : "Nous avons donc dans l'état ancien du slave et du baltique les deux fonctions du pronom *yo : la fonction déterminante (nominale) dans l'adjectif déterminé et la jonction relative (verbale) dans la forme élargie avec la particule -že du relatif *v. sl. i-že*".

La position de Meillet-Vaillant 1965 : 437, 445-46 a été exposée à la p.36. Van Tijsk 1935 : 19 conteste que l'adjectif déterminé du slave et *v.bulg.* vienne de la suffixation de *yo-s, le relatif i.e. Selon lui, il faut plutôt y voir, à l'instar du got. *sa-ei* (*a.p.52*) un pronom démonstr. ou anaphorique (cf. le *v.bulg.* *jego-že, ji-že*)

Wisseman 1957 croit que le terme "adjectif défini" est une interprétation trop restreinte : il préfère parler d'un adjectif recevant une détermination. Son argumentation se base sur la traduction du grec. Souvent l'adjectif gr. sans article est traduit en baltique (lith.) par l'adjectif pourvu de l'article, p.ex. : gr. : έσωδεν δε είσιν λύκοι ἀπτήγες
lit. : viduje yra plēsrie-ji vilkai (*-ji est la marque du défini ou déterminé)
fr. : au dedans ce sont des loups rapaces

Le grec et le fr. traduisent par un indéfini là où le lit. utilise la forme de l'adjectif déterminé.

En fait Wisseman reprend un article de Gamillscheg 1936 : 329 où cet auteur montre la double jonction de l'article grec (cf. ici p.22) : "articulus, ἄρθρον : 1) article défini (Artikel) 2) Gelenkpartikel, particule articulaire, faisant l'articulation entre un déterminé et un déterminant. Gamillscheg parle de "Verbindung von Substantiven und attributiver Ergänzung", liaison de substantifs complétés par un attribut. Il pense retrouver ce même emploi articulaire

* Nous distinguerons plus tard "défini" et "déterminé" cf. p. 107.

en latin porcus ille silvaticus , (un, le, du) porc sauvage.

en roumain porcul cel sălbatic , " " " "

La liaison se fait aussi sans particule ; porcus silvaticus , porcul sălbatic.

La différence selon Gamillscheg est que ille et cel "macht das Adjektiv silvaticus psychisch selbständige" reni l'adjectif psychologiquement indépendant.

Il cherche donc à trouver un sens à ce support de détermination.

Nous dirions plutôt que le substantif ou le premier terme auquel on ajoute la particule, demande à être complété par une détermination.

Pour un phénomène analogue en berbère cf. Galand 1974 : 215-224 traitant des supports de détermination en touareg et Reesink 1973 : 71 abordant une particule du défini en kabyle, qui introduit en même temps une détermination.

*Wisseman explique donc ainsi que -ji dans l'exemple lithuanien cité (plés-
rie-ji vilkai) est un "Gelenkpartikel", une particule de jointure, de liaison.*

Un autre exemple traduit du grec : ix jis duotu gyro- jo vandeus (en gr. ὅδωρ ζών) il te donnerait de l'eau vive.

Ici jo, selon l'auteur, sépare deux notions et insiste sur la "psychische Selbständigkeit der beiden Begriffe", l'autonomie psychologique des deux notions.

Le vieux bulgare, par contre, a dans cet exemple une forme indéfinie: vodo živq, vive eau, de l'eau vive. L'emploi de la forme définie en v.bulg. existe mais signifie un emploi anaphorique : vodo-ji živq, vive-la(cette) eau, cette eau vive. Pour Wisseman 1957 la fonction de Gelenkpartikel a évolué en v.bulg. en fonction anaphorique : ceci est contraire à notre théorie générale, qui pose une évolution en sens inverse : démonstratif éloigné, anaphorique, support de détermination (=Gelenkpartikel). Les emplois de la forme définie de l'adjectif dans le vocatif (ou dans le prédicat) sont pour Wisseman des survivances du Gelenkpartikel : p.ex. gr. πονηρε λουλε, v.bulg. zulu-ji rabe, lit. netkus-is tarne, mauvais serviteur ! gr. μη φοβου, το μικρον πολυνικον, v.bulg. ne boite se malo-je stado, lit. .nebijok, mazas-is bury, ne crains pas, petit troupeau.

L'adjectif seul, en v.bulg.* et en lit., peut s'employer à la forme définie ou indéfinie. La suffixation d'un élément pronominal à l'adjectif jait donc autre chose que substantiver l'adjectif, puisque ce dernier n'en a pas besoin pour se trouver seul. C'est pour cela que Wisseman parle dans ce cas de "Er-ganzungsbedürftigkeit des Adjektive durch auf ein ganz bestimmtes Substantiv hin zu weisen", un besoin de l'adjectif d'être achevé par un renvoi à un substantif défini.

Cet adjectif seul, à la forme définie, a souvent en v.bulg. le sens d'une reprise anaphorique : Wisseman dira donc que l'évolution s'est faite plus vite en v.bulg. qu'en lith. Ce qui reste primaire pour lui et ici nous pouvons le suivre - est la fonction articulaire : dobrú-ji člověkъ, bon-le homme, l'homme bon, dans l'ordre suivant habituel (cf. p. 34 en bas) : adjectif -pronom-substantif.

Pour Schwyzer 1936 : 151 le suffixe je dans l'ex. vino novo-je, vin nouveau-le, est d'abord un démonstr., qui a pris le sens d'un relatif.

Heinrichs 1954 voit, comme Windisch, dans le suffixe un pronom : gerasis (geras-jis), vyras, vieux-lui homme, le vieil homme.

CONCLUSION

L'origine de la flexion spéciale de l'adjectif en slave et baltique est claire : c'est un juxtaposé de la forme jnée normalement et du relatif-articlé au sens de Benvéniste 1966. Par le biais de l'anaphorique enclitique, l'adjectif devient support de détermination et a souvent, mais pas nécessairement, un sens défini. Ce même anaphorique, renforcé par -že est devenu relatif. La ressemblance de flexion avec les démonstratifs, la suppléance que fournissent onū et tū pour compléter le nominatif et les formes emphatiques montrent une fois de plus le lien étroit entre démonstratif d'éloignement, anaphorique et relatif.

* Le bulg. moderne a développé un article postposé (-t) pour le nom, alors que le russe moderne a continué l'ancien slave.

Il n'y a donc pas deux emplois ou deux origines différentes pour -je- (že), comme le dit Meillet-Vaillant 1965 : 437. La comparaison avec le yo iranien est donc tout à fait justifiée, mais ce n'est pas "le seul dialecte i.e." où on trouve cet emploi particulier du thème *yo. D'ailleurs le relatif iranien ne se met pas toujours au même cas que le substantif, comme l'affirme Meillet-Vaillant 1965 : 446. Nous reviendrons sur les problèmes d'accord plus loin.

Le v.sl., comme le latin et le berbère, n'a pas de morphème pour marquer le caractère défini ou indéfini du nominal : *vilkai* (lit.), *lupi* (lat.), *uššanən* (berb, k.) peut être traduit par : loups, des loups, les loups. Nous appellerons ceci (cf. p.II0) une détermination au niveau compréhensionnel, c.à.d. au niveau des choix notionnels. Ceci s'oppose à une détermination au niveau extensionnel dans les langues à article : ici la détermination se fait au niveau du discours, de la situation. Beaucoup de langues évoluent d'une détermination compréhensionnelle à une détermination extensionnelle : le slave a eu l'occasion avec le relatif-article, suffisamment fixé au seul adjectif : l'extension n'a pas été poussée jusqu'au système nominal. Le relatif-article a été incorporé à l'adjectif, ce qui a produit une déclinaison adjectivale spéciale.

3.

INTERROGATIF ET INDEFINI

A plusieurs reprises nous avons remarqué que la racine de l'interrogatif est la même que celle de l'indefini : quels sont les rapports entre les deux ? Frei 1940 a essayé d'y répondre et nous résumons d'abord son exposé avant de donner notre point de vue.

Frei fait le tour de nombreux auteurs. Certains admettent la priorité de l'indefini sur l'interrogatif : Hirt 1921, Meillet 1922 : 19-20, 1934 : 371, Meillet-Vendryès 1927, § 852, Retzschner 1912 : 518-19, Wegener 1855 : 76. D'autres optent pour une évolution de l'interrogatif en indefini : Frei lui-même, Gardiner 1933 : 307-8, Hofmann 1928 : 645, Leumann 1928 : 288 et Meunier 1875 : 246-60.

Après quoi Frei constate que la linguistique historique n'a pas les moyens d'en sortir et propose de transformer ce problème de linguistique historique en problème de linguistique synchronique ou statique, en prenant comme point de départ le fonctionnement des interrogatifs et indefinis dans de nombreuses langues actuelles. Il découvre alors que l'indefini est toujours formé à partir de l'interrogatif, soit

- 1) par un élément rajouté, dont le sens peut être multiple p.ex. fr. qui que ce soit, n'importe qui, angl. whosoever, néerl. wie dan ook, lat. quisque, got. hva zuh... .
- 2) soit par la répétition de l'interrogatif : lat. quisquis, chinois, malais, partout où;
- 3) soit par un changement de ton ou absence d'intonation interrogative.*

Ce sont trois procédés que Frei appelle des signes de "transposition" qui permettent le passage, sur le plan synchronique, de l'interrogatif à l'indefini.

Nous pensons que cette théorie serait tout à fait valable s'il n'y avait que le premier signe de transposition. Les deux autres procédés infirment la

* Brugmann dérive l'indefini comme une forme inaccentuée de l'interrogatif accentué.

théorie car cela revient à une petition de principe. Le troisième signe reste délicat à interpréter surtout quand il s'agit de langues mortes ou mal attestées dans le passé.

En sémitique la question n'est pas aussi tranchée que ne laissent parfois croire Blake 1912 : 182 et Brockelmann 1908 : 328, 1913 : 81, 1961 : 76 sq., 370 sq.

" In Assyrian and abyssinian languages, very rarely in Ethiopic, the indefinite idea of some, any may be expressed by pronominal adjectives, identical with* or derived from the interrogatives" (Blake op.cit.).

En berbère aussi il y a parfois identité entre l'interrogatif et l'indéfini, cf. *wi*, quiconque, qui? ay ce qui, quoi? (hab.), mais ici l'indéfini semble prioritaire. (cf. p. 326)

Pour le latin cf. 1.3.2. p.25-28.

Sur les rapports entre indéfini, interrogatif et relatif en angl. cf. p.

D'autres comme Prokosch 1938 : 277-78 pensent que l'indéfini et l'interrogatif sont toujours allés de pair sans que l'on puisse décider de la priorité de l'un sur l'autre : il donne un exemple de l'allemand : was brennt da ? (qu'est-ce qui brûle ?) Da brennt was, il y a quelque chose qui brûle.

* C'est nous qui soulignons.

4. LA SYNTHESE DE BENVENISTE

4.I. Dans l'étude magistrale que Benveniste I966 : 208-22 a consacrée à la phrase relative comme exemple de typologie structurale, il constate qu'un morphème caractérisant la forme nominale définie, que ce soit un suffixe ou un article défini, un démonstratif ou un autre déterminant, peut être transféré à une forme verbale, qui ainsi se substantivise. Cela est particulièrement clair pour le grec, le védique et l'avestique où *ya introduit une détermination soit nominale soit verbale. De même en slave et baltique *yo a une fonction déterminante (nominale) dans l'adjectif déterminé, une fonction relative (verbale) dans la forme du relatif i-ze. Benveniste conclut donc que le déterminant du nom ou de l'adjectif est aussi déterminant de phrase (=relatif) : le même morphème a une double fonction, même si les langues i.e. ont parfois favorisé un peu plus le développement des seuls déterminants nominaux. Quelle que soit sa nature de rattachement à l'antécédent (pronome, particule...), la phrase relative se comporte comme "un adjectif syntaxique" déterminé, de même que le pronom relatif joue le rôle "d'un article syntaxique déterminatif". (o.c. I22).

Le bien fondé de cette synthèse a été abondamment illustré et détaillé par les pages précédentes. Dans ce qui suit nous nous posons seulement

4.2 quelques questions à propos de cette théorie.

- si le relatif a été d'abord un déterminant nominal, comment expliquer qu'en skr. on ne trouve point cet emploi pour ya: son seul emploi est substantival ou absolu: ya...ta..., celui qui..., celui-là...
- en gr. ὅς, au sens d'un relatif s.str., est très ancien et existe chez Homère en même temps que le démonstratif. C'est ce dernier qui a le double rôle de déterminant nominal et de pronom articulaire p.ex. ὁ ἀνὴρ ὁ ἄγαρος, cet homme celui bon, cet homme bien; le premier ὅς est le démonstratif, devenant plus tard article, le deuxième ὅς est un support de détermination (cf. p. 20-22). Par contre

ōs peut bien déterminer un nominal (fonction déterminative) et une forme verbale (fonction relative) mais ne joue jamais le rôle de connectif, comme le deuxième ō dans l'exemple cité. Là où en avestique ya inclut dans sa fonction de déterminatif aussi celle de support de détermination, le gr. réserve une partie de cette tâche au démonstratif et non pas au relatif ōs, qui, lui, a d'autres tâches articulaires, comme le montre Benvéniste o.c. 217.

Quant au problème d'accord : nous n'admettons pas le parallélisme entre le relatif dans le syntagme verbal et dans le syntagme nominal, tel que Benvéniste le propose. "Si on trouve naturel, que dans la séquence $(X^{\rho\gamma}) \tau\bar{v}^{\mu\bar{v}} k\bar{a}\tau^{\delta\alpha\tau}$ $\tau\bar{v}^{\mu\bar{v}}, \bar{o}s^{\beta} \kappa\bar{e} \theta\bar{a}v^{\gamma} \bar{g}^{\epsilon} \bar{v}$ (.d'enterrer celui qui mourra¹⁾) ..(proposition verbale) le relatif ōs soit au nominatif, il faut admettre comme également régulier que dans ōs $k^{\delta} \pi^{\iota} \delta e v^{\gamma} \dots$, celui du besoin, le nécessaire,.., (syntagme nominal) le pronom relatif reste au nominatif, quel que soit le cas de l'antécédent" (o. cit. 217). Ce qu'il y a de parallèle dans les deux emplois de ōs, est sa fonction articulaire : ōs est suivi d'une détermination, soit nominale soit verbale. Mais dans la proposition verbale le nominatif s'explique car ōs est sujet du verbe dans la phrase relative, tandis que dans le syntagme nominal il importe de distinguer entre relatif=déterminatif, qui s'accorde en cas avec le nom et relatif=articulant, connectif ou support, dans quel cas il n'y a pas nécessairement accord en cas : cette absence d'accord existe aussi en védique : agnim (acc.) yo (nom.) vasuh, Agni (acc), le (nom.) bon. Pour Seiler 1960 le manque d'accord est justement un des indices de la catégorie appositive, alors que l'accord montre l'appartenance à la catégorie attributive (cf. p6, 7 et 15 sq.). Et ce manque d'accord n'est pas plus ancien que l'accord comme nous avons déjà montré : il n'y a donc pas "normalisation secondaire" comme le voudrait Benvéniste o.c. 217.

Ces problèmes d'accord (ou de rection) reviendront en germanique.

Voyons d'un peu plus près ce qui se passe en avestique, selon Seiler 1960.

1) C'est nous qui traduisons.

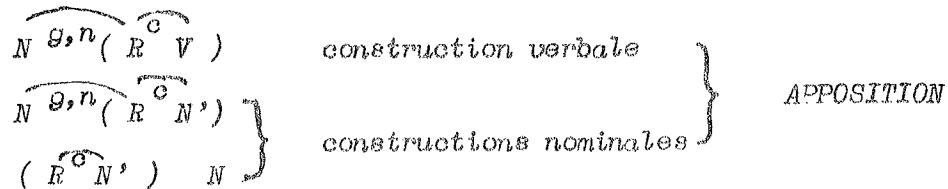
4.3.

L'ACCORD^{*} EN AVESTIQUE

Nous venons de voir que le relatif avait dans plusieurs langues i.e. un double statut : déterminatif nominal et relatif s.str. L'absence ou la présence d'accord en cas pose le problème de la fonction syntaxique et (ou) sémantique de cette différence et l'ancienneté de l'une ou de l'autre construction.

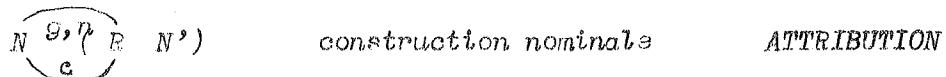
Pour la terminologie et l'abréviation des termes cf. p. I4 en bas.

Voici, schématisés, les constructions où il y a manque d'accord en cas, en avestique, entre R(relatif) et N(nukleus) :



Par contre il y a accord

entre R et N :



Notons tout de suite que le manque d'accord se trouve aussi bien dans les constructions verbales que nominales : il est cependant plus significatif dans les constructions nominales puisque l'on trouve l'accord dans la construction nominale attributive : ainsi les deux constructions s'opposent :

- 1) mithrem yim vouru gaoyaotim, $\overbrace{N}^{\theta,n} \overbrace{R}^C N'$ construction attributive
den Vertrag, den mit weiten Triften; le contrat aux larges prairies.
- 2) mithrem yo vouru gaoyaotis, $N \overbrace{R}^C N'$ construction appositive
den Vertrag, der mit weiten Triften
- 3) yo yimo xsaepto, le Yama brillant; $R^C N' \quad N$ construction appositive

Les deux premiers exemples rendent donc impossible la théorie de normalisation de l'accord, proposée par l'environnement. Nous avons déjà vu la solution de

* Le terme "accord", au sens large, comprend également la réction, en cas de verbe.

Seiler (p.45, 46). Dans le premier exemple, $N^{\circ} (R N')$, mithrem yim..., on peut se demander quels rapports existent entre $R(yim)$ et N' (gaoyaoitim). Que R soit yim comme en 1) ou yo(nom.) comme en 2), il s'agit toujours d'un déterminatif. Mais déterminatif de quoi ? De N ou de N' ? Si c'est de N' , nous nous trouvons devant la fonction articulaire de R , ce qui est plus qu'un pronom article ou déterminatif pur. Ce dernier pourrait être caractérisé comme mono-polaire, c.a.i. $R \Rightarrow$ ou $\leftarrow R$, tandis que la fonction articulaire est toujours bi-polaire, c.a.d. $\leftarrow R \rightarrow$. Un autre terme serait pronom d'appui ou "support de détermination" (Galand 1974 : 205), encore faudrait-il préciser les rapports syntaxiques entre R et N (présence ou absence d'accord en cas) ou entre le support et ce qu'il reprend. Le problème de l'accord reste donc posé.

Nous terminons sur

4.4 quelques rapprochements entre questique et berbère

L'accord en questique reste restreint à trois cas : le nom., acc. instr. En cas d'absence d'accord entre R et N , R peut être à l'instrumental. Cet instrumental (cf. Jakobson 1936 : 267) contient l'idée de neutre et de collectivité, comme l'a montré Seiler 1974. La traduction de cet instrumental se laisse paraphraser par "ce qui contient, ce qui implique, ce qui comporte, ce qui va avec, ce qui se trouve dans une situation" etc. On ne peut s'empêcher de penser ici à la préposition berbère *s* qui a, le neutre excepté, les mêmes significations de collectivité et d'instrumentalité p.ex. (cf. aussi p.287-88) :

- yəgzem s elmus, il coupa avec un couteau (instrument)
- tella s tadist, elle se trouve avec un ventre, elle est enceinte (ambiance)
- nek'ni s yergazən, nous autres hommes (collectivité)
- wi s tlata, celui qui va avec, qui implique* trois, le troisième (cf b)

Ceci est d'autant plus intéressant que l'instrumental en questique est

* C'est donc une autre explication du nombre numéral que celle donnée par A. Bassat HAL 1969 : 29, celui au moyen duquel) trois (est complet).

est appelée également "Nennfunktion" (cf. Seiler 1960 : 143 - 56), fonction d'appelation ou fonction explicative, explicitante.

En i.e. ancien, comme encore en latin et grec, et en sémitique le verbe contient nécessairement à la 3^e personne un sujet formel incornoré. Mais ce sujet a besoin d'être précisé, explicité : ceci est fait par l'instrumental en avestique, par le cas ou complément explicatif (= complément reprenant cf.p.) en berbère. On peut donc faire la comparaison suivante :

avestique : verbe (sujet formel inclus) nom (instrumental)

berbère : verbe " " " " " nom (cas explicatif ou reprenant) cf.p.166

Par ailleurs le cas explicatif en berbère a d'autres emplois assez proches des exemples c) et d) p.ex. at wədrar, ceux c.a.d. montagne, ceux (de)la montagne;

sin yərgazən, deux c.a.d. hommes, deux hommes;

Notons enfin que l'instrumental (russe) (cf. Jakobson o.c.) est considéré comme un cas périphérique par rapport au nom et acc. : le cas explicatif ou reprenant, et le complément déterminatif, en berbère, sont aussi des fonctions secondaires.

LE GERMANIQUE

Après avoir vu quelques aspects de la détermination en indo-iranien, grec, latin, slave et Baltique, il nous reste à entrer plus en détail dans quelques langues germaniques.

Le tableau du germanique varie selon les auteurs, surtout dans les divisions et sousdivisions du Westique (germanique de l'ouest) : ici les répartitions géographiques et historiques ne sont pas toujours les mêmes.

Le tableau de base qui suit est basé sur Mossé 1955, I : 22 et Braune 1964 :

7-9.

Le germanique peut se diviser en

1) ostique : la bible gotique de Wulfila (4^e siècle)

2) nordique : - les inscriptions runiques (3^e - 5^e siècle)

- le nordique de l'est (suédois, danois)

- le nordique de l'ouest (norvégien, islandais)

- le vieux norrois : 1150 - 1350

} 9^e siècle

3) westique :

{ le v. angl. (6^e s. - 1066), le moyen angl. (± 1100 - 1450), l'anglais moderne
le frison

{ le vieux bas francique, le m. bas francique, le néerlandais.

{ le vieux saxon, le moyen bas allemand, le Plattdeutsch,

le vieil haut allemand (700-1050), le m. bas all. (1050-1500), l'all. moderne.

Les traits les plus importants que toutes ces langues germaniques ont en commun sont : accent d'intensité, finale de mot, adjetif à 2 flexions, prétérit des verbes jaibles, vocabulaire (cf. Mossé 1955 : 23).

Nous traiterons de la phrase relative en gotique (chap. 5), v. angl. (chap. 6), v. et m. angl. (chap. 7) et en anglais moderne (chap. 8).

5.

LE GERMANIQUE DE L'EST : LE GOTIQUE5.I. Morphologie et emplois du démonstratif cf. Mossé, M.G. p.102-3 :

s t n g u l i e r			p l u r t e l		
masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom.	sa	sō	thata	thai	thōs
acc.	thana	thō	thata	thans	thōs
gén.	this	thizōs	this	thize	thizō
dat.	thamma	thizai	thamma	thaim	thaim
instr.	-	-	the		

N.B. Pour la différence entre les formes en s- et t- cf. Heller 1956 : 7-8

Le sens de ce pronom démonstratif est ce, celui-là, mais il peut prendre la valeur de l'article défini "le" (cf. ὅ en grec, p.20 sq.) ou celle d'un anaphorique : d'où la traduction de Mossé (o.c.) celui-ci.

Un démonstratif dérivé de sa est sah, issu de *sa + uh : celui-ci. Ce sah garde toujours sa force déictique et ne devient jamais article défini comme sa. La particule uh est à relier à la racine i.e. déictique √ k (ou √ kʷ?).

Mossé M.G. § 256, p.192-93 donne deux exemples, un avec sa, l'autre avec sah pour montrer comment les propositions subordonnées sont sorties peu à peu des phrases juxtaposées ou coordonnées.

sa : Jn 18,13 : gatauhun ina du Annin frumist sa was auk swaihra Kajafin

ils le menèrent d'abord chez Anne celui-ci était le beau-père de Catphe.

sah : Lc 7,15-16 : ains thize gewandida sik... sah was Samareitis

un d'eux revint . . . il (c')était un Sanaritain.

Alors que le grec et le latin ont plusieurs séries de démonstratifs (οὗτος, οὐτος, αὗτος, hic, iste, ille,), le got. n'a qu'une série, qui englobe et réunit ces différentes valeurs.

5.2. Le pronom personnel en gotique

s i n g u l i e r			p l u r i e l		
masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom.	is	si	ita	eis	(ijos)
gén.	is	izōs	is	ize	izo
dat.	imma	izai	imma	im	im
acc.	ina	ija	it	ins	(ijos) (ija)

Ce pronom personnel is, si , ita (cf. lat. is, ea, id p.10) sert souvent à traduire les pronoms grecs οὗτος et ὅδε p.ex. :

Mc. I, 7 λυγαὶ τὸν ἵματα τῶν ὑπόδημάτων οὗτον

.. antbindan skandareith skōhe is

.. (pour) délier les courroies des sandales de lui (ses sandales)

οἵδε οἱ δέ ωπῖτεν

ith eis thahaidēdun , mais eux se taisaient.

N.B. Le got. connaît encore, contrairement au v.a. et v.all. un pronom réfléchi : seina, sis, sik, distinct de is p.ex.

Mt. 8,22 : ἀφεσ τοὺς νεκροὺς ὁραῖς τοὺς ἴαυτων νεκροὺς

lēt thanz dauthans filhan seinans dauthans

laisse les morts enterrer (les) leurs morts (leurs=d'eux-mêmes)

5.3 Origine et évolution du démonstratif

Selon Windisch 1869 le démonstr. sa so that(-a), n'est qu'une des formes de la racine i.e. √ *ta (pour nous √ *so, sa tod cf p.II), racine à valeur déictique, qui aurait perdu partout, sauf en gotique, sa force de "deixis" (=dé-monstration) pour ne garder qu'une valeur anaphorique. Comme exemple et argument il affirme qu'en gr. homérique on n'a jamais *τοι εἰλέγε, il dit cela, mais ταῦτα εἰλέγε.

Nous avons parlé du démonstr.grec aux pages 8,9,20-22, 44-45; en plus,

nous avons déjà fait remarquer qu'à l'intérieur de chaque langue les pronoms forment un système. Si donc il y a plusieurs séries, comme en grec, chaque série se spécialise. Même si phonétiquement il y a un lien entre / ta et le skr. sa, sâ, tad, le gr. ὅ το et le got. sa, so, that(-a), cela ne dit rien ni sur la fonction ni sur le sens de cette même racine dans les autres langues.

Il est vrai que souvent une des séries, indiquant l'éloignement, faiblit pour ne garder qu'une valeur anaphorique : mais l'évolution est graduelle et les deux valeurs peuvent être présentes, surtout quand il n'y a qu'une série, p.ex. : Mc 9,7: sa ist sunus meins sa liuba

celui-ci est fils de moi le bien-aimé, celui-ci est mon fils bien-aimé.
Le premier sa traduit le οὐτος du gr. et la force démonstrative reste présente (ce-lui-ci). Le deuxième sa n'est plus une "première connaissance, πρώτη gnōsis" (cf. p.8) mais indique une reprise.

5.4. Particules en gotique : sens, emplois, origine.

Les particules que le got. utilisera dans les subordonnées relatives sont : thei, sei,izei et surtout ei, prononcé ī, ce dernier la plupart du temps précédé du démonstr. sa; on a donc sa-ei, so-ei, that-ei.

Cette particule, ancien locatif du thème pronominal cf. Neckel I900, a dû avoir une valeur d'insistance et une valeur copulative (cf. p.29 et Gonda I954a). Voici un exemple net de cette valeur d'insistance :

Cor. I5, I: aththan kannja izwis, brothrjus, that ei aiwaggeli that ei merida izwis
je rappelle à vous, frères, justement cet évangile que je vous ai annoncé.

anglais : that very gospel

Cette valeur d'insistance ne s'oppose pas à une valeur copulative comme le montre, dans l'exemple précédent, le deuxième that ei.

that ei aiwaggeli that ei merida izwis, cet évangile celui (que) je vous ai annoncé

Cette valeur anaphorique se trouve encore en :

Eph. 5,6 : ni manna izwis usluto lausaim waurdam thairh tho-ei

que personne ne vous abuse par de vaines paroles par celles-ci (par quoi...)

La particule peut aussi annoncer (fléchage avant) : Gonda l'appellerait (1954)

"an annunciatory includer" et Klinghardt 1877 y voit une valeur épexégétique :

ce sont tous les emplois de sa + ei qui introduisent une citation ou constatation:

Mc 16,4 : jah insaihwandeins gaumidedun thamm-ei afwalwiths ist sa stains

puis en regardant elles virent ceci(:)avait été roulée de côté la pierre.

Tit. I,5 : in thizos-ei wahtais bilaith thus in Kretai, in this-ei : ...

pour ceux-ci je t'ai laissé en Crète , pour ceci : ...

La valeur copulative fonctionne donc soit en arrière, soit en avant.

Parfois la valeur de ei est moins nette :

Jn 16,17: leitil ei ni saihwith mik jah aftra leitil jah gasaihwith mik
un peu vous ne me verrez pas, puis un peu vous me verrez.

Mossé voit ici le sens de et : un peu et vous ne me verrez pas...

D'autres exemples montrent ei avec une valeur de conjonction :

thana dag ei, le jour où... ; thar ei, là où...

Rom. 9,20: thu hwas is ei andvaurdjais gutha

toi qui es-tu que tu répondes à Dieu

Jn 16,2: qimith kweila ei sahvazuh iz-ei, vient le moment où quiconque

Toutes les citations sont introduites par ei ou that-ei :

Jn 14,28: hausideduth ei ik qath izwis..

vous avez entendu que je vous ai dit..

Gal. I,23 : ...that ei, ... (dire) que... cf.gr. lat.quia.

Lc. 2,10: spillo izwis faheid mikila sei wairthith allai managein that-ei gebaurans
ist, je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple : qu'il (vous)
est né. .

Dans ces derniers exemples et de nombreux autres que cite Autenrieth 1893 *ei* apparaît comme un morphème de syndèse, un copulatif ou conjonction liant deux propositions. Selon Mossé M.G.p.193 cet emploi de *ei* seul a été antérieur à celui de *sa-ei*.

L'origine locative de la particule (Neckel 1900, Johansen 1935 : 187-9) est confirmée par une comparaison avec d'autres langues germaniques : le vieux norrois connaît les particules *er, es*¹⁾, le *v.h.all.thær, the*, le frison *ther*.

Dans plusieurs langues modernes occidentales (fr., angl., all., néerl.,) on utilise une construction locative (*il y a, there is, es gibt, eris*) avec une certaine valeur déterminative au sens large au niveau de l'assertion : cette construction donne une situationalisation minimale, grâce à laquelle un terme indéfini peut commencer une phrase. Dans les opérations nécessaires à l'assertion c'est une des valeurs que Culicoli attribue au métalopérateur \in (Cours de linguistique générale, Institut de Charles V, Paris VII, 1972).

Neckel (1900) dit qu'en got. les particules permettent de construire des "verbale Adnominalbestimmungen", des déterminations verbales adnominales.

5.5. Démonstratif ou relatif ? Parataxe ou hypotaxe ?

Ces deux problèmes sont liés : s'il s'agit d'un démonstratif, on reste dans la parataxe; s'il s'agit d'un vrai relatif, on a affaire à l'hypotaxe.

Parfois la présence de l'accord permet de trancher :

R.II,22 : ana thaim (dat.) thai-*ei* (nom.) gadrusun
pour ceux qui sont tombés.

Le premier pronom est régi par la préposition (*ana thaim*) et le second (*thai-ei*) est sujet de la subordonnée. Ici on peut donc parler de relatif et d'hypotaxe. Mais ceci n'est pas la construction la plus ancienne . cf' Mossé, M.G.p.194.

Lorsque *sa-ei* n'est pas précédé d'un démonstratif, il est soit au cas demandé

1) *es* est peut-être à dériver du got. *is*

par le verbe de la principale, soit au cas exigé par le verbe de la subordonnée, si on peut parler de "principale" et "subordonnée". Prenons p.ex.

Col 15, I2 : hwa wileith ei taujau thamm-ei qithith thiudan Iudaie ?

que voulez-vous que je jasse à celui (que) vous appelez roi des juifs ?
On aurait pu avoir thamma (dat.) than-ei (acc), à celui que...mais, en fait, le démonstratif n'apparaît qu'une fois (thamm-ei) et fait partie de la première proposition. Certains auteurs comme Gabelentz-Loëbe 1846 y voient une absorption ou disparition de than.

Curme 19II : 344 parle d'une construction d'asyndète, puisque pour lui thamm-ei fait partie de la première proposition et que le relatif n'est pas exprimé. Il ne mentionne pas la présence (ou le déplacement) de la particule ei.

La plupart des savants allemands tirent thamm-ei dans la première proposition mais le considèrent quand même comme un relatif : la différence de cas (datif au lieu d'accusatif) est expliquée par la théorie de "l'attractio". Est-ce par référence à la grammaire latine¹⁾? En tout cas ils parlent d'une pronomination subordonnée et donc d'hypotaxe.

On peut se demander si la théorie de l'attractio ne met pas la charrue avant les boeufs ; en d'autres mots, quelle est la construction la première ou la plus ancienne, celle avec double démonstratif et accord régulier (thamma than-ei, ou celle au démonstr. unique et accord irrégulier, à régulariser par l'attraction ? Les deux procédés existent en même temps :

Col. 3, 2: thaim-ei iupa sind frathjeth ni thaim-tho-ei ana arthai sind

ceux (qui) en haut sont cherchez, pas ceux qui sur terre sont;
cherchez les choses d'en haut, pas celles de la terre.

Pour Curme la première proposition, avec thaim-ei, est en asyndète, malgré la présence de la particule de syndète, la deuxième, avec tho-ei, est une relative. cf Curme, 19II et 19I2. Pour les auteurs allemands il s'agit dans les deux cas d'une propo-

1) ou allemande ?

sition relative avec hypotaxe, mais la première seule connaît l'attraction.

Voici encore un autre exemple sans attraction :

Jn 18,9: thanz ei atgaft mis, atta, ni fragistida ize ainummehe
ceux que tu me confias, père, je n'en ai pas perdu un seul.

C'est ainsi que Gabelentz et Loewe 1846 : 265 définissent l'attraction :

"Attraktion entsteht entweder in dem wirklichen Herüberziehen eines Wortes aus dem abhängigen Satze in den Hauptsatz oder in der Assimilation der Construction eines Wortes des Nebensatzes mit der eines Wortes des Hauptsatzes, oder in der Verschlingung eines Wortes des Hauptsatzes durch eines des Nebensatzes, welches dann die Construction des verschlungenes annimt".

L'Attraction consiste soit en l'extraction effective d'un mot hors de la proposition subordonnée pour le tirer dans la proposition principale, soit en l'assimilation de la construction d'un mot de la subordonnée à celle de la principale, ou encore en l'absorption d'un mot de la principale par un mot de la subordonnée, qui adopte alors la construction de ce qui a été absorbé.*

Les auteurs partent donc d'une division présumée en principale et subordonnée. Dans cette dernière un mot, présent résolument ou jugé présent virtuellement, est déplacé dans la principale par une sorte de transformation. La théorie de l'attraction est déjà une interprétation et un choix quant à l'option sur la génèse de la phrase relative.

Voici encore deux exemples où le relatif a (les attractionnistes diraient "prend") un accord régi par un mot de la principale :

Lc 2,20: hazidedun guth in allaize^c thiz-ei gahausidedun (et non pas *tho-ei acc
ils louaient Dieu pour tout ceci (qu') ils entendaient (gr. ἐπὶ τῷ αὐτῷ οἷς)

Mc.6,22: bidei mik thiswizuh thei jah giba thus

demande-moi ce que tu veux (all. bitte mich wessen du willst)

Il est à noter que le got. n'est pas seul à utiliser une particule dans

* C'est nous qui traduisons.

les constructions subordonnées : le v.norrois (*er, es*) et le v.ang. (*the*) en font autant. En got. cependant la particule est obligatoire, en v.ang. elle peut ne pas paraître.

Le problème central dans tous ces exemples reste l'analyse du lien syntaxique entre le relatif (ou démonstr.) et la proposition qui précède. Est-ce de la parataxe ou de l'hypotaxe ? Mossé, M.G. p. 192, § 256 dit : "Les phrases subordonnées sont sorties peu à peu des phrases juxtaposées ou coordonnées". Nous verrons plus tard que juxtaposition n'équivaut pas forcément coordination. Beaucoup dépend de l'interprétation que l'on donne à *ei* : tant qu'on n'y voie pas un morphème de syndèse, on peut continuer, avec Curme, à parler d'asyndète, et, avec Mossé, du stade de pré-subordination, où tout était encore parataxe et juxtaposition. Ceci semble confirmé par l'emploi des pronoms *sa* et *sah* suivis de *ei*.

Reste la question de la forme la plus ancienne ou du sens de l'évolution : 1) y a-t-il eu d'abord deux démonstratifs, dont le second est pourvu de -*ei*, étant une sorte de reprise du premier ou 2) n'y avait-il d'abord qu'un seul démonstr., appartenant à la première proposition et entrant graduellement, par le biais de la particule, dans ce qui deviendra la subordonnée ? Les cas d'attraction ne seraient que des survivances de la première étape de 2).

Malheureusement nous ne disposons pas de données sur la ponctuation des vieux manuscrits ou l'intonation des propositions en question.

Pour ajouter à notre confusion, la bible de Wulfila, seule source du got., connaît les deux constructions.

L'argument du calque sur le grec pour expliquer l'attraction a été rejeté par Curme 1911 à cause d'un manque de correspondances entre les exemples dans les deux langues.

La racine interrogative *hwas* a fourni, comme en lat. et ailleurs, les moyens

de renouveler le relatif: *hwileiks* (litt. de quel aspect), lequel (cf. all. *welcher*). Mais il y avait aussi d'autres façons de remplacer *sa-ei*: *sahetsveh*, comment, ainsi que les particules *thei*, *sei*, *izei*.

5.6. CONCLUSION

L'emploi substantival du pronom démonstratif, qui a en même temps une valeur déictique et anaphorique, conjointement ou non avec la particule d'origine locative *ei* à valeur copulative et d'insistance, a permis au got. de relier deux phrases, soit I parce que le démonstr. se met en apposition à un nom, en s'accordant en cas a) directement suivi de *ei* et de la 2e proposition ou b) directement suivi d'un 2e démonstr., lui-même suivi de *-ei*, soit II parce que le démonstr., par sa seule force anaphorique ou annonciatrice suffit pour faire ce lien.

Y a-t-il eu contraction ou télescopage de deux démonstr. en un seul (Ia) ou reprise du premier démonstr. par un second (Ib) ? Les exemples consultés ne permettent pas de trancher. Même si on peut appeler *ei* un morphème de synthèse (et donc *sa-ei* un relatif), il reste difficile, en dehors des propositions introduites par prépositions, de dire à quelle proposition appartient le démonstr. ou le relatif. Dans l'exemple suivant divers emplois de *ei* et du démonstr. sont illustrés : Cor. I 5, I :

aththan kannja izwis, brothrjus, that-ei aiwaggeli that-ei merida izwis,
mais je rappelle à vous, frères, ce même évangile que je vous ai annoncé,
that-uh jah andnemuth in thamm-ei jah standith thairh that-ei jah ganisith
que vous avez reçu, dans lequel vous tenez debout, par lequel vous êtes guéris.
Dans les phrases débutant par *sa-ei*, celui qui... la difficulté reste :

sa-ei sandida mik mith mis ist

who sent me, with me is ; celui qui m'a envoyé, est avec moi.

A quelle proposition appartient *sa-ei*? Ce problème restera dans tous les traités

sur les phrases relatives de "espensen, M. E.G., III, 2^e vol. § 3, jusqu'aux transformationnistes, qui recourent à un "dummy".

Pour Johansen 1935, qui étudie l'histoire de l'évolution des constructions relatives dans le vieux germanique, le composé relatif était à l'origine un démonstr., placé en apposition à un mot de la principale (cf. notre Ia p. 58), un peu comme l'exemple suivant en anglais moderne : give me the new books those I bought yesterday; donne-moi les nouveaux livres ^{ceux} que j'ai achetés hier (cf. danois, han, der, lui, qui...). Le démonstr. passe ensuite à la principale dans la subordonnée. L'auteur (op.cit.: 182) admet deux périodes pour le v.angl. et le nordique :

1) le (relatif) composé introduit une phrase adjectivale (*adjektivischer Kompositumssatz*)

2) la phrase adjectivale devenant rare, elle est accrochée (*angeknüpft*) au moyen de particules, qui, d'ailleurs, se renouvellent (v.ang. *that*, norr. *sem*, thaer).

En got. l'évolution serait à l'envers : de la phrase à particule on passe à la phrase avec composé. C'est ainsi qu'il résume, à la fin de sa thèse (o.c. 1871), sa pensée sur le got. : "Le got. se distingue des autres dialectes, connus par la priorité absolue de la subordination par relatif composé. On n'emploie la simple particule que pour lier des constructions prépositionnelles et le démonstr. simple que dans les constructions modalles ou temporelles. Le démonstr. est sorti de la principale pour entrer dans la subordonnée où il s'est joint avec la particule pour devenir un relatif proprement dit, aussi bien dans les constructions pronominales qu'adverbiales." (c'est nous qui traduisons).

Cette distribution du démonstr. simple et de la particule ne correspond pas aux exemples donnés (cf. p. 51-53). En plus, il se trouve qu'en got. il n'y a aucune opposition entre le composé et la particule, puisque le composé est un dém. suivi de la particule. Enfin, on peut mettre en doute le présupposé de Johansen, selon lequel les particules sont plus simples et moins lourdes et que donc l'évolution en v.angl. et en norr. est plus normale.

6. LE VIEIL ALLEMAND 800-1050

6.I. Morphologie des pronoms

Le pronom personnel de la 3^e personne : cf Jolivet-Mossé, M. All. Ma. : III-III :

singulier			pluriel		
masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom. ^{ēr}	siu, si	iz	sie	sio	siu
acc. in(an)	sia	iz	sie	sio	siu
gén. (sin)	ir ^o _a	^{ēs, (is)}	iro	iro	iro
dat. im ^u _o	ir ^u _o	im ^u _o	im, in	im, in	in

Le pronom démonstratif :

singulier			pluriel		
m.	f.	n.	m.	f.	n.
nom. dēr	diu	daz	di ^e _a	di ^e _i ^o	diu, dei
acc. dēn	d ^e _i a	daz	di ^e _a	d ^e _i ^o	diu, dei
gén. des	dēra	des	dēro	dēro	dēro
dat. dēm ^u _o	dēr ^u _o	dēm ^u _o	dēm, dēn	dēm, den	dēm, den
instr. diu		diu			

Remarques

- le pronom personnel de la 3^e personne est en réalité un pronom démonstratif que le germanique s'est constitué sur les deux thèmes du démonstratif *i- et *si (op.cit.:III, § 102) cf. lat. is.

- le pronom (simple) dēr est aussi bien employé comme article défini que comme sujet et pronom démonstratif et pronom relatif (o.c.:II3, § 104).

"Petit mot d'un usage très courant, souvent inaccentué, le pronom dēr possède des formes abrégées ou élidées : en v.h.a. une forme dē, di, peut s'employer au MFNsg, F Arg et au NA pl pour les trois genres. Cette même forme dē, di, soit seule, soit

en combinaison avec dēr (dēr de, daz de, diu de) sert de particule relative et peut, à tous les cas, remplacer le pronom relatif dēr." (o.c. II4, cf. Braune 1964 50)

Après ce que nous venons de voir en got. on peut se demander si de, di, sont vraiment les formes abrégées ou élidées de dēr: ils sont typologiquement et fonctionnellement comparables au ei got. et the du v.angl. (cf. infra), c.à.d. une particule de synthèse avec un minimum d'autonomie, pouvant être précédée d'un pronom démonstratif.

- l'instrumental diu, avec cela, se combine avec des prépositions pour former des conjonctions: after diu, après que, in diu, en ce que, mit diu, afin que, diu daz, diu wanta, parceque.

6.2. Emplois du démonstratif-relatif dēr

Les nombreux emplois de der font penser au sa got. (cf. p. 50 sq.) et nous montrent le processus habituel du démonstratif, affaibli en anaphorique (déterminant d'un nominal ou pronom de reprise), prêt à devenir relatif.

Les exemples, tirés de Jolivet-Mosré, gardent les mêmes références.

I 77,2 fundameno .. einemo diuremo meregrioze.. coufta then

ayant trouvé une perle précieuse. . . , il l'acheta

P 253, 1 nach den kom ein herzogin

après elles venait une duchesse.

On a également l'emploi du pronom personnel neutre pour annoncer ou introduire une proposition:

O 1,23 39-40 ni tharf es man beginnan so er sih beginnit belgan eohwergin
on ne doit pas commencer (de ceci) lorsqu'il se met en colère à quelque part
sih gbergan fon sinemo abulge, se cacher pour sa colère.

Comme sa en got., se en v.angl., dēr peut s'employer seul et servir comme relatif, de même que le pr. personnel de la 1^e et 2^e personne.

T 2,9 then tag in themo thesie werdent

le jour où (dans lui) ces choses arriveront.

Wil. I,5 O sponse den ih mit allen chreftan minno

O époux que j'aime de toutes mes forces.

"b. II Cot almahtico du himel enti erda geworahtos

néerl. God almachtig gij (ite)hemel en aarde gewrocht (hebt)

Dieu tout-puissant toi (qui) crées ciel et terre

Le démonstratif est souvent suivi de l'adverbe *dār*, employé comme particule (cf p.54, §.4) et qui peut prendre les formes affaiblies *dar, der* :

T 2,9 minen wortun (dat.) thiu thār gifultu werdent (thiu non.)

néerl. mijn woorden die vervuld worden

mes paroles qui seront accomplies

Les adverbes relatifs à sens locatif peuvent même s'employer seuls sans pron.

N 2,1C buchchālera tār dū gerno inne sāze

néerl. (de)boekenkamer daar(uaar)je gaarne in zat.

la bibliothèque là (où) tu aimais t'asseoir.

Ce relatif adverbial est fréquent en moyen haut allemand :

Iwein 5,89 die ketene dā ez hanget bī

néerl. de ketting waar het aanhangt (néerl. populaire : de ketting daar het...)

la chaîne à laquelle il est suspendu.

N.B. Les complexes indéfinis utilisent la racine *hw-* de l'indéfini-interrogatif :

so hwer so, quiconque (cf. v. angl. swa hwa swa), so hwar so, partout où, so hwaz so, quoi que ce soit

Un dernier exemple où *dār* se présente sous forme de *dā* (cf. p60 en bas et 6I)

K 389,2 die wurme die dā solden in dem grase gān

les serpents qui auraient dû se mouvoir dans l'herbe

Mossé explique cette évolution du démonstratif en relatif ainsi (o.c.:185) :

1) il y a l'emploi corrélatif, au démonstratif:

N 3,30 ter demo dienöt ter ist fullum vri

celui (qui) le sert celui(-li) est vraiment libre.

2) le démonstratif devient anaphorique ou annonce, introduit une proposition:

H 2805-7 durch den palas drate (:, der lühte algemeine

.. vivement à travers le palais (:) celui-ci brillait partout.

Même si ces deux procédés rendent compte de beaucoup d'emplois du démonstratif comme relatif, surtout dans les phrases relatives explicatives et déterminatives (cf. plus loin p.101), ils n'expliquent pas les cas où la phrase relative n'a pas besoin d'un démonstratif :

Mossé en parle d'ailleurs lui-même (o.c.185-86) : " Il arrive également que l'expression du relatif fasse défaut, on dit alors qu'on a à faire au relatif zéro," p.ex. :

O.I.I7,74 the weg sie faran scoltun , le chemin (qu')ils devaient suivre

Ces mêmes constructions se rencontrent dans Parsifal de Wolfram:

398,22-23 mit sehn gewan er kuende erbuwens lands hiez Ascalun

il s'aperçut d'un lieu inhabité (qui) s'appela Ascalon.

483,6 wir gewunn ein wurz, heizt trachonte

nous trouvâmes une plante, (qui) s'appela trachonté.

476,I7-I8 der mochte mich ergetzen niht des maers mir iwer munt vergiht

il ne pouvait pas me distraire de la mauvaise nouvelle (que)votre bouche me raconte

6.3. Accord et attraction

Les problèmes d'accord et d'attraction sont semblables à ceux déjà rencontrés en got. (cf. p.54) : voyons d'abord quelques exemples où l'accord ou cas dépend de la première proposition (antécédent ou verbe) :

Wi 40 allero ubilo (gén.) gihwelih thero (gen) manne giterian megi chacun des maux, quel qu'il soit, qui puissent nuire à l'homme

Parz. I56, I2-I3 dō sagete Parzivāle danc prises(gén)des(gén) erwart sin hant alors il remercia Parcival pour l'honneur lequel sa main avatt acquis.

Parz. 324, 29 gott hüete al der ich lāze hie

que Dieu garde tous ceux (que) je laisse ici

O. I 24, 7 so wer so oub muas eigi, gebe demo ni eigi

quiconque a de la nourriture, qu'il en donne à celui (qui) n'(en) a pas.

A la même époque et dans les mêmes écrits on trouve des exemples où le cas dépend du verbe de la 2e proposition :

O. I I7, 38 mit worton(dat.) then(acc.) er thie altun forasagon zeltun avec paroles que les anciens avaient prédites

Parz. 792, 29-30 mit des grāls insigel hie kumt uns des(gén) wie gerten ie avec (les) sceaux du Gral nous vient ici d'après qui nous désirions si longtemps

L'emploi du démonstratif comme article défini est selon Jolivet-Mossé op.cit.I72, §I67, "très libre et échappe à des règles fixes". Cette liberté reste même lorsqu'un substantif est complété par un autre, ou que le substantif est accompagné d'un adjectif possessif (mīn fater, fater mīn, der mīn fater) ou qualificatif (hvitte scelti, les blancs boucliers)

CONCLUSION

Le parallélisme entre le v.a. et le got. est frappant : le pronom démonstratif, seul (v.a. dēr, got. sa) ou suivi d'une particule (v.a. dē, di, got. ei), peut fonctionner comme relatif. En got. cependant la particule a un nombre d'emplois plus étendus qu'en v.a. Dans les deux langues la particule seule fonctionne également comme morphème de syndèse. Le démonstratif-relatif appartient syntaxiquement soit à la première proposition (quelle que soit l'explication qu'on en donne p.ex. l'attraction) soit à la seconde, dans quel cas l'évolution a abouti à un vrai relatif au s.str. du terme. Le dém. évoluera plus tard en article défini. On trouve donc ainsi la même tendance qu'en indo-iranien et en grec : un déterminant nominal devient déterminant verbal i.e. relatif (avant même de devenir article défini).

7. LE VIEIL ET MOYEN ANGLAIS

La période du vieil anglais (v.a.), autrefois appelé anglo-saxon, va de 450 - 1150 ou en pratique, à cause de l'absence de documents écrits antérieurs au 8^e siècle, de 700 à 1150 (cf. Mossé, 1955 M.A.M. : 19).

On peut y apercevoir quatre subdivisions :

- le vieil anglais pré-alfrédien : early old english (8^e et 9^e siècle)
- la langue d'Alfred (884-890)
- la langue d'Aelfric et de Wulfstan (± 1000)
- la transition entre le vieil et le moyen anglais (transition old english).

La conquête normande (1066) annonce déjà le moyen anglais, que l'on situe habituellement entre 1150 et 1500.

7.I. LE VIEIL ANGLAIS

7.I.I. Morphologie et emplois des pronoms démonstratif et personnel (west-saxon)

Le démonstratif-article cf Mossé o.c.: 81 (f est transcrit par th)

s i n g u l i e r	pluriel
masc. fém. neutre	m.f.n.
n. sē	thaēt
a. thone	thaēt
g. thaes	thaere
d. thaēm, thām	thaere
i. thy, thon	thaēm, thām

Le pronom de troisième personne (o.c. 80)

n.	hē	hēo, hīo	hit	hīe, hī
a.	hine, hien	hīe	hit	hīe, hī
g.	his	hire, hiere	hit	hiera, heora, hira
d.	him	hire, hiere	him	him

Comme en v.all. cf. p.61 l'instrumental du démonstratif sert à former des conjonctions : mith-thy, lorsque.

De même que le v.all. connaît un pronom démonstratif composé d'ēse, d'ēser, d'isēr composé de dēr suivi d'une particule -si (cf. Mosse, V. All. Ma. : II5), ainsi le v.angl. a un démonstratif composé, thēs, theōs thīos. this, pl. thās, avec valeur de flétrage en avant seulement.

Le démonstratif simple, par contre, a une valeur anaphorique et devient peu à peu article défini. Ce dernier doit se constituer entre 700 et 900 car chez Beowulf (\pm 730) on ne trouve qu'un seul article sur plus de cent vers et on trouve des phrases entières dépourvues d'article p.ex. mannes sunu, (le) fils de l'homme.

De cette valeur anaphorique découlé également l'emploi de se comme substitut du pronom personnel.

La même liberté d'emploi du (démonstratif)-article, que nous avons déjà rencontrée en v.all. (cf. p.64) se retrouve en v.angl. Voici ce qu'en dit Mosse, o.c. I16, § 166 : "La prose des IX^e-XI^e siècles connaît.. un emploi courant de l'article; mais cet emploi reste limité et n'obéit pas à des règles fixes. On peut seulement dire que l'emploi de l'article est possible :

a) lorsqu'il s'agit d'un objet déjà mentionné ou connu....

sum feoll on thornas; tha stigon tha thornas

une partie tomba sur des épines. alors les épines poussèrent

b) avec les adjectifs pris substantivement : se gingga, le caset, ou en apposition à un nom propre : Edward se langa, Edward le long, et d'une façon générale lorsque l'adjectif est postposé au nom : haeleth min se leofa, ô mon héros (le) bien-aimé.

c) lorsque le nom est suffisamment défini par un autre élément de la phrase ou par le contexte : se Godes wer, l'homme de Dieu; tha tacnu the he worhte, les miracles qu'il fit".

7.1.2 Démonstratif ou relatif

Bien que Mossé (o.c. § 68 et § 75) n'admette pas de pronom relatif en v.a., il traite des subordonnées relatives dans les § 181-82.

Nous utilisons les mêmes exemples que Mossé mais nous les classons différemment. Ils sont tous tirés des textes west-saxons et datent, Beowulf excepté, de la période entre 900 et 1150.

Comme en got. et en v.all., on peut distinguer trois cas :

I Utilisation d'une particule invariable

II Utilisation du démonstratif-article seul

III Utilisation du démonstratif et de la particule en même temps (procédé le plus fréquent)

I La particule du v.a. est the (cf. 7.1.5.)

Hēr is ān cnape the hæft fīf berene hlāfas, I 95* (Évangiles, 9e siècle)
Ici est un garçon qui a cinq pains bruns.

Aelfric, Dialogue des métiers l.10, (± 1000) :

Ic haebbe sumne cnapan thywende oxan.., the eac..nu has is for diele
J'ai un garçon poussant (les)boeufs.., qui maintenant est aussi enroué à cause du
Pourquoi Aelfric écrit IX, 4 (±1000) :

..tō sumum mynstre the is Cernel gehāten

..à un monastère qui est appelé Cernel

La chronique de Peterborough XIII, l.25-26 (12e siècle) :

hē huefde eorlas..the dydan ongēan his willan
il avait des comtes qui agissaient contre sa volonté

N.B. Dans les gloses de Lindisfarne (970), en dialecte northumbrien, on trouve the avec le sens d'un pronom personnel ou anaphorique, cf. Mossé, o.c. 337, l.6 :
the geonwardende cuoeth, celui-ci en répondant dit

II Comme sa en got. (p.50) et der en v.all. (p.61) le démonstratif se du v.a.

* Les références sont à Mossé 1955, Manuel de l'anglais du moyen âge, vieil anglais

peut également s'employer seul sans particule pour devenir morphème de syndèse; l'accord montrera à quelle proposition le démonstratif-relatif appartient:
l'Epopée de Beowulf v. 1558 (700) :

Gode thancode...thaes sé man gespraec, il remercia Dieu de ce (que) l'homme disait.

Cyneulif, Cyneheard et Osric v. 9 (fin 9e siècle) :

anne aetheling sé waes Jyneheard hāten, un noble celui-ci
qui s'appelait Cyneheard
Evangile, Mc. 2,3 (9e siècle) :

and hie cōmon aenne lāman (acc) tō him berende thone(acc) feower senn bāeron
et ils vinrent, un paralytique à lui apportant celui-là 4 hommes portait
Evangile, Mc. 1 (9e siècle) :

tha Galileiscan sae seo is Tiberiadis, la mer de Galilée celle-ci est de Tibériade
Evangile dans le northumbrien tardif des gloses de Lindisfarne (970) :

in ēg-hwelic word thaet sothlic cuom , (thaet peut être à l'acc. ou au nom.)
de chaque parole qui vient vraie.

Evangile dans le dialecte mercien (970) :

in aeg-hwelic worde thaem (dat.) the forth gaeta
de chaque parole qui procède..

Drihten ys on his halgen temple, se Drihten se thaes setl ys on heofenum
The Lord is in his holy temple, the Lord, his of that whose seat is in heaven.
Le Seigneur est dans son temple saint, le Seigneur celui de lui dont (le) siège est aux ciels

III La majorité des cas cependant présentent une formule composée du démonstratif sé et de la particule tne

a) les deux sont séparés par le substantif:

Evangile, Mc 2,4 (9e siècle): and hie thā um asendon thaet bedd the sé lama on laeg
and they then sent down the bed which the lame(man)lay on
et eux descendirent le lit que le paralytique était couché sur(sur lequel)

1) King Alfred's Psalms, 10-4

Aelfric, Dialogue des métiers, l.97 (1000) :

for thaem wē selfe magon seothan thā thing the tō seothenne sint
car nous-mêmes poumons cuire les choses qui à cuire sont (qui sont à cuire)

Conversion du Roi Edwin l.15-17 (10^e siècle) :

thaem ride onfinge the thu wilnадest..

.. tu as reçu le règne que tu désirais

Idem, l.23 : sceolde thaem geleafan onfōn the hē learde

il voulait recevoir la foi qu'il enseignait

Wulfstan, Sermon aux Anglais l.14-15 (1050-1100) :

wē gearnodon tha ymtha the ūs on sittath

nous méritions les calamités qui nous tombent dessus

La chronique de Peterborough l.10-11 (12^e siècle) ; dialecte mercien :

sōna hē forlēas thā limu the hē mid pleagode

aussitôt il perdit les membres avec lesquels il jouait

b) se the s'emploie comme le sa-ei got. (cf. p.52), que le substantif qui précède soit déterminé par un deuxième démonstratif ou non

Alfred Législateur, l.37 (9^e siècle) :

...se mon se the boc-land huebbe l'homme qui possède une terre

Alfred Educateur, l.39 (885) :

ūre ieldran tha the thās stōwa aēr hioldon , nos ancêtres qui jadis tenaient ces lieux.

Boëce d'Alfred, l.23-24 (Editions de Sedgefield p.112) :

faerth thonne micel folc and yrnath ealle endemes thā the hiora aerninge trewath
then manu people come and run all for the price, those (who) in their running
have confidence. Alors beaucoup de gens viennent et courrent tous pour le prix,
ceux qui en leur course ont confiance.

Beowulf 506 : eart thu se Beowulf se the with Breca wunne ?

are you that Beowulf ^{he} the one (who)with Breca strove ?

es-tu ce Beowulf, celui (qui)rivalisa avec Breca ?

Dans les exemples de II et III on retrouve la même problématique déjà vue en got. et en v.all. : à quelle proposition appartient *se* (the), à la première ou à la seconde ? Comme en got. (cf. p. 54) et en v.all. (cf. p. 64) l'évolution du démonstratif en relatif est assurée par sa capacité anaphorique (accord en genre et nombre) et son appartenance syntaxique à la seconde proposition, qui lui fournit sa fonction i.e. son cas. La théorie de l'attraction, une sorte d'haplologie syntaxique, semble une explication anachronique car elle part des lois grammaticales actuelles pour résoudre un problème de diachronie.

Le démonstratif ne sert pas seulement à journir le nombré de synthèse pour les subordonnées relatives : il est aussi à la base des conjonctions ou adverbes : c'est toujours le même emploi anaphorique de *se* mais grammaticalisé (cf. Togeby 1966 I31-I39). Cet apparentement des reliefs, l'origine démonstrative ou interrogative, avec des conjonctions dépasse largement le germanique et même l'indo-européen : on le retrouve également en berbère.

Voici quelques conjonctions en v.a., dérivées du démonstratif-relatif :
for thaem-the, à cause de ceci; *betham*, concernant ceci; *mith thy*, lorsque; *thonne*, lorsque; *thaes*, et ainsi; *thā*, alors (tunc). P.ex. Dialogue des métiers, l. 77-78 :
for thaem ic nylle fēdan hīe on sumera for thaem-the hīe thearle etath
car je ne veux pas les nourrir en été , car ils mangent trop.

7.I.3 Le relatif zéro ou la construction *avo koinou*

Cette construction, déjà rencontrée en v.all. (cf. p. 63) mais pas en got., s'emploie en v.a. surtout avec le verbe "s'appeler", ou au début d'un récit (il y avait...) dans une phrase que nous nommerons "existentielle".

sum welig man was haefde summe... , il y avait un riche (qui) avait un.

La chronique de Peterborough, l. 28-29 :

hē ne sparode his āgenne brōthor Odo hēt

il n'épargnait pas son propre frère, (qui) s'appelait Odo.

Conversion du Roi Edwin, l. 33-34, (10^e siècle) :

him thā answarode his ealdor-biceop, Cēfi waes hāten

alors lui-répondit son grand-prêtre, (qui) s'appelait Cefi.

Mais cette construction n'est pas la seule possible; nous avons déjà vu :

..tō sumum mynstre the is ġernel gehaten p.67

..anne aetheling sē waes Cyneheard hāten p.68

Ce procédé avec relatif zéro est souvent appelé apo koinou. Voici comment Mossé, o.c. § 193 remarque I le décrit : "Lorsque la corrélation ... repose sur deux éléments identiques au contact, l'un peut être sous-entendu et celui qui reste peut être sujet dans une proposition et complément dans l'autre ou complément dans les deux". Il interprète donc cette construction comme une transformation de 2 propositions télescopées. Il reconstruit ainsi l'exemple de la p.70 : hē ne sparode his āgenne brōthor, his āgenne brothor Odo hēt. Mais cette reconstruction, -qui n'est pas historique- ne résout pas le problème si, dans les deux cas, il s'agit d'une juxtaposition avec parataxe ou hypotaxe (subordination).

Conclusion

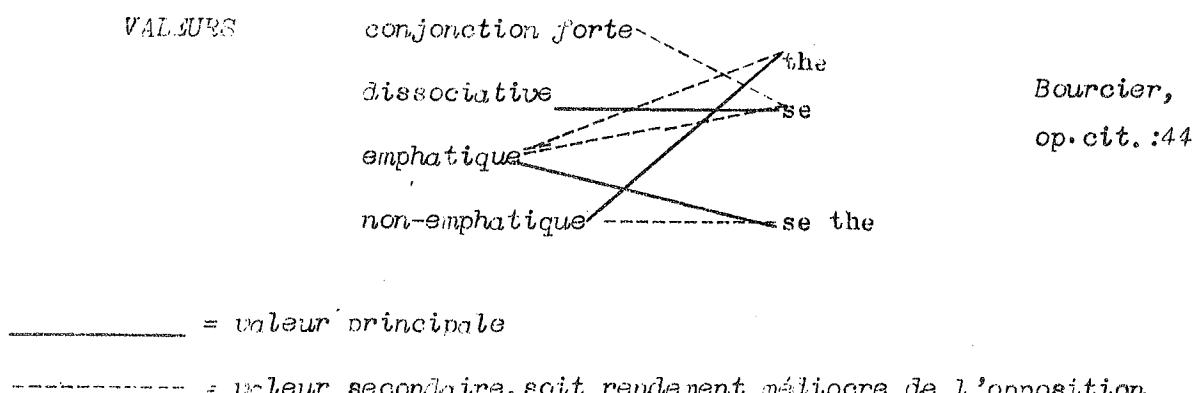
Comme en v.all. le v.a. connaît une particule de syndèse the, qui se combine souvent avec le démonstratif sē, lequel s'emploie aussi seul. Le relatif zéro ne se trouve que dans des conditions bien précises.

7.I.4. La distribution des constructions avec the, sē et sē the

Cette triple formule et le parallélisme avec le v.all. pourrait nous suggérer l'explication suivante à priori : la particule, utilisée d'abord pour souligner, accentuer, déterminer, lie ensuite deux phrases, aidée en cela par la puissance jonctive du démonstratif. Cela se voit aussi dans les nombreuses "conjonctions" (de subordination ou de coordination ?) p.ex. for thaem-the, pour ceci, que l'on pourrait aussi bien ou mal appeler "jonctifs" ou "démarrantifs" cf. thā, alors, thonne, thaenue, alors etc.

C'est d'ailleurs un phénomène plus général qui se retrouve non seulement dans d'autres langues i.e. cf. Togeby 1966, mais encore en chamito-sémitique cf. Galand 1971-72: 95-97, où l'auteur montre l'interférence, en berbère, entre pronoms personnels et adverbes de lieu.

Dans une étude approfondie sur la proposition en v.a., Bourcier 1972 : 44 donne la distribution suivante de *sé*, *sé-the* et *the*, sur la base des textes du 9^e siècle : (avec antécédent sg. masc. nom.) :



Il y a cependant des cas où *the* est nécessairement présent selon Bourcier o.c.52 après *thème + acc.* (antécédent).

sans les conclusions pour les écrits alfrédiens (west-saxons) Bourcier écrit (o.c.:II3) : " Si les latitudes existent, avec possibilité de choix (valeurs), deux couples de critères, liaison forte/faible, contenu trivial/relance intensive vont orienter (encore vaguement) les interventions de the/ se the / se the . Toutefois la gamme complète se/ the/ se the ne sera disponible que dans un nombre limité entourages à tout prendre assez restreint, impliquant p.ex. un antécédent au sg. masc.nom. et un connecteur au nom aussi". Les facteurs qui déterminent le choix sont (cf. op. cit. :II4) : les déterminants et leurs désinences, le fléchage contextuel avant, la liaison forte, le rang fonctionnel du relatif, le contact entre l'antécédent et la relative.

A la fin de la période du v.a. (cf. o.c.: 525) se et se the ont "un chevauchement de valeurs", se the a un "caractère ambigu", the a "des valeurs contradictoires" blabé, référant à l'absence de relations d'antécédent-nécessité. L'agent parlante appelle the,

Conclusion

Malgré les fines nuances de Bourcier la distribution des trois constructions n'est pas évidente : sur les différentes valeurs du schéma (cf. p. 72) sont susceptibles d'interprétation sans parler des valeurs principales et secondaires ou des restrictions et évolutions, qui aboutissent à un chevauchement des valeurs.

7.1.5. Origine et emplois de la particule the

On sait que le got. *ei* est d'origine locative (cf. p. 52 sq.); peut-être en est-il de même avec la particule du v.a. *the*. En tout cas c'est l'opinion de Curme 1912, selon lequel *the* est dérivé de *thaer*. En v.all. (cf. p. 60-61 et 62 en bas) la vibrante *j*'inale peut tomber : *hier, hie; dár, dā; wár, wā*; mais ceci ne se produit pas en v.a. Si on admet que *ei* en got. provient d'un ancien locatif du pr. pers. *is*, on est tenté de pousser le parallélisme jusqu'à chercher une même origine pour le *the* en v.a., c.à.d. un locatif d'une racine pronomiale.

the n'est jamais précédé d'une préposition : Curme 1912 explique ceci à cause du fléchage ayant signifié par *the*, ou plus tard *thaet*, introduisant, en tant que démonstratif, toute la proposition qui suit. Il est cependant plus probable que *the* ne peut pas être régi par une préposition à cause de son caractère de particule. Quoi qu'il en soit, la préposition est rejetée devant le verbe et devient plutôt adverbe, p.ex. *Beowulf*, v. 344 :

from thissum earde the ge her on standath

de cette terre que vous êtes dessus; from this earth you stand on; de cette terre sur laquelle vous êtes.

Par contre se peut être régi par une préposition, même si on la répète sous forme d'adverbe devant le verbe :

thaet..land on thaem Sodoma and Gomorra on waeron

ce pays sur lequel sont Sodome et Gomorrhe

N.B. Comme en v.all¹⁾, les adverbes à sens locatif suffisent à eux seuls comme morphème de syndème : voici quelques exemples où *thaer* signifie là (où) :

Beowulf, v. II 88 : hweorūt thū bi bence thaer hyre byre waeron

elle se tourna alors vers le banc là (où) étaient ses garçons.

Ec 2,4 (9^e siècle, west-saxon) :

hīc openodon thōne hrōf thaer sē Hæland waes

ils ouvrirent le toit là (où) le Sauveur était.

Dialogue des métiers, Alfric, l. I 29 (1000) :

and gethwaēriē simble mid thām ierthlinge thaer we bīleofan ūs

et entendons-nous ensemble avec le laboureur là(où) nous avons nourriture pour nous
and fōdor horsum ūrum habbaðh.

et fourrage pour nos chevaux.

Là où le got. utilise ei ou sa- ei pour introduire une citation ou une proposition subordonnée (cf. p. 53), le v.a. se sert plutôt du pronom neutre, seul thaet ou suivi de la particule thaette (thaet + the)

7.I.6 Evolution et renouvellement du démonstratif-relatif

Nous avons déjà fait remarquer (cf. p. 66) que le démonstratif devient article défini entre 700 et 900. Même après cette date il continue à fonctionner comme pronom autonome avec valeur anaphorique ou de pr. personnel.

Chronique de Peterborough, l. I 4 (début 12^e siècle) :

and thā leofodan hweora līl..et ceux-ci (eux) vivaient leur vie.

Dans ce dernier exemple thā ne peut pas avoir le sens de "ensuite, alors".

Le renouvellement du relatif se fait, comme on peut s'y attendre, par l'interrogatif, soit à partir de l'interrogation indirecte, p.ex. :

Evangile, Jn 6,6 (9^e siècle) :

hē wiste hwaet hē dōn wolde , il savait qu'est-ce qu'il voulait faire.

soit par la formule swā hwaet swā, tout ce que, quoi que ;

Aelfric, Dialogue des métiers, l. 57 :

ic selle cyninge swā hwaet swā ic gefō, je donne au roi tout ce que je prends.

L'expression swā...swā...signifie autant que, as much as p.ex.

..thaem fisðum swā midel swā hīe woldon, du poisson tant qu'ils voulaient .

Dans ces deux derniers exemples il s'agit d'un emploi indéfini ou générique, qui est le résultat d'une opération de parcours.

Bourcier, o.c.:9 caractérise swā hwa swā ainsi : " hwa témoigne d'une interrogation latente, indéfiniment suspendue, posée à propos de chaque élément de la classe, tandis que la récurrence symbolique, analogique de swā montre l'itération infinie du processus". (v. aussi Frei 1940).

Le passage de hwa à sens indéfini et générique au relatif who (hwa) avec antécédent défini et concret pose un problème, sur lequel nous reviendrons en 7.3.

7.1.7. Les constructions en asyndète dans les gloses de Lindisfarne

Les gloses de Lindisfarne ont été annotées vers 950 dans le dialecte nor-
1)
thunbrien et contiennent de nombreux exemples d'asyndète :

monigo witgo and sothfaste gewillcadon gesea tha ilcox ge seas Mt. I3, I7
beaucoup de prophètes et justes ont voulu voir les choses (que) vous voyez
and saegden him tha nundra dyde se Haelend Jn II, 46,
et ils leur dirent les miracles (que) fit le Seigneur.

ongann him cuoetha tha dingo woeren him toweardo , Mc IO, 32
il commença à lui dire les choses (qui) devaient lui arriver.

and alle yfle haefdon gehaelde, Mt. 8, 16 :

et tous (qui) avaient des maux il guérisait.

with tha hwile geendad siē , Lc. I2, 50, jusqu'au moment (où)elle soit terminée
embihta me tha hwile ic eto, Lc. I7, 8, serve me the while I eat;
sers-moi le moment (que) je mange.

Cette même phrase dans la langue plus littéraire du sud aurait donné :

i) Dans beaucoup d'exemples, cités par Curme 1912, le latin emploie le relatif qu-

thena me tha hwile the ic ete

Malgré donc la construction latine où l'hypotaxe est formellement exprimée, le glossateur du nord a préféré la construction en asyndète, plus proche de la langue populaire. Le sud finira quand même par adopter la même formule bien qu'il la considère comme familiale : il la supprimera de nouveau à tel point qu'elle est à peine trouvable en 1370 (cf. Einenkel 1891) mais elle proliférera de nouveau vers la fin du 14^e siècle, au moins dans le peuple et plus tard chez Shakespeare.

Certains expliquent cette prédominance de l'asyndète dans le nord par une influence du danois sur l'anglais ; cette influence se voit dès le règne du roi Aethelstan II, qui se voit obligé de frapper une monnaie danoise (878-890).¹⁾

Bourcier 1972 : 45-46, note 23, est très sceptique quant à l'influence du latin sur l'anglais en général et nous avons vu que, dans les gloses de Lindisfarne, une similitude ou ressemblance formelle est même évitée : sur un point cependant les gloses sont plus proches du latin que la langue du sud, c.a.d. dans les constructions prépositionnelles. Comparons les versions du nord et du sud pour les deux phrases suivantes

nord : gloses de Lindisfarne

sud (corpus M.S.)

Ac. 2,4 : grabatus in quo paralyticus iacebat

thaet bed on thaem se...crippel laeg thaet bed the se lama on laeg
le lit sur lequel le paralytique était ; le lit le paralytique était sur

Jn. 13,24 : quis est de quo dixit

hwaelc is of thaem cuæth
qui est de qui il dit.

hwaet is se the he hyt big segth
litt, qu'est-ce lui que il a dit de lui
qui est-ce dont il a dit..

Curme 1912 attribue la différence entre le nord et le sud à une différence de tradition littéraire et non pas à une différence de dialecte.

N.B. Notez l'emploi du neutre (hwaet, pour renvoyer à un animé : thaet sind friend ce sont des amis).

1) Ce même roi bat les danois en 937 à Brunswicq.

7.2. LE MOYEN ANGLAIS

Pour le v.a. la situation des pronoms est assez claire, même si on peut discuter sur la fonction de se (démonstratif ou relatif), la priorité ou la distribution de tel ou tel procédé (cf. 7.I.4) ou l'origine de la particule (cf. 7.I.5.).

Le moyen anglais, qui commence vers 1150 ou 1200 ne présente pas, à première vue, un développement homogène d'un état antérieur. Peut-être est-ce à cause de l'étouffement de la langue de culture à partir de la conquête normande. Toujours est-il que l'on se trouve devant une coupure, dont les traits les plus saillants sont les suivants :

- l'ancien démonstratif (simple) est devenu article (cf. p. 66, 74) mais les formes sont réduites à the, that et tho avec disparition des formes en s-.
- Certains pronoms indéfinis (p.ex. swa hwa swa) changent de forme et de sens.
- Il y a une perte progressive des flexions.
- On constate la disparition de la formule se the et l'apparition de the quilk, the which, which en même temps que des formes de l'interrogatif-indéfini hwaem (acc.), hwaes (avec antécédent humain, générique) et de thaet, ce dernier reprenant, surtout dans le sud où the n'apparaît plus, les fonctions mais non la forme du v.a. the.

La généralisation de that et le retrait de the sont expliqués par W. Horn 1923 : 72, cité par Bourcier 1972 : 702: "The ist einfach durch that ersetzt worden. Aber warum? Schon im Ae. war the nicht nur Relativ sondern vor allem auch neben-satzeinleitende Konjunktion in der Bedeutung "dass": schlusslich bedeutete es "oder" im zweiten Glied einer Doppelfrage und "als" nach einem Komparativ. Im frühmittelenglischen kam noch ein neues the hinzu: der bestimmte Artikel. Dadurch wurde der Aufgabenbereich des Wörtchens gewaltig erweitert; the war nunmehr mit Aufgaben überlastet. Sprachbestandteile, die zu viele Aufgaben zu erfüllen haben, können sich auf die Lauer nicht halten, ebenso wenig wie solche, die keine Aufgaben

mehr erfüllen. In einer seiner Funktionen - in der als Konjunktion "dass"-hitte the einen Stellvertreter: thaet, that. Der Stellvertreter verdrängte allmählich den alten Inhaber des Antes: die Konjunktion that nahm die Funktion der Nebensatzeinleitenden Konjunktion ganz an sich und ersetzte zugleich auch das alte the in seiner Funktion als Relativpronomen".

En résumant l'argumentation de Horn on peut dire que the, relatif et conjonction (que), a été remplacé par that, également conjonction au même sens, à cause de l'apparition de l'article the. Le remplaçant (that) a également pris la fonction du relatif.

Il faut y ajouter que that a assumé d'autant plus facilement le rôle de relatif qu'il renvoyait déjà à un être animé et n'était plus strictement réservé au neutre.

Rennhard 1962 donne plusieurs formes pour le démonstratif entre 1200 et 1500:
Le démonstratif composé (de proximité): A) this, thise B) theos, theose C) thus, thuse
D) thes, these

Le démonstratif simple (d'éloignement):

A) tho, thoo B) tha, thaa C) theo

Pour Rennhard thilke et thos(e), démonstratifs, continuent à s'opposer à tho (article défini). La différenciation entre tho et the est lente au sud et à l'ouest: encore au 15^e siècle tho est employé comme démonstr. faible (=article).

Vers 1300 on trouve those who, thilke who.

Au 15^e siècle: thai who, they who. Au lieu de tho, they on peut utiliser the p.ex. the that, those who.

7.3. INTERPRETATIONS, HYPOTHESES et THEORIES sur la construction relative en v. et ma

Nous avons déjà abordé la répartition ou la différence des trois constructions en v.a. (cf. p. 67, 71): il ne s'agit pas d'un ordre ou priorité historique, mais d'une accentuation de valeurs (cf. p. 72).

Il n'est pas étonnant cependant que, dans l'ambiance historique de la linguistique du siècle passé, certains ont voulu établir un ordre chronologique : Noach (1882) pense à l'ordre suivant : 1) se 2) se the 3) the.

Pour Grossmann 1906 la plus ancienne formule serait (se)...the, cf. 67:I, 58:IIIa. Le deuxième pronom en se...se the aurait été ajouté pour renforcer le premier et par besoin de flexion.

Les statistiques cependant chez Beowulf, vers 700, donnent 27x se the contre 1x the.

Andrew 1936 propose une distribution basée sur le caractère limitatif ou explicatif de la phrase relative : the introduirait une phrase limitative (restrictive, distinctive) alors que se serait réservé à la phrase explicative, p.ex. : se eahitateotha daeg thaes monthes the we hatath Martius, thone ge hattath Hlyda . le 18e jour du mois que nous appelons mars, lequel vous appelez Hlyda.

Cette hypothèse d'Andrew est infirmée par nos exemples cf. p. 67-69.

Pour Curme 1912 la construction en asyndète avec relatif zéro est la plus ancienne. La construction simple (sans the, était à l'origine la forme normale, alors que la forme plus complète (avec the) était employée pour rendre plus définie une référence particulière (se). A la suite cette dernière (se et surtout se the) était sentie comme une meilleure expression formelle de l'hypotaxe en latin et sous l'influence du latin elle a supplanté la forme simple, alors qu'en allemand la phrase relative la plus courante avec der est un développement de la construction plus ancienne et plus simple.

La vraie phrase relative , selon Curme toujours, est celle où le relatif est signe de syndète et d'hypotaxe : elle se trouve p.ex. dans les gloses de Lindisfarne avec on thaem, of thaem (cf. p. 76). Avec Mossé, mais d'une façon plus explicite, il considère qu'en v.a. il n'y a que parataxe et asyndète: se (the) reste pour lui un démonstr.

Cette problématique (cf. 7.1.2. p. 67) est la même que celle du got. (cf. 5.5. p. 54)

et du v.all. (cf. 6.3. p.63).

Curme a tort de parler d'asyndète quand il y a une particule de syndète (the). Il a cependant raison de ne pas appeler cette particule un vrai relatif : un de ses arguments est l'absence de prépositions devant the (cf. p.73), p.ex. : ..the him big stoden, litt. qui lui auprès se tenaient, qui se tenaient auprès de lui cf. die hem bij stonden (néerl.).

Ce rejet de la préposition (aviverbe) devant le verbe est peut-être aussi relié à l'ordre des mots dans la phrase. En tout cas, cette place de la préposition devient, pour Curme, un critère pour savoir s'il s'agit d'hypotaxe ou de parataxe.

Ainsi p.ex. dans les gloires de Lindisfarne :

vae homini illi per quem filius hominis traditus est

wae thaem men therh thone sunu mannes gesald bith : hypotaxe

wae thaem men the dorh hine sunu mannes gesald bith: parataxe

La plupart du temps, au moins dans le sud, on a the. .préposition + verbe (cf. p.73)

Or the va être remplacé en m.a. par that (cf. p.77-78) : on comprend donc pourquoi Curme 1912 et plus tard Kruisinga 1924 refusent de donner le titre de "relatif" à that.

Andrew (1936) traite se, au moins en position initiale, comme un vrai relatif.

Ses arguments, peu convaincants, sont 1) l'ordre des mots dans la principale
2) le fait que se traduit toujours un relatif latin, jamais un démonstr. latin.

L'évolution de l'asyndète avec parataxe à la syndète avec hypotaxe est présentée par Curme de la façon suivante. Il se base sur un exemple du début du m.a., qui existe en deux versions (Brut de Layamon) 26336-7 :

1ère version : ± I200: to the tealdes dore tharinne was the caisere

à la porte de la tente là était l'empereur

2è version : ± I250 : to the tealdes dore warinne was the caisere

à la porte de la tente où(nrl.waarin) était l'empereur.

Cf. aussi nos exemples p.73 en bas et p.74.

A l'aide de ces deux versions Curme Curme interprète ou reconstruit l'évolution :

1^{ère} phase : ..dore/ thar/ inne asyndète et parataxe

2^e phase : ..dore/ tharinne asyndète et parataxe

3^e phase : ..dore/ warinne syndèse et hypotaxe

On trouve un exemple analogue dans "The owl and the nightingale" de Nicolas de Guilford, 1250, I 1727 : heo mizte speke hwar heo wilde, (v.a. = swā hwar swā,

she might speak wherever she would

Le Brutus de Layaman fournit aussi un exemple avec un antécédent humain défini :

2^e version, I 26417 : Belyn and Brenne of hwam we beoth of spronge

Belyn and Brenne from whom we both have sprung.

A plusieurs reprises (cf. p. 23-28, 36, 75) nous avons montré comment le relatif se laisse volontiers renouveler par l'interrogatif, qui lui, à son tour, est souvent relié à l'indéfini (cf. p. 42-43). Cette évolution qui se retrouve dans beaucoup de langues germaniques et au-delà, s'est également réalisée en m.a. Ici la forme de l'indéfini-interrogatif (hwa) va remplacer la construction *se the du v.a.* Tous les auteurs conviennent du fait de cette évolution : le comment et le pourquoi connaissent plusieurs interprétations.

En v.a. le pronom indéfini quiconque est formé par l'interrogatif hwa suivi par et précédé de swa, p.ex. swā hwar swā, où que ce soit que; swā hwa swā et swā hwylc swā, quiconque (cf. p. 42, procédé I).

Pour indiquer un endroit précis on mettait thaer thaer p.ex. :

Corpus M.S. In I2,26 : and min then bith thaer thaer ic com

et mon serviteur sera là où je suis.

Un des deux swa's peut tomber : c'est ainsi à l'époque d'Aelfric on trouve fréquemment swa hwa et swa hwelc. Ensuite la construction serait devenue complexe : se the swa hwelc, qui a abouti à the hwelc ou, dialectalement, the quilk et se the swa hwaem^s, simplifiée à hwaem^s.

Entre le v.a. et le m.a. il y a donc eu non seulement un changement de forme mais aussi un changement de sens : de sens indéfini et général, (swa) hwa, quiconque, a pris un sens défini et particulier (qui).

Ceci pose un problème de linguistique générale : habituellement les valeurs générales ou génériques sont dérivées des valeurs situationnelles ou concrètes p.ex. l'article défini générique, ici c'est l'inverse qui se produit, ou semble se produire. En fait, nous pensons que cette loi reste valable mais qu'il faut préciser le terme "indéfini". Beaucoup de démonstratifs sont susceptibles d'une double signification : définie et indéfinie cf. v.a. se, angl. moderne who, all. der etc. au sens de "celui qui". Ce caractère ambivalent déjà présent dans l'emploi de se the est reporté sur (swa) hwa, qui à l'origine n'avait que le sens indéfini (interrogation latente, parcours) : hwa, le remplaçant de se, reçoit donc sa double valeur.

En effet se the a toujours eu ce sens indéfini et général :

In I4, I2 : se the gelyft on me..., celui qui croit en moi

Curme 19I2 montre l'amalgame de l'ancienne et de la nouvelle forme : (gloses de Lindisfarne) Lc. I7, 33 : se the swa hwelc soecath sawel his sal gewyrca spilled hi
celui qui cherche à sauver son âme, la perdra

an of thaem gebundenum thone suae hwaelcne hia gegiuudon

one of the prisoners the one whonsoever they desired

un des prisonniers, celui, quel qu'il soit, qu'ils désiraient

Puisqu'il y avait équivalence entre swa hw- (hwa ou hwelc) et se the et que se the pouvait aussi se référer à un antécédent défini, Curme 19I2 pense - et ici nous le suivons - que c'est par analogie que hw- a reçu son nouvel emploi de relatif défini renvoyant à un antécédent défini. Ou pour schématiser :

se the	I) sens indéfini et général	2) sens défini et particulier
		↓
swa hw-	I) sens indéfini et général (sens déjà présent)	2) sens défini et particulier <u>(sens nouvellement acquis)</u>

Le renouvellement de se the par hw- ne vaut que pour le génitif (hwaes) et datif (hwaem); à l'accusatif et surtout au nom, hw-gardera encore longtemps le sens indéfini de quitonque; à ces cas le relatif pour antécédent défini reste the quilk.

Pour Curme les formes hwaes ethwaem remplacent thaes etthaem parce que

- 1) ces dernières perdent leur déclinaison
- 2) la ressemblance est déjà grande
- 3) hwaes et hwaem correspondent à des besoins de flexion
- 4) le changement de la première consonne était tout naturel.

En somme, des arguments insuffisants et discutables.

Est-ce que la nouvelle construction avec the quilk devient de la syndèse avec hypotaxe ? Cela dépend de l'accentuation, répond Curme I912. En cas d'absence d'accentuation il s'agit de l'article et la phrase est en asyndète; en cas d'accentuation il s'agit du nouveau démonstr. et la phrase avec the quilk est en syndèse, p.ex. Cursur I45-6 :

how god began the law hym gyfe / the quilk / the Iuus in suld life

how God began to give him the law, the one, the jews should live by
comment Dieu commença à lui donner la loi, celle, selon laquelle les juifs devraient vivre.

Dans cet exemple ni the (art. défini) dans the law, ni the quilk (démonstr.) n'est accentué : il s'agit donc, pour Curme, d'asyndète.

Par contre, dans l'exemple suivant, that (démonstr.) est accentué ainsi que the quilk, qui devient un véritable relatif, introduisant une phrase avec syndèse : Cursur I3109-9: that man sal forblisced be. the quilk him sclanders nocht

that man shall be blessed, who for my sake does not disgrace himself.

Bienheureux est homme-là qui pour moi ne se déshonneure pas.

Le démonstr. accentué devient un corrélatif, appelant la phrase syndétique ;

the quilk devient un pur relatif. Plus tard la forme sera the which > which. C'est donc ainsi que Curme conçoit l'évolution de la parataxe du v.a. à l'hypotaxe du m.a. avec une période transitoire où l'accentuation forme un stade de passage.

Johnsen 1913, discutant le renouvellement du relatif, n'admet pas que dans le composé se swa hwelc ou se the swa hwa l'antécédent soit se, ni que la phrase relative (définie) soit introduite par swa hwelc car on trouve aussi (dans cet ordre) : swa hwelc se the. En plus il y a des cas où se ne peut pas être antécédent p.ex. eal tha the swa hwelc, omnia quaecumque, tout ce qui; c'est eal qui est antécédent et non pas tha.

Johnsen 1913 conte-t-il encore l'évolution de the v.a. en that m.a. car il trouve déjà en v.a. des exemples où se thaet signifie "quiconque" :

Oldest English Texts 7 ic bedde and gebeode swaelc(swa hwelc) monn thaet ..

je demande et ordonne à tout homme qui..

Par ailleurs il prouve que se man thaet est l'équivalent de se man the, de même que hwelc the est employé côté à côté avec hwaelc thaet, p.ex. Cursur 6078-80 : wit therf bred and letus wild the quilk that grouz on the feild avec du pain non-levé et de la salade laquelle pousse dans le champ Johnsen 1913 résume ainsi le développement de la formule complexe à sens indéfini swa hwelc swa > swa hwelc the > swa hwelc thaet

hwelc swa > hwelc the > hwelc thaet

thaet est tellement lié à la phrase relative indéfinie, que lorsque le passage se fait à un antécédent défini, thaet est maintenu. L'étape intermédiaire que Johnsen propose entre l'indéfini et le défini est un antécédent vague comme dans : eal swa hwaet swa, tout ce que.

Pour ce qui est du passage de l'indéfini au défini nous préférons le point de vue exposé à la p.82 ; pour l'évolution de the>that cf. p.77-78.

Bourcier 1972 : 707 sq. explique l'apparition des relatifs en wh- par les questions indirectes et la pression des relatifs "indépendants" ou indéfinis c.a.d. les formes en wh-.

Il répond aussi à la question pourquoi les formes en wh- se sont d'abord manifestées dans les agencements prépositionnels i.e. les cas autres que nom. et acc.

Dans les constructions prépositionnelles on avait en v.a. le choix entre

1) X on tham (the)

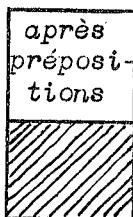
2) X the ...on

rejet de la postposition(adverbe)

3) X thaet...on

Avec la disparition en n.a. des formes fléchies, il ne reste que 2) et à la longue 3). Les termes the et that "réduits à la condition de simples outils de liaison se voyaient interdire toute valeur anaphorique forte". Cette lacune est remplie par les formes en wh-, surtout hwaes, hwaem. Pour le c.o.d. et le sujet ce remplacement était moins urgent. Ceci explique pourquoi "la poussée des formes en wh- (hw-) décroît dans ce sens" :

Système de remplacement par hw-



d'après
Bourcier
1972 : 709



Pour compléter Bourcier il faut dire que le premier emploi de hw- après un antécédent défini n'est pas après une préposition, mais après un locatif¹⁾: cet exemple, cité par Johnson 1913, § 12, se trouve dans les gloses de Lindisfarne :

In terra ubi aerugo : eortha thaer huer rust...

eortha hwaer huer rust...

terre (là) où est la rouille...

¹⁾ en néerl. l'emploi de la racine w- (hw) est resté restreint aux phrases relatives intraituites par une préposition ou un locatif. (af. p. 337-38).

* Bourcier 1972 : 708

L'introduction des formes en hwa pour renouveler le relatif a certainement aussi été facilitée par les questions indirectes, cf. Mossé, o.c. I58, §18 :

God ana wat hwa thaere wael·stowe wealdan mote

Dieu seul sait qui restera maître du champ de bataille.

he wiste hwaet he dōn wolde , il savait ce qu'(quoi) il voulait faire.

Ces questions indirectes étaient déjà présentes en v.a., cf. Brunner 1962 : 65.

CONCLUSION

Le renouvellement, entre 1100 et 1500, des procédés assez simples du v.a. (se the, se, the) par l'indéfini-interrogatif s'accompagne d'une multitude variée de formules complexes (cf. Kock 1897 : 75) d'où sortiront finalement who et which d'une part, that en remplacement de the d'autre part. Les voies de réduction des formules complexes aux nouveaux relatifs simples ne sont ni faciles à élucider ni claires : c'est en même temps une des raisons pourquoi le passage du sens indéfini de hwa (quiconque) au sens défini (X who, X (déf.) qui) est difficile à suivre. Nous l'avons pourtant essayé, surtout aux p. 82 et 85.

En guise de corollaire à ce qui précède, et pour introduire déjà l'anglais moderne, nous voulons donner quelques opinions et expositions à propos d'une construction relative, que nous n'avons rencontrée jusqu'ici dans notre exposé qu'en germanique : il s'agit de

7.4. LA PHRASE ELLIPTIQUE

Nous avons déjà parlé (cf. 7.1.3. p. 70) des relatives dits zéro, une forme particulière d'asyndète. Bien que cette construction soit très ancienne, elle disparaît un moment dans le sud pour connaître un véritable regain à partir de 1370. C'est une expression populaire, qui se retrouve chez des auteurs employant

un langage populaire comme p.ex. dans les *Mystères du 15e siècle*. Selon Fijn van Draat 1912 ce n'est qu'avec Shakespeare que la construction devient partie intégrante de la langue.

Voyons les termes que les auteurs utilisent pour appeler cette tournure aussi bien en anglais que dans d'autres langues germaniques telles que le norrois, le v.all., le danois, le suédois etc; le got. fait exception.

Zinenkel 1891-2 parle de "phrase relative elliptique" et suggère une origine étrangère, française peut-être. En ceci il est suivi par Fijn van Draat 1912.

D'autres tels que Flebbe, citent également Grimm, Kölbing, Tobler, font mention d'ellipse, d'omission ou de réduction.

Phillipps* utilise le terme "asyndetic relative clause", en rejetant "omission" comme un mauvais terme. Curme 1912 a la même désignation.

Grimm (cf. Flebbe 1878) parle d'omission du relatif après le verbe "s'appelle ...hath einen Sohn, was Karl genannt,.. avait un fils (qui)était appelé Charles. was ein Mann, lac vor me grāl, il y avait un homme (qui)était devant le Graal.

Flebbe 1878 suppose l'omission d'un pronom personnel ou démonstr. après les verbes "s'appeler," et "être".

he had a cosyn, hight Egbert, il avait un cousin (qui) s'appelle Egbert.

with him there was a Ploughman, was his brother (Chaucer, C.T. 529)

Avec lui il y avait un paysan (qui) était son frère.

Voici l'argument sémantique que Flebbe avance : la proposition principale annonce ou indique (weist hin nach) ici une phrase relative. Le substantif, sujet du verbe "être" "wirkt gleichsam asyndetisch fort". Ceci vaut aussi pour les ellipses après une négation, une comparaison ou un superlatif. Par ces renforcements l'appel à un "complément" est tellement fort que l'on peut se passer d'un relatif, p.ex. ye faren like a man has lost his wit (Chaucer C.T. 6677), vous allez comme un homme (qui) a perdu la raison.

* 1965

Curme 1912 explique de façon analogue l'origine de l'asyndète avec hypotaxe, lors de la transition du v.a. vers le m.a.:

1ère phase : the tre that was sua swete (asyndète, parataxe)

2e phase : that tre that was sua swete (syndèse, hypotaxe) Cursur 8292

3e phase : that tre was sua swete

Le démonstr. (1er that) est si fort qu'un deuxième that devient superflu.

Les raisons du regain de la construction, données par Phillipps 1965 sont toutes circulaires, exc. la dernière :

1) le principe d'apo koinou. Ce principe est expliqué par Jespersen III 7-13 :

"Something is expressed only once in stead of twice but in such a way that the hearer connects it both with what precedes and with what follows".

2) l'absence de distinction nette entre une proposition subordonnée et coordonnée.

3) l'omission du pronom personnel

4) Une confusion entre l'ancien ordre synthétique, où l'objet précède le verbe et le nouvel ordre analytique, où le sujet se place devant le verbe :

ancien: I shrew the handys it(objet) drogh, I curse the hands (that) drew it

nouveau: I shrew the handys it(sujet) drogh, I curse the hands it drew.

Cette fluctuation dans l'ordre des mots a, selon Phillipps, favorisé la construction en asyndète (avec omission du relatif c.o.d.) puisque la place devant le verbe devient réservée au sujet.

Nous verrons plus tard (275-76) que la construction relative en berbère est toujours avec relatif zéro : la différence avec le germanique est qu'en berbère le démonstratif reste toujours antécédent et n'évolue jamais en relatif; en plus, la phrase relative, presque toujours restrictive, a, comme marque de subordination et d'hypotaxe, l'inversion des satellites (e.a. pronoms personnels affixes) par rapport au verbe de la phrase relative. Même si le démonstr. berbère est souvent matériellement un connecteur, puisque, apposé à l'antécédent il devient l'axe ou le support de la phrase relative déterminative, il ne devient jamais grammaticalement morphème de syndèse.

En abordant les problèmes de détermination en anglais moderne, nous considérons d'abord la phrase relative (8), ensuite les rapports entre "défini" et "déterminé". (9).

8. LA PHRASE RELATIVE EN ANGLAIS MODERNE

Notre plan sera le suivant :

8.1. Division formelle

8.1.1 Phrases avec wh-

8.1.2 Phrases avec that

8.1.3 Phrases avec relatif zéro : contact-clauses.

8.2. Division logique ou sémantique

8.1.1. Phrases relatives avec wh-

Jespersen dans son œuvre monumentale "A modern english grammar on historical principles", III, divise les phrases, comme les mots, en primaries et adjuncts. Ceci correspond, grosso modo, à la fonction primaire et non-primaire de Martinet, E.L.G.4-18. Les mots à fonction primaire reçoivent une fonction par rapport au prédicat, ceux à fonction non-primaire dépendent des premiers. P.ex. :

Les beaux arbres du jardin de mon voisin ont été abattus hier.

_____ = fonction primaire : arbres, hier

----- = fonction non primaire (adjuncts) : les, beaux, jardin, mon voisin.

Les phrases relatives avec wh- sans antécédent sont appelées par Jespersen "relative clauses as primaries", puisqu'elles sont, du point de vue de la fonction l'équivalent d'un sujet, objet ou complément circonstanciel dans la proposition principale.

Par contre, les relatives avec wh-, précédé d'un antécédent sont considérées comme "adjuncts" (cf. Jespersen, o.c. III 4.I.): ces phrases fonctionnent comme qualificatifs de l'antécédent. C'est ici que Bénétiste (cf. p. 44) et Jespersen se rejoignent.

Le premier le prouve diachroniquement cf. Benvéniste 1966: 208-222, en montrant le relatif comme un déterminant non nominal, appliqué à la détermination d'une phrase, le second se limite à une analyse synchronique, en traitant la phrase relative (avec antécédent) comme un "adjunct", du même rang que p.ex. l'adjectif. La preuve est fournie par la coordination d'une phrase relative à un adjectif, car on peut toujours relier par un coordinateur deux fonctions du même niveau :

- Miss Barneveld, a lady of masculine features

end

whose mind belied not those features (Richardson G. 52) 1)

Mme B., une dame aux traits masculins et dont l'esprit ne démentait pas ces traits.

Nous avons vu (cf. p. 81 sq.) que l'indéfini-interrogatif s'est introduit en anglais à partir de la fin du 13^e siècle pour renouveler le relatif et ceci justement grâce au sens indéfini et général de (*swa*)_{hwa}(*swa*) dans les phrases sans antécédent. Il n'est donc pas étonnant de constater une ressemblance actuelle entre le pronom interrogatif et le pronom relatif sans antécédent (tous deux primaires) : ces deux diffèrent de wh- adjunct de la façon suivante :

WH- PRIMARY

- absence d'antécédent who
 - peut être interrogatif who
 - what général, indéfini, choses
(what = all that)
 - who général, indéfini, personnes
(archaïque)
 - which choix défini entre plusieurs personnes ou choses

WH-ADJUNCT (*wh- = relative*)

- présence d'antécédent
jamais interrogatif
that what, = the thing that
personne
choses

N.B. wh-peut être adjunct et interrogatif indirect :

I shall take what measures I think proper; what cards we play is up to me.

I cannot tell you which one I like best.

Il n'est pas facile de distinguer relatif et interrogatif. ²⁾ Les critères

1) Les références sont celles de l'espèce ou

2) cf. Fuchs et Milner 1974 : 12 ss.

donnés par différents auteurs pour distinguer les deux ne sont pas toujours décisifs cf.p.ex. les phrases suivantes :

I determined to find where to sleep, je me décidai à trouver où dormir.

I do not know who did it, je ne sais pas qui l'a fait.

Voici trois critères mentionnés par Jespersen (o.c.3.8.I.) :

a°) un critère sémantique : si le verbe de la proposition principale exprime, soit par son contenu, soit par ses modalités ou aspects, un doute, une question, de l'incertitude ou de la curiosité, la subordonnée commence par un interrogatif, p.ex. :
I do not know who did it.

b°) un critère d'ordre ou de place : l'interrogatif, dans une question indirecte n'est jamais au début de la phrase p.ex. :

Which of them had gone, was quite clear. Ici "which" est relatif pour Jespersen.

I cannot tell you which of them I like best. Ici "which" est interrogatif.

Mais : it was quite clear which of them had gone : which est relatif (cf a°, note 1)

c°) un critère d'accentuation : seuls les interrogatifs peuvent être accentués.

I insist on knowing who planned this crime. Ici who est interrogatif et répond à la question : what do you insist on knowing ? et non pas à la question : whom do you insist on knowing ? La réponse serait : I insist on making the acquaintance of the man who planned this crime.

"es relatifs, avec ou sans antécédent, ne reçoivent jamais d'accent. Il se peut donc qu'une même phrase puisse avoir deux interprétations, d'après l'accent :

(1) I don't remember what he said (= the things he said)

(2) I don't remember what he said (what did he say ?)

Jespersen fait donc appel à des transformations sans expliciter les règles.

Il reste des cas dubieux, tel l'exemple de Jespersen o.c.3.8.5. :

She had shown what she was made of (what = interrogatif)

and what she was made of, was unquestionably marvellous (what = relatif).

1) Après des verbes ou mots impliquant une narration, assertion, perception, connaissance ou un souvenir, il peut s'agir soit d'un interrogatif, soit d'un relatif.

Il n'est pas évident pourquoi Jespersen considère le premier *what* comme un interrogatif : pense-t-il à la seule accentuation ?

D'autres exemples discutables montrent la difficulté de faire la distinction :

(3) I didn't see where she sat. (*where* = interrogatif pour Jespersen)

(4) I didn't see her where she sat (*where* = relatif, " " " ")

Si *where* en (3) est un interrogatif à cause du critère a°), on pourrait en dire autant de *where* en (4). Si on dit que *where* en (4) n'introduit pas une question indirecte puisque la phrase a la fonction d'un complément circonstanciel de lieu, alors on peut dire qu'en (3) *where* introduit une phrase qui a la fonction de complément d'objet direct: dans ce cas *where* en (3) pourrait donc également être considéré comme relatif, mais c'est à cause de la négation (I didn't see..) que Jespersen tranche en faveur d'un interrogatif. Dans une phrase :

(3a) I noticed where she sat , il considère *where* comme relatif(critère a, note¹, p.91). Le critère de distinction entre relatif et interrogatif est donc surtout sémantique, et non pas syntaxique.

Le même problème se rencontre pour *when*, tantôt relatif(conjonction), tantôt interrogatif :

(5) When he went out, I didn't hear him : relatif

(6) I didn't hear when he went out : interrogatif

(7) When he went out, he didn't tell me when he would be back. (1er=rel., 2e=interr.)

(8) When I went out, I knew quite well when he had come back (2x relatif).

Selon nous l'interprétation sémantique est insuffisante car les fonctions sont différentes. Nous ne voulons pas résoudre ce problème maintenant mais simplement constater que phrases relatives et interrogatives ne peuvent pas toujours être distinguées. D'ailleurs en langage familier on utilise volontiers une relative là où une interrogative serait de rigueur :

Remember the father I was

Se wondered what there was for dinner and the kind of mood that her father would be in.

Cf. aussi la question répétée en fr.: Que croyez-vous qu'il faille faire ?
 Ce que je crois qu'il faille faire (Molière, Médecin malgré lui, II, 4)

L'extension des formes en wh-

Les formes en wh- s'étendent de plus en plus pour repousser l'ancien that: en voici les raisons. That est réservée aux relatives restrictives et suit immédiatement l'antécédent, ce qui dans le cas de deux restrictives coordonnées oblige à employer who à portée plus longue (carrying force). Le fait donc que who ne suit pas nécessairement l'antécédent immédiatement en fait un relatif de choix dans ces phrases relatives coordonnées p.ex. :

The penal laws we have passed and which have been severe...

Une autre raison avancée pour laquelle who a gagné, au moins en langage littéraire, est qu'il rappelait les pronoms latins et était considéré comme "plus raffiné et digne" (Jespersen, o.c. 4.3) que le that populaire.

Voici comment who, that et relatif zéro se répartissent statistiquement selon v.d.Broeck 1973 : 39, note 5, citant Carls, et d'après Quirk 1957.

	<u>who</u>	<u>that</u>	0
J.v.d.Broeck	68,6%	17,5%	13,7%
Carls	44,4%	25,7%	29,9%
Quirk	46,6%	33,2%	20,2%

Which a connu une autre évolution que who: d'abord adjetif, which est devenu par la suite "a primary", se comportant du point de vue syntaxique comme un substantif, utilisé pour toute sorte de questions. Cet emploi est resté aujourd'hui mais avec une restriction de choix pour l'interrogation (quel, lequel?) et une restriction d'application aux choses pour le relatif:

- | <u>interrogatif</u> | <u>relatif</u> |
|--|----------------------------------|
| -sans antécédent | -avec antécédent |
| -substantif(primary) ou adjetif(adjunct) | - la phrase est toujours adjonct |
| -personnes et choses | - choses seulement |

A l'époque où which et who s'employaient tous les deux pour indiquer des personnes, p.ex. au 17e siècle, on a parfois pu préférer who pour éviter une confusion par rapport à l'antécédent, p.ex. dans l'ancienne version de la Bible :

God which brought thee forth out of the land of Egypt, who fed thee, who...

8.I.2. Phrases relatives avec that

That that I say is this : that "that" that that gentleman has advanced is not that, that he should have proved to your Lordships. (Jespersen, o.c. 4.3.2.)

Ce que je veux dire est ceci : ce "ce", que ce monsieur a proposé, n'est pas celui qu'il aurait dû prouver à vos seigneuries.

Comment appeler that ? Relatif, conjonction, connectif ou particule ?

Le remplacement typologique et fonctionnel de the par that a déjà été expliqué (cf. p. 77-78). Au début de l'anglais moderne that était plus fréquemment employé que les formes en wh-, lesquels ont gagné de plus en plus de terrain (cf. p. 93).

En v.a. the et plus tard that en m.a. n'étaient pas seulement utilisés dans les phrases relatives restrictives, contrairement à ce que dit Andrew 1936 : 283-93.

La spécialisation de that pour les restrictives est assez tardive, cf. Jespersen o.c. 8.I.2. et 8.2. et Jacobsson 1963 : 409 sq.

Lorsque l'on a une particule invariable comme morphème de syndèse dans une phrase relative, cette particule ne peut avoir qu'un rôle connectif : elle ne peut exprimer les rapports syntaxiques entre l'antécédent et le prédicat de la phrase relative : d'où la dissociation des 2 rôles, que souvent, dans nos langues occidentales modernes, le relatif assume lui-même, cf. p.ex.

espagnol : el cabdal rio que todos beben dellí (ou alla quale...)

litt. le fleuve principal que tous boivent de lui (duquel, dont tous boivent)

italien : è una cosa che non ci credo

litt. c'est une chose que je n'y crois pas (à laquelle je ne crois pas).

dialecte scandinave: the wumman at ye kaen hyr sun

litt. la femme que tu connais son fils (dont tu connais le fils).

l'angl. parlé en Irlande: poor brave Mat Donovan that everyone is proud of him

litt. le pauvre et courageux Mat D., que chacun est fier de lui (dont chacun est fier)

néerl. populaire: de man, die zijn huis verbrand is..

litt. l'homme lequel sa maison a brûlé .. (l'homme dont la maison a brûlé)

Dans le dernier exemple les deux fonctions sont bien dissociées mais il ne s'agit plus d'une particule invariable. Est-ce un archaïsme conservé en langage populaire ou un procès analogue renouvelé ?

Dans tous ces exemples il y a une économie ou un gain syntaxique, non pas sur le plan syntagmatique (car la fonction est reprise par un pronom personnel ou possessif), mais sur le plan paradigmatic cf. Meillet 1965, t.I, p.36-43.

La dissociation des deux fonctions se pratique aussi en sémitique: p. ex. en arabe classique le relatif (ismu lmawsūl) est traité comme un adjectif démonstratif ou un article défini décliné, postposé au nom (=antécédent) et s'accordant en tout (genre, nombre et cas) avec celui-ci, faisant même partie de la principale.¹⁾ La fonction dans la phrase relative est assumée par un pronom "revenant" (ražie, ēā' id al waladu alladi xarāgtu māsa-hu (ar.cl.) le garçon lequel je suis sorti avec lui al uled ellī xrežt māsa-h (ar.dial.) (avec lequel je suis sorti)

Par contre le berbère utilise ni particule, ni relatif, ni pronom de reprise ou de rappel.

En v.a. et m.a. la particule invariable the, plus tard that, jouait donc également le rôle d'un connectif et la fonction était assurée par un pronom personnel : Bw.44I: thaer gelyfan sceal dryhtnes dome the hine death nimeth

.. is a welle that in the day it is so cold and in the nyght it is so hoot

il y a une source qui le jour(elle)est si froide et la nuit(elle)est si chaude

Le caractère de particule de the et that est confirmé par le comportement

1) cf. cependant p.386.

des prépositions cf. p. 73 : celles-ci n'ont jamais the ou that comme régime : ces prépositions ou plutôt adverbes étaient rejetées en v.a. devant et en m.a. après le verbe.

Tes considérations précédentes autorisent donc à appeler that (inaccentué) une particule ; le that accentué est toujours indiscutablement un pronom démonstratif.

Peut-on aller plus loin et appeler le that inaccentué également un pronom ou une conjonction ?

Selon Curme 1912, Hockett 1955, Poutsma 1914-29, Quirk 1957, Ryden 1968, that est un pronom.

Kruisinga 1924 le considère comme conjonction.

Van der Laan 1929, malgré le titre de son article "that as a relative pronoun" prouve que the est toujours inaccentué et que that a un statut de connectif : selon lui il y a eu affaiblissement de l'accent tonique du groupe contenant l'antécédent ; c'est la raison pourquoi the, qu'il appelle relatif, a été remplacé par that.

Kruisinga 1924 : I4I-44 se base sur 6 caractéristiques de that pour prouver que c'est une conjonction avec fonction de relatif :

- 1) that a nécessairement un antécédent
- 2) that n'est jamais employé dans des phrases clairement coordonnées
- 3) that n'a pas de genre et peut renvoyer à toute sorte d'antécédent
- 4) that peut être employé dans une proposition adverbiale sans préposition p.e.m.
the time that.. et non pas the time *which
- 5) that n'est jamais précédé d'une préposition
- 6) that n'a pas d'accentuation

Pour Jespersen o.c. 8.7.4. that est une conjonction ou particule connective : "it is used to cement two closely connected parts of the sentence" : il montre la fonction unique de that en rapprochant les emplois suivants, où that est partout

It was for his independance (that) he fought

It was his independance (that) he fought for

I know (that) you mentionned the man

I know the man (that) you mentionned

Cet emploi de connectif existait déjà antérieurement selon Jespersen, p.ex. dans if that, lest that, because that, for that, though that, who that, which that, what that. Ces trois derniers emplois se trouvent fréquemment chez Chaucer et ses contemporains.

D'autres langues germaniques intègrent ce même that dans leurs conjonctions: néerl. nadat, après que; voordat, avant que; opdat, afin que (notez que l'équivalent typologique en fr. est que)

Conclusion

Historiquement et synchroniquement that est plus particulière connective ou conjonction que relatif. Ce n'est pas par hasard qu'en anglais moderne après all, every, any, much, little, few, un comparatif ou superlatif-tous termes indéfinis ou peu définis- on trouve souvent that avec une proposition restrictive pour préciser et restreindre l'antécédent sémantiquement trop vague.

8.I.3. Contact-clauses

Nous avons déjà parlé de ces propositions sous d'autres titres cf. p. 70, 86. Les désignations sont nombreuses : phrases apo koinou, phrases à relatif zéro ou sans relatif, phrases "contact" : nous préférons ce dernier terme car il est le plus neutre : il ne présume d'aucune interprétation à priori.

Quel est le principe de l'apo koinou ? Quelque chose est exprimée une fois au lieu de deux. Au plan phonologique cela s'appelle haplogolie : le mot haplogolie (avec élimination de la syllabe lo) en est un exemple. Il s'agit donc d'une simplification ou réduction.

Jespersen o.c. 7.I.3. objecte que l'élément en commun des deux propositions n'a pas toujours le même cas et, en plus, n'est pas nécessairement au milieu des deux propositions. Il donne une autre explication, qui pour nous n'en est pas une o.c. 7.I.4. : "Il est peut-être prudent de dire que le phénomène est un restant d'anciennes habitudes de langage de l'époque où les pronoms n'étaient pas exigés au même point que plus tard... Deux phrases, à l'origine deux propositions indépendantes, étaient prononcées rapidement l'une après l'autre et commençaient ainsi à être senties comme une unité grammaticale c.a.d. une phrase (unique) et cette façon de lier des pensées a continué après que l'on avait pris l'habitude de mettre un pronom comme sujet (faute d'autre sujet) et que ces groupes sans sujet pouvaient être sentis comme des propositions dépendantes. De même dans le cas où le pronom, s'il avait été exprimé, eût été l'objet. Ces phrases sans pronom étaient particulièrement utiles et facilement comprises, lorsqu'un substantif jouait pour ainsi dire le rôle de connectif, qui pouvait être lié aussi bien au début qu'à la fin de l'ensemble".

D'autres font appel au français ou danois comme facteur d'influence étrangère. Ces phrases contact où le pronom relatif eût été en fonction de sujet, ont toujours existé cf.p. 70 et 86. Aujourd'hui elles se limitent aux cas suivants :

- lorsqu'il y a une phrase du genre existentiel, incomplète en elle-même et qui seule n'aurait pas beaucoup de sens p.ex. it's you,¹⁾ must explain.

I wonder who it was, defined man as a rational animal.

I had several men, died in my ship. (cf. van Zantvoort 1965³ : 468)

Une classe spéciale de cette catégorie est constituée par la mise en relief:

Goldenberg 1977 : I27-33 parle de "imperfectly transformed cleft sentences", e.g.:

- it isn't everyone could do it
- it's yourself should have been there

1) Par besoin de clarté nous mettons une virgule pour séparer les deux propositions

- quand la phrase relative commence par there is :

- after all the talk there is

- she taught me the difference there is

L'omission du relatif en jonction de sujet n'est donc pas une question de rythme, comme le propose Fijn van Draat 1912.

Les phrases "contact" peuvent aussi indiquer une relation de temps, où l'antécédent joue le même rôle qu'une conjonction :

- the moment he approached me cf. when he approached me...

- by the time he was married cf. Now he is married...

C'est ainsi qu'ont commencé en berbère un certain nombre de conjonctions à partir d'éléments pronominaux suivis d'une proposition relative :

i ss ara sway ce simultanément à (quoi) je boirai; le temps que je boive. (habyle)

i y ifulky usəggas ar d fessin tamgra cité par L.Goland, Langues du Monde 3.52.

ce dans (quoi) est bonne l'année, ils ouvrent la moisson; lorsque, au cas où l'année est bonne, ils ouvrent la moisson.

imnas a s e siklin day edrar s ewilən e tən eqqədin dəren , cf Cortade 1969 : 158 les chameaux ce simultanément à (quoi) ils voyagent ..; les chameaux, quand ils voyagent l'été dans la montagne, se brûlent les pieds.

Ici i ss , i y , a sont devenus comme des conjonctions; la différence avec l'anglais est 1) que celui-ci n'a pas de préposition entre l'antécédent et la relative comme en berbère (y,s) 2) que l'antécédent en berbère est un pronom indéfini, donc un morphème, alors que l'anglais utilise des lexèmes.

Dans l'état actuel de la langue ces phrases "contact" en anglais, sans aucun morphème de syndèse formel, sont une des formes les plus fortes d'hypotaxe (asyndétique). Il y a cependant d'autres signes de la subordination : l'ordre dans la phrase et en particulier la place de la préposition, l'intonation et le manque d'arrêt entre les deux propositions. Il est intéressant de noter que ces mêmes critères (ordre, intonation) valent en berbère. Peut-on dans ces deux langues parler

d'un morphème zéro, alors que l'absence d'un relatif n'est pas le seul signe de la subordination? Comparons:

I saw the man zriy argaz (berbère, kabyle)

The man I saw... argaz zriy...

He was in the house yella dəg wəxxam

The house he was in... axxam dəg yella (litt. the house in he was)

En m.a. l'ordre était: the house he in(ne) was.

En néerlandais actuel on peut garder cet ordre du m.a.:

Het huis waar hij in was... On peut aussi dire: het huis waarin hij was
the house where in he was.

En néerlandais et en anglais ce sont des adverbes plutôt que des prépositions.

En berbère, la préposition, dans la proposition relative, n'a pas de régime : c'est peut-être à cause de cela que Galand l'appelle (1974:40) dans son introduction linguistique aux Contes touaregs de l'Aïr "particule de relation". Cela est vrai au niveau sémantique; au niveau syntaxique le terme pourrait faire croire que la relation entre les deux propositions est assurée par la préposition (dəg). Il y a parallélisme de construction entre :

axxam dəg yella... la maison dans (laquelle) il était ...

et axxam zriy... la maison (que) j'ai vue...

Le problème de la définition de la phrase "contact" est lié à la définition que l'on donne de syndème au plan morphologique, et de para- ou hypotaxe au plan syntaxique. Si donc à priori on définit la syndème donc une phrase relative comme un morphème formellement visible et bien segmentable tel que quis (lat.), wh- (angl.) etc., alors on risque d'appeler asyndète l'absence d'un tel morphème.

Nous y reviendrons dans la deuxième partie au chapitre "séquence de propositions."

* cf. P. Galand-Pernet, "Préposition et subjonction. Quelques faits berbères", dans GLECS VIII 38-41. M. Cohen avait suggéré un équivalent de "Verhältnisword" (Stumme).

8.2. DIVISION LOGIQUE OU SEMANTIQUE

8.2.1. Définitions et formes

Nous venons de voir que la division formelle est basée sur la présence, dans la phrase relative, de wh-, that ou un relatif zéro (contact-clause).

La division logique ou sémantique, bien qu'en partie manifestée par des critères de pause, intonation et quelques uns des critères de la division formelle* (cf. Drubig 1968 : I sq.), est surtout basée sur les rapports sémantiques qu'en-tretient la phrase relative avec l'antécédent. Si elle restreint, sélectionne ou détermine l'antécédent, c'est une phrase relative restrictive. Si elle ne fait que qualifier ou décrire l'antécédent, qui garde son identité propre, indépendamment de la qualification, elle est descriptive ou explicative.

Henry 1975 : 81-84 montre la base de la détermination restrictive et explicative. Dans la détermination restrictive "l'ordre des choses ou de la pensée explique l'ordre du discours", alors que dans la relative explicative "le déterminant se rapporte au déterminé dans l'ordre du discours et non plus dans celui des choses ou de la pensée" (op.cit.82). Cf. aussi Rohrer 1971 : 204 sq.

La phrase relative a cette division en commun avec d'autres catégories de déterminations et ceci dans beaucoup de langues :

	<u>restrictif</u>	<u>non-restrictif</u>
adjectif qualificatif - (épithète)	une femme pauvre - a beautiful girl	mon pauvre gargon ! beautiful Helen is dead
complément de nom	- la ville de mes rêves - tamyart n̄ yusef	la ville de Paris tamyart n̄ yəmma (kabyle)
	la vieille de Joseph	la vieille de ma mère, ma vieille mère

Cette division s'applique même aux phrases circonstancielles avec when :

- restrictive : he longed for the morning when he would see Mrs X again, i.e.

* Pour les critères de reconnaissance des relatives restrictives et explicatives cf. Grébillon 1974

he longed for that morning in which he would see her : il ne sait pas quel matin il la verra. La phrase avec when détermine morning; il y a fléchage avant, l'article défini concerne l'ensemble du syntagme: morning est défini et déterminé.
 - non-restrictive : *he longed for the morning, when he would see Mrs X again, i.e. he longed for next morning, on which morning he would see her; il est sûr qu'il la verra le lendemain matin;* morning est défini, sans être déterminé.

Voici quelques autres termes, que donne surtout Ryden 1968, pour indiquer

restrictif

non-restrictif

adjectival (Kruisinga 1921, Mätzner 1885) descriptif

augmentatif (Ryden 1968)

déterminatif (Johansen 1935, Palmer 1955) explicatif, parenthétique (Palmer 1955)

nécessaire, spéificatif (Seiler 1960) apposatif, caractérisant (Seiler 1960)

limitatif

identifiant

modifiant (Fries 1952)

amplifiant (van Zandvoort 1965)

définissant (Hornby 1954, Jespersen o.c.) progressif (Kock 1897, Poutama 1914-29)

loosely appended (Jespersen o.c.)

anknüpfend, anschlussend

continuant (Jespersen o.c.)

La phrase relative restrictive restreint donc ou limite la référence de l'antécédent : une telle proposition a une force sélective plus ou moins marquée; elle précise de quelles personnes ou choses il s'agit : c'est une détermination sémantiquement nécessaire à l'antécédent; sans elle la classe de référence de l'antécédent changerait (cf. Jespersen o.c. 4.3.4). Le critère prosodique pour ces phrases est une jonction non terminale c.à.d. il y a ni pause ni arrêt: l'intonation reste au même niveau cf. aussi Fries 1952 : 226, Francis 1958: 157; Hill 1958 : 357.

Quirk 1957 : IOI parle de "close syntactic juncture", jonction syntaxique serrée.

La restriction de l'antécédent peut se faire de plusieurs façons :

- à un ou plusieurs membres ou sous-classes d'une catégorie :

arrows served to pursue animals that were quick

- à un ou des individus particuliers dans une même classe :

..the wise men that were in his company

Dans la relative non-restrictive l'antécédent n'est pas déterminé : la proposition relative donne une information supplémentaire. Ici l'antécédent peut être une phrase entière, ce qui est impossible pour une restrictive. Quant à la prosodie, la jonction reste ouverte et l'intonation change de niveau. Si on enlève la non-restrictive, l'antécédent garde le même référent.

Dans les non-restrictives on peut distinguer, avec Ryden 1968, des progressives et des non-progressives.

Les progressives (appelées par Jespersen "continuantes") continuent le développement de la narration, en introduisant un nouvel élément d'action, p.ex. :

Il tira dans le troupeau, qui s'éparpilla (= et le troupeau s'éparpilla).

Il y a un progrès par rapport aux événements, relatés dans la principale cf. Scheurweghs 1964: § 449. La progressive se place en fin de la principale.

N.B. Kock 1897, Poutsma 1914-29 et Sweet 1900-03 emploient non-progressif avec le sens de non-restrictif

Les non-progressives laissent, par l'intonation spéciale accordée à la relative, la suite d'événements de la principale inaltérée : elles peuvent se situer au milieu de la principale.

8.2.2. Division logique et division formelle

1) En indiquant les phrases relatives restrictives par A, les non-restrictives par B, les "contact-clauses" par I, les relatives avec that par II, celles avec wh- par III on peut faire les correspondances suivantes :

1) En fr. lequel indique toujours une non-restrictive tandis que le subjonctif dans la phrase relative est signe d'une restrictive cf. Sandfeld 1965 t.II:250.

I Phrases "contact" sont exclusivement des restrictives (A)

II Phrases avec that sont principalement des restrictives (A)

III Phrases avec wh- sont restrictives^{*} (A) ou non-restrictives (B)

Quelques exemples illustreront ces correspondances :

There were very few passengers that escaped without serious injury, c.à.d. que très peu de passagers s'échappèrent sans blessures graves. (II A)

There were very few passengers, who escaped without serious injury (III B)

Il n'y avait que peu de passagers et ceux-là s'échappèrent tous sans blessures graves

They divide women into two classes : those they want to kiss (I A) and those they want to kick (I A), who are (III B) all those they don't want to kiss (I A).

Which of us that is thirty years old, has not... (II A)

Which of us, who are thirty years old... (III B)

Jespersen o.c.4.6. traite comme une sous-classe des relatives restrictives ce que l'on peut appeler la tournure de mise en relief. En effet, cette construction utilise de préférence des relatives avec that (II) ou des phrases "contact" (I) : It was the battle of Waterloo that decided the fate of Europe.

It's we that run the country for them.

It was the colonel I was looking for.

Il est vrai que ces propositions (avec that ou à contact) sont sémantiquement indispensables à la principale comme les phrases relatives restrictives sont nécessaires à l'antécédent. On peut se demander si il s'agit de relatives avec antécédent. N'est-ce pas plutôt une relative à jonction primaire ou une subordonnée à conjonction (that) du même genre que celui mentionné par Jespersen o.c.3.7.6. : it was splendid that you were able to come.

8.2.3. Caractère fluctuant de l'opposition restrictif / non-restrictif

La distinction entre restrictif et non-restrictif n'est pas absolue : ce sont plutôt deux pôles ou extrêmes sur une échelle mobile. J. van de Broeck 1973 : 39

* Selon Quirk 1957 wh- est statistiquement plus souvent employé que that pour indiquer une restrictive.

parle de "a scale from restrictiveness to non-restrictiveness" et il donne 8 types. Il y a des cas d'overlapping ou des cas douteux : cf. Jespersen o.c.5.I.8 :

The sea makes me think of my mama that's dead
 The radiance of her dark eyes that had once been handsome, seem handsome anew.
 Cf. aussi Jacobson 1963 : 409, Zandvoort 1965, chap. 6 et les exemples sous 8.2.5.

8.2.4 Relatives nécessaires non-déterminatives et relatives augmentatives

Dans les deux derniers exemples la relative est nécessaire à l'antécédent, car on peut difficilement l'enlever dans le contexte. Elle n'est cependant pas distinctive ou déterminative. Cf. aussi Schulze 1895 : 407-8.

Certaines phrases relatives non-restrictives, non progressives, descriptives, ajoutent une information qui explicite l'adjectif qualificatif épithète de l'antécédent plutôt que l'antécédent lui-même :

He was quite a merry chap who liked to grease his work with a salacious joke.
 Ryden 1968 propose pour celles-ci le terme "augmentatives".

8.2.5 Compatibilité de l'antécédent avec une restrictive ou non-restrictive

Jusqu'ici nous avons présenté la restriction comme venant de la relative. Dans quelle mesure l'antécédent peut-il imposer une restriction ?

1) Les pronoms personnels et démonstratifs, au sens général et indéfini, sont toujours suivis d'une restrictive :

He that fights and runs away, may live to fight another day (archaïque)

She is always married too soon who gets a bad husband

Lorsque le pronom personnel n'a pas le sens de "quiconque", la phrase peut être restrictive ou non-restrictive :

Restr. It seems probable that he who seemed to lead was really forced to follow

* cf. Jespersen o.c.5.I., C. Smith 1964 : 37-52, v.d. Broeck 1973 : 37-61

We girls; girls définit et constitue la classe de we.

Non-restr. He, who had never looked strong nor well, looked ghastly now.

Dans ce cas le pronom est accentué et individualisé.

Les cas suivants sont difficiles à trancher :

I that was left his guardian...

I that have rocked you in your cradle...

We that have loved him so much...

Dans ces exemples il n'y a pas de restriction dans la classe de personnes (I, we mais soit une restriction qualitative (cf. 8.2.3 p. 105) soit une restriction basée sur une division dans le temps.

2) L'Article défini peut être suivi d'une restrictive :

I met 2 men : the man that took off his hat was X., the other...

I'll show you the letter that I received yesterday.

ou suivi d'une non-restrictive :

I met the old couple yesterday; the man, who took off his hat, greeted me; the woman

I'll show you the letter (in question), which I received yesterday. (laquelle).

3) Le pronom possessif connaît également les deux possibilités :

restr. Your letter that (ou which) I received...

non-restr. Your letter, which I received yesterday, ...

4) De même le pronom démonstratif :

restr. This man that she had never seen...

non-restr. This man, whom she had never seen

Les divisions formelles peuvent aider à reconnaître les divisions logiques et vice versa. Mais cette classification ne considère que les relations entre l'antécédent et la phrase relative. Les relations qui existent entre la phrase relative et l'ensemble de la principale, sont surtout notionnelles, p.ex.:

She thanked my father who had saved her (=because he had saved her). Cet aspect a été abordé par Ryden 1974 : 542-45.

D'autres critères peuvent attester la présence d'une non-restrictive p.ex. les adverbes tels que "malheureusement, évidemment, certainement" etc. cf. Bach 1965 : 7.

9. DEFINI ET DETERMINE

9.1. Définitions

Chez beaucoup d'auteurs et dans les pages précédentes ces termes ont été employés l'un pour l'autre : on parle de déterminants ou d'articles, de l'article défini ou déterminé, d'une phrase relative définissante ou déterminante. Cela s'explique : les morphèmes du défini dépassent le cadre strict du seul nominal et concernent également le complément de nom, le qualificatif, la phrase relative etc., qui ne sont que des formes de détermination.

Appelons défini ce qui correspond à une opération de fléchage : c'est une définition au niveau sémantique p.ex. le mot berbère argaz, homme, peut être défini (l'homme) ou indéfini (un homme) d'après le contexte.

La détermination joue au niveau formel : elle a lieu quand un nominal reçoit une expansion soit par une particule adnominal*, soit par un autre nominal ou par un verbe : p.ex. argaz-enni (kab.), homme en question; l'homme argaz zriy (kab.), homme j'ai vu; l'homme que j'ai vu waladu lgari (ar.), enfant du voisin; l'enfant du voisin

Un nominal peut donc être :

- indéfini mais déterminé : un homme de la ville
- défini, mais indéterminé : l'homme
- défini parce que déterminé : argaz-enni, l'homme; waladu lgari, l'enfant du voisin.

* Pour la terminologie cf. p. 131, 216
alès wa n. (touareg), homme celui de : l'homme de.
(tahaggart)

Quelques exemples en anglais:

(1) I'll show you the letter I received yesterday .

Phrase relative restrictive avec antécédent défini et déterminé (fléchage avant)
Bally 1965 : 155 dirait que le substantif est actualisé par la relative.

(2) I'll show you the letter, which - by the way- I received yesterday.

Phrase relative non-restrictive avec antécédent défini (fléchage arrière), mais non-déterminé. Pour Bally le substantif est actualisé par l'article.

Bourcier 1972:27 parle en (1) de liaison forte, en (2) de liaison faible.

(3) I'll show you a letter (that) I received yesterday.

Phrase relative restrictive avec antécédent indéfini mais déterminé.

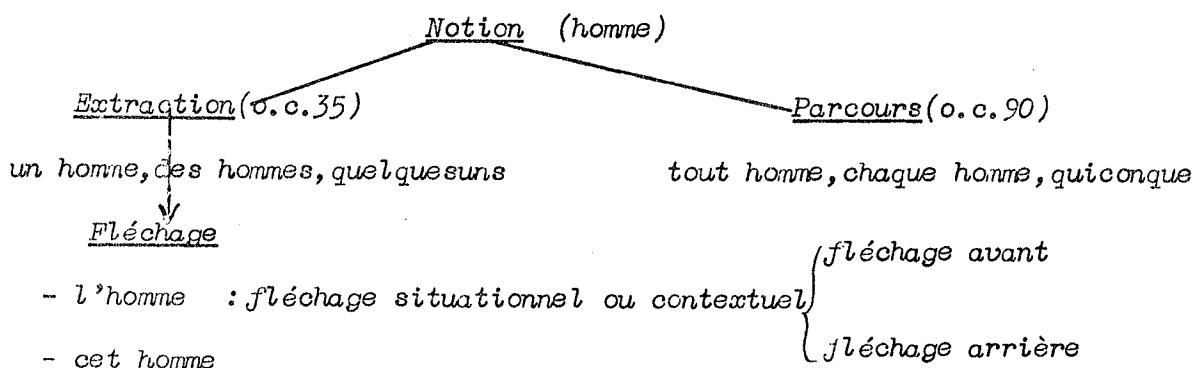
La traduction française, plus ambiguë, peut avoir une interprétation non-restrictive et plutôt descriptive. Bourcier 1972:30, note 92, appelle cette liaison indécidable.

(4) * I'll show you a letter , -which I received yesterday.

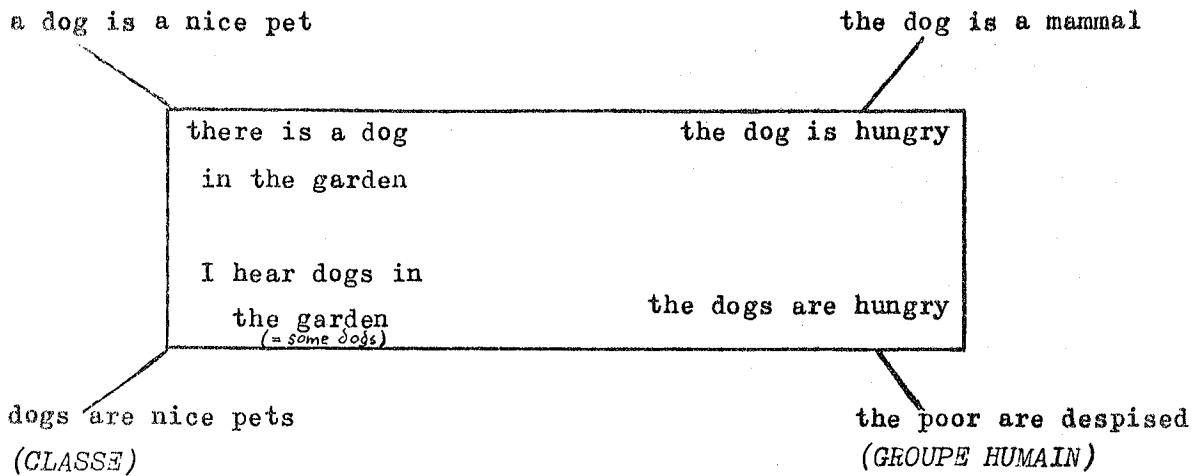
Cette phrase est incorrecte car il y a incompatibilité d'une phrase relative non-restrictive avec un antécédent indéfini. D'autres contestent cette incompatibilité.

9.2. Emploi situationnel ou générique de l'article

Les articles défini et indéfini ne se situent pas au même niveau et correspondent à des opérations fort différentes : cf. Fuchs, Culicoli, Pécheux 1970:35, 90 :



Un autre tableau, présenté par Boulié 1971 : 1-2 montre la priorité de l'emploi situationnel des articles par rapport aux valeurs génératives ou générales :



Le carré contient les valeurs situationnelles, résultat d'une énonciation au niveau du discours. Les antennes, à l'extérieur, représentent les valeurs générales et dérivées.

Nous pensons qu'il y a des gradations entre ces deux extrêmes, qui seraient mieux représentées par des cercles concentriques. Prenons les gradations dans l'emploi de l'article indéfini :

(1) There is a dog in the garden.

Emploi situationnel, extraction de la classe; l'animal est individualisé, identifié, existant et présent.

(2) I am looking for a dog which has run away.

Emploi situationnel, extraction de la classe; l'animal est individualisé, identifié, existant mais non présent.

(3) I am looking for a dog with a long tail

Emploi situationnel ou non, identifié ou non, mais identifiable, existant¹⁾ ou non.

(4) I want a dog which might speak. *Un chien qui puisse parler cf. Rohrer 1971 : 2057.*

Emploi non-situationnel, non-identifiable ?, inexistant, mais particularisé cf. Rohrer o.c. 207. Pour la différence entre "individualisé" (2) et "particularisé" (4) cf. Coserin 1962 : 300.

(5) A dog is a mammal.

Emploi non-situationnel, générique; il s'agit de n'importe quel chien comme archétype de la classe.

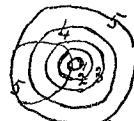
¹⁾ L'emploi non-situationnel est appelé par les transformationalistes "yntaxe-contexte".

Il y a donc une gradation progressive d'un maximum de concrétisation et situationnalisation vers une généralisation, où l'extraction et l'individualisation s'effacent par un effet de balayage pour céder à la classe.

Un emploi qui est à la charnière entre valeurs générales et situationnelles est : (5a): Passengers¹⁾ are asked to wait here

Boys go to the left, girls to the right.

On s'adresse ici à ceux d'une classe, qui sont éventuellement là : passengers, if there are any.. La valeur générale est appliquée, par l'interpellation, à une situation concrète.



Comment se fait-il que les grammaires traditionnelles distinguent à peine ces différents emplois ? D'abord parce qu'elles évitent d'aborder le langage en situation, fidèles à une définition ou conception de la langue qui se veut scientifique et qui ne traite donc que du général. Dès que l'on fait intervenir la situation, l'émetteur et le récepteur, bref l'énonciation, on voit que le message a plus qu'une signification linguistique et univoque : il y a aussi la signification référentielle et complète cf. Fuchs et Le Gaffic 1975 : II7. "La signification d'un énoncé apparaît comme quelque chose qui met en jeu l'émetteur et le récepteur, engagés l'un et l'autre, de façon dissymétrique, dans un travail de reconstitution de cette signification" (o.c. : II5). Cf. aussi Dik 1968 : 257.

Plus on s'éloigne du carré ou des cercles situationnels (les phrases 3, 4, 5) moins il s'agit d'extraction ou de détermination au sens extensionnel du terme : nous sommes en face d'une détermination compréhensionnelle.*

Ceci explique pourquoi, en anglais, l'article défini, indéfini et zéro se rejoignent pratiquement au niveau des valeurs générales : the dog is a mammal; a dog is a mammal; Ø dogs are mammals.

* Je dois cette distinction à J. Boulle.

1) Boulle 1972 : 1 parle d'une opération de parcours en situation avec extraction conditionnelle; en (5) il y a parcours-lissage. Pour le fr. cf. o.c. : 5

Il est probable que les déterminations telles que complément de nom, qualificatif, participe, phrase relative connaissent également cette distinction en détermination compréhensionnelle et extensionnelle. Le niveau compréhensionnel reste au niveau des notions : il vaut pour les nominaux et les adjectifs : eau et non pas vin : c'est de l'eau et non pas du vin
eau vive : c'est de l'eau qui est vive.

Cette qualification ou détermination, élémentaire pour le nominal, est obtenue par prédication.

Le niveau extensionnel, par contre, est obtenu par une opération ou intervention au niveau de la situation et du discours :

- l'eau en question, dont on a parlé : fléchage
- cette eau vive : deixis
- de l'eau vive, un peu d'eau : extraction Mais : it's Ø water, c'est de l'ea
- quelle eau ? : interrogation
- n'importe quelle eau : indéfini (parcours)

Les langues favorisent l'un ou l'autre niveau : ainsi le latin et le berbère optent pour une approche compréhensionnelle, le français et l'anglais moderne pour une approche plutôt extensionnelle.

Les rapports entre défini et déterminé à l'intérieur d'un syntagme nominal diffèrent d'une langue à l'autre :

fr. un homme bon, l'homme bon; un homme de Rio, l'homme de Rio.

angl. a good man, the good man;

ar. al-razulu al-hasanu (l'homme le bon); rażulun hasanun (un homme un bon)

gr. ὁ ἀγαθός ὁ ἄγαθος

néerl. het mooie meisje (la belle fille); een mooi meisje (une belle fille)

bulg. mod. nauka, science; naukata, la science; eziki, langues; ezikite, les langues

slavjanski eziki, des langues slaves; slavjanskite eziki, les langues slaves.

berb. touareg. ales wa yulayen, homme celui étant bon, l'homme bon;

ales i yulayen, homme un étant bon, un homme bon.

En berbère et en bulg. moderne de même qu'en v. slave, mais d'une autre façon, ce n'est que la détermination du nominal qui renseigne sur son caractère défini ou indéfini, alors que le nominal reste morphologiquement inaltéré.

En grec et en arabe classique les morphèmes du défini affectent aussi bien le nominal que l'adjectif, alors que la plupart des langues occidentales modernes ne connaissent que des morphèmes définissants le seul nominal. Restent enfin ces langues où le caractère défini ou indéfini du nominal seul dépend du contexte (latin, berbère) : ici le nominal est non-défini (*ni indéfini, ni défini*) et l'absence de morphème n'est pas significative.

En islandais cette absence équivaut à un indéfini :

hestur-inn, le cheval ; hestur-Ø, un cheval.

Les rapports entre défini et déterminé sont donc complexes : l'un peut inclure ou exclure l'autre.

La distinction entre détermination extensionnelle et compréhensionnelle n'est qu'une hypothèse et on peut se demander si elle ne coïncide pas en partie avec notre distinction en défini (=compréhension) et détermination (extension) de p.107.

La détermination en extension et celle en compréhension sont nécessaires pour expliquer des phrases comme : un ami c'est un ami ; les affaires sont les affaires; boys will be boys. Le sujet dans ces phrases (détermination extensionnelle) n'a pas la même acceptation que le prédicat (détermination compréhensionnelle) : le premier indique une classe ou une appartenance à une classe, le second des propriétés.

Habituellement le nom envisagé sous son aspect de détermination compréhensionnelle ne comporte pas de déterminants : ceux-ci indiquent justement quel aspect extensionnel on vise : quel ami? un ami; l'ami; cet ami; tout ami; quelques amis etc. Ceci explique également pourquoi, en anglais, un nom à déterminant zéro (dét. compr.) est sent comme un prédicat : cf (5a) p.110 : passengers, boys : such as are passengers; what passengers are present, any passengers that are present.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE (p.I-II2)

Dans cette première partie nous avons traité, dans quelques langues i.e., surtout en indo-iranien, grec, slave et germanique, des morphèmes du défini et du déterminé par rapport au relatif et la phrase relative. Puisque cette dernière est une forme de détermination nominale, nous avons examiné les liens de la phrase relative et du relatif avec d'autres déterminants au sens large du mot.

On retient I La parenté du relatif avec l'article

II La formation du relatif à partir du démonstratif

III Le renouvellement du relatif par l'interrogatif-indéfini.

I LA PARENTE DU RELATIF AVEC L'ARTICLE

Les emplois de la racine pronomiale /*yo en indo-iranien (7, 12-19, 46-47) et en grec (20-22, 45) dans les constructions verbales ou nominales font conclure à une fonction de détermination par un syntagme, soit nominal soit verbal, ou pour utiliser la distinction de Seiler (46) par une construction appositive ou attributive. Le pronom relatif est donc syntaxiquement un article défini, qui se relie au si bien à des verbes qu'à des noms. (44).

Cette même racine, postposée en forme de suffixe -i, a fourni au v. slave en même temps la flexion de l'adjectif déterminé (33) et le relatif i-de (35, 36). Ce dernier, devant un groupe nominal, a le même emploi que l'article grec (22).

Dans quelques langues germaniques actuelles les deux fonctions de 1) relatif ou support d'une détermination verbale et de 2) déterminant d'un syntagme nominal vont encore de pair :

- 1) Der Mann der da geht, ist mein freund .(all.) L'homme qui...
- 2) Der Mann der da mit dem Hund, ist mein freund (all.) L'homme celui avec...
- 1) De man die daar gaat , is mijn vriend.(néerl.)
- 2) De man die met de hond, is mijn vriend. (néerl.)

1) Ces renvois sont aux pages

Mais avec ces exemples de langues germaniques nous abordons déjà une autre source du relatif, c.a.d. le démonstratif.

II LE DEVELOPPEMENT DU RELATIF A PARTIR DU DEMONSTRATIF

Le démonstratif d'éloignement, en s'affaiblissant, devient facilement un pronom anaphorique, un pronom de reprise (4-8, 10, 22). Par son sens et sa capacité de déclinaison (46) il se prête facilement à devenir morphème de syndèse. C'est ainsi que le germanique (50, 60, 65) a façonné ses relatifs : le démonstratif est employé comme nominal (emploi substantival), soit seul, soit renforcé par une particule : *ei* en got⁵ de en v.h.all. (61) et *the* en v.a. Ces particules, souvent d'origine locative*, sont devenues des particules d'insistance et des morphèmes de syndèse. Ceci explique les problèmes d'accord et d'attraction (54, 63, 67) car d'après le degré d'évolution le pronom reste plus ou moins rattaché à la première phrase.

Parfois la particule seule suffit (53, 61, 67) et dans les phrases "contact" (63, 70, 75, 86, 97) aucun morphème de syndèse n'est présent, bien qu'il s'agisse d'hypotaxe (subordination).

On pourrait donc s'imaginer l'évolution suivante : 1) phrases à contact sans morphème de syndèse (parataxe ou hypotaxe) 2) syndèse par particule 3) utilisation du démonstratif, seul ou conjointement avec la particule. En fait l'évolution n'a jamais été si logique. Les trois procédés sont employés différemment et parfois simultanément dans chaque langue (71).

Le démonstratif peut aussi devenir un article p.ex. en grec (20-22) et surtout en germanique (52, 60, 66)

III RENOUVELLEMENT DU RELATIF PAR L'INTERROGATIF-INDEFINI

Le relatif est souvent renouvelé ou remplacé par l'interrogatif-indéfini p.ex. en latin (23-28), slave (36), gotique (57-58) et moyen anglais (74).

* En grammaire générative et transformationnelle, J.P. Thorne, FOL. 8 (1972) : 562-68 et FOL. 11 (1974) 111-114, décrit l'article défini the d'une phrase soujacente déictique avec there : *the man man who is there*.

Il est important de noter que cette évolution se fait toujours en sens unique : l'interrogatif devient relatif et non pas l'inverse. Ce phénomène est trop fréquent et trop général pour trouver son explication dans l'évolution d'une langue particulière. Nous sommes face à la contradiction suivante, déjà abordée par la citation de Schwarz (23) : comment se fait-il que le relatif, morphème déterminant, article syntaxique et donc renvoyant à du défini, est remplacé par l'interrogatif, qui est relié à l'indéfini ? Cette incompatibilité semble encore renforcée par notre principe que les valeurs situationnelles et particulières sont prioritaires par rapport aux valeurs générales et indéfinies, qui sont toujours dérivées. (I08-I0). Une première tentative d'explication a été fournie (82).

Une autre montre l'évolution de l'interrogatif en relatif par le biais de l'interrogation indirecte : cette voie, déjà suggérée par Meillet, Brugmann etc. (23-28) nécessite une élucidation quant au comment de ce passage. Nous le ferons grâce à une réflexion, communiquée par J. Boulle.

Les rapports entre interrogatif et indéfini ont déjà été exposés (42) cf. aussi Culicoli, Fuchs, Pêcheux 1970 : 47. Les deux sont le résultat d'une opération de parcours. (Qui ? Lequel ?) L'interrogatif, par une sorte de suspension, prend la place du sujet de l'énonciation et désigne une personne ou chose, pas encore définie mais qui sera bientôt définie par la réponse à la question. Il y a donc une tension entre celui qui pose la question et ne connaît pas encore la réponse et celui qui donne la réponse et connaît. Nous avons déjà vu que what (91) est capable d'une double interprétation : I don't remember what he said. Dans la première (l')interprétation what ne correspond pas à la question : What did he say? mais signifie plutôt all that, the things that. De même dans l'exemple suivant :

he tried to make friends with what people still lived in that forgotten land
Il essaya de se faire des amis avec ce qu'il y avait éventuellement comme habitants dans ce pays inconnu.

L'aspect extensionnel (II0-II2) de people est ignoré ou à peine effleuré.

Par une anticipation what people désigne d'une façon imprécise : rien n'est dit sur la quantité ou l'extension de la classe des habitants : on met presqu'en doute leur existence. Nous sommes entre le défini et l'indéfini cf. l'exemple 5a de la p. 110. De là à passer à la phrase suivante il n'y a qu'un pas :

He tried to make friends with such people as still lived...

He tried to make friends with the people which still lived...

Ainsi, grâce à son utilisation au niveau compréhensionnel l'interrogatif se prête à devenir relatif, alors que le démonstratif-article (113, 114) évolue en relatif grâce à son emploi extensionnel.

Quel que soit le niveau, extensionnel pour l'article et le démonstratif, compréhensionnel pour l'interrogatif, la phrase relative, surtout restrictive, apparaît comme une détermination et donc une activité essentielle du langage car le langage est activité langagière (assertion, prélication, détermination...) autant sinon plus que simple moyen de communication ou code neutre et statique, qu'émetteur et récepteur se renverraient mutuellement : l'activité langagière porte, bien sûr, la marque de l'émetteur, mais le récepteur n'est pas purement passif, en recevant le message. (cf. Fuchs, Le Goffic 1975: 120-22). D'où toutes les distinctions, divisions et nuances dans le défini et le déterminé, qui ont forcément leur répercussion sur la phrase relative et d'autres formes de détermination car c'est par elles que se constitue l'énonciation, qui signifie pour Buvéniste (1970, Langages 17 p. 12) "la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation".

DEUXIÈME PARTIE

10.I. Objet, méthode plan

10.I.1. Méthodes extensive et intensive, diachronique et synchronique.

Dans la première partie (p. I-II6) nous nous mouvions principalement sur l'axe diachronique pour comparer quelques langues i.e., surtout germaniques de l'ouest, quant à l'évolution de cette forme spéciale de détermination qu'est la phrase relative. C'est cela que Houïs 1974 I : I4-I5 appelle de la linguistique extensive dans laquelle nous avons voulu combiner, tout en les distinguant, linguistique historique et linguistique typologique.

Dans cette deuxième partie, selon une méthode plus intensive, nous nous arrêtons à une description plus synchronique, à travers l'essentiel du système nominal et verbal, des problèmes de détermination dans un parler ou dialecte berbère, tel qu'il se manifeste à une période donnée (1945-1975) et sur un espace humain et géographique bien circonscrit, celui des At Mangellat (A.M.)

10.I.2. Synchronie et comparaison dialectologique

Il n'est ni possible ni souhaitable de s'enfermer dans une étude strictement descriptive. Bien sûr, nous convenons avec A. Basset de la nécessité d'une bonne localisation : " Je vous remercie des fascicules du F.D.B.... J'en ai apprécié... le souci de localisation. Etant donné l'intensité de la vie locale, l'autonomie mutuelle des faits linguistiques, nous ne pouvons jamais inférer que la langue d'un village est toujours absolument identique à celle d'un village voisin et nous ne pouvons jamais prévoir pour chacune des aires linguistiques où passe exactement la limite. De là pour nous l'obligation de considérer au moins chaque village comme l'unité de base". (lettre du 27.6.48 à J.M. Dillet). Pour notre étude, qui se veut surtout syntaxique, nous prenons comme unité de base celle de la tribu.

Nous sommes cependant convaincus de la profonde unité de la langue berbère, particulièrement en syntaxe. C'est pour cela que, tout en prenant la tribu des A.M. comme base et point de départ pédagogique et heuristique, nous jugeons utile et nécessaire de dépasser les limites de ce parler pour le comparer à d'autres parlers, kabyles et berbères, surtout là où la cohérence et les structures internes du parler sont insuffisantes pour que l'on puisse en rendre compte, sans faire appel à des structures pankabyles ou panberbères. Mais où faire commencer et arrêter la comparaison ? Pendant la description plus générale du parler la comparaison restera partielle et comme une incidente. Elle sera plus explicite, lorsque nous comparerons la phrase relative en kabyle avec celle en ouargli, dwiri, chaouia et au Bissa. Ces parlers ont été choisis 1) parce que nous tenons pour eux des informations de première main 2) parce que ces dialectes sont moins connus que leurs grands frères, le touareg et le chleuh, qui ont eu droit à maintes publications.

IO.I.3. Délimitation géographique

Les At Mangellat se situent à 50 km. au sud de Tizi Ouzou, tout près du massif du Djurdjura, montagne de neige, qui entoure, au sud, comme un couronne, ce qui fut jadis appelé la Grande Kabylie. Les villages Taourirt (tawrirt) et Ouaghzen (wazzen), à peine séparés, constituent, historiquement (cf. F.D.B. n° 64, 65, 66, 67 et 69) sinon numériquement, le centre et noyau de la tribu. C'est à eux deux que proviennent la majorité des textes et documents, que le F.D.B. et le F.P. ont publiés pendant 30 ans depuis 1946 et qui concernent non seulement les A.M. ou la Kabylie, mais encore d'autres régions bérérophones du Maghreb central. Les références aux textes des At Mangellat comme celles relatives aux autres textes et documents publiés jusqu'à Décembre 1974, se trouvent dans le F.P. n° I24 (1974) p. 68 sq.

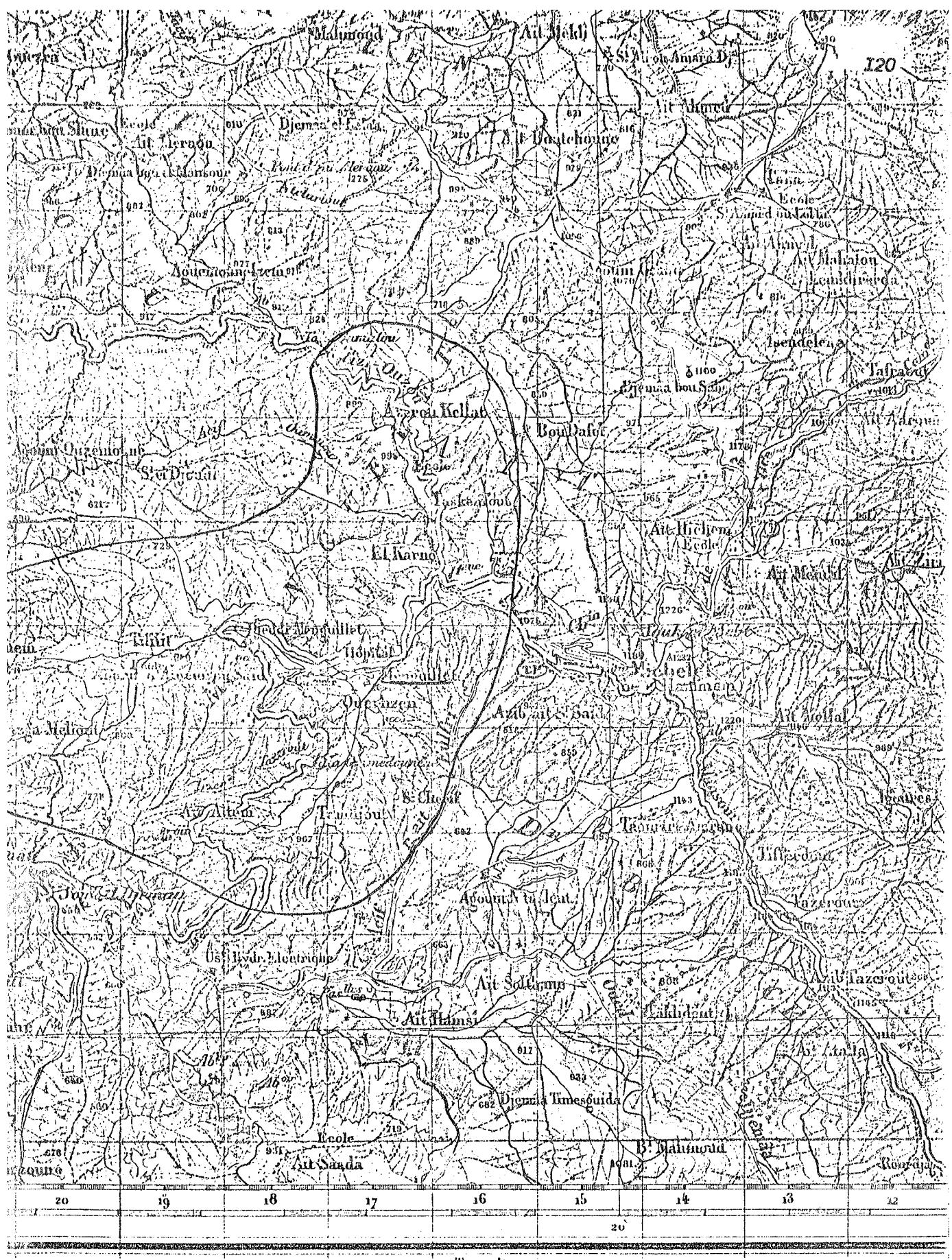
Depuis 1965 on en trouve également la recension dans L'Annuaire de l'Afrique du Nord sous la rubrique : Chronique scientifique (Etudes linguistiques berbères) par L. Galand.

Ces textes, surtout ceux en prose, qui sont le reflet du langage ordinaire parlé (le kabyle parlé*), forment la base de notre analyse linguistique ainsi que la source de nos exemples et citations, à moins d'autres indications.

Pour découvrir d'une façon plus détaillée la situation géographique des A.M on peut se reporter aux cartes suivantes :

- la carte d'état major (région Tazmalt) cf. I20 : la partie encerclée représente les A.M. Presque partout, au sud-est, au sud, à l'ouest, au nord-ouest, les limites naturelles de la tribu sont formées par des ravins. C'est par la route nationale que la crête de la tribu est reliée à une autre crête qui, venant de la montagne et s'orientant vers les voisins du nord-ouest (At Yiraten), traverse le nord de la tribu. C'est probablement par cette voie que quelques villages du nord de la tribu p.ex. azru uqellal (marqué sur la carte Azerou Kellat) ont adopté une caractéristique linguistique, propre aux At Yiraten : l'assimilation du n et t dans certains morphèmes : xədmətt pour xədmənt; nut̩ti pour nut̩enti; tət̩- pour -tent.
- les At Mangellat et leur environnement en Grande Kabylie cf. p. I2I (cf. F.P.n° I24 I974 p.69.)
- les Kabyles par rapport aux autres zones berbérophones au Maghreb central et oriental cf. p. I2I (F.P.n° I24 I974 p. 7)

* Le kabyle connaît à peine les divisions de la langue en niveaux ou styles : il n'y a pas de clivage en kabyle littéraire et ordinaire, ni en kabyle académique, populaire, familier etc.

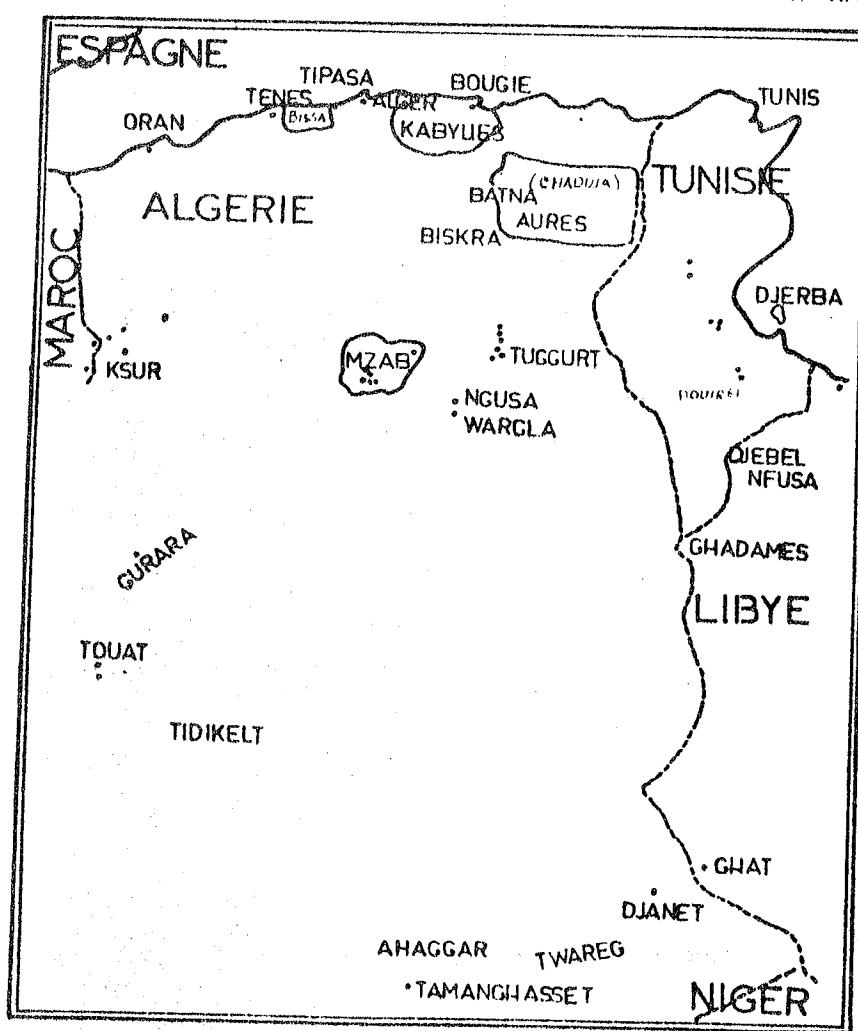
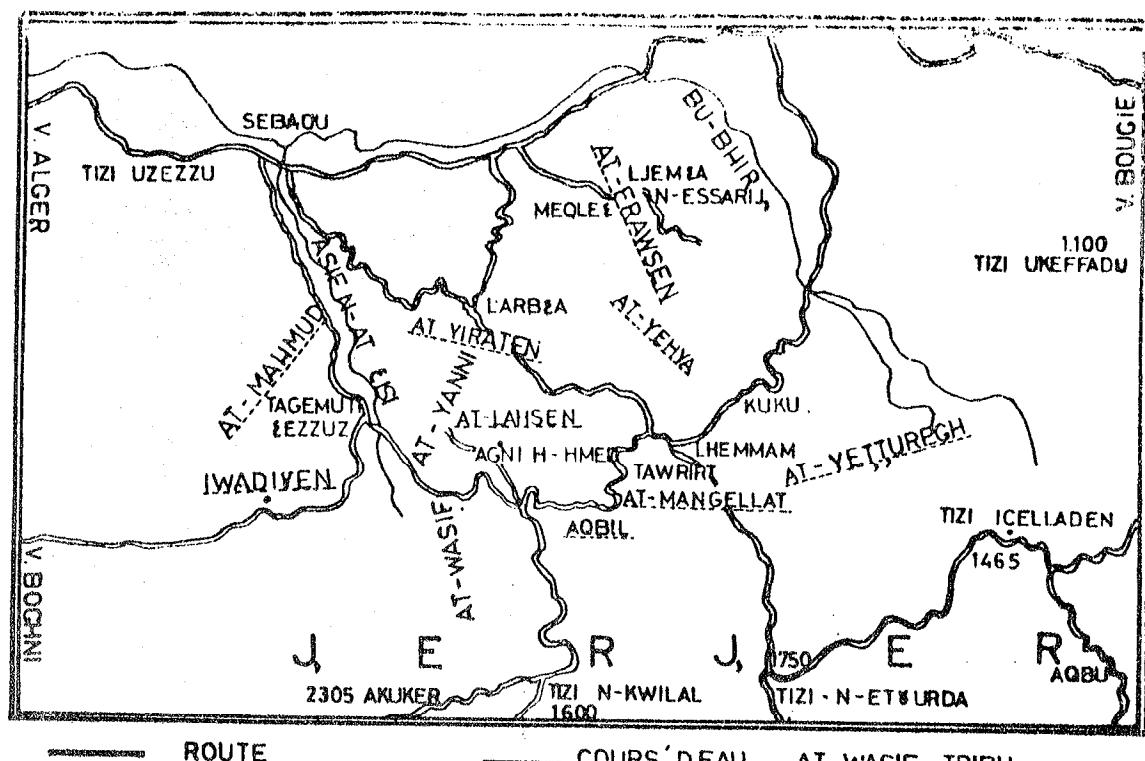


L'échelle est figurée en Kilomètres sur les 4 côtés du cadre intérieur.

Echelle (50.000)

Note : Les écritures droites désignent les Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Fermes ou Usines et en général tous les lieux habités ; les écritures penchées se rapportent aux Forêts, Bois, Ruisseaux, Côte et Lieux-dits divers.

CARTE DES AT-MANGELLAT ET LEUR ENVIRONNEMENT - Cde KABYLIE



ZONES BERBEROPHONES EN MAGHREB CENTRAL ET ORIENTAL

I0.I.4. Méthode

La description de la détermination et en particulier de la phrase relative en kabyle se situe nécessairement dans une description plus générale de ce parler. Et cette dernière, à son tour, est redéivable pour ses outils, sa méthodologie et son approche d'un cadre théorique plus vaste. Nous avons opté pour le cadre de la linguistique structurale.

Ceci ne veut pas dire que nous refusons à priori la grammaire générative et transformationnelle : celle-ci a renouvelé aussi bien l'objet que les méthodes de la linguistique d'une façon fructueuse. Mais nous partageons les critiques formulées par Gros 1975 : 27-46 à l'encontre des grammaires transformationnelles et de la grammaire générative : surestimation de la formalisation (cf. aussi Culicoli 1968), emploi de modèles trop abstraits et trop puissants, transformations théoriquement mal fondées etc.

Cette linguistique, à notre avis, est plus adaptée et appliquable aux langues bien connues et donc bien "nantis" qu'aux langues en voie de développement, qui nécessitent encore des descriptions plus complètes et plus détaillées.

Il ne suffit pas de plaquer un vocabulaire technique sur les données de la grammaire traditionnelle comme l'a fait Blohm 1969 en traitant de la phrase relative en arabe classique moderne ou Abdel Massih 1971 dans la description du parler des Ayt Seghrouchen.

D'ailleurs, le traitement qu'a reçu la phrase relative jusqu'ici en grammaire transformationnelle et générative est loin d'être satisfaisant cf. Grésillon, 1975 : 99-121, et Fuhs-Milner 1974, chap. 2, 3 et 4.

En admettant comme hypothèses pour le berbère les résultats de notre première partie, c.a.d. que défini et déterminé sont liés, que la phrase relative est une forme de détermination nominale, que les pronoms jouent un rôle important, nous sommes amenés à traiter du nom, du verbe et des pronoms.

Ces trois signifiants ont en berbère comme en chaque langue leur organisation propre, non seulement sur le plan paradigmatique ou corrélatif, par lequel chaque signe appartient à une classe (nom, verbe...) mais aussi sur le plan syntagmatique ou tactique, où les signes s'organisent en structures syntaxiques ou schèmes d'énoncés (sujet, prédicat...).

La description doit découvrir et décrire les classes avec leurs relations réciproques (systèmes et sous-systèmes) : c'est ce que Houïs¹⁾ appelle la taxinomie différencielle.

L'étude des structures ou schèmes d'énoncés, où les classes s'organisent d'après les fonctions qu'elles assument, est la combinatoire ou syntaxe.

Taxinomie et combinatoire vont ensemble : on peut commencer par l'une ou l'autre : la structure syntaxique montre quelles fonctions les classes assument ; les classes sont, en partie, définies par leurs places dans la structure d'énoncé.

Nous commencerons par la combinatoire ou la syntaxe de la phrase : c'est la réduction des énoncés innombrables des textes à un nombre fini de structures ou schèmes, dans lesquels on assigne des fonctions à ce que l'on appelle, par hypothèse et anticipation, un nominal ou un verbal. P.ex.

<u>Classes</u>	<u>Nominal</u>	<u>Verbal</u>	<u>(Nominal)</u>	<u>(Nominal)</u>	<u>TAXINOMIE</u>
Fonctions :	Sujet	Prédicat	(Objet)	(Circonstant)	COMBINATOIRE
ou en abrégé et plus simplement :	NS	VP	(NO)	(NC)	

Ensuite, dans la taxinomie, on rend compte des éléments constitutifs de l'énoncé : c'est l'identification des classes : Constituants Nominaux, Constituants Verbaux et leurs assemblages (syntagmes). Le C.V. (constituant verbal) est seul à prendre la fonction prédicative, les fonctions non-prédicatives reviennent au C.N.

N.B. Pour justifier notre transcription, qui est celle du F.P., et à cause des interférences entre phonologie et morphologie, nous mettrons comme préambule quelques considérations sur la phonétique et la phonologie.

1) Pour ce passage et la terminologie nous devons beaucoup à Houïs 1974 et 1977

I0.1.4. Nous aurons donc le plan suivant :

I0.2. *Notions opératoires, définitions.*

II *Remarques sur la phonétique et phonologie kabyles*

I2 *La syntaxe de la phrase ou la combinatoire.*

I3 *Le Constituant Nominal et ses déterminants*

I4 *Le Constituant Verbal*

I5 *Les séquences de Constituants Noniaux (syntagmes noniaux)*

I6 *Pronoms, référents, supports de détermination*

I7 *Séquences de Constituants Verbaux (séquence de propositions)*

I8 *La phrase relative en d'autres parlers berbères*

I9 *Un regard en (chamito-)sémistique*

10.2. Notions opératoires, définitions

10.2.1. Enoncé

"Pour procéder à l'analyse linguistique et décomposer la chaîne parlée en unités de plus en plus petites, nous commençons au niveau de l'énoncé. L'énoncé minimum est la phrase..." (Jakobson 1963 : 163).

Une des difficultés de définir l'énoncé vient de ce qu'il ne s'insère pas dans un ensemble syntaxique plus vaste. Un des points faibles de la linguistique structurale est son incapacité de dépasser le niveau de la phrase : la linguistique du discours, non pas sur le plan socio-linguistique ou sémantique, mais sur le plan syntaxique, n'a pas encore vu le jour. Ceci a des répercussions immédiates sur notre sujet car l'analyse des anaphoriques (pronoms démonstratifs, personnels etc.) - que ce soient des reprises ou des annonces, des jonctifs ou des démarcatifs¹⁾, nécessite une théorie du discours, où la phrase n'est qu'un segment.

Le terme "énoncé" est plus vaste que "phrase" car il inclut des exclamations, interjections, réponses etc. Sans négliger cette distinction nous voulons surtout saisir ce qui nous semble important à retenir pour une définition de l'énoncé en berbère. En glanant dans les manuels et chez les grands maîtres on est étonné par la diversité de ces définitions : cf. p.ex. Benvéniste 1966 : 154, Bloomfield, cité par Lyons 1969 : 171, Buysse 1967 : 109, de Groot 1968 : 52-3, Jakobson 1963 : 163, Marouzeau 1944 : 33, Martinet E.L.G. § 4-33, Meillet 1952 t.II : I-8, Palmer 1971 : 70-82, Prieto 1964 : 81, Robins 1967, § 5.2, Vendryes 1921 : 82, 85, 171, 143, 169.

Beaucoup d'auteurs retiennent des critères syntaxiques : ils parlent de schèmes syntaxiques, d'organisation interne, d'entité de base, d'indépendance syntaxique. Tout cela est nécessaire mais insuffisant. C'est à raison que Benvéniste 1966 : 154 repris par Houïs 1974 II : 10 insiste sur le critère de l'intonation et des pauses. Pour le berbère cf. Willms 1972 : 280, § 6II : "Die verschiedenen Bestandteile des

1) Pour un procédé de démarcation ou d'enchaînement du récit cf. Galand 1973 : 91.

Sätze werden durch Verlagerung des Druckakzents und / oder das Hochtonprosodem als weiterweisende Sprechzeichen in Zusammenwirken mit Konjunktionen sowie dem Status annexus des Nomens und den ihm korrespondierenden Formen bestimmter Pronomina als Kopplungssignale zusammengehalten. Zur Abgrenzung eines Satzes gegenüber dem folgenden steht das Tieftonprosodem als Grenzsignal zur Verfügung. ».

Avec Houïs I974 II : « nous proposons la définition suivante : "sous la condition qu'il est reconnu comme sémantiquement valable par les usagers, l'énoncé est le lieu des actualisations de la langue, susceptible d'être limité dans sa manifestation par deux pauses absolues, réductible à un schème qui rend compte de l'organisation de sa cohérence sémantique. »

Nous illustrons l'importance des pauses absolues par un exemple en kabyle :

- 1) *irgazén- enni ruhén. mazál ð-yekkir yitiz.*
- 2) *irgazén- enni ruhén mazál ð-yekkir yitiz*
- 1) *Les hommes partirent. Le soleil n'était pas encore levé.*
- 2) *Les hommes partirent avant que le soleil ne se lève.*

L'intonation et la pause sont les seuls moyens de déterminer le nombre de phrases.

En 1) il y a 2 phrases, en 2) il y a une phrase avec 2 prédictats.

Un autre exemple est donné par Galand, « Les Langues du Monde », § 3.29 : (touareg) : *ur' teswid' 1) tu n'as pas bu 2) ne bois pas!*

Ici l'intonation doit distinguer entre une phrase négative et l'impératif négatif. Le caractère de "marginalité" et de "dépendance" de *mazal ð-yekkir yitiz* (2) de notre premier exemple vient uniquement de l'intonation. On ne peut donc pas se dispenser de faire intervenir l'intonation dans la définition de la phrase (contre Martinet E.L.G. § 4 33).

10.2.1.1. Énoncés en situation ; énoncés révélateurs et marginaux

Certains auteurs excluent de leur description les énoncés en situation comme étant des faits de parole (exclamations, salutations) plus que de langue.*

* Sur l'opposition langue/parole cf. Fuchs et Le Goffic I975 : 11-12.

Il n'y a aucune raison de les exclure car ces énoncés (cf. Houïs 1967 : 321-24) peuvent être construits sur un schème fondamental. En voici un exemple en kab.: msel' xir' fəll̩-awən̩, litt. bon après-midi sur vous³, bon après-midi. Cette salutation est construit sur un des schèmes de l'énoncé nominal. De même le souhait suivant à la naissance d'un garçon : d' amerbuḥ⁴ weqsis̩, litt. qu'il soit bénit, le garçon, mes félicitations avec le garçon.

Mieux vaut, pour classer les schèmes d'énoncés, les diviser en énoncés révélateurs et énoncés marginaux (cf. Houïs 1974 II : 11). Un énoncé est révélateur d'une structure essentielle de la langue si rien en dehors des contraintes sémantiques ne s'oppose à la saturation par le lexique de ce schème. Dans le cas contraire il s'agit d'énoncés marginaux.

10.2.1.2 Énoncé minimal

Le problème de l'énoncé minimal est souvent mal posé. D'après Martinet E.L.G. § 4-24 c'est " ce qui à lui seul constitue le message (le syntagme prédictif) après avoir enlevé tout ce qui peut l'être sans invalider l'énoncé ". (c'est nous qui soulignons). De quelle validité s'agit-il ? Une validité syntaxique ou sémantique ? Deux exemples en berbère montreront l'ambiguïté d'une telle définition : yuval, il revint. Mais : yuval d' argaz, il est devenu un homme (litt. c'est un homme) yufá-t-id, il le trouva. Mais : yufá-t-id ulas-it, il le trouva il n'est pas là, il le trouva absent.

Dans les deux cas on peut enlever des segments (p.ex. d argaz et ulas-it) sans syntaxiquement invalider l'énoncé qui reste, bien que sémantiquement l'énoncé soit bel et bien invalidé. Les contraintes sémantiques de chaque langue sont telles qu'une définition pareille de l'énoncé minimal est peu opératoire (cf. François 1962 : 45-46). Houïs maintient un segment minimal de l'énoncé, mais seulement au niveau des schèmes syntaxiques (o.c. 16) : "un énoncé se réduit à un contraste de deux structures, un support nécessaire et morphologiquement spécifique, et des apport en d'autres termes, un nexus et ses expansions". Un énoncé a autant de propositions

qu'il a de nexus. Le nexus peut être à 1 terme p.ex. Verbal = V = VP (nexus verbal) ou : d + Nominal = d N (nexus nominal).

Le nexus à 2 termes est p.ex. Nominal Circonstant = NS CP.
Sujet Prédicat

Tout ce qui est en relation directe avec le nexus est une expansion primaire (p.e objet, circonstant), tandis que les expansions secondaires sont en relation avec un terme non prédicatif p.ex. toutes les déterminations du Nominal (qualificatif, complément de nom, participe...)

10.2.2. Le Constituant

L'énoncé verbal suivant : ruhen yergazn- enni, ils sont partis, les hommes, se réduit au schème suivant : Verbe Nominal¹⁾ = VP (N.Rt) N.B. () = facultatif
Prédicat Retenant
nexus expansion

Le nexus est ici constitué par le Constituant Verbal (CV), composé par un ensemble de monèmes (genre, nombre, aspect, sens). Un monème est une unité minimale significative soit au niveau lexical (lexème) soit au niveau grammatical (morphème). Le nexus comporte une expansion facultative, constituée par un Nominal, qui lui aussi contient plusieurs monèmes. C'est grâce à sa fonction de prédicat que le verbe obtient son titre de CV et c'est, en partie, grâce à la fonction de Rt¹⁾ que le nom acquiert son indépendance syntaxique comme CN. Le Constituant se situe donc sur un autre niveau que le monème : c'est une notion opératoire au plan tactique ou syntaxique, tandis que le monème est une unité minimale significative. La syntaxe est plus qu'un réseau de monèmes : c'est un ensemble de relations entre Constituants ou ensembles de Constituants (syntagmes). La définition Martinétienne de syntaxe "l'étude de la combinaison des unités significatives" ne montre pas la hiérarchie et la complexification croissante, que nous y voyons : monème, constituant, syntagme, énoncé.

1) Pour la fonction de Reprenant cf. infra p. I64-67.

Le Constituant n'est pas un ensemble quelconque de monèmes (= syntagme au sens de Martinet) mais un ensemble de monèmes qui soit apte à assumer des fonctions dans une structure syntaxique.

Il n'est pas non plus à confondre avec le syntagme nominal (SN) ou verbal (SV) de la grammaire transformationnelle et générative, même si le mot anglais original "constituent" y ressemble beaucoup.

Nos définitions de Constituant et fonction sont plus précises et plus restreintes que chez Dik 1968¹, 1972²: I70. Celui-ci appelle p.ex. l'article défini une fonction et étend la notion de "constituent" à toutes les unités des différents niveaux d'analyse : il parle de "ultimate constituents" *the smallest grammatically relevant elements of which a linguistic expression is built up*. (o.c. I64).

Sur l'idée de fonction chez Martinet cf. ELG chap. IV; La linguistique synchronique 1965 : 206-29; Elements of functional syntax, 1960, Word 16 : 1-10; Travaux de la faculté de philosophie et de Lettres de l'Université de Louvain, VIII, section de philologie germanique, 1971, 1-12 i Martinet 1972.

10.2.3. MORPHEME

La division des monèmes en lexèmes et morphèmes, peu pratiquée par l'école américaine, est basée sur le caractère ouvert ou fermé de l'inventaire lexical. Les lexèmes sont les unités minimales significatives à inventaire ouvert, les morphèmes celles à inventaire fermé : ces derniers sont les éléments grammaticaux et ont une récurrence plus forte et donc un taux d'occurrence plus élevé.

Mais cette distinction, déjà atténuee par Martinet dans sa postface de juin 1973 aux Éléments de Linguistique Générale (p.208), n'est pas absolue : ammas, milieu; tama, côté; peuvent aussi bien être des lexèmes que des morphèmes (prépositions).

Une définition plus syntaxique des morphèmes serait de dire qu'ils sont a-syntaxiques au sens de a-fonctionnels : c'est généralement le cas de tous les morphèmes, exception faite pour les pronoms. En dehors de ceux-ci les morphèmes ne peuvent donc pas figurer dans un schème d'énoncé au même titre qu'un CN ou CV : ils peuvent indiquer une fonction (p.ex. les prépositions) mais par eux-mêmes ils n'ont pas de fonction : ils ont un statut.

La différenciation des morphèmes

Les morphèmes qui n'impliquent pas de relations entre termes syntaxiques, sont appelés par Houïs 1974 II : 27-33 marqueurs : p.ex. -agi, - anni en kabyle : argaz- agi,(cet)homme-ci; argaz- anni, (l')homme en question.

Martinet, ELG § 4-18, 19 les appelle "déterminants grammaticaux" ou "modalités". Pour nous le terme "modalités" a un sens plus restreint : ils ne couvrent qu'une partie des marqueurs, à savoir ceux qui sont indispensables à la constitution ou composition du Constituant. Par contre les marqueurs qui s'ajoutent au Constituant pleinement constitué, sont des particules. On peut peut-être dire que les modalités prennent en charge la détermination compréhensionnelle (qf.p. 110) du Constituant et assurent son fonctionnement minimal, tandis que les particules se chargent de la détermination extensionnelle et garantissent un fonctionnement complet et optimal.

Les morphèmes qui impliquent une relation (de fonction) entre des termes syntaxiques s'appellent des relateurs (monèmes fonctionnels de Martinet) p.ex. les prépositions ou la marque de l'Etat d'Annexion qui est le signe du Reprenant p.ex. y-dans : ruhen̄ yergazən̄, ils' sont partis les hommes, les hommes sont partie. Nous avons ici une relation fondamentale entre nombre (modalité et marqueur) et Etat (modalité et relateur). En berbère genre et nombre sont des marqueurs (modalités) incorporés au Constituant nominal. On voit donc la différence avec nos langues occidentales modernes où les articles (p.ex. le, la, les; der, die, das, die ..) nécessaires à la détermination extensionnelle et au fonctionnement complet et

optimal du Constituant Nominal, ne sont jamais des éléments constitutifs du nom et restent toujours des éléments centripètes par rapport au nom (centre). (cf. Martinet ELG § 4-20). En berbère, dans l'exemple cité, *y-* est, synchroniquement, en même temps centripète et centrifuge : *ruhen←y→ergazen*, ils sont partis, hommes. En tant que relateur il indique une fonction, en tant que marqueur il indique, ensemble avec le *-n*, le genre (masc.) et le nombre (pluriel).

Les morphèmes se différencient également d'après leur appartenance : à un radical ou racine, un Constituant ou une proposition.

Morphèmes se rapportant à un radical ou racine (cf. p. I97)

Ce sont les voyelles (ou consonnes) qui étendent la racine pour en faire un schème ou thème nominal ou verbal, simple ou dérivé. Ce sont surtout les voyelles (et consonnes) qui constituent et différencient le Constituant Nominal (genre et nombre) et Verbal (indices de personnes en forme de pronoms incorporés souvent discontinus).

Tous ces morphèmes sont nécessaires à la racine ou au radical pour que ceux-ci puissent obtenir leur autonomie syntaxique comme CV ou CN.

Morphèmes se rapportant à un Constituant (cf. p. 216)

Ce sont - le prédictif nominal d (c'est)

- les particules adnominales pour le nom, p.ex. -agi, -inna, -anni etc; ce sont des déterminants démonstratifs ou particules démonstratives. Probablement faut-il y ajouter les pronoms affixes de noms -iw, de moi; -ik, de toi; -im, de toi (f.); -is, de lui, d'elle;

- les particules adverbiales (< ad-verbum et non pas <adverbe), sont les particules d'orientation : -ā, -n, les particules d'aspect (ad, ara, a, la, ar...) et de négation¹⁾ (wər, ur...ara). Peut-être peut-on inclure les pronoms affixes de verbes (directs et indirects).

N.B. 1) L'hésitation pour inclure les pronoms s'explique : ils ont une fonction.

1) Les particules d'aspect et de négation se rapportent aussi à toute la phrase.

2) Nous réservons donc le terme de modalité pour tout ce qui est au delà du CN ou CV et celui de particule pour ce qui est au delà du C. En ceci nous différons de Penchoen 1973 : I3, §2.4, qui, en bon disciple de Martinet, parle de "modalités démonstratives".

Les arabisants et berbérissants appellent généralement particule tout ce qui est ni nom, ni verbe. Pour nous les particules sont ces morphèmes, qui se rapportent à un CN ou CV ou à une proposition.

Les morphèmes peuvent être a-syntactiques ou syntaxiques. Les morphèmes syntaxiques sont les pronoms : ils diffèrent en ceci des autres morphèmes qu'ils ont une fonction syntaxique : d'où notre hésitation pour les classer avec les particules.

Morphèmes se rapportant à une proposition

Ici on peut placer les conjonctions comme morphèmes relateurs, marques de syndèse dans une proposition dépendante. Pour la proposition indépendante on peut penser aux particules dicto-modales (cf. Houïs 1974 II : 31) p.ex. le morphème de l'interrogation dans la mesure où ce ne sont pas de pronoms, et les particules de serment, si ce ne sont pas des particules aspectuelles ou adverbiales.

S'y trouvent également les conjonctions de coordination et tout ce que Dallet 1960 I : I20-I30 énumère comme "locutions conjonctives". (cf. Basset-Picard, 1948, § 68I-696).

Nous faisons suivre un tableau de morphèmes récapitulatif. Bien qu'il s'inspire de Houïs o.c.31, certaines modifications ont été apportées en fonction du berbère, en particulier pour les morphèmes des syntagmes nominaux, lesquels ont été simplifiés.

Le point faible dans ce tableau reste la place des pronoms, qui nécessiteraient une réflexion théorique à part sur la substitution, référence etc.

Le point d'interrogation représente la fonction qu'assume, en d'autres langues, le pronom relatif : celui-ci n'existe pas en berbère : nous verrons plus tard quelles morphèmes ou procédés le berbère utilise dans l'expression de la phrase relative.

r a c i n e		c o n s t r u c t u r e s		proposition
nominal	verbal	nominal	verbal	
schème nominal	schéma verbal	à FPN* part. démonstr.	part. d'orientation	
dérivatifs	dérivatifs		d'aspect	
genre	désinences FPN*		de négation	
nombre			modales	
voyelle ou consonne de l'Etat d'An- nexion.	prépositions (connectif de noms) coordonnant de noms	part. d'aspect aix conjonctions ?	dicto- pronoms	

* FPV = fonction prédictive verbale

FPN=fonction prédictive nominale

II. REMARQUES SUR LA PHONETIQUE ET PHONOLOGIE DU KABYLE

II.I. Difficultés, diversité et unité.

La phonologie étant une branche relativement récente de la linguistique moderne, il faut chercher chez les anciens berbérissants sous le chapitre phonétique pour glaner des éléments sur la phonologie.

Même à l'époque actuelle il n'existe, à notre connaissance, aucun traité de phonologie berbère en général ni aucune description exhaustive d'un parler berbère particulier.

Il est vrai que les interférences entre phonologie, morphologie et syntaxe sont nombreuses. Un autre facteur qui ne facilite pas l'élaboration d'une phonologie berbère est la multiplicité des parlers ou dialectes, même si A.Basset en a exagéré le nombre. À travers ceux-ci, même réduit à une dizaine de groupes dialectaux, il est difficile de saisir l'unité sur le plan phonologique à cause des altérations, assimilations dues à des lois phonétiques ou morphologiques, souvent différentes de parler à parler. (cf. Willms 1972a § II.3).

On comprend donc la tentation de Prasse 1972 MGT I-III de vouloir reconstruire un système phonologique proto-berbère, mais le passage du présent au passé n'est pas toujours clair chez lui, ni la distinction entre phonétique et phonologie. En plus on peut parfois contester l'importance accordée aux faits touaregs dans cette reconstruction qui se veut panberbère.

En fait le chapitre de la phonétique et phonologie berbère ne fait que refléter la dialectique générale qui se retrouve à tous les niveaux de la description : celle du conservatisme et particularisme, de l'unité et de la diversité de la langue berbère cf. A.Basset 1959 ADB : 27. Ces deux aspects apparemment opposés se retrouvent non seulement sur le plan du vocabulaire (cf. Galand 1969-70 : 6-20), mais encore sur les niveaux syntaxique et phonologique.

II.2. Un tableau phonétique ou phonologique unique ?

Déjà en 1946 A.Basset (CLECS t.IV : 33-36) donnait le système phonologique panberbère. Il ne s'agit pas d'une reconstruction du proto-berbère, telle que la propose Prasse o.c.:105. Dans son livre "La langue berbère" (1969 = 1950 : 5) Basset reprend le même tableau, suivi dans l'encyclopédie de l'Islam, 2e édition col. I2I par Galand. Ce dernier ne présente plus de tableau général du berbère dans Les Langues du Monde § 2.4-2.15 mais le tableau du parler des Ighchan (iyssan) de l'i-ti-Atlas :

f	t	s	š	k	x	q	h	h
b	d	z	ž	g	y		e	
r								
l								
t	s			kʷ	xʷ	qʷ		
d	z	ž		gʷ	yʷ			
r								
l								
m	n			j	w			

Quels que soient les dangers d'un tel tableau général ou les justifications (stéréogiques, comparatistes..), il est utile d'en prendre acte : Basset, o.c.:5 *

t		k		
b	d		g	y
d				
s		š		
z		ž		
z				

Basset ajoute que m,n sont des nasales et l,r des liquides (o.c.:6).

Prasse 1972 : 105 ajoute x, h

Bynon 1975 : 168 conteste le y comme appartenant au système fondamental.

II.3 Spirantisme et sonorité

Dans la plupart des parlars algériens non-sahariens, ceux du centre et nord Maroc, les occlusives b t d d k g connaissent une spirantisation. Plusieurs

* Nous changeons légèrement l'ordre de présentation

tentatives ont été faites pour expliquer le passage des occlusives aux spirantes. Chaker 1971-72 GLECS XVI : 3-7 fait appel à une théorie chère à Martinet : l'économie des changements phonétiques. Vycichl 1975 suggère, en se basant sur le phénomène Begadfekat en hébreu, que ces consonnes étaient primitivement spirantes seulement après des voyelles, ensuite il y a eu généralisation et extension.

Pour Rössler 1964 : I99-216 le spirantisme représente l'état ancien du berbère. Contrairement à ce que présente A.Basset 1969 : 5, la tendance à la spirantisation des labiales (b) et dentales (t d) ne marche pas toujours de pair : le parler kabyle du Bissa au Maghreb central (cf.F.P.n° II7, 1973 I7) ne connaît qu'une bilabiale b toujours occlusive.

Sonorité

Les emphatiques de base, sourdes en proto-sénitique, sont sonores en berbère, donc d z .¹⁾ Pour illustrer cette loi voici quelques emprunts du kabyle à l'arabe : *edbex* < / t b x طبع ; *dəbbel* < / t bb l طبل ; *edbee* < / t b e طبع ; *dəgger* < / t yy r طبر ; *zzall* < / selli صلی ; *uzum* / s w m ضرم ;

Exception faite pour certains parlers orientaux (Siwa) et *Bedjala* (Bougie), ce phénomène semble bien panberbère : *adəfli* (Mzab) < / t f l جب ; *azalim* (chleuh) < / b s l جزء ; *azarif* (chleuh, Ghadamès, kabyle, Ghat) < *sarif* (hébreu, punique). Pour ces trois derniers mots cf. Vycichl 1958 I49, 1975 : 315-17.

Le principe de Begadfekat s'applique, selon Vycichl, également aux emphatiques sourdes t s k (=q) qui par la spirantisation acquièrent le trait de sonorité: d z y. D'après lui il faudrait donc inclure dans le tableau de base du proto-berbère les emphatiques sourdes occlusives :

t	s	k
b	d	z
t	s	k(q)
d	z	y

N.B. k ou q ? cf Cantineau 1947:193-207

I95I: 64-I05

1) Pour z cf. P.Galand-Pernet 1965:39-47

Mais ce tableau peut être simplifié car la spirantisation se faisait, toujours selon Vycichl, selon la distribution des phonèmes sur la chaîne syntagmatique : les traits occlusif et spirant n'étaient donc pas des traits oppositionnels mais contrastifs (pour les emphatiques). Chaque phonème aurait eu deux réalisations différentes (allophones) selon le contexte vocalique :

/t/	$\begin{cases} [t] \\ [t] \end{cases}$	/s/		/k/	$\begin{cases} [k] \\ [k] \end{cases}$
/d/	$\begin{cases} [d] \\ [d] \end{cases}$	/z/		/g/	$\begin{cases} [g] \\ [g] \end{cases}$
/t̄/	$\begin{cases} [d] \\ [t̄] \end{cases}$	/s̄/	$\begin{cases} [z] \\ [s̄] \end{cases}$	/k̄/	$\begin{cases} [y] \\ [k̄] \end{cases}$

Ainsi les traits sourd et sonore seraient oppositionnels pour les non-emphatiques, alors que la série des emphatiques garde ce trait comme simplement contrastif. Il est assez peu probable qu'un même trait (voix ou sonorité) puisse être en même temps distinctif et non-distinctif (=contrastif).

Pour Willms 1972a : 39, § 2II, s̄ h̄ t̄ ne se trouvent dans les parlers berabers du sud marocain que dans les emprunts à l'arabe.

Pour A. Basset t̄ s̄ q̄ n'existent pas dans le système panberbère de base (af. o.c. : 6), pas plus que h̄ x̄ (=h̄) et h̄. Ces phonèmes ont été introduits soit par l'assourdissement p.ex. x̄ venant d'un ȳ assourdi, soit par l'allongement, p.ex. d̄ + d̄ = t̄; ȳ + ȳ = q̄; soit "par de très nombreux emprunts de vocabulaire à l'arabe". Roux 1954 : 267 émet des réserves sur l'apport en phonèmes venant des emprunts à l'arabe.

II.4. Etat actuel des études

Il y a un quart de siècle que Galand 1953 : 225-233 déplorait le manque d'une phonétique berbère. Il exposait les raisons de ce retard : manque de formation linguistique et de terminologie précise technique, souci de comparatisme. Il abordait alors quelques problèmes particuliers tels que les affriquées, les vélaires labialisées, les emprunts et les assimilations.

Depuis cette date des travaux de phonétique, modestes mais précis, ont vu le jour : l'intonation a été abordée brièvement par Willms 1965 : 37-49, la durée des voyelles par Prasse 1972 MGT I-III : 21 sq., 77 sq. et 1975 dans *Hamito-senitica*, la tension consonantique par Willms 1962 : 103-09, 1964 : 289-93 et 1972a : 44-52, Chaker 1975 : 151-68 et 1977 : 173-214, Mitchell 1957 : 182-205.

Quelques-uns (Willms 1962, 1964, Chaker 1975 et surtout 1977) débordent la phonétique mais nous manquons toujours une description phonologique complète d'un parler.

Prasse 1972 MGT I-III : 13-144 fournit bien une masse de détails phonétiques, mais il est regrettable que la présentation soit tellement analytique et morcelée, tout en étant entachée d'un souci de reconstruction du proto-berbère, que la lecture en est très ardue. Les nombreuses remarques sur les sons et leurs changements cachent comme une forêt le petit nombre des phonèmes.

II.5. Tableaux phonétiques du kabyle

Nous présentons d'abord un tableau phonétique du parler des At Mangellat selon les conventions de l'I.P.A. Un tableau suivant proposera notre transcription, qui est-grosso modo celle de Dallet 1960,I: I-I3¹⁾, modifiée pour les alvéo-palatales (cf. R.P. 1973 IV n° 120 : 45-50).

Quelques remarques à propos de notre transcription :

- un point sous la consonne, p.ex. d, marque la pharyngalisation, que les arabisants et berbérissants préfèrent appeler "emphase".
- un point au dessus de la consonne, p.ex. t, f, k, marque l'occlusion (simple).
- pour ne pas charger le tableau nous n'inclurons pas les nombreuses labio-vélariées au niveau des articulations palatales, vélaires et uvulaires : pour ce trait de labio-vélarisation et son statut phonématisé cf Chaker 1977 : 178-184.

1) Nous signalons dans ce manuel extrêmement riche et pratique (mais malheureusement épuisé) deux petites erreurs mineures : 1) une confusion de la luttte avec l'épiglotte (p. 8, 12) 2) la place de la vélaire x(h) parmi les pharyngales. (p. 12).

TABLEAU PHONETIQUE du kabyle selon l'I.P.A.

lab. dent. siffl. chuint. palat. vél. uvulaire pharyng. laryng.

OCCLUSIVES

	(p)	t	ts	tʃ	k	q		
non-pharyng.	b	d	dz	dʒ	g			
pharyngal.	t̪		(ts̪)					
	d̪							
		θ	s	ʃ	ʂ	ʂ	x ¹⁾	χ
non-pharyng.	β w	ð	z	ʒ	j	j	R	ṛ
pharyngal.		s̪		ʃ̪				y
		ð̪	z̪	ʒ̪				
nasales	m	n						
latér.vib.	l	r						
	l̪	r̪						

Notre transcription

OCCLUSIVES

non-pharyng.	t	t(ʃ)	d(č)	k	q ²⁾
	b	ð	z(ž)	g(ğ)	g
pharyng.	t̪	s(s̪)			
	d̪	z̪	ž̪		
non-pharyng.	t	s	ʂ	k	x(h)
	b w	d	z	ʐ	j
pharyng.		s̪	ʂ̪	g	ṛ
	d̪	z̪	ž̪		c
					h
nasales	m	n	l r		
	l̪	r̪			

1) Martinet inverse x et ḫ cf. ELG § 2.30

2) Dans la zone postpalatale il y a un flottement: certains appellent (post)-vélinaire ce que nous appelons uvulaire. (cf. Martinet o.c. § 2.30)

Les problèmes de transcription, souvent débattus avec plus de passion que de science, ne sont importants que dans la mesure où ils reflètent une théorie linguistique générale et une prise de position particulière cohérente et justifiée par rapport à la langue à décrire. (cf. Cours de Galand à l'E.P.H.E., section IV, 1973-74).

Une transcription dite large suppose résolue la description phonologique. Or celle-ci n'a pas encore été faite pour le kabyle. Notre tendance (cf. F.P. 1973 n° 120 : 45-50) sera de viser une transcription phonologique au niveau de l'unité lexical (Constituant nominal ou verbal) : il se peut que, malgré nous, elle soit parfois morphologique, phonétique ou syntaxique.

Pour expliquer pourquoi nous utilisons les graphèmes ordinaires (sans points diacritiques) pour indiquer les spirantes (b, t, d, k, g,), alors que les graphèmes surmontés d'un point représentent les occlusives, il nous faut exposer une problématique spécifique à la phonologie des parlers spirants.

III.6 Tension et occlusion

En regardant le tableau phonétique (p. 139), on constate qu'il y a des séries occlusives et des séries spirantes¹⁾ (avec double corrélation de sonorité et d'emphase). Or il y a des parlers berbères p.ex. le touareg et le chleuh qui ne connaissent pas la spirantisation. On peut donc se demander quels sont les rapports en kabyle entre les occlusives et les spirantes. La question est d'autant plus justifiée que chaque parler a une corrélation de tension : celle-ci coïffre en kabyle les deux autres corrélations à la manière d'un emboîtement. Or le correspondant tendu des spirantes kabyles est une occlusive. On peut donc se demander si les traits de tension et occlusion coïncident de même qu'absence de tension et spirantisation. L'opposition, qui existe dans les parlers occlusifs entre le phonème simple occlusif et l'occlusive tendue p.ex. t / tt, d / dd deviendrait dans les parlers spirants une opposition de spirante (t) à occlusive (t) : t / t, d / d car la consonne simple

¹⁾ Le terme spirantes est plus correct, pour le kabyle, que constrictives ou fricatives

*

occlusive p.ex. *ju chleuh* devient spirante en kabyle.

Basset-Crouzet 1937 : 5 le formulait ainsi : " Si le son long reste occlusif (en kabyle) ou devient sémi-occlusif, le son bref reste spirant ". cf. aussi A.Basset 1951 BSLP p.XXI-XXXII et Galand 1953 : 229-230. Le trait de tension serait donc de trop.

Rentolila 1974 : 7-8 note pour les Ayt Seghrouchen du Maroc : "Chez beaucoup de locuteurs, les oppositions de non-tendue à tendue deviennent des oppositions de spirante à occlusive".

Cette théorie si séduisante qu'elle soit à première vue et si conforme à la théorie de Martinet sur l'économie des changements phonétiques, n'a pas manqué d'avoir des défenseurs pour le kabyle : Chaker 1971-72 GLECS : 3-7. Bien qu'elle ait sa place dans une phonologie diachronique du kabyle, elle ne rend pas compte du fonctionnement actuel des phonèmes.

Voyons rapidement la terminologie appliquée à la longueur consonantique : tension, durée, redoublement, gémination.

Ahmed Ben Khouas 1881 : 59, 68 parle de redoublement de même que Hanoteau 1858 : 106, 122. A.Basset 1929 préfère allongement, terme repris dans Basset-Crouzet 1937 : 46, où on trouve aussi mention de "sons longs" (p.5). En 1946 GLECS IV : 35 A.Basset distingue allongement et redoublement : "L'allongement morphologique ne se confond pas avec un redoublement ou une gémination... . Il paraît préférable de considérer toute longue comme une longue morphologique tant que, pour chaque cas déterminé, le caractère spécifiquement secondaire de la longue, soit par assimilation, soit par allongement compensatoire, n'est pas prouvé".

Basset-Picard 1918 : II, § 26 dit : "... tout se passe comme si labiales, dentales et gutturales, normalement occlusives, sont maintenues occlusives quand elles sont longues et tendent vers le spirantisme quand elles sont brèves... ". Un peu plus loin, § 29 p.13, les auteurs parlent d'une certaine intensité dans le cas où le rapport brève/longue entraîne celui de sonore/sourde : *d / tt ; y / qq ; w / kk*.

Dans *La Langue berbère*, 1969 : 6, A.Basset ne parle plus que des consonnes longues:

"Longs ou conditionnés, les sons précédents (b, t, d, ḍ, k, g) sont occlusifs dans tous les parlors". Pour l'aoriste intensif du verbe il parle "d'un allongement de la 2e radicale" (o.c. 16).

Galand 1953 : 230 parle de tension, en anticipant sur Mitchell 1957 : 182-205 : "... la tension intervient sans doute à côté de la durée... Et même, qui sait si la tension ne joue pas le rôle principal ? L'opposition de forte à douce coifferait alors celle de longue à brève ou d'occlusive à spirante. Pas de réponse à ces questions sans étude phonétique préalable" (Galand, o.c.).

Dallet 1960 I : 37 emploie les termes d'allongement ou redoublement.

Willms 1962 : 103-9 et 1972 : § 22I se sert indifféremment de "consonnes longues ou géminées"

Prasse MGT 1972, 1973 a recours à "réduplication" ou "gémination".

Chaker 1975 : 151-68 examine les paramètres acoustiques de la tension consonantique en kabyle et découvre que la tendue a une durée plus importante que la non-tendue.

De tout ce qui précède il est clair que la tension, gémination... n'a pas partout la même origine ou la même fonction. Il y a longues et longues. Avant de tenter une classification des longues pour ensuite se demander si la longeur est un trait pertinent phonologique, nous voulons consacrer quelques lignes à des considérations théoriques sur le cadre à l'intérieur duquel on peut procéder à des oppositions phonologiques.

II.7. Préliminaires à une analyse phonologique

II.7.1. Prémisses théoriques

Avec Houïs 1974 II : 5, Pike 1947 et l'école de Firth nous pensons qu'il n'y a pas de coupure entre phonologie et grammaire. Ceci n'est pas l'opinion de Martinet 1965 : 16-31, Hockett 1947:321-43 et d'autres, qui, au début de la linguistique structurale, et Martinet encore maintenant, suivent l'adage classique : "don't mix your

"levels", "ne confondez pas vos niveaux". Selon eux l'analyse phonologique devrait se faire dans l'ignorance des structures grammaticales : surtout Martinet qui veut une étanchéité absolue entre phonologie et autres niveaux de la description, en particulier la morphologie ; d'où son rejet catégorique de la morpho-phonologie. Aujourd'hui la plupart des linguistes sont convaincus du contraire et suivent Pike, qui, déjà en 1947 : I55-I72, parlait de "grammatical prerequisites to phonemic analysis". Avec lui et Bonvini 1974 nous croyons que, pour faire des commutations valables et ainsi aboutir à des paires minimales optimales, il faut s'imposer un cadre rigoureux c.a.d. des conditions et restrictions dans les unités à opposer.

On trouve tout naturel de ne pas opposer ou comparer des maisons à des voitures : on oppose des maisons à des maisons et des voitures à des voitures. Pour opposer des unités de même structure, il faut connaître ces structures, ce qui est le propre de la syntaxe.

Quelles unités faut-il alors soumettre à l'analyse phonologique ?

Martinet ELG § 3.6 et 3.7 propose "des segments, non susceptibles d'être interrompus par une pause virtuelle, c.a.d. des mots, ... comportant les mêmes traits prosodiques". Les exemples français donnés sont effectivement des mots. Comment cependant segmenter des mots sans critère syntaxique au moins implicite ? Or, en berbère comme en sémitique et dans les langues africaines (Bonvini 1974) les mots sont des unités syntaxiques fonctionnelles : ce sont des bases ou racines, étoffées en schèmes ou thèmes, augmentées de modalités noniniales ou verbales (cf. p. I30-32) : nous les avons appelées Constituants. Chaque C. est nécessairement composé d'éléments lexicaux (racine) et grammaticaux (voyelles ou consonnes thématiques, modalités). "Les thèmes ou schèmes des CV ne sont pas les mêmes que ceux des CN, d'où la nécessité d'opposer des CV à des CV et des CN à des CN, si au moins on veut garder le même contexte d'opposition (cf. Martinet 1968 : I24).

Pourquoi ne pas opposer des racines à des racines ? D'abord parce que la racine en berbère est une réalité moins nette qu'en sémitique, ensuite parce qu'elle

représente un degré d'abstraction trop avancé pour être opératoire au niveau de la commutation.

En plus, voyelles et consonnes ne sont pas sur un plan d'égalité : les voyelles sont souvent, sinon exclusivement, en berbère comme ailleurs en (chamito-)sémistique, du domaine grammatical.

Ce dont il faut se méfier -et en ceci Martinet a parfaitement raison-, c'est de confondre procédé morphologique et opposition phonologique.

Si on poussait la nécessité d'un même contexte ou d'une même structure trop loin, on ne pourrait plus opposer, pour un verbe donné, l'aoriste à l'accompli p.ex. yili/ yella ou yini/ yenna . On n'opposerait, comme opposition phonologique , que yili/ yini (tous deux aoriste) ou yella/ yenna (tous deux accompli) . De même, pour les nominaux, un sg. ne formerait pas une paire minimale avec son pluriel p.ex. tazeqqa/ tizeywin ou tasetta/ tisedwin mais tazeqqa/ tasetta ou tizeywin / tisedwin . Ainsi nous hésiterions à opposer des verbes à des noms (qf. Chaker 1975 : I58) car ils n'ont jamais le même contexte. Est-ce que le même contexte exige également que la structure syllabique soit identique ? Si oui, les oppositions suivantes seraient à éviter : yəxdəm / ixəddəm (aoriste/intensif); aleqqaf / argaz en faveur de yəxədəm / yəksəm (tous deux aoriste, même structure syllabique) et ixəddəm / ikeccəm (tous deux intensif, mais même structure syllabique), pour les verbes et aleqqaf / abəhhar , argaz / azger pour les noms. Cela suppose une étude sur le rôle de la syllabe et le statut du shiva (ə) en kabyle.

II.7.2. Peut-on classer les longues ?

Wilms 1962 : 105 et 1972^e: 44 distingue, dans les parlers berabers du sud marocain les consonnes longues suivantes :

- 1) Longueur primaire : dans des mots dont on ne peut montrer "die Ableitung" (la dérivation) p.ex. taddart, maison; uṣṣn, chacal; ffy, sortir.
- 2) gémination formative : dans la formation de l'intensif (Habitativ) p.ex. bddu de l'aoriste bdu, commencer; ddal de dl, couvrir.

- 3) Longeur provenant d'une assimilation de deux consonnes en contact, mais n'appartenant pas aux mêmes lexèmes ou morphèmes : elles dépassent donc le cadre phonologique du lexème.
- 4) rencontre de deux consonnes identiques, dont l'une fait partie d'un lexème, et l'autre représente un élément grammatical p.ex. le n du pluriel dans uššann (variant du sg. uššn)
- 5) longueur compensatoire : aui-tt-dd pour * aui-tt-id .

Notons tout de suite que la définition de "longueur primaire" laisse à désirer. S'agit-il d'une dérivation étymologique ou morphologique ? Apparemment non. Car taddart est dérivé, étymologiquement et morphologiquement, de idir, ddr, vivre. Les deux chuintantes dans uššn sont probablement le résultat d'une assimilation, régressive et progressive en même temps, de -sk- cf. chleuh uskay, touar. oska. Le verbe ffy a comme racine / w i y af. le nom d'action ufuy; le verbe dérivé sufey. Quant aux longues mentionnées sous 3) 4) et 5), elles ont ce trait par un accident de parcours : restent la longue primaire (1) et la longue formative (2), que l'on peut aussi appeler longues morphologiques et longues non-morphologiques.

Nous considérons la longueur comme morphologique quand elle constitue un procédé morphologique vivant et synchronique : le passage de la simple à la tendue, de la brève à la longue* doit être régulier. Voici des exemples de longues morphologiques en kabyle :

1) pour le CV:	aoriste / intensif	
- opposition d'aspect	yəxdəm ixəddəm	travailler
	izdig zəddig	être propre
	ərsu irəssu	enfoncer, être enfoncé
	yini yənna	dire
- opposition verbe / nom d'action :	aməs ammus	être sale
	əeyu eəggū	être fatigué

* ou l'inverse

2) pour le CN : opposition de sg. au pluriel :

s	ss	afus	ifassen main
r	rr	adar	idarren pied
tt	d	azetta	izedwan métier à tisser
kk	k	azekka	izekwan tombe
*ww w	kkʷ w	azekkʷaz	içewzan bâton
ss s	ssuq	leswaq	marché (article arabe assimilé au sg.)

3) pour les pronoms : p.ex. t / t̄ (masc./fém)

d̄an-t ils l'ont mangé ; d̄an-t̄ , ils l'ont mangée.

La longueur est non-morphologique lorsque le passage de la brève à la longue, ou de la longue à la brève, n'est pas régulier ou vivant synchroniquement (nous excluons les longues 3), 4) et 5) de p. I45). Exemples de longues non-morphologiques en kabyle, venant d'assimilations historiques (en dehors des morphèmes).

- certains morphèmes : netta, lui; nettat, elle; nekk, moi; zdeffir, derrière;

- des CN ou CV :

sk>śś: uśśen, chacal; uśśay<us̄kay, lévrier; iśśer<isk̄er, lunule (sur l'ongle)

yy>qq: qqn<*yyn<*wÿn, lier cf. aseywen, instrument à lier=corde

qqd<*yyd<*wyd, cautériser; cf. uyud trou à brûler (les poteries)

nk>kk: kkr, se lever; intensif yettenkar

N.B. Dans ces trois derniers exemples (qqn, qqd, kkr,) une consonne ré-apparaît (a- seywen, uyud, yettenkar) mais le passage de la longue à la brève n'est pas un procédé vivant et régulier.

ks>dd: ecd, manger; cf. touareg eks, chleu ss;

xy>xx: axxam<axyam ✓ x y m

Remarques

1) Nous avons déjà exclu les longues qui sont le résultat de l'assimilation d'une consonne-morphème à une consonne-lexème p.ex. :

uw*ww>bbʷ:yawəd/*yuwed*yewwəd>yəbbʷəd : u marque l'aspect, w fait partie de la racine

Ceci vaut également pour le passage du masc. au fém. des mots, qui ont comme consonne finale une dentale sonore :

dt t: azdid taždit *taždiddt, neuf; abrid tabrit *tabridt

dt t: ablad tablat tabladt, dalle rocheuse.

cf. Dallet 1960 15, 16, 6

Dans ces derniers exemples d'ailleurs, contrairement à ce que disent Basset et Picard 1948 : I9, § 47, l'occlusive emphatique sourde n'est plus une longue: il est vrai qu'il s'agit d'un parler voisin (les Irjen); nous contestons quand même les longues notées dans tažditt et tayazitt (de ayazid, coq).

2) Willms 1962 107 mentionne pour le kabyle 300 exemples de ce qu'il appelle "longues primaires": il est évident que les longues morphologiques sont beaucoup plus nombreuses. La longueur a donc surtout une valeur morphologique.

3) On pourrait objecter que dans qqn, qqd, kkr, axxam la longue caractérise un type de schème nominal ou verbal : cela est vrai, mais ici il ne s'agit pas d'un procédé de variation morphologique de la longue, comme c'est le cas des exemples sous 1)

2) et 3) des p. 145-46. On pourrait parler de la valeur contrastive de la longue, qui, tout en étant constante, est un des éléments constitutifs d'un schème nominal ou verbal: l'allemand parle de "Forthkonstituierend".

4) Quel est l'intérêt de cette division en longues morphologiques et non-morphologiques, puisqu'elle ne semble pas absolument étanche ? D'abord elle est importante dans une étude diachronique et comparative, ensuite elle permet, dans une description synchronique, d'éviter de prendre des oppositions morphologiques pour des oppositions phonologiques et d'émettre pour le kabyle une hypothèse sur les relations entre spirantes, longues et occlusives (simples) cf. II. 7.4. Mais voyons d'abord

II.7.3. La valeur phonologique de la longueur ou de l'occlusion

Willms 1962 et Chaker 1975, 1977 montrent que du point de vue phonétique le kabyle a, en plus des longues et spirantes, des occlusives simples : certaines peuvent être expliquées comme des variantes contextuelles des phonèmes spirants :

/h/ (spirant) a une réalisation occlusive après n, r f b (s ?)

/g/ " " " " " " " r, z b n

/d/ " " " " " " " n

/t/ " " " " " " " n , parfois après m

(cf. Chaker 1975 : 155)

Le statut de ces occlusives est donc clair : ce sont des allophones de phonèmes spirants.

Toutes les consonnes occlusives simples cependant ne se laissent pas réduire à ce statut de variantes contextuelles conditionnées. Prenons p.ex. la particule adnominale -agi, où le g est occlusif sans être tendu ou long. Historiquement cette particule provient probablement de *ayyi aggi agi.

Chaker 1975 : 164 affirme que ces occlusives, caractérisées au niveau phonétique par une tension moyenne, ont la même distribution que les spirantes. Nous en doutons.

Le statut des longues

Dans la liste des phonèmes que présentent Penchoen 1973:4 et Chaker 1973 : 9, ces auteurs incluent d'emblée les longues ou tendues comme autant de phonèmes nouveaux. Ils supposent prouvé que la longue a une fonction de différenciation c.a.d. que le trait de longueur ou de tension est un trait pertinent oppositionnel.

Willms 1962 : 108-9 essaie de trouver des paires minimales parmi les longues primaires (cf. p. 144). Voici ses résultats (les références sont à Dallet 1953) :

əbrəd n° 91, être à bout de forces / bərrəd n° 93, limiter

sib n° 2534 être insoumis / sibb n° 2535 injurier

qqudər n° 2165 boiter / qquddər n° 2166 s'égoutter.

Le premier exemple ne correspond pas aux exigences et conditions formulées à la p. 144 : il s'agit de classes différentes de verbes. Le deuxième exemple comporte un doublet : sib n° 2534 est un doublet de sab n° 2533. Plusieurs verbes sont des emprunts à l'arabe. Willms lui-même considère ces exemples comme trop peu nombreux pour accorder une valeur différenciative à la seule longueur (primaire).

Willms o.c. I09 doit se rabattre sur les longues morphologiques pour voir si la seule longueur suffit à constituer une opposition grammaticale. Après avoir exclu les oppositions aoriste/accompagné et sg./pl., il retient l'opposition, par l'allongement d'une radicale, de l'accompagné à l'intensif(habitatif), et cela encore seulement pour les classes e R R e R (cf. Dallet 1953 groupe I.I : B R N)

e R R u (cf. Dallet 1953 groupe 5.5: B R ^u_i a

Pour la 3^e personne cette opposition n'est pas valable à cause du contexte de structure syllabique différente : yekdəm, il travailla / ixəddəm, il travaille habituellement. A la première personne l'opposition joue : xədməy / xəddməy , de même à la 2^e pers. : txədməd / txəddməd . Mais pour le reste du paradigme structure et accent sont différents. Willms conclut que la seule longueur morphologique ne suffit pas à différencier deux catégories grammaticales. Ayant déjà exclu une valeur éventuelle oppositionnelle de la longue primaire, il peut donc conclure qu'en général la longueur en kabyle n'est pas "Wortdifferenzierend" mais "Wortkonstituierend" : c'est un trait contrastif plutôt qu'oppositionnel.

Nous sommes moins catégoriques que Willms pour la valeur non-phonologique de la longue primaire : même si les paires minimales sont rares p.ex. ussən, chacal / učči, nourriture (paire minimale imparfaite) et même si on sait par l'histoire ou la comparaison que l'origine des deux longues est différente , le trait occlusif est ici distinctif. Or si on pousse l'hypothèse ou la conclusion de Willms au bout en faisant de dd gg tt zz tt qq des variantes longues de s z t z d y , la tension réalisera une neutralisation du trait d'occlusif pour toutes ces longues (ussi / učči ne s'opposeraient pas) et du trait de sonorité pour tt et qq. En fait les oppositions dd / ss , gg / zz , tt / t ou tt / ss , zz / zz , tt / dd , qq / yy sont extrêmement rares et pratiquement inexistantes : dans la grande majorité des cas ces longues auront donc une valeur purement contrastive à cause de la neutralisation. D'ailleurs dans l'opposition yəccə/ yəggə , il mangen/il laisse, ce n'est pas le trait d'occlusif qui est distinctif mais celui de sonorité. Par cette seule

paire minimale on peut seulement prouver que *dd* et *gg* appartiennent à des phonèmes différents. Pour trouver la valeur distinctive de la longueur¹⁾, en dehors des procédés morphologiques, il faut chercher des oppositions : *s / ss*, *š / šš*, *š / čč*, *č / čč*, *š / č* etc. Or celles-ci sont très rares. Par contre l'occlusion est distinctive par rapport à la spirante dans *t / d* (cf. Chaker 1977 : 189) et *q / γ* (Chaker 1977 : 194).

Un ou deux phonèmes ?

La longue ou tendue peut être considérée comme une suite de deux phonèmes :

- 1) la commutation restant le critère principal (cf. Martinet 1968 : 109-23), le manque de paires minimales pour les longues primaires est assez frappant.
- 2) Dans la structure syllabique une longue est traitée comme une suite de deux consonnes : l'indice de personne pour la 3e pers. masc. sing. est y-devant deux consonnes (ou une voyelle) et i- devant une consonne : p.ex. *yəxdem*, *iᵊruh*, *ig*; or on a *yəttu*, *yəqqur*, *ad yədd*.

Pike 1947, 1968¹¹: I39a écrit : "When long consonants are phonemically in contrast to short consonants and are structurally analogous to clusters of diverse consonants the long consonants constitute sequences of identical short consonants".

Détension, redondance

Dans les cas où la longueur s'accompagne d'une occlusion p.ex. *y + y = gg*; *y + y = qq*; *w + w = kk ou bb*¹²; ou sémi-occlusion *s + s = dd*; *z + z = gg*; *z + z = zz* ou d'une perte de la sonorité *d + d = tt*; *y + y = qq*, on peut se demander si ces traits secondaires ne prennent pas en partie en charge la fonction de différenciation. La durée serait redondante, facilitant ainsi une détension ou un abrègement de la longue (cf. Jakobson 1969⁹: 4-8). En fait Chaker 1975 : 165 constate, pour le kabyle, que "les tendues ne se confondent jamais avec les occlusives simples". Ses mesures ont été faites sur une sifflante *z* et trois occlusives *d, k, g*. La tension ne produit

1) il s'agit de la longueur consonantique ; la longueur vocalique (cf. plus loin p. 156) n'est sûrement qu'un trait contractif

dans ces quatre consonnes qu'un changement quantitatif : les longues morphologiques dépassent en durée les autres. Peut-être en serait-il autrement pour les consonnes à changement qualitatif, c.a.d. les affriquées et tt, qq.

La détension est nette si la longue résulte de l'assimilation d'un morphème final à une dentale : tayazit, taždit, tayat etc. cf. p. I47. La longue a aussi une durée plus courte quand elle est suivie d'une consonne p.ex. ur iregg^wl ara, il ne s'enfuiras pas (à comparer à iregg^wel, il s'enfuit habituellement).

II.7.4. Les occlusives simples et leurs rapports avec les longues et les spirantes

Nous avons déjà mentionné en passant (p.I47-48) l'existence de consonnes occlusives simples : elles ne sont pas toutes des variantes contextuelles d'un phonème spirant p.ex. q, k, g, t, b, t, d, g, z : elles ont ni la même fréquence, ni la même distribution. Si les consonnes post-palatales (q, k, g) se prêtent volontiers à l'épreuve de la commutation (aqṣis, garçon/ amsis, chat; aqadum, visage/ akanař, viande grillée), cela est plus difficile pour les autres, en particulier pour les affriquées p.ex. č : tadinat / tasitut, orange/cime ; pour beaucoup de ces consonnes, antérieures et postérieures, les emprunts¹⁾ à l'arabe et autres langues (p.ex. français) ont joué. Une étude détaillée du comportement phonologique des emprunts permettra de percevoir l'avancement d'une nouvelle série d'occlusives simples. D'ailleurs l'occlusion existait déjà comme réalisation (phonétique) d'un phonème spirant conditionné et à la suite d'une détension (cf. p. I50). L'occlusion, qui était donc à l'origine pour le kabyle un trait contrastif, devient, peu à peu, un trait pertinent et distinctif. Ce trait se laisse donc difficilement intégrer dans un tableau phonologique synchronique pour la raison que ces phonèmes de récente date s'ajoutent au système existant et que l'occlusive simple ne s'oppose que difficilement à la longue ou à la spirante : le rendement (functional yield) variera de nul, faible à moyen.

1) Peut-être faut-il préciser emprunts récents car les anciens emprunts p.ex. au latin sont bien intégrés : causa > tayawsa; peccatum, > abekkad ; acumen > agəmmun ; cf. Suadesh 1934 : II7-II29, repris dans Phonology 1973 : 45.

Quel sera notre tableau phonologique final, quels traits faut-il sélectionner ? Remarquons d'abord que le trait de tension diffère des autres tels que l'occlusion, la sonorité, l'emphase. Ceux-ci sont des traits de phonétique articulatoire et composés d'une seule marque. Le trait de tension vient de la phonétique acoustique cf. Jakobson 1969 : 36-39 et 1963 : 150-157. Le trait de tension, bien qu'unique au plan phonologique, correspond en phonétique articulatoire à un trait complexe qui intervient différemment pour divers phonèmes et non pas simultanément, les suivants : l'occlusion pour tt, dd, tt, bb^w, gg, la sémi-occlusion ou affrication pour dd, tt, gg ou la perte de la sonorité pour tt, alors que la plus grande durée vaît pour toutes les tendues.

Le tableau phonologique du kabyle devrait contenir trois ensembles de phonème qui sont comme le loup, la chèvre et le chou: I les spirantes (non-tendues) II les occlusives (tendues) correspondantes III les occlusives simples. L'ancien système structural est formé par I et II, les nouveaux phonèmes III s'ajoutent et essaient de s'intégrer. Si on retient le trait de tension pour caractériser II comme les tendues et I comme les non-tendues, on ne peut plus utiliser les traits d'occlusive et de sonorité ailleurs (p.ex. en III) car ces deux traits sont inclus dans le trait de tension. Or le trait caractéristiques des phonèmes de III est l'occlusion. Mais ce groupe de phonèmes III n'est pas encore structuralement intégré et reste donc un peu hors série. Sans l'existence de III on n'a pas besoin du trait de spirantisation pour caractériser I par rapport à II car entre I et II il y a une corrélation de tension (longueur); par contre I est spirant par rapport à III, comme III est occlusif par rapport à I, mais I et III n'ont pas de rapports structuraux.

Le tableau (p. 153) est donc un compromis entre une présentation purement diachronique (I et II) et un tableau exclusivement synchronique (fusion de I, II et III).

	lab.	dent.	siffl.	alu-pal.	pal-vél.	uvul.	phar.	laryng.
non-emphat.	t b	s d	š z	k g	x γ	h ε	h ε	
emphat.			s d	š z				I
nasales	m	n						
vibr. lat.			r r	l l				
	w			y				
non-emphat.	tt bb	tt dd	čč zz	kk gg	xx gg	qq ee	hh ee	
emphat.		tt ..	čč ..					II
nasales	mm	nn						
vibr. lat.			rr rr	ll ll				
	bb ^w			g g				
non-emph.	p b	t d	č z	č z	k g	q		
emphat.		t ..						III

Remarques :

- 1) Le terme de spirantes dans le sens de Martinet ELG §2-24 s'applique surtout à b, t, d, k, g, les autres étant plutôt des fricatives ou constrictives ou, si on inclut aussi m, n, r, l, on pourrait parler de continues (angl. continuants).
- 2) Toutes les tendues ne changent pas qualitativement p.ex. xx, hh, hh, ee, et bien sûr, rr, ll, mm, nn.
- 3) Dans certaines longues ou tendues la tension n'aboutit pas toujours à une (sémi-) occlusion : ces réalisations sont assez rares et probablement à titre expressif ou pour obtenir un effet d'onomatopée p.ex.: ſž, ſž, γγ, dd, kk... Nous les avons omises dans le tableau.

- 4) La labiovélaris ation est ,en kabyle,un trait distinctif qui peut s'ajouter à toutes les consonnes de la 2e moitié du palais (post-palatales,vélaires,uvulaires, pour les trois groupes de phonèmes. (cf.Chaker 1977:184 sq.)
- 5) Nous constatons que, indépendamment de lui et par d'autres voies,nous arrivons à peu près au même tableau que Chaker 1977:210. Chaker répartit le trait de tension sur les trois groupes,en attribuant à nos spirantes(I) une tension faible,nos occlusives (III) une tension moyenne,et nos tendues(II)une tension de 3e degré. Parmi les tendues il ne mentionne pas les affriquées *čč* et *gč*,bien qu'il marque le changement qualitatif pour *tt* et *qq* ; *qq* est placé avec les sonores,bien que cette uvulaire ou arrière-vélaire ait perdu,par la tension et l'occlusion,son caractère voisé. Parmi les occlusives simples il y a bien *t^s*(=*č*),mais non pas *g* ou *d*.
- 6) On peut nous reprocher que le tableau n'est pas synchronique,mais plutôt diachronique,morphologique ou comparatif. Ceci est vrai dans la mesure où nous tenons compte de l'évolution en cours du système phonologique,de l'influence des procédés morphologiques et des emprunts sur les nouveaux phonèmes.

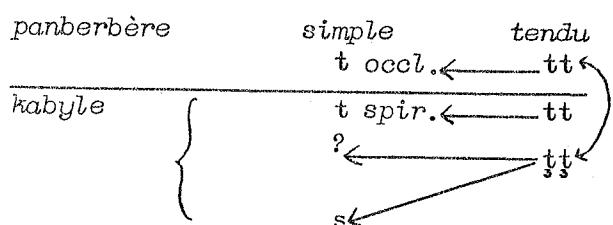
Transcription

On comprend maintenant mieux notre système de transcription : les phonèmes de base (I) sont transcrits sans point diacritique : ils correspondent aux phonèmes des parlers occlusifs (*chleuh,touareg*). Les phonèmes d'apport,plus récents,moins intégrés et moins fréquents,sont notés avec un signe diacritique,quand il est nécessaire de les distinguer des spirantes (*č,t,čč,k,g*). Cette notation tient donc compte du génie propre du kabyle (spirantisme),du lien avec les autres parlers en vue d'une typologie phonologique,de l'évolution du système (occlusives simples) et de la commodité (point diacritique pour les phonèmes les moins fréquents).

II.8. LIMITES DE LA PHONOLOGIE SYNCHRONIQUE

II.8.I Phonologie interdialectale, typologique et diachronique

En regardant le système phonologique panberbère de A.Basset (cf.p.135), qui correspond à notre groupe de phonèmes I (p.153), les consonnes postérieures x h e h exclues, on y cherchera en vain les affriquées t̪ , z̪ , d̪ , g̪ (cf.III p.153) du kabyle. La génèse de ces nouveaux phonèmes a été expliquée en II.7.4. Le rapport de l'affriquée avec son ancien phonème de base panberbère reste parfois synchroniquement visible p.ex. par une variation morphologique : ccar, remplir / tasert remplissage (cf.Dallet 1953 : n° 303): dans un classement lexicographique il faudra décider où placer le verbe : sous s̪ r (la racine) ou sous c̪r (le thème ou radical). Très souvent cependant l'ancien phonème de base (de la racine pan-berbère) ne réapparaît sous aucune forme : yec̪a, il mangea; uddi, nourriture (cf.Dallet n°167), cf.chleuh iss̪a. De même yet̪tu, il oublie (cf.Dallet n°2794) bien qu'une des variantes du nom d'action soit tatut. (cf.chleuh ittu). La comparaison avec le chleuh montre que le t̪ du kabyle (p.ex. net̪ta) correspond à la longue tt dans ce parler occlusif: (ntta,chl.). Mais alors que la longue c̪ (p.153 II) a son correspondant (s) bref en I, rien de cela pour t̪ , si on excepte pour l'instant la sifflante s.



Le t panberbère devient spirant en kabyle; le correspondant tendu de cette spirante kabyle est tt. L'affriquée t̪ kabyle est une réalisation de la longue panberbère et non pas de l'occlusive simple kabyle t (en III). L'origine de la longue t̪ en kabyle en II, sans correspondant bref en I, pose un problème qu'aucune phonologie synchronique stricte du kabyle ne peut résoudre.

La phonologie du kabyle nous invite donc à une comparaison interdialectale, qui est en même temps diachronique car on compare deux états de langue à un stade différent de leur évolution. Cette approche peut corriger et compléter une description trop synchronique, qui risquerait de négliger ou éliminer des problèmes non-expliqués. Deux exemples en arabe et deux autres en berbère illustreront la nécessité d'une typologie interdialectale au niveau de la phonologie.

1) A Malte les consonnes emphatiques de l'arabe ont perdu leur trait d'emphase ou plutôt ce trait a été reporté sur le système vocalique. En arabe l'emphase ou pharyngalisation de la consonne colore l'entourage vocalique : il s'agit d'un conditionnement phonétique.

arabe : sif (i fermé), épée / ^{sif} (i plus ouvert), été; s et ^s sont deux phonèmes.

maltais: s̥yf / sayf ; sifflante unique, mais voyelles différentes.

2) Dans le parler arabe des juifs de Tunis (cf. D. Cohen I9) on prononce le h de dhan, graisse, soit comme ddan après assimilation de dh>dd, soit comme dān par longueur vocalique compensatoire, soit comme d'an par glottalisation de la laryngale. Il n'y a plus de réalisation de h dans ce contexte. Ce sont donc trois allophones d'un phonème, qui lui n'apparaît plus. Seule la comparaison interarabe donne la clef.

3) Grâce à la notation très fidèle de Dallet, nous avons pour le kabyle une voyelle longue pour le verbe zūr (cf. Dallet I953 : 33I, n° 3160). Or à l'exception du touareg et peut-être l'un ou l'autre parler berbère oriental, la longueur vocalique n'est pas distinctive en berbère. La comparaison interberbère permet de rétablir la racine : zuwr : cf. touareg huhər, Ghadamès zuwər, Nefousa zwər. L'instabilité de la deuxième radicale a favorisé sa disparition et la longueur phonétique de ū en kabyle en est le souvenir.

4) Dans notre introduction phonétique au parler du Djebel Bissa (F.P. I973 I, n° II7 :

I5) nous avions noté une difficulté quant à la description de la voyelle dans

hisīnōft, aiguille. Si la lecture du bel article de A. Basset I923 : 73-8I nous aide

1) A. Basset I929 I02 marque pour le kabyle zur, prétr. izwər et uzur, prétr. yuzur. Ces deux prétérits sont inconnus aux A.M.

à expliquer l'allongement vocalique du i pour compenser un g disparu, ou, comme nous pensons, devenu spirante, ensuite palatale (sonante), l'article ne nous renseigne en rien sur la voyelle ə en question. La notation pour aiguille au Mzab, fournie par R.Basset 1892 : 37 est tisəžnəft. Une fois de plus, grâce à Dallet 1969 : 9 (Vérification des notations berbères par A.Gourliaud) nous avons tisəžnəft, pl. tisəžnəfiwin. Après vérification de la vérification par J.Delheure -qu'il soit remercié- nous sommes bien sûr qu'il s'agit d'une emphatique žqui colore tout l'entourage : tisəžnəft. La disparition ou mutation, au Bissa, du žau profit du i long actuel explique non seulement la longueur vocalique, mais encore l'emphase du shwa (ə) dans la dernière syllabe car dans ce parler cf.F.P. n° II7 : I4 l'emphase s'étend, contrairement à ce qui se passe en Grande Kabylie, au delà de la syllabe. L'intérêt de ce détail peut, en plus, prouver un apparentement linguistique, sinon historique, entre le Bissa et le Mzab car les Beni Mzab sont partie du royaume de Tahert.

On voit donc l'importance d'une notation phonétique exacte, la nécessité d'une phonétique et phonologie interdialectales, qui permettent de rendre compte des éléments contrastifs, autrement non-expliqués par une approche trop exclusivement synchronique.

II. 8.2. Phonologie et morpho-phonologie

La morphophonologie est définie, appréciée ou condamnée de différentes façons : cf. Martinet 1965 : I6-31, Dik-Kooy 1970 : I20-27, Lyons 1969 : I3I-2. Il ne s'agit pas d'une simple projection de la phonologie sur la grammaire. Si p.ex. le traitement de certaines unités minimales grammaticales(morphèmes)¹⁾ //d//, // s// correspond à une loi unique, tout en étant différent du traitement de ces mêmes sons en tant que phonèmes, c'est au nom d'une plus grande unité, cohérence et simplicité que l'on peut les traiter, synchroniquement, à part : c'est la morphophonologie.

1) Les auteurs américains, anglais et allemands (p.ex. Williams 1972) utilisent morphème dans le sens d'une unité minimale significative (=monème cf. p.I29)

//d// morpho-phonème	//s// morpho-phonème
blended [ɪd]	fishes [ɪz]
worked [t]	pots [s]
lied [d]	sins leaves [z]

Dans les deux cas on a trois réalisations différentes mais complémentaires de morphèmes (*passé*, *pluriel*): une même règle unique peut généraliser ceci, car on a un même conditionnement phonétique, affectant de la même façon deux faits grammaticaux différents, l'un dans le système verbal, l'autre dans le système nominal.

En anglais t/d comme s/z : ce sont donc 4 phonèmes bien distincts. Mais lorsque t et d sont des variantes d'une unité grammaticale (*le passé*), leur différence phonologique sert à une utilisation morphologique" (cf. Trubetzkoy 1929 : 85). Ceci est mal exprimé, car t et d perdent leur opposition distinctive, non pas à cause d'un contexte purement phonique (ceci serait de la neutralisation), mais à cause d'un procédé morphologique, qui distribue les 3 variantes [ɪd], [t], [d] d'après la qualité de la consonne ou voyelle finale. Parfois conditionnement morphologique et conditionnement phonétique d'un phonème (neutralisation) peuvent coïncider comme dans worked, pots leaves mais ce n'est pas le cas dans lied [layd], puisqu'on a light [layt], ni dans sins [siŋz], car on a since [sins]. Malgré ces cas frontières on a intérêt à garder bien distincts les domaines de la phonologie et de la morphophonologie c.a.d. le conditionnement phonétique des phonèmes et celui des morphèmes (unités grammaticales).

En kabyle la rencontre de deux sonantes palatales yy ou i y aboutit presque automatiquement à la tendue gg: *e^əyyəd > e^əggəd, crier; axxam n^īyamina > axxam*y yamina axxam ggamina, (la)maison^ī de^ī Yamina; d^īnɛtt^ī i^īyeffyən > d netta i^īgɛffyən, c'est lui^ī qui est sorti^ī. Mais la contraction et l'occlusion n'ont pas lieu dans l'exemple suivant où les mêmes sons se succèdent: yenná-y- asən^ī i^īyərgazən^ī, il^ī leur^ī dit^ī à^ī (los) hommes^ī, il dit aux hommes. La préposition i se comporte donc autrement devant la sonante palatale que la particule ou l'élément pronominal i.

Nous avons déjà vu (cf. p. 147-150) comment les tendues, autrefois des variantes d'autres phonèmes, ont obtenu une valeur distinctive de même que les occlusives simples. Simultanément on peut donc dire que *š* et *dd*, *zettg*, sont des morpho-phonèmes, utilisés dans plusieurs procédés morphologiques : ceci ne les empêche pas de rester des phonèmes, même si leur existence doit beaucoup à la morphologie.

L'importance de la morphonologie ressort encore d'autres arguments :

- la syllabisation en kabyle reste inexplicable si on ne tient compte de la distinction entre consonnes radicales et consonnes formatives (désinences ou autres).
- la succession et distribution syntagmatique des voyelles dans le parler berbère de Zuara (cf. Mitchell 1957) déterminent le schème nominal, auquel un mot appartient. D'une façon plus générale on peut dire que les voyelles en berbère ont essentiellement sinon uniquement un rôle grammatical. Le méconnaissance en phonologie serait trahir la langue.
- l'absence de ressaut vocalique au Mzab modifie les règles de la syllabisation par rapport au ouargli, qui n'admet pas * *C_r C_r g ni V C_r g* (*C*=consonne radicale; *g*=consonne désinentielle).
- le paradigme syntaxique des pronoms personnels régimes directs au Mzab permet peut-être de trancher le problème de savoir si on a un ou deux phonèmes en *yəg^u-i*, *yəgg^u-i* ou *yədd^u-i*.

II.8.3 Souhaits

En terminant ces préliminaires d'une phonologie kabyle, nous formulons quelques voeux :

- ne pas à priori compartimenter description phonologique et autres niveaux (morphologie, syntaxe)
- étudier les traits contrastifs, les différentes unités hiérarchiques sur l'axe syntagmatique (harmonie vocale, schèmes...) et paradigmatic : phonème, syllabe, mot phonologique (cf. Bonvini 1974).

- pratiquer une phonologie typologique et interdialectale
- résoudre le problème des phonèmes latents ou absents (cf. p. I55-56).
- examiner le comportement des emprunts anciens et récents.
- distinguer emphatiques et emphatisées cf. GLECS V : 64 et Picard I958 I : p. ~~XII~~
- étudier le rôle de l'accent (cf. Vichyl I973 : I29) et de l'intonation.

Avant d'aborder la description du C.V. et du C.N. comme classes ou catégories morphologiques (taxinomie différentielle cf. p. I23), nous voulons voir quelle fonction le C.V. et le C.N. peuvent assumer par rapport au prédicat : c'est la syntaxe de la phrase ou la combinatoire.

La réduction des énoncés à un nombre fini de schémes se fait le long de la ligne de clivage entre l'énoncé verbal et l'énoncé nominal. D'où notre plan :

I2. *La syntaxe de la phrase*

I2.1.1 *Définition de la phrase verbale*

I2.1.2. *Définition de la phrase nominale*

I2.2. *Un problème commun : le pseudo-sujet ou le complément de reprise*

I2.3.1 *Principaux schémas d'énoncés nominaux*

I2.3.2 *Phrases nominales sans nom*

I2.3.3 *La préposition nominale reprenante ou explicative*

I2.3.4 *Un cas particulier de phrase nominale : la mise en relief*

I2. LA SYNTAXE DE LA PHRASE

I2.I.I. La phrase verbale

La phrase verbale est une phrase où le prédicat est un verbe.

En comparant deux constituants de même racine : xədməy, j'ai travaillé, et axəddam, travailleur, on constate que le terme xədməy peut, à lui seul, avoir valeur prédicative, ce qui n'est pas le cas pour axəddam. Le terme xədməy contient donc une fonction prédicative (FP) alors que axəddam n'en a pas (FNP). La fonction prédicative vient du thème aspectuel (xədm-) auquel s'ajoute l'indice de personne (le sujet) γ. C'est par ce dernier que le CV devient complet et autonome, c'est grâce à la désinence, qui est une modalité verbale cf. p. I30-31, que le verbe devient constituant et donc unité minime syntaxique, où prédicat et sujet sont inséparablement liés. L'indice de personne ou la désinence est donc une partie intégrante et indispensable du CV. Le berbère partage avec le sémitique et les anciennes langues i.e. la caractéristique d'avoir sujet et verbe amalgamés. Le prédicat verbal est donc contenu dans le CV de même que le sujet.

Le sujet de la première personne (γ) indique l'énonciateur, le locuteur, c'est plus qu'une personne grammaticale, c'est une Personne (avec référence à la réalité extra-linguistique) : ceci vaut également pour la 2e personne : "l'allocuté". Comme l'a bien montré Benvéniste (1966:228-236, 251-57), la notion de Personne, propre à je et tu, fait défaut dans il. La 3e personne est une non-Personne. Je et tu n'ont pas d'autre référence que celle du locuteur et de l'allocuté : il y a "une référence constante et nécessaire à l'instance du discours". (Benvéniste o.c. 253). Cette référence constante s'applique encore dans les adverbes tels que maintenant, ici... ce sont des signes vides, non-référentiels à la réalité objective, mais qui deviennent pleins dans l'exercice du langage (cf. Jakobson 1963 : I76 sq.).

Chaque énoncé verbal est le lieu de l'actualisation de l'infinitif du verbe dans l'instance du discours : pour je et tu il y a auto-référence, c.à.d. il n'y a

qu'instances personnelles individuelles, alors que la 3^e personne, la non-Personne, renvoie nécessairement, non pas à elle-même, mais à une situation objective. Il n'y a donc pas d'homogénéité entre les trois personnes, malgré la présentation de nombreuses grammaires. La coupure peut se schématiser ainsi :

Je, tu, maintenant, ici, celui-ci = présent = auto-référence = signe vide
il alors là celui-là = absent = altéro-référence substitut

La 3^e personne, qu'il soit intégré au verbe ou non, est donc toujours un représentant, un peu comme les pronoms sont des substituts.

La 3^e personne de l'accompli¹⁾ en arabe classique est appelée *al-Ya'ib*, l'absent, et n'a pas de désinence propre : cet indice zéro indique donc n'importe quel sujet, mais ce sujet n'est jamais posé en Personne : "il ne fait qu'ajouter en apposition une précision jugée nécessaire pour l'intelligence du contenu, non pour la détermination de la forme" (Benuéniste 1966 : 231). De même que le pronom celui-là représente ou anticipe, de la même façon l'indice de personne est anaphorique ou annonciateur.

Dans un ancien état du berbère dont témoignent encore en kabyle aujourd'hui les verbes de qualité, la 3^e personne masc. sing. a aussi un indice zéro (à l'acc.)

məqqʷrəy je suis grand

məqqʷrəd tu es grand

məqqʷrə∅ il est grand

məqqʷrət elle est grande

Pour les autres verbes l'indice est y-pour la 3^e pers. masc. sing., t-pour le fém.

Basset 1932 : 66-67 voit dans les éléments désinencentiels à la 3^e pers. du sg. des indices de genre : ... "Les 3^{es} personnes du singulier et du pluriel ne sont pas du tout de même nature que les 1^{re} et 2^e personnes : ce sont, en quelque sorte, des "personnes" impersonnelles en regard des "personnes" proprement personnelles; les mêmes indices de genre et nombre apparaissent à la 3^e pers. de l'aoriste, dans le nom et, dans une certaine mesure aussi, dans le participe; à la 3^e pers. de l'aoriste ainsi

1) Contrairement à l'arabe le berbère n'a qu'un seul jeu de désinences pour l'accompli, l'intensif et l'aoriste, cf. Praet 1973 MGT VI : 10, note 4.

qu'au nom, la distinction de genre est fondamentale au singulier, secondaire au pluriel" (Basset 1932 : 66). Mais cet indice de genre dans le verbe n'en reste pas moins indice de personne (= sujet).

Si le sujet formel est toujours inclus dans le CV., on se pose tout naturellement la question comment appeler l'autre sujet, ajouté en apposition. Nous y reviendrons après avoir défini brièvement la phrase nominale.

I2.I.2. La phrase nominale

La phrase nominale en kabyle est une phrase, où le prédicat est formé par un nom ou pronom, la plupart du temps précédé par une particule ad-nominale prédicative d, c'est p.ex. tamttut¹-agi² d³ yəmmā⁴, femme¹-ci² c'est³ mère⁴ (de moi), cette femme est ma mère. Ou ism'-is¹ elmulud², nom³ de lui² Mouloud³, son nom est Mouloud.

Contrairement au CV. le CN seul ne constitue jamais un prédicat : il lui faut un autre nominal ou au moins le prédictif d.

On parle aussi de phrase sans verbe : le terme peut faire croire qu'il s'agit d'une phrase privée de verbe ou dérivée d'un verbe, dit "sousentendu" ou se situant en structure profonde (cf. Harries 1971 : 115).

Bénéniste définit la phrase nominale pour l'indo-européen comme "un énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale ou hors de la subjectivité du locuteur" (1966:160). Si cette définition reste en partie vraie pour le berbère, on ne peut pas en dire autant pour les conclusions (o.c. 162-63), tirées des exemples grecs : "la phrase nominale...sert toujours à des assertions de caractère général.. la phrase verbale convient...à la description d'une manière d'être ou d'une situation" (o.c. 162).

En grammaire arabe traditionnelle une phrase est dite nominale lorsqu'elle ne commence pas par une forme verbale p.ex. al waladū marīdūn¹, l'enfant (est) malade; al waladū xarāgā¹, l'enfant est sorti; al waladū xarāgā abū hu⁵, l'enfant, est sorti⁵ son père⁴, le père de l'enfant est sorti. Dans ces trois phrases nominales

al waladu est analysé comme inchoatif (*mubtada'*), le reste comme attribut (*xabar*).

Comme l'a montré D.Cohen dans *Mélanges Marcel Cohen* p.224-228, il ne s'agit pas d'un analyse syntaxique. L'analgie entre :

Zaydun¹ yadrubū² hū³ Bisrun⁴, Zayd¹ Bisr² le³ frappe⁴(ra), et

Bisrun¹ yadrubū² Zaydan³, Bisr¹ frappe²(ra) Zayd³

n'est que factice à cause de "l'aspect pléonastique de l'expression du sujet", qui "mis en tête de phrase ne change rien à la composition morphématisque de l'ensemble" (cf. yadrubu Bisrun Zaydan) (o.c.228). Nous verrons qu'en berbère la mise après le verbe du sujet pléonastique apporte un changement morphologique au terme nominal. Mais la conclusion de D.Cohen quant à l'absence de parallélisme entre prédication verbale et nominale est aussi valable pour le berbère : "C'est en tant qu'elle est référée formellement et constamment à un sujet extérieur qui la domine, que la forme verbale, constituant par elle-même une proposition complète, peut, à un niveau d'intégration supérieur, entrer avec un terme nominal dans cette relation que les grammairiens (arabes) ont considérés comme une sorte de prédication" (o.c.228).

Comment analyser en berbère la relation entre le terme nominal inchoatif et la forme verbale (proposition complète), s'il faut rejeter l'analyse d'une phrase à sujet-prédicat ?

I2.2 Pseudo-sujet ou complément de reprise

Pourquoi le berbère occupe-t-il une place particulière parmi les langues, sémitiques ou i.e., qui, comme lui, amalgament le sujet et le prédicat à l'intérieur d'une seule forme verbale et qui ont donc nécessairement un sujet pléonastique avant ou après le verbe ? Comparons :

latin : avis¹ volat²; volat² avis¹ l'oiseau¹ vole²

arabe : al' waladū² xarāgā³; xarāgā³ l' waladū² l'enfant est³ sorti³

berbère : ayrum¹ yelha²; yelha² wəyrum¹ le pain¹ est² bon².

On note la modification de la voyelle initiale du nom : *ayrum* est à l'état libre, *wəyrum* à l'état d'annexion (cf. p. 201).

En 1945 Basset résume (1959:94) l'enseignement traditionnel : le sujet suit le verbe à l'état d'annexion ou le précède à l'état libre. Ensuite il dit que "ce que l'on considère comme un sujet avant verbe, à l'état libre, n'est qu'une anticipation du sujet, parallèle à l'anticipation de régime" (o.c. 94, §3). Il continue ensuite à comparer cette anticipation, dite "élémentaire", à une autre forme d'anticipation, qu'il appelle "renforcée". Basset n'explique pas pourquoi le nom après le verbe est à l'état d'annexion.

Galand 1964 : 33-53 montre que le nom à l'état d'annexion, comme sujet après verbe, n'est qu'un cas particulier du complément explicatif (o.c. 43-44). Nous proposons la même analyse mais procédons différemment, en adoptant également une autre terminologie. Sous A nous plaçons les phrases verbales, sous B les nominales; en I le nom est avant le prédicat, en II après.

A

I *ayrum yəlha*, (le) pain il est bon³

II *yəlha wəyrum*, il est bon³ (le) pain

En A le sujet formel est *yə-*, indice de personne; c'est en même temps une modalité verbale, c.a.d. un élément formatif du CV. Cette même modalité indique le genre et le nombre, c'est donc un morphème marqueur (cf. p. 130) et non pas relateur. Il y a pourtant des relations entre *y-* et *ayrum* en A I et *y-* et *wəyrum* en A II mais ce sont des relations sémantiques de substitut à substitué comme dans les pronoms.

B

ayrum dəməllal, (le) pain c'est blanc

dəməllal wəyrum, c'est blanc (le) pain

En faisant abstraction du caractère verbal ou nominal de l'énoncé on peut réduire I à un prédicat précédé d'un CN et II à un prédicat suivi d'un CN. Dans les deux cas, quelle est la fonction du CN ?

En III A et III B le nom est à l'état d'annexion : cette modification morphologique dans la voyelle initiale du nom se retrouve encore, en kabyle, dans les cas suivants (qui ne sont pas exhaustifs) cf. Dallet 1957 : 17-18 :

a¹-t² an³ wəyrum³, le² voici¹, le pain³

ulas¹-it² wəyrum³, il¹ n²'y³ en² a¹ pas³, du pain³

ism¹-is² wəyrum³ agi², nom¹(de) lui², ce⁴ pain³; quel est le nom de ce pain? 1)

Dans tous ces cas " le nom est en apposition au sujet inclus dans le verbe et exprimé par les indices flexionnels" (Dallet o.c.:18) ou comme le dit A.Basset 1959 : 89 : "le nom fait étroitement corps avec le mot qui le précède immédiatement".

Nous préférons dire que le morphème w-, dans les exemples cités, reprend, en explicitant ou en expliquant, un autre morphème, souvent pronominal, précedent. Le CN en question est une expansion facultative en fonction non-primaire.

Appellations

Galand 1964 : 41 l'appelle complément explicatif.

Dallet 1957 : I7-I8 parle d'apposition mais remplace ce terme en 1960 I: I55, § 101 par plénasme. On pourrait encore le nommer complément d'annexion. Tous ces termes sont valables. Si nous préférions quand même complément de reprise ou Reprenant, c'est d'abord parce que ce nom est sans relent sémantique, ensuite parce qu'il s'oppose à la fonction de Repris, auquel nous reviendrons bientôt.

Ce qui se rapproche le plus de cette fonction en grammaire arabe est le badal alkull min alkull, جُلِّي جُلِّي, cf. aṣṣartūnī, mabadi'u l sarabiyya, vol. 4, ch. 47, p. 349.

Le schème de II A devient donc : Prédicat (Reprenant), ou VP (N.Rt) c.a.d. le CV a la fonction de prédicat et sujet, la forme verbale étant suivie d'une expansion non-nécessaire sous forme d'un CN à la fonction de Reprenant

N.B. Tous les CN qui ont la fonction de Reprenant, sont à l'état d'annexion, mais tous les CN qui sont à l'état d'annexion n'ont pas forcément la fonction de Rt.

Peut-on appliquer le même schème et la même analyse en B II ? Galand 1964 : 45, § 2.3.3. le suggère d'abord pour le mettre en doute plus tard (Galand 1969 : 92, note 23). Nous pensons que le parallélisme entre A II et B II est suffisant pour

1) La plupart des autres parlers berbères ne connaissent plus l'état d'annexion dans ces exemples et dans II B; certains parlers orientaux ne connaissent même plus l'état d'annexion pour II A.

répondre affirmativement.

IIA y'elha² wəyrum³, il² est² bon² le pain³;

IIB d' aməllal² wəyrum³, c'est² blanc² le pain³;

Dans les deux cas wəyrum est une expansion facultative : le sujet formel en IIA est l'indice de personne y-. Où est le sujet en IIB? Galand (1964 : 38, §I.7 et note 9) considère la phrase nominale d aməllal comme une phrase sans sujet. Chaker 1975^b: 80, 83 84, prend la particule prédicative d comme actualisateur (sujet) du prédicat nominal. Ce parallélisme entre y- et d est contestable car y-, modalité verbale, indique la 3e pers. du masc. sing. alors que d , particule, fait abstraction non seulement du genre et nombre, mais même des trois personnes grammaticales . Dans le prédicat d aməllal on peut dire qu'il y a un sujet masc. sing. inclus, qui a besoin d'être restreint et précisé car on peut indifféremment ajouter nəkkini, wəyrum, wərgaz :

d' aməllal	$\left\{ \begin{array}{l} \text{nəkkini} \\ \text{wəyrum}^4 \\ \text{wərgaz}^5 \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{moi}, \text{je suis blanc;} \\ \text{c'est blanc} \\ \text{le pain, le pain est blanc} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{l'homme, l'homme est blanc.} \end{array} \right.$
------------	---	---	---

Aux A.M. il n'y a pas de flottement entre l'état d'annexion et l'état libre , comme cela semble se faire ailleurs (Chaker 1975^b : 85 : "...on constate...un certain flottement chez les locuteurs".)

Notons en passant une construction analogue en copte cf. GLECS V : 28 :
upnewma¹ pe² pnuti³, Esprit¹-ce² (est) Dieu³, c'est un esprit, Dieu.

L'Indicateur de thème ou le Repris

En faisant passer le nom avant le prédicat, on obtient :

ayrum¹ y'elha², le pain¹ il² est² bon²

ayrum¹ d' aməllal², le pain¹ c'est² blanc²

ayrum¹ a²-t³-an², le pain¹ le³ voilà²

ayrum¹ ulas²-it³, le pain¹ il³ n'est² pas² là²

ayrum¹ agi² ism³-is⁴? ce² pain¹ nom³ de lui⁴, ce pain comment s'appelle-t-il ?

ayrum¹ uγəy²-t³, le pain¹ je² l'ai³ acheté²

ayrum¹ dəg²-s³ awrən⁴, le pain¹ en² lui³ fariné⁴, dans le pain il y a de la farine.

Dans tous ces exemples le nom initial est repris par un élément pronominal; c'est donc le processus inverse de complément de reprise : à l'explicitant correspond l'implicite, à l'apposé le préposé, au Reprenant le Repris (Rs).

L'arabe classique l'appelle al-mubtada' ², bih ³, ce ⁴ par ⁵ quoi on commence ⁶ c.à.d. l'inchoatif; l'élément pronominal qui reprend, se nomme al-rabit, le liant, le joignant.

De même que le Reprenant ne dit rien de la fonction de l'élément pronominal qui précède, ainsi le "terme initial ne laisse prévoir la fonction du morphème qui reprendra ce nom" (Galard 1964 : 41). Ce qui est commun au Rt et au Rs est qu'ils n'ont pas de fonction propre comme p.ex. le Complément d'objet direct ou le Circonstant. Quelle est la fonction syntaxique du Repris ? Il n'en a pas. "En fait, l'ensemble se présente comme une construction dont l'un des termes apparaît simultanément sous deux formes dissociées, l'un portant la valeur lexicale, l'autre remplaçant la fonction syntaxique. Cette dernière forme est un substitut pronominal dont le seul rôle est de représentation générale de la classe à laquelle appartient le terme substitué, tandis que celui-ci, détaché de l'ensemble de la construction, apparaît proprement comme un exposant sémantique, le signifié référentiel, sans aucune sorte de fonction grammaticale" (D. Cohen o.c. 227). Aussi Galard 1964 : 42, § 2.2.2 l'appelle-t-il Indicateur de Thème. Il se défend contre une définition sémantique (note 17) en faisant allusion "aux critères formels de la fonction qu'il désigne", mais ces critères ne sont pas mentionnés dans la définition de la fonction, qui "consiste à désigner le "sujet" au sens vulgaire du terme, c'est à dire ce dont on va parler" (ac42). L'indicateur de thème semble appartenir à la corrélation suivante, qui, elle, est un emprunt à la logique d'Aristote :

<u>mubtada'</u>	<u>topic</u>	<u>thème</u>	<u>sujet psychologique, logique</u>	<u>cf Ducrot, Todorov</u>
xabar	comment	rhème, propos	prédict	I972 : 344

L'avantage des termes "Reprenant" "Repris" est qu'ils montrent le mécanisme

inverse que représentent ces deux compléments. Leurs fonctions, ou absence de fonctions, sont basées sur les mêmes critères : d'où un terme qui les unit et les oppose.

Le Reprenant et le Repris s'excluent mutuellement dans le même énoncé.

Le danger des termes "thème" etc. est qu'ils proposent une division binaire de l'énoncé, où le thème semble s'opposer à tout le reste (cf. *mubtada'* et *xabar*) alors que le terme "Repris" renvoie à son substitut.

En grammaire transformationnelle et générative on traite le problème de la thématisation par une extraposition du terme initial hors de l'arbre : ainsi il échappe à l'analyse syntaxique. Cette extraposition ou le caractère périphérique (non-primaire) de sa fonction (cf. Jakobson 1936 : 240-88) explique sa "grande autonomie qui favorise des constructions très lâches" (Galand o.c.42, § 2.2.3), à tel point que parfois le *Rs* n'est pas repris par une rupture de construction.

Le Reprenant (complément explicatif) est également une fonction non-centrale, périphérique ; les appellations mêmes l'indiquent : complément explicatif, apposition, pléonasme, fonction "epexegetisch" (Seiler 1960 : 158). Ce dernier auteur a rencontré un problème analogue en iranien, où il distingue (o.c. : 152-53) entre *Subjektfunktion* et *Nennfunktion*. Le sujet du verbe iranien est explicité par un nom à l'instrumental.¹⁾

Voici les convergences et différences de ces deux compléments :

R E P R I S (ind. de thème)

R E P R E N A N T (c. explicatif)

Points communs : fonction non-primaire, périphérique ; reprise

Différences

- formelles : état libre état d'annexion
- place par rapport au prédicat avant après
- ordre de substitution : en avant en arrière (anaphorique)
- mode de substitution : lexème repris par morphème morphème repris par lexème.

1) Les rapports que Seiler 1974 : 215-47 établit entre l'instrumental, le comitatif et le collectif sont éclairants pour le berbère.

Notre complément de reprise ou Reprenant est donc toute autre chose qu'une reprise d'un lexème par un autre comme c'est le cas dans le syntagme de reprise de Galand 1969 : 87-89. L'un et l'autre sont bien des appositions mais notre Rt a des liens syntaxiques plus étroits avec le morphème qui précède ; c'est un cas particulier de reprise, plus conditionné. Voici quelques différences :

R E P R I S E (Galand 1969 o.c.)

- 1 le 2e terme reprend un lexème
- 2 le 2e terme reste à l'état libre
- 3 le 2e terme est plus précis ou plus vague
- 4 absence d'accord en genre et nombre
- 5 les deux termes peuvent être remplacés par l'un ou l'autre des deux
- 6 le 2e terme peut être précédé d'une pause

R E P R E N A N T

- Le 2e terme reprend un morphème
- le 2e terme est à l'état d'annexion
- le 2e terme explicite, est plus précis
- accord en genre et nombre
- le 2e terme seul peut être enlevé
- le 2e terme suit, de très près et sans pause, le morphème qu'il explicite.

Principaux schèmes de la phrase verbale

Puisque le Rs et le Rt s'excluent dans le même énoncé, on peut réduire les phrases verbales à deux schèmes :

I ayrum' yélha³, le pain' il¹ est bon³: (NRs) VP (...) .. (..)=expansion facultative
 II yélha³ wøyrum', il² est³ bon³ le pain': VP (Rt) (...) ..

Qu'est-ce qui préside à l'un ou l'autre schème ? Quelle est leur distribution ?

Pour Picard 1960 : 314 l'ordre logique, normal, non-marqué est en I, tandis que l'ordre anormal, marquée se trouve en II. Mais ses arguments sont basés sur 2 principes faux :

- a) l'état d'annexion serait une marque d'expressivité
- b) le pronom ne devrait pas précéder ce qu'il remplace; si c'est quand même le cas, "cette anticipation (du pronom) est un procédé morphologique expressif" (o.c. 304).

Pour Dallet 1960 I : 156 l'ordre de II est le plus fréquent.

Basset 1959 : 20, partant de "la position initiale (comme) la principale", "le verbe vient normalement en tête". Il est suivi en cela par Galand 1960 : 430 : "Il me paraît difficile... de ne plus considérer l'ordre verbe-sujet comme le plus banal et

et le moins expressif en berbère..." Galand 1957: 34 donne comme ordre normal pour l'énoncé verbal II, mais pour l'énoncé nominal I car en II "l'ordre des termes est à peu près neutre du point de vue de l'expressivité: l'initiale, position forte, est normalement réservée au verbe" (o.c.28), cf. aussi *Les Langues du Monde*, §3.24.

Pourquoi l'indicateur de thème (*Rs*) occupe normalement la place initiale dans un énoncé non-verbal, et pourquoi le schème I B (cf.p.165) est donc prioritaire par rapport à II B est expliqué par le tableau suivant (Galand 1957: 34, exemples chleuhs)

ORDRE NORMAL		ORDRE INVERSE	
	PREDICAT SUJET	SUJET	PREDICAT
propositions verbales	ikərz ufəllah a labouré le paysan	afəllah , ikərz le paysan, il a labouré	
propositions non verbales	afəllah a (ikərzən) le paysan ce (ayant labouré)	a (ikərzən), d-ufəllah ce (ayant , c'est le labouré) paysan	
	↑ terme mis en relief	↑ terme mis en relief	

N.B. En 1969 Galand a remplacé "sujet" par complément explicatif ou indicateur de thème.

Les propositions non-verbales du tableau sont des formes de mise en relief ou, comme le disait Basset, des formes d'anticipation renforcée. La mise en relief, toujours une proposition non verbale, est ici présentée comme ayant deux schèmes correspondant aux deux schèmes des propositions verbales: "Aussi l'anticipation renforcée apparaît-elle... comme un moyen de mettre en valeur n'importe quel autre élément de la phrase tout en sauvegardant l'ordre le plus habituel." (Galand 1957:34).

La mise en relief n'est cependant pas liée au schème I ou II de la proposition verbale; elle n'est même pas liée à une proposition verbale. La proposition nominale suivante (en kabyle): wagí d'əgma, celui-ci est mon frère, est susceptible d'une double mise en relief: d'wagí i d'əgma, c'est celui-ci qui est mon frère, et d'əgma i d'wagí, c'est mon frère celui-ci.

Le propre de la mise en relief n'est pas de sauvegarder l'ordre le plus habituel, ni même d'invertir les termes. Il est vrai que la mise en relief commence nécessairement par le prédicat, mais cela vaut aussi pour les schèmes IIA et IIB (p. 165). On peut donc dire que la mise en relief ne fournit aucun argument pour trancher si l'un ou l'autre schème est prioritaire, fondamental, normal ou logique.

Reste l'argument de Basset 1959 et Galand 1957, 1960 de la position initiale comme position principale ou forte. Ceci reste à prouver.¹⁾ Ensuite il faudrait prouver que la position initiale est "normalement" occupée par le verbe dans une phrase verbale, et par le nom dans une phrase nominale. Alors seulement peut-on affirmer que le schème I B est fondamental pour la proposition nominale, et le schème II A fondamental pour la proposition verbale.

Harries 1971:II7 part du schème IIA comme "basic verb-first order" dans une grammaire générative pour y appliquer ensuite les "phrase structure rules".

Galand 1964:48 avoue qu'"aucune des deux structures (IA, IIA) n'est par elle-même plus expressive que l'autre".

Dans les Langues du Monde § 3.24 Galand dit que "le berbère se range parmi les langues qui placent normalement le complément après le complété." Mais ces termes, au contenu sémantique vague, peuvent s'appliquer aux deux schèmes :

<u>Complété</u>	<u>Complément</u>	mais	<u>Complément</u>	<u>Complété</u>
IIA yəlha	wəyrum		d ayrum	i yəlhan (mise en relief)
IA ayrum	yəlha		c'est le pain	qui est bon

Chaker 1975:85 parle de "position normale" du nom après le verbe (donc IIA), alors que "l'expansion placée en tête de l'énoncé prend un relief, une importance.." Pour lui il s'agit de variantes stylistiques. Encore faudrait-il voir si ces variantes ont une signification, et quand la distribution de ces deux schèmes est libre.

Une étude reste donc à faire sur la fréquence des deux schèmes, leurs contextes et la signification, stylistique ou autre, de ces deux variantes.

1) Penchoen 1966, II : 278-82 prouve le contraire. Cf. plus loin p. 184.

Après avoir vu ce qu'est une phrase verbale et nominale, quel changement subit un nom du point de vue de sa fonction lorsqu'il précède ou suit le prédicat et les deux schèmes principaux de phrase verbale qui s'ensuivent, retournons aux schèmes à grande saturation de la phrase nominale.

12.3.1 Schèmes principaux d'énoncés nominaux

Deux schèmes ont déjà été abordés :

I ($\frac{N}{Rs}$) $\underline{d} \ N$ aq̄s̄is̄-a² d³ emmi-k⁵, enfant-ce² c'est³ fils⁴ de toi⁵, cet enfant est ton fils

II $\underline{d} \ N$ ($\frac{N}{Rt}$) d^1 emmi-k⁵ wəq̄s̄is̄-a², c'est³ ton⁵ fils⁴, cet² enfant¹

Ces deux schèmes sont à grouper ensemble pour les raisons suivantes :

- Rs et Rt sont deux expansions facultatives; Rt, aux A.M., est à l'état d'annexion.

Il n'y a pas de flottement en II entre weq̄s̄is̄ (E.A.) et aq̄s̄is̄ (E.L.) cf. Chaker

I975^b: 85.

- la particule prédicative d est présente à moins qu'il s'agisse d'un nom propre, (quand on demande à quelqu'un son nom), un terme quantitatif ou un nom qui est l'équivalent d'un complément circonstanciel, p.ex.

I axxam' ennsen³ yiwan⁴, maison¹ d²eux³ (est)une⁴; ils partagent une seule maison
ism'-iw² elmulud³, mon² nom¹ (est) Mouloud³.

tanekkrā-w² lefzər³, lever¹ de moi² (est) l'aurore³; je me lève à l'aurore.

II yiwan wəxxam-ennsen, ils n'ont qu'une seule maison

- la mise en relief est applicable

d' aq̄s̄is̄-a² i³ d⁴ emmi-k⁵, c'est¹ bien cet² enfant-ci³ qui est⁴ ton⁵ fils⁶?
d' emmi-k⁶ i⁷ d⁸ aq̄s̄is̄-a³, c'est⁴ bien ton⁷ fils⁶, cet⁸ enfant-ci³

En appelant Rs le nominal initial en I et Rt le nominal final en II, on présuppose que le prédicat inclut le sujet. La même raison qui nous fait appeler wəq̄s̄is̄-a en II le Rt, explicitant le sujet inclus dans d emmi-k, nous permet également de donner à

1) cf. Penchoen I966 I: II8

aqšiš-a en I la fonction de Rs.

Voici deux autres schèmes de phrase nominale :

	<u>prép.N</u>	
III	<u>N Ø Circ.</u>	nəkk' di ¹ lqaæa, moi ² sur ³ le sol ⁴ ; je suis par terre.
S	P	bessif fəll-as, nécessité ¹ sur ² lui ³ ; il ne peut y échapper.
		əħdað' n əssnað di ¹ ləemr-is, II' ans ² dans ³ son ⁴ âge ⁵ ; il a II ans.
		axxam'-a enneħ, maison-ci ¹ de ² nous ³ ; cette maison est à nous.
		abərnus'-a in <u>u</u> , burnous-ci ¹ de ² moi ³ ; ce burnous est à moi.

<u>IV prép.N(pronom)</u>	<u>N</u>
Circonst.	-

P S

yur¹ i akal², chez³ moi⁴ terre⁵; j'ai de la terre.

imyaren¹ dəg-sən² elbaraka⁴, vieux³ en¹ eux² bénédiction⁴; sur les vieux repose la bénédiction
ennay¹ axxam-agħi, de² nous³ cette⁴ maison⁵; elle est à nous cette maison.

i nu¹ abərnus², de³ moi⁴ ce⁵ burnous³; il est à moi ce burnous.

dg. i aherħur, en¹ moi² une bronchite³; j'ai une bronchite

Le nom(final) reste bien à l'état libre, aux A.M., contrairement à ce que Chaker
1975: 82 présente pour ailleurs, où il y aurait un flcttement.

Pour le schème IV on a noté depuis longtemps (cf. Harries 1971: II6, § 4, Galand,
L.d.M § 3.4) la nécessité pour la préposition d'être suivie d'un pronom personnel
affixe : on ne peut donc avoir : * dəg yərgazən elbarakamais imyaren dəg-sən elbaraka
ni * yur wərgaz akal mais argaz yurəs akal¹⁾

Les schèmes III et IV peuvent se grouper, bien que leur parallelisme inversé
ne soit pas aussi net que pour I et II. Voici les raisons de ce regroupement :

III et IV peuvent être inversés, mais il est nécessaire que le complément prépositional de III (prép.+N) soit transformé en IV en N prép.+prcn.pers.aff.; en d'autres mots : le N, régime de la prép. en III, doit être topicalisé en IV et devenir ainsi Rs ou indicateur de thème c.à.d. une expansion facultative : nous l'aurions pu

1) cf. p. 347-48

(N)

ajouter entre parenthèses ,en position initiale, en IV : (Rs)

- la différence de ces 2 schèmes avec I et II est que le N initial en III et le N final en IV, (toujours à l'état libre), sont tous deux nécessaires pour avoir un énoncé minimal, aussi nécessaires que le complément circonstanciel ou prépositionnel. On peut donc discuter ce que l'on appellera en III et IV sujet et prédicat car dans les deux schèmes aussi bien le N que le Circonstant¹⁾ sont indispensables au même degré. Puisque ces deux N appartiennent aux mêmes inventaires (le N initial de III devient final en IV), il est souhaitable de leur attribuer la même fonction dans les deux cas, d'autant plus qu'ils restent tous deux à l'état libre. Nous avons opté pour l'analyse en III de $\frac{N}{S} \emptyset \frac{\text{Circonst.}}{P}$ et en IV de $\frac{\text{Circonst.}}{P} \frac{N}{S}$. Nous reviendrons sur les fondements de ce choix.
- une autre différence avec I et II est l'absence obligatoire de la particule prédicative *d* ; cette absence se réalise dans les mêmes conditions que lorsque les prédicats de III et IV deviennent les termes mis en relief d'une phrase verbale.
- l'application de la mise en relief au schème. III est pratiquement inexiste sinon impossible, au schème IV elle est possible (excepté pour les énoncés possesseurs i nu, annay...) mais rare p.ex. *d' ahərhur² ayidg⁴⁵ i*, c'est¹ une bronchite que³ j'ai⁶.
- de même que I peut être transformé en II, ainsi III en IV à condition de topicaliser et pronominaliser le N, régi par la prép. (cf. p. I74 en bas).

Harries I971 : II3, I974 : I83 appelle les phrases nominales de III et IV "prepositional predictions".

L'arabe les appelle *zumal ismiyya darfiyya*, *زُمَلِ إِسْمِيَّةٍ دَرْفِيَّةٍ*, phrases nominales circonstancielles : le Circonstant représente un complément de lieu ou de temps ou tout complément prépositionnel; l'analyse en III reste *mubtada'* et *xabar*, alors qu'en IV le nom final est appelé "inchoatif mis en arrière" et le reste "prédicat mis en avant".

En copte on parle de phrase nominale adverbiale (cf. GLECS V : 27).

1) Le Circonstant correspond au syntagme autonome de Martinet, cf. E.L.G. 4-I3 sq.

12.3.2. Phrases nominales sans nom

La plupart des phrases nominales, citées par Basset-Picard 1948 : 76-90 et Dallet 1960 I: 160-62 peuvent être réduites aux 4 schèmes proposés.

Chaker ajoute (1975^b: 82) un énoncé prédicatif possessif : ce n'est qu'un cas particulier de III ou de IV, où, au sg., la préposition est précédée d'un i (historiquement un démonstratif i nu, inək, i nəs).

Il reste cependant une série d'énoncés non-réductibles à un de ces 4 schèmes : il s'agit d'énoncés en situation dont le premier élément peut varier (origine nominale ou pronominale, présentatif, interrogatif) alors que le second terme est un nom ou, plus souvent, un pronom. Voici quelques exemples¹⁾:

mazal¹-ay² ayrum³, encore¹ à nous² du pain³, nous avons encore du pain.

aql¹-iyi², mē² voici

a¹-t²-an³, la² voilà³

(d) adu¹-t², (c'est¹) quoi²-le³, qu'est-ce que c'est ?

swi¹ amudin², mieux¹ le malade²; le malade va mieux.

swi¹-t² umudin³, mieux¹-lui² le malade³, il va mieux, le malade.

ansi-k¹?dbū-toi²? D'où es-tu ? sani-k¹, où vas-tu ?

ulaš¹ aman², il¹ n²'y a³ pas² eau³; il n²'y a pas d'eau.

ulaš¹-itən² (waman³), il¹ n²'y en³ a² pas¹ (de l'eau³).

Ces énoncés existent aussi dans d'autres parlers berbères : cf. Galand 1966 : 29I :

chleuh : lah¹ tafunast², il¹ n²'y a³ pas² vache³, la vache n'est pas là

lah¹-tt², elle² n'est pas¹ là²

touareg : aba¹ iškan², il¹ y²' a³ absence² d'herbes³; il n²'y a pas d'herbe.

aba¹-tən², il¹ n²'y en³ a² pas¹.

Ces énoncés ont ceci en commun :

- si la construction admet comme deuxième terme un nominal, p.ex. swi et ulas¹ en kabyle, lah en chleuh, et aba en touareg, ce deuxième terme est toujours à l'état

¹⁾ Pour des exemples analogues en sémitique cf. Brockelmann 1966 II: 264 sq.

libre, comme en IV, et peut être remplacé par un pronom, ce qui est impossible en IV. Ce pronom est pris dans la série réservée au régime direct. Pour les rapports entre état libre et pronom pers. rég. dir. cf. Galand 1966 : 290-92. Tout se passe comme si le premier terme est l'équivalent d'un prédicat verbal régissant un complément d'objet direct. En cas de pronom, le nom peut devenir Re : aman ulas-itən ou Rt : ulas-itən waman.

les premiers et deuxièmes termes ne peuvent pas être inversés comme en III et IV.

Nous proposons donc le schème suivant, où X représente le premier terme :

V	<u>X</u>	<u>Y</u>
P		S

Prédicat et sujet dans les schèmes III, IV et V

Dans l'énoncé verbal l'indice de personne ou la désinence est en même temps une modalité verbale, qui confère au CV son indépendance et autonomie syntaxique en tant que unité minimale syntaxique opératoire, et sujet. Le verbe ne peut pas exercer sa fonction cohésive et assertive (Bénéniste 1966 : 154-155) sans la présence de l'indice de personne. L'énoncé minimum yəxdəm, il travailla, est identique à l'élément syntaxique minimum, que nous avons appelé Constituant Verbal. La forme verbale c.a.d. le support matériel et morphologique qui inclut nécessairement le sujet, coïncide avec le CV. et la fonction prédicative. Or seul le verbe- et le verbe seul- a par lui-même une fonction prédicative. La forme nominale coïncide bien avec l'unité syntaxique minimale (CN), mais n'a jamais par lui-même une valeur de fonction prédicative : cela vient, en kabyle, soit de la particule nominale prédicative d, c'est, soit -et c'est le procédé le plus fréquent dans d'autres parlers berbères- de la juxtaposition de deux nominaux. (cf. p. 173). Or si nous analysons, dans les phrases nominales, le nom initial du schème I comme Re, expansion facultative, et le nom final du schème II comme Rt, également expansion facultative, le prédicat en I et II (cf. p. 173) sera d suivi du nominal à l'état libre. Selon cette analyse le sujet doit être inclus dans cet énoncé nominal minimum. Chaker 1975^b: 83

va jusqu'à appeler la particule nominale elle-même "l'actualisateur" de l'énoncé. Dans ce cas nous préférons le terme "prédictif", c.a.d. ce qui aide à constituer le prédicat nominal. Le nom initial dans le schème III et le nom final en IV ne sont point des expansions facultatives. Dans les deux schèmes ce nom est indispensable à l'énoncé nominal minimal de même que le Circonstant (prép.+nom) est indispensable. Les deux termes actualisent ensemble l'énoncé. Sur quels critères faut-il donc se baser pour appeler l'un prédicat (ou sujet) plutôt que l'autre ? "On devra considérer comme actualisateur celui des deux monèmes qui appartient à l'inventaire le plus restreint, c'est à dire....les éléments in- et ha- dans les énoncés possessifs et présentatifs puisqu'ils ne commutent avec rien" (Chaker 1975^b: 84). Cette commutation existe bel et bien aussi bien pour les possessifs (cf. p. I74) que pour les présentatifs (p. I76). D'ailleurs dans le schème III les inventaires sont aussi ouverts pour l'un que pour l'autre terme.

Peut-on dire avec Galand, *Les Langues du Monde* § 3.4, que, dans le schème IV, le pronom personnel affixe "actualise le message" et est donc sujet ? Ainsi dans l'exemple chleuh brahim¹ dars² tarwa³ Brahim⁴ chez² lui³ enfants⁴ = Brahim a des enfants, il analyse tarwa comme prédicat, le pronom indispensable comme sujet : "on ne dit pas des enfants qu'ils appartiennent à Brahim; on dit de Brahim qu'il a des enfants". Nous ne voyons pas le fondement syntaxique de cet argument.

Il nous semble que pour sortir de l'impassé on peut recourir à un argument fourni par l'absence de la particule d'en III, absence fonctionnant de la même façon dans la mise en relief (cf. I2.3.4), qui n'est qu'une forme particulière de phrase nominale. Nous appellerons donc la prép. et son régime ou son équivalent (c.a.d. le Circonstant) le prédicat, le nom initial le sujet. Le Circonstant n'a pas toujours besoin d'une préposition : tanekkrá¹ w² ləfzər³, lever¹ (de)moi² aurore³, mon lever est à l'aurore. D'où en III : S P et, en IV, à cause du parallélisme inversé (cf. p. I74), P S.

Dans le schème V l'élément cohéreur et donc le prédicat nous semble le premier terme p.ex. mazal, ašu, ulas (p. I76), qui, recevant des pronoms personnels affixés

régimes directs, ressemble morphologiquement au CV s'annexant ces mêmes pronoms affixes, et, en plus, s'emploie parfois seul dans un énoncé en situation ou en rapport à une question.

Nous hésitons à admettre un morphème zéro dans le schème III et éventuellement dans le schème I lorsque la particule d est absente. Cela est d'autant plus risqué que la motivation n'est pas d'ordre synchronique mais plutôt diachronique et pour des raisons comparatistes. Ce morphème zéro serait autant pour séparer le sujet du prédicat que pour compenser l'absence de la particule.

Par la comparaison interberbère nous savons que la particule prédicative n'est plus vivante en chleuh et n'y existe que sous forme figée ; le touareg ne la connaît pas du tout, sauf dans hun(d), comme.

Dans d'autres langues chamito-sémitiques l'énoncé nominal se constitue par la simple juxtaposition de deux nominaux. Le besoin d'un signe positif en forme de copule au lieu d'une simple pause fait naître des morphèmes différents : c'est ainsi p.ex. qu'en arabe le pronom personnel peut jouer le rôle de pronom de séparation (damir alfasli) : 'anā' huwa al-rabbū, moi lui le Seigneur, je (suis) le Seigneur. Pour le ḡeəz cf. GLECS V : 10, le syriaque GLECS V : 32. En copte cf. GLECS V. 28-29 c'est un pronom démonstratif¹⁾ qui prend le statut de copule, de même que dans une partie des langues iraniennes (Benvéniste 1966 : 191). Peut-être peut-on concevoir ainsi l'origine de la copule en berbère, en la reliant à la particule ad-nomale déictique telle qu'elle fonctionne encore actuellement en chleuh :

argaz¹ ad², homme¹-ci, cet homme-ci;

argaz¹ ann², homme¹-là, cet homme-là

Cette origine démonstrative de la copule prédicative expliquerait en même temps pourquoi les conclusions de Benvéniste 1966 : 161-66 pour la phrase nominale en i.e. ne s'appliquent pas en berbère. En i.e. la phrase nominale, liée au discours direct, pose des assertions à caractère général et absolu pour convaincre, tandis que la phrase avec "être" ne se trouve que dans la description ou narration de ce qui

1) Ce démonstratif en copte est enclitique cf. l'exemple de p. 167.

est actuel, particulier ou contingent et qui sert à informer. En berbère il n'y a aucune opposition de ce genre entre la phrase nominale avec d et la même phrase avec ili, être. Il s'agit d'une distribution syntaxique complémentaire qui fait que la phrase nominale, transformée p.ex. en participe, nécessite le verbe ili en plus de la particule prédicative:

nətta' d¹ argaz³ n⁴ ləali⁵, lui¹ c'est² homme³ de⁴ bien⁵, c'est un homme bien
win' yəllan² d³ argaz⁴ n⁵ ləali... celui¹ étant² homme³ de⁴ bien⁵, celui qui est un homme...

I2.3.3. La phrase nominale explicative ou reprenante

La phrase nominale, réduite à sa forme la plus simple, c.a.d. à un terme précédé de la particule prédicative, peut se trouver insérée dans un énoncé dont elle fait partie. Quel est alors le rapport de ce prédicat nominal avec l'autre énoncé ? Il s'agit d'une proposition dépendante enchaînée, dont il sera question dans le chapitre "séquence de propositions". Si nous en parlons ici, c'est à cause de son caractère explicatif et reprenant et donc sa ressemblance avec le complément de reprise, et à cause de sa grammaticalisation, lorsque la particule prédicative devient morphème conjoint d'un autre morphème. Cette grammaticalisation est parfois liée au sémantisme du verbe p.ex. pour déclarer, remplir.

Voici quelques exemples :

yur¹ i aqžun³ d⁴ aməllal¹⁾, chez moi² chien³ c'est⁴ blanc⁵; j'ai un chien blanc.

yəttərdəq¹ d² imətti³, il¹ éclate² c'est³ pleur⁴; il éclate en pleurs.

yəddur¹ d² aman³, il¹ est² plein³ c'est⁴ eau⁵; il est rempli d'eau.

asū' təbyid¹ d² imənsi, que³ veux-tu² c'est³ souper⁴; que veux-tu comme souper ?

šukkəy¹-t² d³ aməssebriid⁴, je¹ le² croyais³ c'est⁴ un voyageur⁵; je le pris pour un voyageur.

llan¹ sin² d³ atmətən⁴, ils¹ sont² deux³ c'est⁴ frères⁵; il y avait deux frères.

ashal¹ d² abrid³, combien¹ c'est² fois³; combien de fois

ma¹ d² aqsis³, si¹ c'est² garçon³; quant au garçon

1) En kabyle on dit aussi bien: yur-i aqžun aməllal

2) " " " " llan sin watmatən

ula' d' nəkkini³, même moi³

ad' iruh² alamma³ d' asif⁵, il² partira¹ jusqu'à³ (c'est⁴) la rivière⁵
yəxdəm' armi² d' əssbeh⁴, il² travaillá¹ jusqu'à³ au (c'est³) matin⁴
amzun¹ d' idelli³, comme si¹ c'est hier³

Dans les 5 derniers exemples la phrase nominale s'ajoute à une conjonction, ou préposition et ne peut être enlevée sans enlever en même temps ces morphèmes qui précèdent: ce sont donc des cas de grammaticalisation.

Dans les parlers qui ont perdu l'emploi vivant de la particule prédicative on peut trouver des exemples analogues, survivants résiduels de l'ancien système:
chleuh: urd, ce n'est pas; is-d, est-ce que c'est
tcuareg: hun(d) comme, cf. PELLAT 1957: 97-105.

Dans les 7 premiers exemples la phrase nominale reprend, explique, spécifie ou qualifie scit le prédicat lui-même soit un autre terme de l'énoncé. Elle a en commun avec le Reprenant (ou complément explicatif)

- » d'être une expansion facultative en fonction non-primaire
- » d'être placé après le prédicat
- » de reprendre en précisant ce à quoi elle réfère.

Les différences entre la phrase nominale dépendante explicative et le Reprenant sont évidentes au niveau formel: le nominal reste à l'état libre, précédé de la particule prédicative, tandis que le Rt. n'a pas de fonction prédicative et a son nominal à l'état d'annexion. Au niveau sémantique les différences sont moins nettes. La formulation suivante n'est qu'un essai:

NOMINAL EN FONCTION DE REPRENANT

- le substitut est remplacé par le référent, lequel identifie le subst.
- le Rt. explique de qui ou quoi il s'agit
- le Rt. explicite mais est co-extensif

PHRASE NOMINALE REPRENANTE OU EXPLICATIVE

- l'identification est déjà faite
- la phrase nominale explique aussi la manière, le "comment"
- il y a restriction du champ sémantique

Ces différences sémantiques disparaissent tout à fait lorsque ces deux procédés, en cas de grammaticalisation, sont des variantes libres p.ex. :

llan' sin³ watmaten³, ils¹ sont deux², à savoir, frères³, il y avait deux frères.

llan' sin³ d³ atmaten³, ils¹ sont deux² c'est¹ frères³, il y avait deux frères.

Dans ce cas donc la phrase nominale a la même fonction que le Rt. Elle peut aussi jouer le rôle d'un complément déterminatif :

d' asū² təbyid³ d⁴ aksum⁵? c'est¹ quoi² tu³ veux⁴ c'est⁵ viande⁵? Que veux tu comme viande ?

d' asū² təbyid³ n⁷wəksūm⁵? c'est¹ quoi² tu³ veux⁴ de⁵ viande⁵? Que veux-tu comme viande ?

Ici encore la variation est libre. Par contre dans :

ashal¹ d² abrid³ .. combien¹ c'est² fois³, combien de fois

ashal¹ n²yərgazən³!.. combien¹ d²hommes³

la variation est conditionnée par le lexème.

Ainsi se trouve démontrée la parenté structurale de la phrase nominale enchaînée avec le complément de reprise (Rt = complément explicatif) et le complément de nom.

Ce sont trois formes de détermination, qui se rencontrent souvent dans les noms de nombre (cf. Galand 1967 : 253-259). En kabyle on emploie (cf. Dallet 1960 I : 79-82) de 3 à 10 le complément explicatif (p.ex. easfa yərgazən, dix hommes), de 11 à 99 le complément de nom : ehdaš n⁷yərgazən¹, onze (d')hommes, et pour 1 et 2 les deux constructions sont possibles : sin watmaten, sin n⁷watmaten¹ (et même sin d atmaten cf. supra) deux frères. Au Bissa (cf. le F.P.n°II7 (1973) : 66-69) le complément de nom et la phrase nominale sont en variation libre (à partir de II) : hədaš yəryazən = hədaš d iryazən, onze hommes.

Nous reviendrons sur les rapports entre le complément de reprise (compl. explicatif) et le complément de nom dans le chapitre qui traite des syntagmes de détermination.

Sur la phrase nominale ayant la fonction d'un adjectif qualificatif épithète se rapportant à un nom indéfini, dans d'autres parlers berbères, cf. plus loin p.

1) La réalisation phonétique , après assimilation phonétique, est bbʷ<ww pour n⁷w- et gg<yy pour n y- .

I2.3.4. UN CAS PARTICULIER DE PHRASE NOMINALE : LA MISE EN RELIEF (M.R.)

C'est le titre, à peine modifié, d'un article par Galand 1957 : 27-37 : Un cas particulier de phrase non verbale : "l'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère. Ce titre montre déjà qu'il s'agit de beaucoup plus que d'un simple procédé stylistique. Ce n'est pas seulement un cas particulier de phrase nominale, c'est aussi un cas particulier de proposition relative et de phrase complexe. La place de la M.R. peut donc se justifier à plusieurs endroits de la description, p.ex. lorsque l'on traite la proposition relative, la séquence de propositions, les pronoms ou supports de détermination ou encore la phrase nominale. C'est à ce dernier titre que nous insérons ici, dans la syntaxe de l'énoncé, cette construction de la M.R. pour la comparer aux schèmes déjà vus précédemment.

Après quelques mots sur la terminologie et les exemples nous examinerons si la M.R. se laisse assimiler à un schème connu.

Terminologie

Les termes ont varié pour désigner la M.R. La plupart des anciens auteurs de grammaires kabyles ont copié Hanoteau 1858 : 78-79 : "Lorsqu'on veut confirmer l'idée de l'action exprimée par le verbe, on place devant le verbe la particule ai pour le temps passé et r'a (parfois par euphonie ar'a) pour le futur : d'eg' oukhkham¹ iou³ ai⁴ ts⁵ izera⁶!¹, c'est dans¹ ma³ maison² qu⁴, il⁵ l⁶a vue⁶... Sans les particules ai et r'a ces phrases n'indiqueraient que l'expression simple : il l'a vue dans ma maison... Cette influence confirmative de la particule ai se retrouve dans l'expression du superlatif".

Ahmed Ben Khouas 1881 : 72, Belkasem Bensedira 1887 : CXXII-III et Boulifa 1897 : I63 ne font que répéter cet enseignement de Hanoteau, réprimandé, à tort d'ailleurs,

¹) dəg wəxxam- iw ay t-yəzra, dans notre transcription de même que aya.

par Bouliifa pour son écriture de *aya* au lieu de *ara*.

Plus près de nous Dallet 1960 I : 138 parle de "mise en vedette par antéposition dans un cas d'inversion de style."

Penchoen 1966 : II : 278 englobe dans le terme de *mise en valeur*"l'anticipation thématique"(notre *Rs*) et la "mise en relief démonstrative".

A.Basset 1957 : 17-27 oppose "anticipation élémentaire" à "anticipation renforcée", alors que syntaxiquement ces deux structures ont peu en commun.

L'anticipation thématique ou élémentaire correspond à notre *Rs* et à ce que Galand appelle l'Indicateur de thème. (1964). L'anticipation renforcée est l'équivalent de ce que les anglais appellent "cleft sentences". Harries 1974 : 181 parle de "nomino-verbal sentences (with) contrastive focus". Nous l'appelons M.R. d'après Galand, qui a clairement analysé le mécanisme grammatical de cette structure (1957 : 27-37 et surtout dans ses cours à l'Ecole des Langues Orientales entre 1969-72).

Basset parlait bien de "dédoublement de proposition" et de "proposition subséquente relative", mais il voulait surtout montrer "le renversement de l'ordre normal"(verbe suivi du nom) par l'anticipation du nominal. "Le rôle de l'anticipation (élémentaire) est justement de le(=le verbe)déposséder de cette position" initiale. (A.Basset 1959 : 92, 96) ¹⁾.

Penchoen 1966 II : 278-82, travaillant sur le corpus de textes fourni par A.Basset et utilisé par ce dernier pour ses exemples. (Basset 1957 = 1959), prouve à l'aide de statistiques que la position initiale n'est pas nécessairement la position forte, même si, dans un même énoncé, on utilise la position initiale pour contraster deux nominaux.

1) A.Basset 1957 : 17-27 = 1959 : 90-100 .

Exemples de M.R.

- 1 mmər' d' nəkk³ i⁴ d⁵ nət̪ta⁶ (Bel.)
si¹ c'est² moi³ qu.⁴ c'est⁵ lui⁶; si j'étais à sa place
- 2 d' winna² i³ d⁴ id⁵ anəggarū⁶ (Bel.),
c'est¹ celle-là² qui est³ la dernière⁴ nuit⁵.
- 3 d' ahərhur² ay³ i dg̪-i⁵,
c'est¹ bronchite² qu.³ ce en⁴ moi⁵; c'est une bronchite que j'ai.
- 4 yər' lamin² i³ təllā⁴
(c'est) vers¹ le chef² qu'³ elle⁴ est⁵; c'est au chef du village que l'affaire revient.
- 5 ul' i² din³ i yəlla⁵
mon¹ cœur² (c'est) là³ qu'⁴ il⁵ est⁶; c'est là où est mon cœur.
- 6 lənnet' dəg ufu³-ənnk⁴ ent⁵ i təlla⁶
le paradis¹ (c'est) dans² votre³ main⁴ qu'⁵ il⁶ est⁶; le paradis c'est de vous qu'il dépend.
- 7 bxir' i² lli³,
(c'est) avec¹ le bien² qu.³ je⁴ suis⁵; je vais bien.
- 8 d' eəggū kən³ ay⁴ əseyi⁵
c'est¹ la fatigue² seulement³ qu.⁴ je⁵ suis⁶ fatigué⁵; je suis seulement fatigué.
- 9 d' idyayən² i³ təsmər⁴
c'est¹ pierres² qu.³ elle⁴ versa⁵; ce sont des pierres qu'elle versa.
- 10 d' tin¹ i inəfəən⁴
c'est¹ celle-là² qui est³ utile⁴.
- II d' nəkk² arə³ t⁴ yənyən⁵
c'est¹ moi² qu.³ sera⁴ là⁵ tuant⁶; c'est moi qui la tueraï.
- 12 din' arə² ə-təkkəəm³ ibawən⁴ (Bel.)
c'est là¹ que² vous³ cueillerez⁴ les fèves⁵
- 13 azəkká arə² təmmət³
c'est demain¹ qu'² elle mourra³

1) Belaid, originaire de azr^u uqəllal cf.p.II9 (cf.aussi F.P.n°I24, I974 : 61)

2) qu. représente, dans la traduction littérale, la particule de M.R.

I4 akkən' təsse² lgeṭṭa ləmhadrā i⁵ yəsse⁷ ulā⁸ uī⁹

(c'est) comme le corps³ a⁴ ses précautions⁵ qu⁶ les⁷ d⁸ aussi⁹ le cœur. Le cœur doit être traité aussi délicatement que le corps.

I5 akkən' thəbbṛəd² i³ ddunit⁴ is⁵ aa⁶ thəbbṛəd⁷ i⁸ laxərt⁹ is¹⁰

(c'est) comme tu¹ te² soucies³ de⁴ sa⁵ vie⁶ d'ici⁷ bas⁸, qu⁹. tu¹⁰ t'occuperas¹¹ de¹² son¹³ au-delà.

De même que l'on s'occupe de sa vie d'ici bas, faut-il s'occuper de son au-delà.

I6 lbis¹ alamma² yəhwag³ bnađəm⁴ ara⁵ yəzzən⁶

la vente¹ (c'est) jusqu'à ce qu'il² a³ besoin⁴ qu⁵, il vendra⁶; l'homme ne procède à la vente que s'il en a besoin.

La construction de M.R. consiste en deux parties : 1) le segment mis en relief, par où commence l'énoncé 2) le segment introduit par i ouay. Les deux parties sont aussi indispensables l'une que l'autre comme dans le tour expressif en français : c'est demain qu'il viendra. Il ne conviendrait pas de prendre comme énoncé minimal : c'est demain. On voit ici la nécessité de la paraphrase ou transformation, qui prend comme point de départ : demain il viendra ou il viendra demain.

Examinons la structure de la première partie de la MR en kabyle. On peut laisser hors considération le nominal initial en 6 (lgennet) et I6 (lbis), car en tant que Rs (ou indicateurs de thème) ils sont repris ou appartiennent à la 2e partie. Les ex. I4, I5 et I6 commencent par des conjonctions de subordination (akkən, alamma). Dans les ex. 4, 5, 6, 7, I2, et I3 il n'y a pas de particule prédicative d car le segment mis en relief est un Circonstant, soit avec préposition (4 yər lamin, 6 dəg ufus, 7 bxir¹) soit sans préposition (5, I2 din, I3 azekka).

En résumant on peut donc dire que la première partie a la structure suivante :

A conjonction (de subordination) + verbe /

B d' + nom (état libre) /

C Circonstant /

Or B correspond au début du schème II cf. p. I73 et C au début du schème IV p. I74.

1) La préposition b de l'arabe n'existe que dans des expressions empruntées à l'arabe.

Cette première partie correspond donc à ce qui est prédicat dans les 4 schèmes de phrase nominale: la MR est, par conséquent, bien une forme de phrase nominale.

La deuxième partie est constituée par i ou ay, suivi d'une phrase verbale ou nominale. Aux A.M. i est de loin le plus fréquent, même si ay est "reconnu" et même "produit". Quel genre de morphème est-ce ? Une particule ou un pronom ? Galand 1957 : 30 et Laoust-Chantréaux 1957 : 61-68 l'appellent un (pronom)démonstratif. Quelle serait sa fonction ? Admettons par hypothèse que la MR. correspond au schèmes II et IV: i (ay) aurait la fonction de Rt en II, de S en IV. Voyons comment i(ay) se comporte en dehors de la MR., en assumant les mêmes fonctions (Rt. ou S) ou d'autres (Rs., O).

- i(ay) a la fonction de Rs dans le schème I : Rs P (P est phrase nominale ou verbale)
 - 2a i' d' id' anəggarū d'winna, ce' qui est² la dernière⁴ nuit³, c'est⁵ celle-là⁶
 - 4a i' yər² tella³ d'lamin⁵, ce' à² qui incombe³ l'affaire, c'est⁴ le chef⁵ du village⁶.
 - 9a i' təsmar² d' idyayən⁴, ce' qu'elle² versa², ce sont³ des pierres⁴.
 - 10a i' inəfən² d' tinnā⁴, ce' qui est² utile², c'est³ celle-là⁶.
 - 11a arā' t² yənyən³ d' nəkk⁵, ce' qui la² tuera³ c'est moi⁶.

Comme on voit aisément, les deux parties de la MR. ont été inverties dans ces exemples (d'où un prédicat avec phrase nominale). Dans les exemples suivants i sera repris dans une phrase verbale :

- i' yaf yədd-³ it, ce' qu'il trouv²e, qu'il le⁴ mange³.
- i' yəsban elhəmm-³ iw ur yəlli, ce' qui ressemble² à mon⁴ malheur, n'existe⁶.
- i' iəddan² fəll-³ i ur⁵ as-⁶ zmir⁷ arā, ce' qui m'est³ arrivé², est trop pour moi
- i(ay) a la fonction d'O. (complément d'objet direct) :
 - a' wər¹ təseud² i' ixisən¹, que' tu' n'aies² jamais³ ce⁴ qui t'inspire⁶ pitié⁵
 - ur¹ təseid² i' d' ir³ ədg-⁴ i, tu⁵ n'as⁶ pas⁷ ce⁸ (qui) est⁹ mal¹⁰ en moi¹¹; il n'y a rien de mauvais en moi.

yug^war² i' la ixəddmən³ əssərr⁴ i' la ixəddmən⁶ lxir⁷, dépasse² ce³ faisant le mal⁴ ce⁵ faisant le bien⁷; ceux qui font le mal sont plus nombreux que ceux qui font le bien.
tasá tyussé² ay³ turəw⁴, le foie (la mère) a⁵ rejeté⁶ ce⁷ qu'il⁸ a⁹ engendré¹⁰ (les enfants).

1) Réponse à l'exclamation féminine : xis !

Cependant les fonctions de Rs et O ne nécessitent pas l'état d'annexion : car le propre de ces fonctions est de maintenir le nominal à l'état libre. Cherchons donc des exemples où i (ay) a une fonction le soumettant à l'état d'annexion :

-après une préposition :

təmlal' tasa d-way⁴ turəw, se' rencontra' le foie² (la mère) avec³ ce⁴ qu'il⁵ engendra⁶; la mère se retrouva avec ses enfants. (L'expression traditionnelle est avec way mais on pourrait dire : tasa d-wi⁴ turəw⁵)

d' elberd² d-wi³ t-yattabaeən... ou d elberd² d-way⁴ et-yattabaeən... c'est¹ la tuberculose⁶ avec³ ce⁴ qui là⁵ suit⁶; c'est la tuberculose et ses suites...

isvarən¹ s wi² s (ou s way es) ara siyəy timəs⁷... le bois¹ avec² ce³ avec⁴ (quoi) j'allumerai⁶ le feu⁷... ; le bois avec lequel j'allumerai le feu...

axxam¹ dəg way² əg (ou dəg wi³ dəg), la maison¹ dans ce² dans⁴ (quoi) il⁵ est né⁵; la maison où il est né...

- en tant que Rt ou complément explicatif.

a- t-aya wi yəllan⁴, le² voici¹ ce³ étant⁴; voici ce qu'il en est. (Bel.)

ifut¹ wi ifutən, est² passé³ ce⁴ étant⁵ passé⁶; le passé est passé. (Bel.)

ur yəlli wi dəg⁴ ara tex⁵ ləs⁶, il⁷ n'y a pas⁸ ce⁹ de quoi elle puisse avoir⁶ peur; il⁷ n'y a pas de quoi avoir peur. (Bel.)

N.B. 1) Notons que tous ces exemples de wi en tant que Rs proviennent de Belaid (Dallet-Degezelle 1964)

2) wi, dans cette position, ne semble pas avoir de variante way comme après une préposition.

3) Nous n'avons pas retenu les exemples avec wara, qui peut avoir une triple interprétation : a) wi ara, où wi représente l'interrogatif indéfini personnel p.ex. Dallet-Degezelle 1964 : 60 l.I422 : ulas¹ wi² ara³ t-iid-iwalin⁵, il⁶ n'y a pas⁷ qui⁸ la⁹ ver¹⁰; personne ne pourrait la voir (wi est sujet, après ulas on a l'état libre)

b) wi ara, où wi est l'état d'annexion de i cf. supra. c) wara est l'état d'annexion de ara: cf. o.c.: 54 l.II95 ur yəlli w-arā tag³ ad⁴, il⁵ n'y avait⁶ pas⁷ de quoi avoir⁸ peur

et o.c. 70 l. 1826 : ur' yell'i wara³ nag^w ad⁴, il² n'¹ y⁴ a⁴ pas⁴, pour nous⁴, de quoi⁴ avoir peur⁴. Dallet écrit tantôt w-ara, tantôt wara. Parfois deux ou trois interprétations sont possibles en même temps.

Conclusion de l'argumentation

Nous venons donc de voir comment, en dehors de la MR., i(ay) fonctionne syntaxiquement comme un pronom, pouvant assumer des fonctions avec état libre et celles avec état d'annexion : wi et way après préposition, wi seul comme Rt. L'absence de way comme Rs s'explique difficilement car les dérivés de ay (ay-agé, ay-en..) ne connaissent pas cette restriction : ce sont eux d'ailleurs qui suppléent : cf.

ay tennid² dir³ it, ce que tu dis² est³ mauvais⁴, et
d'ir² it way⁴ en tennid², c'est³ mauvais² ce que tu dis⁵.

La parenté structurale entre i(ay) et les dérivés de ay ressort encore de la possibilité de remplacer presque tous les emplois de (w)i et (w)ay par (w)ay-en, en dehors de la MR. Un autre remplaçant, lorsqu'il s'agit plus explicitement de personnes, est win, celui, tin, celle ou leurs pluriels widak, tidak :

iesssiwən¹, i tən³ izədyən⁴ ala igəllilən⁶, gourbis¹, ce les³ habitant⁴ sauf⁵ pauvres⁶; les gourbis ne sont guère habités que par les pauvres.

= iesssiwən, widak i tən-izədyən ala igəllilən.

Un autre argument pour admettre l'équivalence syntaxique entre i(ay), ay-en vient de l'expression suivante:²⁾

bb^wi yi-²sban¹ (<n wi yi-²sban) (Taurirt), pour ce qui me concerne³ } wi =
bbway- en¹ i k^wen²-yəsban³ (Belaid) (<n way- en..), pour ce qui vous concerne³ } → way- en⁴

Les conclusions quant au caractère vivant du démonstratif i(ay) en dehors de la MR. ont un revers négatif pour ce même démonstratif dans la MR. On ne dit jamais : d argaz *wi iruhən mais d'argaz i iruhən, c'est l'homme qui est parti; ni d argaz *wara iruhən, mais d'argaz ara' iruhən, c'est l'homme qui partira.

La mise en relief ne se laisse donc pas réduire au schème II : P Rt car i et ara

1) Pour un sens analogue du morphème n à Ouargla cf. F.P. n° II9 (1973) : 60-63.

2) et de l'emploi de i et ay comme support d'une exclamation (cf. Dallet 1957: 21-22)

n'ont pas la fonction de Rt. Bien qu'historiquement un démonstratif, son fonctionnement s'est fortement grammaticalisé au point de devenir invariable : nous préférons l'appeler particule de MR.

Harries 1971 : II4, II7 appelle, à tort, le même élément ai en tamazight "pronom relatif" ; Bentolila 1974 : 31 parle d'anaphorique, relatif, conjonction.

C'est en même temps un morphème de syndèse car la deuxième partie de la MR. est indispensable (cf. p. 186), ce qui constitue une autre différence avec le schème II, dans lequel le Rt est une expansion facultative.

Notre conclusion quant à la particule rejoint cette remarque de Galand 1957 : 36 : "La valeur originelle du pronom risque donc de s'estomper au point qu'il ne soit plus qu'une marque de la mise en relief".

Une conséquence de cette grammaticalisation avancée du pronom dans la MR. en kabyle est que la préposition passe souvent, mais pas nécessairement, dans la première partie cf. les ex. 4 et 6 de la p. 185, et :

dəg wəxxam ² i ³ llan ⁴ c'est dans ² la maison ³ qu'ils ⁴ sont . Au lieu de
d'axxam ² i dəg ³ llan ⁴, voilà ² la maison ³ où ⁴ ils ⁴ sont.

Cette dernière phrase n'est plus une mise en relief, mais une proposition relative normale où l'antécédent (axxam) est déterminé par la relative. Ici intervient encore un autre critère d'ordre supra-segmental c.a.d. l'intonation spéciale réservée à la MR. En kabyle le i de la MR. accuse une montée d'intonation brusque, ce qui rend la pause ou l'arrêt avant la particule impossible, alors que la pause, au moins virtuelle, reste praticable pour le Rt du schème II. Ce phénomène prosodique serait à vérifier plus systématiquement.

Une autre conséquence de la grammaticalisation de i est que la première partie de la MR. peut être constituée par une subordonnée cf. les ex. I4, I5, I6 (p. 185) et :
ma' tuvaləd ² ay ³ axir ⁴ ak, (c'est) si ² tu ³ retournes, qu. ² il ⁴ vaut ⁴ mieux pour toi; retourner vaut mieux pour toi.

armi' ffyent ² i yi-teskən emmi-s, (c'est) jusqu'à ce qu'elles furent sorties, qu. ² elle ³ me' montra ⁵ son ⁷ fils; elle ne montra son fils que lorsqu'elles furent sorties.

Rapport entre i et ay

Laquelle est la variante de l'autre ? Ou, en d'autres mots, quelle est la particule de base ? Tenant compte du caractère archaïque de certaines expressions (*tasá d¹-way³ turəw⁴, le foie avec ce³ qu'il⁴ a engendré; d¹ ay mi= d² imi, c'est ce¹ pour³ quoi, c'est pour cela que; ay¹ yər²? pourquoi?*), de la comparaison avec d'autres parlars kabyles et berbères, nous pensons que *ay* est le pronom (ou particule) de base, qui a été supplantée dans certaines régions telles que les A.M. et les At Yahya (cf. Lacust-Chantréaux 1957) par *i*, déjà plus fréquent comme support et antécédent de phrase relative (cf. i⁴ p. 1).

Nous venons donc de voir, au chapitre I2, les fonctions du CV et du CN dans la phrase verbale ou nominale. Il nous reste à identifier ces deux Constituants comme classes. On pourrait objecter que la description de la forme nominale ou verbale appartient à la morphologie et serait donc à exclure d'une étude syntaxique. Soit. Cependant la structure morphologique du nom est indispensable à la compréhension des problèmes de détermination en berbère. Il n'y a de détermination extensionnelle (cf. p. II0-II2) que pour le CN. On ne peut parler de particules de détermination extensionnelle qu'après avoir défini les éléments essentiels et indispensables à la composition du CN c.a.d. les modalités nominales (genre, nombre, état). Celles-ci aident à constituer le CN quant à sa détermination compréhensionnelle mais sont à distinguer des particules déterminatives, qui s'ajoutent au CN pleinement achevé.

Nous aurons donc le plan suivant :

I3.1 Définitions

I3.2 Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle

I3.3 Les particules déterminatives ou la détermination extensionnelle

I3.4 Déterminé et défini

I3.5 Un article d'histoire ou l'histoire de l'article.

I3.I Définitions

La racine est la base consonantique d'un mot : c'est le squelette qui porte le sens. En théorie une racine est ni nominale ni verbale. En pratique certaines racines n'ont produit que des verbes, d'autres seulement des noms. Les voyelles i et u font partie de la racine lorsque ce sont des variantes des consonnes y et w.

Lorsque l'on élargit ou étoffe, au plan syntagmatique, une racine, celle-ci devient un radical, auquel s'ajoutent des désinences (suffixes, préfixes). La même réalité vue sous l'angle paradigmique s'appelle thème. Le thème p.ex. d'argaz, homme, est -rgaz alors que celui d'afellah, cultivateur, est -fallah. En schématisant ces thèmes on obtient resp. $\overset{1}{\text{d}}$ $\overset{2}{\text{r}}$ $\overset{3}{\text{g}}$ $\overset{1}{\text{d}}$ $\overset{2}{\text{e}}$ $\overset{3}{\text{c}}$ c.a.d. deux schémes nominaux.

Pour Prasse 1972 MGT I : II9 le thème est une racine vocalisée : la gémination d'une consonne radicale p.ex. ll en afellah n'appartient pas au thème, ni les consonnes formatives non-radicales telles que p.ex. m ou s.

Le thème est intermédiaire entre la racine (base lexicale) et le Constituant (unité minimale syntaxique) : c'est une unité morphologique, qui a encore besoin d'autres modalités pour fonctionner comme Constituant.

Les rapports entre les morphèmes du thème et les modalités du C.ne sont pas faciles à établir. Le thème se définit par rapport à la racine, les modalités par rapport au C. Le thème est souvent lié à une ou plusieurs modalités : les deux font partie de la grammaire tandis que la racine fait partie du lexique.

Quelles voyelles peut-on faire entrer dans le thème et lesquelles faut-il exclure? Il serait utile, d'une part, d'y faire entrer la voyelle stable initiale et d'en exclure la voyelle-préfixe d'état (cf. I3.2.3) : ainsi le thème de aggur, lune, est /aggur/ car le a est stable mais celui d'argaz est /-rgaz/ car ici la voyelle initiale n'est que préfixe d'état. Une voyelle stable au sg.ne signifie pas nécessairement une voyelle stable au pl. p.ex. le thème sg.de talast, borne, est /alas/ alors

que celui du pl. *tilisa, bornes*, est /lisa/ (cf. *Dallet 1960 I: 185*).

D'autre part, l'article de *Mitchell 1957* a montré, au moins pour le parler de *Zuara en Libye*, les liens structuraux entre la voyelle initiale (préfixe d'état) et les autres voyelles du schème nominal.

L'étude des schèmes nominaux a été abordée surtout par *Mitchell 1957, Prasse 1974 MGT IV*, et *Vycichl 1952, 1954, 1955, 1957, 1972, 1973a, 1973b, 1974*, lequel a souvent et trop vite recours à des comparaisons en dehors du domaine berbère.

La définition des modalités nominales chez *Martinet ELG 4-I8, 4-I9*, se fait par rapport à ses monèmes autonomes et fonctionnels. Pour lui ce sont des monèmes dépendants, en fonction non-primaire, grammaticaux. Cette définition, trop lâche, est peu opératoire en berbère car elle ne différencie pas assez les morphèmes. Dans l'exemple suivant tout ce qui est souligné est pour *Martinet* déterminant grammatical¹⁾ ou modalité : *tixxamin-enni in es timaqq^wranin.., chambres en question de lui grandes,* ces grandes chambres à lui. Ce qu'il importe de distinguer ce sont les modalités de genre et nombre (*ti...in*) et les déterminations (extensionnelles) : - *enni, ines* et *timaqq^wranin*.

Voici comment *Basset-Picard* définit, 1948 : I5, § 34, radical et thème :

"Un radical consonantique, soumis ou non à l'allongement de l'un de ses éléments ou à un redoublement partiel ou total, accompagné ou non d'éléments formatifs, préfixe, suffixe et peut-être infixe- également consonantiques ou à base consonantique; pourvu d'un vocalisme déterminé, lequel peut être zéro, constitue un thème : thème radical, thème dérivé. Le thème à son tour, pourvu de consonnes désinencielles, elles-mêmes affectées ou non d'un vocalisme au degré plein ou au degré zéro, constitue un mot. En cas de désinence zéro, le thème peut être lui-même un mot."

Basset appelle "radical consonantique" ce que nous avons appelé "racine".

Il inclut donc dans le thème les éléments formatifs, mais exclut les désinences.

1) *timaqq^wranin* est un déterminant lexical

On voit difficilement pourquoi les affixes t- et -t du fém. sing. font partie du thème p.ex. dans taq̄s̄ist, fille, alors que la désinence -en du pluriel p.ex. dans ixxam̄en n'en fait pas partie. Les morphèmes t-, -t et -n ont le même statut, celui de modalité nominale. Le CN a autant besoin de modalités nominales qu'elles ont besoin du CN. Il reste cependant difficile à dire dans quelle mesure thème nominal et modalités nominales s'incluent ou s'excluent.

Y a-t-il des thèmes nomino-verbaux ? En faisant abstraction des modalités, on peut se demander s'il n'y a pas de thèmes communs aux noms et aux verbes : les modalités nominales en seraient des noms, les modalités verbales des verbes. Ici encore la réponse dépend de la possibilité ou impossibilité de disjoindre thème et modalités. Selon Prasse 1974 MGT IV:9 le nom serait plus primitif que le verbe. Il devrait donc être possible de dériver, au moins historiquement, le verbe du nom. Vycichl 1974 : 51-55 donne quelques thèmes communs à des noms verbaux et des noms d'agent; ces derniers cependant sont dérivés de verbes géménés ayant un sens duratif.

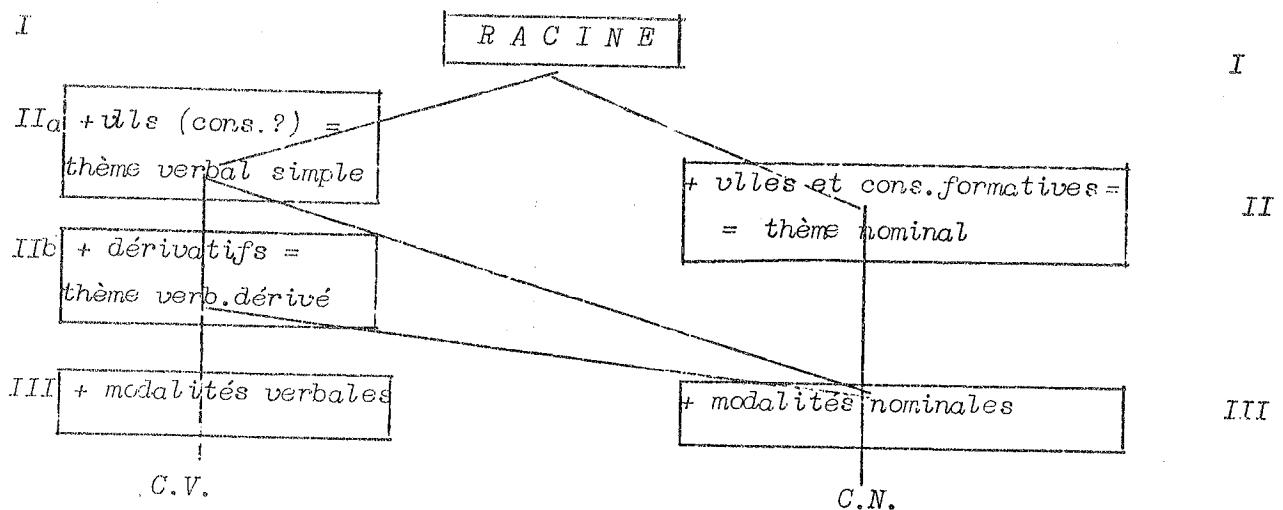
Les similitudes et divergences du nom et du verbe en berbère ont été étudiées par P.Galand-Pernet 1959 : 35-47. Ce qui nous occupe ici est de savoir s'il y a des consonnes ou voyelles formatives, spécifiques pour le CN et d'autres, spécifiques pour le CV. Cela existe au niveau du système dérivationnel du verbe : les morphèmes dérivateifs indiquant la transitivité, l'intransitivité et la réciprocité sont des consonnes formatives réservées au seul verbe, mais qui se retrouvent dans les noms dérivés de ces verbes (dérivés), cf. Chaker 1973.

Certains procédés servent à une formation strictement nominale p.ex. le préfixe am- cf. eks, pâtre, aməksa, berger ; akʷər, voler, amakʷər, voleur ; adən, être malade, amadun, malade. Ceci rappelle la formation des participes (actifs et passifs) en arabe classique : əallama, enseigner, muəallim, enseignant, muəallam, enseigné.

Dans la nominalisation productive actuelle le verbe semble prioritaire : les noms se forment à partir du verbe plutôt que le contraire.

Rapports entre racine, thème et modalités

Le passage de la racine au C.ne s'effectue pas par addition graduelle ou linéaire de morphèmes à une base, ni par superposition de cercles concentriques à un noyau; à la rigueur on pourrait parler d'une spirale irrégulière. Si nous avons recours à des images, c'est parce que les rapports entre racine et thème en berbère n'ont pas été systématiquement étudiés. Ceci restera difficile car la racine berbère est plus polyvalente que la racine arabe, ce qui veut dire que les consonnes et voyelles formatives au niveau du thème jouent un rôle important pour désambiguer la racine. La question reste posée (cf.p.194) : est-ce que ces éléments formatifs sont différents pour le verbe et le nom ? C'est ici qu'intervient la notion de *valence* (Houïs 1977 : 19) : " Il importe de définir les grandes classes de lexèmes en dégageant, au sein des Constituants, les conditions qui autorisent leur association à des séries de morphèmes. La valence d'une classe de lexèmes caractérise celle-ci quant à ses aptitudes d'association". En supposant qu'on ait thèmes verbaux et thèmes nominaux, on peut faire le schéma de valences suivant :



Au niveau I se trouve l'élément central la racine d'ordre lexical; au niveau III se trouvent les éléments périphériques les modalités, nettement grammaticales.

Le niveau II pose des problèmes par rapport à I : dans quelles conditions les voyelles i et u font partie du thème et quand appartiennent-elles, sous forme de yetw à la racine ? et par rapport à III : dans quelle mesure y a-t-il interférence entre

éléments formatifs du thème et modalités ?

Le passage de la racine au thème verbal simple est bien connu grâce à l'Etude de Thèmes de A.Basset 1929. Dallet 1953 s'en est inspiré pour son "Verbe kabyle", formes simples. Chaker 1973, partant des formes simples de Dallet, nous a donné, toujours pour le kabyle, une description du "système dérivationnel verbal". Prasse 1959 : 147-60 a fourni une analyse sémantique des verbes dérivés par préfixe en *t* en touareg.

Le système nominal n'a pas été favorisé de la même façon, surtout quand il s'agit du thème nominal. Alors que la séparation entre les niveaux II et III est assez nette pour le CV, il n'en est pas de même pour le CN. Le thème nominal du masc. sing. (forme non-marquée) présente nécessairement le squelette vocalique de la modalité de nombre p.ex. *amadun*, malade, a comme voyelles radicales au sg./-ə -u/ et au pluriel *imudan* /-u-ə/. Nous distinguons la voyelle radicale *a* de la voyelle initiale non-radical *a*, appelée par Basset-Picard 1948 : 36 pré-radical; cette dernière est préfixe d'état et donc une modalité strictement nominale, au moins dans cet exemple. Car il arrive que non seulement la modalité de nombre, mais aussi celles de genre et d'état se trouvent amalgamées avec les voyelles du thème nominal. Dans *iruh wəmsis*, il est parti le chat, le CN *amsis* a la fonction de Rt et est à l'état d'annexion : *wəmsis*; le morphème indicateur de cet état est *w-*. En opposant cette phrase aux suivantes :

iruh wəmsis, il est parti le chat

truh təmsis, elle est partie la chatte

ruhən yəmsas ils sont partis les chats

on constate que *w-* n'est pas seulement un morphème fonctionnel, mais en même temps, et par ricochet, une modalité puisqu'il est la marque du masc. et du sing. Genre et nombre sont donc ici liés à l'état d'annexion. A l'état libre (*amsis*) c'est l'absence de marque qui caractérise le nom comme masc. et sg. Plus loin nous verrons que nombre et état sont liés.

Toutes ces interférences expliquent pourquoi les grammaires traitent habituellement ensemble les modalités de genre, nombre et état, même si le morphème d'état est un relateur (cf. p. I30, I33) tandis que ceux de genre et nombre sont des marqueurs.

Voyons en détail ces modalités nominales que sont le genre, le nombre et l'état.

I3.2. Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle

I3.2.1 Le genre

Le genre n'est fondamental que pour le sg.

Même si A. Basset 1959 : 86 disait que "la voyelle initiale elle-même n'est jamais affectée par la question du genre", on peut dire que le genre d'un nom, au sg. et au pl., à l'état libre et à l'état d'annexion, est reconnu à sa forme même. Il est plus correct de dire que le masc. commence directement, à l'état libre, sans indice de genre (indice zéro) sur la voyelle initiale a, i ou u cf. Basset-Picard 1948 : I7, § 37, que d'affirmer "que le nom masc. se reconnaît... par la voyelle initiale" (Dallet 1960 I : 67).

Le fém. est une forme marquée par rapport au masc. Il se forme par un préfixe t- au sg. et au pl. et, sauf terminaison sur i ou a p.ex. tayma, cuisse, au sg. seulement, par un suffixe -t, que A. Basset prenait d'abord pour un singulatif (1932 : 68 et 1969 : 23).

La marque du fém. peut faire réapparaître des consonnes élideées au masc. p.ex. ayərda, rat, tayərdayt; aməksa, berger, taməksawt; cf. GLECS V : 51-52.

Le fém. correspond sémantiquement, comme en sémitique, à plusieurs significations:

-- une valeur subjective, sentimentale ou affective, soit comme hypocoristique et appréciatif, soit comme dépréciatif ou diminutif: taqərrut-ik, ta petite tête (appr.); aməhraz, pilon en fer; taməhrazt, pilon(fragile) en bois (dépréciatif)

Si le masc. devient la forme marquée, il aura un sens augmentatif p.ex. tašasit, chéchia normale; ašasiw, grande chéchia;

-- un singulatif ou nom d'unité face au masc. qui représente alors un collectif et

1) le fém. peut indiquer aussi le récipient ou l'instrument : tasakṣut, coucouquier; tasarūt, claf (litt. ce qui fait ouvrir).

l'espèce cf. A. Basset 1969 : 23 et le F.P. n° II 7 (1973) : 55. Ainsi *lebael*, de l'oignon, des oignons; *tibṣelt*, un oignon; *aslan*, les frênes; *taslent*, un frêne; *azemmur*, des olives des oliviers; *tazemmurt*, un arbre d'olivier; *tadinaṭ*, une orange;

Selon Prasse 1974 MGT IV ce sens est dû à l'influence de l'arabe.

- le fém. sexué : *aqṣiš*, garçon; *taqṣišt*, fille; *aqbayli*, kabyle; *taqbaylit*, une kabyle;
- la langue ou une idée abstraite : *taqbaylit* 1) la langue kabyle 2) l'honneur kabyle ou la "kabylité"; *tirugza*, virilité; *tiggużəlt*, état d'orphelin (= *agużil*).¹⁾
- le fém. plur. est souvent utilisé comme nom verbal en kabyle : *tuyin* du verbe *ay*, prendre; *tut̄tin* de *tu*, oublier; *tixsin*, de *exsi*, être éteint.

A. Basset 1932 : 63-71 a établi des rapports entre les indices de genre dans le verbe, le nom et le pronom. Résumons les indices du genre au sg. car c'est seulement à la 3e pers. du sg. pour le verbe et au sg. pour le nom que la différenciation de genre se fait fondamentalement:

	VERBE	NOM	PRONOM DEMONSTR.
ord.	qualité (cf. p. 162)	ét. d'ann.	ét. libre
masc.	y...	...∅	w... y...
fém.	t...	...t	t... t...

Basset ne voit qu'un double indice pour le masc: ∅ pour le verbe de qualité et le nom à l'état libre, w- comme indice d'autres verbes, devenu y-, dans le système verbal et comme marque d'annexion, parfois devenant y devant une palatale p.ex. *yifər* < **wifər*, dans le système nominal. En voulant trop uniformiser le genre il est obligé d'admettre que "w est palatalisé devant palatale" (o.c. 71). Ainsi peut-il conclure : "...les éléments désinrentiels de genre au masculin, leur relation, sont identiques dans toutes les catégories nominales" (o.c. 70).

On peut objecter que le sémitique ou chamito-sémitique ne connaît pas de vélai-re (w, comme indice de pers. à la 3e pers. du mas. sing. du verbe. Mais ce qui est phonétiquement difficile à admettre est l'assimilation de w à y ou à i.

Il reste donc pour nous une double alternance pour l'indice du masc. dans le

1) Il n'est donc pas "inusité" (Barret-Picard 1918 : 130, 131)

verbe et une triple alternance d'indice masc. dans le nom :

verbe	masc.	y	∅
	fém.	t	t
nom	masc.	y	w
	fém.	t	t

N.B. Pour les cas particuliers : noms sans voyelle initiale (cf. I3.2.3.6), noms avec voyelle supplémentaire au fém., et emprunts nous renvoyons à Dallet 1960 I: 67-71, Basset-Picard 1948 : I7-2I, Prasse 1974 MGT IV : 39-47.

I3.2.2. Le nombre

Les procédés pan-berbères pour la formation du pluriel pour les deux genres sont : 1) le jeu des voyelles alternantes (non-initiales)
 2) la suffixation d'une désinence contenant la nasale dentale n
 3) la variation consonantique du radical.

Ces trois procédés peuvent se combiner.

Exemples et remarques :

- 1) azru, rocher, pl. izra; ayazid, coq, pl. iyuzad;
 tazruṭ, pierre, p. tizra; tayazit, poule, pl. tiyuzad.

Cette opposition vocalique est appelée par A. Basset 1959 : 87, note 2 et 1942 : 255 alternance vocalique. Dans son article sur le pluriel nominal en berbère (1942 : 255-60) Basset stigmatise les termes, empruntés à la grammaire arabe, "pluriel brisé", "pluriel interne" pour les remplacer par "pluriel par voyelle a". Cette remarque rejoint celle de Prasse 1974 MGT IV : 48, 1b : selon lui les vocalismes du pluriel berbère sont plus restreints que ceux du sémitique.

Il n'y a aucune différence entre le pl. masc. et le pl. fém., l'indice de genre excepté.

- 2) argaz, homme, pl. irgazən; axxam, maison, pl. ixxamən; taxxamt, chambre, pl. tixxamin.

La répartition de -n pour le masc. et -in pour le fém. est, du point de vue historique une différenciation secondaire cf. Basset 1912 : 257-58 et 1969 : 21-25.

Car on trouve en kabyle le pluriel fém. *tiyettən*, chèvres (sg. *tayat*) c.a.d. sans *i(n)* et ailleurs le participe connaît un pluriel, commun au masc. et fém., en -in.

Dans le système verbal le fém. pl. se forme par adjonction de la marque du fém.: *txədməm*, vous(pl. masc.)avez fait; *txədməmt*, vous(pl. fém.)avez fait; *xədməm*, ils ont fait ; *xədmənt*, elles ont fait.

Voici ce que dit Prasse 1974 MGT IV : 50, 2a de ce i du fém. pluriel : "On doit peut-être l'identifier avec la marque du f.i des pronoms sémitiques". Mais dans la note 26 à la même page et par son renvoi à 1972 III B 1c p. 166 il compare ce i avec celui des pronoms affixes berbères, quand il a comme rôle de séparer un lexème d'un morphème (cf. i² de p. 313). Bien que i puisse être un morphème de disjonction dans le cas du participe pluriel -nin, pour séparer les deux nasales, on ne voit pas bien ce qu'il doit disjoindre ou séparer dans le suffixe du plur. fém. et qui ne serait pas à disjoindre dans le plur. masc. Sa seule raison d'être est donc de "créer une distinction secondaire des genres" (cf. Prasse o.c. note 26).

3) *afus*, main, pl. *ifassən*; *tazəqqa*, maison, pl. *tizeywin*; *azətta*, métier à tisser, *izedwin*. Bien que ce 3e procédé soit moins fréquent que les deux premiers, on le trouve en pays touareg, au Mzab, à Ouargla et au Bissa ainsi qu'au pays chleuh. Que donc veut dire A. Basset 1969 : 25 quand il écrit : ce procédé "mériterait d'être éclairci en soi et géographiquement".

Deux ou trois procédés de formation du pluriel peuvent s'appliquer en même temps p.ex. *afus*, *ifassən* 1, 2, 3

ikərri, mouton, *akrarən*, 1, 2

tarbaet, troupe, groupe, *tirəbbuyaε* 1, 3

tazəmmurt, olive, olivier, *tizəmrin*, 2, 3

Par contre, un procédé géographiquement isolé (cf. A. Basset 1942 : 257) est la particule *id*, suivi du singulier. Cette formule est très vivante à Ouargla p.ex. : *nanna*, mère; pl. *id nanna*; *təlbəgra*, vache, pl. it *təlbəgra*. Delheure 1972 : 50 ajoute : "Cette particule *id* se retrouve dans un certain nombre d'autres parlers berbères.

"M.Laoust dans son *Cours de berbère (Dialectes du Maroc central)* 1924 : 26, lui attribue le sens de : gens, peuple, fils, à l'instar de ayt ou de ida (Sous). On la trouve aussi sous une forme un peu différente à Ghadamès "ənd" ex. ənd-wəletma-y-is, ses soeurs; ənd-tətti-s, ses tantes (Lanfry, Ghadamès I, divers exemples!)."

En chleuh¹⁾ cette formule avec id s'emploie surtout pour former des pluriels d'emprunts et des noms de formation complexe p.ex. id bu thanut, boutiquiers ou de structure peu canonique : id wagrzam, léopards.

En touareg on trouve d-agg, les fils de (cf. Prasse 1974 MGT IV : 62 , pluriel 11), pluriel de aw, fils : c'est le seul exemple de d employé comme marque du pluriel. En touareg méridional idd forme le pluriel de tous les noms sans pluriel régulier cf. Prasse 1974 MGT. IV : 62-63, qui ne manque pas de comparer cette particule avec la préposition du nord d- ou id-devant pronoms p.ex. nəkk id-ək, moi avec toi; nətta d-wəltma-s, lui avec sa soeur. En kabyle d- et id- sont des prépositions et ne servent jamais à la formation du pluriel; cette absence dans le nord et la présence de plus en plus forte dans les parlers berbères méridionaux s'explique peut-être si on admet une influence de la part des langues bantoues : ces langues à classes utilisent fréquemment des particules de ce genre comme modalités nominales.

Pour la formation du pluriel les auteurs distinguent la voyelle initiale du reste du mot. Ceci parce que il y a dans le traitement de la voyelle initiale une relation fondamentale de nombre et d'état.

I.3.2.3 L'état

I.3.2.3.1 Définition

Le nom a deux états : l'état libre et l'état d'annexion, parfois appelée à tort en berbère, état construit. Car chez les sémitisants et égyptologues cf. Brockelmann 1966 II : 229, §154 et Prasse MGT IV 1974 : 11, note 2, l'état construit a un tout autre sens : c'est la forme que prend un nominal, déterminé par un autre nominal. Il

1) renseignement aimablement communiqué par L.Galand

s'agit donc d'un changement phonétique-souvent une réduction en finale-du déterminé c.a.d. du premier terme p.ex. en arabe *kalbu l'raguli*, le chien de l'homme, mais *kalbun*, un chien. En hébreu la vocalisation est réduite : *dabar hammelek*, la parole du roi, mais *dabar*, parole. Cf. aussi D.Cohen 1968, Enc. de la Pléiade I3I9-2I.

En berbère il s'agit de la modification à l'initiale d'un nom, qui soit

- 1) a la fonction de complément de reprise (cf.p.I64 sq.) soit
- 2) a la fonction de déterminant (cf.chap.I5) soit
- 3) est régi par une préposition.

Pour les règles pratiques de cette modification en kabyle cf.Dallet 1960 I: 74-78; Basset-Picard 1948 : 33-40.

I3.2.3.2 Formation et analyse de l'état d'annexion (selon Basset).

L'article de base sur l'état reste l'article de A.Basset 1945 : 82-88 = 1959 : 83-89 " Sur la voyelle initiale en berbère".

Nous suivrons l'exposé de Basset en adaptant les exemples au kabyle. Ensuite nous émettrons des réserves sur quelques points de son analyse, soit parce que la situation particulière du kabyle nous y invite, soit parce que nous doutons de la validité des arguments phonétiques qu'il avance pour prouver un parallélisme trop poussé entre système verbal et nominal.

En examinant le tableau de la page 203 on constate que la voyelle initiale en IA dans les colonnes 1 et 3 pour le msc., 5 et 7 pour le fém., ne change pas : elle ne varie donc pas entre le sg. et le plur.; elle est non-alternante, il n'y a pas d'alternance vocalique.

Par contre, en IB, dans les col. 1 et 3, 5 et 7 la voyelle du sg. est remplacée au pluriel par une autre : il s'agit donc d'une voyelle alternante ou d'alternance vocalique.

En comparant en IA et IB les colonnes 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, et 7 et 8 on constate que la voyelle initiale reste aussi bien à l'état libre qu'à l'état d'annexion : c'est une voyelle dite constante. Le terme de constance est réservé à l'état, celui

D'après Bassett 1959 : 85 (avec modifications).

d'alternance au nombre.

En I les voyelles sont constantes, en II non-constantes.

En IB elles sont alternantes, en IA non-alternantes; en II elles sont à pluriel en i- car elles ne sont ni constantes (elles disparaissent à l'état d'annexion), ni alternantes (aux voyelles a et i correspond une voyelle unique au pluriel).

Dans notre terminologie on peut donc dire que la voyelle constante fait partie du thème (IA et IB), tandis que la voyelle non-constante en II n'est qu'un préfixe d'état, qui ne fait pas partie du thème.

Mettre un mot à l'annexion signifie préfixer au thème du masc. la sonante vélaire w ou palatale y (qui provient, selon Basset, de la vélaire à la suite d'une assimilation), au thème du fém. la dentale sourde t-. Il y a donc, en kabyle, deux étapes : a) la voyelle non-constante disparaît

b) on préfixe w ou y.

En touareg(tahaggart) on n'applique que la première étape, en kabyle les deux.

La qualité de la voyelle initiale est donc très différente en IA et II pour prendre deux classes nominales qui s'opposent nettement.

A IA appartiennent des noms verbaux des verbes comportant une alternance (aspectuelle) vocalique pré-radical (c.a.d. la voyelle qui précède une radicale à l'ancêtre change à l'accompli, cf. groupe 3 p255) p.ex. ammus, nom verbal de -aməs, -uməs, être sale; tusmin, nom verbal de -asəm, -usəm, être jaloux; atan de -adən, -udən, être malade; tuyin, tiyin, nom verbal de -ay, -uy, prendre. Cette voyelle fait donc partie du thème nominal et verbal, du radical. Par contre, en III, la voyelle est une modalité strictement nominale.

En IB la situation est moins claire car la voyelle fait bien partie du thème, mais semble en même temps une marque de nombre, à cause de son alternance (a/u). La constance de la voyelle importe plus que son timbre.

A l'exception des termes de thème et modalité nominale nous venons d'exposer la théorie de A.Basset sur la voyelle initiale, où il met en relief "une relation

fondamentale entre nombre et état" (Basset-Picard 1948 : 34, § 88). Comme on le voit, Basset a donc repris sa théorie en 1948.

On peut se demander si cette relation de nombre et état n'est pas, en partie, une reconstruction diachronique. Car il est difficile d'y faire entrer les faits actuels du kabyle des A.M., sans faire des entorses soit à la théorie soit à la langue. Cette relation reste valable en IA au masculin pour les voyelles initiales (non-alternantes) aet u. Pour i les exceptions sont nombreuses, où la voyelle (i) est constante au sg., non-constante au plur.

sg.	plur.		
y/iyess/	yə/ysan/	os	/ / = thème
y/ibiw/	i/bawən/	fève	
y/iyil/	i/yallen/	bras	

Le préfixe est yə devant 2 consonnes, i devant une consonne.

Il n'est donc pas vrai que "pour un genre donné, il (=préfixe) est le même au singulier et au pluriel..." (Basset-Picard 1948 : 33, § 85). Il y a également de nombreux exemples (cf. Dallet 1960 I : 185-86) de noms féminins à voyelle constante au sg. qui ont une voyelle non-constante au pluriel : le sg. a donc sa place en IB et le plur. en II p.ex. tala, tiliwa, fontaine; talast, tilisa, borne; etc. Il s'agit surtout de noms féminins dont le sg. (à voyelle constante) est bisyllabique commençant par ta- et le pluriel trisyllabique, commençant par le préfixe ti- et terminant en -a:ticica. Mais non seulement il y a rupture entre le nombre et l'état, mais aussi entre le genre et l'état. Il n'y a pas, dans le tableau (cf. p. 203), automatiquement une continuité entre les colonnes 1-4 et 5-8, comme le laisse croire Basset. La voyelle constante du masc. n'est pas forcément reconduite au fém. pluriel : p.ex. agmar, agmarən, mulet, a une voyelle constante au masc. (sg. et pluriel); tagmart, mule a seulement une voyelle constante au sg. car au pluriel on a tigmarin (EL), tegmarin (EA).

On dirait donc que les féminins pluriels en ti- soient casés de préférence en II 8. De même qu'un verbe peut changer de groupe verbal (cf. Galand, 1978 Chamito-

Semitica III), ainsi le fém. pluriel, sous la pression de l'analogie, peut passer de IB col. 8 à II col. 8. Le principe de la relation fondamentale de nombre et d'état s'applique donc mal actuellement en kab. aux A.M. Peut-on encore appliquer la politique de l'autruche en disant que "les cas, s'il s'en trouve, où ce principe ne s'applique pas, ne peuvent être qu'accidentels" (Basset-Picard 1948 : 34, § 88) ?

La structure vocalique et syllabique du nom interviennent peut-être également dans l'état.

Pour un autre point nous ne pouvons pas suivre A.Basset : il n'admet qu'un préfixe à l'état unique pour le masc. : w-. Pour lui la sonante vélaire devient palatale y, par assimilation, devant palatale i (voyelle constante) ou devant consonne par attraction de la palatale de l'état libre.

Déjà en 1932 : 65 il disait que " l'élément y (désinence de la 3^e personne) n'est pas autre chose qu'une forme secondaire de l'élément w caractéristique du masc." (af. ici p. 198-99). Ceci ne va pas seulement à l'encontre du système verbal en chantico-sémistique, mais aussi contre le système nominal en berbère car y est bien préfixe d'état et en même temps indice de genre.

Il y a peut-être une explication pour n'admettre qu'un préfixe unique au masc.
Basset tient à montrer que dans l'état d'annexion il n'y a qu'un procédé unique
pour le masc. et le fém., sans que le nombre intervienne : on préfixe un w- au masc.

<i>et un t-</i>	<i>au fém.</i>	: w uššən	t uššənt
<i>M</i>		w uššənən	t uššənin
<i>A</i>			
<i>S</i>		*w iləf > y iləf	t iləft
<i>C</i>		*w ilfan > y ilfan	t ilfatin
<i>U</i>			
<i>L</i>		w xxam	t xxamt
<i>I</i>		*w xxamen > y xxamen	t xxamin
<i>N</i>		*u zimər > i zimər	t zimərt
		*u zamaren > i zamaren	t zamarin

En comparant ces exemples (cf.p.203) on constate que les seules colonnes 2 et 4 en II font problème. Voici comment A.Basset s'explique 1959 : 86 : "Le pluriel yəxxamen.

izamarən et sg. izimər¹⁾ sont plus délicats car la sonante vélaire n'étant pas devant palatale, on attendrait à l'état d'annexion *wəxxamən, *uzamarən pour le pluriel et *uzimər pour le singulier. Il est évident que les deux lois de l'état d'annexion ont joué ici encore mais que, par attraction, la palatale de l'état libre a déterminé le passage à la palatale de la vélaire de l'état d'annexion... " (c'est nous qui soulignons).

Pourquoi cette loi d'attraction jouerait-elle seulement pour *wəxxamən yəxxamən, et non pas pour wəxxam *yəxxam car l'état d'annexion fonctionne sans que le nombre doive intervenir ?

Une comparaison des préfixes d'état avec les pronoms démonstratifs en kabyle (commençant par w- au masc. sg. et pl. et par t- au fém. sg. et pl.) donnerait raison à Basset pour éliminer y- comme préfixe d'état et ne maintenir que w-. Mais il y a des parlars, dits zénètes, qui forment le pluriel des pr. démonstr. en y- cf. Destaing 1922 : I98 . Dans une théorie panberbère il faudra donc tenir compte de y- comme marque du masc. pluriel.

Plusieurs auteurs ont fait d'ailleurs le rapprochement avec les démonstratifs, mais aucun n'a réussi, dans ses recherches historiques, à résoudre en même temps l'origine de la voyelle initiale (état libre) et l'origine du ou des préfixes d'état d'annexion. Passons en revue quelques unes des théories ou hypothèses.

I3.2.3.3 La voyelle initiale est un ancien article figé

C'est l'hypothèse de Vycichl 1957 : I39-I46, qui a essayé d'expliquer l'origine de la voyelle initiale en ayant recours à un ancien article défini figé, qui n'explique pas l'état d'annexion.

Voici les arguments proposés par l'auteur pour considérer l'initiale vocalique comme un ancien article défini:

- 1) Cette initiale n'était pas toujours indissolublement fixée au nom : " en berbère
- 1) Nous transposons nos exemples.

canarien, nous trouvons les mêmes formes avec et sans préfixe p.ex... Galdar, Agaldar; ... Les tribus des Ihahan, Ibeqqoyen, Izayan sont appelées, en arabe, Haha, Beqqoya, Zay-an" (o.c.:I39). Ceci l'amène à son deuxième argument

2) Le préfixe correspond, dans les emprunts berbères à l'arabe, à l'article arabe de même que l'article arabe correspond dans les emprunts de l'arabe au berbère au préfixe berbère. "Dans certains cas les deux formes (arabe et berbère) sont signalées dans le même parler p.ex. tamdint à côté de lmdint, ville, au parler de Tazerwalt. Dans ces cas, les préfixes berbères remplacent effectivement l'article arabe. (o.c.:I40). Par contre dans l'arabe de l'Ouargha " les noms d'origine ou d'aspect berbère... sont traités, en général, comme déterminés: atay... le thé, ne prend pas l'article arabe". (o.c.I40).

3) "Quelques rares noms berbères désignant des objets toujours indéterminés sont dépourvus de préfixe. C'est p.ex. le cas de kra, quelque chose, en kabyle." (o.c.I40).

4) Les noms de parenté et ceux tels que u, at, bu, peuvent se dispenser du préfixe-article, car ils sont toujours suivis d'une détermination (suffixe pronominal simple sans n ou nom sans n (cf. p.219), qui, comme en sémitique, suffit pour leur donner un caractère défini et exclut même l'emploi simultané de l'article.

L'origine de cet élément préradical, selon Vycichl, est la série des démonstratifs wa, ta, wi, ti (On note en passant que la forme du pluriel zénète en y. est dérivée de w., comme chez Basset pour le préfixe). Comment passer de ces démonstratifs, préfixés au radical, aux voyelles initiales actuelles ? C'est là que l'auteur propose des changements phonétiques, qui forment la partie la plus discutable et la plus faible de son argumentation.

D'abord les formes du masculin, primitivement munies d'un w-initial (wa-, wi-,), l'ont perdu exc. quelques noms d'animaux ou de plantes.²⁾ Il reste donc comme voyelle initiale au sg. a-, au plur. i. Comment alors expliquer les voyelles actuelles (i et u

1) Nous dirions (in)définis

2) A propos de ceux-ci, nombreux dans le chleuh de l'Anti-Atlas, Laoust 1920 : 486 avait déjà fait l'hypothèse des éléments annexés au nom avec valeur d'articles.

pour le sg., a et u pour le plur.)? C'est ici que s'applique la loi suivante de la monophthongisation, loi apparemment panberbère :

sg. $\left\{ \begin{array}{l} a + y \sim = i - (\text{é en touareg}) \\ a + w \sim = u - \end{array} \right.$ p.ex. *taynzərt > tinzərt
*awfuy > ufuγ

pl. $\left\{ \begin{array}{l} i + y \sim = a - \\ i + w \sim = iw \text{ ou } u \end{array} \right.$ *iymiyun > aman
iwtman ; tiwkkiwin ou tukka

Finalement la loi de l'assimilation vocalique (régressive) permet de rendre compte des divergences dialectales :

hab.: iyil, bras; idmim, aubépine; isli, fiancé;

B. Nous ayil, ""; admim, " " " ; asli, " " ;

Au rapport d'annexion le w- de wa- wi- reste, p.ex. yageldan *yigeldan *wigeldan rois, (EA).

Evaluation de l'hypothèse

Des 4 arguments donnés pour prouver l'existence d'un ancien article, le second et troisième nous semblent convaincants.

Les règles phonétiques de la monophthongisation, même corrigées par la loi de l'assimilation vocalique, sont ni structurales ni phonétiques ni panberbères.

La chute à l'état libre de w- et sa conservation à l'état d'annexion ne sont pas suffisamment justifiées et expliquées comme d'ailleurs le passage de w à y, dans tous les parlers, pour l'état d'annexion, et, dans les parlers zénètes, pour les pronoms démonstratifs.

Malgré ces objections mineures, surtout d'ordre phonétique, l'hypothèse reste séduisante et en accord avec une théorie générale de l'article (cf. Boulle 1972 et 13.5) où des éléments démonstr. évoluent en articles, lesquels, à leur tour, peuvent perdre leur fonction comme en araméen et en berbère.

I3.2.3.4 Les hypothèses de Prasse

Une première hypothèse est ébauchée en 1959^a: 69-70. " Que sont les voyelles d'état? On a depuis longtemps reconnu que ce devaient être des éléments pronominaux

préfixés au nom, et l'on s'est demandé s'ils pouvaient avoir eu la fonction d'un article défini. Pourtant comme a dû le constater A. Basset, rien ne permet de leur attribuer un tel sens.

" Je propose ici une autre hypothèse. Les voyelles d'état étaient des éléments pronominaux destinés à rompre l'unité accentuelle qui s'imposait aux groupes de nom défini + nom apposition et de nom complété + nom complément. Par ce procédé chaque membre retrouvait son autonomie accentuelle. A un certain moment on n'a donc plus dit : *ti' mənūkāl*¹⁾, mon père, le chef suprême, mais : *ti' a-mənūkāl*, mon père, cela, le chef suprême. De même on a cessé de dire : *kəl' haggār*, les gens du Hoggar, et on a préféré : *kəl' a-haggār*, les gens, cela du Hoggar. Le démonstratif inséré était de sens neutre et signifiait aussi bien "ceci", ou encore "celui-là", "celui-ci". La relation qui devrait unir les deux noms, s'établit entre le dernier nom et l'élément pronominal, qui est l'apposition du premier nom. ".

Prasse compare cet emploi de a avec son emploi actuel comme particule de mise en relief : *ti' a dd-yusən*, mon père est ce qui est venu.

Galand 1964 : 47, note 31 a fait remarquer que les deux a dans *ti amənukal*, et *kəl ahəggar* n'ont pas le même statut. Dans le premier exemple amənukal forme le prédicat et est donc à l'état libre. Dans le deuxième ahəggar est à l'état d'annexion après kəl.

Dans son 1974 MGT IV : 12 Prasse définit le rôle de ce pronom démonstratif comme un "indicateur de rapports syntaxiques déterminés (prédicat-sujet; nom-complément)." Les exemples donnés montrent que a et wa sont toujours traités comme des pronoms d'appui, suivis d'une détermination :

- 1) *təla-hin *a-madal wā-rəy*, (c'est) propriété (de) moi, cela terre-ci,
c'est ma propriété cette terre.
- 2) **aw wa xamūk*, fils celui (d') Akhamuk, le fils d'Akhamuk; >ag_gaxamuk > agg axamuk.
- 3) *iyān *wa zəl* > iyan ähəl, un ce jour, un seul jour.

Dans tous ces exemples a signifie "cela" et indique "le membre subordonné

1) Mon père est le chef suprême; c'est une phrase nominale en touareg cf. p. 163, 177

(complémentaire) de phrase au sens large" (o.c.I2). Du point de vue de la fonction il correspond à notre complément de reprise (cf.p.I66), au moins diachroniquement.

Prasse l'appelle d'ailleurs "complément appositionnel". Il continue à comparer ce à aux deux tournures actuellement très vivantes en touareg :

(4) ehän' a² ykräsän³, (c'est) la tenté¹ ce² (qui) a été³ dressée³

(5) ehan' wa² ykräsän³, la tenté¹ celle² (qui) a été³ dressée³

Mais, comme le fait remarquer Galand 1974 : 22I, aet wa n'appartiennent pas aux mêmes séries, même s'ils sont tous deux des pronoms d'appui: a est non-défini, sans référent lexical, wa est défini, avec référent lexical. (le a non-défini correspond en kab. à la particule de M.R. ay(i) cf.p.I87-I90).

Prasse traduit a par "ce(la)" et l'appelle un indéfini ou collectif défini, mais d'un sens défini primitif (cf.I972 MGT III:I89 2d). Sur cette contradiction cf. Galand 1974 : 22I.

L'auteur formule lui-même les objections à son hypothèse (MGT IV : I2-I3) :

"Si elle donne une explication très satisfaisante du préfixe de l'état d'annexion, elle semble à première vue éluder la question de savoir comment le préfixe de l'état libre, n'étant nullement réduit à être la marque du sujet postposé de proposition nominale invertie, a pu obtenir l'extrême extension actuelle de son emploi".

Ainsi on peut se demander pourquoi dans l'ex. 1) de p.210 on a amadal au lieu de wamadal, alors que dans l'ex.3) le w de wazəl a disparu. Prasse répond qu'en touareg le w du préfixe d'état d'annexion est tombé par analogie avec les préfixes de l'état libre (o.c.:I6). Mais à la p.I5 il dit que le préfixe d'état libre, d'abord inéclinable, "a fini par se flétrir en genre et nombre par analogie avec le préfixe d'état d'annexion" (o.c.:I5) : cette argumentation semble circulaire.

Il cherche encore un autre point de départ pour expliquer le préfixe de l'état libre : l'extension de la particule de MR. a, à partir de la proposition birème, ensuite monorème pour finalement atteindre "son extension ultérieure à tous les cas où le préfixe d'état d'annexion n'était pas de règle" (o.c.I3)

Cette évolution syntaxique est peu probable; en plus, à comme particule de MR n'est pas panberbère : beaucoup de parlers ont ay, le chleuh a ad.

La théorie de Prasse, contrairement à celle de Vycichl, explique mieux les préfixes de l'état d'annexion, mais moins bien, ou pas du tout, ceux de l'état libre.

I3.2.3.5 Résumé des hypothèses et position de Galand

Galand 1964 : 47-48 résume les hypothèses ainsi : " La syllabe initiale des noms ou des pronoms qui connaissent l'opposition d'état a depuis longtemps été rapprochée de éléments démonstratifs. Sans doute faut-il partir de là pour retracer la génèse de l'opposition d'état". Pour résoudre le problème des deux états du nom "il serait nécessaire de retrouver, sous le mécanisme de l'opposition d'état, les syntagmes qui l'ont précédé au cours de l'évolution du berbère". Il ajoute, en note, : "Une hypothèse de travail est suggérée par la préférence du berbère pour un procédé syntaxique élémentaire, qui consiste à reprendre et à préciser un terme par un autre, simplement juxtaposé au premier : touareg aləs yən, homme, un; un homme". Il compare ainsi : aləm¹ wa² rəy³, le chameau¹ celui²-ci³, ce chameau (touar.)

aləm¹ wa² n³ aləs⁴, le chameau¹ celui² de³ l'homme⁴; le chameau de l'homme (touar.)
argaz¹-a², l'homme¹, ce²; cet homme (chleuh, kabyle)

yərz¹ w² rgaz³, il¹ a² labouré³, celui² homme³; l'homme a labouré (chl., kab.)
tkrz¹ t² myart³!¹, elle¹ a² labouré³, celle² femme³; la femme a labouré (chl., kab.)

"Il faudrait encore expliquer la présence d'une voyelle dans la syllabe initiale de l'état libre.." (c.c.:48).

Ce procédé syntaxique de reprise par élément juxtaposé est courant en (di)amito)sémistique : on le retrouve en égyptien, akkadien et éthiopien

Malgré les rapprochements que font tous les auteurs entre éléments démonstratifs et préfixes d'état, aucune théorie, phonétique ou syntaxique, explique diachroniquement ou synchroniquement, n'explique simultanément les deux états du nom.

1) t(a)myart, vieille, a pris, par euphémisme ou à cause de l'interdit, en chleuh le sens de "femme".

13.2.3.6 La chute de la voyelle initiale

Quo penser de la chute de la voyelle initiale, qui n'a lieu que dans certains parlers dits zénètes (*parlers libyens, chaouia, Mzab, Bissa*)? A. Basset 1969 : 26 la présente comme conditionnée par la structure du nom c.a.d. C v C ; cette chute, à l'état libre du sg. seulement, a lieu " quand la consonne qui suit immédiatement la voyelle est brève et est elle-même suivie immédiatement d'une voyelle pleine ". Ainsi *Chaouia Ait Frah*, *fus* < *afus*, main, *yil* < *ayil*, avant-bras, *dar* < *adar*, pied, *madun* < *amadun*, pied, *tfukt* tafukt, soleil".

Voici quelques autres parlers qui connaissent le même phénomène, mais inégalement pour les mêmes mots et dans des conditions différentes de structure vocalique ou consonantique :

Dj. Nejousa (Fassato)	džartilt, natte;		funas, boeuf;	γyelid	brid	drar
Zuara (Libye)			tafunast, vache	rue	chemin	montagn
Mzab	tazərtilt	tyat, chèvre;	afunas	aylad	abrid	
Bissa		hyat	funas			
			hafunast			
Dj Nef. tmattut	mækli	mənsi	tnəlli			
Zuara	féminé	diner	souper	ficelle		
Mzab	tamttut	tmart	amənsi	tinelli	bəd	{ γbəssə, matin
Bissa	hamttut	hmart	amənsi		fōnd	trəssə, piège
						əhracča

On voit donc que la consonne initiale n'est pas toujours brève (brid, drar, γbəssə), ni la voyelle pleine (mækli, bəd)

Les deux parlers libyens, assez proches géographiquement, diffèrent entre eux.

Voici ce que l'on peut dire :

- la perte de la voyelle concerne toujours la modalité nominale (voyelle non-const.)
- elle n'a lieu qu'au sg. de l'état libre
- elle n'existe que dans les parlers dits zénètes, mais dans des conditions différentes.

Ces parlers ont encore un autre trait en commun, qui pourrait avoir une influence sur la chute de la voyelle initiale : il s'agit de l'accent. Cet accent a été bien noté par Mitchell 1957 : 83-96 pour le parler de Zuara, où il semble être fixe (sur l'avant-dernière syllabe : 'efud, 'edar, t̩esa, adus, taziri, tmukhelt, axəmmas) ; ici il n'intervient donc pas dans la chute de la voyelle. L'accent existe aussi à Fassato (cf. Beguinot 1942), en pays chouia, dans le sud-tunisien (cf. pour Djerba, Vycichl 1973a : 129) et au Mzab (cf. Dallet 1969)

La belle étude de Mitchell (o.c.) montre que les noms, appelés par lui "R2 patterns" ont des schèmes en distribution complémentaire : l'absence ou présence de a ou i comme voyelle initiale (préfixe d'état) est déterminée et conditionnée par la structure vocalique et syllabique du thème p.ex. le schème CvCv n'aura jamais de préfixe lorsque la succession de voyelles est a-a (sara, chose), i-a (tziwa, plat), u-a (tyusa, chose), u-u (rukū, ustensile), mais aura nécessairement un préfixe lorsque le schème comporte u-i (tayuri, argile) ou i-i (taziri, lune). Il donne ainsi de nombreux schèmes (o.c. 87-90) d'après la structure de la syllabe et le contraste vocalique syntagmatique.

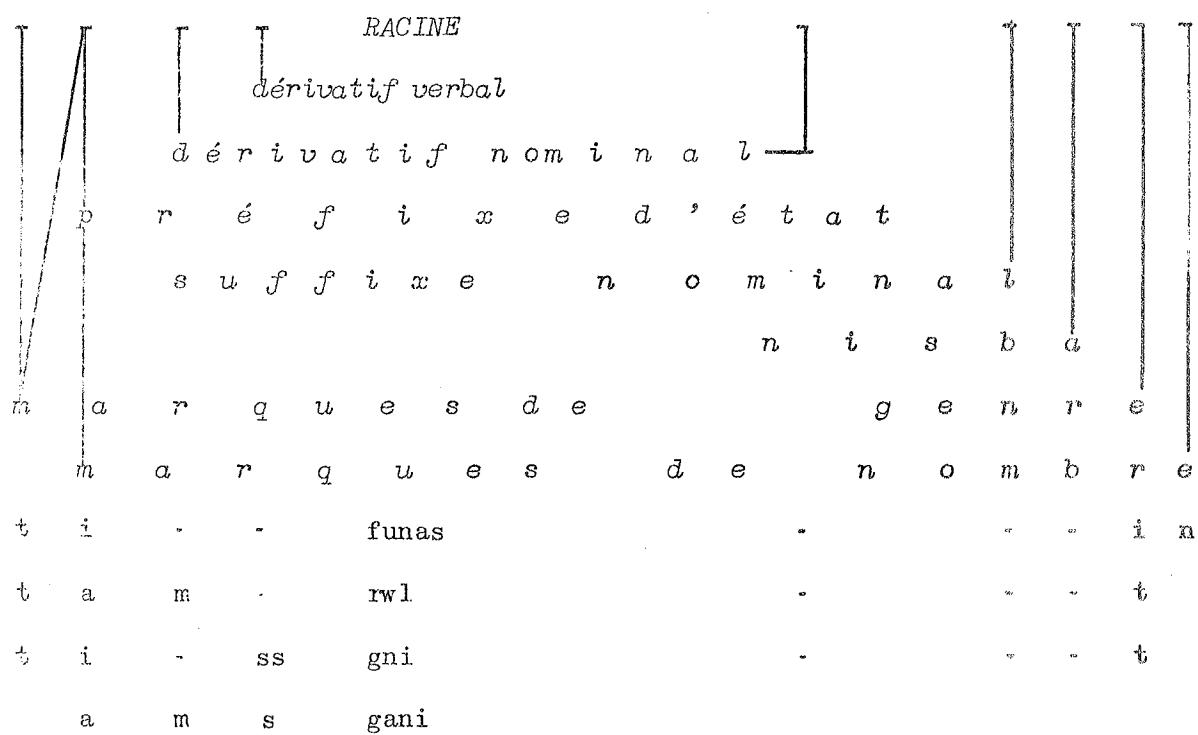
Si cette analyse s'appliquait également aux autres parlers zénètes, chacun ayant son organisation interne de schèmes nominaux propres, et peut-être aux autres parlers berbères, cela nous donnerait une clef sinon pour l'existence de la voyelle initiale, au moins pour son timbre.

Ceci confirme, une fois de plus, l'importance du thème ou la valeur grammaticale des voyelles, la nécessité de distinguer entre voyelles strictement appartenant aux modalités nominales (p.ex. préfixes d'état) et celles, constantes et non-alternantes (cf IA p. 203), qui sont intégrées au thème.

I3.2.4. L'ordre ou la hiérarchie des modalités nominales

Peut-on encore parler d'un ordre parmi les modalités, après tout ce qu'on vient de dire sur leurs interférences entre elles et avec les thèmes nominaux ?

S'il y a une hiérarchie, elle n'est que relative. Ainsi p.ex. les voyelles du thème verbal simple sont plus centrales que les morphèmes du verbe dérivé. A cet ensemble ainsi formé s'ajoutent, par devant, les morphèmes de nominalisation p.ex. -m : ce nouveau thème (nominal) élargi est précédé des préfixes d'état (p.ex. ta-). Les modalités nominales sont donc plus périphériques ou centrifuges que les dérivatifs nominaux ou verbaux. Le thème verbal du nominal simple est plus central ou centripète. Cf. le schéma suivant :



Il est plus facile d'assigner des places aux morphèmes consonnes qu'aux morphèmes voyelles : les voyelles p.ex., caractéristiques d'un schème nominal - C a C i C , (sg) indiquent en même temps le nombre par rapport au pl. - C u C a C , a m a d u n .
i m u d a n (plur.)

Basset parle d'une voyelle préradicale (Basset-Picard 1948 : 36, §93) si elle précède directement une consonne radicale p.ex. le 2e a dans amadun, malade. La voyelle préformatrice précède une consonne formatrice p.ex. le 1er a dans amadun : cette voyelle est normalement non-constante, alors que la voyelle préradicale peut être soit constante, comme dans les noms verbaux de verbes à alternance préradicale p.ex. atan,

tudnin, soit non-constante p.ex. afraq, clôture du verbe trilitère frg, enclore. (comme tous les noms verbaux des verbes du groupe I cf. Dallet 1953 : 373 sq.).

N.B. Dans les parlers orientaux, y compris le cuargli et le mzabi, l'état d'annexion se perd pour les noms qui ont la fonction de Et après verbe c.a.d. qui reprennent le sujet inclus dans le verbe. Même si morphologiquement on trouve encore des traces de cet état comme à Douiret, Ghadamès (cf. GLECS t.XVI : 179-83) et au Mzab, il n'y a plus d'opposition, pour le nom après verbe, entre état libre et état d'annexion.

Nous venons donc de voir ce que sont les modalités nominales, en général (I3.1) et en particulier : le genre (I3.2.1), le nombre (I3.2.2.) et l'état (I3.2.3). Tous ces éléments grammaticaux s'associent et s'intègrent, dans un certain ordre (I3.2.4), à un thème, lui-même dérivé d'une base à sens lexical (racine). Cet ensemble structuré peut fonctionner comme une unité syntaxique : le CN. Il n'y a pas d'unités plus petites que lui, qui puissent assumer des fonctions syntaxiques dans un énoncé. Il y a cependant des unités plus grandes : cet élargissement ou expansion du CN, peut se faire par des déterminations extensionnelles (cf. p. I07, II0-II2). Celles-ci sont de deux sortes : détermination par Constituant ou détermination par particules. La détermination par CN, qui aboutit à un syntagme nominal, et par CV, qui produit une phrase relative, sera traitée au chapitre " séquences de Constituants".

Dans ce qui suit nous nous limiterons donc à la détermination du CN par particules ad-nominales

I3.3. La détermination par particules ad-nominales ou la détermination extensionnelle

Une particule ad-nominale a un sens très précis (cf. p. I30-32) : c'est un morphème non syntaxique marqueur, qui s'ajoute à un CN. Il s'agit ni d'une modalité, ni d'un déterminant au sens Martinétien (cf. p. I93).

Ces particules ad-nominales peuvent être démonstratives ou possessives.

Les possessives n'ont droit à ce statut que pour les 3 personnes du sg. :

axxam iw, maison de moi, ma maison; axxam ik, maison de toi; axxam is, maison de lui (elle). tasa-w, foie de moi, mon foie; tasa-k, ton foie; tasa-s, son foie; le pluriel est traité comme un complément déterminatif introduit par la préposition n.

Comme on le voit, il s'agit de pronoms personnels affixes. Bien qu'ils aient le statut des particules ad-nominales, au sg. au moins, nous ne les traitons pas ici à cause de leur caractère de pronoms.

Les particules ad-nominales démonstratives du kabyle, d'origine locative et apparentées aux particules ad-verbales d'orientation -d et -n, peuvent se diviser formellement ainsi :

<u>CN - a(gi)</u>	<u>/ CN - n(ni)</u>	correspondant à	<u>proximité</u>	<u>/</u>	rappel (anaphorique)
<u>CN - (ah) in(na)</u>			<u>éloignement</u>		
déictiques	2) anaphorique		déictiques		

La particule d'éloignement peut être -ahin, -ihin, -ahinna, -ihinna et surtout -inna.
)

Toutes ces variantes partent probablement de la particule d'orientation n renforcée et augmentée par besoin d'expressivité, de plusieurs façons. (redoublement, adjonction d'un h déictique).

La particule de proximité -a < *ad, liée à la particule ad-verbale d'orientation vers le locuteur, connaît les variantes suivantes aux A.M. : - ahi, (-*ayyi>) - agi, - agik, - agikana (ailleurs en Kabylie -adi ou al'i), toutes à base vocalique a.

L'opposition synchronique entre proximité et éloignement n'est jamais -a / -i aux A.M.; -i ne s'utilise jamais seul. L'opposition vocalique a / i n'est qu'une "répartition secondaire et dialectale" (Basset-Picard 1948 : 92, § 209)

Basset, qui appelle les particules du terme peu heureux de "démonstratifs en emploi d'adjectifs" (o.c. 91) méconnaît l'opposition structurale entre la proximité et l'éloignement (o.c. § 206, 209), en traitant l'éloignement de secondaire. Cela est

1) Sur les particules d'orientation (ad-verbales) chez les Ayt Seghrouchen, cf. Bentolila, F., 1969.

2) Sur la différence entre "deixis" et "stéthos" (anaphorique) cf. Boula 1972: 17 nq.

pour la particule de rappel, déictique affaibli (cf. Iere partie).

Exemples : tamittút²-a, cette¹ femme-ci²; ayərdá-y-agí², ce¹ rat-ci²;

axxam¹-inna², cette¹ maison-là²;

ass-ənni¹, ce² jour(-lå²); = ass-ən; aq'sis-ənni¹, l'enfant en question²;

La différence avec les modalités nominales est que celles-ci sont nécessairement incluses dans le CN. Le locuteur peut bien choisir dans le nombre entre sg. ou plur., et dans le genre entre masc. et fém. mais le CN comporte obligatoirement des indices de nombre et de genre. Les particules ad-nominales peuvent être présentes ou absentes : elles ont besoin du CN mais le CN n'a pas besoin d'elles. C'est pour cela que nous ne voulons pas les appeler "modalités démonstratives", comme le fait, en suivant Martinet, Penchoen 1966 I: 9 : "Tout nom... accompagné d'une modalité de nombre, et éventuellement de genre peut être déterminé par l'un d'une série de déterminants démonstratifs. Ceux-ci sont de nombre limité et forment un système cohérent et fermé. Ils sont de ce fait grammaticaux et seront donc appelés modalités démonstratives. Leur statut syntaxique est comparable à celui de la modalité du fém dans les cas où le genre fait objet d'un choix..." Il est clair cependant que ce ne sont pas des "déterminants" au même titre que les modalités de genre, nombre et état. Ces dernières ont, entre autres, le rôle d'achever l'autonomie syntaxique du CN. Avec les particules ad-nominales on passe à un autre degré de complexification : elles déterminent l'ensemble du CN (détermination extensionnelle) et ressemblent ainsi en partie aux articles de nos langues occidentales modernes mais elles ne partagent pas leur caractère "obligatoire" (cf. I3.4.).

Il ne s'agit pas d'une simple question de terminologie : c'est une conception de la syntaxe différente de celle où des morphèmes s'ajoutent à des morphèmes pour former un ensemble (syntagme ou synthème, terme non-syntaxique) : pour nous il y a une hiérarchie de niveaux : avec le CN (ou CV) on atteint un niveau qualitativement différent des morphèmes ou éléments qui le composent.

1) -əlli ne fonctionne plus comme particule vivante ; il faut donc écrire id-əlli, hier, et non pas id-əlli, litt. cette nuit-là (écriture diachronique).

L'ordre des particules

En présentant les particules ad-nominales déterminatives nous avons peut-être donné l'impression qu'il s'agit de suffixes de même rang et classe du point de vue paradigmique p.ex. axxam¹ iw², maison¹ de moi², ma maison
 " " -nni¹, la maison¹ en question²
 " " -agi¹, maison¹-ci², cette maison-ci
 " " nnwen¹, maison¹ de vous² (m. pl.), votre maison
 " " i n̄es¹, maison¹ de lui², sa maison.

Ceci n'est qu'une apparence; en fait on a la hiérarchie suivante :

- 1) particules possessives c.a.d. suffixes pronominaux simples : - (i)w, - (i)k, - (i)m, - (i)s
- 2) particules déictiques : -agi, -inna etc. (cf. p. 217)
- 3) particule anaphorique : -nni

Ensuite suivent les autres déterminations : complément qualificatif ou participe, complément déterminatif avec n (les suffixes pronominaux complexes ne sont qu'une forme particulière : inu, in ek, i nem, ines pour le sg., -nnay, -nnwen, -nnkent, -nnsen, -ennsent) et phrase relative.

Ex. 1 2 3

yelli ¹	k ²	- agi ¹ -nni ²	nnwen ⁶	fille ¹ (de) toi ² , en question ³ , de vous ⁶
axxam ¹	- agi ¹	-nni ²	n̄ay ⁵	maison ¹ -ci ² , en question ³ , de nous ⁵
" "	" "	"	n̄ elziran ⁵	" " " " dés voisins
" "	" "	"	aməqqwran ⁴	" " " " grande
" "	" "	i d-yu ⁴	" " " " (qu') il ⁴ acheta ⁵	

Certaines cases de particules peuvent être vides (cf. ex. axxam-ag) mais cela ne change pas la place du paradigme.

Ce n'est pas par hasard que -nni(3) vient après 2 et avant les autres déterminations : le fléchage anaphorique n'est pas seulement en arrière mais aussi en avant. La particule adnomiale ne se réfère pas seulement à son CN, mais appelle, introduit

1) pour le pluriel

et se réfère à un autre CN (ou CV) et devient ainsi "articulaire" ou particulière d'appui pour ce CN déterminant. La même tendance qui fait que, en i.e., l'article et le démonstratif sont apparentés au relatif (cf.p.I, II3-II4), rend la particule ad-nominale déterminative du kabyle bipolaire: 30 à 40 % des emplois de -nni ont cet emploi en kabyle (cf. le F.P.n^e II9 (1973) : 71).¹⁾

Les déterminations qui viennent après les particules ont aussi un certain ordre: axxam'-agi'-nni³ ameqq^wran⁵ n⁵ elziran⁶ i d⁷ yu⁷, cette² grande⁴ maison¹ des⁵ voisins⁶ qu'il⁷ a⁷ achetée⁷. Le participe et l'adjectif qualificatif (cf.p.27I) sont plus liés à leur antécédent que le complément déterminatif avec n et la phrase relative.

I3.4. Le déterminé et l'(in)défini

I3.4.1 Définitions et exemples (cf.p.I07)

La définition de "déterminé" est formelle, celle de "défini" est sémantique. Nous entendons par un CN non-déterminé un CN seul, avec sa forme morphologique et syntaxique minimale, sans aucune expansion. Le CN est déterminé s'il est suivi d'une détermination, que ce soit des particules ad-nominales (cf.p.219) ou d'autres expansions du CN (cf.p.216). En ceci nous suivons la terminologie de Galand 1974 : 210.

Un CN non-déterminé sera défini ou indéfini selon le contexte: p.ex. en kabyle: iwala agsisi¹ mi iruh⁴ wəqsi⁵... , il¹ vit⁶ un⁷ garçon¹; lorsque³ le² garçon⁵ partit⁶,...

Un CN déterminé par des particules ou pronoms recevra son caractère défini ou indéfini de ces morphèmes: p.ex. en chleuh:

argaz-nna²... + dét., un homme, quel² qu'il² soit², (qui)... : dét. mais indéfini.

argaz-lli²... + dét., l'homme en² question², (qui)... : dét. et défini.

En touareg: aləs' wə²/ aləs' i², homme¹ celui² (l'homme¹)/ homme³ un⁴ (un⁴ homme³).

En kabyle un CN déterminé autrement que par des particules peut être indéfini: yiwen¹ wəqsi² ameqq^wran³, un¹ grand² garçon²; yella¹ yiwen² wərgaz³ ism⁴ is⁵ muhənd⁶, il¹ y¹ avait² un³ homme⁴ qui⁵ s'appelait⁶ Mohand; argaz-ennidən², un autre² homme¹.

1) Nous appelons alors -nni modalité nominale au lieu de particule ad-nominale.

I3.4.2. Particules définies et indéfinies ?

En kab. un nom déterminé par des particules ad-nominales est toujours défini. Ceci vient de la perte en kab. de l'opposition défini/indéfini au niveau des particules ad-nominales et même au niveau des pronoms¹¹, d'une part, et du caractère provisoire et non-obligatoire du morphème du défini (-nni) d'autre part. Car l'absence de la particule ad-nominale -nni ne constitue pas un morphème zéro, comme en anglais l'absence de l'article : \emptyset trees (des arbres) / the trees (les arbres, sit.) les arbres, gén.)

\emptyset milk (du lait) / the milk (le lait)

L'absence de l'article signifie une valeur d'article générique ou partitif.

L'absence de la particule en kabyle ne signifie rien de positif: le CN reste non-défini (ce qui peut signifier "défini", "indéfini", "générique" ou "situationnel").

axxam, (la) (une) maison	axxam- enni, la maison yiwən wəxxam, une maison	(déf. anaphorique) (indéfini)
non-défini		

Yiwen et -nni ne sont pas encore des morphèmes spécifiques de l'indéfini et du défini comme le sont les articles (définis et indéfinis) en anglais, français, allemand et néerlandais. Ceux-ci sont des modalités dont le CN a besoin pour fonctionner. Cette analyse confirme la nécessité de distinguer entre modalités et particules.

I3.4.3. Particules et pronoms

Dans tous les parlers il y a un lien entre ces particules et les pronoms isolés ou autonomes cf. Destaing I922 : I86-200, qui, malheureusement, sépare les deux dans ses tableaux. Comme pour l'oeuf et la poule, il reste difficile de décider lesquel(s) sont prioritaires. Est-ce que les particules sont suffixées à des pronoms, qui prennent ensuite des modalités de genre et de nombre (pour le masc. sg. et pl. on a w- cf. p. I98-99, 204, 206-7, 208-9, 2I2 et Bassat I933 : 2I3-I5) ou est-ce que les pronoms, perdant ces modalités, deviennent des particules ? En kabyle la forme non-marquée des particules est morphologiquement prioritaire :

¹¹ Même wi, quiconque, ne s'oppose plus à win, celui qui (cf chap. I6.3.2. 2 p. 302-4)

w agi	w igi	déictiques
t	t	
w in(na)	w id ^{en} _{ak}	cf. p. 217 anaphoriques
t	t	

Seule la partie soulignée se retrouve dans les particules adnominales.

)

La correspondance est loin d'être parfaite : 1) à la particule -nni ne correspond aucun pronom spécifique p.ex. *wənni : on emprunte une forme déictique : wint̪a; 2) le plur. masc. et fém. du pronom ne correspond pas, au moins morphologiquement et synchroniquement, à une particule actuellement vivante.

I3.4.4. La détermination en touareg et en kabyle

La détermination en touareg (cf. Galand 1974 : 205-24) ne se fait pas habituellement par des particules suffixées au CN : c'est un pronom autonome juxtaposé au CN qui reçoit les déterminations. Ce pronom reprend (anaphorique) et est nécessairement déterminé : ces deux relations divergentes, avec ce qui précède et ce qui suit, ressort bien des termes "pronon d'appui" (Prasse), "support de détermination" (Galand).

Bien que syntaxiquement très différent, le rôle de ce pronom (ourtout défini wa-) est comparable à la particule -nni en kabyle pour les déterminations autres que par particules cf. p. 217, 219-20.

Les particules en touareg sont presque toutes "ad-pronominales" : seuls -di (éloignement modéré) et -(h)in (éloignement absolu) peuvent se suffixer directement au CN : âləs-di, homme-là, cet homme-là; âləs-hin, homme là-bas, cet homme là-bas. On préfère souvent : âləs wa-di et âləs wa-in (w-in). Cf. le tableau suivant :

t o u a r e g	k a b y l e	
I aləs wa-rey, homme celui-ci;	argaz-agî, homme-ci	wagi, celui-ci
aləs wa-di, homme celui-là;	argaz-inna, homme-là	win(na), celui-(là)
aləs wa-hin, homme celui de moi;	argaz-iw, homme (de) moi	winn-iw, celui de moi
II aləs wa n kəl A., h. celui des K.A; argaz-(ənni)n at.., l'h.de..	win(na) n at, celui de	
aləs wa neyey, h. celui(que) j'ai vu; argaz-(ənni) zriy, l'h.(que)	win(na), zriy, celui(que)	
	j'ai vu	j'ai vu

1) entre la particule ad-nominale anaphorique et les pronoms autonomes anaphoriques

En kabyle les particules (en I) sont obligatoirement suffixées au CN lui-même, tandis que les autres déterminations (en II) peuvent être introduites, mais pas nécessairement, par -nni. En touareg wa- n'existe, en I et en II, que comme support de détermination et correspond bien au fr. celui-... En kabyle les pronoms autonomes wagi, winna ne proviennent pas de *wa-gi, *wa-in(a); wa et win peuvent s'employer sans déterminations. Ce pendant du wa- touareg en kab. est, en II, -nni, ou, si on prend un substitut pour le CN, le pronom win(na) p.ex. win(na) zriy, celui que j'ai vu (cf. p. 22). Mais -nni en kab. n'est pas un support morphologique de base pour les particules déictiques (en I), ni pour les pronoms autonomes. Il n'y a donc pas la même continuité entre I et II en kab. qu'en touareg avec wa-.

I3.4.5. Défini et indéfini dans quelques parlers non-kabyles

Puisque le CN est non-défini en berbère (cf. p. 220-221) et qu'en kab. il n'y a pas de morphèmes spécifiques du défini et de l'indéfini, pourquoi maintenir cette distinction ?

La comparaison avec d'autres parlers berbères montre que l'absence de l'opposition déf./indéf. en kab. n'est pas un trait archaïque mais plutôt une perte d'un trait bien connu ailleurs. Cette distinction d'ailleurs ne se montre pas toujours au niveau des pronoms comme en touareg wa/ i, celui-/ un.. ou en chaouia wa/ wi. Elle peut être manifestée par un procédé syntaxique : p.ex. en touareg les pronoms indéfinis i, ti ne peuvent être suivis que d'un complément de nom avec CN défini (cf. Cortade 1969 : 88, 5), p.ex. amis' wâ-rey³ i⁴ n⁵ Musa, chameau' celui-ci¹ (est) un⁷ de⁸ Mou-sa, ce chameau est à Mousa. Le CN (Mousa) doit être défini.

Il y a, dans les parlers berbères dits zénètes, une autre façon de découvrir si le CN est défini ou indéfini : c'est de regarder la nature de la détermination qualitative. De même qu'en touareg la nature des pronom-supports trahit le caractère défini (si suivi par wa) ou indéfini (si suivi par i) du CN, ainsi dans ces parlers l'adjectif (épithète) ou le participe supposent un CN nécessairement défini.

Ce n'est donc pas comme l'adjectif en slave (cf. p. 33-34, 37-41) : celui-ci a une forme définie et indéfinie. Dans les parlers zénètes l'adjectif est toujours défini : l'adjectif (ou le participe) n'est employé qu'avec un CN défini. Après un CN indéfini on emploie une phrase verbale ou nominale (avec d) *juxta-posée*, donc : CN défini + adjectif (participe)

CN indéfini + phrase verbale ou nominale juxtaposée.

Exemples

- au Mzab cf. Dallet 1969 : 27-28 :

rəgbəy¹ aydi² aməllal,³ j'ai vu⁴ le chien⁵ blanc⁶

rəgbəy¹ aydi² d³ aməllal,⁴ j'ai vu⁵ chien⁶ c'est⁷ blanc⁸; j'ai vu un chien blanc

rəgbəy¹ yəwwa² c³ yənnu⁴ f⁵ uyis⁶ es⁷ amazzan⁸ aməllal,⁹ j'ai vu ton³ frère⁴ monté⁵ sur⁶ son⁷
petit cheval⁸ blanc⁹

yir-i yis¹ d² azəgluk³ d⁴ abərčan,⁵ chez⁶ moi⁷ (est) cheval⁸ c'est⁹ grand⁵ c'est⁶ blanc⁷; j'ai
un grand cheval noir.

- au djebel Nafouera cf. Beguinot 1962 : I23-24, I36 ; Beguinot considère même les formes verbales des verbes de qualité comme des adjectifs indéfinis :

būšil aməškan², le petit³ garçon⁴;

būšil məššak², garçon³, il est petit⁴; un petit garçon.

- pour le parler de Séné (Tunisie) Provostelle 1911 : 41 donne des "adjectifs commençant par un a- p.ex. amoqrər" et "des adjectifs commençant par ي au masc. (Ce sont les 3e pers. du singulier de l'aoriste sans particule) p.ex. iegzel, court." Dans le texte de la p. 92 on trouve l'exemple : Ergaz d amoqrar... un homme âgé.

- au Bissa cf. F.P. n° II7(1973) : I9-29 : ici l'adjectif ou le participe s'emploie avec un CN situationnellement défini ou de valeur générique, sinon on fait suivre une phrase nominale ou verbale :

yufā yig¹ weryaz² yetṭaf³ iyżer⁴ s⁵ mart-is⁶, il trouva⁷ un homme⁸ il tient⁹ ravin⁵ avec barbe⁷
(de) lui⁸; il trouva un homme retenant un oued avec son menton.

1) i.e. épithète; dans la phrase nominale, après CN indéfini, l'adjectif fait partie du prédicat.

d'aryaz yewcer³, c'est un hon²e il³ est méchant; c'est un homme méchant.

- en chaouia à Ain Beïda (notes personnelles) :

yəsy' ad ttaksi² tehla³, il² a acheté une voiture² elle³ est belle³; il a acheté une belle voiture.

ad' aysy² ttaksi³ d' tazdit², j'achèterai² une voiture³ c'est² neuve³; j'achèterai² une voiture neuve.

N.B. La notation de Destaing (GLECS III 25-26) : ayyis' umlil, le cheval blanc²; ayyis' igan² umlil, un cheval (étant) blanc³ pour le chleuh est à vérifier.

Si cette distinction de procédés de détermination représente un état ancien, on peut faire quelques remarques pour le berbère en général et pour le kabyle en particulier.

Pour le berbère en général :

- Cette différenciation profonde est peut-être une indication que 1) la véritable détermination ne se fait qu'après un défini et que 2) seule cette détermination est fondamentalement restrictive.
- Le caractère défini de l'adjectif épithète peut confirmer l'hypothèse de Vycichl (cf. p. 207) selon laquelle le préfixe d'état *a-* est un ancien article figé.
- Le phénomène n'est pas inconnu en sénitique car en arabe classique la seule phrase qui soit possible après un CN indéfini, est une phrase juxtaposée (sans morphème de syndèse).

Pour le kabyle en particulier :

- La perte de l'opposition déj./indéf. en kabyle a généralisé la construction avec adjectif épithète ou participe, en l'étendant même aux antécédents indéfinis :

argaz ameqq² ran², homme grand; un homme grand; l'homme grand
 argaz iwaer² ren², homme étant difficile; un homme difficile; l'homme difficile.
 ⁽¹⁾
- L'emploi de l'adjectif et du participe vont ensemble, surtout le participe des verbes qui indiquent, sémantiquement et non morphologiquement, une qualité ou un état.

⁽¹⁾ cf. p. 271 et p. 277

Pour les verbes d'action l'opposition reste possible entre le CN indéfini, suivi d'une forme verbale personnelle et le CN défini suivi d'un participe :

yufa' yiwət¹ tməttut² la⁴ tləqqʷəd⁴ azəmmur⁵, il¹ trouva¹ une¹ femme³ elle⁴ ramassait⁴ des olives⁵
il trouva une femme, qui ramassait des olives.

yufa' tamttut² iləqʷdən³ azəmmur⁴, il¹ trouva¹ la femme² qui³ avait³ ramassé³ des olives⁴

- l'ancienne construction est restée, en kab., dans les phrases existentielles (cf. p.347) p.ex. yella' yiwen² wərgaz³ yəseə⁴ sin⁵ warras⁶, il¹ y¹ avait¹ un¹ homme³, il¹ avait¹ deux⁵ enfants⁶; il y avait un homme, qui avait deux garçons.

Peut-être explique-t-elle également les nombreuses phrases nonnatales explicatives cf. p.180, dont certaines continuent l'ancienne construction, qui a perdu sa fonction.
yur¹ i² aq³ "zun⁴ d⁵ amellal⁵, chez moi² chien³ c'est⁴ blanc⁵; j'ai un chien blanc.
llan¹ sin² d³ atmaten⁴, il¹ y¹ a¹ deux² c'est³ frères⁴; il y avait deux frères.

Conclusion de I3.4.

Alors que le CN seul est non-défini, on peut dire que le CN déterminé est en kab. :

- indirectement défini par des particules ad-nominales
- défini ou indéfini par l'adjectif épithète ou un participe équivalent
- indéfini par une détermination de forme verbale personnelle juxtaposée.

On voit donc que la question du défini et de l'indéfini garde son importance, même pour le kabyle, et qu'elle ne peut se traiter qu'après les déterminations du CN.

Dans les parlars zénètes le nom déterminé par un adjectif ne connaît plus d'opposition entre défini et indéfini (contre Trubetzkoy 1966 : I37) car il ne peut être que défini. En kab., par contre, dans le même cas, l'opposition n'existe pas, car le non ainsi déterminé peut être défini ou indéfini.

I3.5. Un article d'*histoire* ou (*l'*)*histoire* d'*(un)* article.

Il nous reste une réflexion d'ordre comparatif, inspirée par Boulle 1972 et Kurylowicz 1950.

I3.5.1 "Les carrés de détermination" (Boulle 1972 :I)

Nous avons déjà présenté celui de l'anglais (cf.p.109). Voici, à titre de comparaison, ceux du français et du berbère (kab.). Le carré représente les valeurs situationnelles, les antennes les valeurs générales, l'extraction est à gauche, le fléchage à droite, le sg.en haut, le plur.en bas.

un chien c'est mignon

le chien est un mammifère

ils ont	le chien
un chien	a jaim
ils ont	les chiens
des chiens	ont jaim

les chiens, c'est fidèle (CLASSE,
GROUPE)

am̄s̄ iñeqq iyərdayən
un chat tue des rats

yur-əs amsis̄	amsis̄-	nni ²	(le) chat en question ² est parti ³
il à un chat	iruh ³		
yur-əs imsas̄	imsas̄-	nni ²	(les) chats en question ² sont partis ³
il a des chats	ruhən ³		

imsas̄ nəqqən iyərdayən

(les) chats tuent² (les) rats³

En anglais l'indefini (a, /) s'oppose, au niveau des valeurs situationnelles, à the (cf.p.109). Au niveau des valeurs générales au sg. l'opposition est moins nette car dans les deux cas (a dog, the dog) c'est l'espèce ou la classe qui est représentée; au pluriel les antennes s'opposent comme / (classe) / the (groupe humain).

En fr. il n'y a pas de zéro (\emptyset) pour l'indéfini; classes et groupes ne sont pas distingués au plur. et sont tous deux indiqués par l'article défini.

Ces deux carrés diffèrent de celui du berbère, qui, en fait, n'est pas un carré : la division en gauche et droite (si on fait abstraction de -nni) n'est pas nécessaire car le nom non-déterminé est polyvalent : il peut avoir toutes les valeurs, générales et situationnelles (cf. P. 22I, I3.4.2.) : même les antennes coïncident avec le carré.

Seule la particule -nni maintient le nom au niveau des valeurs situationnelles et ne se retrouve pas, comme en fr. et en angl., au niveau des valeurs générales.

Le nom non-déterminé est donc non-défini : il peut prendre 1) la valeur de l'indéfini (situationnel) 2) la valeur du défini (sit.) 3) la valeur de l'article générique (hors situation), qui indique une classe, groupe, espèce ou arché-type.

I3.5.2. Parallélisme d'évolution entre le système verbal et le système nominal

Boulle (o.c. 34-40) propose une similitude des schémas d'évolution des aspects verbaux et des déterminations du nom.

On sait que les langues passent d'un état du nom sans article (latin) à une extension de l'emploi de l'article, qui élargit sa sphère jusqu'aux valeurs générales mais perd en même temps de son expressivité. Ainsi peut-on placer sur une échelle les langues selon leur degré d'évolution de l'article :

latin — vieux fr. — fr. actuel — basque — syriaque
ang. actuel — berbère (article incorporé)

Au dernier stade (syriaque, berbère) l'article est intégré et le procès reconnonce à nouveau, une fois le bouclage atteint.

Pour le système aspectuel verbal l'hypothèse est plus délicate :

Verbe : Généralité — Inaccompli — Parfait — Accompli — Généralité etc.

Nom : Classe — Extraction — Deixis — Fléchage — Classe etc.

Les liens entre classe et généralité, fléchage et accompli sont assez nets, car de même que classe et fléchage, bien que dérivés de la zone situationnelle et énonciative, échappent en quelque sorte à l'énonciateur, de même la généralité et

l'événement se placent se situent en dehors de la zone subjective (cf. o.c. 35).

Le système nominal n'est pas toujours au même point d'évolution que le système verbal, p.ex. en anglais classe et fléchage sont séparés, mais généralité et accompli sont réunis. En fr. fléchage et classe sont ensemble mais généralité (présent, imparfait) et accompli s'opposent.

En berbère la similitude des deux systèmes semble plus grande : classe et extraction s'opposent à deixis et fléchage, généralité et inaccompli à parfait et accompli. Le nom non-marqué et le verbe non-marqué (aoriste) sont polyvalents c.a.a. l'aoriste peut indiquer la généralité et l'accompli. Il n'y a pas de bouclage pour le nom.

Cette correspondance entre système nominal et verbal était déjà suggérée par Basset (1969 : 14) quand il proposait les termes de précis, déterminé pour l'accompli, imprécis ou indéterminé pour l'aoriste.

I3.5.3. L'évolution de l'article selon Kurylowicz

Kurylowicz, dans son article "La mimation et l'article en arabe" part de pré-supposés aprioristes : "Le système de l'article comprend toujours une opposition principale, celle de la détermination, reflétée par le couple nom sans article / nom avec article. Il comprend parfois aussi une opposition secondaire, fondée sur la première, celle de l'individualisation : nom sans article / nom avec article indéfini" (o.c. : 324). On peut visualiser sa théorie par le triangle suivant :

\emptyset	II	/	"le" I	opposition principale
			"un" III	opposition secondaire (entre II et III)

Pour l'auteur il y a deux sortes d'individualisation :

- 1) l'individualisation positive ou déterminée (I), qui correspond à notre fléchage situationnel et qui s'oppose à \emptyset (II) comme à l'espèce (cf. vieux fr., angl. actuel) : c'est l'article défini (I).

2) l'individualisation négative ou indéterminée (notre extraction) : c'est l'article indéfini (III).

Dans les langues sans article indéfini II et III peuvent coïncider p.ex. en islandais hér er hestur-inn, ici est cheval-le; ici est le cheval Nom + art. déf.
hér er hestur-Ø, ici est cheval-Ø; ici est un cheval. Nom + Ø

Il ne reste que l'opposition principale :

Nom + Ø (II) / Non + art. déf. = individualisation indét. (ou espèce) / individualisation positive (dét.) = extraction / fléchage.

Ceci correspond en partie à la détermination du nom en berbère (cf. p. 220 sq., 228) avec cette différence que le nom en berbère est non-défini (sans Ø) et peut correspondre aux trois valeurs I, II, III. Ceci ne cadre pas avec la théorie de Kurylowicz, qui pose une opposition principale toujours exclusive. En berbère l'individualisation positive peut se faire sans détermination.

Le moteur de l'évolution de l'article et de son renouvellement est la pénétration de l'article défini dans les emplois du nom qui indiquent l'espèce c.a.d. l'occupation des antennes de droite dans le schéma de la p. 109 et 227 : les morphèmes de fléchage ne sont plus réservés aux valeurs strictement situationnelles, mais s'étendent à des valeurs générales (classe, groupe, espèce) avec emploi générique de l'article. Ceci s'est réalisé en fr. et partiellement en anglais, mais le berbère actuel n'a pas atteint ce stade. Ici il n'y a pas d'opposition fondamentale entre l'espèce et l'individu. Les trois valeurs de Kurylowicz I valeur déterminative (art. déf. = fléchage situationnel) II valeur générique III valeur d'individualisation (art. indéf. = extraction) ne correspondent pas, en berb., à une distribution exclusive. Nous ferons, plus loin, une remarque analogue pour l'aoriste dans le système verbal.

Voyons comment l'auteur présente le renouvellement de l'article déf. en arabe classique : ici, dès la période du sémitique commun, le suffixe -n, appelé la nounation (avec valeur I) s'opposait à zéro (Ø) en II et III ; la nounation avait donc déjà

valeur d'article défini avant d'être remplacée par le démonstratif-article al- :

	sém. commun	A	B	C	D (état actuel)
I	<u>nounation</u>	nounation	<u>al-</u>	al-	al-
II	zéro	<u>nounation</u>	nounation	nounation	<u>al-</u>
III	zéro	zéro	zéro	<u>nounation</u>	nounation

N.B. Les points de renouvellement ou changement sont soulignés.

Le stade suivant (E) serait : I ? II al- III al . Ce stade se réalisera probablement plus vite en arabe dialectal par un démonstr. (had-, dik-) se préfixant à l'article. En reprenant le schéma de Kurylowicz avec l'exemple walad, enfant, on obtient :

	sém. commun	A	B	C	D	E
I	<u>waladun</u>	waladun	<u>al-waladu</u>	al-waladu	al-waladu	had-al-waladu
II	walad	<u>waladun</u>	waladun	waladun	<u>al-waladu</u>	al-waladu
III	walad	walad	walad	<u>waladun</u>	waladun	al-walad

La nounation envahit le domaine de l'espèce au stade A. Par cette extension, où la nounation prend valeur générique, la détermination individualisante positive (I) perd son expressivité, d'où le renouvellement en IB car on sent le besoin de distinguer waladun I (l'enfant : fléchage) de waladun II (l'enfant = l'espèce). Ce renouvellement se fait par al- d'origine démonstrative (cf. p. II4).

Il existe beaucoup de traces de cet état B, en particulier l'équivalence de la nounation et de l'article défini al-, cf. les exemples o.c. : 326.

Il reste un problème, à savoir comment la nounation, évincée en I dès le stade B, en est arrivée, en C, à devenir le morphème de l'indéfini. Ceci est, selon Kurylowicz "une conséquence mécanique et nécessaire du remplacement du stade A par le stade B". En B on a l'opposition al-waladu / waladun = défini / générique et waladun / walad = générique / indéfini (sit.). On conçoit bien le message de I (valeur situationnelle) à II (valeur générale), mais pas de II (valeur générale) à III (valeur sit.). Ceci va contre le principe que les valeurs générales sont toujours des valeurs, dérivées de la zone situationnelle ou énonciative.

En essayant d'appliquer ce schéma d'évolution à l'article berbère (cf. p.207), on peut constater pour le kab. le stade actuel : I argaz-nni II argaz III argaz
Voici ce que pourrait être la reconstruction, si on considère le préfixe vocalique comme un ancien article défini :

stade ancien	A	B	C
I argaz	argaz	<u>argaz-nni</u>	argaz-nni
II rgaz	<u>argaz</u>	argaz	argaz
III rgaz	rgaz	rgaz	<u>argaz</u>

Malheureusement il n'y a aucune trace du stade B : la chute de la voyelle initiale dans les parlars zénètes (cf. p.213) est d'origine récente.

On voit mal comment le préfixe a, à valeur d'article défini, se serait étendu à III en C, alors que le renouvellement de -nni n'est pas encore définitivement achevé.

Il se peut que les rapports entre le défini(I), le générique(II) et l'indéfini(III) ne soient pas les mêmes en berbère et en arabe. En tout cas cela affaiblit la portée de l'hypothèse de Kurylowicz et empêche son extension au domaine chamito-sémitique.

En berb. le générique et l'indéfini vont ensemble (excepté en chleuh cf. p.220) en ceci qu'ils ne peuvent recevoir une détermination par particule ad-nominale, alors que le défini a tendance à une marque formelle. C'est au moins la situation en kabyle.

Au Birsa cependant le clivage se fait différemment au niveau syntaxique : ici le défini et le générique vont ensemble, étant suivis tous deux par un participe, alors que l'indéf. (sit.) est suivi d'une phrase juxtaposée (cf. p.223-225) :

aydi ¹yettazzan ²a ³h ⁴enyan ⁵, chien ¹mordant ²ils ³le ⁴tueront ⁵; le chien qui mord on le tue
hamttut ¹iwaeran ²a ³das ⁴narzem ⁵, la femme (étant) difficile ²nous ³la ⁴divorcerons ⁵.

Les nom aydi, hamttut représentent la classe et sont hors situation ou en situation généralisée. Par contre dans les exemples suivants il s'agit d'un nom indéfini (extraction, zone situationnelle), lequel ne prend jamais de participe :

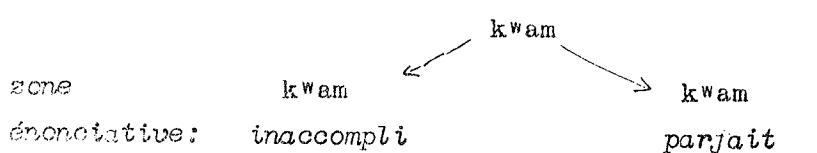
d'aryaz yewær, c'est un homme (il est) difficile
d'aydi yetyazz, c'est un chien il mord; c'est un chien qui mord.
d'hamttut hewær ag_guya, c'est une femme elle est difficile qu'il a épousée; c'est une femme difficile qu'il a épousée.

13.5.4. Une autre voie d'approche

Nous préférions une autre approche, qui met à profit les résultats de notre première partie et qui permet d'utiliser les résultats obtenus en linguistique historique et comparée dans le domaine de l'évolution parallèle du système nominal et verbal.

De notre première partie (cf. p. II3-II4) ressort que les anaphoriques sont des dérivés d'un démonstratif d'éloignement affaibli. L'énonciation ou la situation (p.ex. lat. illa) est prioritaire par rapport à l'objectivité ou le fléchage (fr. le).

Pour l'aspect du verbe on part également de la zone énonciative c.a.d le parfait (lat. venu) pour aboutir à l'accordé objectif (fr. je vins). Ceci est bien illustré par l'i.e., où le parfait gwoma (me voilà = je suis venu) est devenu en got. qam [kwam]. Cette forme prend également le sens de l'imparfait inaccompli (j'arrivais). On a donc :

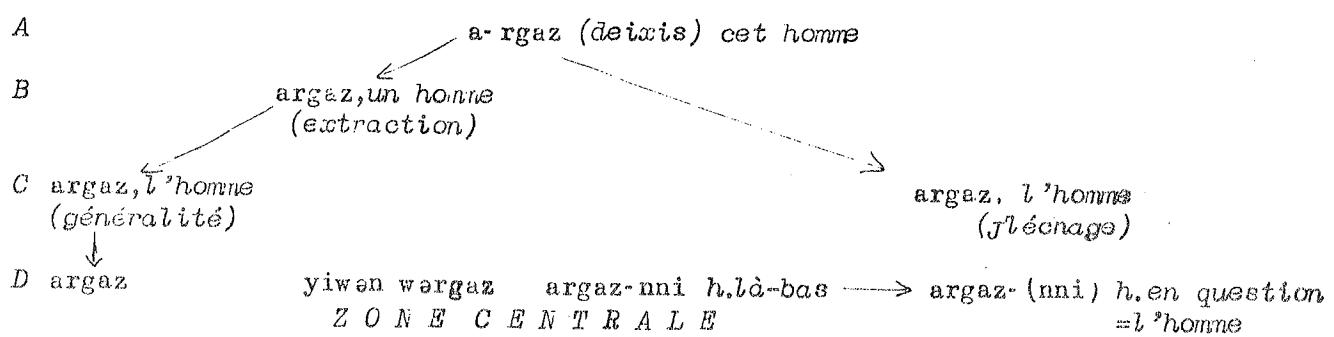


Ensuite l'inaccompli a étendu sa forme à la généralité et le parfait s'est étendu à l'accordé. Une seule forme représente donc 4 valeurs aspectuelles différentes :

généralité	inaccompli	parfait	accordé
fr. j'arrivais	j'arrivais	je suis arrivé	j'arrivai
angl. I came	I was coming	I { ^{am} _{have} } come	I came
nrl. ik kwam	ik kwam	ik ben gekomen	ik kwam
valeur dérivée	zone situationnelle, énonciative		valeur dérivée

Le point de départ est la zone centrale (parfait et accompli) énonciative, situationnelle et subjective; la zone objective et les valeurs correspondantes générales sont dérivées. Ainsi le parfait indo-européen *gʷomā* devient un passé en germanique. Le renouvellement se fait dans et à partir de la zone situationnelle et énonciative.

Ceci rappelle, au moins en partie, le berbère et son système nominal. De même que le got. est indifférent à l'aspect (d'où une seule forme avec 4 valeurs), de même l'indifférence du berbère (ancien) à l'opposition deixis/extraction et son évolution peuvent se concevoir ainsi :



En D la zone centrale se renouvelle pour mieux distinguer extraction et fléchage : -nni perdant sa force déictique, peut devenir anaphorique et donc morphème de fléchage.

Ce schéma d'évolution n'est pas sans problèmes mais s'adapte mieux à la théorie générale de l'article et de la détermination telle que nous l'avons exposée dans la première partie. Il permet en plus d'établir un parallélisme entre système nominal et verbal.

C'est justement le système verbal que nous allons examiner dans le chapitre suivant car après avoir vu les caractéristiques propres au CN et ses déterminants, il nous reste à identifier le CV, non en tant que prédicat (cf. chap. I2) mais en tant que unité syntaxique minimale verbale ayant ses particularités morphologiques et aspectuelles, qui la distinguent du CN.

I4. LE CONSTITUANT VERBAL

I4. I. Thème et modalités

Le CV comme le CN se compose d'un thème et des modalités verbales. Le thème du CN (cf. p. I92, I95 sq.) est parfois inextriquablement lié à une ou plusieurs modalités nominales p.ex. au nombre dans l'ex. suivant : amadun sg. malade, imudan pl. malades : (a)-a-u sg./ (i)-u-a pl. On peut extraire la racine $\sqrt{d_n}$ du thème -madun ou -mudan, mais on ne peut pas séparer thème et nombre (cf. p. I96).

Dans le CV il en est autrement : le thème ou radical est toujours dissociable des modalités verbales (indices de personnes affixés). Prenons les trois formes que prend la racine $\sqrt{d_n}$, en devenant verbe : -adən, -t̪adən, -udən. Ces trois thèmes contiennent les consonnes radicales (d, n) étoffées des voyelles a, u ou de la consonne t̪ ; bien que ces thèmes soient spécifiques et indispensables au verbe, il manque encore la modalité verbale pour que le verbe puisse fonctionner comme un Constituant. Cette modalité est constituée par l'indice de personne (le sujet cf. p. I61sq.) p.ex. ¹⁾ adnəy, t̪adnəy, udnəy. Cet indice, typiquement verbal, ne s'affixe jamais au nom, exception faite pour y- et t- (cf. p. I98).

On peut voir (cf. Galand 1977 : 280) "dans l'indice de personne un sujet..., le radical assumant la fonction prédicative". Mais indice et thème sont également indispensables l'un à l'autre pour qu'il y ait forme verbale ou CV.

Pourquoi ne pas appeler modalités verbales les voyelles du thème verbal ? (cf. le problème analogue pour les modalités noniniales p. I95-6) Nous voyons trois niveaux de composition dans chaque Constituant (CN ou CV) cf. le schéma p. I95 :

- la racine, qui donne de l'information purement lexicale
- le thème, qui joint à l'information lexicale une information grammaticale
- les modalités, qui rendent le thème susceptible de fonctionner syntaxiquement.

Avec elles on atteint un autre niveau.

1) On comprend mal la formulation de Galand 1977 : 281 : "Accessoirement, les indices contribuent à signaler le caractère verbal..." (C'est nous qui soulignons).

Cependant thème et modalités ni s'excluent ni s'opposent : le thème se définit par rapport à la racine, les modalités par rapport au Constituant.

Cette triple division permet un parallélisme entre système nominal et verbal, une différenciation entre éléments centraux (thème) et périphériques (modalités) ; les morphèmes dérivatifs, verbaux, nominaux ou, s'il y en a, verbo-nominaux, font partie du thème : ils se trouvent dans quelques CN ou CV mais ne sont pas obligatoirement présents dans chaque CN ou CV.

Ce qu'il y a de particulier au CV en berbère comme d'ailleurs dans tout le domaine chanito-sémitique et en vieux i.e. (p.ex. latin, grec), c'est que le CV contient nécessairement non seulement le prédicat, mais aussi le sujet (cf. p. I51-63). Le CV constitue donc, contraintes sémantiques exclues, un énoncé complet. Là où en fr. contemporain dans "ils marchaient" conjugaison et aspect (imparfait) sont amalgamés alors que sujet (ils) et prédicat (marchaient) restent deux Constituants séparés, le berbère a *truhun* : conjugaison et sujet coïncident (-n), alors que aspect (*truhu-*) et sujet (-n), bien que réunis dans un seul C, restent dissociables.

Une vue d'ensemble du système verbal berbère est donné par Galand 1977 : 275-303. Nous ne rappelons que l'essentiel pour le kabyle, en renvoyant pour une description plus complète à Basset-Picard 1948:104-46 et Dallet 1960 I : 21-47

I4.2 Les indices de personnes, désinences ou modalités verbales

En kab. les indices de personne, applicables aux 4 thèmes, sont les suivants :

singulier	pluriel
1 -----y	2) impératif n-----
2 m t----d	----φ t---- m
f " " "	t--- mt
3 m y-----	-----n
f t-----	-----nt ¹⁾ ou ---tt (cf. p. II9)

1) aux A.M., comme ailleurs en kabylie, t est occlusif après n; mais t est spirant après m aux A.M., parfois occlusif ailleurs (p.ex. Djemaa Saharidj)

2) ne s'applique qu'aux thèmes I et II

N.B. Le préfixe de la 3^e pers. masc. sing. est i-devant une seule consonne, y- devant une consonne tendue ou géminalée, devant deux consonnes, surtout en débit lent, et devant une voyelle pleine, p.ex. *iṛuh*, il partit; *yəksəm*, il entra; *yənna*, il dit; *yufa*, il trouva.

Contrairement à l'arabe, le berbère n'a qu'une seule conjugaison pour l'accompli et l'inaccompli (et l'intensif). Seuls les verbes, dits d'état, ont, à l'accompagnement d'autres indices (cf. p. 162 et 239)

I4.3. Morphologie des thèmes et leurs valeurs

L'aspect en germanique peut être exprimé par des procédés lexicaux de dérivation : *einschlagen*, s'endormir ; *erschlagen*, abattre ; *hingeben*, donner en se privant. Le berbère connaît ainsi tout "un système dérivationnel verbal" (Chaker 1973), sans parler des nombreux procédés (aspects objectifs, *Aktionsarten* cf. Prasse 1973 : 32) dûs à l'expressivité p.ex. langage enfantin, langage féminin etc.

Ce qui est commun à tous les verbes kabyles, simples ou dérivés, ce sont les trois thèmes de base, avec souvent un 4^e, dérivé du 3^e. Ceux-ci ont été étudiés pour le parler des A.M. par JGM. Dallet dans "Le Verbe kabyle", lexique partiel du parler des A.M., I Formes simples, 1953. C'est une œuvre monumentale de 3532 verbes. Pour chaque verbe l'auteur donne, en plus des 4 thèmes et des noms verbaux, de nombreux exemples, sentences et proverbes. Une classification très détaillée est proposée. Un lexique récapitulatif français-kabyle complète heureusement cet outil devenu indispensable (bien qu'épuisé) à toute étude sur le verbe berbère.

Voici les 4 thèmes du verbe *bnu* bâtir, construire :

I - *bnu-* II - *bənnu* III - *bnⁱ_a* IV - *bni-*

La terminologie de ces thèmes varie selon les auteurs d'après l'idée que l'on se fait de l'utilisation, fonction ou valeur de ces thèmes. Nous traiterons d'abord les fonctions ou valeurs de ces thèmes (I4.3) pour ensuite revenir sur leurs formes morphologiques et leur terminologie (I4.4).

Valeurs, fonctions, significations des thèmes aspectuels

I.3.I. Le thème III

Le thème III présente l'action, s'il s'agit d'un procès, comme achevée, terminée, accomplie. En symbolisant l'action par un trait, le début de l'action par une borne à gauche, la fin par une borne à droite, on peut schématiser ainsi : [—] En général le thème III s'intéresse plus à la borne de droite qu'à celle de gauche. En cas d'action instantanée les bornes coïncident I.

Cette valeur peut correspondre à

A) Un passé, p.ex. un passé absolu par rapport au présent. Chaker 1973 : I96 parle d'un "ponctuel ou déterminé précis" cf I3.5.2.p.229; on peut le traduire par un pré-térit ou un passé simple. Souvent le récit avance :

tərkā¹-y-əsent²-əd i³ tməqq⁴"rani⁵-anni⁶, ddzənt⁷-əf⁸, əcānt⁹-ət¹⁰, elle leur¹¹ donna¹² à grandes¹³ en question, elles¹⁴ le¹⁵ pilèrent¹⁶ et le¹⁷ mangèrent¹⁸; elle en donna aux plus grandes qui...

Le passé peut être relatif : le thème III, souvent dans une phrase subordonnée, indique alors qu'une action est achevée avant qu'une autre ne commence :

nəkkwni¹ ur² k-ənttelliq³ arə⁴, alamma⁵ təfkid⁶-ay⁷-d aman, nous ne⁸ te⁹ lâcherons¹⁰ pas¹¹ jusqu'à ce que tu nous¹² donnes¹³ de l'eau;
win¹ t²-id³-yəmlalən⁴ yin⁵-as⁶ ..., celui⁷ l⁸-ayant rencontré⁹, disait¹⁰; celui qui la rencontra¹¹, disait¹²...

B) Un présent ; il est possible que l'état, dont il s'agit, soit le résultat d'une action achevée (résultatif, permanatif) comme p.ex. le "present perfect" de l'anglais : I have lived, zədəyəy, je me suis établi, (ionc) j'habite : [—] →

Mais il se peut aussi que l'état soit un héritage de l'époque où le thème III était un statif (cj.p.) En tout cas on traduit par le présent :

- certains verbes de perception : walay, je vois; sliy, j'entends cf waliy, sley
- les verbes de sentiments, en arabe appelés "les verbes du cœur" : həmmələy, j'aime; yəbəya, il veut; uğadəy, j'ai peur.

- surtout les verbes dits d'état ou de qualité, caractérisés par une série spéciale d'indices de personnes pour ce thème :

singulier		pluriel
məqqʷroy ² , je ² suis grand ¹	— Y	məqqʷrit ² , nous sommes grands
məqqʷréy ² , tu ² es grand ¹	— d ²	" " vous êtes grand(e)s
məqqʷer ² , il est grand ¹	— Ø	" " ils sont grands
məqqʷrat ² , elle ² est grande ¹	— t ²	" " elles sont grandes

Mais ces verbes, morphologiquement marqués, ne sont pas seuls à indiquer un état ou une qualité : yərwa, il est rassasié (thème I = yərwu) ; yənyā-yi fad³, la soif³ me² tue¹, j'ai très soif. (th. I inəy)

14.3.2. Le thème I et ses valeurs

Contrairement au thème III, le thème I s'emploie rarement seul en kabyle, qui se distingue, en ce point précis, du chleuh et du touareg. Les rares cas où le thème I s'emploie sans particules (ad, ara) représentent des cas archaïques. On peut les regrouper sous A°) le Narratif B°) Valeurs modales.

A) Le narratif

Dans les contes le th. I s'utilise parfois, dans des conditions imprévisibles, avec une valeur de passé absolu, prenant la place du th. III, ou relatif.

Passé absolu ponctuel :

III¹, I², I³ tekker yəmma žida³, təggʷ-əd⁴ tašebbwat⁵, tərr tafədrəqt⁶, tessmar-ə ayəfki⁷, tg-əsent-ə⁸ asəbbʷad⁹, Yemna² Jida³ se ləva¹, pétrit la pâte⁵, posa⁶ le poêlon⁷, versa⁸ du lait et leur fit¹⁰ une tachebouata¹¹ (C.K.In.II : 41)

III¹, I², I³ ssəbhʷ-ənni⁴ akken⁵ d-əkkren⁶, afən⁷ tadadəst⁸ bbwəqṣis⁹

Le matin, quand ils⁴ se levèrent⁵, ils⁵ trouvèrent le doigt de l'enfant

III¹, I², I³, I⁴, I⁵, I⁶, I⁷, I⁸, I⁹, I¹⁰, II¹¹, II¹² tenna-y-as²: a lalla, ass-agī ad niwal⁵ d ənnwal⁶; tərr uskir bbuzzal f elkanun¹² elle¹ (la servante) lui² dit¹: "Madame³, aujourd'hui⁴ faisons⁵ la cuisine⁶". Elle⁷ (madame) mit⁷ sur⁸ le feu⁹ un plat en métal¹⁰. (C.K.In.II : 17)

II II II I III 8
 ar d ləhhun ar d ləhhun ar d ləhhun, a-³-t-⁴-a takwⁱ yemma⁵ zida⁶, tessawel mehdouq
 Ils marchaient, ils marchaient, ils marchaient, (la⁴)voilà (que) Yenna⁵ Jida⁶ se réveill⁷
 elle appela Mehluq: rrənt⁸-as² tsusaf³-enni⁴ f⁵ elkanun⁶, lui⁷ répondit le⁴ crachat³ près⁵
 du foyer.. (C.K.In.II : 51)

Passé relatif :

II III I
 tekkat-¹ ad gr ifassn²-is; win³ t⁴-id-yemlalen yin⁵-as⁷.

Elle battait des mains²; celui³ qui la⁴ rencontrait, lui⁷ disait... (C.K.In II : 75)

III I I I I
 win¹ d- ie² ddan³ ad⁴ asent⁵-yini⁶: eyyamt⁷ s⁸ axxam⁹; inint¹⁰-as...

celui¹ qui passait leur⁴ disait: venez à la maison. Elles⁹ disaient...

Nous reviendrons sur l'emploi du thème I (avec ou sans ad) avec valeur de l'imparfait dans les deux derniers exemples (yin-as, inint-as) cf. I4.3.4

Sur une centaine de pages dans C.K.In II nous avons trouvé 36 occurrences du thème I comme narratif, inégalement réparties selon les récits et les verbes : af (10), trouver; err (5), rendre; akwi (3), se réveiller; awed, (4), arriver, atteindre; ini (3), dire; egg (2), laisser; eiddi (2), passer; une seule occurrence pour les verbes suivants : rnu, ajouter; als, s'habiller, mettre; sel, entendre; ecd, manger; eg, faire; eggw, pétrir; seu-d, enfanter. Tous ces verbes sont mono- ou bilitères et indiquent un procès ou événement qui fait avancer le récit.

Fréquemment le CV qui précède est du th.III mais il peut être aussi du th.I o II sans que la valeur de narratif soit altérée. Le verbe qui précède peut se trouver dans une phrase subordonnée ou dans un participe. On peut noter de nombreux changements de sujet entre le th.I et le verbe précédent. Parfois le th.I commence presque absolument p.ex. kra¹ bbussan² ernun³-d ti⁴ s⁵ snat⁶, quelques⁷ jours⁸ après ils⁹ ajoutèrent¹⁰ une¹¹ deuxième¹² (C.K.In II ; 17). Le narratif en début absolu à un conte se trouve à Ouargla p.ex. yas¹-d argaz² yemlek³ tamttut⁴, il⁵ fut un homme⁶ qui avait⁷ une femme⁸.

Tout ceci montre qu'en kab. il ne s'agit pas d'une forme verbale liée ou enchaînée comme c'est le cas pour le chleuh, le touareg et le chaoui (cf. Galand 1977 : 298-299) : ici le thème I prend la valeur du thème précédent, qui, à la manière d'une clef,

en solfège, donne le ton c.a.d. la valeur du thème.

Il est probable que la fréquence d'emploi du thème I comme narratif dépend du narrateur ainsi que du groupe verbal auquel le verbe appartient.

I III

N.B. Un emploi figé d'inchoatif se trouve dans yernu, ou yerna avec le sens de "puis, en plus" cf. Basset-Picard 1948 : 308, § 677 et Dallet 1960 I : I36, § 92.

B Valeurs modales : le thème I exprime alors un souhait ou voeu, une possibilité ou éventualité.

1) Optatif, exhortatif.

I III
awin' ayen' sean, qu'ils emportent ce qu'ils ont.

win' yəbjan ad' yəddu, yəddu; celui qui veut partir, qu'il parte. Dallet 1960 I : 29
III I
win' yəstən kra, irəbbi t; que celui qui en (enfants) a, les élève.

- C'est ainsi que l'on peut comprendre l'utilisation du thème I à la "place d'un deuxième impératif" pour exprimer un ordre consécutif à une première injonction" (Dallet o.c. :29). Basset-Picard 1948 parle du thème I "en séquence d'impératif".

Normalement l'impératif a des désinences propres (cf. p.236), suffixables aux thèmes I et II. Au lieu de ruhat' awdət ar tala, partez allez à la source, 1^o) on peut avoir : ruhat tawdəm ar tala, " " " " "

- Une deuxième souhait consécutif à un premier, exprimé par ad + thème I, suit le même traitement : alkəhs, a k-yənzú rəbbi yənzú-y-ay, la détresse, que Dieu t'en préserve, qu'il nous préserve.

De ces valeurs de souhaits, de voeux et d'encouragements on passe graduellement aux valeurs d'une

2) Éventualité ou possibilité :

win' aa yi-d-iyədlen, yawi-j-i batəl, celui qui me jette par terre, m'emporte pour rien = qu'il n'enporte, ou , il peut m'emporter.

Cette valeur modale d'éventualité est surtout maintenue dans l'archaïque ula .., il n'y a pas... :

1^o) Sur la "séquence d'injonctions" en arabe et berbère cf. notre communication au 3^e Congrès Chanoitico-sémitique, Londres, Mars, 1978.

ula' am² t³-id-wagbən⁴, il' n'y a' pas¹ comment² ils⁴ lui répondront, comment pourraient-ils⁴ lui répondre !

ula' sani rūhəy³, il' n'y a' pas¹ où² j'irai³, où pourrais-je aller ?

ula' ansi m²-d³-nərr⁴ tašəbbwət⁵ il' n'y a' pas¹ d'où nous⁴ renions⁴ la tachebouate, d'où devrions nous rentrer la tachebouate ?

ula' i k²-əhkuy³, il' n'y a' pas¹ ce² que je te³ dirai⁴; je n'ai rien à te dire; que veux-tu que je te dise.

On note l'absence de la particule ara, nécessaire dans l'expression équivalente ulas¹ d as² ara k³-əhkuy⁴, il' n'y a' pas¹ quoi² je te³ raconterai⁴, que pourrais-je bien te raconter !

En chleuh l'expression "je n'ai pas de quoi.", se traduit par le th. II p.ex.

ur' dar-²i ma³ šəttay⁴, n'est pas¹ chez² moi³ ce⁴ que je⁵ mangeraï⁵(s), je n'ai pas¹ de quoi manger. En kab. ula i ɛcəy ou ulas¹ d as² ara ɛcəy³.

En résumé on peut dire que le thème I seul, en kab., est rare et archaïque, un deuxième souhait ou impératif excepté. La valeur est donc surtout modale, mise à part quelque narratif occasionnel. Ces mêmes valeurs modales sont le plus souvent et plus couramment exprimées par le thème I précédé d'une particule (ara en phrase relative, ad ailleurs).

Le Thème I précédé d'une particule ad-verbale (modale).

Le procédé de loin le plus fréquent et le plus courant pour exprimer des souhaits et des éventualités est de faire précéder le thème I par ad ou ara¹) :

a' km²-ig³ rəbbi⁴ d⁵ lefnar⁶ bbwəxxam⁷, que⁸ Dieu⁶ te⁷ rende⁸ (c'est) comme la lampe de ta maisonnée⁸ (souhait à la fiancée).

Une des formes de l'éventualité est le futur (affirmatif) : ad iruh, qu'il aill le, il se peut qu'il aille, il pourra(it) aller, il ira.

Mais le caractère modal reste toujours possible p.ex. dans a s-tinid¹

1) ad, ara sont des particules ad-verbales qui peuvent s'associer aux thèmes I et II mais sont incompatibles avec le th. III

Cette expression illustre bien les deux sens 1) tu lui diras 2) on dirait que..

Voici un exemple du 2e sens :

yəqqim' yəqqim' yəqqim' ar² almi³ d yiwet⁴ təswiet⁵ isəl⁶ ad⁷ as-tinid⁸ d tizgi⁹ mm ləwhus^g
*il attendit¹ il attendit² il attendit³ jusqu'à ce que⁴ à un⁵ certain moment⁶ il entendit⁷
on aurait dit⁶ une forêt⁷ pleine⁸ de bêtes⁹.*

Il nous faut maintenant traiter l'emploi de ad + th.I (ou parfois le th.I seul récemment signalé par Galand 1977: 302-303 et qui semble correspondre à une des valeurs du th.II. Pour mieux voir s'il y a opposition, concurrence ou distribution complémentaire entre le th.I et II, dans ce cas précis, voyons d'abord les valeurs du th.II

I4.3.3. Le thème II et ses valeurs

Remarque préalable

Dans l'étude des 3 thèmes il est essentiel de les opposer d'une façon systématique pour découvrir leurs valeurs propres ; d'habitude on n'utilise qu'une opposition paradigmique c.a.d. on oppose le th.I p.ex. - odd au th.II-tejj et III-dđa. Nous pensons qu'il est utile de prendre également en considération les contrastes syntagmatiques p.ex. la valeur du th.III dans les exemples suivants est précisée ou sélectionnée par le thème qui le suit :

- 1) mi¹ tga² akka³, yənnə⁴-y-as⁵.. lorsqu'⁶ elle⁷ fit⁸ ainsi⁹, il⁴ lui⁵ dit⁶ (passé simple)
 2) mi¹ tga² akka³, a⁴ s⁵-yini⁶.. a⁷) quand⁸ elle⁹ faisait⁷ ainsi⁸, il⁴ lui⁵ disait⁶.. (répétition)

- III I b⁹) quand elle fait ainsi, il lui dira.. (éventualité)
 3) mi tga akka, yin-as.. soit 1) soit 2 a)

Les valeurs possibles du thème de la phrase subordonnée sont réduites à celle compatible avec le thème de la principale. (cf. I4.3.4).

Revenons aux valeurs du th.II, qui sont parfois difficiles à distinguer. En général ces valeurs ont en commun que l'action est considérée, non pas comme achevée ou accomplie (th.III), ni comme un chaînon dans une suite d'actions ou de procès (th.I) mais dans sa dynamique interne c.a.d. dans son déroulement, développement ou exten-

sion : on ne tient compte ni du début, ni de la fin. Si le propre du th. III est d'avoir sa borne de droite close, celui du th. I d'avoir la borne de droite ouverte, le th. II se caractérise par l'absence de bornes ou, ce qui revient au même, par l'étalement de l'action, étendue sur une seule période ou monnayée en plusieurs tranches. Le th. II a en commun avec le th. I que la borne de droite reste ouverte. [

On peut donc ainsi symboliser les 3 thèmes :



Le th. II peut avoir une valeur de continuatif, d'itératif ou une valeur modale.

A) Le continuatif

Lorsque le procès ou l'action s'étend ou se prolonge sans interruption, en continuant son cours en une seule fois, on peut parler de continuatif. On peut le comparer à la forme progressive en angl., bien que celle-ci ait un emploi plus restreint.

Le th. II, comme continuatif, s'accompagne de particules ad-verbales, réservées au seul th. II : aux A.M. *la*, *a la*, ¹⁾*ar*; cette dernière a probablement une nuance d'intensité. (cf. Galand 1973 : 95, § 5) p.ex. :

ar lehhunt, ar lehhunt ar lehhunt, elles marchaient, marchaient, marchaient

ar yetxemmim, il est en train de réfléchir; il réfléchissait

la ilæeeb, il est (était) en train de jouer.

a la yæteggid, il se mit à crier.

Le th. II peut contraster avec un autre : il y a alors incidence ou concordance : *tufa-n amsis la' ilæeeb*, elle y trouva un chat en train de jouer
yesla i lewhus² la' ttsuyun, il entendit les bêtes crier

B) L'itératif ou habituel

Lorsque la même action ou le même état recommence après interruption ou en cas d'une habitude ou vérité générale, on peut parler d'un itératif ou habituel.

Les A.M., comme leurs voisins les Irjen, onent alors les particules (a) *la, ar*.
(b) ailleurs en Kabylie on trouve p.ex. *a, da*

hekkun-ay-d yem-yaren saf-wakken xoddmen zik imézwura-nne⁷, Picard 1958, texte 8,l.25

Les vieillards racontent souvent comment faisaient nos ancêtres.

II 3 akka' ay² ttuzumen warras⁴ enay, Picard o.c.t.⁶, l. 30

C'est ainsi que jeûnent nos enfants (habituellement).

xxedmen' azegdig am ibewen am zzilbant; ttawdant- ed zik, ttafen- ten medden d lamsawna

On fait des légumineuses aussi bien fèves que pois. Elles mûrissent de bonne heure.

Les géné^{ys}^{ys} trouvent une aide.^g Picard o.o.t. II, l. 4-6

II

uyalent di gselbiba qquarent A.M., elles devinrent folles de peur et disaient constamment, de frayeur elles ne savaient que dire ...

Il va de soi que très souvent il est impossible de distinguer entre itératif et continuatif, surtout pour des verbes qui indiquent un état ou une disposition

mentale, p. ex. : amyar, thadaren^t, le vieillard, on le respecte^t

II. hakkmén Yef tmurt- anni, ils regnent longtempé sur ce pays (fin de conte).

Si nous distinguons quand même entre les deux, c'est que seul l'itératif semble parfois l'équivalent de *ad + th.* I.

c) Une valeur modale

- Le thème II indique aussi une aptitude ou potentialité et cela non seulement pour les verbes de perception (cf. p. 238 B) :

argaz' agî yewali', maddi' d'aderyal, cet homme peut voir, il n'est pas aveugle

argez agi isell, melli d acozzug, cet homme peut entendre, il n'est pas sourd.

II

ad iyi tnežram' asenduq iləhhun wəhd-əs, vous me ferez un coffre pouvant marcher seul
vous me ferez un coffre qui puisse marcher seul.

a'-t̪-an'-teblat³-inna⁴, reffdon⁵-t̪-rebein⁶ es̪hab srušun⁷-t̪-rebein⁸ es̪hab, FDB, n°99:I79 Dj.S
 la voile², cette⁴ dalle³, 40⁷ jeunes hommes peuvent⁸ la soulever, 40¹¹ jeunes¹² hommes peuvent⁹
 la reposer, il faut 40 jeunes hommes pour la soulever, 40 pour la reposer.

Le th. II indique ici un état ou une capacité : il sert donc plutôt à exprimer une description qu'une succession d'événements ; sous forme de participe il joue le rôle d'un adjectif épithète : asanduq illehhun, un coffre "marchant".

- Cette valeur modale du th.II est grammaticalisée en kabyle dans l'emploi obligatoire de ce thème pour le futur négatif et la défense (impératif négatif); les expressions avec ammar, andal, yur-ek, fais attention à ce que ..., en font partie :

II *ur iləhh¹* *ara²*, *il ne¹* *marchera²* *pas¹*.

II *ur' lehhut¹* *ará²*, *ne¹* *marchez²* *pas¹*

anda¹ *tyellid²*, *prends¹* *garde²* *de ne¹* *pas²* *tomber¹*

Nous avons déjà vu cette valeur de possibilité ou éventualité pour le th.I, précédé de ad ou ara (cf. p.241, 2). Si, en plus, le th.I a une valeur d'itératif ou d'habituel (cf. Galand 1977: 302-3), on peut se demander si les deux thèmes, ad + th.I et le th.II, peuvent se substituer l'un à l'autre librement (variation libre) ou selon un certain conditionnement (distribution complémentaire).

Pour bien poser le problème, rappelons qu'en kab. le th.I s'emploie actuellement, en dehors de l'impératif et de quelques cas archaïques, toujours avec ad ou ara. Le th.II par contre a, en plus de ad et ara, ses particules propres, surtout présentes pour le continuatif (cf. p.244).

14.3.4. Oppositions et contrastes entre les thèmes I et II

L'opposition paradigmique des deux thèmes précédés de ad ne pose aucun problème : ad qessren, ils bavarderont, causeront;

I ad qessiren, ils feront des brins de cauette

I *əfk¹* *as²* *t³*, donne¹-le²-lui³

II *ttak¹* *as²* *t³*, donne¹-le²-lui³ (toujours, souvent)

I ad yəlk¹ ala ayən² yelhan³, il ne¹ donnera² que³ ce⁴ qui est bon⁵

II ad yətak¹ ala ayən² yelhan³, il¹ (lui) donnera² souvent³ de bonnes⁵ choses⁴

Le th.I envisage l'action comme un tout, le th.II comme divisible, sécable, se prolongeant ou se répétant.

Ce qu'il faut opposer c'est le th.II seul et le th.I précédé de ad, puisque

1) L'opposition au niveau de l'impératif serait moins efficace pour les parlars berabers du Maroc cf. Williams, 1972⁴: 242, § 5III2I.

c'est ainsi que chaque th. représente une valeur itérative ou éventuelle.

Nous pensons cependant (cf. p. 243) que les valeurs propres de chaque th. ressortent mieux dans un contraste¹⁾ syntagmatique : l'aspect se précise dans une suite de thèmes différents.

Dans une chaîne de verbes différents (*a, b, c, ...*), où l'ensemble se répète, mais où chaque verbe ne se répète pas indépendamment de l'ensemble, on utilise ad + th. Il y a une suite ou succession : le verbe *b* p.ex. vient après *a* et avant *c*. Prenons la suite de deux aspects dans l'exemple suivant :

III I
win t-iwalan, a s-yini

Le th. III présente l'action de "voir" (*wali*) comme achevée, accomplie par rapport à l'action du th. I "dire" (*ini*) : il y a d'abord "voir", ensuite "dire". Mais le th. I a la borne de droite ouverte (cf. p. 244) : c.a.d. la répétition cyclique de l'ensemble ("voir-dire") est ni impliquée ni exclue; cette répétition peut être aussi bien dans l'avenir que dans le passé : celui qui la voit (*l'aura vue*), lui dira
celui qui la voyait, lui disait

Par contre le th. I seul, sans la particule a(d), permet bien la répétition dans le passé, mais pas dans l'avenir : win t-iwalan, yin-as : ici la borne de droite ne reste ouverte que pour le passé, probablement à cause du caractère narratif du th. I seul.

Comme le th. III se prête volontiers à exprimer une suite d'actions ponctuelles dans le passé — — — , ainsi ad + th. I est éminemment apte à décrire une suite d'actions éventuelles — — — dont l'ordre et la succession sont plus importants que leur réalisation, p.ex. dans une recette, un mode d'emploi. Ceci correspond à l'*infinitif* français dans : "Prendre du lait, délayer la farine etc.". Le th. I garde cette possibilité même s'il est précédé, dans une phrase subordonnée, par une th. III. On peut symboliser de la façon suivante (*a, b, c, ...*)^{1, 2, 3x}, où *a, b, et c* sont du th. I ou (*a b*)^{1, 2, 3x}, où *a=thIII* et *b= th. I*. L'exposant qui indique le nombre

¹⁾ En empruntant cette terminologie à la phonologie (opposition, contraste), nous ne voulons point suggérer que la syntaxe s'organiseraît comme la phonologie.

de répétitions n'est pas impliquée dans la valeur propre du th.I, mais est toléré ou admis.

Le th.II par contre s'est spécialisé pour indiquer une répétition individuelle de chaque action sans qu'il y ait ordre ou coordination de l'ensemble. On a donc ($a^2 x$) ($b^3 x$) ($c^5 x$) etc. Il peut y avoir simultanéité ou concomitance : le th.II a surtout un but descriptif, alors que le th.I (et III) favorisent l'aspect dynamique du récit.

Exemples

dəg wədrar ^{II} t̪əɛzzilen akʷ məddən; kərrzen ⁵ irdən ⁶ t̪əmzin ⁷ ...

A la montagne les gens ont quelques parcelles en culture; ils cultivent du blé et de l'orge.

t̪əɛzzilen dayen kra ibawen ³ t̪ət̪ilbatt... q̪lil bbwin yezzagawen ⁹ (Picard 1958, t.10:
Il cultivent aussi un peu de fèves et de petits pois... rare est celui qui récolte assez pour vendre.

On voit que les procès sont juxtaposés, sans ordre ou relation entre eux. Par contr
kull ² ass kull ¹ ass ² a d̪-t̪eəddi t̪erzert..., a d̪-t̪el̪ di lehrir d̪-eddheb,

Tous les jours la gazelle passait... elle (la fille) mettait de la soie et de l'or,
a j̪-id̪-tabən t̪esə w-t̪escin, tamdint merra ad et̪eəggben di t̪erzert
99 la suivait.. Toute la ville admirait la gazelle.

akken ¹ d̪-teədda, t̪muqəl ² teq̪əist̪, t̪enna ⁵ y- as..

(Un jour) lorsqu'elle passa, elle regarda la fille et lui dit... (C.K.InII : 9)

Ce qui clôt la série itérative de ad + th.I ce sont les th.III t̪muqəl, t̪enna..

C'est dans la dernière phrase que l'on passe de la répétition (imparfait) à l'événement ponctuel (passé simple). La répétition n'est pas la valeur propre du th.I.

Si on enlevait la dernière phrase (akken..), on pourrait traduire, en s'imaginant un ordre du roi : Tous les jours la gazelle passera, elle mettra.., 99 la suivront, et

L'exemple suivant décrit les activités d'un tailleur : certains verbes ont le

th. II, d'autres le th. I :

ad yəttəktili, ad yətəawad ad igazzəm tubbitin,

*il mesure' (plusieurs fois), il recommence, il coupe des petits morceaux
ad ixid's uməzger, ad iqiss i bab n əssi d-wamək ara ixid alhaga-nni (Pic.t.4,l.5-7)
il coud en faufilant, essaie au client c'est alors qu'il coud (définitivement) la chose.*

Les th. II indiquent des répétitions dont l'ordre et le nombre importent peu, tradis que les th. I sont à prendre dans l'ordre et constituent un ensemble qui se répète.

Prasse MGT VI 1973 : 38, appelant le th. I "imparfait" décrit ainsi cette valeur de ad + th. I : il "devient souvent un itératif virtuel, qui constate les faits isolés d'une chaîne d'événements reproductible... Il souligne ainsi le caractère itérable de la chaîne entière, bien que chaque fait singulier y soit un procès non itéré".

Voici encore d'autres exemples :

mi tga akka, a d-əylin tteyyat uhaddur

Lorsqu'elle faisait ainsi, les plis de feuillettées tombaient; rien que de faire le geste et les plis tombaient (C.K.In II p.17).

La femme qui est moins bonne cuisinière, a droit au thème III (o.c.p.19) :

mi tga akka i ifassn-is, natdən

Lorsqu'elle fit ainsi à ses mains, elles s'y collèrent.

tiyilt i yər bbədən, ad as-inint.. (o.c.p.85)

La colline vers à elles: arrivaient, elles disaient; quand elles arrivaient à une colline, elles demandaient ..

La fréquence de la construction

La construction du th. III dans une phrase subordonnée suivi de ad + th. I dans la principale avec le sens d'une "chaîne reproductible" est très fréquente.

Ches Picard 1958 il y a , sur 152 pages de textes en kabyle, 230 occurrences

de mi + th.III comme phrase subordonnée. Quel est le thème dans la principale ?

10 ont le th.III, 10 le th.II et 210 le th.I, donc :

- 10 mi + th.III, th.III
- 10 mi + th.III, th.II
- 210 mi+ th.III, th. I

Le verbe de la principale qui contient le th.III indique une action ponctuelle.

Le peu d'exemples du th.II dans la principale s'expliquent : le th.II (continuitif, itératif) s'accorde mal à une action précédente, présentée comme achevée(th.III).

Ce n'est pas par hasard que la plupart des exemples de th.III, suivi du th.II, indiquent un état ou posent un cadre temporel, simultanément à quoi l'action du th.II

1)

peut se dérouler, p.ex.:

III 1 II 2 3 4 5 6 II 7 8
mi yəbbəd elwəqt ggiferr, a ð-yəθhadar iferr (Pic.t.16, p.53, l.21)

Quand arrive le temps des feuilles, il en apporte de temps en temps

III 1 II 2 3 4 5 II 6 7
mi ð-tebbəd sətwa, mkull yiwen iżemme. ed isyaren

Quand arrive l'hiver, chacun ramasse (souvent, partout) du bois.

III 1 II 2 3 4 5 II 6 7
mi məzziyit, neħruhu al-lakul

Quand nous étions petits, nous allions à l'école.

win ur nəss iżgareñ, ineqqes s ugħelzim

Celui qui n'a pas de bœufs, travaille à la pioche.

Il est clair de ces exemples que seul le verbe de la principale (th.II) se répète, le th.III fournissant le cadre de concomitance. (l'action du th.III n'a lieu qu'une fois).

Il n'en est pas de même pour les constructions avec ⁱ ara + th.I : sur 100 occurrences de ce type, 50 sont suivies du th.II dans la principale, qui indique alors une habitude ou vérité générale. Contrairement à mi + th.III, ⁱ ara + th.I peut suivre la principale.

ⁱ ara iċ-żeġgen walbaed remdan, tgħawin-t wid i s-yettlin d-anuzum (Pic.t.7, l.3-4)

Lorsque quelqu'un fixe son (premier) ramadañ, ceux lui étant (proches) l'amènent

1) "C'est souvent un procès qui constitue la circonstance dans laquelle un événement se déroule, exprimée par une subordonnée circonstancielle" (Prasse 1973 : 41)

c'est jeûnant; lorsque quelqu'un fixe son premier ramadan, sa famille l'amène en premier jeûnant.

^I
mⁱ ara ruhett tilawin ad agwmett, t̄s̄ettilett (Pic. t. 9, l. 6)

Lorsque les femmes partent pour puiser de l'eau, elles tardent...

On peut objecter que les textes des Irjen (Picard 1958) ne sont pas valables pour les A.M. C'est pour cela que nous terminons par deux passages qui veulent tester et illustrer l'hypothèse sur les oppositions et contrastes des aspects aux

^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ^{II}₁ ^{II}₂ ^{II}₃ ^{II}₄ ^{II}₅ ^{II}₆ ^{II}₇ ^{II}₈
yemma žida... teash-itən ar' almi d' asmi bbwədn i nnfəc: kessn-as elmal
Yemma Jida les nourrit au point qu'ils commencèrent à être utile: tre les bêtes,

^{II}₁ ^{II}₂ ^{II}₃ ^{II}₄ ^{II}₅ ^{II}₆ ^{II}₇ ^{II}₈ ^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^{III}₁₁ ^{III}₁₂ ^{III}₁₃ ^{III}₁₄
xeddmen-as eššywəl, tt̄seggiđn-as-t̄d; net̄ja, uhdiq, m i yəbbwəd yel lexla
lui faisaient son travail, chassaient pour elle; (lui), Finaud, arrivé à la campagne,

^I₁ ^I₂ ^I₃ ^I₄ ^I₅ ^I₆ ^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^I₁₁ ^I₁₂ ^I₁₃ ^I₁₄
a s-d-iney rebea tsekwrin..ny ayan yufa kan, a s-t-id yawi; wayed, ungif, ass-a
tuait perdrix.. où tout ce qu'il trouvait, il le lui apportait; l'autre, Simplet, un jour
^I₁ ^I₂ ^I₃ ^I₄ ^I₅ ^I₆ ^I₇ ^I₈ ^I₉ ^I₁₀ ^{II}₁ ^{II}₂ ^{II}₃ ^{II}₄ ^{II}₅ ^{II}₆ ^{II}₇ ^{II}₈ ^{II}₉ ^{II}₁₀ ^{II}₁₁ ^{II}₁₂ ^{II}₁₃ ^{II}₁₄
a s-d-yawi tasekkurt, ass-a a s-d-yawi afrix... net̄at tətarra-y-asən elciwad
il lui rapportait une perdrix, un jour un oiseau.. elle le leur rendait

^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^{II}₁₁ ^{II}₁₂ ^{II}₁₃ ^{II}₁₄
yibbwass yenna-y-as wungif: ašimi, imi d' dadda mehduq, tətakd-as sin sin ...

Un jour Simplet lui dit: pourquoi, puisque c'est mon frère M, tu lui donnes deux fois plus
^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^{II}₁₁ ^{II}₁₂ ^{II}₁₃ ^{II}₁₄
tenna-y-as: a mmi, mehduq t̄takd-as sin sin relaxater ineqq-ed sin sin (C.K.In II:43)

Elle lui dit: mon fils, je donne à Finaud deux fois plus parce qu'il tue le double.

Dans ce premier passage le th. II s'emploie volontiers dans une principale, non
^{II}₁ ^{II}₂ ^{II}₃ ^{II}₄ ^{II}₅ ^{II}₆ ^{II}₇ ^{II}₈ ^{II}₉ ^{II}₁₀ ^{II}₁₁ ^{II}₁₂ ^{II}₁₃ ^{II}₁₄
précédée d'une subordonnée (kessen, xeddmen, ts̄eggidən): ces verbes (faire paître, travailler, chasser) ne font pas partie d'une suite ordonnée: il y a soit explicitation soit simultanéité. Même dans la dernière phrase (t̄takd, ineqq-ed, je lui donne toujours.. il tue toujours) les deux verbes ne sont pas englobés dans une répétition cyclique: ce serait: m i ganyə sin, a s-tefk sin, quand il en tuait deux,
elle lui donnait deux. C'est cette dernière construction que l'on trouve dans:

^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^{III}₁₁ ^{III}₁₂ ^{III}₁₃ ^{III}₁₄
m i yəbbwəd, a s-d-iney, (chaque fois) quand il arrivait, il lui tuait.. cf.:

^{III}₁ ^{III}₂ ^{III}₃ ^{III}₄ ^{III}₅ ^{III}₆ ^{III}₇ ^{III}₈ ^{III}₉ ^{III}₁₀ ^{III}₁₁ ^{III}₁₂ ^{III}₁₃ ^{III}₁₄
mi d-tebbwəd s̄etwa, izemmē-ed isyaren, (une fois) l'hiver arrivé, il ramassait...

Dans le second passage, pris dans le conte "Moumouche l'aveugle anthropophage",

(CKIn.II : 83 sq.) un père veut abandonner ses filles :

III, iɛəllq-asənt tašabšaqt³ ed-wəzduz⁵ zdaxl-is⁶ d-təqžunt,⁸
 Il¹ (leur²) accrocha⁴ une boîte³ avec⁴ un maillet dedans⁶, (le tout) accompagné⁷ d'une chien.
 III² nəttə irəwl-ed³ s'axxam⁴, yəggə-tənt din⁷; II⁸ taqžunt⁹ ad tənəggiz¹⁰.
 Lui¹ s'enfuit² à la maison⁴, il⁵ les⁶ abandonna⁵ là⁷; la chienne faisait⁸ des sauts,⁹ (et)
 tašabšaqt¹ yak² d-wəzduz³ ad⁴ tətəntunən⁵
 la gamelle¹ avec² le maillet³ résonnaient⁴.

Ici les sauts de la chienne et les résonnances de la gamelle ne sont pas synchronisés : les deux actions ont lieu simultanément et dans le désordre. En synchronisant on obtient : taqžunt ad tənəggiz, tašabšaqt ad tətəntunen ou mi tənəggəz təqžunt, ad tətəntunen tsabsaqt, chaque fois que la chienne sautait, la gamelle résonnait.

Le th.II dans le même contexte serait incorrect :

III¹ II²
 * mi tənəggəz təqžunt, ad tətəntunen tsabsaqt, quand la chienne sauta, la gamelle ne cessait de résonner.

Il y a incompatibilité entre le th.III (tnəggəz), qui présente l'action ponctuelle (elle sauta) comme achevée, et le th.II(tətəntun) qui exige la concomitance ou la simultanéité.

Conclusion de I4.3.4

L'opposition ad + th.I / ad + th.II (cf. p.246) devient impossible, lorsqu'il y a une contrainte syntagmatique aspectuelle (th.III avec valeur ponctuelle) ou, pour le dire autrement, si l'ensemble d'un énoncé, composé d'une subordonnée avec th.III (valeur ponctuelle) et d'une principale, doit subir une répétition cyclique, le verbe de la principale ne peut avoir que ad + th.I. On ne peut pas parler de neutralisation des deux aspects car le th.I ne prend pas la valeur spécifique du th.II, ni une valeur, synchroniquement commune aux deux. Si cependant le th.I ne s'oppose pas à une interprétation itérative à cause de sa valeur d'éventuel, cela s'explique

car le th. I a donné naissance, historiquement et morphologiquement, au th. II.

Ce sont les différences morphologiques des thèmes qu'il nous reste à examiner ainsi que la classification des verbes. Ainsi après avoir vu les valeurs et la morphologie des thèmes, on comprendra plus facilement la terminologie, qui varie avec l'idée que l'on se fait du système oppositionnel aspectuel.

I4.4.1 Morphologie et classification des thèmes

Nous suivons la classification du verbe kabyle telle que la présente Dallet 1953 dans son "Verbe Kabyle", qui est beaucoup plus qu'un glossaire. Par les exemples multipliés d'expressions, de sentences et de proverbes cette étude se propose d'étudier, à travers une langue parlée, un fait social. Elle comprend trois parties

- 1) un lexique kabyle-français du verbe (3532 articles) donne les thèmes principaux leurs racines et les noms verbaux ainsi que les exemples d'emploi.
- 2) La classification par "types de conjugaison" avec des tableaux
- 3) un lexique récapitulatif français-kabyle

Examinons de plus près cette deuxième partie (o.c. : 373-427) : 7 groupes de verbes sont distingués d'après la place qu'occupent les voyelles par rapport aux consonnes radicales et d'après la présence ou l'absence d'alternance vocalique, aussi appelée "Umlaut" ou "apophonie", entre les thèmes I et III : la classification est donc surtout basée sur l'opposition morphologique du th. I (l'aoriste) au th. II (le présent). A l'intérieur de chaque groupe l'auteur fait une place aux différentes formations du th. II (aoriste intensif).

Dans une lettre du II/8/51 A. Basset écrit à J.-M. Dallet : "J'ai commencé à étudier cette splendide liste de verbes le 3 aout et je viens de terminer ce premier examen. J'en ai apprécié la précision et la rigueur du classement, fondé sur quelques critères bien nets. C'est à dire qu'il est parfaitement acceptable. Néanmoins je vais tacher de mettre sur pied... un classement parfois légèrement différent ; surtout un peu plus articulé, que le vôtre, puisque je tiens compte à la fois de l'aoriste, des présents positif et négatif et de l'aoriste intensif. J'ai besoin,

avant de vous l'envoyer, de le revoir encore, car, comme il s'agit en quelque sorte d'une quadrature de cercle, pas plus que le vôtre ne vous satisfait entièrement, le mien ne me satisfait absolument...".

Dans la même lettre il dit encore : "Je n'ose faire intervenir les noms verbaux (dans le classement), qui risqueraient de brouiller les choses".

Le 12 octobre il écrit de nouveau : "...Quand vous publierez les formes dérivées, vous pouvez joindre, en appendice, le rappel des noms verbaux de la forme simple, avec leur état d'annexion, renforcée et non renforcée, le cas échéant. La connaissance de l'état d'annexion des noms verbaux est en effet capitale pour l'étude des conjugaisons et je suis furieux contre moi-même, de ne pas vous l'avoir rappelé à temps..."

Résumons les critères possibles d'un classement de verbes :

- oppositions des thèmes de l'aoriste (th.I) et du prétérit (th.III)
- formation de l'intensif (th.II) et du prétérit négatif (th.IV)
- noms verbaux avec leur état construit

C'est le premier critère qui restera fondamental pour Barset et Dallet.

Voici quelques verbes de chaque groupe et le pourcentage de chaque groupe par rapport à l'ensemble des verbes (3448)¹⁾ regroupés sous les listes (séries et conjugaisons) p.373-427

Groupe I : verbes à voyelle zéro : 2102 c.a.d. 60,9 % de l'ensemble.

	I	II	III	IV	Nom verbal
écrire	- ktəb-	- ketteb-	- ktəb-	- ktib-	aktab
enclore	- frəg-	- tʃəfrag-	- frəg-	- frig-	afrag
piquer	- qqəs-	- tqqəs-	- qqəs-	- qqis-	tuqqsa
faire honte	- bbehdel-	- tbehdil-	- bbehdel-	- bbehdel-	abehdel
continuer	- kəmmel	- tɬəmmil-	- kəmmel-	- kəmmel-	akəmmel

Groupe 2 : 483 verbes (14%) à voyelle pleine

pencher	- mal-	- tʃmal-	- mal-	- mal-	amili, tumal
---------	--------	----------	--------	--------	--------------

1) le lexique kabyle-français de la première partie comprend 3532 verbes

	I	II	III	IV	Nom verbal
é. terminé	- fukk-	- t̪fukku-	- fukk-	- fukk-	afukku afakk-
revenir	- uyal-	- t̪uyal-	- uyal-	- uyal-	tuyalin

Groupe 3 (sans les n°s 3.II, 3.I2, 3.I3, 3.I4¹⁾) ne contient que 47 verbes (I, 4%) à alternance vocalique préradicale : le nom verbal a une voyelle constante.

recommencer	- ales-	- t̪ales-	- ules-	- ulis-	allus tullsi
prendre	- ay-	- t̪ay-	- uy-	- uy-	tuyin tiyin

Groupe 4 (sans les n°s 4.38, 4.39, 4.40, 4.41, 4.42¹⁾) rassemble 281 verbes (8,2%) à alternance vocalique intraradicale :

railler	- laqəb-	- t̪laqab-	- luqəb-	- luqəb-	alaqəb
rencontrer	- t̪emlili-	- mlal-	- mlal-	- mlal-	amlili
	- t̪imlil-				

Groupe 5 a, à peu près, la même extension que gr.4 : 273 verbes (8,2%) mais concerne l'alternance vocalique postradicale.

construire	- bnu-	- bənnu-	- bn ⁱ _a -	- bni-	bənnu
avoir en dégout	- yunfu-	- t̪yunfu-	- yunfa-	- yunfa-	ayunfu

Groupe 6, le plus petit groupe après gr.3, (auquel il faut ajouter les verbes 3.II-3.I4 et 4.38-4.42) ne concerne que 92 verbes (2,6%) à double alternance vocalique, préradicale et intraradicale, ou préradicale et postradicale, ou intra-et postradical.

Alternance préradicale et intraradicale :

mérirter	- iklil-	- t̪iklil-	- uklal-	- uklal-	aklili, tuklali
----------	----------	------------	----------	----------	-----------------

Alternance préradicale et postradicale

être	- ili-	- t̪ili-	- ll ⁱ _a -	- lli-	tullin, tilir
------	--------	----------	----------------------------------	--------	---------------

Alternance intraradical et postradical

chercher	- nadi-	- t̪nadi-	- nuda-	- nuda	tanadit tunadin
----------	---------	-----------	---------	--------	-----------------

Groupe 7 représente une classe de 170 verbes dits de qualité (4,9%) avec des traits morphologiques spécifiques et des indices de personnes spécialisés pour le th. III (cf.P.239): - imyur - t̪imyur məqqʷər - məqqʷər temyər

¹⁾ Ces verbes des groupes 3 et 4 appartiennent au gr.6 (6.I-6.6) selon une remarque de A.Basset dans une lettre à Dallet du 27/5/54.

I4.4.2. Terminologie et système oppositionnel aspectuel

Sur l'ensemble des 7 groupes de verbes, un quart seulement (les gr. 3, 4, 5, 6 et 7 c.a.d. 25,3%) connaît l'opposition de l'alternance vocalique entre le th.I(aoriste) et le th.III(accompli) : le reste (75%) ne connaît pas cette opposition. L'alternance comme critère de classement ne touche que 25% des verbes (simples). Dallet, en suivant Basset, s'est plus appliqué à une description morphologique des thèmes qu'à un examen des valeurs aspectuelles de ces thèmes (cf. Galand 1977: § 3.7 et 3.8).

Sa présentation du système aspectuel est donc surtout morphologique :

Le th.I(aoriste) s'oppose au prétérit (accompli)(th.III)

Le th.II(aoriste intensif) est une forme et valeur dérivée de l'aoriste.

Ce système, bien que juste historiquement et morphologiquement pour les th.I et II, ne correspond plus, selon Galand 1977, au fonctionnement actuel des thèmes. Il constate (o.c.: 291) que les thèmes I et III sont souvent confondus. Nous venons de voir que cela est vrai pour 75% des verbes kabyles. L'auteur continue : ... "Pour un énoncé affirmatif, comportant un seul verbe, le locuteur ne peut pratiquement pas employer l'aoriste seul... Le choix se fait donc entre l'aoriste intensif et le prétérit... L'aoriste aurait besoin de l'appui d'une particule... Les deux pôles du système sont donc aujourd'hui l'aoriste intensif (le th.II) et le prétérit (th.III)".

Puisque le prétérit s'appelle accompli, il appelle l'intensif l'inaccompli. On a donc une opposition binaire : th.II inaccompli / th.III accompli.

Ceci est certainement une évolution et tendance panberbère et se réalise là où l'aoriste se situe en dehors de l'opposition binaire th.II/th.III, comme en chleuh et en touareg. Dans ces parlers-ci l'aoriste "se prête à l'expression de n'importe quel aspect et ne tient sa valeur que du contexte" (Galand 1977: 298, § 4.3)c.a.d. le verbe précédent. De même qu'un phonème, se trouvant seul dans une case sans série ou ordre est dit "hors série", ainsi l'aoriste dans cette présentation se trouve en dehors de l'opposition binaire et est "hors série" mais avec cette différence que l'aoriste est plutôt au dessus du système oppositionnel qu'en

dehors car il peut inclure les autres thèmes ou aspects.

Cet emploi historiquement panberbère de l'aoriste ne se retrouve plus à l'extrême est et ne laisse en kabyle que des résidus (cf. 239-41). Le fonctionnement actuel de l'aoriste en kabyle se fait avec la particule ad et reprend d'ailleurs les mêmes valeurs que l'aoriste seul, y compris le sens itératif virtuel (cf. p. 240 et p. 247). La seule valeur que ad + th.I ne prend pas, est le narratif (cf. p. 239-40). L'aoriste en kabyle ne se trouve donc pas en dehors ou au dessus d'une opposition binaire : précédé de ad, il fait partie d'une opposition à 3 termes, même si l'opposition I/II n'est pas de même nature que celle de I/III. Si le locuteur kabyle ne peut pas employer l'aoriste seul, c'est qu'il n'existe plus seul en dehors de quelques archaïsmes. Mais le locuteur a bien le choix entre les trois thèmes à condition de faire précéder le th.I de ad ou ara. Ces particules sont pratiquement liées à l'aoriste tandis qu'elles ne sont pas indispensables au th.II. C'est là la différence avec le chleuh et le touareg. C'est peut-être pour cela que Dallet joignait dans l'écriture la particule ad au verbe : adyəxđəm.

Nous préférons donc pour le kabyle une opposition à trois pôles à une opposition binaire, tout en sachant que les 3 termes ne s'opposent pas également. S'il faut faire un clivage, on aura d'un côté les th.I et II qui s'opposent ensemble à III de l'autre côté comme non-accompli/accompli. En ceci le kabyle s'écarte donc de l'évolution normale et logique telle qu'elle a eu lieu en touareg et en chleuh. Dans ces derniers parlers l'"a-oriste" est un véritable "non-défini" ou "a-déterminé" qui dérive ses valeurs d'un autre thème précédent, de même que dans le jeu de cartes le joker joue un rôle qui s'adapte aux valeurs ambiantes.

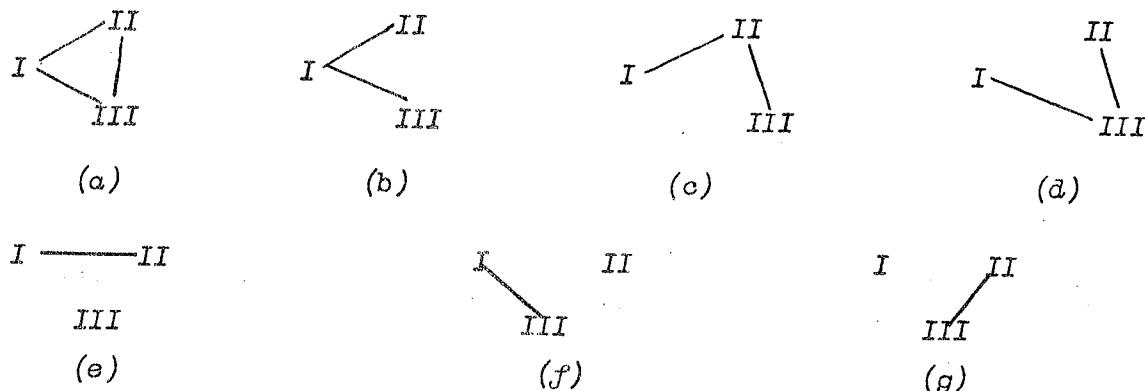
Ceci rappelle le système nominal (cf. p. 228-230) : le CN seul est non-défini et admet les deux valeurs de défini et indéfini. Ainsi l'aoriste, en chleuh et touareg reste ouvert aux valeurs des thèmes II et III d'une façon habituelle :

$\begin{array}{c} III \\ \text{argaz- anni} \\ \text{l'homme en question} \\ I \\ \text{argaz} \\ \text{un homme} \\ II \\ \text{l'homme yiwan wərgaz} \\ \text{un homme} \\ \text{forme non- marquée} \\ \text{marquée} \end{array}$	$\begin{array}{c} III \\ \text{- bnu-} \\ \text{aoriste} \\ I \\ \text{"joker"} \\ II \\ \text{- bənnu-} \\ \text{formes marquées} \end{array}$
---	---

SYSTEME NOMINAL (cf. p. 221, 228 sq.)

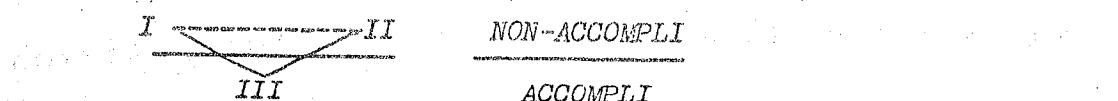
SYSTEME VERBAL

Avec 3 termes on pourrait s'imaginer les oppositions suivantes :

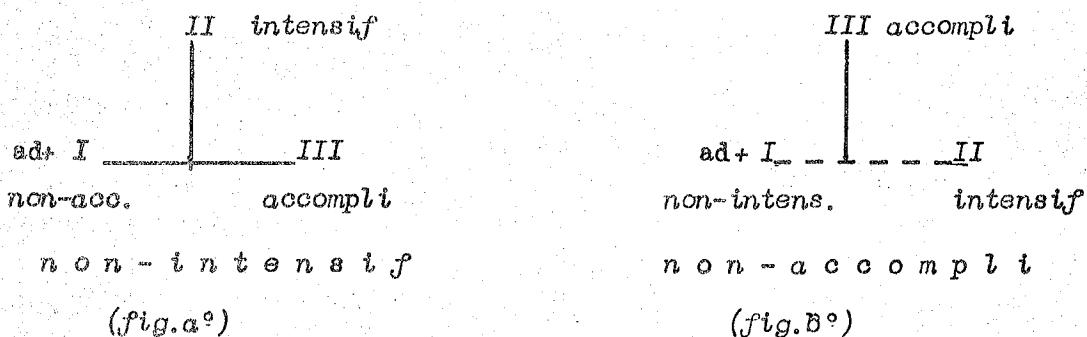


Soit tous les termes s'opposent l'un à l'autre (fig.a), soit deux termes s'opposent au 3e sans s'opposer l'un à l'autre (fig.b, c, d), soit deux termes s'opposent l'un à l'autre en mettant le troisième "hors jeu". (fig.e, f, g).

Historiquement on a eu d'abord I/III avec apparition secondaire de I/II (fig.b). Ensuite I a été renouvelé par II et on arrive, au moins là où I est hors série, à II/III (fig.g). En kabyle cependant I n'a pas seulement été renouvelé par II mais aussi par ad+I : l'ancienne opposition I/III passe donc à ad+I / III, en même temps on a la nouvelle opposition II/III : c'est donc la fig. d. Quant à I/II, cette opposition existe pour ad+I / ad+II (cf. p. 246), mais est parfois neutralisée, au sens large, ou rendu inopérante à cause d'un contraste aspectuel syntagmatique (cf. p. 247-52). On arrive donc à la fig.a, légèrement modifiée :



La difficulté du système aspectuel en kabyle, sinon en berbère en général, vient du fait que l'on a deux axes (accompli/non-accompli; intensif/non-intensif) et 3 thèmes ou termes au lieu de 4 :



En fig.a le terme non-intensif ne recouvre pas la même réalité que le terme non-intensif en fig.b, de même non-accompli (en a) et non-accompli (en b). En tout cas, quel que soit l'axe que l'on choisit, l'aoriste (ad + th.I) est en même temps non-accompli et, en moindre mesure, non-intensif (d'où le trait interrompu, car le th.I et II ont en commun d'avoir la borne de droite ouverte cf. p.244). C'est la valeur négative ou oppositionnelle de l'aoriste comme terme non-marqué. Car chaque terme non-marqué a toujours deux valeurs 1) une valeur négative ou oppositionnelle, qui est p.ex. dans le système nominal : la valeur de masc. et fém. cf. ayyl âne/tayyult ânesse 2) une valeur neutre ou générale (archi-valeur) qui est ayyl l'âne (en tant qu'espèce) : ayyl d ayyl, un âne reste un âne. Ainsi l'aoriste a comme forme non-marquée une double valeur négative ou oppositionnelle (non-accompli, non-intensif) et une double valeur neutre ou générale. En chleuh et en touareg l'évolution a fait disparaître les valeurs négatives ou oppositionnelles de l'aoriste, qui ne garde que sa valeur neutre de joker (cf.p.257). Le kabyle a encore ou s'est refait un aoriste à valeurs oppositionnelles, alors que la valeur générale ou passé-partout du th.I seul ne se retrouve qu'en contexte neutralisé ou dans certains archaïsmes (narratif). L'aoriste seul est mis sur la touche et prend des valeurs modales.

On comprend mieux maintenant la terminologie qu'utilisent différents auteurs par rapport aux thèmes (la liste n'est pas exhaustive) :

	I	II	III	IV
Un ex. (groupe 5) :	- bnu-	- bennu-	- bn ⁱ a -	- bni-
Basset-Pic. 1948	aoriste	aoriste-intensif	prétérit- affirmatif	prétérit négatif 2)
Dallet 1960	aoriste	aoriste-intensif	prétérit	prétérit négatif
Penchon 1966	indéfini inaccompli	extensif projectif	défini accompli	
De Foucauld	indicatif forme d'habitude futur	indicatif aoriste	indic.passe ¹⁾	indic.aor.négatif
Cortade 1969	aoriste	aoriste intensif	prétérit	1)
Prasse 1973	imparfait	imparf. intensif	parfait simple	
Galand 1977	aoriste	inaccompli	accompli	

I4.5 Variations dialectales

Ces trois thèmes ou formes de base, ou quatre, si on inclut l'accompli négatif, sont connues de tous les parlers berbères : certains en ont plus p.ex. le ouargli connaît un aoriste intensif négatif et le touareg a, en plus des formes déjà mentionnées, un prétérit ou accompli intensif¹⁾⁽²⁾.

L'utilisation des aspects pour le même verbe diffère de dialecte à dialecte : là où le kab. emploie un accompli pour exprimer "il est assis" yeqqim (< *yayyim) le parler du Bissa dira : yettyima (th.II intensif) avec le même sens. Cf. encore : il est en route iteddu (intensif de ddu) idda (accompli de ddu) le mois prochain aggur id- iteddun (int.) ayyur-ad d-yuskan (acc.) .. de quoi manger .asu ara ḥeṣ (aoriste) ma ṣettay (intensif).

1) Le touareg connaît un prétérit intensif (Cortade), appelé par de Foucauld ind. prés.

2) Le i du prét. négatif (différent du i du th. III) n'est présent, en kab. que dans le th. IV des verbes du gr. 1, 3 et 5 (cf. p. 254-255). Selon Picard 1957 : I07-20, suivi par Chaker 1973: I93, ce prétérit en i est un ancien prét. intensif.

A Douiret, dans le sud tunisien (donc un parler de l'est) on utilise plus fréquemment, pour exprimer une habitude ou une vérité générale, ad + l'aoriste que l'intensif p.ex.:

kull¹ yum² tfuyt³ a⁴d-tali⁵ [attali]^I, chaque jour² le soleil³ se lève.⁴⁵

On peut dire cependant: kull yum tfuyt tattali-d, mais c'est beaucoup plus rare.

De même : kull¹ islan² elxalat³ ad⁴ ewinet⁵ taslit,⁶

A chaque¹ (cérémonie de) mariage² les femmes³ emportent la fiancée.⁴⁵⁶

Ici, comme partiellement en Kabylie, le renouvellement du th.I(aoriste) par le th.II (intensif) n'a pas été total : l'aoriste garde et partage les valeurs d'itératif et d'habituel avec l'intensif.

Comme le chleuh (cf. Galand 1977: 302) a introduit une distinction temporelle au moyen des particules (ad + aor./rad + aor. = valeur modale/ valeur temporelle), le dwiri emploie la particule a pour un souhait, une habitude, un futur incertain,¹⁾ tandis que sa se spécialise pour un futur certain et précis

I4.6. Hypothèse sur l'évolution historique de l'aspect en berbère

Prenons comme thème de départ le thème non-marqué, l'actuel th.I. Supposons avec Prasse 1973: 30 (VI D 2 b(1)) que ce thème avait la valeur d'un Fiens qui indiquait l'action, complète ou incomplète, ponctuelle ou générale, face à un Statif (le th.III actuel) qui signifiait, comme en akkadien, un état ou repos. Cela correspond d'ailleurs au système verbal chamito-sémitique original, tel que D.Cohen (1968: 1308, et 1972) le présente : "processif / statif-duratif". Les verbes kabyles d'état ou de qualité (cf. p. 239, 255) auraient gardé ce sens d'un statif. Formellement l'opposition entre les deux thèmes (I, III) se faisait par redoublement consonantique p.ex. ili/yella, être, imyur/meqqwar, être grand, ou changement vocalique (Umlaut). Par sa valeur d'état le statif devient facilement un parfait objectif,

1) Il est peu probable que sa vient de l'arabe classique : sa (=sawfa); l'arabe tunisien emploie taw(wa) ou bas; celui de la Libye b(i) cf. Marçais 1977: 73

un permansif ou résultatif.

Le Fiens a une valeur négative ou oppositionnelle (non-état, action, mouvement) et une valeur neutre ou générale (l'archivaleur des deux thèmes, correspondant à un présent général ou un "infinitif conjugué".

Ce premier état expliquerait d'un côté les valeurs de présent que connaît l'actionnel th. III (cf. p. 238-39), surtout pour les verbes d'état ou de qualité. Les suffixes spéciaux du prétérit de ces verbes (cf. p. 239) ont poussé certains auteurs (M. Cohen, O. Rössler) à y voir, même morphologiquement, le pendant du parfait ou accompli sémitique. Pour Prasse 1973 MGT VI:10 ces suffixes sont une innovation. De l'autre côté cela éclairerait l'emploi du th. I comme narratif (cf. p. 239-41) : comme en fr. c'est le temps non-marqué qui devient narratif.

Petit à petit le statif n'indique pas seulement l'état après l'action, mais aussi la fin ou l'achèvement de l'action c.a.d. un prétérit ou accompli. Par contre le Fiens prend les valeurs d'une action non accomplie. On a donc :

<u>Fiens</u>	<u>Mouvement</u>	<u>Action sans fin</u>	<u>inaccompli</u>
Statif	Estat, repos	Fin de l'action	accompli

A ce moment le Fiens ou incompli avait encore toutes les valeurs de continuatif, duratif, itératif en plus des valeurs modales, bref toutes les valeurs non actualisées ou imprécises. Par un procédé d'expressivité (redoublement d'une consonne radicale¹⁾) ou de dérivation (par préfixe *tt* *ṭṭ* (= *tt^s*) en kab.) se crée un nouveau thème, marqué par rapport au Fiens (le th. II actuel). Comme nous avons marqué (cf. p. 233-34) le renouvellement se fait toujours dans la zone situationnelle et énonciative (expressivité). L'ancien Fiens ou incompli passe une partie de ses valeurs et oppositions, surtout celles qui sont situationnelles, au nouvel intensif : le continuatif (il est en train de manger), l'itératif (il mange souvent) : de celles-ci sont de nouveau dérivées des valeurs plus objectives : l'habituel (il mange toujours, il a l'habitude de manger) et le potentiel (il peut manger, il a de quoi manger) (cf. p. 243-46).

1) accompagnée ou non d'une voyelle *a*, *i* ou, plus rarement, *u*

Comme souvent, le thème qui a été renouvelé (th.I) est relegué lui-même dans le domaine des valeurs modales (souhaits, voeux, éventualités) mais peut par ses valeurs neutres ou générales rejoindre les valeurs concédées à l'intensif. C'est ainsi que dans les emplois archaïques (cf. p. 242) ou lorsqu'il y a neutralisation de l'opposition entre les th.I et II (p. 247-51), l'aoriste a des valeurs qui sont l'équivalent de celles de l'intensif.

Mais ce glissement ou renouvellement du th.I par l'intensif ne s'est pas fait partout d'une façon égale. A l'ouest et au sud, le Fiens a passé toutes ses valeurs oppositionnelles à l'intensif pour ne garder que les valeurs neutres ou a-oristiques : c'est un véritable "a-oriste", au sens grec du terme, sans valeur propre : c'est un joker verbal, qui dérive ses valeurs aspectuelles du verbe précédent.

A l'est et en Kabylie, l'aoriste semble avoir gardé des valeurs propres ou oppositionnelles : l'ancien fiens s'est dédoublé et le th.I a pris comme valeur spécifique (précédé de la particule ad) un inaccompli global : par sa borne de droite ouverte il s'oppose à l'accompli (non-accompli), par sa "globalité" il s'oppose à l'intensif et est non-intensif. L'aoriste devient apte à indiquer une suite d'actions, où chaque procès est inséré dans une chaîne et se situe par rapport à un "avant" et "après" : l'ensemble est itérable dans le passé (imparfait) ou l'avenir (éventualité). L'intensif, par contre, par son auto-centrisme et déroulement extensif, s'adapte mieux aux situations de simultanéité, de durée ou de progression.

D'après cette hypothèse il n'y a pas de place dans le système original pour un statif intensif, -ce qui serait une tautologie, car le statif est par définition duratif et indique déjà un état, résultat de l'action. Ce n'est qu'après le renouvellement de l'aoriste (fiene) par l'intensif, que le statif, devenu accompli, a pu sentir le besoin d'un accompli intensif. Mais est-ce pour combler la lacune du statif disparu ou par parallélisme avec l'aoriste-intensif ? Basset 1969 : 14 propose la dernière solution car il parle d'une "innovation dialectale" et garde le terme de "prétérit intensif". Nous préférons la première en l'appelant "résultatif".

Picard 1957:107-120 pense plutôt que le prétérit intensif a été panberbère, car il aurait donné naissance au prétérit négatif (th. IV), actuellement présent partout. Cela expliquerait la présence d'un thème en i car "la présence d'un thème spécifiquement négatif est selon les comparatistes inattendue, en berbère" (Basset 1969 : 15). L'argument que donne Picard pour considérer le prétérit négatif comme un emploi restreint du prétérit intensif est surtout basé sur l'utilisation du th. IV en kabyle pour le potentiel irréel. Mais on peut aussi bien affirmer que l'emploi du prét. nég. s'est étendu à d'autres emplois (p.ex. le potentiel irréel), qui lui sont très proches sémantiquement : Dallet parle dans ce cas (1953 : 373) de "prétérit négatif irréel".

Une autre question est de savoir s'il y a parallélisme entre l'aoriste intensif et le prét. intensif. Le seul procédé morphologique commun des deux intensifs est le jeu vocalique, mais alors que l'aoriste intensif utilise, en plus, des procédés expressifs, le prét. intensif a ni redoublement consonantique ni morphème dérivatif. Au niveau des valeurs aspectuelles il y a encore moins de parallélisme malgré la suggestion de Chaker 1973: 199 qui compare l'utilisation de l'aoriste intensif pour la négation de l'aoriste (cf. p.246) à l'utilisation du prét. intensif pour la négation du prétérit. Mais l'utilisation de l'aoriste intensif pour la négation de l'aoriste s'explique autrement.

Comme l'a montré Rundgren 1963: 92 l'impératif en i.e. et en sémitique est fondamentalement positif, c'est un "Gebot" et non pas un "Verbot" cf. :

hébreu : q^ttol, tue ; al tiqtol, ne tue pas.

arabe i^qtul , " ; la taqtul, " " "

latin fac, fais ; ne facias(ne feceris) ne fais pas.

Il s'agit d'un injonctif négatif plutôt que d'un impératif négatif. Cela existe aussi en berbère p.ex. en kabyle on prend le th. de l'aoriste intensif au lieu de l'aoriste négatif (cf. p.246). Or les rapports entre prét. et prét. intensif ne sont

pas les mêmes que ceux entre aoriste et aor.-intensif. C'est la valeur commune aux thèmes I et II qui permet cet emploi particulier de l'aor. intensif. Ceci crée en même temps une distinction secondaire entre la négation d'un optatif (*a'wər tawdəd, que tu n'aboutisses pas*) et d'un futur (*ur' təttawdəd' ara, tu n'aboutiras pas*). *tu ne pourras pas...*).

S'il y a parallélisme des deux intensifs, il ne réside pas dans leur utilisation comme forme négative d'un autre thème (le th.II formant la négation du th.I, le th.IV celle du th.III) mais dans leur valeur propre positive. De même que l'aoriste intensif souligne l'acte en cours, la répétition ou l'habitude c.a.d. la durée ou l'extension de l'acte, ainsi le préterit intensif du touareg (cf. Cortade 1969 : 30-33) indique un état permanent (*Dassin təħosey, Dassin est belle*) ou une action qui se prolonge (*karabət tegħla-d, la voiture vient ici*) c.a.d. une durée dans l'état, un résultatif.

Notons enfin que le touareg actuel connaît simultanément un préterit intensif et un préterit négatif avec des procédés de formation différents

Résumé et justification de l'A

Nous venons donc de définir le CV par ses caractéristiques morphologiques (indices personnels et thèmes). Les thèmes forment la base des valeurs aspectuelles avec leur système oppositionnel. L'utilité de ce chapitre est triple :

- souligner les correspondances entre système nominal et verbal (cf. p. 228sq., 233 sq et 258).
- montrer les limites morphologiques du CV comme unité syntaxique minimale. Comme nous avons distingué entre le CN seul (détermination compréhensionnelle I3.2) et le CN déterminé par des particules ad-nominales (détermination extensionnelle I3.3) ainsi fallait-il délimiter le CV avant d'aborder ses expansions par "satellites" (pronoms personnels affixés ou particules ad-verbales d'orientation).
- pour savoir si l'aspect joue un rôle dans la détermination du CN par un CV (phrase relative), il fallait examiner d'abord l'aspect en lui-même.

15. SYNTAGMES DE DETERMINATION

15. I. Définition de syntagme et plan

Après avoir identifié le CN (chap. I3) et le CV (ch. I4) nous pouvons aborder les expansions du CN et du CV. Nous atteignons ici un degré supérieur de complexification syntaxique : la séquence de Constituants : le syntagme.

Le syntagme a ici un tout autre sens que chez Martinet (ELG 4-I3) où il désigne toute combinaison de monèmes c.a.d. tout ensemble d'unités minimales significatives p.ex. le thème, le CN seul, le CN déterminé par des particules adnominales, le CV. Cette définition de Martinet reste donc au niveau sémantique ou morphologique. Pour nous le syntagme est une suite d'au moins deux Constituants; c'est donc une définition syntaxique (cf. p. I28-29).

On peut avoir une suite de deux CN : c'est un syntagme nominal. Un CN peut être déterminé par un CV en tant que phrase relative : c'est le syntagme relatif. Une troisième possibilité est la suite de deux CV : la séquence de propositions (cf. ch. I7). Dans ce chapitre nous ne parlerons que d'un CN déterminé par un autre CN ou par un CV c.a.d. des syntagmes de détermination.

Ces syntagmes sont tous hétérofonctionnels : les Constituants déterminés (DE) n'ont pas la même fonction que les Constituants déterminants (DA), toujours en fonction non primaire. L'ordre est toujours DE - DA.

Un syntagme est homofonctionnel quand les deux Constituants ont la même fonction, en d'autres mots quand ils sont coordonnés car la coordination, selon Dik I972: 25, est "une construction où au moins deux membres, équivalents quant à leur fonction grammaticale, sont liés ensemble au même niveau de hiérarchie structurale au moyen d'un mécanisme de liaison" (c'est nous qui traduisons de l'anglais).

A la suite des syntagmes (hétérofonctionnels) de détermination nous donnerons un exemple de CN coordonnés dans un syntagme homofonctionnel.

Cela nous donne le plan suivant :

		SYNTAGMES DÉTERMINATIFS en fonction non primaire (hétérofonctionnels)
I5.2	<i>Le syntagme complétif</i>	
I5.3.	<i>Le syntagme qualificatif</i>	
I5.4	<i>Le syntagme relatif</i>	
I5.4.1	<i>La phrase relative</i>	
I5.4.2	<i>Le participe</i>	
I5.5	<i>Le syntagme prépositionnel</i>	
I5.6	<i>Le syntagme d'accompagnement</i>	
I5.7	<i>Le syntagme ordinal</i>	
I5.8	<i>Le syntagme appositionnel</i>	
I5.9	<i>Coordination de CN</i>	<i>syntagme homofonctionnel</i>

I5.2. Le syntagme complétif : complété(CE) - complétant (CA)

Le CA a la fonction de complément de nom, souvent appelé complément déterminatif. Comme en sémitique, le berbère offre deux possibilités de construction :

I) Une construction directe, immédiate ou synthétique (sans préposition) p.ex. :

at' wəxxam², ceux¹ (de la) maison²

sut' tmurt², les femmes¹ (du) pays².

Le CE fait partie d'un inventaire très limité et est nécessairement suivi d'un CA toujours sous forme de CN à l'état d'annexion. Voici cette liste pour le kabyle : u fils de (toujours dans des noms propres, avec une exception pour u' laxərt² celui de l'au-delà); at, ceux, les gens de, la tribu de; m, celle de; sut, celles, les femmes de; bu, celui de;

Ce premier terme (CE) ne prend jamais l'état d'annexion.

L'ensemble de ce syntagme peut, à son tour, devenir CA dans une construction indirecte avec préposition (cf II) : asərdun¹ m² bu³ tamart⁴, le mulet¹ de² celui³ (de) barb⁴, le mulet de l'homme à la barbe.

1) Nous avons inversé les termes "complétif" et "déterminatif" de notre article dans le F.P.n°II9 : 49.

Seul at a la particularité dans ce cas d'être dispensé de la préposition n (de) : tudrin' at yanni' ou tudrin' n at yanni', les villages des At Yanni' larebəa' at yiratən' ou larebəa' n at yiratən', (le marché de) mercredi des At Larba', (nom propre d'un village, qui indique son jour de marché). C'est peut-être une indication que jadis il n'y avait que la construction synthétique (sans n) cf. F.P. n° II 9: 66.

Ici encore on peut rapprocher le système nominal du système verbal. De même qu'en anglais certaines phrases existentielles (cf. p. 70-71, 86 sq.) sont suivies d'un "contact-clause" sans morphème de syndèse, ainsi on trouve en berbère une séquence de propositions du même genre : yella' yiwen' wərgaz' ism' is.. il y avait un homme, son nom était...; il y avait un homme appelé... Cette juxtaposition au niveau des propositions se retrouve ici dans la construction directe du syntagme complémentif. Les termes u, at, m, sut, bu nécessitent syntaxiquement et sémantiquement un complément et ne sont que des supports de détermination : celui de, ceux de...¹⁾ Ils ont moins d'autonomie que les pronoms (cf. p. 299), qui ont souvent un emploi anaphorique. Ils ne peuvent pas recevoir une détermination par particules ad-nominales (cf. p. 216-220) que ce soient des suffixes déictiques ou des pronoms suffixes personnels.

La construction directe du complément de nom s'emploie encore, en kab., pour les noms de nombre de I à IO : cadra' yergazen, dix hommes
tlata' warraš, trois enfants (garçons)

Les noms de nombre peuvent s'employer seuls et être suivis des particules ad-nominales : truh' ad teks snat' is texsiwin, elle partit pour faire paître deux d'elle, brebis; pour faire paître ses deux brebis.

C'est ici qu'il devient difficile de distinguer le complément de nom (construction directe) du complément explicatif ou complément de reprise (cf. p. 164 sq.). Le compl. de nom (construction directe) n'est qu'une des formes que prend le complément explicatif. Celui-ci est une fonction syntaxique qu'assume un CN lorsqu'il reprend,

1) Brockelmann 1966 III: 246, § 168, donne d'autres exemples pour le sémitique p. ex. tal halip, celle du lait, laitière (maltais); il les appelle "freie Genitive".

sous forme d'expansion, soit 1) un élément pronominal a) indice de personne de personne du CV *iruh wəqšiš*, il est parti, le garçon; ou b) pronom affixe : *ism-is wəqšiš*, nom de lui, le garçon, le nom du garçon; soit 2) un nom de nombre (cf. p. I82).

Il ne s'agit donc pas de deux compléments ou fonctions différentes.

C'est pour cela que l'on comprend facilement l'hésitation de Galand I969: § 4.1 et 4.3a et b et Galand I967: 256 (§ 4.2) entre "complément explicatif" et "complément déterminatif (sans préposition)".

Dallet I957: I7-I8 résume bien, pour le kabyle, les emplois du complément reprenant ou explicatif, en les appelant, à tort d'ailleurs, "extension de l'emploi de l'état d'annexion" (c'est nous qui soulignons). Il n'y inclut pas le nom de nombre.

II La construction indirecte, médiate ou analytique utilise une préposition *n* qui sépare les 2 CN et qui, comme toutes les prépositions, demande l'état d'annexion. Dialectalement, et pour le masc. seulement, cette préposition s'assimile p.ex. en kabyle *n~w- -> *ww > bbw ; *n~y- -> *yy- > gg- ou disparaît de façon non expliquée dans des conditions connues c.a.d. devant les noms à l'état d'annexion, dont l'état libre présente une voyelle à initiale non constante, suivie d'une consonne brève :

*hab. imi bbwərgaz < imi *wwərgaz < imi n~wərgaz*, la bouche ¹ ² ³ de l'homme (assimilation et tension qui aboutit à l'occlusion).

hab. sqərru¹ usərdun², la tête¹ du mulet² (disparition du n)

Mzab tasmudi¹ waman², la fraîcheur¹ de l'eau (disparition du n) cf. F.P. n° II9 : 67-68

Bissa : imi wəryaz¹, la bouche¹ de l'homme² (" " " ")

Pour le fém. la préposition *n* est constante à Ouargla et au Bissa :

imi¹ n² tməttut³, la bouche¹ de la femme³.

Pour le kabyle le comportement phonétique du *n* devant un nom fém. sg. ou pl. est plus complexe¹⁾. Dallet I960 I: I04-5 écrit : "La particule *n* sert à introduire, en complément déterminatif, tous les noms commençant par une consonne : *yəmma¹-s an² təqsišt³*, la mère de la fille".

1) Je remercie Galand et J. Lanfry d'avoir attiré mon attention sur ce point

"Devant les nombreux noms commençant par l il y a habituellement assimilation de l : akli l_lqayəd < akli n_lqayad, le serviteur du caïd... De même il peut y avoir assimilation avec les consonnes suivantes quand elles sont initiales du nom annexé: f, h, x, k, m, y, q, t, t, et s; et quand cette consonne, brève, est suivie immédiatement d'une voyelle (voyelle pleine ou zéro (ə)) :.. lehhu r_rəbbi < lehhu n_rəbbi, la bonté de Dieu; mais .. axxam n_errašid, la maison de Rachid".

Dallet mentionne donc le t comme consonne qui assimile la prép. n. Malgré cette constatation on ne trouve aux A.M. aucun exemple d'assimilation, par contre aux Irjen ou ailleurs, cela est fréquent, p.ex. cf. Basset-Picard 1948 : 45, §II3 : awrən t_təmzin < awrən n_təmzin, la farine d'orge. L'explication de l'absence d'assimilation aux A.M. est simple : ici la réalisation phonétique t_t-est le résultat de d_t- p.ex. tagi t_taqṣist < tagi d_taqṣist , celle-ci est une fille; aqṣis t_taqṣist < aqṣis d_taqṣist, le garçon avec la fille .

En dehors des A.M. ¹⁾ la réalisation de d_t > t_t p.ex. t_taqṣist < d_taqṣist, c'est une fille. Pour éviter la confusion entre d_t et *n_t on évite l'assimilation du n devant t aux A.M., tandis qu'ailleurs il n'y a pas de confusion possible. Donc : ¹⁾

<u>Ecriture grammaticale</u>	<u>Réalisation aux A.M.</u>	<u>ailleurs</u>
tagi d_taqṣist	t_taqṣist	t_taqṣist c'est une fille
aqṣis d_taqṣist	t_taqṣist	t_taqṣist ... avec la fille
awrən n_təmzin	n_təmzin	t_təmzin farine d'orge
awrən d_təmzin	t_təmzin	t_təmzin farine avec orge
at_txədəm	at_txədəm	at_txədəm, qu'elle travaille

Au cas où la préposition disparaît, au masc., il est difficile de distinguer entre construction directe ou indirecte. Nous avons essayé de résumer cette problématique dans Reesink 1973 : 64-73.

N.B. 1) Le nom de nombre n'a pas de construction propre : il se construit soit avec

1) et aux At Yanni ; peut-être y a-t-il encore d'autres tribus qui connaissent ces mêmes distinctions phonétiques.

un complément de nom, avec ou sans préposition, soit avec une phrase nominale explicative (avec prédictif d) cf. p. 182 et Galand 1967 : 253-59.

2) L'état d'annexion ne s'emploie pas seulement pour le complément explicatif, mais aussi après une préposition p.ex. d-wərgaz, en compagnie de l'homme; yəf wəx-
xam, sur la maison. En admettant que les prépositions soient dérivées d'anciens substantifs (cf. J. Harries 1973 : 98-110 et pour le sémitique Brockelmann 1966 II : 419-424, § 265) p.ex. yəf, sur ixəf, tête, le haut, on peut donc réduire, historiquement, un complément prépositionnel à un ancien complément de nom (constr. directe) et ainsi unifier, au moins diachroniquement, l'emploi du complément de reprise.

Points de convergence et de divergence entre syntagmes complétif et explicatif

COMPLÉMENT DE NOM		COMPLÉMENT DE REPRISE		
constr. indirecte	constr. directe	(3 à 10)	nom de nombre	pseudo-sujet
+ n	sans n	P. 269, 2	p. 269 1a	p. 269 1b
bab n wəxxam	bu wəxxam	tlata yəxxamen	yelha wəxxam	ism-is wəxxam
le propriétaire	celui de maison	3 maisons	elle est bien, son nom, (à)	
de la maison	celui qui a une m.		la maison	la maison

On comprend mieux pourquoi nous hésitons à appeler les compléments de reprise hétérofonctionnels car ce complément est une apposition à un morphème pronominal en 1a et 1b et à un nom de nombre en 2 (cf. tlata yəxxamen = tlata d ixxamen) : syntaxiquement il s'agit d'une fonction non primaire.

Certains emplois du complément de nom avec préposition sont l'équivalent sémantique d'un complément explicatif: tamyart' ggəmma (²n yəmna³), la vieille de ma mère, ma vieille mère (cf. 15.8).

I5.3 Le syntagme qualificatif

C'est l'association d'un nom qualifié (QE) et d'un nom qualifiant (QA): QE - QA.

On peut contester à ce syntagme le titre de "déterminatif" pour deux raisons :

- a) Contrairement aux autres syntagmes déterminatifs la place du QE ne peut pas être occupée par un pronom
- b) Le QA n'est pas nécessairement restrictif (cf. p. 225-226)

Le QA est une sous-classe de noms d'une structure morphologique bien précise, p.ex. $aR^1eR^2R^2aR^3$, $aR^1eR^2R^3a\dot{n}$, $aR^1R^2aR^3\dot{an}$.

La grande majorité de ces adjectifs sont dérivés, en kabyle, des verbes indiquant un état et surtout des verbes dits de qualité (gr. 7 cf. p. 255). Nous laisseons donc de côté les adjectifs "dénotatifs" (Penachietti 1969: 30-39) dérivés des noms.

L'adjectif n'est donc pas une classe purement sémantique défini par son caractère qualifiant : le complément de nom, le participe qualifient autant.

Comme tout CN le qualifiant a des modalités de nombre et genre, mais il ne suit pas l'état d'annexion de son QE précédent. Employé seul, en dehors d'un syntagme qualificatif, l'adjectif ne se distingue pas d'un CN et prend toutes les modalités. Voyons les schèmes les plus fréquents en kab. des qualifiants :

	th. I	th. III	<u>aR¹aR²aR³</u> ¹⁾	
I	-imlul	mellul	être blanc	amellal
	-ilqiq	leqqeq	être tendre	aleqqaq
	-ismid	səmməd	être froid	asemmad
	-irqiq	rəqqaq	être mince	areqqaq
	-ilwi <small>y</small>	leggway	être lisse	aleggay
	-ismin	səmmun	être aigre	asemmam
	-ifsus	fessus	être léger	afessas
	-imsus	messus	être fade	afessas
	-zegzaw	zegzaw	être bleu, vert	azegzaw
	-zzelmed	zzelmed	être à gauche	azelmad
			<u>aRRaR</u>	
	-iwriy	werray	être jaune	awray

1) C'est aussi le schème du nom d'agent cf. Akouacou 1976:329 sq. et Vyčichl 1972:533
1974:53-55

<u>th. I</u>	<u>th. III</u>		<u>aReRRan</u>
- iywzif	ywəzzif	être long	aγ'ezfan
- iwlzil	wəzzil	être court	awəzlan
- ibrik	bərrik	être noir	aberkan
- izdig	zəddig	être propre	azədgan
- imzi	mezzi(y)	être petit	amezyan
- imyur	məqqəwər	être grand	ameq̩ ran
- iqrih	qərreh	faire mal	aqərhan
- iwsir	wəssər	être vieux	awəsran
			<u>aRRaRan</u>
- ihriw	əhraw	être large	ahrawan
- irzig	ərzag	être amer	arzagan
- ihliw	əhlaw	être doux	ahlawan
- iqsih	qəssih	être rude	aqəsahan
- aəlay	əəlay	être haut	aəlayan
- azay	zzay	être lourd	azayan
- qqar	·qqur	être sec	aquran ¹⁾
- izid	·zid	être sucré	azidan
- rey	·ry ⁱ a	être chaud, brûlant	aryayan

Remarques

- Le sens donné est celui du thème de l'accompli.
- D'autres schèmes, plus rares sont possibles : uRRiR ; urqim, coloré; uhriš, malin, flnaud; ungif, simple (d'esprit)
- Dans le schème I (p.272) il y a tension ou redoublement de la deuxième consonne radicale, comme au thème de l'accompli. Dans le schème II la deuxième radicale est non tendue ou simple, comme à l'aoriste. Ce double traitement de la deuxième consonne radicale (tendue ou non) se retrouve dans les variantes des noms verbaux, le schème primaire du nom verbal restant təRRəR, p.ex. temfer, vieillirse.

¹⁾ Chaker 1973 : 216 écrit aqqrān; dans ce cas l'E.A. serait *wəqqurān. Or il est uquran

Ceci pose un problème pour ameq^wran : si le schème était celui de I, on devrait avoir *ameqqar avec tension passant à l'occlusive comme dans aleggway *aləggway . Le schème est cependant aRəRRan, on devrait avoir * ameq^yran avec consonne simple y . La notation des auteurs varie. Chaker 1973 : 216 et 1977 : 180 écrit ameq^wran. Picard 1958 II : 365-66 donne ameq^qran, tameqqratt et taməqratt de même qu'il donne (p.360) amazzyan, tamezzyatt et tamezyatt avec renvoi à Basset-Picard 1948 : 20-21 am(ez)zyan, tam(eq)qratt. Ce ne sont pas des lapsus car Picard 1958 I : 92 l.5 écrit aqərr³han. Dallet a également hésité : dans l'introduction à la première édition du Mariage en Kabylie (FDB 1953) il écrit : "Nous avons respecté des leçons qui, intentionnelles chez l'auteur, ne manqueront pas de provoquer la réflexion, telles que tameqq^wrant et non tameq^wrant..." cf. également Dallet 1960 II: 7I d elwasul ameq^wran, c'est une famille nombreuse. Vers la fin de sa vie la notation semble constante en faveur de ameq^wran. Structurellement, selon le schème II A , le q (2e consonne radicale) reste simple comme pour tous les qualifiants de IIA . Même phonologiquement (cf. Chaker 1977 : 196) la consonne simple s'impose car l'opposition q / qq en position interne se neutralise au profit de la simple entre voyelle et consonne, alors que seule la simple est attestée entre deux consonnes et que la tendue ne peut se rencontrer que dans le contexte u- c p.ex. tuqqna.

On peut se demander pourquoi le schème II A ne redouble pas la 2e consonne radicale, rapprochant ainsi l'adjectif du thème et sens de l'accompli. Ce rapprochement sémantique est peut-être à la base des notations avec une tendue.

- On peut noter que le suffixe adjectival -an s'emploie de la même façon en araméen.

- Au syntagme qualificatif peuvent s'assimiler certains syntagmes d'apposition que Galand 1969 : 88-89, § 3.2 a,b appelle "reprise sans pause" (cf. p. 291) : ce terme ne souligne pas assez l'unité syntaxique du syntagme.

I5.4. Le syntagme relatif

Le syntagme relatif est composé d'un CN ou pronom, déterminé par un CV qui fonctionne comme une détermination nominale. Sa place se trouve donc ici parmi les syntagmes de détermination plutôt que dans le chapitre sur les séquences des CV.

La phrase relative peut avoir une forme verbale personnelle (I5.4.1) ou non personnelle (le participe I5.4.2).

I5.4.1 La phrase relative (forme verbale personnelle)

Comme le CN a des expansions sous forme de particules ad-nominales démonstr. ou pron. personnels suffixes (cf. p. 216), ainsi le CV a des particules ad-verbales aussi appelées par Galand "satellites": elles comprennent, dans l'ordre, les pronoms affixes et les particules d'orientation. (i)a, -n cf. Dallet 1960 I : 145 sq. L'ordre est toujours 1) pron. pers. affixe régime indirect 2) pr. pers. aff. rég. direct 3) particule d'orientation p. ex. yefkā'-y-ak²-t³-id, il¹ te² l³'a donné'; awi'-y-ay²-an, emporté-nous là-bas. La différence avec les particules ad-nominales ne réside pas seulement dans l'ordre (cf. p. 219) mais aussi dans leur mobilité. L'ensemble des satellites peut se déplacer devant le verbe, en respectant l'ordre interne, mais après les particules modales ad, ara... p. ex. ad¹ ak²-t³-id yefk, il³ te² le¹ donnera'. Les satellites ne "tournent" donc pas en changeant de place comme le terme pourrait suggérer p. ex. CV-I-2-3 *3-2-I-CV mais I-2-3-CV.

En chleuh certains adverbes se déplacent également ainsi que les compléments prépositionnels avec pronoms. Ceci se rencontre aussi aux Ayt Seghrouchen cf. Bentolila 1974 : 344 : maggms urba¹-y²-u³ dā illan, qui est⁴ ce garçon qui est⁵ ici (litt. toi étant). Cette extension de l'inversion, par analogie avec les satellites (pronoms affixes et particules d'orientation), a eu lieu jadis en kabyle, comme le prouve la formule stéréotypée de salutation (réponse à la demande de nouvelles): a fell¹-ak isal² elxir³, qu⁴ le bien demandé pour⁵ toi des nouvelles⁶.

Le berbère n'a pas de morphème spécialisé pour signaler la syndèse entre le

le CN et le CV. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de signes formels indiquant la subordination ? La première marque déjà mentionnée est l'inversion des satellites ou particules ad-verbales. La deuxième est que la particule modale ad cède, en proposition relative, à la particule ara. A ces deux marques fondamentalement berbères s'ajoute, pour le kabyle, dans des conditions qui seront précisées plus tard (ch. I6 p. 322) le morphème i d'origine pronominale.

Exemples :

- (1) axxam-ənni twalad, n'sliman, la maison que tu vois est à Slimane.
- (2) axxam-nni ara twalid n'sliman, la maison que tu verras, est à Slimané.
- (3) a-t-an wəxxam (i) dəg (i) luləy, la voici, la maison où je suis né.
- (4) ad yəfrəh wəxxam (i) dg ara ilul wəqsis, la maison où naîtra un garçon, se réjouir.
- (5) ifukk ibawn-ənni yak d-yugəw, il acheva toutes les fèves qu'il avait achetées.
- (6) ayən isən yafka, iegb-itən, ce qu'il leur donna, leur plut.

Ces mêmes marques de subordination se retrouvent dans toutes les propositions relatives déguisées ou dérivées, telles que :

- la mise en relief (cf. p. 183-91)
- la phrase interrogative, qui n'est qu'une forme spéciale de la mise en relief (Galand 1957 : 27-37). Nous reviendrons sur la parenté structurale entre phrases relatives et interrogatives (cf. p. 326). On peut d'ores et déjà comparer les exemples suivants à ceux de la p. 188 :

s'way es ara siyəy timəs? (c'est) avec quoi (avec) (que) j'allumerai le feu?
dəg way ag i ilul? (c'est) dans quoi (dans) (qu') il est né? Où est-il né?

N.B. Ces formes ont des variantes : dəg wi dəg, s wi s (cf. p. 188).

- propositions introduites par des morphèmes de syndèse (de subordination), demandant l'inversion : mi et dérivés, akken etc. cf. séquence de propositions p. 354, p. ex. : akken d-yekṣəm, yənnə-y-as.., lorsqu'il entra, il lui dit..

On note l'absence dans les ex. (1)(2)(5) d'un pronom de rappel; la juxtaposition en (1) n'est qu'une apparence qui disparaît dès que l'on change d'aspect (2) ou

ou en présence des satellites(5)(6).

I5.4.2 Le participe (phrase relative à forme verbale non personnelle)

Le participe est à la jonction du système verbal et nominal. Morphologiquement et syntaxiquement c'est une forme verbale non personnelle, même si historiquement le participe semble dérivé des formes personnelles. Il y a neutralisation des indices de personne (cf. p.236) au profit d'un seul suffixe presque pan-berbère(y)n. Comme tout CV le participe connaît l'opposition de thèmes, y compris celui du thème négatif s'il existe, et l'expansion par particules ad-verbales ou par des compléments tels que le complément d'objet direct, le complément circonstanciel etc. Seul le complément explicatif est incompatible pour la raison évidente que le participe est une forme verbale subordonnée qui ne s'emploie que lorsque son indice - sujet se réfère à son antécédent c.a.d. en cas de coréférentialité : le participe correspond toujours à une phrase relative avec qui (who). En transformant le participe en proposition non subordonnée on obtient une phrase où l'antécédent du participe devient complément explicatif de la forme verbale personnelle :

argaz' yukrən... l'homme ayant² volé...; yukər' wərgaz', il[']a' volé, l'homme². Cf.:

argaz' yukər... l'homme qu'il vola²...; yukər' argaz', il[']a' volé l'homme² (c.o.d.).

En kabyle on forme le participe affirmatif en suffixant au th. I, II ou III, à la 3e pers. masc. du sg. l'indice -n p.ex. yukrən, yəttakrən, yakʷrən; məqqʷrən.

Le participe négatif n'existe que pour les th. II et IV¹⁾: on fait précédé le th. voulu de n. p.ex. ur nukir, n'ayant pas volé; ur netṭakʷer, ne volant pas (hab.); ur nməqqʷer, n'étant pas grand.

Le participe ne varie ni en genre ni en nombre; le ouargli connaît un accord en genre (ukrən, ukrənt), le chleuh en nombre (yukrn, ukrnīn), le tahaggart en genre²⁾ (au sg.) et nombre (yukərən, tukərət, ukərnīn)

1) en tahaggart ce n se suffixe, dans la graphie de Prasse 1973 MGTVI : I2(f), à la particule de négation ḡərən, ḡərət; cette graphie est contestée par Galand 1974:29

2) le i , selon Prasse o.c.II, § 3b, serait pour dissocier les 2 n^o.

On peut ainsi résumer les différents procédés du participe (affirmatif) :

ouargli : ukren ukrent

ukren ukrent

chleuh : y u k r n

u k r n i n

tahaggart: yukəren tukəret

u k e r n i n

kabyle y u k r e n

y u k r e n

En dehors de la Kabylie le participe a donc des modalités de nombre et genre rappelant celles du CN. Et en kabyle le participe est fréquemment employé dans le sens d'une qualification. Syntaxiquement le participe et le qualifiant partagent la même fonction de détermination nominale. Qu'est-ce qui les différencie ?

L'inventaire lexical des qualifiants (cf.p.272-3) est assez restreint, tandis que chaque verbe a son ou ses participes. Qu'en est-il d'un participe et qualifiant d'une même racine ? N'y a-t-il pas concurrence entre les deux ? Nous avons examiné cette question chez Picard 1958, Textes berbères dans le parler des Irjen, parler voisin des At Mangellat.

Sur 152 pages de texte kabyle nous avons relevé 24 emplois de ameqqran, dont 20 qualifiants contre trois participes (məqqərən). La même proportion se trouve pour amazzyan, petit, (21) contre 3 participes (mezziyən). Amallal est employé 7 fois seul comme CN et une fois comme participe (məllulən, blanc).

A une exception près, tous ces participes sont syntaxiquement conditionnés : ils suivent un pronom, support de détermination. Si ces pronoms sont suivis d'une détermination, c'est soit un participe ou une autre phrase relative, soit un complément de nom, mais jamais un qualifiant. (d'où nos remarques p.272 a et b).

Voici quelques exemples :

llatt¹ tzəmrin² məqqərən³, llatt⁴ tid⁵ mezziyən⁶, Picard 1958, texte 27, l.9
sont¹ des oliviers² étant³ grands⁴, sont¹ ceux⁵ étant⁶ petits⁶; des oliviers, il en est de grands, il en est de petits.

t̄-t̄ikwal' atmatn-¹ enney məqq̄wṛən t̄yerriqn-⁵ a⁶ nək̄wni s wid mezziyən ou nək̄wni s iməz-⁸
zyanən, Picard 1958, texte 80, l. 18.

Parfois frères² de nous³ étant⁴ grands⁵, nous⁶ chassaient⁷, nous autres les petits⁸; parfois nos grands frères nous chassaient, nous, les petits.⁹

En dehors des contraintes grammaticales, on a souvent le choix entre participe ou qualifiant: d' elwasul' amaq̄wṛən = d' elwasul' məqq̄wṛən, c'est une famille nombreuse. Parfois il y a des contraintes d'usage: on dit toujours aman' yəhman, de l'eau (étant chaude), car le kabyle n'a pas de qualifiant pour cette racine; le participe a donc un rôle de suppléance ici. Ce n'est pas le cas dans: aman' isəmmadən² (qual.), de l'eau froide, car théoriquement on peut avoir aman' səmmədən² (part.), de l'eau (étant²) froide.

On a plus facilement une suite de participes que de qualifiants p.ex.: ul' zəddigən yəsfən, un cœur (étant²) pur² (et) droit³. Dans cette expression on n'emploie jamais les qualifiants correspondants: ul * azdəgan safi. Par contre on dit: ..s'yileş yəlhan³ əd-wul⁵ azədgan, ..avec langue, étant³ bonne, accompagnée⁴ de cœur pur; avec des propos doux et des intentions pures.

Dans quelques cas un emprunt à l'arabe explique le choix d'un qualifiant:
leid' tameq̄wṛənt, la grande² fête¹ cf. l'arabe əlləid' ləkbir²
leid' tamezyant, la petite² fête¹ cf. l'arabe əlləid' əssyir²
L'ancienneté du participe se trouve confirmée par le toponyme tawirt məqq̄wṛən (le grand éperon), mal noté sur la carte d'état major et l'administration: Taourirt Amokrane.

Le participe, forme verbale déterminée ?

Marcy 1936 : 45-48 parle de pseudo-participe et appelle les indices suffixés -netin "des pronoms relatifs sujets". Par des comparaisons hâtives interdialectales et des références à la structure des pronoms égyptiens il reconstruit le participe du proto- ou vieux berbère, prenant comme point de départ le touareg, qu'il considère, à tort, comme le parler le plus archaïque:

	sg.	plur.	reconstruction	application au touareg	
masc.	-n	-in	inɣi-n	yan-in	inɣin
fém.	-tən	-itən	tənyi-tən	n̥ant-in	n̥antin

Ce qui est plus intéressant est son analyse de -n:¹"dans le complexe relatif (verbe + pronom inɣi-n) le -n ne paraît point distinct, quant à son étymologie, du démonstratif-relatif -ənna, qui, partout, peut s'employer concurremment avec lui en construction pléonastique "(o.c.47). Le procédé pour déterminer une forme verbale serait le même que celui des morphèmes déterminatifs des formes nominales (cf. p.216) Par ailleurs les ressemblances morphologiques avec le qualifiant, la différenciation en genre et nombre font penser aux modalités nominales. Ajoutons à cela que le participe, comme le qualifiant, ne s'emploie dans beaucoup de parlers (mais pas en kab.) qu'après un antécédent défini (cf. p.223-26). Dans ce cas, qu'il s'agisse d'une particule ad-nominale ou d'une modalité nominale, transférée à une forme verbale, détermination et nominalisation de la forme verbale coïncident et se confondent à condition que le nom déterminé (antécédent) soit défini. En d'autres mots la détermination par participe (ou qualifiant) n'était à l'origine possible que lorsque le DE (déterminé) était défini. L'emploi du participe (et du qualifiant) après un nom indéfini ne serait qu'une extension de son emploi originel.

En faveur de cette hypothèse est la ressemblance avec le sémitique; p.ex. en arabe classique la phrase relative, le participe et l'adjectif sont syntaxiquement traités de la même façon : ils reçoivent l'article déf. (al), si le déterminé est défini et suivent en juxtaposition, si le déterminé est indéfini : (cf. p.224-25) al-bintu¹ al-ɣamilatu², la³ fille²(la³) belle⁴; mais bintun¹ ɣamilatun², une³ fille belle⁴ al-bintu¹ al-lati tażri², la³ fille²(la³ celle) qui court⁴; bintun¹ tażri², une³ fille elle court⁴ qui

Ici la "relative" après un indéfini est juxtaposée en asyndète et est plutôt descriptive que restrictive (cf. p.101 sq.), alors que les vraies phrases relatives, aussi bien en arabe qu'en berbère, sont en principe restrictives.¹⁾ Le fait qu'en kabyle

1) Les relatives avec alladi appelées par D.Blohn 1969:158-63 non restrictives s'expliquent autrement ou sont dues aux influences étrangères.

le participe et le qualifiant sont plutôt descriptifs¹⁾ que restrictifs et qu'ils diffèrent donc ainsi des autres syntagmes de détermination militent aussi en faveur de l'hypothèse.

Contre l'hypothèse va l'emploi général, sinon ancien, du participe après un nom indéfini non seulement en kabyle mais aussi en touareg et en chleuh, p.ex.
 chl.: yan' iran² a yak³ rassumait, iyz⁶ as anū, celui qui veut voler² un minaret, doit creuser⁶ un puits Destaing 1940 : 234 (n°1877). On semble cependant trouver aussi la forme personnelle du verbe après yan p.ex. yan ira...celui qui voudra..Destaing o.c. : I53, n° I284.

Fonction du participe et du qualifiant

Syntaxiquement le participe et le qualifiant forment avec le CN déterminé une nouvelle unité syntaxique : le syntagme participial ou qualificatif. Mais à l'intérieur de cet ensemble il y a des rapports de dépendance :

iwala' arras² anni³ imaq⁴ wranen⁴, il vit¹ les³ grands⁴ garçons².
maqq⁴ wren⁴

Aussi bien en fr. qu'en kab. le c/o.d. est formé par arras anni imaq wranen (maqq wren); le participe (ou qualifiant) est en fonction non primaire car il est relié au prédicat non pas directement comme arras, garçons, mais indirectement par l'intermédiaire de arras, garçons. Malgré l'unité du syntagme il n'y a donc pas à l'intérieur du syntagme coordination ou juxtaposition de deux Constituants, mais subordination du participe ou QA au CN déterminé. Le syntagme reste donc hétérofonctionnel car les deux Constituants ne sont pas du même niveau syntaxique (cf. p. 266).

Ceci est aussi valable pour certains syntagmes dont le premier terme (ncm propre) est suivi d'un surnom : mummuš adəryal moumouche l'aveugle (CKIn II:81); eeli wesdiden-wəhdidən, Ali Ousdiden Ouhdiden; ou nom de fonction wəemər ağadarmi, Ou-Amar le gendarme. Galand 1969:88, § 3.2 appelle ceci "reprise sans pause" et applique le même terme à ce que nous avons nommé syntagme qualificatif. Le danger

1) Sur le caractère descriptif ou restrictif des adjectifs cf. Vendler 1968 : II-25 et Bach 1970 : 91-104

de cette appellation est de sousestimer l'unité du syntagme et de faire croire à une juxtaposition ou coordination ("reprise").

Le cas des titres (Galand o.c.: § 3.2.b) est différent ; ici le non propre est précédé (et non pas suivi) d'un nom, pris dans un inventaire limité (baba, père; żəddi, grand-père; lalla, madame; nna, tante; termes non strictement limités à la famille et qui est presque l'équivalent d'un nom propre p.ex. żəddi mangəllat, Djeddi Mangellat (l'éponyme de la tribu); lalla xədīga, le sommet le plus élevé du Djurjura. (les cimes sont personnalisées et féminisées). Il est difficile de dire lequel des 2 CN est DA et lequel est DE.

Pour l'énumération, la reprise (avec pause), l'apposition cf.p. 289-91.

I5.5. Le syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel, à distinguer du complément prépositionnel (= préposition, suivie de son régime), est un ensemble de deux CN reliés par une préposition. Nous en avons déjà vu une application dans le syntagme complétif, construction indirecte p.269. Il en est d'autres :

ləɛlɪ́ d'axxam, wa yəf wa, l'étage c'est une maison, l'une sur l'autre
 tamttut. agi d yəmma. t. sən bbwarras-agı di rəbea, femme-ci c'est mère d'eux d'enfants-ci dans quatre; cette femme est la mère de ces enfants à quatre (4 enfants).
 lqahwa s uyəfki, café avec lait, du café au lait;

Remarques

1) Un complément prépositionnel placé après un CN ne forme pas nécessairement avec celui-ci un syntagme prépositionnel car ce complément peut être relié directement au prédicat : taqṣıst. agi tattəf wəltma. s dəg_wfus, cette fille tient sa soeur par la main.

2) Au syntagme prépositionnel on préfère souvent une construction de phrase relative où le 1er CN devient antécédent suivi du participe yəllan, étant, qui devient le prédicat subordonné auquel se relie le complément prépositionnel :

ur' kkawn² ara³ lehwayz⁴-agi dəg⁵ wqəšwal⁶ = lehwayz⁷-agi yəllan⁸ dəg⁹ wqəšwal, ces⁵ effets (étant)⁸ dans⁶ le panier⁷ ne' sont² pas³ secs².

I5.6 Le syntagme d'accompagnement

Une application particulière du syntagme prépositionnel est le syntagme d'accompagnement, où la préposition d-, avec, en compagnie de, et, en même temps que, connaît une forme renforcée : yakʷ d-, lakʷ d-, akʷ d- et une forme spéciale pour pronoms affixes : yid- ou id- :

nekk' id-ak, moi¹ avec² toi³; toi et moi.

axebbas' ferrsen² yis³ tibhirin⁵ d-ləxlawi⁷ yəsean adyay⁸ akʷ¹⁰ d-ləhsis¹⁰, le rateau, on nettoie² avec³ lui⁴ les jardins⁵ et⁶ les champs⁷, ayant des pierres⁸ et⁹ de l'herbe¹⁰.

La préposition seule (sans yakʷ, dont l'origine signifie "totalité"), suivie de son régime, peut, comme chaque complément prépositionnel, être relié directement au prédicat : a' t-yawi² rəbbi⁴ d-wəbrid⁶, que Dieu l'amène⁸ avec⁹ le chemin, que Dieu le conduise sur le droit chemin.

yətrū d-wəbrid, il¹ pleure² avec³ la route⁴, il pleura tout le long de la route.

chaouia : yətsərgal- it² d-uqəyyal⁴, il¹ le² liait³ aux heures⁴ de midi⁵.

Homofonctionnel (coordination) ou hétérofonctionnel (subordination) ?

Même si formellement ce syntagme est hétérofonctionnel (dans le syntagme d-+CN ne se rattache pas directement au prédicat comme le premier CN), sémantiquement il ressemble plus à un syntagme où il y a coordination des 2 CN p.ex. :

amsis¹ d'uverda², le chat³ et⁴ le rat⁵. On pourrait objecter que c'est la traduction en fr. qui fait croire à la coordination et que la vraie traduction serait : le chat (CN principal) avec le rat (CN secondaire, car subordonnée²). Il n'en est rien : les deux ont sémantiquement le même poids p.ex. lqahwa¹ d-ayefki², du café et du lait= ayefki¹ d-əlqahwa², du lait et du café: il n'y a pas de priorité (af. par contre əl-qahwa¹ s-uyefki², du café au lait.)

- 1) Nous distinguons dans la graphie d- préposition de d, particule prédicative nominale, toujours suivie de l'état libre af.p. I73, I80.
- 2) Galand 1973 : 91 (§ I.2): "Bien qu'on traduise presque toujours la particule d par 'et', elle... crée une hiérarchie, en subordonnant le 2e terme au 1er".

Cette hésitation entre coordination et subordination se retrouve même au niveau formel. Si le complément prépositionnel (d- + CN) était toujours subordonné, comme c'est le cas du complément de nom avec prép. n cf. p. 269, alors le premier CN devrait toujours représenter l'ensemble du syntagme lorsqu'il s'agit de l'accord du verbe ou de la reprise anaphorique par un pronom. Or, ce n'est pas le cas :

(1) aq̄s̄is' d- əgma- s' ruhən i 'sin⁶, le garçon avec³ son⁴ frère sont⁵ partis tous⁶ deux⁶.

(2) iruh̄ wəq̄s̄is' d- əgma- s, est¹ parti² le garçon³ avec³ son⁴ frère⁴

(3) aq̄s̄is' d- əgma- s' walaȳ-tən⁶, le garçon avec³ son⁴ frère³, je⁵ les⁶ vois⁵

(4) walaȳ-t̄ wəq̄s̄is' d- əgma- s, je¹ le² vois¹, le garçon³ avec⁴ son⁶ frère⁵.

Pour tout autre complément déterminatif (compl. de nom, qualifiant, participe) on aurait en (1) et (3) le sg. (en fr. également si on traduit par "en compagnie de"). Si on dit que l'accord se fait selon le sens (cf. fr. "la plupart"), pourquoi alors ne pas avoir le pluriel en (2) et (4) ?

On semble être à la frontière entre coordination et subordination. Cela s'explique. Contrairement à l'arabe, le berbère n'a pas de véritable conjonction de coordination ni pour le système verbal, ni pour le système nominal.

L'arabe classique connaît le coordinateur و wa :

قَامَ وَ خَرَجَ qāma wa xaraga, il se leva et sortit.

وَجَدْتُ الْوَلَدَ وَ أخَاهُ waqadtu lwalada wa axā-hu, j'ai trouvé l'enfant et son frère.

Mais ce même morphème a un emploi comme préposition, appelé waw maṣīyya, le wa d' accompagnement :

مَسَّوا وَ الْقَمَرَ masaw wa l-qamara, ils marchèrent avec (au clair de) la lune.

avec un verbe : daxala wa huwa yadhaku, il entra (accompli) et lui il rit (inaccompli); il entra alors qu'il riait (en riant). دَخَلَ وَ نَفَرَ (نَفَرَ)

La préposition berbère d-est peut-être en train d'acquérir le même double statut que son équivalent arabe و wa. Quelques exemples, en dehors de la Kabylie, suffiront pour montrer la tendance de d- à dépasser son rôle de simple préposition,

soit par le biais de son ancien régime nominal, soit exceptionnellement et marginalement et non seulement diachroniquement en libyque (cf. Galand 1973 : 95, note 3), comme morphème de coordination entre deux verbes.

d- + CN introduisant une nouvelle proposition :

chleuh, Galand 1973 : 91, § I:2: " ar Sflady i Zhrat ² d³ taqurt, d⁵ ugdrur ⁶ iKa igNe, j'écouté ⁷ les grondements ² avec ³(=et) la rumeur, avec ⁵(=et) la poussière elle ⁶ monté ⁷ vers ⁸ le ciel; le nom de la poussière est joint aux précédents, bien qu'il ne puisse être rapporté à ar Sflady, j'écouté". Si cet exemple peut encore s'expliquer par une rupture de construction (Galand o.c.), cela n'est guère possible dans l'exemple suivant, venant du Mzab, Dallet 1969 : 102 :

sslugi...yeqfaz ¹ yef-³ s, yeny-⁵ ⁶ d⁷ uzayyat yeqfaz ⁹ uslugi, le lévrier sauta sur lui, le tua⁶ avec ⁷ le marchand (= et le marchand) sauta ⁹ sur "le lévrier"... Ici le nom du marchand (d-uzayyat) n'est pas joint à un nom précédent mais à un verbe (yen-⁵ i), qui n'a pas le même sujet.

Le phénomène se trouve aussi à l'est du domaine berbère en Libye, à Fassato cf. Beguinot 1942 : 142 dernière ligne : ahfat' atayred ² d³ atarid', apprends à lire et à écrire. Ici d se trouve entre deux verbes comme morphème de coordination.

On voit donc les raisons et le sens de cette évolution de d.

Il nous reste à parler de deux syntagmes prépositionnels avec s : même si les différents sens de s peuvent être regroupés sous "collectivité" et "instrumentalité" (cf. p. 47-48), ces syntagmes se distinguent entre eux et diffèrent des autres syntagmes prépositionnels.

I5.7. Le syntagme ordinal

La construction du nom de nombre ne correspond pas en berbère à une construction ou un syntagme unique (cf. p. 182, 268, 270-71 et Galand 1967:253-259); ainsi il n'y a pas de nombre ordinal en berbère. On y supplée par un pronom, support de

détermination, suivi de la préposition *s* suivi du nombre cardinal. Le touareg (cf. Prasse 1974 MGT V: 407) connaît une forme définie et indéfinie : *wa s essin*, celui qui fait deux, le deuxième; *i s essin*, un deuxième; *wa* varie en genre et nombre *wa, ta, wi, ti* tandis que *i* ne varie qu'en genre *i ti*.

Le kabyle ne connaît qu'une forme, que l'on traduit par le défini, avec différenciation en genre seulement : *wi s sin*, le deuxième; *ti s xəmsa*, la cinquième. Dallet 1960 I: 83, § 54 dit qu'on "peut avoir pour le masculin : *wi s, we s, wu s, bu s...*" Apparemment il y a donc confusion avec u fils de, celui de, et bu, celui de (cf. p. 267).

Cet emploi de *wi*¹ est à distinguer d'un autre *wi*² également un pronom, mais invariable en genre et nombre, nettement indéfini (quiconque, qui que ce soit) et sans référence lexicale précise comme *wi* du syntagme ordinal.

Malgré la perte de l'opposition en kabyle entre défini et indéfini (cf. p. 221, 223, 225, 280) il en reste des traces pour le pronom indéfini *wi=wu*, toujours suivi d'un participe ou d'une autre phrase relative et toujours indiquant une personne. Résumons les différences entre les deux *wi* :

wi¹ s setta_w tlatin, le 36e

wi² byan, quiconque veut...*)

- | | |
|---|---|
| -varie en genre <i>wi, ti</i> | -toujours au masc. sing. |
| -toujours suivi de <i>s</i> + nombre cardinal | -toujours suivi d'une phrase relative |
| -a une référence lexicale précise | -sans référence lexicale |
| -défini (par le contexte?) | -indéfini (par lui-même) |
| -pour personnes et choses | -pour personne seulement |
| -remplaçable par <i>w, bu, wu</i> | -remplaçable par <i>wu</i> (harmonie vocalique <i>wu_byun</i>) |

Les points de divergence sont trop nombreux pour croire à un morphème unique *wi*. En plus, on voit mal comment un pronom indéfini (*wi²*) peut être susceptible d'une interprétation définie. Ne pourrait-il pas s'agir de deux morphèmes différents ? Les caractéristiques de *wi¹* ressemblent beaucoup à celles de *wa* (cf. p. 303).

*) Il y a encore *wi³*, l'état d'annexion de *i* cf. p. 188-89.

Bien que *wa*, pronom déictique, indique un degré de proximité et ne soit pas habituellement suivi d'une détermination, celle-ci est syntaxiquement possible. La spécialité de *wa* est d'indiquer un parcours dans la classe *wa...wa...*, un *tel...* un *tel...*. Ajoutons à cela l'emploi de *i* comme support de détermination entre un antécédent-pronom et une détermination, que ce soit une phrase nominale q³ (3) p.185 ou verbale (i⁴ p.322), et on peut suggérer l'hypothèse que le *wi*¹ du kabyle est à analyser comme *w^a i*, *t^a i*, *wⁱ i*, *tⁱ i* : après élision il ne reste que *wi*, *ti*. Cela expliquerait ses caractéristiques et ses différences avec *wi*². On aurait donc *w^a i s sin*, celui (de la classe) qui est concomitant de deux : le deuxième.

Analyse et sens du syntagme ordinal.

Dans l'analyse du syntagme on suit d'habitude l'explication de Basset 1969 : 29 : "Comme nous a permis de le reconnaître une récente et belle étude de M. Benveniste, "celui au moyen de trois" doit s'interpréter "celui au moyen (duquel) trois (est complet)", le nom de nombre ayant, au départ, une valeur terminale". Basset ne donne pas la référence à l'étude de E. Benveniste, mais il semble analyser *wi s tlata* comme un antécédent(*wi*) suivi d'une phrase (relative)nominale. Or une telle construction syntaxique n'existe pas en kabyle actuellement. Nous préférions donc une autre interprétation partant, avec Seiler 1960 : I48-I53 et 1974:215-247, d'un autre sens de la préposition *s* que nous retrouverons en I5.8. (p.288-89).

Selon cet auteur l'instrumental a aussi une valeur de "Nennfunktion" (notre complément de reprise ou compl. explicatif), de concomitance et de collectivité.

Ceci permet de regrouper les différents emplois de la préposition *s* en berbère :

1) Instrumental : *yegzəm's² elmus³*, il coup¹ avec² un couteau³.

2) Concomitance : *tella's² tadist¹*, elle¹ comporte² un ventre¹, elle est concomitante d'un ventre; elle est enceinte.

(chleuh) *izall's² mddn³*, il prie¹ ensemble avec² les gens³; il fait prier les gens.

Ce sens de concomitance est encore présent quand s est morphème de syndèse : chleuh (Galand, Les Langues du monde § 3.52): nTa yir' iGiwr² g Daw³ tmdrust⁴ s d⁵ trah⁶ yat⁷ tsrdunt⁸, juste⁷ il² s'était² assis² sous³ le rocher⁴, simultanément⁵ à (quoi) survint⁶ une⁷ mule⁸; à peine.. que.

habyle : təqqən¹ tayat² yel³ lhid⁴ s⁵ imi⁶ ara⁷ truh⁸ yər⁹ tyessawt, la chèvre² est¹ retenue⁹ au³ mur⁴ en attendant⁵ qu'elle⁶ aille⁷ pâture⁸.

hab. wi¹ s sin(w² i s sin) celui¹ qui est concomitant² avec² deux³, qui se réfère à 2, le deuxième.

3) totalité, collectivité et fonction explicative^{*)}. Ce 3^e sens se trouve surtout dans un autre syntagme prépositionnel avec s que nous appellons :

15.8 Le syntagme prépositionnel d'apposition, inclusive d'une classe

Le syntagme se compose d'un pronom au pluriel, suivi d'un complément prépositionnel avec s (sens 2 et 3), indiquant une classe : dans sa totalité : le groupe ou la classe précise l'extension du "nous", "vous". Le régime de s est à l'état d'annexion comme le complément explicatif :

nek¹ni² s yergazən³, nous¹ les hommes³; nous qui formons la classe des hommes.

kunwi¹ s lešyax², vous¹ les maîtres² d'école; vous qui constituiez l'ensemble des maîtres kumməmti¹ yellən² dagi³ s⁴ tigad⁵ yəsean⁶ arraw⁷ ennk⁸ ent.., vous¹, qui² êtes² ici³, qui⁶ avez⁶ vos enfant⁷.

L'apposition avec la préposition équivaut à un complément de reprise ou complément explicatif (Seiler parle de "spezifisch" et de "Nennfunktion").

Nous avons déjà montré les apparentements et équivalences du complément explicatif avec la phrase nominale explicative (p.182) et avec le complément de nom avec ou sans préposition (p.268-71). Ici on voit une troisième construction qui lui ressemble. Cette équivalence des 3 constructions se voit dans la comparaison

*) s (sens 1 et sens 3) sont suivis de l'EA, tandis que s, vers, a son régime à l'état libre et ne s'emploie que devant une voyelle

interdialectale. Le syntagme appositionnel avec *s* est rendu en touareg par un syntagme complétif, p.ex. (cf. Galand 1974 : 214) *nekkanid wi n' tleqqewin*, nous 'ceux de pauvres, nous les pauvres ; le complément de nom a donc un sens explicatif, que l'on trouve encore dans : *wa' n' arab, celui d'arabe, l'arabe*; et *moxammed wa' n' aklessu, Mohammed, celui (qui a pour surnom) Aklessou*; et *wa' n' essin, celui de deux, le 2e*. cf. en kab. *tamyart n' yemma, la vieille de ma mère, ma vieille mère* (p. 271).

Là où le touareg emploie une construction unique, le kabyle recourt à plusieurs constructions différentes, bien que sémantiquement apparentées.

Notons enfin l'expression, sémitique quant à la tournure :

kab. *nekk' s' yiman-iw, moi avec mon esprit, moi-même*.

chleuh *ntta s' ixif-nns, s' ugayu-nns, lui avec sa tête, lui-même* (Aspinion 1953:105).

Un syntagme complétif ou ordinal peut, à son tour, devenir DA (déterminant) d'un CN (DE) et constituer une apposition ou reprise (sans pause) par rapport au CN dans le nouveau syntagme : CN Dé Da
DE DA

<i>mqides</i> '	<i>bu² lehnum³, Mkidech, celui² aux soucis</i> (sac à malice)
<i>taq̄sist'</i>	<i>mm² etyaltin³, la fille¹ celle² aux collines³, qui court les collines</i>
<i>argaz'</i>	<i>wi² s³ sin⁴, l'homme¹ celui² référant à 2, le 2e homme</i>

Malgré la juxtaposition il s'agit bien d'un nouveau syntagme déterminatif hétérofonctionnel, assimilable, du point de vue syntaxique, au syntagme qualificatif (cf. p. 281 en bas et 282). En touareg c'est le procédé normal pour former le complément de nom : *ales wa(n)ou des déterminations en général*: homme celui (de), l'homme... (cf. p. 222 et ci-dessus).

I5.9. Coordination de CN et syntagmes homofonctionnels

Jusqu'ici tous les syntagmes étaient hétérofonctionnels: ad extra le syntagme fonctionne comme une unité (cf. p. 281), ce qui permet au syntagme d'être repré-

senté par un seul substitut (au sg.), avec quelques hésitations pour le syntagme d'accompagnement (p. 283). *Ad intra* le 2e CN (le DA) est en fonction non-primaire.

Lorsque, dans une phrase avec une suite de CN, chaque CN a la même fonction par rapport au prédicat ou par rapport à un autre CN, il s'agit d'un syntagme homofonctionnel (cf. p. 266). Si les CN sont juxtaposés sans morphème de syndèse (coordinateur), ils forment à peine une "unité" syntaxique car chaque CN garde son autonomie syntaxique par des liens directs soit avec le prédicat, soit avec un CN.

1)

15.9.1 L'exemple le plus clair est l'énumération par juxtaposition, où aucun élément de la chaîne n'inclut sémantiquement les autres (addition "exclusive"):

axxam¹ g ara sellqen² yežlulal³ laz⁴ asemmīd⁵ (F.D.B. I968 In⁶ 97, p. II)

une maison¹ où² pendent³ les vieilleries⁴, la faim⁵, le froid⁶.

Les 3 CN ont la même fonction (compl. de reprise ou compl. explicatif) et sont juxtaposés : seul le premier est à l'état d'annexion, les autres à l'état libre.

Dans 90% des cas cependant le dernier chaînon est précédé de *d-* avec, et en kabyle sans qu'il soit subordonné sémantiquement à l'ensemble de la série. Il est vrai que formellement on peut constater avec Galand I969 : 86, § 2.2. que "l'énumération perd donc un terme, mais reçoit un satellite". Nous pensons que le sens ne change pas en kabyle si on enlève la préposition *d-*, ce qui est rarement le cas.

Grâce au caractère sémi-obligatoire de *d-* en fin d'énumération et à son statut double (coordinateur et subordonnateur cf. p. 283-85) on peut dire que l'énumération garde sa structure de coordination. Exemples :

ayessal¹ yefessil² aserwal³, ažellab⁴ d-wemam⁵, le laveur coupe⁶ un pantalon⁷, une gandoura⁸ et⁹ un turban¹⁰.

teezzin¹ imawlan², at³ wexxam⁴ išqiqen⁵, at⁶ uxerrub⁷ d-⁸ at⁹ tyanimt¹⁰, ils offrent leurs condoléances aux parents¹, aux membres² de la famille³, aux amis⁴ et aux proches⁵.

Si dans l'énumération un élément inclut un ou plusieurs éléments de la suite, cela ne change rien à la fonction des CN de cette suite, qui restent coordonnées (et juxtaposées), même si on parle de reprise (avec pause) (Galand I969 : 87, § 3.I).

¹⁾ cf. aussi A. Basset, GLECS VII pp. 1-3.

Peu importent les liens sémantiques (inclusion, exclusion, co-extension) des termes de l'énumération : cf.

ad tay² amyar³ asəmmam⁴, bu⁵ iləfdan⁶, bu⁷ tyerrusin⁸, bu⁹ inəxximən¹⁰ nig¹¹ elkanun¹², FDI n°97 : I
Elle¹ sera² mariée³ à un vieux³ malpropre⁴, un crasseux⁵, un ramasseur⁷ de déchets, quelqu'un⁸
qui crache¹⁰ au coin¹¹ du feu¹².

La traduction de Dallet propose 4 syntagmes, qui ont tous la fonction de c.o.d., coordonnés par juxtaposition 1) amyar asəmmam 2) bu iləfdan 3) bu tyerrusin 4) bu inəxximən. On peut aussi penser à 4 déterminations de amyar coordonnées :

... amyar 1) asəmmam 2) bu iləfdan 3) bu tyerrusin 4) bu inəxximən, .. un vieux, malpropre, crasseux, ramasseur de déchets, qui crache (au coin du feu).

La différence avec l'énumération à addition exclusive est que dernier terme n'est pas précédé de d- et que le pronom personnel, représentant de l'ensemble, reste au sg. car il s'agit du même référent (amyar).

L'énumération, que l'addition soit exclusive ou inclusive, est un syntagme homofonctionnel. Ceci vaut donc aussi pour la reprise avec pause. Par contre la reprise sans pause, assimilable au qualifiant, est hétérofonctionnelle. Ces constructions sont donc syntaxiquement différentes, d'où une autre division des expansions nominales que chez Galand 1969. Comparons :

Division de Galand 1969

Enumération.

p.290

Reprise avec pause

p.291

Notre division

Syntagmes

homofonctionnels

sans pause a) wəemər aǵadarmi

p.281

syntagmes

hé-

c) lwaṣul ameq^wran

p.274

té-

b) ǵəddi mangellat

p.282

ro-

d) argaz wi s sin

p.286

fono-

amyar bu iləfdan

p.291

tionnels

taqṣiṣt mm etyāltin p.289

Complément déterminatif, sans n, + n p.267, 269

compl. de nom

Complément explicatif

p.288-89

Ceci ne veut pas dire que nous éliminons les critères de l'intonation ou des liens sémantiques qui existent entre les termes d'une énumération. Ceux-là restent utiles pour distinguer l'énumération, avec addition exclusive, de la reprise avec pause (énumération avec inclusion).

Lorsque des qualifiants sont coordonnés, la préposition à ne peut jamais intervenir, ni en cours, ni en fin d'énumération.

I5.9.2 Le syntagme distributif

Une forme spéciale de coordination est le syntagme distributif : la répétition d'un même CN au sg. indique un parcours à faire dans la classe :

aqdis aqdis, garçon par garçon;

yiwen yiwen, un par un

ttəddu-à abrid abrid, elle marchait chemin après chemin; elle enfilait les chemins.

Ceci est à distinguer d'une autre forme de coordination où chaque CN (non-déterminé) représente la classe ou l'espèce; c'est l'archétype :

aqdis taqsist argaz tamttut amyar tamyart rewlen akw⁸

Garçons et filles, hommes et femmes, vieux et vieilles, tous s'enfuirent.

L'utilisation du syntagme d'accompagnement enlève la valeur générique et donne une valeur de défini situationnel :

aqdis a-taqsist, argaz d-tmattut, amyar d-tamyart rewlen akw¹⁰"

Le garçon et la fille, l'homme et la femme, le vieux et la vieille, s'enfuirent¹⁰ (à 6 tous).

Par contre le sens générique est maintenu si chaque CN est précédé de s, préposition ayant le sens de la collectivité ou de la concomitance (cf. p. 287-88) :

ar iεrrred asebbad i merra i lyasi s wergaz s taqsist s weqsis s tmattut⁹

Il essayait le soulier à tous : hommes, filles, jeunes garçons, femmes (CKIn II: 77)

N.B. La même répétition "distributive" se retrouve peut-être dans :

s emkull aggur, chaque mois; s attul bbwass, toute la journée.

ass s wass, un jour sur deux, tous les deux jours.

Il y a une autre préposition qui, d'une façon plus générale et également par coordination, peut rendre la totalité ou l'inclusion dans un ensemble : am, comme :
 am' nèkk² am' këd³, aussi bien¹ moi² que³ toi⁴ (=aussi bien toi que moi).
 am' igéllil² am' usaεi⁴, aussi bien¹ pauvre² que³ riche⁴.

Contrairement à l'ensemble des langues i.e., qui ont toutes un morphème de coordination correspondant à "et" "and" "und" etc., et à l'arabe, qui connaît wa (ou u) le berbère ne possède pas de morphème de coordination avec ce sens combinatoire ou copulatif. Nous avons mentionné quelques procédés pour y suppléer (l'énumération, le syntagme d'accompagnement, certains syntagmes dont chaque CN est précédé d'une préposition s ou am).

Il existe cependant un morphème pour la coordination alternative (au sens logique du terme), dont la forme simple est nay, ou (bien), p.ex.:

elhaga¹ n² addhèb³ nay⁴ n⁵ lfætta⁶, une chose¹ d'or² ou d'argent³.

Ce morphème sert aussi aux verbes : iruh¹ eny² ala³? est-il parti ou pas³?

La forme d'insistance est ama....ama.... p.ex.

ama¹ deg² gid³, ama⁴ deg⁵ wass⁶, soit¹ dans² la journée⁶, soit¹ dans⁵ la nuit³.

La forme négative est la...la...wala, ni...ni...ni...

Conclusion de I5.

Notre but n'était pas de traiter d'une façon exhaustive toutes les expansions nominales pour subordination ou coordination. Nous avons voulu montrer, surtout dans les syntagmes de détermination, comment une suite ou séquence de Constituants forme une nouvelle unité syntaxique, appelée "syntagme". Les syntagmes sont soit homofonctionnels soit hétérofonctionnels selon la fonction du 2e Constituant.

La variété des syntagmes déterminatifs ne vient pas seulement des constructions formellement différentes (directes ou indirectes, avec pronoms-supports de détermination ou sans, comme pour le qualifiant), mais aussi de différents degrés

de détermination : le complément de nom, le participe et le qualifiant peuvent être restrictifs et descriptifs (cf. aussi p. I0I). Nous rejoignons donc, pour le kabyle sinon pour le berbère, les conclusions de la première partie sur la "détermination compréhensionnelle et extensionnelle" (cf. II0, III).

Dans les syntagmes déterminatifs considérés jusqu'ici, nous avons accordé peu de place aux pronoms comme supports de détermination. Nous y accorderons le chapitre suivant, qui, après un bref exposé sur la structure morphologique et oppositionnelle des pronoms surtout démonstratifs (déictiques et anaphoriques), traitera les déterminations de *win(na)*, *iġad*, *wi* et *i*. Les deux derniers (*wi*, *i*) sont des indéfinis-interrogatifs, qui se prêtent, comme dans les langues i.e., à renouveler les phrases relatives introduites par des prépositions.

I6 PRONOMS REFERENTS SUBSTITUTIFS Supports de détermination

I6.1. Difficulté de définir les pronoms

Comme il résulte de notre première partie (p. I-II6), les pronoms dans chaque langue sont importants, non seulement parce qu'ils peuvent être très anciens et différer ainsi morphologiquement des nominaux, mais aussi à cause de leur capacité d'évolution : les pronoms anaphoriques sont sémantiquement et syntaxiquement aptes à devenir des morphèmes de syndème (cf. p. II3-II6).

En berbère les pronoms fournissent également un des points qui permettent d'apparenter cette langue aux autres langues-chamito-sémitiques.

Où faut-il placer les pronoms dans une description ? Ce ne sont ni des CN ordinaires car leur inventaire est fermé et très structuré, ce ne sont pas non plus des morphèmes, car il s'agit d'une classe capable d'assumer des fonctions syntaxiques, en se substituant aux CN. C'est une classe à cheval entre les CN et les mor-

phèmes, d'où notre difficulté pour les placer dans le tableau de la p. I33.

Comme le dit Martinet, ELG 4-47, "Les pronoms ont en commun avec les lexèmes leur emploi en fonction primaire... mais leur appartenance à des inventaires limités les place parmi les morphèmes" (cf. en fr. : *toi, tu, te, ton, tien*).

Selon Houïs I974 I: 37, § 4.5.0. "les pronoms sont des constituants syntaxiques caractérisés par leur aptitude à s'insérer dans un énoncé comme médiateurs d'un contexte signifié, soit en représentant les agents locuteurs, soit en représentant le signifié d'un segment d'énoncé, antécédent ou anticipé, soit en représentant une virtualité de signifié dans le cas d'une situation indéterminée".

Pour cet auteur les pronoms se composent de lexèmes, de morphèmes et de médiatèmes : ces derniers forment la base du pronom.

I6.2 Morphologie des pronoms personnels et rapports syntaxiques

Pour le berbère la plupart des manuels (cf. pour le kabyle Dallet I960 I: 84, 93 et Basset-Picard I948 : 9I, I47, I72) donnent une division morphologique, existant aussi en sémitique, en pronoms affixes ou joints (cf. en arabe *al-damir al-muttasil*) et pronoms isolés ou autonomes (ar. *al-damir al-munfasil*), qu'il s'agisse des pronoms personnels ou des pronoms démonstratifs.

Voici les pr. isolés(I) et affixes(II, III, IV, V, VI)

	isolés	rég.dir.	parenté	après nom	rég. indirect	prépositions
1	nakkini)	-iyi	cf VI	-(i)w	-iyi-	-i
2	kedd(ini)	-(i)k	"	ik	ak-	-k
	kemm(ini)	-(i)kem	"	im	am-	-m
3	nætta	-(i)t	"	is	as-	-s
	nættat	-(i)t	"	is	is-	-s
1	nækni	-(y)a	-t-næy	-nnæy	-ay-	-næy
2	kunwi	-(i)kʷən	-t-wən	-nnwən	-awən-	-wən
	kunnəmti	-(i,kʷənt	-t-kʷənt	-nnkʷənt	-akʷənt-	-kʷənt
3	nütñi	-(i)tən	-t-sən	-nnsən	-asən-	-sən
	nütənti	-(i)tənt	-t-sənt	-nnsənt	-asənt-	-sənt
	I	II	III	IV	V	VI

Si on considère les fonctions des pronoms, on peut, avec Galand 1966 : 286-98, diviser les pronoms en 2 groupes : ceux qui représentent les noms à l'état libre (col. II) et ceux qui représentent les noms à l'état d'annexion (col. III à VI) : les col. III et IV sg. correspondent au complément de nom (construction directe), alors que la col. IV plur. correspond au compl. de nom (construction indirecte) ; la col. V représente un nom précédé de la préposition *i, à*, suivi de l'état d'annexion. La col. II représente le c.o.d. (pronome régime direct), toujours à l'état libre. La col. I représente les deux états du nom : l'état libre quand le pronom a la fonction de Repris (Indicateur de thème) ou de prédicat dans une phrase nominale, l'état d'annexion quand il a la fonction de Reprenant (complément explicatif) :

<i>argaz' iruh²</i> , l'homme il est parti ; d'argaz, c'est un homme	}	Stat Libre
<i>netta' iruh²</i> , lui, il est parti d'netta, c'est lui ²		

<i>iruh' wergaz²</i> , il est parti, l'homme	}	E; A
<i>fkiy'-as i³ wergaz²</i> , je lui donne à l'homme		

<i>iruh' netta²</i> , il est parti, lui ²	}	fkiy'-as i ³ netta ² , je lui donne à lui ²

Mais les pronoms isolés ne peuvent jamais représenter un nom précédé d'une préposition de base (cf. p. 323).

Willms 1966 : 284-92 est arrivé aux mêmes conclusions quant aux "Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personalsuffixen im berberischen Südmorokko's".

16.3. Pronoms démonstratifs

16.3.1 Manque de parallélisme entre les pr. suffices et les pr. isolés

Les démonstratifs se divisent également en affixes et autonomes (isolés) :

<u>A F F I X E S</u>	<u>A U T O N O M E S</u>			
déictiques: proximité : -a(gi)		w a(gi) t a(gi) w i g i t i g i		
éloignement - ⁱ bin(na)	ou - inna	wahin(na)	takin(na)	wihid ^{en} ak tihid ^{en} ak
anaphorique (rappel) - enni		win(na)	tin(na)	wid(^{en} ak) tid(^{en} ak)
suffixes invariables		masc.	fém.	masc. fém. singulier pluriel

Si on compare, dans les autres parlers berbères cf. Destaing 1922 : I86-200, les suffixes démonstr. aux démonstr. autonomes, on constate un parallélisme et une correspondance très poussée au niveau des déictiques de proximité et d'éloignement, qui vaut, en moindre degré, pour les anaphoriques p.ex. chez les Beni Bou Said :

A F F I X E S

déictiques : - u	wu tu yunu tunu
· in	win tin yin in tini
anaphorique - anni	wenni tenni yinni tinni

Ce qui frappe en kabyle, est le manque de parallélisme, d'abord pour les déictiques d'éloignement pour le pluriel des démonstr. autonomes, ensuite au niveau des anaphoriques, non seulement entre le sg. et le plur. des démonstr. autonomes mais aussi entre suffixes et autonomes (les pronoms encadrés de p.296) : ainsi les pluriels wihidən, widak ne correspondent pas, morphologiquement, aux sing. wahin(na) et winna : ils semblent, historiquement, dérivés d'un ancien pronom *wad, plur. *wid-, augmentés d'une particule déictique (-ak) ou d'orientation (-n). Reste encore le manque de correspondance entre - anni et winna. Le tout ne forme donc pas un ensemble structural très homogène.

L'origine des affixes semble claire :

- a étayé en - a-di, - agi, - agi-kana, - ahi, vient de *- ad
- inni, étayé pour la deixis en - ahinna, vient de *- in
- anni connaît encore une variante, non productive synchroniquement, - en cf. ass- en, un certain jour (in illa die), imir- en, à ce moment-là, ensuite, widən = wid- anni.

A la base se trouvent donc les deux particules d'orientation -d de proximité, -n d'éloignement. L'opposition vocalique a/ i doit avoir joué surtout lors de la disparition du d de *. ad.

La spécification, opérée, au niveau des pronoms autonomes, entre déictique et anaphorique, avec affaiblissement du pronom déictique et réfection des deux, s'explique aisément si on se rappelle les conclusions de la première partie (p. II3-II6).

Dans le même ordre d'idées wihidak , réduit à widak, et wihiden, à widen, (cf. touareg tahala > tala) sont peut-être devenus des anaphoriques. Dans ce cas l'origine ne serait pas *wid-en, *wid-ak (cf. p.297) mais *wi-..., comme wahinna peut avoir été réduit à winna. Cette hypothèse suppose cependant l'opposition entre wa-hin (éloignement) et wa-∅ (proximité). Or, actuellement wa (sans morphème zéro) a une valeur déictique de proximité par lui-même (cf. I6.3.2.4). Historiquement cela reste possible d'autant plus que l'on peut dériver wa de <*: wa-d> *wa-∅ > wa. Ainsi *wa serait historiquement un support (défini) de détermination, de même que wi (cf. I6.3.2.3) l'est encore aujourd'hui (indéfini).

S'il reste vrai, selon une loi générale, que les anaphoriques sont dérivés des déictiques et non pas l'inverse, et que l'usage en kabyle réserve wahin(na) et wihidak pour les déictiques, win¹⁾(na) et widak, widen pour les anaphoriques, les distinctions morphologiques, syntaxiques et sémantiques restent minimales.

Il est difficile et inutile de décider si historiquement les pronoms autonomes ont donné naissance aux suffixes ou inversément : aussi bien noms que pronoms (supports) ont probablement toujours eu des déterminations ad-(pro)nominale. L'ancienneté du suffixe -n a déjà été signalée. Pourquoi -n(ni) n'a pas donné en kabyle le pronom autonome *wenni comme p.ex. chez les Beni Bou Saïd, les B. Iz-nacen, les Zkara et les Matmatta (cf. Destaing o.c.) ou *wa-n(nni) s'explique peut-être par l'hypothèse mentionnée ci-dessus : *wa-hin(na) > win(na).

Pour le nom, l'ordre et le statut des suffixes cf. p.216-20.

I6.3.2 Les pronoms et leurs déterminations

Nous ne mentionnons qu'en passant les pronoms personnels dont les fonctions ont déjà fait l'objet d'une discussion (p.295-96). La détermination la plus fréquente d'un pronom personnel autonome est le participe :

a'nek² yeggan³ tamurt⁴ m⁵baba⁶, ô 'moi, ayant³ quitté³ le pays⁴ de⁵ mon père⁶ ; moi, qui...
kunnemt¹ yell² dag³, vous¹ qui² êtes³ ici³.

1) Comme support avec le sens: "celui qui" on a win.

16.3.2.1 Les déterminations de win(na)

Comme corpus de textes nous prenons Picard I958 I "Textes berbères dans le parler des Irjen" à cause du glossaire (Picard II), englobant 152 pages de texte berbère. Il est vrai que du point de vue méthodologique nous sortons du parler des A.M., mais nous émettons l'hypothèse, qui sera appuyée par des exemples, que sur ce point précis la syntaxe des A.M. est conforme à celle des Irjen.

Dans son glossaire Picard ne mentionne pas les variantes du pluriel widen, tiden à savoir wihidak, tihidak, widak, tidak. Par contre, dans la grammaire Bassett-Picard I948 : I9I, § 4I8, widak, tidak sont donnés comme pluriel de winna, tinna.

<u>seul</u>	<u>suivi d'une détermination</u> <u>phrase relative</u>					
-agi	-iw, -ik ..	participe	autre	compl. de nom	total	
-enni	col. IV p.295					
win	2	0	0	I05	4	I2
tin	3	0	0	7	I	I2
wid	0	0	0	93	4	4
tid	0	0	0	I0	I	2
winna	5	0	0	4	2	0
tinna	4	0	0	0	I	0
						5
						I6
						260

On constate le rôle prépondérant des participes : 2I5 sur un total de 260 déterminations pour win, tin, wid, tid. Ceci s'explique en partie par l'impossibilité d'avoir un qualifiant après ces pronoms (cf. p. 272, 278).

On note également les inconvénients du corpus : certaines absences sont significatives comme celle d'un qualifiant après pronom, d'autres ne le sont pas du tout comme p.ex. l'absence des pronoms personnels suffixes (col. IV p. 295) : ceux-ci sont bien attestés après win aussi bien aux Irjen qu'aux A.M. :

winn-iw, celui de moi, le mien; tid-is, tidak-is, celles de lui, les siennes
alln-enni ines tizegzawin am tidak-is nettat, ces yeux bleus (de lui) comme les siens
(à elle).

Mais le suffixe anaphorique -nni, particule ad-nominale bien présente comme détermination des CN, est incompatible avec win(na) tin(na) (contenant un -n d'origine déictique). Le pluriel wid, tid peuvent recevoir -n : wid-en, tid-en et -nni : wid-enni, tid-enni, ceux-là, celles-là. Ceci souligne encore le manque de parallélisme entre sg. et plur.

Un emploi idiotique est : a winnat, a tinnat, ô un tel, une telle (avec suffixe d'origine obscure).

On peut conclure que win(na) peut faire partie de tous les syntagmes déterminatifs exc. le syntagme qualificatif au même titre que les CN : dans ce sens on peut l'appeler un support de détermination (Galand) ou un pronom d'appui (Prasse 1972 : MGT III 185-97). Mais il n'est pas nécessairement toujours support, car il peut être anaphorique, sans aucune détermination. Dallet parle "d'emploi absolu". C'est là la différence avec le support pur du fr. "celui-", qui a obligatoirement une détermination : celui-là, celui-ci, celui queⁱ.

Voici quelques exemples pris aux A.M. pour confirmer le comportement de win(na) fadma' tħebd- ed taxatəm̄, tezzi- t̄ deg- wdađ- is, tin^g tluea- t̄- id, (Belaid I : II 1.396) Fadhma' tira^l la bague³, la⁵ fit⁶ tourner⁷ sur son doigt⁷ et celle-ci (la bague) s'adressa¹⁰ à elle¹¹

akkən' ekfan' wid(-en) elmakla', ... lorsque ceux-là finirent le repas, ... d̄ tin i infeen⁴, wamma ddunit ur təđdum ara⁹, c'est celui-là (l'au-delà) qui est utile⁶, alors que ce bas monde ne durerà pas⁸.

tid- en yetmettaten² s' tadist³, celles¹ qui meurent² enceintes³

ulas' win² ur³ nese⁴ ara⁵ tasā⁶ f⁷ edderya- s, n'est pas¹ celui² n'ayant⁴ pas⁵ foi⁶ sur⁷ progéniture⁸ de lui⁹; chacun est pris de pitié pour ses enfants.

tin¹ f i yella³ laman⁴, celle¹ sur² (qui) il y a³ confiance⁴; celle en qui on peut avoir confiance.

yemsebda- ð yid- es³ s' wid- en⁵ en dir, il¹ s'est séparé² de lui³ que⁴ ceux⁵ de mal (sur des paroles pénibles).

I6.3.2.2. La détermination obligatoire de (w)igad , ceux ..

Ce support est toujours au plur. et connaît deux formes : igad ou wigad, indépendamment de l'état : le w-n'est donc pas le signe de l'état d'annexion. Le fém. est tigad, celles ..

Contrairement à win, widak, etc. igad n'a pas d'emploi absolu et est nécessairement suivi soit de la particule ad-nominale -agi ou -nni, soit d'une détermination participiale, soit d'une particule et d'un participe en même temps.

Partout wigad et tigad peuvent commuter avec wid et tid . Voici des exemples pris chez Picard I958 I:

at' izuyar..igad³-ənni llan⁵ yur⁶-sen⁷ iniymān, (texte I0, p.32, l.14)

Les gens¹ des plaines²..ceux-là⁴, sont⁵ chez⁶ eux⁷ des figues⁸; ceux-là ont des figues.

zərrəen¹ ṣṣlada² wigad³ iṭ-yəsean⁵(wid⁴ iṭ-yəsean)(t.II, p.34, l.3).

sèment¹ la salade² ceux³ l'ayant⁴; ceux qui l'ont, sèment la salade.

wigad¹-ənni yəllan² t-tama³ uzəkka⁴ la ḥdəhhidən⁶ (t.82, p.292, l.57)

ceux-là¹ (étant)² à côté³ de la tombe⁵, récitent⁶ la chahadā⁶.

Aux A.M. l'emploi est le même :

yəxdəm¹ am² wigad³-ənni, il⁴ fit⁵ comme⁶ ceux-là⁷.

am¹ wigad² iruhən³, comme⁴ ceux⁵ qui étaient⁶ partis⁷.

tura¹ kunnəmti² yəllan³ dagi⁴ s⁵ tigad⁶ yəsean⁷ arraw⁸ ennkʷənt⁹, maintenant vous²(étant)ici³ qui⁷ avez⁷ des enfants⁸...

I6.3.2.3 La détermination obligatoire de wi²

Il y a trois formes wi: wi³ est l'état d'annexion du pronom i(ay)af.P.I88-89

wi⁴ variable en genre, avec référence lexicale précise,

s'applique aux personnes et aux choses, commute avec bu et introduit un syntagme ordinal af.p.285-87.

wi² quiconque qu., anyone wh-.

Ce pronom indéfini *wi*² est sans genre et toujours au sg., n'indique qu'une personne, souvent hypothétique (quelqu'un, s'il y en a un) et tend à commuter avec *win*, *celui qu..* Voici quelques exemples chez les Irjen (Picard I958 I):

ma yella ² wi ^{3 1)} _{II} tattēn⁴, s' il ² y a quelqu'un mangeant; si quelqu'un mange, . (t. I, p. 3, l. 8). d' eleib ² wi ^{3 1)} _{II} znuzun⁴, c'est honte² quiconque vendant⁴ viande; c'est honteux si quelqu'un vend (de la viande) (t. 2I, p. 68, l. 19).

1) w_ibyan ^{III 2} ad ³ isew, isew, quelqu'un voulant ² qu'il boive, qu'il boive; celui qui veut boire boit (t. 82, p. 290, l. 27).

Les exemples aux A.M. sont identiques :

mmi-s n wi ⁴ [bbwi] _{III 5} ddrən ⁶ ulā ⁷ zi ⁸ yad, yella baba-s, son fils de celui qui vit, n'est pas celui à qui il fait pitié, il y a son père; celui dont le père est vivant, ne fait pas pitié, il a toujours son père.

mmi-s n wi ⁴ _{III 5} mmuten, a fell- as təqqim yemma-s, son fils de celui étant mort, pour lui restera sa mère; celui dont le père est mort, que sa mère reste pour lui (sans se marier à d-yensəf rəbbi s w ara yidirən, que Dieu le remplace par quelqu'un qui vivra (souhait de condoléance à la mort d'un bébé).

2) wi tufid, awi-yi- t- id, quiconque tu trouveras, amène le moi ici.

Ce pronom indéfini est donc toujours suivi d'un participe ou d'une autre phrase relative. L'accord formel (du verbe de la principale) se fait au masc. sing.

Le thème aspectuel de la forme verbale, qui détermine *wi*², est, comme dans toute phrase relative soit III, soit II, soit ara + I. La forme *wu_byun* (sans *ara*) est rare et archaïque : la voyelle u (*wu*) est dû à l'harmonie vocalique (cf. *wu_yur*, p. 326). *Wi* tend à commuter avec *win*, comme Picard I958 signale fréquemment. Le sens ne change pas cf. p. ex. :

ma yella ¹ win ² id- ieəddan³, isellm ⁴ ed fəll- as, a s- yini, si quelqu'un passé et le saluté, il lui dit.. (t. 69, p. 23, l. 27).

1) Picard écrit :w_itət̪ən, w_iznuzun, w_ibyan cf. p. 32I

2) Rupture de construction cf. p. 357

lukān' d ag_gəllan² win³ yessnən⁴ ad yessiwəl⁵ elhənni, s'il⁶ y avait quelqu'un³ qui⁴ sa-vait mener le jeu du henné,..(t.74,p.254,l.32).

L'emploi de plus en plus rare de wi, la tendance à le remplacer par win, et la per-te générale en kab. de l'opposition défini/indéfini au niveau des morphèmes, tout cela empêche d'opposer, synchroniquement, wi / win, comme indéfini / défini, comme ferait croire la traduction des exemples suivants : .

wi_lluzən² ad yəcd³, quiconque⁴ a faim², qu'il mange⁴; celui qui a faim, mange.

abernus¹ agi² d winn⁴. iw, ce² burnous⁴ est³ celui⁴(précisément) de moi⁵, est le mien.

Win a donc un sens défini et indéfini.

Une commutation identique semble avoir lieu ailleurs : cf. les Ayt Seghrouchen, Bentolila 1974 : I35 : wimmutən = udin immutn, celui qui est mort, le mort.

On peut en kab. opposer wi indéf. à wa déf. (cf. Basset-Picard 1948 : I85, § 409) alors que win coïncide avec une partie des valeurs sémantiques et syntaxiques d'aussi bien wi que wa.

	wi ²	wa	win
genre	-	d	+
nombre	-	d	+
personnes	+		+
choses	-	d	+
défini	-	d	+/-
détermination obligatoire	+	d	-
détermination possible		(d)	+rare
emploi anaphorique	-		- d +
référence lexicale	-	d	+
parcours hypothétique (sans extraction)	+	d	-
parcours avec extraction	-	d	+ d -

Les différences (d) sont plus nombreuses entre wa et wi qu'entre wa et win.

En I6.3.I p.296-98 nous avons suggéré une hypothèse sur l'origine du pronom *win*, dérivé d'un support **wa-* défini. On pourrait objecter que le sens indéfini du *win* actuel est difficilement compatible avec un support d'origine définie. Pourquoi donc ne pas dériver *win* de *wi*, pronom indéfini, suivi et déterminé par la particule *-n*, *wi-n*; on aurait donc l'opposition, diachronique, *wi*, celui quel qu'il soit quiconque / *wi-n*, celui précisément..

L'avantage de cette nouvelle hypothèse est qu'elle s'applique de la même façon à un autre pronom indéfini *ay* (=i^t) (cf. I6.3.2.5) : on a donc le parallélisme suivant :

<i>wi</i>	<i>celui quel qu'il soit</i>	<i>wi-n</i>	<i>celui précisément</i>
<i>ay</i>	<i>ce quoi que ce soit</i>	<i>ay-en</i>	<i>ce précisément</i>

Dans ce cas les pronoms autonomes ne viendraient pas tous d'un support unique **wa-* comme nous suggérions (p.298) : il faudrait admettre deux supports :

- un support défini (*wa-*, *ta-*, *wi-*, *ti-*) à la base des pronoms isolés déictiques
- un support indéfini *wi-* pour personnes, *ay-* pour choses, à la base des pronoms isolés anaphoriques et des pronoms composés de *ay*.

L'inconvénient de cette nouvelle hypothèse est que les anaphoriques ou supports de détermination sont dérivés des pronoms indéfinis et non pas des déictiques, comme c'est généralement le cas (cf. Iere partie). En plus, comment expliquer que *wi-* invariable en genre et nombre a des dérivés avec genre et nombre, dont les particulières déterminatives (...*dən*, ...*dak*) se retrouvent chez les déictiques.

Il y a donc le pour et le contre dans chaque hypothèse. Mais le manque d'oppositions morphologiques claires dans le système pronominal (p.296-98), les commutations de *wi* et *win*, *ay* et *ay-en* et la perte de l'opposition défini/indéfini au niveau des particules rendent les hypothèses difficiles.

Cette opposition entre particules définies et indéfinies existe en chleuh :
 Sud-ouest -lli/-nna, p.ex. walli, celui précisément/wanna, celui quel qu'il soit
 Nord-est -da/-nn , p.ex. wada, " " " / wann , " " " " "

I6.3.2.4. Pronoms et supports en touareg(tahaggart) et en kabyle

Bien qu'il soit utile de distinguer entre pronoms déictiques, supports de détermination et pronoms personnels (Galand 1974 : 207, §3), il est clair de notre première partie que ce sont les démonstratifs ou déictiques affaiblis qui fournissent les anaphoriques. Ceux-ci par leur autonomie syntaxique et contenu référentiel se prêtent volontiers à devenir des supports de détermination, comme cela arrive p.ex., synchroniquement, avec *win*, *celui-là*, en kabyle.

Les dialectes arabes modernes ne connaissent que deux degrés de deixis, un pour ce qui est près ou présent, un autre pour ce qui est loin, passé ou absent. En général ce sont les démonstratifs dā, dī, dū sémitiques qui ont fourni le point de départ (le support) des formations démonstratives. Parfois des formes d'origine non-démonstrative (p.ex. participe ŷadi, hādir) servent à exprimer comme troisième degré ce qui est très loin ou invisible (cf. Fischer 1959 : 35).

En kabyle les particules qui forment le 2e degré de deixis forment également le pronom d'absence ou pronom de rappel. Ceci explique d'un côté la distinction secondaire et minimale entre déictiques et anaphoriques et, de l'autre côté, si on fait abstraction d'une éventuelle reconstruction de supports *wa-* (p.298) ou *wi-* (p.204), la coïncidence d'anaphoriques et de supports, et de déictiques et de supports.

En touareg(tahaggart) il n'en est pas ainsi : le support est un élément de base, commun à toutes les déterminations, mais sans aucune valeur déictique par lui-même. Ainsi *wa* en touar. n'indique aucun degré de proximité ou d'éloignement à moins qu'il ne s'agisse d'une marque zéro significative. La valeur oppositionnelle vient des suffixes : *wa-ray*, *celui-ci*; *wa-h = wa-∅*, *celui-ci*; *wa-di*, *celui-là*, *w^a-in*, *celui-là* (les degrés sont en ordre croissant d'éloignement).

En kabyle la particule *-al(gi)* s'oppose synchroniquement à *-inna* de même que les pronoms *wal(gi)* et *win(na)*. La voyelle *a* en *wa* possède donc une valeur oppositionnelle. C'est pour cela que, dans une description synchronique, on ne peut pas

poser wa comme support de win comme le font De Foucauld et Galand 1974 : 2II, §8 pour le win (<wa-in) en touareg.

Une autre différence entre le wa(touar.) et le wa (hab) est que wa n'est pas habituellement suivi d'une détermination ; on préfère la forme étoffée wagi pour la faire suivre d'un participe ou complément p.ex. :

yəbbwi¹ ð isurdiyən² bbwatmatn⁵ is, yərnā⁷ ð wigi i nəs⁹, il¹ apporta² l'argent³ de⁴ ses⁶ frères⁵, il⁷ y ajouta⁸ celui de lui⁹ (le sien).

Bien que wa s'emploie surtout avec un sens de parcours (wa...wa..., un tel...un tel celui-ci...celui-là...), on le trouve, mais rarement, suivi d'une détermination : cf. Dallet 1960 II : p.28 : lhəqq¹ n² yərgazən³...wa n⁴ tilawin, la part des hommes...cel le des femmes...

Signalons enfin une dernière différence : en kabyle le pronom-support n'est pas précédé de son référent avec la même fréquence grammaticalisée qu'en touareg (cf. p.222 en bas) :

touar. aləs¹ wa² n³ tamart⁴, homme¹ celui² de³ barbe⁴; l'homme à la barbe
 hab. argaz¹-enni² s³ tamart⁴, homme¹ en question² avec³ barbe⁴; l'homme à la barbe
 ou : argaz¹-enni² yəsean³ tamart⁴, l¹'homme² qui³ a⁴ une barbe⁵
 ou : win¹ yəsean² tamart³, celui¹ qui² a³ une barbe⁴

I6.3.2.5 La détermination obligatoire de i¹ (=ay)

Nous avons déjà vu que i(ay), comme particule de mise en relief (p.187-89) est invariable en nombre, genre et état : en dehors de cet emploi i(ay) reste invariable en genre et nombre mais peut varier quant à l'état i, wi, ay way.

Aussi bien i que ay sont nécessairement suivis d'une détermination : ils peuvent commuter l'un avec l'autre lorsque la détermination est une phrase verbale (sans satellites inversés) ou nominale avec les restrictions suivantes :

- way ne peut pas commuter avec wi en fonction de Rt (cf. p.188-89)
- ay ne peut pas être suivi de l'aoriste seul comme i yaf p.187

- i et ay disparaissent devant ou sont remplacés par la particule modale ara, ce qui est normal si on admet que ara <* ay + une forme verbale figée de-ru,-ra vouloir, cf. angl. will et Meillet I965 I : I45.

Seul ay peut être suivi des particules déterminatives -agi, -n p.ex. ay-agi, ceci; ay-en, cela. Ay-agi et ay-en n'ont plus besoin d'une autre détermination p.ex. d ay-en, c'est jini; c'est très bien.

Malgré la commutation possible les A.M¹⁾ utilisent de préférence i, tandis que ay s'emploie plus souvent ailleurs (Picard I958 met souvent i en note comme remplaçant de ay).

I6.3.2.5.I L'emploi de i aux At Mangellat

En plus des exemples des pages I85-88 voici quelques autres :

- (1) d'essber¹ i³ d'eddwa⁵ n⁶ tasa⁷, c'est² la patience³ qui est⁴ le remède⁵ du foie⁷ (coeur)souffrant
- (2) maddi¹ di² tizi³ n⁴ zik⁵ i⁶ t-mazal⁷, ce⁸ n'est pas⁹ dans¹⁰ la situation¹¹ d'autrefois⁵ qu'elle est⁷ encore⁸.
- (3) asmi¹ mlalent² i³ tent⁴ III ezri⁵, c'est quand² elles³ se¹ rencontrèrent² que³ je⁵ les ai vues⁵
- (4) i¹ d-iżemħe² d'isurdiyən⁴, ce⁵ qu'il ramassé⁶ (toujours⁷), c'est⁸ de l'argent⁹.
- (5a) a¹ sn-efkən² i³ dg⁴ ara nsən⁵, ils³ leur² donneront³ où⁴ passer⁶ la nuit⁷ (en quoi..)
- (5b) a¹ sn-efkən² axxam³ i⁴ dg⁵ arā nsən⁶, ils³ leur² donneront³ une maison⁴ où⁵ passer⁷ la nuit⁸
- (6a) i¹ ss² ara swəy³, rabbi yella⁴, ce⁵ simultanément⁶ à quoi je vais boire, Dieu est là⁷;
- tant que je boive, Dieu est là (pour me protéger).
- (6b) i¹ ss² i³ eħħan⁴ kan⁵, uħalən⁶ d⁷ waman⁸, ce⁹ pendant¹⁰ quoi seulement¹¹ ils³ traverseront¹², l'eau⁷ revint⁵; le temps qu'ils traversent et voilà l'eau revenue.
- (7) ur¹ tħesid² i³ d⁴ ir⁵ ədg-i⁶ a⁷ tgħaż-⁸ med⁹, tu¹⁰ n'as¹¹ pas¹² ce¹³ qui est¹⁴ mal¹⁵ en¹⁶ moi¹⁷ pour que¹⁸ tu¹⁹ le²⁰ coupes¹⁹; il n'y a rien de mauvais en moi pour que tu le coupes.
- (8) d'wa¹ i² ss³ inu⁵, c'est⁶ celui-ci⁷ qui est⁸ à moi⁹ (qui est le mien).

1) suivis en cela par les At Yehya, At Yanni

2) cf. les exemples avec s de I5.7 p.288

Les phrases (1) (2) (3) et (8) sont des mises en relief. La phrase (4) est, comme les exemples de la p. 187 (2a, 4a, 9a, 10a, IIa), une MR. "retournée" ou "à l'envers".

Supports, particules modales et aspect

Nous avons déjà vu (p. 276, 302, 307) que ara est la particule modale de l'aoriste (th. I) en phrase relative (et éventuellement de l'intensif): dans ce cas la particule est en même temps support de détermination, au moins quand ara a la fonction de Reprenant ou c.o.d. dans une phrase verbale (p. 187). Le support i est réservé à l'accompli (excepté dans les expressions archaïques avec ula i p. 241-42), ara à l'aoriste; l'intensif peut avoir i ou ara.

En changeant l'aspect, on obtient donc

(3') ^I melm'i ^I ara mlilənt, ^I ara tent⁵ ^I ezrey⁶, c'est lorsqu'elles se³ renconteront, que⁴ je⁶ les⁵ verrai⁴.

Dans les phrases (5a)(5b)(6a)(6b) et (7) il ne s'agit pas de i particule de MR car ce i, qui est devant la préposition, est indépendant de l'aspect du verbe :
 (5a') ^{III} fkan-asen i dəg ensan, ils leur donnèrent ce en quoi ils passèrent la nuit;
 ils leur donnèrent où passer la nuit.

(5b') ^{III} fkan-asen² axxam³ i⁴ dəg⁵ ensan, ils² leur² donnèrent¹ une maison³ où passer⁶ la nuit.
 Le remplacement de i par ara n'a donc pas lieu si i a une fonction dans la phrase principale et est séparé du prédicat du verbe de la phrase relative par une préposition. Par contre quand i est directement relié au prédicat de la relative (p.ex. le i après la préposition en (6b)), ce qui arrive dans la MR, le remplacement de i par ara a lieu selon les règles normales de la phrase relative. Comparons :

axxam¹ i² dg³ i yensa⁴, ... la maison¹ dans³ laquelle il² passa⁴ la nuit⁵...

axxam¹ i² dg³ ara⁴ yens⁵, ... la maison¹ dans³ laquelle il² passera⁴ la nuit⁵...

dəg wexxam¹ i² yensa³, c'est dans¹ la maison² qu'il passa³ la nuit⁴.

dəg wexxam¹ ara² yens³, c'est dans¹ la maison² qu'il passera³ la nuit⁴.

d'isurdiyen² i³ ð.yəzmə̄s⁴, c'est⁵ de l'argent qu'il ramassa.

d'isurdiyen² ara³ yəzmə̄s⁴, c'est⁵ de l'argent qu'il ramassera.

i¹ ð.yəzmə̄s² d'isurdiyen³, ce⁴ qu'il⁵ ramassa, c'est⁶ de l'argent.

ara¹ yəzmə̄s² d'isurdiyen³, ce⁴ qu'il⁵ ramassera, c'est⁶ de l'argent.

i¹ ð.ižəmə̄s² isurdiyen³ d'nətta⁴, ce(lui) qui⁵ ramassa de l'argent, c'est⁶ lui.

ara¹ izəmə̄s² isurdiyen³ d'nətta⁴, ce(lui) qui⁵ ramassera de l'argent, c'est⁶ lui.

Comme on peut le constater, les déterminations de i sont principalement des phrases relatives, verbales ou nominales : un cas spécial de phrase relative est la MR où i s'est grammaticalisé comme particule de MR. (cf. p. I90).

Nous n'avons qu'une phrase nominale sans prédictif d : la phrase (8) p.307, que l'on peut aussi bien appeler un syntagme déterminatif cf. p.287. Ces exemples sont rares. La détermination par un complément de nom n'est plus vivant synchroniquement et ne s'est maintenue que dans inu, à moi; inək, inəm, à toi; inəs, à lui, à el-le (cf. p.219 et p. I74, I76). Prasse I972 MGT III : I7I note II8 préfère analyser in- comme la particule du génitif, c.a.d. une variante de la préposition n (cf. le F.P. n° II9 : 64). L'avantage de considérer ici i comme un support plutôt qu'une variante de préposition (in) est que le même support se retrouve, aussi pour le sg. seulement, pour la construction directe :

Construction indirecte (cf. p.269) :

'axxam-ənni i² n³ u⁴, maison⁵ en question ce² de³ moi⁴; cette mienne maison ; ou, si on prend inu comme prédicat : cette maison est à moi (est ce de moi)

Construction directe (cf. p.267 et col. IV p.295)

'axxam-iw³, maison ce² (de) moi⁴; ma maison.

L'origine de la distribution i(ay) / ara.

L'absence de i (= ay) devant l'aoriste ou son remplacement par ara est à chercher dans l'origine de cette particule modale ara : a(y) + une forme figée de (i)ra, il veut, de même que la particule rad du chleuh (cf. Galand I977 : 302) vient de

ira ad, il veut=il va=he will. Dans certains dialectes chleuhs le verbe est encore conjugué (cf. Aspinion 1953 : I23) : ira a iftu (=ra iftu), il va partir. Ces particules, appelées par d'autres "préverbes", sont aussi fréquentes en sémitique cf. p.ex. Marçais 1977 : 72-3 : ža b-yədwi, il est venu pour parler; bbi nemši, je vais, je veux, je peux m'en aller (Libye).

Si ay(i) est déjà contenu dans ara, on comprend donc l'incompatibilité de * ay ara.
N.B. La particule de négation ara n'a aucun rapport avec la particule modale ara. L'origine probable, par analogie avec d'autres langues, est un mot signifiant chose cf touareg harət, chose. (cf. pas, point en français, Meillet 1965 I: 248).

I6.3.2.5.2 Les variantes de i :ay, a

Aux At Mangellat, At Yehya, At Yanni, pour ne nommer que quelques voisins, qui avec d'autres forment peut-être un ensemble¹⁾ plus vaste, le support reste de préférence i.

Ailleurs, en Kabylie ou en dehors de la Kabylie, il revêt plutôt la forme ay (forme non conditionnée) ou a (forme conditionnée).

Alors qu'au 19e congrès international d'orientalistes Basset trouvait "la présence dans de nombreux parlers de ay à côté de a .. un fait obscur", il donne en 1948 : I74, § 388 la distribution des deux variantes. Lorsque la particule est séparée du verbe par un satellite antéposé (pronome affixe, particule d'orientation), une particule modale ou de négation, on emploie la forme conditionnée a (même si les exceptions sont nombreuses). Si rien ne s'intercale, on a ay ou ag_g_ (ay_y_).

Ce comportement se retrouve dans beaucoup de parlers : en Kabylie pour ad, a; ur, u; à Ouargla pour ag, a; alad, ala; le support ay(i) est traité comme une particule p.ex. (A.M.) : ad əfkəy je donnerai; a s-əfkəy, je lui donnerai
ur yəsəⁱ ara, il n'a pas; u tən-yəsəⁱ ara, il ne les a pas.

i) Cet ensemble linguistique et socio-culturel plus vaste coïnciderait avec les Igawawen, terme indûment étendu à l'ensemble des tribus de la Grande Kabylie. (hypothèse émise par J. Lanfry).

d' netta ay iruhən	mais	d' netta a d-iruhən (Irjen)
c'est lui qui est parti		c'est lui qui est venu
d' elbie ay yəznuzu		d' elbie à la yəznuzu
c'est du commerce qu'il fait(vend)(habit.)	c'est du commerce qu'il fait(maintenant)	

En Kabylie orientale (cf. Genevois 1955 FDB n° 49 passim) et chez les chaouis des Ayt Frah (cf. Penchoen 1973 : 198-201) ay fonctionne de la même façon.

Du côté de l'ouest, au Bissa, entre Tenes et Tipasa cf. p. 121, la situation est moins claire car ag(g) prédomine à première vue et synchroniquement (cf. F.P. n° II7 : 49-50) mais en éliminant les formes rares on retrouve la même distribution.

A Ouargla (cf. Delheure, Grammaire de la teggargrent, inédit, p. 79, 80, 131) on a ag (<ay+i) devant verbe et a lorsque le verbe est précédé d'un pronom affixe régime direct ou indirect, une particule d'orientation ou de la particule de négation ul.

Chez les Ayt Seghrouchen ay est appelé par Bentolila 1974 : 31 "anaphorique relatif conjonction". De l'étude de Destaing 1920 sur le même parler on peut conclure que ag s'emploie si le verbe ou la particule d suit immédiatement, ay si le verbe est précédé d'un pronom et a si le verbe est précédé de ur, ya (part. modale) et s (pronom affixe régime ind. 2e pers. masc. sing.).

En chleuh le support de détermination (ou la particule de MR) a une autre forme de base : ad avec variante a :

ad' ssiy' d' uyrum', c'est que j'ai mangé c'est du pain
ayrum' ad' ssiy', c'est du pain que j'ai mangé.

Ad peut rester devant pronom :

ayrum' ad' ak-ifka, c'est du pain qu'il t'a donné

mais devient a devant préposition :

tigmmi' nns a y illa c'est sa maison que dans il est; c'est dans sa maison qu'il est.

Bien que le support ad se distingue syntaxiquement de la particule ad-nominale ad (*argaz-ad, cet homme-ci*) et de la particule modale (*rjad, il a en commun avec* la dernière une particularité phonétique : le support ad et la particule modale (r)ad perdent leur d devant un indice-préfixe de personne, soit seulement devant l'indice de la 3^e pers.masc.sing et c'est le cas le plus général en chleuh :

(r)ad ssy , (que)je mange(rai) mais (r)a iss , (qu') il mange(ra)
ayrum ad ssiy, c'est du pain' que j'ai mangé; ayrum a issa, c'est du pain' qu'il a mangé
Mais ayrum ad tssit, c'est du pain' que tu as mangé.

soit devant tous les indices de personne comme aux *Infidwak* :

' 2 3 ayrum a tssit, c'est du pain' que tu as mangé.

Ici le principe est donc que ad est seulement en contact direct avec le thème verbal, tandis que dans d'autres parlers rien ne doit le séparer du Constituant Verbal

Le touareg ne connaît qu'une forme, sans variante : a p.ex. (tahaggart) :
a tərid , ekk-e, ce que tu veux, va à lui (Cortade 1969 : 89)
yiwen dawen a yemmuten, c'est l'un de vous qui est mort (Galand 1974 : 220).

Dans l'ensemble le support a donc trois formes : ay(i), ad, a ; les formes les plus longues sont les formes non conditionnées. Ce qui nous occupe n'est pas tellement de retrouver une seule origine commune à ces 3 formes, que d'établir, pour l'intérieur de la Kabylie, les rapports entre ay et i. Nous avons déjà montré la parenté structurale (p.189) des deux. La forme de base semble ay : elle est non seulement plus répandue, mais aussi très ancien, bien que rare, aux A.M. cf. tasa d-way turəw p.188 et son emploi comme interrogatif (cf. I6.3.2.8 p. 326).

Comment expliquer le passage phonétique de ay à i? La diphtongue ay de la Kabylie orientale (ayt, ayra) p.ex. aytmaten, frères, se réduit, pour l'ensemble de la Grande Kabylie, à a : at, ara, atmaten . Ceci explique ni la présence de ay dans la majorité des parlers kabyles, ni la présence de i aux A.M. (et voisins).

Quant à la correspondance ay i dans l'intensif des formes verbales, elle n'est

que sporadique : A.M.

Bedjaia (Bougie)

iɣelli	yət̪eɣlay	intensif de ɣli , tomber
yət̪yimi	yət̪yamay	" " qqim, rester
yət̪eəddi	yət̪eədday	" " eəddi, passer.

Quel que soit donc le "comment" de la réduction phonétique de ay à i', les A.M. ont en commun avec beaucoup d'autres parlers berbères d'utiliser ce pronom-particule comme support de détermination pour une phrase relative. Avant de voir quelques emplois de i comme supports propres aux A.M., nous voulons montrer que i peut être un morphème disjonctif.

I6.3.2.6 ^{2,3} i comme morphèmes disjonctifs

I6.3.2.6.I ² i comme morphème disjonctif ou allomorphe du pronom affixe régime direct 3e pers.après verbe

Nous ne voulons pas développer ici l'hypothèse de i comme morphème disjonctif, mais de nombreux exemples dans des parlers très divers permettent de supposer que ce morphème eût comme rôle de séparer, dans les verbes à alternance postradicale d'abord et dans d'autres groupes après, une consonne radicale du lexème d'une consonne morphologique p.ex. indice de personne ou satellite. p.ex.

chaouia(Ain Beida) : rziy, j'ai cassé; herzid, tu as cassé; yərz^a id, il a cassé; yəzin, ayant cassé: yərz-it, il l'a cassé: i sépare les indices (de personne, de participe) et le pronom (t) de la consonne radicale z; par contre les formes verbales où aucun morphème suit ont a: nerza, yərza. Parfois ce i n'est présent que si le verbe est suivi d'un pronom affixe : əktbəm abrat, écrivez une lettre; mais : əktbim-it, écrivez-la; əktbim-as, écrivez-lui. De même : kətbəy, j'ai écrit, mais kətbiy-iħənt, je les ai écrites.

Dans la majorité des parlers cependant le disjonctif exerce son rôle non pas au niveau du CV, mais au niveau des particules ad-verbales et surtout du pronom

affixe régime direct : ce pronom a donc souvent deux formes : avec i, et sans i.

Forme avec i² (après cons. radicale)

kab. eny-it tue la

ixədm-it, il le fit

ouargli yuf-in, il les trouva

tahagg. ir-e, il l'aime

Bissa yədd-is, il t'a mangé

Forme sans i (après morphème ou v.non-rad.)

enyi-ł, je l'ai tuée

yufa-t, il le trouva

tufim-tən, vous les trouvâtes

riy-tən (riq-qən), je les aime

esvin-t, ils l'ont acheté (mais cf. F.P.

n°II7:76 2°)

Au Mzab le conditionnement des deux formes dépend aussi de la syllabe précédente : la forme en i s'emploie après une consonne radicale double ou longue ou après une consonne radicale simple, mais précédée d'une voyelle pleine, la forme sans i après une consonne radicale simple (ou devant la particule d'orientation) :

yədd-i, il le fit

sufər-t, fais le sortir

yus-it, il la donna

irəggəb-t, il le regarde (intensif)

En kabyle la seule condition pour avoir la forme en i (cf. colonne II p.295) est que le CV termine sur une consonne radicale (c.a.d. non désinentielles).

Pour bien distinguer ce morphème i du support de détermination i¹, nous l'appellerons i², disjonctif. Il est le résultat, comme i³, d'une loi morpho-phonologique.

I6.3.2.6.2 i³ comme allomorphe de satellites inversés

Une des marques de la phrase relative est l'antéposition des particules adverbiales ou l'inversion des satellites (cf. p.275-76).

Nous venons de voir dans quelles conditions i² peut accompagner les satellites (surtout le pronom affixe régime direct) après verbe. Le pronom régime indirect 2e et 3e pers. sg. et plur. après verbe est précédé d'une voyelle a (cf. col.V p.295) : fkiy-ak, j'ai donné à toi; yenna-y-as, il lui dit (à lui, à elle).

Lorsque, dans une phrase relative, un satellite se déplace devant le verbe,

il est précédé, aux A.M., d'une voyelle i ou, d'après un conditionnement phonétique, d'aucune voyelle, jamais d'une voyelle a. S'agit-il du support i^1 ?

Picard I958 : II : 546 appelle ce i "pronome démonstratif seul". Mais la totalité des occurrences (I36) représentent un i devant satellite inversé : 66 fois la particule d'orientation, 39 fois un pr. affixe régime indirect, 21 fois un pr. aff. rég. direct et 10 cas de MR avec en même temps une particule d'orientation. La présence de la voyelle est donc conditionnée par la présence d'un satellite antéposé.

Dans un autre parler voisin, celui des At Hichem, G. Lacust-Chantréaux (I957 : 64, 65) parle du "démonstratif i" introduisant des propositions subordonnées relatives. Elle ne distingue pas entre i^1 , particule de MR, et i^3 , allomorphe des satellites inversés. Elle se base, à tort, sur un exemple de MR en chaouia, cité par A. Basset en GLECS IV : 32.

Basset-Picard I948 : I50, § 345, en parlant du pronom affixe avant verbe, dit : "Quelle qu'en soit la raison à déterminer, en tête de proposition à valeur relative participiale incluse, et après consonne, l'élément pronominal à toutes les personnes ou non, est précédé d'un élément palatal : ik, is etc. llan wid is-yeqqaren, il y en a qui l'appellent ..lesuyal iy-isérken, ..des choses qui nous sont communes". Il donne une variante a(y), qui suggère qu'il s'agit du support de détermination : leśuyal a-y-ay isérken (Picard I958 I : p.6, note 8 écrit leśuyal ay ay-isérken). Cette variante, impossible aux A.M., peut correspondre au support i^4 (cf. I6.3.2.7). Picard I958 I donne d'autres exemples de variantes en a qui sont cependant douteux à cause de la voyelle finale de l'antécédent (a) : elxədra, rəbəa cf. : a s-nərnu elxədra a ð-nəkkəs (p.90, l.38), nous y ajoutions des légumes que nous cueillons.

ṭṭalasən ti s rəbəa a ð-yəgʷran (p.84, l.8, note 4),

ils avaient droit au quart restant (litt. le quart qui restait en plus).

Ce a comme variante de i^3 (ou i^4) n'existe pas aux A.M., comme en témoignent

les variations de la phrase relative suivante :

elwart ⁴ d ay-⁵ d yegg⁶a, l'héritage ^a qu'il nous laissa ^c

elwart d ay-⁵-d-yegg⁶a, " " "

elwart ³i⁴-⁵d yegg⁶a, " " "

Mais non pas : * elwart *ay-⁵ d yegg⁶a .

Ailleurs ce a, correspondant au i³ des AM, existe sans aucun doute p.ex. Bou Noh, en Kabylie occidentale près de Boghni cf.p.I2I) : (cf aussi p.372, 6).

asəggwas ad·itəddun , l'année qui est en train de venir, l'année prochaine

A.M. : asəggwas i⁴d·itəddun , " " " " " " "

Deux ans plus tard (Basset I969=I950 : 32) il écrit : " Avant verbe on a (pour le pronom affixe rég. ind.), dialectalement, voyelle a, voyelle i, voyelle zéro : 3 s.m. as, is, s mais le cas de la voyelle i est encore obscur".

C'est de cet i³ élargi à tous les satellites inversés qu'il sera question ici. Nous laissons donc de côté les cas où on a une voyelle a devant le pronom affixe rég. ind. avant verbe après une particule modale (ad, ara) ou lorsque le a du pronom se trouve protégé par un d ou autre consonne qui fait rupture d'hiatus (-y-) : ad as-iniy, je lui dirai

d' asu¹ arā² as³ iniy⁴ ? c'est⁵ quoi⁶ que⁷ je⁸ lui⁹ dirai¹⁰ ? Que lui dirai-je ?

amk¹ i² d³ as-nəxdəm⁴ (amk is-nəxdəm) ? (c'est) comment⁵ (que⁶) nous⁷ lui⁸ avons⁹ fait¹⁰ ?

Notons en passant que les formes d ak, das ne se trouvent pas seulement dans les parlers orientaux, mais aussi en Kabylie et au Bissa (cf.F.P.n°II7 : 74); elles ne sont peut-être pas aussi secondaires que ne laisse croire Prasse I972·MGT III : I78 (4b 1d) : " Les formes préverbales à d initial (dâs) qui ont été relevées dans l'aire touarègue du Sud-est et dans les parlers des oasis orientaux, sont tout à fait secondaires. Elles proviennent d'une fausse coupe à partir de constructions où hâs âs etc. était précédé d'une conjonction ou particule à finale d p.ex. la particule de l'imparfait ad". Cette fausse coupe est valable ni en Kabylie ni au Bissa.

Voici ce que dit Prasse de i³ (1972 MGT III : I78(4B i c) : "En berbère du Nord on croit également avoir relevé des traces d'une forme préverbale particulière qui serait dépourvue de tout vocalisme initial (s pour as). Il s'agit à notre avis d'un emploi explétif du pronom d'appui i (=touareg a) après un nom ou pronom antécédent de la relative, le pron. aff. indirect ayant perdu sa voyelle initiale par aphérèse".* Prasse y voit donc le i¹ pronom d'appui, support de détermination, suivi de as, donc *i as -Verbe > i s Verbe. Si à la rigueur cela était possible pour le pron. rég. indirect, cette solution s'avérerait impossible pour les autres satellites avant verbe; or, comme nous le montrerons, il s'agit d'une règle unique pour toutes les particules ad-verbales antéposées.

Galand 1966 : 295-96 et note 2, considère¹⁾ aussi bien a dans fkiy¹-as ayrum⁴, j'ai¹ donné² ce² de lui³ (a savoir:) le pain⁴, que i dans idrimen¹ i² s tefkid⁴, c'est de l'argent¹ ce² (à) lui³ tu⁴ as⁴ donné⁴. "... le kabyle semble éviter l'emploi de deux éléments supports en succession immédiate. On ne dit pas * idrimen i as tefkid, l'argent (à savoir:) ce ce-de-lui tu as donné= l'argent que tu lui as donné: la présence de i, qui reprend idrimen et supporte la proposition relative, semble exclure celle de a, d'où l'énoncé: idrimen i s-tefkid".

Cette solution séduisante par sa simplicité et valable diachroniquement, n'explique pas la différenciation en as après verbe, is devant verbe, s'applique difficilement aux autres satellites et ne rend pas compte de l'absence de voyelle dans certaines conditions phonétiques.

Il faut donc chercher, sur le plan synchronique, le fonctionnement et le statut de i³. Pour mieux cerner le problème il faut écarter des constructions telles que la MR. qui nécessitent déjà l'emploi d'un i¹. Prenons ensuite des propositions relatives dont on est sûr que ni l'antécédent ni la relative nécessitent ou permettent un i lorsque le verbe est sans satellites p.ex. le nom sans particule suivie d'un participe:

* chute d'une voyelle au début d'un mot.

1) à ajouter: comme support

argaz' yəsean² arras³ en⁴ dir⁵ yərwa amdəggər, l'homme⁶ qui⁷ a² des enfants³ de mal⁵, est rassasié⁶ de bousculades⁷: l'homme aux enfants de malheur a beaucoup de tracas.

Au A.M. on ne dit pas : argaz *i yəsean...

En remplaçant le c.o.d. par un pron.aff.rég.dir., on obtient :

argaz' itən²-yəsean³, l'homme⁴ les² ayant³; l'homme qui les a..

Un autre cas, où selon Dallet I960 I: I40 le i n'est pas de mise aux A.M. : isəggəe¹ tabrat² yəktəb i mmi-s, il³ envoya⁴ la lettre² qu'il⁴ écrivit³ à son fils⁵. Il serait incorrect de dire : tabrat¹*i yəktəb . En remplaçant i mmi-s par le pronom rég.ind. on obtient :

isəggəe¹ tabrat² is-yəktəb, il³ envoya⁴ la lettre² qu'il⁴ lui³ écrivit⁴

Dans les deux cas on est sûr que la présence du i³ n'est conditionnée que par la présence du pronom comme aux Irjen (cf.p.3I5). Nous écrivons donc, comme le fait Basset-Picard I948, it, ik, id et non pas i t, i k, i d comme Dallet I960 I : I36-I40, qui appelle tous les i introduisant une proposition relative "pronom ou relatif" : comme Laoust-Chantréaux (o.c.) il ne distingue pas entre i¹ et i³.

Si on a en même temps MR et pronom, c'est le i¹, particulier de MR, qui l'emporte : d netta i t-ixədmən, c'est lui qui l'a fait. Ici nous écrivons i t- et non pas it.

Picard I958 II:546 , énumérant les I36 emplois de "i seul", tous conditionnés par un satellite, écrit : i-k, i-s, i-d.

La règle énoncée par Basset-Picard I948:I50(cf.ici p.3I5) vaut également aux A.M. : elle est toujours possible, mais pas toujours nécessaire.

Voici quelques exemples où elle semble nécessaire :

akkn' is-d-yənnā, comme¹ il² lui³ a² dit

ay-en¹ isən-yəfka, ce¹ qu'il² leur³ donna³

iguzilən¹ is-d-yəggə, les orphelins² qu'il³ lui² laissa³

ay-en¹ im-yəhwān, ce¹ qui² te³ plaît³

Voici d'autres exemples où la règle est possible mais pas nécessaire :

akkən¹ t-tənyə, lorsqu'elle la tua³; ou akkn it-tənyə

win ¹ ð-yufan².. *c lui qui trouva*, ou win id-yufan
 win ¹ t-² i d-³ yufan, *c lui qui le trouva*, ou win it-i d-yufan
 ay- n  d-y nna, *ce qu'il dit*, ou ay- n id-y nna
 tilawin ¹  d-y gg nd rya², *les femmes qui laissent des enfants*, ou tilawin id-y gg n

Ceci est donc surtout le cas si le satellite est une dentale précédée d'une nasale dentale -n  -, -n t- .

D'autres contextes, plus rares, sont les suivants : -n s- ; -n k- ; -l  - ; -  t- ; -kw  - ; -t t- ; -d  - ; -   - ;
 ay- n s il z m n, *ce qu'il lui faut*, ou ay- n is-il z m n
 kra' bb w n (n win) s-y tt las n, *tous ceux qui lui r clamaient (quelque chose)*, tous
 ceux à qui il devait (quelque chose), ou win is-y tt las n
 s'win k-ix lq n, *par celui qui t'a cr  *, ou s'win ik-ix lq n
 awal  d-y ff n s g_gmi.k, *la parole qui sort de ta bouche*; ou awal id-y ff n
 arr s t n-y tt ba n, *les enfants qui les suivent* ou arr s it n-y tt ba n
 ifukk ibawn- nni yak⁴  d-yug w, *il achev  toutes les f ves qu'il avait achet es*, ou
 ifukk ibawn- nni yak⁴ id-yug w

Y bb d y r t d rt tame warut t- d- q bl n, *il arriva au premier village lui faisant face*, arriv  au premier village..ou ..tame warut it- d- q bl n
 ig d  d-y bb n  lm gg t, *ceux qui apport rent le mort*, ou ig d id-y bb n
 elq ss  d-yurad n, *le linge qui vient d'être lav *, ou elq ss id-yurad n

Les traits phon tiques communs à toutes ces consonnes finales (n, l,  , t,  , d,) est leur caract re continu : ceci et la conformit  à la phonologie de la syllabe (dont les r gles sont encore à ´tablir) expliquent probablement les exceptions à la r gle de Basset-Picard I948;I50, exceptions dont ils ne font pas mention pour le parler des Irjen.

On peut conclure que le i³ au A.M. n'est pas synchroniquement un support, puisqu'il est li  à un conditionnement phon tique de morphemes (satellites) avant

verbe. Le conditionnement est morphologique dans ce sens que *i³* est lié aux pronoms affixes avant verbe et à la particule d'orientation car sans ces satellites on n'aurait jamais *i* (exc. pour *akkən*); le conditionnement est aussi phonétique car *i³*, contrairement à *i¹*, peut disparaître après des consonnes continues, surtout la nasale dentale, mais ce n'est pas une obligation.

Les satellites avant verbe n'ont jamais *i* dans les cas suivants :
le pron.aff.rég.ind.garde la voyelle a

1) Dans une phrase relative, si le pronom est protégé par *d* : *dak*, *das..* ou -y- :
ay-ən i dák-ənniy (= *ay-ən ik-ənniy*), ce que je ³ t'ai ³ dit
ay-ən i y-ak-ənniy (= " " "), " " " "

2) En dehors d'une phrase relative :

- après la particule modale *ad*, suivie de l'aoriste ou de l'intensif :

ad' ak-ttakəy idrimən, je ³ te donnerai (souvent, constamment) de l'argent. Ou: *a k-ttar-kəy* avec réduction de la particule et du pronom, mais non pas **ak-ttakəy* comme l'écrit Basset-Picard I948 § 34I.

- après la particule de serment : *w ellh ar das-iniy*, par Dieu, je ³ lui ² dirai..

Les autres satellites (pron.aff.rég.dir., particule d'orientation) avant verbe ne prennent pas *i*:

- après la particule modale *a ad*

a t-əzrəy, je ¹ le ³ verrai, je le saurai ; avec réduction obligatoire de *ad*

- après *ur* (avec réduction localement possible de *ur*) :

ur t-yuy wara, rien ne l'a pris, il n'a rien.

ur d-yus¹ ará, il n'est pas arrivé

- après la particule de serment (cf. Dallet I957: I9-20) :

w ellh ar t-ənyiy, par Dieu, je ³ l'ai ³ tué

w ellh ar s-iniy, par Dieu, je ³ lui ² dirai

ar t-yuy alhal, la situation le ¹ prit, il se trouvait qu'il..

L'ensemble des satellites avant verbe ne prend jamais *i* après les particules

modales la (intensif) et ara (aoriste ou intensif) :

1^a asən-tessirid, elle leur fait la toilette.

d netta² ar³ ak⁴ etn⁵ in⁶ yawin⁷, c'est lui² qui⁷ te⁴ les⁵ portera⁶ là-bas⁶.

N.B. Il est difficile à dire quelle voyelle est élidée : .. la sən ou 1^a asən; ara k- etn- in.. ou ar^a ak- etn- in... Basset dans une lettre du 27/5/1954, reprise dans le F.D.B.n° 46 (1955), (cf. aussi Basset-Picard 1948 : I49, § 342), préfère écrire l asən tessirid, d netta ar ak- etn- in yawin selon le principe que c'est toujours la première des deux voyelles qui s'élide. Ceci n'est cependant pas toujours le cas : p.ex. la iləhhu (la yləhhu), il est en train de courir.

la yi-kkatən, ils² sont² en train² de m' frapper² (mais ad iyikkatən)

wi byan, celui¹ qui² veut; wi ssən, qui peut savoir, à savoir; contractions de

*wi yəbyan; *wi yəssnən. C'est l'indice de personne qui est élidé cf.

ad iyikkəs (ad *iyi-yəkkəs), il¹ m'enlèverá; ad yəkkəs, il enlèvera.

C'est peut-être pour cela que Dallet préfère écrire (cf 1960 II Dialogues p. 77):

la s- au lieu de l as.

Reste le cas où les satellites avant verbe sont dépourvus de tout vocalisme, lorsqu'ils peuvent s'appuyer sur une voyelle précédente a,u :

yella¹ kra² k-iðyuŋ⁴? Y a-t-il¹ quelque chose² qui⁴ t'a⁴ pris⁴? As-tu quelque chose ?
winna¹ t-yən³yan, ūukkəy⁴.t d amessebrid, celui¹ qui² l'avait tuée³, je⁴ le⁵ prenais⁴ pour⁶ un voyageur⁷.

macči¹ ka d-nəggar³ tiyri⁴, ce¹ n'est² pas² peu que nous faisions³ de cris⁴; nous criions⁴ pas mal.

təfhəm ašu² s-d-tənna⁴, elle¹ comprit ce² qu'elle⁴ lui³ dit⁴.

Dans tous ces cas on peut rétablir i³.

Jusqu'ici nous avons vu i¹, support de détermination (I6.3.2.5), i² et i³ morphèmes disjonctifs liés à des pronoms ou satellites (I6.3.2.6). Il nous reste à voir où i introduit une phrase relative sans qu'il s'agisse d'une MR ou de satellite

inversés. Ces emplois sont propres aux A.M.; ce sont des supports supplémentaires, jamais obligatoires. Bien que ce ne soient que des variantes de i¹, on les distinguerait en les numérotant, i⁴ d'une part, i⁵ et i⁶ d'autre part.

I6.3.2.7 i comme support supplémentaire aux A.M.

I6.3.2.7.I i⁴ introduisant une phrase relative sans satellites

Ce i⁴ peut s'employer lorsque le c.o.d. d'une phrase principale devient antécédent d'une relative p.ex. taddart tessebħed yiwen i uberrah, le village a nommé quelqu'un pour les annonces publiques. En en faisant une relative on obtient: yeddeggis lamin yar win i tessebħed i uberrah, le chef du village envoie (toujours) (quelqu'un)¹⁾ pour appeler⁷ (à la réunion du village).

yella kra i tħwagħed³? Y a-t'il quelque chose que tu désires² (dont tu as besoin)? Aux Irjen ce i⁴ manque tout à fait dans les textes de Picard I958.I

Aux A.M. i⁴ ne serait pas admis, selon Dallet I960:I:I40, devant le préfixe indice de personne de la 3^e pers.sg.masc. On peut donc dire: kra yehwag, quelque chose dont il a besoin, mais non pas kra *i yehwag.

Notre informateur des A.M. a cependant reconnu comme correctes les phrases suivantes
axxam⁰ yu yeqqwer³, la maison qu'il a achetée est grande.

axxam i yu yeqqwer, " " " " "(la maison ce il a acheté)

axxam⁰ enni yu yeqqwer, " " " " "

axxam- enni i yu yeqqwer, " " " " " " " "

Ce i⁴ bien que facultatif et invariable ressemble aux supports de déterminations en tahaggart (wa, ta, wi, ti) cf. Galand I974.

La hésitation d'employer i⁴ devant le préfixe désinental du verbe y- s'explique peut-être par l'impossibilité d'avoir ce support entre l'antécédent et le participe (sans satellites) commençant également par y- (cf.p.277-278) au moins aux
1) à ajouter: à celui⁴ que le village a nommé pour...

A.M. (cf. Dallet I960 I:994 Ba) tamattut ilaqwden azemmur, la femme qui ramassait des olives³, et non pas tamattut *i ilaqwden. Cette restriction de i⁴ pour les participes ne vaut qu'aux A.M. car d'autres parlers, plus ou moins voisins, (sauf les Irjen), n'hésitent pas à utiliser cette construction :

argaz-enni i ikerrzen lexla-y-agi, l'homme qui laboure ce champ (At Mehmud)

yeddm-ed ayuy i yemmuten, il prit l'âne mort (Iwadiyen)

s waman-enni i yellan deg gmi-s, avec l'eau qui était dans sa bouche (cf. Laoust-Chantréaux I957 : 62, (I.9)) At Hichem.

Si i⁴ introduit une phrase relative sans satellites, cela ne veut pas dire que tout satellite soit exclu : seul le contact direct avec i⁴ d'un satellite est exclu. Si le pronom est séparé par une particule ou la rupture d'hiatus (cf. p. 320, I), le support i est de nouveau possible :

a kemm i la yi-yettadern elquit, ô' toi qui me parles de nourriture (Belaid)
 d' ezzhu ines mis ara yewqem leqdar i teqsist yeshban tihuriyin, yerna i y-az-d-yen-nan... c'était son plaisir d'honorer une fille ressemblante aux houris, et qui en plus lui disait.. (Belaid).

I6.3.2.7.2. i⁵ i⁶ accompagnant une préposition en tête de proposition relative

Un double élément i, dont le premier peut avoir la forme ay, accompagne, dialectalement et facultativement aux A.M., la préposition en tête d'une phrase relative. Toutes les prépositions cependant ne peuvent pas figurer en tête d'une proposition relative, mais seulement un nombre restreint que l'on peut appeler prépositions de base ou "groupe fondamental de prépositions" (Basset I969 : 39).

Dallet I960 I : I08-9 parle de "prépositions à valeur de liaison relative", Galand "particules de relation". Ce sont pour le kabyle : s, au moyen de, avec; Yer, vers; Yef, sur; deg, dans, de (angl. from); sag, de (angl. from). Pour d'en compagnie de cf. p. 326.

Ces prépositions sont employées sans régime, mais ce ne sont pas des morphèmes

de syndèse, ni des relatifs. Ce ne sont pas non plus des "postpositions" ou des "subjonctions" (cf. P. Galand-Pernet GLECS VIII : 38-41). Elles ont bien, du point de vue sémantique, une valeur de liaison, mais syntaxiquement elles ne représentent pas de valeur de liaison relative : la préposition en soi n'a pas cette valeur. Par sa place et son emploi sans régime elle n'est qu'une indication de la phrase relative comme c'est le cas en anglais pour les contact-clauses : the house he was in (cf. p. 97-99). Puisqu'en berbère, contrairement à l'arabe, la phrase relative connaît ni relatif ni pronom de rappel, cette construction avec préposition en tête est fondamentalement la même que les autres phrases relatives :

axxam' (i²) zriy³, la maison¹ (ce²) je³ vois ; the house I see ...

axxam' (i²) dəg³ lliy⁴, la maison¹ (ce²) dans³ je⁴ suis ; the house I am in...

Aux A.M. (cf. Dallet 1960 I: 142) et chez quelques voisins (p. ex. At Hichem, cf. Laoust-Chantréaux o. c.) cette préposition peut s'accompagner d'un double i. (i⁵ i⁶) Aux At Hichem la préposition "toujours réduite au seul élément consonantique", précédée et suffixée d'un i représente la tendance véritable du parler¹ (o. c. : 66). La disparition du premier i (ex. n° 58, 65, 66) est expliquée comme "chute accidentelle" ou résultat d'une "formule figée".

Aux A.M., par contre, le caractère facultatif des deux i et la possibilité (pas la nécessité) de la préposition ressort bien des variantes suivantes (Dallet o. c.):

axxam ay ¹ dəg i tlul	ou	axxam ay ¹ g i tlul la maison dans (laquelle)elle est née
axxam ay ¹ dəg etlul	ou	axxam ay ¹ g etlul the house she was borne in.
axxam dg i tlul	ou	axxam g i tlul
axxam dg etlul	ou	axxam g etlul

Voici d'autres exemples :

d'ayefki d-yettak³ elmal⁴ ass⁵ dg⁶ ara yarəw⁷, c'est le lait¹ que donne³ le bétail le jour où⁶ il⁷ (le petit) naîtra⁷.

d'aslu f¹ i txəmmiməy² d'arrow-iw⁷, ce à quoi je réfléchis⁴ c'est mes⁵ enfants⁶.

..yəfk̥-akwənt elqədra³ s'ara tn-iū-treibimt, qu'il vous donne¹ la force avec laquelle
vous puissiez les éduquer.⁶

a kwənt-yəfk̥ ddərya³ i⁴ s'ara təkksəmt aqəlmun, qu'il vous donne¹ des enfants au moyen
desquels vous puissiez enlever le capuchon.⁶

widən i yər ruhən ugin, ceux vers² qui ils sont allés, refusent.⁴

yella way-ən dəg nəedəl, il y a² ce en quoi nous sommes pareils.³

essuma f i nhəddər, le prix sur lequel nous parlons...³

d'aman i yər i la iləhhū, c'est de l'eau vers³ où il court⁴ (le 2e i est de la MR)
agw-ay-ə ibawən ad nəseu i ss'ara nsəqqi, achète-nous des fèves pour que nous
ayons de quoi arroser le couscous.⁶

i ss'ara swəy, rəbbi yella, ce simultanément à quoi je boirai, Dieu est là; tant
que je boive, Dieu est là (pour me protéger).

Dans les deux derniers exemples i est indispensable car c'est le seul antécédent et support de la relative. Dans les autres exemples il se peut que le conditionnement phonétique joue un rôle dans la présence d'un des deux i, précédé ou suivi par la préposition réduite.

Analyse et tentative d'explications des deux i(i⁵ i⁶)

Le premier i(i⁵) n'est qu'une variante de i⁴ devant préposition : ceci est confirmé par son absence aux Irjen de même que i⁴ y est absent (cf. p. 322). Basset-Picard 1948:320, § 700 ne donne que l'emploi absolu de la préposition sans aucun i.

La différence entre i⁵ et i⁴ est que i⁵ peut prendre la forme de ay comme i¹, bien que ce soit statistiquement rare, au moins (pour i⁵) comme support supplémentaire.

La différence entre i⁵ d'une part, et i⁴ et i¹ d'autre part, est que i⁵ ne subit pas l'influence de l'aspect de la phrase relative et ne se transforme pas en ara, comme c'est le cas pour i⁴ et i¹. Avec ces réserves on peut donc faire l'équivalence suivante : i⁴=i⁵=i¹.

Le deuxième i, celui qui suit la préposition (i⁶), se comporte syntaxiquement

comme i¹. Sa présence se laisse expliquer par plusieurs arguments se renforçant mutuellement :

- une loi morpho-phonologique séparant la préposition mono-consonantique du verbe
- un apparentement au support ay(i) par confusion avec ou réduction d'une autre construction cf.p.328,332-333. Ceci nous permettra de voir comment en kabyle comme ailleurs(cf.p.II4) la phrase relative se renouvelle à partir de la phrase interrogative. Pour faire cela nous sommes obligés de déborder le cadre strict des limites géo-linguistiques des A.M. D'un autre côté, cela fera ressortir la spécificité des A.M. par rapport aux autres parlers kabyles et l'innovation de l'ensemble des parlers kabyles par rapport aux constructions relatives panberbères.

I6.3.2.8. wi² et ay comme pronoms indéfinis-interrogatifs et le renouvellement du relatif.

Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas de nouveaux pronoms supports, mais de wi² (cf.p.301) et de ay(p.310) qui se spécialisent dans une phrase interrogative.

Chaque parler berbère a, en plus de l'intonation, des termes propres à l'interrogation. La liste pour le kabyle se trouve chez Dallet 1960 I: 99 sq. et chez Bas-set-Picard 1948 : 285 sq.

Leur origine est diverse : pronoms indéfinis ou supports (wi,ay), pronoms composés(an..), pronoms d'origine arabe (as.).

Nous allons les classer selon la place qu'occupe la préposition par rapport à l'interrogatif :	<u>avant</u>	<u>après</u>	<u>avant et après</u>
wi, wu, qui (quelqu'un)	wi mi à qui imu à qui mu mi	" "	iwimi (iwumi imi umi), à qui i mu mi wu yur chez qui wu kud ¹⁾ avec qui
ay quoi (ce)	ay yar pourquoi ay yef " ", dəg way eг	s way es dəg way eг dans quoi f way (d)eг sur quoi	avec quoi dans quoi sur quoi

¹⁾kud est peut-être une variante de ak^w d-, avec cf.p.283.

En dehors de *ay* et *wi* voici les autres interrogatifs :

	<u>avant</u>	<u>après</u>	<u>avant et après</u>
(an..où)			
anda, où (ani)	Yer wani vers où s ani " " i wašu pourquoi Yer wašu " " f wašu " " s wašu avec quoi	ani war vers où ansi d'où (where..from) aš imi pourquoi ašu yer " " ašu yef " " sur quoi	
ašu quoi			

Remarques

- Prasse I972 MGT III : I93, note I42, dérive ašu de l'arabe aš huwa, quoi lui. D'autres pensent qu'il s'agit de aš (de l'arabe 'ayyu šay) et d'un (ancien) démonstratif . u
- Les formes i mu, mu mi, i mu mi semblent un développement secondaire à partir de : i wu mi, i wi mi, (iwmi, umi, imu, imi).
- contrairement aux autres prépositions (cf. p.323) i n'a pas d'emploi absolu et est remplacé, en tête de phrase relative, par (i)mi, cf. Galand I966 : 296-97.

Le but de notre argumentation est de montrer comment les pronoms-supports *wi* et *ay* sont d'abord des indéfinis-interrogatifs suivis d'une phrase relative mais sans antécédent. Ensuite ils peuvent s'ajouter, comme supports supplémentaires à la manière de *i*⁴ (p.322), à un antécédent et renouveler ainsi, en kabyle, la construction relative introduite par les prépositions de base. Nous rappelons que le renouvellement du relatif en anglais s'est également fait à partir de l'interrogatif, d'abord employé avec des prépositions. En berbère il ne s'agit pas nécessairement d'un ordre historique, mais plutôt structural ou logique.

Revenons aux phrases relatives introduites par une préposition en emploi absolu

On peut transformer la phrase :

tlul' dəg wəxxam, elle' est' née' dans' la maison', en
axxam' dəg' etlul', ...la maison où' elle' est' née'...

On s'attendrait donc, de pouvoir passer de

yəddə' yur' wərgaz, il' mangeá chez' l'homme', à
* argaz' *yur' yəddə.., l'homme' chez' qui il' mangeá...

Or, en fait, on trouve : argaz' wu' yur' yəddə, l'homme' quelqu'un' chez' il' mangea; l'homme' chez' qui il' mangea...

La présence de wu(=wi) est nécessaire, mais réservée aux personnes.

Là où les A.M. utilisent, pour les choses, la préposition en emploi absolu, précédée et/ou suivie ou non par i⁵ 6 (axxam (i) dəg (i) tlul), les autres parlers kabyles diront couramment : axxam' dəg' way eг' etlul, la maison dans ce dans elle est née.

Un parallélisme total avec wi aurait donné : *axxam ay dəg etlul.

C'est ici que le recours et le retour aux phrases interrogatives s'impose, car, si on enlève aux deux relatives leur antécédent, on obtient des interrogatives :

wu' yur' yəddə ? qui' chez' il' a mangé, chez' qui' a-t-il mangé ?

dəg' way eг' etlul ? dans' quoi dans' elle est née, dans quoi est-elle née ?

Voici quelques autres exemples pris dans le parler des At Smail (Bou Noh) :

f' way dəg akka təqqiməd ? Sur quoi es-tu assis ainsi ?

s'way es txadəd' taqəndurt' akti ? Avec quoi as-tu cousu cette robe ?

g' way dəg i' yella ug'affay ? Dans quoi est le lait ?

Les A.M. emploient ici plutôt : f' wasu, sur quoi; swasu, avec quoi; dəg' wasu, en quoi.

Il suffira de nouveau d'un antécédent pour transformer l'interrogative en relative tissəgnit' s'way es txadəd' l'aiguille avec laquelle tu es assis.

En germanique l'interrogatif et le relatif sont pareils : womit, avec lequel; =waar-mee (néerl.). Il s'agit typologiquement de la même construction.

alkursi f' way dəg təqqiməd.. la chaise sur laquelle tu es assis (cf. angl. where(up)-on; all.worauf; néerl. waarop).

tabuqalt g² way³ d⁴g i⁵ yella⁶ ug⁷effay⁸. le pot⁹ dans¹⁰ lequel¹¹ est¹² le lait¹³. (angl. wherein; all. worin; néerl. waarin).

On connaît depuis longtemps le lien entre phrase interrogative et relative (cf. p. 23-28, 36, 57-58, 74, II5-II6) en linguistique générale; en linguistique berbère la phrase interrogative n'est qu'une forme particulière (MR) de phrase relative (cf. Galand 1957 : 34-37). Ceci saute aux yeux si on compare question et réponse :

d' aṣu¹ i² yəb³ya⁴? c'est⁵ quoi⁶ qu'il⁷ veut⁸? Que veut-il?

d' idrimen¹ i² yəb³ya⁴. c'est⁵ de l'argent⁶ qu'il⁷ veut⁸.

s' ani¹ i² iruh³? c'est vers⁴ où⁵ qu'il⁶ est allé⁷? Où est-il allé?

s' aman¹ i² iruh³. c'est vers⁴ l'eau⁵ qu'il⁶ est allé⁷.

On pourrait donc objecter qu'il y a là rien d'étonnant à ce que la phrase interrogative devienne une relative puisqu'elle est déjà une relative déguisée. Ce sur quoi porte l'innovation de certains parlers kabyles, surtout en dehors des A.M., n'est pas la structure relative de l'interrogative, mais la façon dont la préposition introduit cette interrogative ou relative : d⁴g way⁵g, s way⁵ es...

Cette évolution a été possible en kabyle parce que ay et wi ne sont pas de vrais interrogatifs d'origine et parce que la préposition a changé de place par rapport au pronom.

Différence entre indéfinis et interrogatifs

D'autres parlers berbères ont de vrais interrogatifs caractérisés par un m¹ : tahaggart : ma, quoi; mi, qui ; chleuh : ma(d), qui, quoi. Cependant dès qe l'on enlève m, les pronoms indéfinis ou supports ré-apparaissent p.ex. en tahaggart cf. Cortade 1969 : 91 : " miet ma peuvent s'employer sans être interrogatifs dans les phrases exprimant l'ignorance ou le doute. Dans ces cas mi peut être remplacé par i et ma par a (la chose quelconque qui)"¹⁾:

ur essinay mi iggəhen ehən } je ne sais pas qui est entré dans la tente.
ur essinay i iggəhen ehən }

1) Galand 1974 : 220-23 appelle à non-défini

Nous avons déjà fait allusion aux ambiguïtés entre phrases relatives et interrogatives indirectes (cf.p. 90-92) en anglais. Cela existe dans beaucoup de langues cf. Fuchs et Milner 1974 : 20 sq. Or en kabyle cette confusion est encore facilitée par l'absence d'interrogatifs en m- : les indéfinis wi, ay sont employés comme interrogatifs. C'est ainsi que wi peut avoir trois interprétations : 1) quelqu'un qui 2) qui ? 3) celui qui... (cf. l'anglais who p. 81-86) p.ex.

wu' bγun² ad³ yedd⁴ quelqu'un¹ veut manger⁵? qui veut manger?

wu' bγun² (=wi' bγan²) ad³ yedd⁴, yedd⁵ quiconque¹ veut manger⁵, qu'il mange⁵.

La place de la préposition

Selon une loi panberbère la place de la préposition en tête d'une phrase relative est (en emploi absolu) après l'antécédent, que celui-ci soit un pronom ou un nom p.ex. en tahaggart, cf. Cortade 1968: 89, 91 :

ehen' day² insa³, la tenté¹ dans² (laquelle) il passa³ la nuit³

ma' day² insa³? dans² quoi¹ passa-t-il³ la nuit³?

ma' full²... sur² quoi¹, pourquoi¹ ..?

En chleuh (Idaw Tanan) :

mani¹ y² a³ dd⁴ i⁵ ttaskan⁵ waman⁶? c'est² d'où¹ (where from) que³ vient⁴ l'eau⁶?

aman¹ is² a³ badda⁴ ttyaman³ yik-lli⁵ f⁶ llan⁷? Est-ce que² l'eau¹ reste³ toujours⁴ ainsi⁵ sur⁶ (quoi)elle⁷ est⁶? Est-ce que l'eau a un débit constant?

Ayt Seghrouchen, Bentolila 1974 : 30 : ma' x² tsald³? sur² quoi¹ tu³ interroges³?

En chaouia de l'est :

ma' yef¹ a² d-yusa⁴? C'est² pourquoi¹ qu'il³ est arrivé⁴? Pourquoi est-il arrivé?

Au Bissa :

ma' yef¹ i² t-yenyu⁵? C'est² pourquoi¹ qu'il³ l'a tuée⁵? Pourquoi l'a-t-il tuée?

Les constructions en kabyle (p. 326-27) où la préposition se trouve après l'antécédent (le pronom) ne s'écartent donc pas de la norme.

Dans beaucoup de parlers, kabyles ou autres, la préposition se met aussi devant

le pronom, p.ex. au Bissa :

ar' mana², chez' qui¹; ak' ed' mana², avec' qui¹; i' mana², à' qui².

Ayt Seghrouchen : y mani vers où (cf. Bentolila 1974: 248)

Ainsi de même en kabyle : i wašu, f̄ wašu, pour quoi ? (cf. p. 326-27).

Parfois on a les deux procédés en même temps c.a.d. facultativement :

ašu yef, f̄ wašu; aš¹ imi, i wašu : pourquoi (f̄ wašu a aussi un sens locatif : sur quelle chose, sur quoi). Mais la plupart du temps on n'a pas de choix : l'ancien procédé reste de rigueur pour : wu yur chez qui; ani wər, ani yər, vers où; an si, d'où; tandis que le nouveau procédé est obligatoire pour s wašu, s ani.

Quelle est la raison du changement de place de la préposition ?

Aspinion 1953 : II invoque pour le chleuh l'absence de prédicat explicite. Ainsi y mani, où; s mani, vers où, s'emploient "lorsque l'interrogation est employée seule ou en fin de phrase". Cet argument n'est pas valable en kabyle car p.ex. ay yər, pourquoi ? sans prédicat explicite, est très courant.

Nous pensons que le délogement de la préposition en kabyle est dû à la MR.

A cause de la grammaticalisation de la MR la préposition passe souvent, mais pas nécessairement, au début de la MR (cf. p. 190). On a donc :

dəg wəxxam i llan⁴, c'est dans la maison qu'ils sont; plutôt que
d'axxam (i)d⁴ i llan⁵.

Cette dernière phrase peut être considérée comme une phrase relative sans MR : c'est la maison (ce) où ils sont = voici la maison où ils sont.

Le nouveau procédé s'est opéré, pour les pronoms indéfinis-interrogatifs, avec maintien¹ de l'ancien : dəg way dəg. s way es (ay prend la marque de l'état d'annexion après une préposition cf. p. 188).

Une autre raison qui peut avoir facilité le changement de place de la préposition est l'usure de la MR dans la phrase interrogative : en kabyle la particule de MR est facultative dans une interrogative, qui reste néanmoins une relative, p. ex. amək təllid²? Comment vas-tu? = amək i təllid³? C'est comment² que tu vas³?

¹) La 2e préposition peut aussi disparaître : awrən¹ s way arā niwləy səksu, la farine avec laquelle je préparerai la coucou²; ou rənter nənbə:nxxum uy dəg..

Cette usure peut même aboutir, p.ex. en chaouia, à la destruction de la phrase relative, lorsqu'il n'y a plus d'inversion de satellites :

ma' yef yusi³-d ? pourquoi est-il arrivé ? (= ma' yef a d-yusa? C'est pourquoi qu'il est arrivé ?)

Nous venons donc d'expliquer l'origine et la structure des expressions : dəg way əg, s way əs qui introduisent, en dehors des A.M., une interrogative ou, s'il y a un antécédent, une relative.

Que se passe-t-il aux A.M. pour les interrogatives et relatives ?

Ce n'est pas un hasard que ay, rare aux A.M. comme particule de MR et support de détermination (cfp. I87 sq., 307), ne se retrouve pas dans les interrogatives sous cette forme. On utilise de préférence : adu : f wasu, sur quoi; s wasu, avec quoi; dəg wasu, dans quoi. p.ex. s'wasu la s-tməssəd? avec quoi elle⁴ (lui)³ peigné⁴ ?

Contrairement à ay, adu ne s'emploie pas dans une relative avec antécédent défini :

* tməsət *s wasu la s-tməssəd... le peigne avec quoi elle peigne...

On dit : tməsət i ss¹i la s-tməssəd " " " " (cf.p.323 sq.)

La construction ailleurs en Kabylie serait :

interrogative : s'way² əs la s-tməssəd? avec quoi peigne-t-elle³ ?

relative + ant.: tməsət¹ s'way² əs la s-tməssəd, le peigné avec lequel elle peigné...

On trouve cependant aux A.M. ces constructions sous une autre forme, à laquelle on aurait pu s'attendre. Elle est rare et Dallet I960 n'en fait aucune mention :

il s'agit de la réduction de ay(way) à i(wi), déjà rencontrée cf.p. I88, 310-I2.

s wi s la s-tməssəd? avec quoi peigne-t-elle³?
tməsət¹ s wi s la s-tməssəd.. le peigné avec lequel elle peigné...

dəg wi dəg d-debbwi aman? Dans quoi a-t-elle apporté de l'eau?
essəd¹ dəg wi dəg d-debbwi aman.. le seau dans lequel elle a apporté de l'eau...

- i) Il faut donc rejeter l'analyse de A.Basset, suggérée dans sa lettre du 27.5.54 à Dallet : "tməsət is-s i l as-tməssəd, le peigne au moyen de lui ce elle peigne". Le redoublement du s est phonétique; en plus, il ne s'agit pas de la préposition suivie du pron.aff. yis-s, au moyen de lui, mais de la préposition en emploi absolu.

Ainsi, à partir de l'emploi absolu des prépositions en tête d'une phrase relative et grâce aux pronoms indéfinis (-interrogatifs) wi, ay, se sont développées en kabyle deux constructions 1) celle avec s way es, dəg way əg, pankabyle (devenu s wis, dəg wi dəg aux A.M.), s'est développée sous l'influence des interrogatives et de la MR. 2) Celle avec i ss i, i ff i, i dg i .., caractéristique pour les seuls A.M et voisins, s'est développée indépendamment des interrogatives : le premier i par analogie avec i⁴ (cf.p.322-23), le 2e i(i⁶) par confusion avec la construction pankabyle s way (s), dəg way(əg), qui après élimination de la 2e préposition, prend aux A.M. la forme de s wi, f wi, dəg wi, peut-être devenue après assimilation, s si, f fi, dəg gi¹. En tout cas i⁶ est structuralement identique au support i¹ (ay) car il a la même distribution i , ara. (cf.p.308-9)

La première construction sert à former aussi bien des interrogatives que des relatives avec antécédent lexical, tandis que la deuxième est exclue pour la formation d'interrogatives.

Comme interrogatifs wiet ay ne peuvent pas commuter avec win et ay en (cf.p. 189,302) : on a donc :

wi d kədd təccid ? avec qui as-tu mangé ?
argaz wi d kədd təccid. l'homme avec qui tu as mangé...

Sont incorrects : *win d kədd təccid ? *argaz win d kədd təccid ...

Comme en anglais (cf.p.81-86) on assiste donc à l'évolution d'un pronom indéfini (quelqu'un, quiconque) qui devient support de la phrase relative après un antécédent défini, suivi d'une préposition (cf.p.335).

Phrase relative et pronoms locatifs

Il nous reste quelques cas où l'utilisation de la préposition deg, g, dans, fait problème :

elkursi f fay dəg təqqiməd... la chaise sur laquelle tu es assis (hors A.M.)
win g i tədduy, celui avec qui je marche (At Bu Chayeb)

¹) Le g reste cependant spirant dans (i) dg i, (i) g i.

argaz wi g ð-əddiy A.M., l'homme avec qui je suis venu

argaz d-wi g ð-əddiy A.M., " " " "

argaz g ið-əddiy A.M., " " " "

Dans le premier exemple : *əlkursi f-fay dəg..* on s'attendrait à : *f-way*ʃəf*, ou *f-way*əf*. (*f =ʃəf, sur*). Par contre on a *dəg*, (=g), dans, comme dans les autres exemples

De même que l'on a montré l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu (cf. Galand, GLECS 1971-72:93-97), ainsi peut-on constater une origine locative (interrogatif locatif ou adverbe de lieu) pour de nombreuses constructions relatives (cf. Autran 1947 : I29-I36) ou interrogatives.

Chez les Touaregs de l'Aïr (cf. Petites Soeurs 1968 : 29,51) l'interrogatif locatif (où? mani) peut prendre le sens de "comment" :

mani əddaz ? Comment va la fatigue ? (o.c.29)

Chez les Ioullemeden de l'est mini, où, quel endroit, remplace parfois ma, quoi mini ehən nək ? Où est ta maison ?

mini isəm nək = ma isəm nək ? quoi nom de toi, quel est ton nom ?

En chaoui de l'est des composés de -ani deviennent des morphèmes de syndèse :

mani, lorsque; ggʷani, jusqu'à ce que;

En sémitique (hébreu) asər a évolué de "lieu > là où > qui", exemple rare-il est vrai, contesté par Brockelmann 1966 II : 566 e. Ce même auteur (o.c. § 359 b) donne l'évolution en assyrien de ema, lieu où > comme, quand.

Dans les langues i.e. les exemples abondent : l'interrogatif-locatif devient relatif en néo-persan (kuga), en grec moderne pou πού; le lat. quom était à l'origine un locatif, de même que ubi est passé d'un sens locatif à une conjonction temporelle ou causale. Mais ce sont surtout les langues germaniques qui utilisent les adverbes, interrogatifs et relatifs locatifs à la place des pronoms relatifs (cf. p.100). Nous avons déjà vu que les particules du gotique ei (p.52-54), du v.all. the (p.61-63), et du v.angl the (p.67, 73) sont probablement d'origine locative. Johansen 1935 : 184-5 signale l'emploi de der wo, qui, en Oberdeutsch.

Dans ces langues *womit*(all.), *wherewith*(m.a.), *waarmee* (néerl.) signifient en même temps "avec quoi ?(litt. où avec)" au sens interrogatif et "avec lequel, laquelle" au sens d'un pronom relatif.

C'est peut-être le long de cette voie que l'on peut essayer d'expliquer la présence de la préposition *dəg* dans la construction relative en kabyle.

L'interrogatif-relatif germanique d'origine locative a des restrictions d'emploi: il est réservé, au moins en néerl. et all., en principe, aux choses et est toujours associé à une préposition postposée, qui est en fait un adverbe.

Les pronoms supports *wi*, *ay* connaissent également des restrictions quand ils passent d'une phrase interrogative (sans antécédent lexical) dans une relative (avec antécédent lexical).

Comme interrogatif *wi* peut avoir les fonctions de prédicat ou c.o.d. p.ex.:

wi tufid? qui as-tu trouvé?

wⁱ i ikəšmen? c'est qui qui est entré? Qui est entré?

Par contre comme support supplémentaire d'un antécédent lexical, *wi* n'est pas admis:
*argaz *wi tufid.. l'homme que tu trouvas..* Il faut dire: *argaz (i)tufid*
*argaz*wⁱ i ikəšmen .. l'homme qui entra...* " " " : *argaz ikəšmen* (cf. p. 323)

Pour que *wi* soit admis il faut une préposition:

i wi mi təfkid³ ayrum⁴? A qui as-tu donné du pain? (i, mi sont des prépos.)
argaz i wi mi təfkid³ ayrum⁴ .. l'homme à qui tu as donné du pain...

L'interrogatif-indéfini anglais *hw-* a également débuté, comme relatif, après des prépositions (cf. p. 85).

Contrairement à *wi*, *ay* ne peut pas, comme interrogatif, s'employer sans prépositions: on ne peut donc pas dire: **ay tufid?* Qu'as-tu trouvé?

Il faut dire: (d') *as2 (i) tufid?* C'est quoi que tu as trouvé? Qu'as-tu trouvé?

Par contre: *ay en, pourquoi; ay Yer, pourquoi;*

dəg way² (d)eg i yellā? Dans quoi est-il? (A.M. *dəg wa2 (i) yellā?* Où est-il?)
ikas⁰ dəg way² (d)eg i yellā.. le verre où il est. (A.M. *ikas i dg i yellā...*)

16.3.2.9 Résumé des emplois de ay(i)

ay(i) est un pronom toujours suivi d'une détermination. Celle-ci peut être

A) une phrase relative, verbale ou nominale

1) ay(i) s'emploie sans antécédent lexical

- avec distribution ay(i)/ ara

i tennid² d³ essahh⁴, ce¹ que tu² dis³ est⁴ vrai (cf. p. I85-89, 307-9 : E.A. way(wi))

ay¹ telhid², (ce¹) que² tu³ es⁴ bon¹ ! (exclamation)¹

particule de MR : invariable en état :

d¹ essahh² i tennid³, c'est⁴ vrai¹ que² tu³ dis⁴ : tu dis la vérité (p. I89-90)

- toujours ay(i) : sans commutation avec ara :

i¹ yar² tella³ d⁴ lamin, ce¹ vers² quoi est³ l'affaire c'est⁴ le chef; cela incombe au chef (p. 308).

2) i support supplémentaire avec antécédent lexical :

- avec commutation i/ara

axxam i⁴ walay².. la maison que je² vois³ p.322 (toujours i, typique aux A.M.)

axxam dg² i¹ tella³ la maison où² elle³ est⁴ p.333 (" " " " "

- sans commutation avec ara

axxam i⁵ dg² ara³ tili⁴.. la maison où² elle³ sera⁴ p.308, 333 (i ou ay, spécial pour A.M.)

3) ay comme interrogatif est toujours suivi d'un particule (ay-en) ou d'une préposition : deg¹ way² deg³ yella⁴? Dans¹ quoi² (où) est-il³? (A.M. deg¹ wi² deg³, cf. p.328)

4) Ce complexe prépositionnel interrogatif, précédé d'un antécédent lexical, devient une phrase relative : axxam¹ deg² way³ deg⁴ yella¹ (A.M. deg² wi³ deg⁴), là maison où il² est... = axxam ay deg yella (ancienne construction p.331).

B) Une particule ad-nominale : ay-en, ce qu.; ay-agi, ceci;

N.B. i² eti³ ne sont pas des supports de détermination, mais des morphèmes de disjonction : i² (p.313) panberbère, lié au pron.aff.rég.dir.après verbe; i³ fonctionne synchroneusement, en kabyle, comme allomorphe de satellites inversés. (p.314).

¹⁾ i et ara ont un emploi exclamatif cf. Dallet I957:21-22

Conclusion de I6

En anglais les formes de l'interrogatif en wh- (*who, what, which, where, whereto, where from*) sont devenues des relatifs à partir du niveau compréhensionnel (cf.p. 93 et II5).

L'allemand a forgé son relatif le plus courant à partir de l'article-démonstratif c.a.d. à partir du niveau extensionnel et ne recourt au locatif-interrogatif (*wo-*) qu'en association avec une préposition-adverbe (*womit, worauf, worin...*).

Le néerlandais suit l'allemand pour les cas "directs" (sujet, c.o.d.), en utilisant comme relatif un démonstratif (*die, dat*), mais se conforme à l'anglais pour les cas obliques (génitif: *wiens; datif aan wie*; après prép. *met, tegen, op..wie*) par l'emploi des formes en *w-*. Il y a une tendance, en langage populaire, à étendre ces formes p.ex. *het meisje wat..., la fille qui(que)...* au lieu de la forme "correcte":
het meisje dat " "

Cette tendance, nettement perceptible en anglais (cf.p. 8I, 93), a même abouti en afrikaansch, dérivé du néerl., à la constitution d'un relatif *wat, qui, que*, facilitée par le fait que l'ancien démonstr. néerl. *die* est devenu en afrikaansch l'article défini.

Bien que le berbère n'ait pas de relatif au sens strict du terme, on peut dire avec Moscati I969 § I3.34 qu'il rejoint les langues sémitiques là où la phrase relative (plus que le pronom relatif) est reliée aux ("connected with") pronoms démonstratifs, ou plutôt pronom-référents-supports.

En kabyle ces pronoms peuvent recevoir les mêmes déterminations que le CN, exception faite pour le qualifiant: c.a.d. un participe ou autre phrase relative, une particule ad-nominale *i* et un complément de nom. (*i* n'est pas suivi d'une particule; *wi*² et *ay* ne peuvent pas recevoir un complément de nom).

Presque partout en berbère la phrase relative est traitée comme une des déterminations nominales: elle est accrochée

I) soit à un pronom support

Ceci a lieu en touareg : le pronom (tahaggart wa, ta, wi, ti pour le défini; i, ti pour l'indéfini) est juxtaposé à un antécédent lexical et devient référent par rapport à son antécédent, support par rapport à sa détermination.¹⁾ Il peut aussi être détaché de son antécédent tout en gardant sa référence lexicale (cf. p. 107, 222).

2) soit directement à un CN, lui-même renforcé par des particules ad-nominales (chleuh - elli, kabyle - enni cf. aussi p. 304). Ces particules peuvent même devenir indispensables : ainsi - din aux Ayt Seghrouchen (cf. Bentolila 1974 : 345). Pour le kabyle - enni, pas encore grammaticalisé à ce point, cf. p. 220 et le F.P.n° II9 (1973) : 71.

La détermination par particules se joue au niveau extensionnel. Ce n'est qu'exceptionnellement que le berbère, en kabyle, sort du niveau compréhensionnel pour former des phrases relatives avec *wiet ay*, qui à cause de leur sens indéfini-interrogatif sont comparables au wh- anglais, ou plus généralement, au w-germanique. On peut donc faire la comparaison suivante entre interrogatif et "relatif" en kabyle et en germanique : la numérotation indique les fonctions du morphème : 1= sujet; 2=c.o.d.; 3=morphème précédé de préposition; 4=morphème suivi de préposition; 5=morphème précédé et suivi de préposition.

	INTERROGATIF					RELATIF				
fonctions	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
kab. wi	+	+	-	+	-	-	-	-	+	-
ay	-	-	+	+	+	-	-	+	+	+
m, angl. bw-	+	+	+	+ (where-)		-	+	+	+ = (where-)	
angl. moj.	+	+	+	+ "	"	+	+	+	+	
alm.	+	+	+	+ (wo-)		-	-	-	+ wo-	
néerl.	+	+	+	+ (waar-)	(+)	-	+	+ waar-		

1) En kabyle cela se réalise pour ⁴i et les complexes prépositionnels en tête de proposition relative : ay dəg, dəg way dəg; s way, s way es p. 331-35.

Une des grandes différences entre le touareg et le kabyle est qu'en touareg les mêmes séries de pronoms introduisent toutes les déterminations, qu'il s'agisse de compléments de nom ou de phrases relatives. En kabyle *wi* et *ay* peuvent introduire, avec certaines restrictions, des phrases relatives mais ne supportent pas de compléments de nom.

Comme les autres déterminations nominales la phrase relative est en fonction non-principale : c'est déjà une forme de subordination. Mais la véritable marque de syndèse de la relative est l'inversion des satellites (p.275-76) et indirectement la présence d'un support (*i*⁴ ou *ay*).

Le berbère offre donc deux possibilités pour développer un "relatif" : un pronom-support , qui p.ex. en *ouargli* (cf. p.363) est devenu indispensable comme morphème de syndèse, et les particules ad-nominales telles que *-din* chez les Ayt Seghrouchen, déjà obligatoire, et *-nni* en kabyle, qui tend à devenir marque du défini et du déterminé (cf. der en *allm.*).

On peut se demander si, en dehors de la relative encaissée et intégrée dans la principale, il y a d'autres formes de relatives ou de subordination p.ex. sans inversion de satellites. C'est pour cela que nous allons examiner les séquences de propositions .

I7. S E Q U E N C E D E P R O P O S I T I O N S

Après quelques considérations générales sur la terminologie (syndèse, asyndète; coordination, subordination) et la difficulté d'interpréter l'asyndète comme coordination ou subordination (I7.1), nous donnerons deux exemples d'asyndète : la phrase nominale explicative ou reprenante (I7.2) et la phrase existentielle (I7.3). C'est le point de départ pour montrer différentes formes d'asyndète et de syndèse. (I7.4). Nous terminons sur la séquence de propositions relatives (I7.5).

17. I. Syndèse, asyndète: coordination, subordination; juxtaposition

Les termes "parataxe", "hypotaxe", "coordination", "subordination", "syndèse" "asyndète" sont susceptibles d'autant d'interprétations qu'il y a de linguistes qui les utilisent (cf. Buysseens 1974 : 19-24).

Waterhouse 1963 : 45-53 appelle "phrases dépendantes" toutes celles qui ne peuvent pas initier un discours et nécessitent un renvoi anaphorique c.a.d. toutes celles qui commencent par un pronom, un adverbe ou complément adverbial p.ex. "par conséquence", "donc" etc. Or, dans un discours, que ce soit un conte, un récit ou dialogue, toutes les phrases sont nécessairement liées sémantiquement.

Nous ne considérerons pas ici les procédés d'enchaînement de phrases tels qu'adverbes de lieu ou de temps (cf. Dallet 1960 I:III-I2) : imir-en, alors, ensuite ssif-en (> ssyen), à partir de là, ensuite; etc. Ces procédés, utiles pour lier aussi bien des phrases que des propositions ou segments de propositions, ne sont pendant pas de véritables morphèmes de syndèse : il en est autrement pour walak mais, salaxater car, ou certains verbes figés : yernu, en plus (cf. Basset-Picard 308, § 677), yugal, ensuite. Un des critères d'un morphème de coordination (=coordonneur) est (cf. Dik 1972:34-35) qu'il ne peut pas être suivi d'un deuxième morphème de syndèse : or, on peut dire : yedda' walakin wembæd iruh, il mangea mais ensuite il tint. Mais on ne peut pas dire : yedda' salaxater *walakin iruh, il mangea car il partit.

Ce qu'on appelle communément des adverbes de lieu ou de temps ne change rien au problème de la syndèse ou de l'asyndète des propositions :

yedda', yettes², (wembæd) iruh; il mangea, il dormit, (ensuite) il partit (3 propositions dans une phrase.)

yedda', yettes². (wembæd) iruh; il mangea. (et) il dormit. (Ensuite) il partit (phrases, dont la 1ère contient deux propositions). La présence ou l'absence de l'adverbe wembæd, ensuite, n'y change rien. Seule l'intonation fait la différence.

Dans ce qui suit nous parlerons donc de la séquence de propositions et non pas de la séquence de phrases.

Appelons syndèse la présence d'une marque formelle dans l'une ou l'autre des deux propositions liées (syndèse partielle) ou dans les deux propositions simultanément (syndèse totale) : parfois le morphème de syndèse se trouve, strictement parlant entre les deux propositions, alors qu'en fait on l'accroche à la 2e proposition. On a donc :

$P'_1 P_2$ ou $P_1 P'_2$ ('= la marque de syndèse) : syndèse partielle

$P'_1 P'_2$ syndèse totale.

$P_1' P_2$ à réduire à $P_1 P'_2$

L'asyndète existe quand il y a absence de marque formelle.

On peut donc avoir un asyndète avec coordination (par juxtaposition) :

yéddá yattéss. Il mangéa (et) il dormit.

mais également un asyndète avec subordination (aussi par juxtaposition) :

yufá yig weryaz yattéf iyzér (Bissa), il trouvá un homme il retient un oued; il trouva un homme retenant un oued (cf.p.224).

Les termes "asyndète" et "juxtaposition" n'ont pas de définition syntaxique et peuvent correspondre aussi bien à la coordination qu'à la subordination.

Dans la mesure où la juxtaposition est asyndétique, elle s'oppose donc à la syndèse

Houïs 1977 : 59 présente ainsi la syndèse : "Lorsqu'il y a syndèse, il apparaît donc un morphème qui marque le fait qu'une proposition est associée à une autre dans une relation de dépendance grammaticale. Une proposition ainsi marquée est une proposition syndétique P' par rapport à P . " Et plus loin (o.c.:61) : " La syndèse additive est le type de séquence de propositions telle que la proposition P' est en relation avec la totalité de la proposition P et non avec l'un des ses constituants nominaux" (ce qui serait une syndèse intégrée). Schématiquement : $P_1 / ' P_2$

Nous pensons que dans la syndèse de coordination (au moins s'il s'agit d'un

morphème unique et qu'il n'y a pas de syndèse totale), qui est une forme de syndèse additive, il y a ni dépendance grammaticale, ni proposition marquée : le morphème n'appartient pas plus à l'une qu'à l'autre proposition d'où : $P_1 /' / P_2$ au lieu de $P_1 \overset{?}{P}_2$. C'est parce que la coordination est autre chose que le contraire de la subordination. Ces deux termes ne s'opposent pas comme affirmatif, négatif, masc, fém; ils couvrent des réalités très différentes. Alors que la subordination est difficile à englober dans une définition précise et unique, la coordination se laisse plus aisément saisir la coordination (Dik : 1972 : 25) "est une construction, où deux membres, au moins, équivalents quant à leur rôle * grammatical, sont liés ensemble au même niveau de hiérarchie structurale par un mécanisme de liaison". La coordination peut être syndétique ou asyndétique p.ex. par juxtaposition. On voit tout de suite que cette définition est plus facilement exploitable au niveau de la coordination des segments d'une phrase qu'au niveau de l'enchaînement des propositions. La difficulté vient de ce que la structure de la proposition coordonnée est la même que celle de la phrase. Or la phrase a une structure terminale et ne s'insère pas, syntaxiquement, dans un ensemble plus vaste (cf. p. 125) : la phrase (et donc la proposition) n'a pas de fonction syntaxique.

Pourtant on traite souvent des propositions, surtout subordonnées, comme des "parties du discours". Cette équivalence a son fondement dans la commutation. Mais, comme nous avons vu, il y a des degrés de détermination : le complément de nom, le qualifiant et la phrase relative ont en commun d'être des DA (déterminants) et donc en fonction secondaire par rapport au DE (déterminé=antécédent) cf. p. 266, 281. La phrase relative a, en plus, l'inversion des satellites et souvent un morphème de syndèse : elle est donc un cas de syndèse intégrée.

Comment analyser une proposition P_2 liée asyndétiquement par juxtaposition à une proposition P_1 : peut-on parler d'asyndète intégré (lorsque P_2 est une expansion

* Nous traduisons le mot angl. "function" par "rôle" car le mot "fonction" a une autre acceptation chez Dik que chez nous (p. 129).

d'un segment de P_1) ou d' asyndète additif (quand P_2 s'ajoute à la totalité de P_1) ? Les exemples de la p.224-25 montrent des propositions en asyndète intégré: c'est une forme de subordination, différente de celle qu'on trouve dans la proposition relative avec inversion.

Dans d'autres cas (p.ex. la propositions explicative cf.I7.2, et la phrase existentielle cf.I7.3) on hésite à trancher entre asyndète intégré (subordination) et asyndète additif (coordination).

Bref, il reste difficile et hasardeux de parler de coordination ou subordinations de propositions en asyndète car il y a absence de marques formelles . D'où le danger de recourir à des critères psychologiques, logiques ou sémantiques (cf. Brondal 1937 : 241-49). On ne peut pas toujours éviter le recours au sémantisme des verbes, p.ex. pour ceux appelés par Dallet 1960 I: I36 des "inchoatifs". Ce sont des verbes principalement de mouvement (uyal, revenir; eqq^mel, revenir; akker, se lever; seddi, passer; ruh, partir; emmey, foncer etc) qui suppléent au système aspectuel verbal, parfois incapable d'exprimer des débuts ou changements de procès (se mettre à, re-commencer à...) pour les phrases nominales: yugal d argaz, il est devenu un homme; ou les verbes indiquant un état ou ^{une} qualité. Ce sont des verbes "auxiliaires", qui ont perdu leur sens plein et appartiennent à un inventaire limité: formellement il y a asyndète par juxtaposition, sémantiquement l'auxiliaire est "subordonné" au prédicat(principal): win' yeddan¹ d² win' yelhan⁵, ad⁶ yugal⁷ ula⁸ d⁹ netta¹⁰ yelha; celui¹¹ qui¹² accompagne¹³ celui¹⁴ qui est¹⁵ bien¹⁶, deviendra¹⁷, lui¹⁸ aussi¹⁹, quelqu'un de bien²⁰ (litt. il⁷ deviendra¹⁶ il est¹⁰ bien¹².)

⁷ Le cas contraire se présente quand, dans une séquence d'injonctions, la deuxième ne reçoit pas les désinences propres à l'impératif, mais les désinences avec préfixe (cf.p.236) : eksəm' teqqimad², entre³, (et) assieds⁴-toi (cf.p.241) : aspectuellement et formellement la deuxième injonction est marquée : l'aspect est dépendant . Mais il y a équivalence totale et absolue avec la construction où les deux

impératifs sont coordonnés : eksəm' eqqim², entré¹ (et) assieds-toi².

Sémantiquement il y a coordination; l'emploi grammaticalisé de l'aoriste représente une rupture de construction. Basset-Picard 1948 : 305, § 670 in fine, parle même de "deux principales" dans un chapitre sur "juxtaposition et coordination".

La difficulté d'interpréter l'asyndète comme une forme de coordination ou de subordination se voit encore chez Dallet 1960 I: 133-35 et Basset-Picard 1948 : 309-10. Dallet parle de juxtaposition avec a) absence d'éléments de coordination p.ex. ulint¹ eð uyalent² s axxam; elles¹ montèrent² (et) elles² revinrent³ à la maison.
ou b°) "absence d'éléments de subordination" p.ex.

ruhe¹ nawel² imensi³, je¹ suis² allé³ j'ai² préparé³ le souper; je¹ suis² allé³ préparer...
L'interprétation est sémantique : il y a absence d'éléments de subordination, lorsque la seconde proposition est, dans la pensée^{*}, plus ou moins subordonnée à la première" (Dallet o.c.)

"Deux propositions peuvent être simplement juxtaposées, en asyndète, alors qu'elles sont ou tendent à être de valeur différente^{*}, la seconde étant effectivement dans la pensée^{*}, ou tendant à être dans la pensée^{*}, subordonnée à la première" (Basset-Picard o.c.).

Tous les exemples de Basset-Picard 1948 : 309-10, § 679 et de Dallet 1960 I : 134 b peuvent être regroupés comme asyndète avec implication sémantique. Cette implication peut venir du sémantisme des verbes de la première proposition (p.ex. dire, vouloir, croire; aller se mettre à, commencer), de l'enchaînement des thèmes verbaux aspectuellement différents et en particulier lorsque la deuxième proposition contient un aoriste précédé de ad (cf. p. 242) exprimant aussi bien l'éventualité que le but ou l'intention. Cette deuxième proposition, complétive par son sens, est souvent rendue, dans nos langues occidentales, par une proposition subordonnée, introduite par "que" ou par un infinitif, précédé ou non de "pour", p.ex. ad' iruh¹ ad³ yexdəm, il² ira¹ il² travaillera; il ira travailler, il partira pour travailler

* C'est nous qui soulignons.

Tant que le berbère ne fournisse aucun moyen de distinguer entre asyndète avec coordination et asyndète avec subordination, autrement que sémantiquement, il restera délicat, sinon impossible, d'appliquer les termes de "subordination" et "coordination" en dehors de la syndèse.

Nous allons considérer deux constructions d'asyndète, différentes de l'asyndète avec implication sémantique; dans les deux cas nous tacherons d'établir quel lien syntaxique lie P_2 à P_1 , en absence de toute marque dans l'une ou l'autre des propositions.

17.2. La proposition nominale reprenante ou explicative

Le kabyle emploie fréquemment la phrase nominale avec prédictif d, c'est. (cf p. 180 sq.) Elle peut constituer une phrase principale autonome : ayyul d ayyul, un âne¹ est² (reste) un âne³.

Elle peut aussi s'ajouter en asyndète à une proposition ou phrase P_1 . Basset-Picard 1948 : 85, § 200 l'appelle "proposition nominale dépendante" cela revient à dire qu'il s'agit d'un asyndète intégré : la proposition nominale est une expansion d'un élément de P_1 , et non de sa totalité. Comme la phrase relative et d'autres déterminations elle est en fonction non-primaire. Contrairement à la phrase relative elle est en asyndète (sans morphème de "liaison") et sans inversion. Dans d'autres exemples la phrase nominale ne semble pas intégrée ou "enchaînée", mais s'ajouter (en asyndète additif) à la totalité de P_1 : dans ce cas il y a coordination, mais ce cas semble plus rare.

- (1) yætterdæq' d imætti, il éclata¹ c'est² larme³, il éclata en pleurs.
- (2) yæðçur' d' aman³, il est¹ plein² c'est³ (de l') eau³, il est plein d'eau.
- (3) a) asu¹ tæbyamt d² imensi³? Qué¹ voulez² vous³ c'est³ souper⁴, que voulez vous comme souper?
- b) d asu¹ i tegred² n wæksum³? qu'as³ tu³ mis³ (en fait) de⁴ viande⁵, comme viande?
- (4) šukkev¹ t² d amessəbrid, je¹ l'a¹ cru⁴ c'est³ un passant⁴; je l'ai pris pour un passa

- (5) *yur' i aq'wžun d' amellał, chez moi un chien c'est blanc, j'ai un chien blanc.* (5)
- (6) *as hal' d' abrid.. combien c'est fois, combien de fois...*
- (7) *xillan' i tteft' d' afrur (=n wəfrur), (Bou Noh), c'est beaucoup qu'elle mange c'est poudre, c'est beaucoup de poudre qu'elle demande.*
- (8) *taddart' truh' akkən' tay'ezfatt', le village partit ainsi c'est long, le village était tout en longueur (Belaid).*
- (9) *tsah' ed tamežtuht' enni, le sort tomba c'est la petite; le sort tomba sur la petite.*
- (10) *izəm ihəsb' it' d' yelli-s, le lion la considéra c'est sa fille, comme sa fille.*
- (II) *d' yiwen yella di ssənəa-s d' axəggad, c'est un il est dans son métier c'est un couturier; il y avait quelqu'un, couturier de métier.*
- (I2) *armi' d' imirən i t-eqlənt təteryəl, (ce n'est que) jusqu'à ce moment qu'elles l'ont reconnue c'est une ogresse, ce n'est alors qu'elles reconnaissent que ce fut une ogresse*
- (I3) *kra' n win yəseə d' ahbib, tout' (ce)(en fait) de celui il a c'est ami, tous ceux qu'il avait comme amis.*
- (I4) *d' ayən i yəseə d' əssy'wəl, c'est cela qu'il a c'est travail, c'est cela son travail.*

Dans les ex. (3a)(6) et (7) la proposition nominale est une expansion de resp. asu, ashal, xillan: elle prend la même place et peut commuter avec un complément de nom. Il y a donc asyndète intégré et subordination.

En général on peut dire que la proposition nominale reprend et précise, en spécifiant, soit le contenu du prédicat précédent (cf. I, 2, 8), soit un des éléments de la proposition précédente, P.ex. asu en 3, -t'en 4, -t en I0 et I2.

Cette reprise d'un élément précédent a également lieu dans le Rt ou complément explicatif (cf. p. I66) mais alors que le complément explicatif reprend un morphème précédent en l'identifiant, la proposition nominale qualifie ce qui précède (morphème ou lexème) plutôt qu'il ne l'identifie (cf. cependant p. I80-82).

Comme chez le R_t il importe peu de savoir quelle est la fonction de ce qu'il reprend, de même il importe peu de savoir si la proposition nominale reprenante reprend l'ensemble de P_t (asyndète additif) ou simplement un de ses segments (asyndète intégré).

Sur l'équivalence du complément de nom, complément explicatif et de la proposition nominale explicative cf. p. I82, 27I.

I7.3. La phrase existentielle

Lyons I969 : 390 note que les phrases dites existentielles sont souvent aussi des phrases locatives : fr. il y a; angl. there is; ital. ci sono; arabe dialectal, temma. L'interférence entre adverbes d'origine locative ou déictique et pronoms personnels est connue depuis longtemps.

Dans plusieurs langues sémitiques on connaît la construction suivante :

	préposition + pron. pers. aff.	Nominal
ar. cl.	εinda ¹ - hu ²	waladun ³ , chez lui un enfant: il a un enfant
éthiop.	bō - tū	kel'ēta welūda, " " 2 fils; il a 2 fils.

Nous avons déjà rencontré cette construction en berbère. C'est une application du schème IV p. I74 : yur'-es² aq̄sīs³, chez lui² un garçon, il a un garçon.

Le sens de cette expression peut être double 1) chez lui est, il a, il possède 2) il y a (there is). Habituellement on suit Brockelmann, en admettant l'évolution du pronom pers. en adverbe de lieu (le contraire de ce qui se passe en fr. "j'y pense"). Braumann I953 : § II3-II9 conçoit une évolution en sens inverse : le sens d'origine serait 1) chez là-bas est, .. évoluant ensuite en 2) chez lui est.

Il se base sur l'éthiopien bō.., bō-tū, l'akk. baš-u et quelques dialectes arabes modernes fi-h, bi-h où le suffixe du pron. pers. aff. 3e pers. peut indiquer une localisation existentielle : il y a. C'est selon lui le sens primaire.

Un argument non négligeable est que cette construction, utilisée largement en chamito-sémitique pour rendre le verbe "avoir" fait toujours et nécessairement suivre la préposition d'un pron. pers. suffixe, jamais d'un nom p. ex. :

éthiop. *be'esi bō-tū kel'ēta welūda*, un homme, chez lui 2 enfants

Est incorrect : * *ba be'esi*, chez un homme..

ar.algér. *kayen wahed er_ragel eand-u.* étant un homme chez lui; il y avait un homme qui... Mais on ne dit pas : * *eand wahed er_ragel.. chez un homme...*

De même en berbère : *idir yur-ès aqsis*, Idir chez lui un garçon, Idir a un garçon.

(kab.) Mais non pas : **yur yidir aqsis, chez Idir un garçon.*

D'une façon plus générale l'interférence entre adverbes de lieu ou de temps, conjonctions et les pronoms personnels existe aussi en berbère cf. kabyle *day-netta*, c'est pourquoi, aussi, par conséquence; *dwiri sahanitent, là-bas* (sanskr. *tat, alors*), comme cela existe dans beaucoup d'autres langues.

Les phrases existentielles ne sont locatives en berbère que dans quelques parlars libyens (cf. Galand 1972 : 93 § 2) p.ex. Beguinot 1942: 159 :

di-s aterras ism'ennas, il y avait (litt. en lui) un homme nommé..

Est-ce un calque sur les parlars arabes environnants (berb. *di-s = ar. fi-h*) ? cf. p.ex. *gumās fi wala'ma fi*? Du tissu, y en a-t-il ou pas? (ar. du Tchad, Fauré 1969 II: 47) où on peut dériver *fi < fi-h* avec aménagement et disparition du h.

Mais la plupart du temps, au moins en kabyle, les phrases existentielles, surtout en début de conte, utilisent le verbe *ili*, être.

Voici quelques exemples :

yella yiwen yesea tayat, il y a un il à une chèvre, un homme avait une chèvre.

yella yiwen wergaz ism'is muhend, il y avait un homme appelé Mohand.

yella yiwen wergaz yesea tlata warraw-is, il y avait un homme il (qui) avait 3 enfants tella yiwe tetyerreb, il y avait une femme elle (qui) partit loin de chez elle.

tella yibbwass yiwe tmattut d'tuzyint am wagkur, il y avait un jour une femme, (c'est) belle comme la lune.

māshahu yef yiwen temmut-as etmattut-is, tegga-y-as-d emmi-s d iləmzi, histoire sur un, sa femme lui mourut, elle lui laissa un fils c'est un jeune homme; il y avait un

i) En plus de la construction avec *yur* le kab. s'est forgé un verbe "avoir" à partir d'une racine arabe ; kab. *seu* (ar. *saeā*, courir, s'astreindre à, viser)

homme dont la femme mourut, lui laissant un fils encore jeune.

llan' sin² watmaten³ məsgallən⁴ (Djemaa Saharidj), il y avait deux² frères³ ils⁴(qui) s'étaient⁴ juré⁵ l'un à l'autre⁶.

llan' sin² d³ atmaten⁴, yiwen⁵ yəse⁶ aqsi⁷, wayəd⁸ ur⁹ yəse¹⁰ i¹¹ ara, sont deux² c'est³ frères⁴, un⁵ à⁶ un garçon⁷, autre⁸ n'a⁹ pas¹⁰; il y avait deux frères dont l'un avait un garçon et l'autre n'en avait pas.

yella' yiwen wərgaz² d³ aməybun, yəse⁴ sabəa⁵ yəssi⁶ s⁷ yak⁸ d⁹ sin¹⁰ warras¹¹ d¹² imətuhən,
il'y avait un² homme³ il (qui) était pauvre⁴ et avait 7 filles et deux¹⁰ petits¹¹ garçons.

llan' sin² n'meddeh³ d⁴ elxwəyyən, il y avait deux² hommes³ ils (qui) étaient voleurs.

yella' yiwen ur² yəse³ i⁴ ara⁵ ddərya, il y avait un² (homme) qui n'a³ pas⁴ d'enfants.

yef' sin² yəlmezyən³ ruhən⁴ a⁵ d⁶ səggədən, sur deux² jeunes gens³ ils⁴ sont partis pour qu'
ils chassent; deux jeunes gens partirent à la chasse.

masahū yef' yiwen² wərgaz³ yur⁴ es⁵ tamtüt⁶ əd⁷ yelli⁸ s⁹, l'histoïre¹⁰ d'un¹¹ homme¹² il (qui)
avait une femme et une fille.

yella' yiwen uməxluq² d³ argaz⁴ aməqwrən⁵ d⁶ amussnaw⁷, il'y a⁸ un⁹ être¹⁰ c'est¹¹ homme¹² grand¹³
(d'âge) c'est¹⁴ connaisant, il y avait quelqu'un¹⁵ c'étoit¹⁶ un vieux sage.

yella' yiwen wəwəl² yur³ ləqbayəf⁴ t̪awin⁵ t̪.i⁶ d⁷ ləmtəl, il'y a⁸ une⁹ parole¹⁰ chez¹¹ les
kabyles¹² (qu'¹³) ils citent¹⁴ comme¹⁵ dicton¹⁶

llant' tsita² kkatənt³ s⁴ elgərr⁵ win⁶ itezzgən⁷, il y a⁸ des vaches⁹ qui donnent¹⁰ des coups
de pied¹¹ à celui¹² qui¹³ les trait¹⁴, au point de laisser¹⁵ des traces¹⁶.

Dans toutes ces phrases (exc. la dernière), le verbe "être" (au sens d'exister concrètement) est suivi d'un nom indéfini, lui-même suivi d'une proposition nominale ou verbale en asyndète. Penchoen 1973 : 94-95 parle de "propositions apposées à un nominal". Le critère de l'intonation joue ici un rôle important: non seulement l'intonation est montante sur le nom indéfini, mais encore une pause est possible, ce qui n'est pas le cas pour la proposition nominale explicative.

Le caractère existentiel de la 1ère proposition vient de ce que le nom indéfini correspond à un emploi situationnel (cf. p. 108-9) avec extraction d'une classe,

individualisation, identification et existence concrète, d'où le terme "phrase existentielle". Comme nous avons déjà vu en anglais (p. 70, 86), ces phrases n'apportent pas beaucoup d'information : la proposition qui suit complète nécessairement :

yəlla	yiwən	ssəltan	ism-is ..	il y avait un	roi	son nom.. nommé ..
			qqarn-as			ils l'appellent.. appelé..
			yəzdey			il habite.. qui habitait..
			yəlha			il est bien (il y avait un bon roi)

Peut-on dire que la 2e proposition détermine ou qualifie le nom indéfini (asyndète intégré, donc subordination) ou est-elle une expansion de la totalité de P, (asyndète additif et donc coordination)? Le choix est ici encore plus difficile que pour la phrase nominale explicative, étant donné que le seul nom présent dans la phrase existentielle est obligatoirement l'antécédent de l'asyndète apposé. Ici il n'y a pas de différence entre asyndète intégré et additif. On est à la limite de la subordination et ^{de la} coordination. Un argument en faveur de l'asyndète intégré pourrait être que la 2e proposition est parfois une proposition nominale explicative. Un argument en faveur de l'asyndète additif peut se trouver dans l'intonation.

La majorité des langues sémitiques ne connaissent pas de détermination d'un indéfini par une phrase relative, puisque le pronom relatif est relié au pronom démonstratif cf. Moscati 1969 : II3 § I3.43, surtout dans les langues où "pronoms déterminatifs" (o.c. § I3.42) et pronoms relatifs coïncident, comme p. ex. en akk. sa et en ar. litt. dū, précédé de l'article al (alladī) : ces pronoms, supports de la phrase relative ne peuvent accompagner que des noms définis. (cf. p. 280, 384-5).

En berbère c'est surtout en touareg que le système des pronom-supports est très vivant et développé : ces pronoms peuvent avoir une existence autonome ou reprendre le nominal précédent, ils peuvent être définis ou indéfinis et être suivis indifféremment d'un complément de nom, d'une phrase relative ou d'une autre détermination (cf. p. 305, 338).

En kabyle, que l'antécédent soit situationnel (défini, indéfini) ou générique, on peut toujours employer le participe ou le qualifiant (p. 272) même là où d'autres

parlers berbères n'emploient ceux-ci qu'après un nom défini ou de valeur générale (cf. p. 223-25, 363, 367, 369, 375) p.ex. :

kab. yuy¹ tamttut² iweer³, il épousa⁴ une femme⁵ (étant³) difficile⁶. Participe
Bissa: yuya¹ hamettut² tewcer³, il épousa⁴ une femme⁵ (elle³ est⁶) difficile⁷. Verbe en asyndète
Dans les deux cas le nom (tamttut) est indéfini situationnellement.

Comment se fait-il alors qu'en kabyle, malgré l'extension du participe et du qualifiant aux antécédents indéfinis, l'antécédent indéfini de la phrase existentielle ne soit jamais suivi d'un participe ou qualifiant ? C'est qu'ici la distinction est maintenue entre phrase explicative et restrictive (cf. p. 101 sq.). La phrase existentielle ne fait qu'extraire de la classe un élément situationnellement et concrètement existant : celui-ci n'admet qu'une proposition explicative. Il y a donc incompatibilité entre phrase existentielle et détermination restrictive. Ou, en d'autres mots, si le verbe "être" est suivi d'un nom indéfini qui reçoit quand même une phrase relative comme détermination restrictive (avec inversion), il ne s'agit plus d'une phrase existentielle, mais d'une phrase où le nom est¹⁾ générique (hors situation). Quelques exemples illustreront la différence :

yella¹ yiwen² wergaz³ temmut⁴ as⁵ tmattut⁶ is⁷, il y avait un homme, lui mourut sa femme⁶; il y avait un homme, dont la femme mourut. (phrase "progressive" ou "continuante" p. 10). C'est une phrase existentielle avec un nom situationnellement indéfini, suivi d'une proposition explicative en asyndète.

yabb¹d iyid² wergaz³ i⁴ wu⁵ mi temmut⁶ tmattut⁷ is⁸, est venu à moi un homme à qui est morte sa femme.

Ici l'antécédent, situationnellement défini ou indéfini, est suivi d'une restrictive (non-progressive) (avec inversion). Cependant, s'il y a corréferentialité (même sujet en P₁ et P₂), la différence entre restrictive et explicative est neutralisée, en kabyle, au profit du participe ou du qualifiant, p.ex.

ufiy¹ yiwe² tmattut³ ileq⁴dén⁵ azemmur⁶, j'ai trouvé une femme qui a ramassé des olives.
(phrase relative, participe)

1) à ajouter : soit situationnellement indéfini ou défini, soit...

Mais : tella¹ yiwet² tmattut³ telq⁴ azemmur⁵, il¹ y² avait une² femme³ elle⁴ (qui) ramassa⁵ des olives⁶. (phrase existentielle suivie d'une proposition en asyndète).

Quand l'antécédent représente un non générique, suivi d'une détermination restrictive, la différence avec les phrases existentielles est nette :

llant¹ tzemrin² məqq³ rən, llant⁴ tidak⁵ məzziyen⁶, sont¹ des oliviers² (étant³) grands³, sont⁴ ceux⁵ (étant⁶) petits⁶; il y a de grands oliviers et il y en a de petits.

llan¹ leibad² ibattun³ tasā⁴ d-way⁵ turəw, il¹ y² a³ des gens² qui⁴ séparent³ le foie⁴ (l'affection maternelle) de⁵ ce⁶ qu'il⁷ a enfanté⁷.

llant¹ tilawin² yessemxillifən³ ddərya-nnsənt, il¹ y² a³ des femmes² qui⁴ traitent³ inégalement⁵ leurs⁶ enfants⁷.

ulas¹ leəbd² ur³ nəsə⁴ i⁵ ara tasa⁶ f⁷ eddərya-s⁸, il¹ n'y² a³ pas⁴ d'être² humain³ n⁴ ayant⁵ pas⁶ de foie⁷ sur⁸ ses⁷ enfants⁷; personne ne manque d'affection pour ses enfants.

La différence peut se résumer ainsi :

<u>phrase existentielle</u>	<u>autres phrases avec llan</u>
- il y a <u>un... qui est</u>	- il y a <u>des... qui soient</u>
- un=quelque=indéfini situat.	- des=classe= nom générique
- non suivi d'une prop. explicative (asynd.)	- suivi d'une relative restr. (synd.)
- jamais d'un participe ou qualifiant	- toujours d'un participe ou qualifiant
- niveau extensionnel	- niveau compréhensionnel

Malgré cette différence il y a des cas frontières où la valeur générique et situationnelle se touchent comme c'est le cas en anglais : passengers are asked to wait here (cf. p. II0). En berbère (kab.) la même possibilité de confusion existe entre la classe (p.ex. les vaches, angl. cows) et quelques unités extraites de la classe "des vaches" (= quelques vaches, sons cows) d'où le dernier exemple de p. 349 :

llant tsita kkatent s elgərr... au lieu de l'attendu :

llant tsita yekkaten s elgərr (avec participe).

Penchoen 1973 : 94-95 met ensemble, pour le chaouia de l'ouest, des phrases avec

implication sémantique, ajoutées en asyndète, des phrases existentielle et des phrases avec llan, suivi d'un nom générique : les propositions en asyndète pourraient selon lui être remplacées par des propositions relatives (cf. o.c. : 95, § 7-II) sans changement de sens. Nous avons vu qu'en kabyle la neutralisation de l'opposition entre restrictive et explicative n'existe que pour le participe et le qualifiant et cela toujours en dehors de la phrase existentielle, toujours suivie d'une explicative.

I7.4 . Formes d'asyndète et de syndète

Pour montrer comment il reste difficile de classer les nombreuses variétés d'asyndète, nous essaierons de les graduer en partant de l'asyndète comme équivalent d'une coordination jusqu'à la syndète de subordination :

Asyndète additif

Sans implication: yəccā, yəttəs, il mangea (et) dormit (coordination)

Avec implication:

- à cause du sémantisme des verbes : croire, dire, voir etc.
- à cause d'une séquence de thèmes verbaux aspectuellement différents : III, I iruh¹ ad² yəxdəm³, il partit¹ il² travaillera³; il partit pour travailler
- à cause du contraste des verbes d'état et verbes d'action, verbes affirmatifs et verbes négatifs : ruhən¹ mazal² d³-yekkir⁴ yitiż⁵, ils¹ partirent², le soleil³ n'est⁴ pas⁵ encore⁶ levé; ils partirent avant que le soleil ne se lève.

II, II¹ ad² nəmmal³ i⁴ məddən⁵ ur⁶ a⁷-əmmalən⁸, que nous¹ montrions² constamment aux³ gens⁴, qu'ils⁵ ne⁶ nous⁷ montrent⁸ pas⁴; que nous éclairions² les gens³ sans avoir besoin de leur lumière.

Dans ce dernier exemple l'implication est sollicitée par la traduction.

Entre asyndète additif et asyndète intégré

Les propositions nominales explicatives non intégrées cf.p. 346-47

Les phrases existentielle non intégrées (e'il y en a) cf.p. 350.

1) L'inversion vient de la négation contenue dans mazal.

Asyndète intégré

C'est la première forme et la plus faible de subordination : P_2 s'ajoute à un segment de P_1 . Ici se situent les exemples de p.224-25, les propositions nominales explicatives intégrées (les ex.(3a)(6)(7) de p.345-46) et peut-être les phrases existentielle.

Il faut cependant avouer que l'interprétation reste très subjective, même à l'intérieur de ce cadre. Comment p.ex. classer :

ufiy¹ t² ulas³ it⁴, je¹ l² ai³ trouvé il⁴ n'est³ pas⁴ là³; je l¹ ai trouvé absent.
ufiy¹ t² la³ ixeddem⁴, je¹ l² ai³ trouvé (il est) en train⁴ de travailler.

Formes de syndèse

A côté des morphèmes de syndèse de coordination, faciles à évaluer (cf. p.341-342), il y a différentes formes de syndèse de subordination: P_2 est marquée par rapport à P_1 .

- la marque est un morphème de syndèse, mais il n'y a pas d'inversion et pas de phrase relative : ma, si et composés, p.ex. alamma, jusqu'à ce que (pour futur); ulamma, même si; et quelques autres morphèmes : (ma) siwed, dès que; ammar, de peur qu'kas, bien que, même si (cf. Dallet 1960 I: I24-25).

N.B. Ceux qui établissent une équivalence entre subordination et phrase relative, ne peuvent pas parler ici de morphèmes de subordination. Pour nous le terme "subordination" n'est pas univoque, au même sens que "coordination" (cf. p.342).

- la marque est un morphème de syndèse qui demande l'inversion des satellites (cf. p.275) car il s'agit en fait de phrases relatives dérivées ou déguisées. Cela concerne tous les morphèmes contenant le i(ay) support de détermination p.ex. i ss i, i ss ara, le temps que, et tous les emplois de mi: asmi, lorsque; seg mi, segg^w asmi, depuis que; armi jusqu'à ce que (pour le passé); malmi, dès que; et quelques autres timeskⁱ, meski, tiskⁱ, lorsque; akken, quand, dès que; meskud, tant que; ar (d), jusqu'à ce que; luk^an, limmer, si (irréel, potentiel) cf. Dallet 1960 I: I20-25.

- la marque ne s'exprime pas par un morphème mais par l'absence d'un pronom de

rappel et par l'inversion des satellites, accessoirement et indirectement accompagnée de *i⁴* ou *i⁵* (ay) (cf. p. 322, 326) ou de la particule aspectuelle *ara*.

C'est la phrase relative, forme la plus forte de syndèse intégrée de subordination.

La syndèse peut aussi être totale : *P₁* et *P₂* sont marquées, p.ex. :

alamma' yəbbw²d³ ed elweqt n⁴ lxədma, d-wamk arā⁵ kəšməy al⁶lbiru, (ce n'est que) jusqu'à ce que l'heure³ de travail⁵ soit² arrivée que⁶ j'entrerai⁷ au bureau¹⁰.

armi' tfukk² ssəy³wi⁴.is⁵ i⁶t⁷xəllsey⁸, (ce n'est que) lorsqu'elle² a eu³ fini⁴ son travail⁵ que⁶ je⁷ ne l⁸ ai⁹ payée¹⁰. Je ne l'ai payée que lorsqu'elle a eu fini son travail.

Dans ces cas les deux propositions sont subordonnées mais aucune n'est subordonnée à l'autre (cf. Bröndal 1937 : 247-49) ; cela arrive en français :

A peine fut-il entré, que tous se levèrent.

Un autre exemple de syndèse totale est l'irréel :

limmer¹ d²yir³ tməttut⁴, yili⁵ ad⁶tsəhṛəs⁷ arraw⁸-is⁹, si¹⁰ c'était² une mauvaise femme⁴, elle⁶ éduquerait⁶ ses enfants⁷ à la ruse⁶.

Peut-on distinguer la syndèse totale d'un morphème de syndèse discontinu ou double comme il en existe pour la coordination? p.ex. (cf. Basset-Picard 1948: 305, § 67I b) : ur' ssinən¹ la² ad³ əyrən⁴ wala⁵ ad⁶ kətbən, ils² ne³ savent⁴ ni⁵ lire⁶, ni⁵ écrire⁶. ama' yəxdəm¹, ama' yəqqim¹.. soit² qu'il travaille³, soit² qu'il ne³ travaille⁴ pas⁵.

Les morphèmes de coordination peuvent aussi servir à lier deux propositions subordonnées.

Les morphèmes de subordination avec inversion sont faciles à reconnaître. Il est plus difficile de distinguer les morphèmes de subordination (sans inversion) des morphèmes de coordination. Un des critères est la place (cf. p. 341).

Reste le problème des corrélatifs p.ex. la..la..(wala), ni...ni...; ama...ama..., soit..soit...; simmal..simmal..., plus...plus.... Les deux propositions qui sont liées par ces morphèmes sont de même rang : on conclurait donc à la coordination. De l'autre côté les deux propositions sont marquées, donc dépendantes. Les deux propositions dépendantes forment ensemble une phrase principale indépendante, cf. en français :

lus il travaille, plus il gagne.

n voit combien il est arbitraire de parler de "principale" ou de "subordonnée".
ceux vaut parler de proposition marquée ou non marquée.

7.5. Séquence de propositions relatives

Que ce soient des participes ou des formes verbales à désinences personnelles,
ces propositions relatives peuvent être coordonnées par simple juxtaposition :

r̥ruh' yelhan' yesfan' zəddigən', un esprit bon, droit (et) bien intentionné.

əhhun' yef uſus' n' yiwən' izəmrən ið-ət̥textirin' gar-əsən, ils sont conduits par la
fin d'un homme capable (et) qu'ils choisissent parmi eux.

B. La phrase relative à forme personnelle (ið-ət̥textirin) peut aussi déterminer
ensemble de yiwən izəmrən, dans quel cas il n'y pas de juxtaposition).

iðəylən d' ul dəg yella' annhas' əsərr' lebxʷəl dəg tellə' annaqʷma, un cœur
chant est un cœur dans lequel il y a jalouse, malveillance, manque de conscience,
ans lequel il "y a" esprit de contradiction.

Parfois le 2e participe est introduit par i⁴ :

taqšišt' yəšban tihuriyin yərnā i y-as-d-yənnan.. une fille ressemblante aux hou-
s, et -en plus- qui lui disait..

La plupart du temps une ou plusieurs des propositions relatives consécutives
sont pas coordonnées mais perdent leurs marques de syndèse : il y a "rupture de
construction" cf. A. Basset GLECS IV:30, GLECS VII:3.

C'est un phénomène bien connu que la proposition relative, en s'éloignant de
l'antécédent, perd sa force.¹⁾ Jespersen dans son Modern English Grammar III § 5.5
parle de "exhausted relative clauses" : Anny, whom I now dressed like a gentlewoman
I made her my companion.., Annie, que j'habillais comme une dame de noblesse et
faisais d'elle ma compagne...

tilisation en anglais du pronom personnel (her) au lieu du pronom relatif (whom)
tre l'endroit où la construction est rompue.

En berbère les caractéristiques de la phrase relative (inversion des satellites, absence de pronom personnel pour le c.o.d., présence éventuelle en hab.de ³ ou ⁴) disparaissent au moment de la rupture de construction pour laisser place à l'ordre normal des satellites (après le verbe) et la présence d'un pronom personnel dit "rappel": formellement la proposition n'est pas marquée, sémantiquement elle est coordonnée à une prop.relative.

'd² leəbd³ am⁴ nekk⁵ d⁶ kəmm⁷ iā-ibəddən⁸ y⁹-r-i id¹⁰ Kaməl¹¹ ihəddr¹²-iyi-ā, sûr¹³ c'était un
ré¹⁴ comme¹⁵ toi¹⁶ et¹⁷ moi¹⁸, qui¹⁹ se tenait²⁰ à côté de moi toute²¹ la nuit²² et il²³ m'a parlé²⁴
qui²⁵ lieu du participe avec préfixation du pronom personnel et de la particule d'orientation (i yi-ā-ihəddrən, on a ihəddr-iyi-ā, il m'a parlé).

əmdulləh¹ imi² ə-yusa³ bxir⁴ yufa⁵-ā arraw-is⁶ bxir⁷, Dieu soit loué puisqu'il⁸ est ren-
nu⁹ en bonne¹⁰ santé et (qu') il¹¹ a trouvé¹² ses¹³ enfants¹⁴ bien portants (Dallet I960I:I33)
tazəekukt¹. iw² iā-yuyalən³ si⁴ ləxla⁵ tnawəl⁶ tuyal⁷. ən, c'est⁸ (donc) ma⁹ queue¹⁰ qui est
venue¹¹ des¹² champs¹³, qui(elle)¹⁴ a fait¹⁵ la cuisine¹⁶ et est retournée¹⁷ là-bas¹⁸.

Cette rupture de construction a un emploi plus général, p.ex. dans le système verbal quand il s'agit d'une séquence d'injonctions ou de voeux (cf. p.24I, 343).
yəhrəz wi¹-ā-yəqqimən² inəzzəf³-əd⁴ s⁵ əlxir⁶, qu'il⁷ garde⁸ ceux⁹ qui restent¹⁰ (les vi-
vants), (qu') il¹¹ remplace¹²(le mort) par¹³ le bien¹⁴.

La rupture on aurait: a d- inəzzəf s əlxir (avec particule modale a(d)).

En guise de complément et à titre contrastif nous faisons suivre quelques exemples de propositions relatives, pris dans d'autres parlers berbères moins connus mais plus périphériques, linguistiquement ou géographiquement parlant. Les régions concernées sont Ouargla (I8.1), Douiret (I8.2), Ain Beida (I8.3) et le Bissa (I8.4). Sur les trois dernières régions nous ne disposons que des résultats de nos propres enquêtes, brèves et partielles, et donc provisoires. Nous terminons sur un tableau comparatif (I8.5).

I8. I La proposition relative en ouargli (teggargrent)

Le ouargli , parlé dans la ville de Wargla (cf. p. 121), a été décrit par J. Delheure 1972. C'est à lui que nous devons les exemples suivants.

Propositions relatives avec participe, variable en genre (cf. p. 277-78) :

tini-n i bhant d-tininn i y ul ehhint, celles qui étant belles avec celles-là qui ne pas étant belles; celles qui sont belles et celles qui ne le sont pas.
argaz alad ušen.. l'homme qui donnera..

argaz i ul xəddəmən.., l'homme qui ne travaillera pas

argaz i ul xdimən, ..., l'homme qui n'a pas travaillé..

argaz ala s- (ou al a as- ušen.. l'homme qui lui donnera ..

argaz ala tət- ušen.. l'homme qui la donnera..

argaz i tət- usin.. l'homme qui l'a donnée..

d nəššin ala tən-d-awin, c'est moi qui les amènerai.

Propositions commençant par un régime indirect :

argaz a s- usiy.. (ou as- usiy), l'homme à qui j'ai donné ...

..sənt tekdeeyin a z-d-yəzzubaba-s, deux lopins de terre que son père lui avait laissés (cf. kab. iz-d-yəggə)

ul n təzdayt a s-nəqqar agruz d'aməllal am uyi, le cœur du palmier, que nous appelons "agrouz" est blanc comme du lait (cf. kab. is-nəqqar)

səgg a s-tənnid.. quand tu lui as dit.

səgg i d-tlui, quand elle fut née

On note que le ouargli ne distingue pas :

l'homme à qui j'ai donné.. argaz a s- usiy (kab. argaz i wu mi fkıy)

l'homme que je lui ai donné.. argaz a s- usiy (kab. argaz is- afkıy).

Devant les pronoms pers. régime indirect 2e et 3e pers., on ne trouve jamais même s'il s'agit de l'accompli. Puisque l'on a seulement a devant les pronoms à rég. indirect, on peut penser qu'il s'agit de la voyelle du pronom -ak, -as, etc.

Une autre possibilité est de considérer ce *a* comme un support de détermination, comme *i* devant les pronoms rég.dir. (donc *a k-*, *a s-*).

Le morphème de négation *u* (ou *w*) fait réapparaître le *i*, qui est donc différent du *i*³ kabyle (cf. p. 314).

llan' ini-n² i³ w⁴ asən⁵-ieəəzzəb⁶ elhal⁷, il¹ y²' a³ ceux² à qui la situation⁷ ne⁴ plaît⁶ pas⁴.

Propositions avec *i* sans pronom de rappel

Ce sont des propositions dont l'antécédent serait c.o.d., si on transformait la proposition relative en principale : (cf. *i*¹ en kab. p. 322)

iwalən¹ i² u³ təssinəd⁴, des paroles que² tu⁴ ne⁵ connais⁶ pas⁷.

lhiyat¹ i² ttəggən³ day⁴ wargrən⁵, des choses que² ils³ font seulement (à) Ouargla.

imurən¹ ikhīhən² i³ təllid⁴ təzzarəd⁵, de petits murs que³ (tu⁴ es⁵) tu⁶ vois⁷.

Propositions avec *i* avec pronom de rappel

aman¹ i² netqasa³ fəll-asən⁴, l'eau que² nous³ trimons⁴ pour elle⁵; l'eau pour laquelle...

ayziw¹ i² nniy³ ism⁴-es⁵, le garçon que² j'ai dit son nom; le garçon dont j'ai dit le nom
d'aməzday²-ənnsən³ i⁴ d-əffy⁵ en si-s⁶, c'est leur habitat que⁴ ils⁵ sortent de lui⁶; c'est
leur habitat d'où ils sortent.

id-bab-ən¹ i² di-sən³ imrabdən⁴, ceux que² en eux³ sont esprits⁵; ceux dans lesquels il y
a des esprits.

ini-n¹ i² n³ ayṛ-ənnsən⁴ idrimən⁵, ceux que² chez eux⁵ (est) argent⁶; ceux qui ont de l'argent.

Ce pronom de rappel, inexistant en kabyle, indique la fonction (cf. p. 94-95) qu'il connectif ou la conjonction *i*, invariable, ne peut pas exprimer.

Dans les deux derniers ex. *i* introduit une proposition nominale (schème IV p. 174); *i* peut aussi introduire d'autres propositions nominales avec ou sans prédictif *d* (c'est): idammən¹ ttahən² s³ bab⁴ i⁵ ayygal⁶ am⁷ dəggid⁸.. les teints de peau vont²
de celui³ qui est noir comme⁷ la nuit.. Ou: s¹ bab² i³ d⁴ ayygal⁵...

ad' yeyrəs wən i' eallali nsən, il' égorgera' celui³ qui⁴ (est) le plus beau⁵ d'entre eux.

De même que i s'emploi après les pronoms wən et inin : wən i, ini-n i, on trouve ay et ay-en suivis de i : *ay i > ag(g), ce que, ce qui; ay-en i, cela que, cela qui. ag d-usin ieəzb-as, ce qui² vient, lui⁴ plaît.

ad' ga(y) ag eksā, je ferai ce que je veux.

yettis-an̄-ed ag nəxs, il' nous² donné ce que nous^{3a} voulons⁴.
ay-en i nəxs " " " " "

g' ag eggurən di-s⁴ at wargrən, dans ce que les gens de Ouargla marchent³ en lui;
dans ce selon quoi les gens de Ouargla se conduisent.

tteqqəlan' n² ag tiwi⁴ d'irgazən, ils regardent vers ce qu'elle⁴ a apporté c'est hommes⁶; ils considèrent les maris qu'elle a déjà eus.

Ce procédé*ay i > ag fonctionne aussi comme particule de mise en relief en distribution complémentaire avec ala(d) (cf. en kab. i(ay) et ara); la forme non conditionnée est ag, conditionnée a.

tiwəssarin' ag fərrənənt tayziwt, ce sont les vieilles qui choisissent la fille
n_nəssin a(g)tənt-ṣəmmərən, c'est moi² qui³ les⁴ ai⁵ portées⁵.

d_nəss' ala t-afən d'amizzar, c'est moi² qui³ le⁴ trouverai⁵ le premier⁷
d'wən' ag eksā, c'est celui-là que³ je⁴ veux⁴.

am_mu' ya ag yettəg imkərd, c'est ainsi que² procède le voleur.

De même que d'autres particules p.ex. alad, ald, awd s'anènissent en ouargli (et ailleurs cf. p. 189-90, 310 sq.) lorsqu'elles sont séparées du verbe par ul(ne.. pas) ou par un pronom affixe, ainsi en est il pour ag, réduit à a, ce qui prouve que ag est , synchroniquement, traité comme une particule unique :

d_nəss' a ul ukirən, c'est moi² qui³ n'ai⁵ pas volé.

d_nəss' a u d-ttisən, c'est moi² qui³ ne⁴ viendrai⁵ pas.

d'ayziw a s-t-usin, c'est un garçon qui³ le⁴ lui⁵ a donné⁶.

D'autres emplois de i sont :

- après un interrogatif : ma i, (c'est) quoi que, qui

s' matta i nəssən³, d'o²i nous savons.³

N.B. Après l'interrogatif on a normalement a : m^a a , quoi..

- après une conjonction : mak i, selon ce que; biha i, parce que, car.

Cette relation entre relatif et conjonction est fréquente en latin, grec et en germanique (cj. angl. that) (cf. p. 10, 26, 28, 37, 96).

- après des expressions temporelles devenues comme des conjonctions :

imar·u i au moment où; saet·in i à l'heure où; p.ex.:

saet·in i səlla i wawal·u⁵.. quand j'ai² entendu² cette⁵ parole..

- après une préposition :

n'ayr·es tmantəs⁴ n iylan⁵ səgg⁷ i d-tlul⁸, vers chez elle I8⁴ ans de depuis qu'elle est née⁸; elle a I8⁴ ans depuis qu'elle est née.

- à la place d'une deuxième conjonction, qui ainsi n'a pas besoin d'une répétition: matta llan² ssatən³ i yili⁵ awal⁶, lorsqu'ils frappent² (donnent un rythme) et que ce soit⁵ un air⁶ Ici i est comparable au fr. que.

Tous ces emplois trahissent évidemment l'origine démonstrative de i, dont la grammaticalisation a fait - ce qui est rare en berbère - un morphème de syndèse ou connectif.

Avant d'aborder une construction caractéristique pour le ouargli et qui permet d'élargir ou d'étendre les limites de la proposition relative tout en la simplifiant, il faut parler de l'emploi du verbe ili, être, comme verbe auxiliaire, renforçant ou remplaçant l'intensif: yalla yətsawal, il est en train de parler. L'utilisation de ili, sous forme de participe ou de forme verbale personnelle, dans la prop. relative coupe l'effet de l'inversion :

səknim¹ i lli² ssawal³-akum⁵, vous¹ que² je³ suis³ je⁴ vous⁵ parle⁴; vous à qui je suis en train de parler.

nəssin¹ ag² ellən³ səmmərən⁴-tant⁵, c'est moi¹ qui² étant³ portant⁴ les⁵; c'est moi qui les porte.

Le verbe qui suit le participe llan peut rester au participe s'il s'agit du

même sujet : səkk' ag ḥllan u dd-usin⁵, c'est toi qui étant ne⁴ pas étant venu; c'est toi qui n'es pas venu.

Mais le verbe peut être également à la forme personnelle :

i səkkin i llan diy w ayən-təssinəd, à toi qui étant tu ne⁶ nous connais pas encore; à toi qui nous connais pas encore. .

Par ce biais commode on peut raccrocher toute sorte de propositions à un antécédent :

igəm̩_m̩awal(iğən wawal), i llan u t-tətta, une parole qui étant ne⁵ l'oublie pas; une parole que tu ne dois pas oublier.

..tersal n uyrur n izbad i llan d əssuncət,..montants de la poutre de tirage qui étant c'est minaret ; les montants d'un puisard qui sont comme les minarets .

..d-uliy i llan d ləblasə ..et du puits qui représente la place
g ag ggurən di-s at wargrən i llan ezzin-t-id imizzar a k-əmlay igget i d-əttawin en ce que marchent en lui les gens de Ouargla qu'étant les ancêtres ont laissé je te rapporterai une qui ayant trait à; parmi les coutumes des gens de Ouargla que les ancêtres ont laissées, je t'en raconterai une qui a trait à..

i yulad izəelak am tzəmmatin i llant tzunant tikənnunin, les rues grandes (sont) comme sentiers qui étant séparant les tas; les rues principales sont comme les sentiers qui séparent les groupes.

En ajoutant ainsi i llan(t) à un antécédent, on peut faire suivre une proposition telle quelle, sans changement ou inversion, en ajoutant seulement un pronom de rappel. C'est donc une tournure qui évite ou contourne la véritable prop. rel.: nous l'appellerons la construction paraphrastique. Elle permet aussi d'enlever des ambiguïtés (cf. p. 358 en bas) :

argaz a s-usiy = argaz i llan usiy-as , l'homme à qui j'ai donné..

argaz a s-usiy = argaz i llan usiy-t , l'homme que j'ai donné.

Voici encore d'autres exemples de la construction paraphrastique :

ihənka i llan ndəlləg di-sən təsəmmart, arceaux qui étant nous tendons dans eux

pavillon⁷; des arceaux sur lesquels nous tendons une sorte de tente.

n'neali²-y-u³ llant dih⁴ tisuman⁶ i⁷ llant ntatf⁸-ed sid⁹-ənsənt s¹⁰ uylad¹¹, vers cette¹² chambre² il⁴ y⁵ à aussi⁶ des escaliers qui⁷ étant nous⁸ entrions au moyen¹⁰ d'eux¹¹ de la¹² rue¹³ on accède à cette chambre haute par d'autres escaliers, qui permettent d'entrer directement de la rue.

L'antécédent indéfini situationnel, suivi d'une proposition non restrictive et continuative n'est pas suivi d'une relative : il y a donc absence de i zriy¹ tamattut² tattékker³ tetqima⁴, j'ai vu⁵ une femme⁶ elle⁷(qui) se levait⁸ (et)s'asseyait.⁹

Conclusion et résumé :

En résumant les caractéristiques de la prop. rel. en ouargli on peut dire ceci : contrairement au kab. où i n'est qu'une marque indirecte et facultative dans certaines prop. rel., le ouargli en a fait un véritable morphème de syndèse, un connectif de phrases, marque nécessaire de toute prop. rel., en distribution complémentaire avec alad pour l'aoriste, et avec a devant pronoms rég. ind. préfixés.

L'inversion reste de rigueur. La grande différence avec le touareg, le chleuh et le kabyle est l'introduction d'un pronom de rappel. La dissociation des deux rôles qui incombent habituellement au pronom relatif (cf. p. 94-95) est prise en charge par le connectif i d'une part,, invariable en nombre, genre et état, et le pronom de rappel d'autre part.

Cet écart de la structure panberbère est probablement dû à l'influence de l'arabe dialectal où əlli joue le même rôle que i. Il faudrait voir si l'absence d'un pronom de rappel pour le c.o.d.¹⁹⁾ est un calque sur la construction arabe ou une réminiscence de la construction d'origine berbère.

Quoi qu'il en soit, ce pronom de rappel ouvre une brèche dans la construction originale berbère, brèche encore agrandie par la construction paraphrastique (i llan(t)), qui, grâce à l'emploi particulier de ili, permet de dispenser de l'inversi-

19) En hébreu, éthiopien, et parfois en arabe classique, le pronom de rappel manque en cas d'objet direct.

et qui constitue un nouveau morphème de syndèse composé d'emploi plus simple et plus large car avec la construction paraphrastique il n'y a plus de distinction de particules i, a, alad, et il n'y a plus besoin d'inversion de satellites.

I8.2. La proposition relative en dwiri

Les habitants de Douiret, situé dans le sud tunisien à 20 km. à l'ouest de Foun Tatahouine¹⁾, sont tous, aussi bien femmes qu'hommes, parfaitement bilingues : ils parlent l'arabe et le berbère. Leur idiome berbère en porte des traces.

Les exemples suivants proviennent de notes personnelles.

La première caractérisitique de ce parler est l'absence du participe :

id. nat rədmən tamattut i⁴ təmmət, hier¹ ils² ont enterré la femme³ qui⁴ était⁵ morte.
ass- a sa² nərdəm afrux⁴ i⁵ yəmmət, demain¹ nous³ enterrerons² l'enfant qui⁴ est⁶ mort.

Une deuxième irrégularité, qui s'étend d'ailleurs aux autres parlers berbères tunisiens, au chaouia de l'est, et même dialectalement à la Kabylie, est la perturbation des lois de l'inversion des satellites (cf. p. 275). Le pronom personnel affixé rég.dir. reste postfixé I) lorsqu'il y a déjà un pron. aff. rég. indir. préfixé, 2) avec la particule modale ad p.ex.:

d' argaz i k³-yusi⁴-tənt, c'est¹ un homme² qui te³ les⁴ a données⁵; au lieu de

d argaz *i k³-tənt-yusi

ad uṣy²-asən³-t⁴-id, je¹ le² leur³ donnerai; au lieu de

* a sənt³-id⁴-uṣy²

Malgré l'absence du participe ou peut-être à cause de cela, la construction paraphrastique du ouargli est bien connue (i llan). Elle revêt également une autre forme d'origine mystérieuse : i nnan, i nan, à moins que n soit une variante (allophone) de l (cf. plus loin : wəl = wən) p.ex.:

tazaqqā i llan² nəšnin³ dyəss⁴ bahya⁵, l'habitation où nous³ sommes est bien.
i nan

1) mot berbère tittawin, les yeux (cf. Tetouan, au Maroc)

yundi i llan hessley² tnyezz³ et⁴, le rat¹ de sable² que² j'ai attrapé³, nous⁵ l'avons mangé⁵.

iyandiyin i llan hessley² tñezz³ nñezz⁵ in⁶, les rats de sable¹ que² j'ai attrapés³, nous⁵ les⁶ avons mangés⁵.

anilta yeyyi ussen³ i llan iyazz aberkus, le berger¹ tua² le chacal qui mangea³ l'agneau ayul i llan rekbe³ fell⁴ as..., l'âne¹ sur lequel je suis³ monté...

ayrum i llan yeddér, le pain¹ qui² vit³ c.a.d. le pain non-cuit.

te-din i llan wél³ tatteffay⁴ s⁵ tæxzant ayen d⁶ taslit, celle¹ qui² ne³ sortira pas⁴ réduit⁶ aux provisions⁶, c'est la fiancée.

wu-din i llan wél³ yatteffay⁴ s⁵ (ou wen yatteffay⁴ s⁵) ayen d⁶ asli, celui qui² ne³ sortira pas⁴, c'est le fiancé.

tamettut i llan yadzi-s⁴ (ou yagi-s?) temmet tetru, la femme¹ dont la mère est morte,
pleure.⁶

eyyi-din i llan yer-sen tbundqin..ceux¹ qui² ont³ des fusils⁵ (litt. chez³ qui sont..)
eyyi-din i llan id n-wesli (id m-masli), ceux¹ qui² (sont) avec³ le fiancé.

tyazit i llan sa³ tayres⁴ ass-a⁵, la poule¹ qu'elle² égorgera⁶ demain..

iyid i llan nyezz-ét islan.. le chevreau¹ que nous² avons mangé³ (aux) noces⁵.

lyagmi i llan sa dd eswa ass-a.. le lait¹ de palmier que² je boirai³ demain..

a sekken lehwayz-is i llan yird-in qbèl, on² lui¹ enlève² ses⁴ habits³ qu'il⁶ avait mis auparavant.

lwæqt i llan sa nebda nkerræz, le temps¹ que nous² commençons³ nous⁴ labourons⁴; lorsque nous² commençons³ les labours..

taw i llan dar-is yeedab-t⁶, le moment où² son⁴ pied³ le⁶ fait⁵ souffrir⁵; lorsque son pied lui fait mal..

En dehors des cas où l'antécédent de i llan constitue le sujet de la prop. rel.
et en dehors des deux derniers exemples avec lwæqt et taw, la construction paraphras-
tique utilise partout un pronom de rappel. Elle est la seule forme possible de
prop. rel. pour l'aoriste car le dwiri n'a pas de particule spéciale comme p.ex.

le kabyle (ara) ou le ouargli (alad).

La prop. rel. normale avec i reste cependant possible pour l'acompli et l'intensif. Comme à Ouargla, le pronom de rappel se trouve après la préposition.

ayyul i rekbe³ fell⁴ as, l'ané¹ sur lequel je suis³ monté..

u-din¹ i dd-usiy³ id⁴ es, celui¹ avec qui je suis³ venu³.

irzi i dd-effyan sy-ess iwdan-enna la grotte dont sont sortis nos gens
tamurt i tluled³ dy-ess⁴, le pays où tu es né..

wə-ddin i eəmmra yr-əs..celui¹ chez qui j'habite³

Contrairement à ce qui se passe en ouargli, le pronom de rappel pour le c.o.d. est possible mais pas obligatoire :

yundi i t-hessla.., le rat de sable que je² l'ai attrapé; le rat de sable que j'ai...

ayrum i t-yezza.. le pain que j'ai mangé..

Ce pronom de rappel, qui subit l'inversion, est très peu orthodoxe et montre l'affondrement de la construction originelle panberbère.

Le pronom de rappel manque

- s'il y a une particule d'orientation :

lyagmi i dd-eswi³ yehlaw, le lait de palmier que j'ai bu est⁴ bon.

- là où d'autres parlent utiliseraient un participe :

saw¹ tamattut² i tdayyab ayrum, voici¹ la femme qui³ a cuit le pain.

D'autres emplois de i :

- comme particule de mise en relief :

d'argaz i k-yusi-tent, lis¹ d'tamattut, c'est¹ un homme qui te² les a donnés, pas⁴
une femme.

d'ußen¹ i dd-əzri² lis³ d'aydi, c'est¹ un chacal que³ j'ai vu, (ce n'est)⁶ pas⁵ un chien.

La phrase interrogative garde l'inversion :

d wili d-yusi ? Qui¹ est² arrivé² ? (avec maintien du i pour le thème verbal)

Mais la réponse montre une proposition en asyndète :

d yuma yusa¹ d, c'est¹ mon frère il² est³ arrivé³; c'est¹ mon frère qui est arrivé.

- après mag, ce que, suivi de l'accompli :

mag' i k-əmmi³ lis⁴ shih⁵, ce' que je³ t'ai³ dit³ n'est⁴ pas⁴ vrai.⁵

Mais : mag' sa² tafəd, qam⁴ et. ce' que tu³ trouvè(rā)²s, prends-le⁵.

- après certains "adverbes" ou particules qui deviennent ainsi des conjonctions :

taw' i s-uṣi³-tet wəl iru⁵, quand' je³ la⁴ lui ai³ donnée³, il⁶ n'a plus⁵ pleuré⁶.

yir' i dd-yusi² s tunəs, a yawi ddullaət, quand'(chaque fois qu') il revient de² Tunis⁴, il apporte⁵ une pastèque⁶.

- i seul peut également fonctionner comme conjonction :

i nədši.. lorsque nous avons mangé,...

i dd-usin.. quand ils arrivèrent...

Les phrases interrogatives sont parfois avec i :

d wili taməttut i tdəyyəb bərkukəs ? Qui est la femme² (quelle femme) (qui³) a préparé le berkoukes⁵ ?

s tiddart m _muyli (n̄wili) i dd-effyən ? De la maison² de qui⁴ sont-ils sortis⁵ ?

Parfois sans i :

ma yər thəbdəd wan m _məryaz (n̄wəryaz)? Pourquoi as-tu frappé cet homme⁵ ?
matta' mmalən ? Que disent-ils² ?

L'inversion des satellites (cf.p.364) est aussi irrégulière dans les questions
i matta' thədət-ten⁴ ? Pourquoi les⁴ as-tu frappés³ ? (sans inversion).

i matta' iyi-thəbdəd⁴ ? Pourquoi m³as-tu frappé³ ? (avec inversion).

ləmmi' d-yusi² ? Quand' est-il arrivé² ? (" " ")

d wili d-yusi² ? Qui est-arrivé² ? (" " ")

d wili təzrit-t³ ? qui tu² l'as vu²; qui as-tu vu² ? (sans inversion)

Comme à Ouargla (cf.p.363), l'antécédent situationnellement indéfini, n'est pas suivi d'une proposition relative :

əssbəh' yəzzəy tazləqquyt təmrəwwəb, ce matin j'ai mangé un oeuf il est mōū (à la coque)
əssbəh yəzzəy tazləqquyt təddər⁴, " " " " " il est suivant (cru).

Même l'antécédent à valeur générique (non-situationnel) est traité ainsi, contrairement à ce qui se passe en ouargli et en kabyle :

taməttut' tədqəl sa taru³ afrux, femme, elle² est enceinte, enfantera³ un enfant; la femme enceinte enfantera un enfant.

aryaz' yəttakər... l'homme¹ il² vole². (tout) homme qui vole...

Conclusion

On voit donc comment l'absence de participe, la perturbation dans l'inversion des satellites et la construction paraphrastique-parfois la seule qui soit possible- éloignent le dwiri de la structure classique de la proposition relative berbère telle qu'elle existe en touareg, chleuh et kabyle. Alors qu'à Ouargla la construction paraphrastique était une évolution naturelle du parler lui-même, à Douiret, elle n'est plus intégrée dans le système actuel de la langue car bien qu'il existe i comme connectif-relatif, le participe y est inconnu, tandis que le ouargli connaît synchroniquement les deux.

I8.3 La proposition relative en chaouia du nord-est

Le parler chaouia d'Ain Beida, que nous ne connaissons que d'après une enquête personnelle assez rapide et partielle, diffère notablement de celui des Ait Frah, décrit par Penchoen 1973.

Les exemples sont tirés des notes personnelles.

I) La perturbation dans les règles de l'inversion du pronom pers.aff.rég.dir., déjà rencontrée à Douiret (cf.p.364), continue ici: ce pronom reste postfixé au verbe - obligatoirement s'il y a déjà un pronom pers.rég.indir. de préfixé :
a's·yus·it⁴, il³ le⁴ lui² donnerá.

ahu imi usiy³·it⁴, le garçon¹ à qui² je³ l'ai⁴ donné...

d'netta a's·yusin·it⁴, c'est¹ lui² qui³ le⁴ lui⁵ a donné.

d'netta ha's·yusin·it⁴, c'est¹ lui² qui³ le⁴ lui⁵ donnerá.

- facultativement s'il est seul après a(particule modale) + aoriste :

a' təsnub̩sid²it³, tu² le³ pincerás; ou
a h· təsnub̩səd², " " "

Par contre la préfixation a lieu si le pron.pers.rég.dir. n'est pas accompagné d'un pron.rég.indir. ou facultativement après la particule modale a:

d' nətta ah-yušin, c'est lui qui l'a donné.

d' nətta a h-yutən, c'est lui qui le frappera

d' nətta a h-yutin, c'est lui qui l'a frappé.

a t-yut, il la frapperá.

Dans ce cas la spirante t (du pronom masc. seulement, le pronom fém. étant t) passe à la laryngale h; ceci a également lieu dans les noms féminins mais ici la variation est libre et la laryngale peut disparaître : t>h> \emptyset p.ex. taddart, haddart, addart.

2) Le participe existe :

yənyə, il a tué ; yənyin, ayant tué.

yus^a-id, il est arrivé; ..d-yusin, étant arrivé.

yusa, il a donné; yušin, ayant donné.

Pour ces verbes, formant un groupe à part, on a , à l'accompli, -a en finale absolue -i- devant un suffixe (indice personnel ou indice de participe), p.ex. :

ušin, ils ont donné. Les verbes ili,être, et ini,dire, n'ont pas cette élision :

llan, ils sont, et non pas *llin . Normalement le participe devrait donc être yellan, étant, car l'indice de la 3e pers. se prononce ya- s'il est suivi de deux consonnes ou une voyelle pleine, i- s'il est suivi d'une consonne. Et c'est bien ainsi que l'on prononce le verbe à la forme personnelle : yella, il est. (Une exception se trouve dans la phrase : yattaqal fərhat illa³ sa⁴ had yaf, Ferhat regardait s'il y avait de quoi trouver). Or la construction paraphrastique est toujours illan et non pas *yellan. S'il n'y avait pas de l tendu, on pourrait penser au verbe ili, posséder; ilan, possédant (cf. du en arabe).

3) Le nominal situationnellement indéfini ne peut pas être déterminé par un

1) La présence d'un i dans təsnub̩sid..est due à un morphème de disjonction (cf. p.313-14)

qualifiant (cf. p. 271) ou une prop. rel., y compris le participe.

yəzin' albir yəyməq, ils' ont' creusé un puits² (il³ est³) profond³
tahut'-aya Yər-s' iri yəhla, cette² fille¹ chez elle⁴ (est) un cou il⁶ est beau⁶; cette fille a un joli cou.

yəzra' şan' təyyult d' taməqrant u' d' tabərkant, il' vit une² ânesse (elle est⁴) grande et⁶ (elle est⁷) noire⁸.

Ceci vaut probablement pour le nom générique :

dima ntət̩ dhan imelləh, nous mangeons toujours du beurre (il est⁴) salé.

ukan eyr-i' isərday, ad⁵ ebniy addart təhla, si' j'avais²³ de l'argent, je⁶ construirais une maison (elle est⁷) belle⁸.

Le qualifiant, le participe et toute autre forme de prop. rel. sont donc réservés au nominal défini situationnellement :

yəzra' albir-in-in iyəməqən, il' a vu ce³ puits² (étant⁴) profond⁴.

zriy' təyyult taməqrant u' tabərkant, j'ai vu l'¹ânesse grande et⁴ noire⁵

4) Le participe illan, si au moins il s'agit du participe, sert à la construction paraphrasique, laquelle peut remplacer une proposition relative :

yəzra' albir-in-in illan' yəyməq, il' vit ce³ puits² (étant⁴ il⁵ est⁵) profond⁵.

asəbhit'-aya argaz illan' zriy'-it idəlli, yutlay yid-i, ce² matin cet homme que j'ai vu hier, m'a parlé⁸.

ləəbad ukkəl həəzab-asən taksi illan yiwi-t si fransa, les gens en totalité, leur plaisir³ la voiture⁵ étant il⁶ l'a apportée de France¹⁰; tous s'émerveillent de la voiture qu'il a apportée de France.

argaz' illan ad ruhəy yid-es haəəswit'-aya, d amddukl-inuy, l'homme avec lequel je⁶ partirai⁴ cet après-midi, est mon¹¹ compagnon¹⁰.

Cette construction sert également à la MR : elle est même considérée comme plus forte que la mise en relief avec la particule a.

5) La MR. (cf. p. 183, 310) : la particule de MR chez les Oulad Ma'ammar de Ain Beida

n'est pas ay comme chez leurs voisins de l'ouest, les Ayt Frah, mais a ou ag.

Pourtant on a ag (<ay i>) si la particule se trouve directement devant l'indice de la 3^e pers. sg. ou du participe. Avec ag comme forme conditionnée on s'attendrait donc à ce que la forme non conditionnée soit ay. Or ce n'est pas le cas, on a a.

d'ayrum² a³ cdin⁴, c'est¹ du pain² qu'³ ils ont mangé⁴. Ou, avec la formule paraphrastique, d'ayrum² illan³ ccin⁴, " " " " (sans pronom de rappel).

d'sekk² (d_cakk) a³ zriy⁴ idelli⁵, c'est¹ toi² que³ j'ai⁴ vu⁵ hier. Ou bien :

d'sekk illan zriy-is idelli, " " " " "(avec pron. de rappel)

d'nedd ag-eddin ayrum⁵, c'est¹ moi² qui³ ai⁴ mangé⁵ du pain.

d'mammi-s a t-yenjin⁶, c'est¹ son fils² qui³ l'a tué⁶.

mənhu¹ ag² ruhən³? c'est¹ qui² qui³ est parti? Qui est parti?

= mənhu illan iruh¹? qui² étant il est parti?" " " "

La MR. s'applique surtout aux noms qui auraient eu la fonction de sujet ou c.o. d. dans une phrase sans MR. Les compléments circonstanciels se laissent difficilement mettre à la MR: bbiy-it² s'uxədmi, je¹ l'ai coupé³ avec⁴ un couteau⁵.
s'uxədmi bbiy-it², (c'est) avec⁴ un couteau⁵ (que) je¹ l'ai coupé³

On peut cependant le faire dans les questions :

id en mən a d-yusa⁴? c'est avec¹ qui² qu'³ il est venu⁴? Avec qui est-il venu?

ma yef a d-yusa⁴? Sur¹ quoi est-il arrivé⁴?

En comparant la particule de MR ouarglie à celle du chaouia de Ain Beida, on constate que dans aucun des deux parlers ay n'apparaît en surface, mais les raisons de cette absence sont différentes. En ouargli la particule normale, non conditionnée, est ag c.a.d. ay suivi du connectif indispensable i:

d'netta ag ukren, c'est lui qui a volé. On analyse ainsi :

d'netta *ay i ukren, c'est lui ce qui ayant volé.

Pour la réduction de ag ena cf. p. 360.

En chaouia ag est la forme conditionnée devant i-(y-) indice personnel du verbe ou indice de participe. Devant les autres indices personnels préfixés, en absence

de satellites inversés, on a a : d'ayrum ²₃ a dcin, c'est du pain ²₃ qu'ils ont mangé.
Comment analyser ce ag ? Si on prend comme forme non-conditionnée a, on devrait avoir : d netta * a yukren d'ayrum * a yuker . Or on a dans les deux cas ag.
Plusieurs solutions se présentent :

A) La sonante palatale se redouble phonétiquement entre deux voyelles (shva y compris) donc : d netta a yukren > ayyukren > ag(g)ukren.

Cette solution est peu probable car elle ne trouve pas d'appui à l'intérieur du parler. Dans certains pronoms (eyya-ya) la sonante, même redoublée, ne passe pas à l'occlusive. D'autres (wa-ya) gardent une sonante simple entre deux voyelles.

B) Il y a confusion et équivalence avec un pronom support de détermination a (cf.)

Ces deux s'emploient dans les mêmes conditions devant satellites inversés. Cf. :

d' netta a d-ixəldən, c'est ⁴₂ lui qui est venu

d' netta a d-yasən , c'est ²₄ lui qui arrivera (*ad d- a d)

dadda-s a h-yutən, c'est son père qui le ³₄ frappera. (*ad t- a h-)

dadda-s a h-yutin⁵, c'est son père qui l'a ³₄ frappé.

d' netta a s-yusən , c'est lui ²₄ qui lui donnera.. (*ad as- a s-).

d' netta ad yutən , c'est lui qui frappera. (sans satellites inversés)

La particule modale had ou ad , correspondant dans ces phrases au ara kab., est réduite devant satellites inversés à a . On pourrait croire que la particule de MR , ici a, soit également conditionnée et rétablir ay, si il n'y a pas de satellites. Mais pourquoi alors seulement devant le préfixe i- (ye-) ?

6) Le pronom, support de détermination a . (cf ⁴ kab. p.322)

Bien que la construction paraphrastique soit très fréquente, on trouve quelques emplois avec a :

ləebad' ukkəwl həežəb- asən taksi a d-yiwi si fransa, la voiture ⁵₆ qu'il avait apportée ⁷₈ de France leur ⁴₃ plut tous.

taksi a d-awiy, la voiture que j'apporterai (cf. plus haut sous B)

argaz' a d-yusin yid-i.. l'homme qui est venu avec moi...

Le corpus n'est pas assez varié pour savoir s'il s'agit d'une forme conditionnée
d'un pronom support ou si le support est toujours a. L'exemple suivant n'est pas probant car la particule ad-nominale termine déjà sur une voyelle a :

essəksw¹-aya² a ntət³ hig⁴-it⁵ tamttut⁶-inama⁷, ce² couse¹ que nous³ mangeons³ maintena³
cette⁷ femme⁶ là-bas⁷ l'a⁴ fait⁵.

7) La préposition connaît l'emploi absolu :

əlkursi¹ ef² qqimə³ yərrəz⁴, la chaise² sur² laquelle je suis³ assis³ est cassée.
ma¹ dəg² husid³ (husid), en² quoi¹ es³-tu³ arrivé³? (sans inversion).

8) Dans les questions et avec certaines conjonctions il y a choix entre l'inversion au moins partielle (cf. p. 368 sous I) et l'ordre normal :

mwəksá¹ yusi²-d³? Comment est-il venu²?

mwəksá¹ a² d³-yusa⁴? C'est comment qu'il est³ venu²? Comment est-il venu²?

max¹ hutid²-it³? Pourquoi l'as²-tu³ frappé²?

max¹ a² h³-tutid⁴? C'est pourquoi que tu² l'as³ frappé²?

ga¹ wəlli²-d.. lorsque j'étais² revenu²..

ga¹ d-wəlli².. " " "

Conclusion

L'existence de la prop.-rel. en chaouia du nord-est est encore assurée par l'existence du participe(2), la mise en relief(5), l'inversion au moins partielle des satellites(I, 8), l'emploi absolu des prépositions (7) et l'absence de pronom de rappel.

Elle est cependant menacée d'un procès de désintégration par l'inversion incomplète des satellites(I, 8), la possibilité d'absence d'inversion (8), l'impossibilité dans les phrases affirmatives de mettre en relief un complément circonstanciel(5) et par la construction paraphrastique (4) tendant à remplacer et supplanter la mise en relief.

1) la présence de a après ggwani, jusqu'à ce que, irait dans ce sens (cf. i à Ouargla p. 361) : yəccat ggwani a t-yənyə, il (la)frappait jusqu'à ce qu'il la tua.

I8.4. La proposition relative au Bissa

Le parler berbère de la montagne du Bissa, aussi appelé "kabyle" par les habitants, se situe au Maghreb central, au nord de Al Asnam (ex Orléansville) et donc au nord de l'Ouarsenis, chaîne atlassienne jadis berbérophone. Il va de Tipasa jusqu'à une quarantaine de km. de Ténès (cf. p. I2I zones berbérophones au Maghreb central). Géographiquement c'est maintenant le dernier maillon vivant, linguistiquement et numériquement, qui relie les parlars de l'Algérie du Nord d'une part (les Kabyles et les parlars marocains du nord (rifain) ou centre (tamazight) d'autre part.

On en trouve une brève description dans le F.P. n° II7, 1973 I.

Les exemples seront pris dans ce fascicule et dans des notes personnelles.

Nous soulignerons les spirantes.

I) "es règles de l'inversion sont scrupuleusement observées :

d'sékk ala das. ih-yawyen, c'est ⁶toi qui ⁵le ⁵lui ⁶emporteras.

Une seule exception se trouve dans la défense générale :

u' qqar² as³ es¹, ne' lui² dis³ jamais.

Cette défense générale se distingue ainsi de la défense "ad actum" :

u' das²-qqar³ es¹, ne' lui² dis³ pas¹ maintenant (cf. o.c. :46).

2) Le participe existe cf. o.c. :47-50.

Si nous l'avons appelé forme impersonnelle, c'est à cause d'un emploi caractéristique de ce parler, à savoir après des verbes indiquant un état, une habitude ou une position mentale :

yessən¹ ag² getturaren³, il¹ sait² jouer³, il est bon joueur.

heggwəd¹ ala² iṣayyden³, elle¹ avait² peur³ de crier

iruh¹ a² isərhən³, il¹ partit² pour³ garder¹ le bétail.

Mais il y a aussi l'emploi classique du participe dans sa forme affirmative :

ayərziz¹ ala² irəwlən³ a⁴ h-id-nette⁶, le lièvre qui³ s'enfuira², nous⁶ l'attraperons⁴.

manə yəxsən¹ a² iruh³? Qui¹ voulant² qu'il vienne³? Qui veut venir?

mana sm-isellkən ? Qui t'ayant sauvée ? Qui t'a sauvée ?

thəwwsən f wəryaz-ənni h-yənyin, ils se mirent à la recherche de l'homme qui l'avait tué.

mattá s-yuyan ? Quoi t'ayant pris ? Qu'est-ce qui te prend ? Qu'as-tu ?

3) Le nominal situationnellement indéfini n'est jamais suivi d'une prop. rel. ou d'un qualifiant. :

yəggur yalmi yufa yig wəryaz ikərrez f wusnan, il marcha jusqu'à ce qu'il trouva un homme, il laboura avec des chacals;... un homme qui labourait avec...

yəqqim yig ibəddər elkul, il restait un homme tout en haillons.

Ceci ne s'applique pas seulement aux phrases existentielles (p. 347 sq.) mais aussi là où le kab. utiliserait un participe ou qualifiant.

d'hamttut həwər, c'est une femme (elle est) difficile. (kab. d'tamttut iwəren)

d'aqzin yətyəzz, c'est un chien il mord; c'est un chien qui mord.

həssi-as-id ayi d'aberkan, elle lui donna du lait (c'est) noir.

Ces propositions sont qualificatives ou descriptives plutôt que restrictives.

Le participe et le qualifiant sont donc réservés à la détermination restrictive soit

- quand le nom est situationnellement défini (extraction et fléchage) :

əwktiy aryaz-nni iwəren, j'ai frappé cet homme (étant) difficile

isəbq-ed uəllus aberkan, le bétail noir arriva le premier

yəqqim netta t-tməttut-ənni hanəggart, il resta lui et la dernière femme.

- soit quand il s'agit d'un nom générique :

hamttut iwəren a das-nərzəm, une femme difficile (= la femme difficile), nous la divorcerons.

aqzin yətyəzzən a h-nəny, un chien qui mord (= le chien qui mord), nous le tuons.

Mais on revient à l'indéfini situationnel dans l'exemple suivant :

d aryaz iwər a həktim, c'est un homme difficile que vous avez frappé.

4) La construction paraphrastique existe mais est rare. Ceci s'explique car la prop. rel. est bien vivante. Cette construction s'utilise pour distinguer les deux valeurs de l'intensif négatif (neutralisées en kab. cf. p. 246) :

d' n̄etta ag_gellan u' ixəddm̄ es̄, c'est lui qui ne travaillera pas.

d' s̄ekk̄ ag_gellan u' h̄elli d̄ es̄ ehxəddm̄ed̄, c'est toi qui n'es̄ pas en train de travailler.

N.B. Le participe négatif se forme de deux façons :

- soit comme en kabyle : p.ex. wənni wər nəswi.. celui n'ayant pas bu; celui qui n'a pas bu..

- soit à partir de la forme du participe affirmatif, précédé de u et suivi de s (d'origine arabe) : wənni u yəswin es̄, celui qui n'a pas bu..

Un autre emploi de la construction paraphrastique est la MR. d'une phrase nominale : d' yəssi-s ag_gellan d̄ tizeimin, ce sont ses filles qui sont belles.

5) La MR est très fréquente. La particule de l'aoriste est ala, comme il convient à toute prop. rel. avec aoriste :

d' nəcc̄ ala yəqqimən ass-u, c'est moi qui resterai aujourd'hui.

Pour l'intensif ou l'accompli la particule est a ou ag(g); chaque fois que le verbe est séparé de la particule par un satellite préfixé, on a a :

d' əssəltən a d-yəwwdən, c'est le noi qui est arrivé.

d' nəchni a h-yənyin, c'est nous qui l'avons tué.

d' əssgərt a dane-yesduryən, c'est un arbre qui nous abrite.

d' asəwrid-u a s-yəzrin id-nəd̄, c'est ce garçon qui t'a vu hier.

Lorsque rien ne sépare la particule du verbe, on a , de préférence, mais pas nécessairement, a quand le verbe commence par un indice à préfixe h (t) (2e pers. sg. et plur.; 3e pers. sg. fém.) :

d' haqbakt (>taqbakt) a həflū, c'est la robe qu'elle a tissé. Ou ag həflu

d' hamurt a hkerzəm, c'est du terrain que vous avez labouré

Il se peut que l'indice de pers. h soit confondu avec le h pron. pers. masc. rég, dir. à cause de la ressemblance phonétique.

Devant les autres indices de personnes on a habituellement ag et moins souvent a : la variation est libre, p.ex. :

d' amza² agg³ enyi⁴, c'est un ogre² que³ j'ai⁴ tué. Ou : a y¹ enyi⁴

d' amza² ag³ genyu⁴ wew⁵, c'est un ogre² qu'a³ tué⁴ celui-ci⁵. Ou : a yenyu

d' aqzin² ag³ grəwlən⁴, c'est un chien² qui³ s'est⁴ enfui⁵. Ou agg irawlen ou a irawlen

Les deux dernières variantes sont possibles mais considérées comme rares.

On emploie ag(g) aussi devant un préfixe-indice avec consonne :

t¹thaquilt² agg³ ne⁴ktu⁵, c'est une perdrix² que³ nous⁴ avons⁵ frappée; c'est sur une perdrix que nous avons tiré.

La particule non conditionnée semble donc ag. Ceci est confirmé par une vieille expression figée, où la phrase interrogative, contrairement à l'usage actuel, a gardé la structure de la MR. Il s'agit du verbe məs, être de la famille, tribu de; être originaire de :

m aggəməsəy qui suis-je ? m a həmsəd ? qui es-tu ?

m ag_gəms qui est-il ? m a həms ? qui est-elle ?

m agg nəms qui sommes nous? m a həmsem(t)? qui êtes-vous ?

m agg əmsən(t) qui sont-ils(elles)?

Comme en chaouia (af.p.371-72) le problème se pose de la dérivation synchronique et diachronique de ag. Alors que la forme réduite a s'explique par la présence de satellites préfixés ou par un indice de personne h-, la présence de ag est plus difficile à justifier car car ag se trouve non seulement, comme en chaouia, devant l'indice y-(i) mais encore devant la 1ère pers. sg. et plur. et devant la 3^e pers. plur. Or il ne s'agit pas d'une assimilation, comme à Ouargla (af.p.360), ag < ay i . Au Bissa i n'existe pas comme support d'une prop. rel. Par contre ay existe :

- dans le complexe présentatif : ha- s- ay- u, te voici; ha- s- ay- en, te voilà;
- ha- hn- ay- u, les voici; ha- hn- ay- en, les voilà; à moins que ce soit : ha- s- a- y¹ u

¹⁾ y est pour la rupture d'hiatus af.o.c.:15

- ay-u, ceci

- ay ae.. alkul ay təthayəd, tout ce que tu chasses.

Si *ay était latent dans la particule ag, il faudrait alors un autre son palatal pour provoquer le passage à l'occlusive g : ay i > ag_g . D'où viendrait-il en dehors de l'indice de la 3e pers.? Constatons d'abord un cas parallèle d'absence ou de présence de g dans d'autres propositions relatives.

6) Ni le participe ni la prop. rel. dont l'antécédent serait c.o.d. après transformation en phrase principale, est introduite par i:

ixiss-i² wəfrux³ l⁴ lexbur⁵ ed-yettawyen⁶ lexbur⁷, il¹ lui² manque³ l'oiseau⁴ de⁵ nouvelles⁶ qui⁶ apporte⁶ des nouvelles⁷.

ayərziż-ənni hənyid yədəəf¹, le² lièvre³ que tu⁴ as⁵ tué⁶, est⁷ faible⁸.

ayi¹-y-ənni nəswu³ d⁴ asəmmam⁵, le² lait³ que nous⁴ avons bū⁵, est⁶ aigre⁷.

axxam-ənni bnañ yəggwəž¹, la² maison³ qu'ils ont⁴ construite⁵, est⁶ loin⁷.

Le i de la particule ad-nominale (-nni) peut provoquer le passage à l'occlusive d'un autre son palatal p.ex. y- (préfixe du verbe), p.ex.

axxam-ənni yəbna .. ou axxam-nni_gəbna, la maison qu'il a construite..

Ce phénomène est bien connu: .. nni y- > nni g-

Mais comment interpréter alors :

axxam-ənni zriy ou axxam-ənni g əzriy.. la maison que j'ai vue..

anuyi¹-y-ənni nnuyen ou anuyi¹-y-ənni g ənnuyen , la dispute qu'ils avaient...

D'où vient le deuxième élément palatal ? On peut peut-être penser au y, rupture d'hiatus, d'un emploi très fréquent pour éviter la rencontre de deux voyelles p.ex a y iniy, je dirai; u y ufiy, je n'ai pas trouvé; i y elwasun, à la famille .

Ainsi axxam-nni g əzriy viendrait de axxam-nni y əzriy

anuyi¹-y-ənni g ənnuyen anuyi¹-y-ənni y ənnuyen

Les contextes sont les mêmes que pour ag. (c.a.d. devant personnes sans indice-préfixe, 1ère pers. sg., 3e pers. plur.; la 1ère pers. plur. a suivi le paradigme des autres N.B. Il faut mettre à part l'emploi de la préposition g dû à l'intensif¹⁾ :

1) cf. notre communication au 3e congrès chamito-sémistique, mars 1978, Londres.

ibənná g'wəxxam, il est en train de construire une maison.

axxam g'ibənná... la maison qu'il est en train de construire...

7) La préposition en emploi absolu

axxam ənni² g³ i əəsrəy.. la ²maison où j'habite

mani¹ s'ala³ d·yas ? d'où viendra-t-il ?

ma yef² das³-heggim⁴ hamm-ū ? Pourquoi lui avez-vous fait ceci (ainsi) ?

8) La phrase interrogative (avec des morphèmes spécifiques de l'interrogation) est toujours une proposition relative et garde donc l'inversion des satellites. Elle n'est cependant pas sur le modèle de la MR., exception faite pour ala suivie de l'aoriste.

mana das²-yennan³ ? qui lui ayant dit³? Qui lui a dit ?

matta¹ s²-yuyan³ ? quoi t² ayant pris³? Qu'est-ce qui te prend ?

manek¹ das²-qqaren³ ? comment (à) lui disent-ils³? Comment l'appelle-t-on?

Comme en Kabylie (cf. p. 327, 330) les prépositions se mettent aussi devant l'interrogatif :

s' matta¹ h²-yewktu⁴ ? Avec quoi l'a-t-il frappé ?

ar' mana¹ ala³ hruhəd⁴ ? Chez qui iras-tu⁴ ?

f' matta¹ həlli³ ? Sur quoi es-tu³ ? De quoi s'agit-il ?

Conclusion

Grâce à la régularité et la stabilité de l'inversion des satellites, grâce au participe et à la mise en relief, à l'absence du pronom de rappel et à la présence de la préposition en emploi absolu, la prop. rel. est très vivante au Bissa : elle est maintenue et renforcée par la phrase interrogative. Le kabyle du Bissa ne connaît pas de pron. support de prop. relative tel que i⁴ ou ay en Grande Kabylie, le i connectif à Ouargla et Douiret, le support a en chaouia du nord-est. La présence d'une vélaire sonore g aussi bien dans la particule de la MR qu'entre la particule ad-nominale de l'antécédent défini et certaines formes verbales de la prop. rel. s'explique soit par une assimilation de deux palatales (la 2e étant y

18.5. TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROPOSITION RELATIVE

	OUARGLA	DOUIRET	CHAOUI	BISSA	KABYLIE	A.M.	ailleurs
Participe	+	-	+	+	+	+	+
Inversion totale	+	-	-	+	+	+	+
partielle	-	+	+	-	-	-	-
Particulière de l'aoriste	ala(d)		(h)a(d)	ala	ara	ara	
Particulière de MR (accompli)	a(g)	i	a(g)	a(g)	i	ay	
Pronom support de la prop. rel. (acc.)	i	i	a	ay ?	i ⁴ (façult.)	a	
Employé absolu de la proposition (en prop. non-interrogative)	-	-	+	+	(i) + (i)	+ ou interrogatif composé	
Connectif i avec pronom de rappel	+	+	-	-	-	-	-
Phrase interrogative:	exc. c.o.d.	aussi c.o.d.					
- M.R.	-	- +	+	-	+	+	+
- prop. rel. (avec inversion)	+	+	-	+	+	+	+
- prop. sans inversion	-	+	+	-	-	-	-

N.B. En tenant compte de l'ensemble des caractéristiques on peut établir une hiérarchie des parlers, selon ce qu'ils respectent la structure d'origine berbère de la prop. rel. ou s'en écartent: en ordre décroissant:
 1) le kabyle 2) le parler du Bissa 3) le chaoui 4) le ouargli 5) le dwiri.

19. FORMES DE DETERMINATION DANS QUELQUES LANGUES SEMITIQUES

19. I. - Les langues sémitiques et chamito-sémitiques

Le sémitique comprend :

- le sémitique oriental : l'akkadien

- le sémitique occidental :

- le nord : l'ougarithique

le cananéen (phénicien, punique, hébreu, moabite)

l'araméen

- le sud : l'arabe

le sud-arabique

l'éthiopien sémitique (le gèze, l'amharique...)

Le chamito-sémitique comprend le berbère, les langues couchitiques d'Ethiopie, le copte (ancien égyptien), les langues sémitiques, et les langues tchadiennes dont le haoussa. En pays anglo-saxon on préfère parler de langues afro-asiatiques ou "(c)hamito-semitic".

Diakonoff, dans une lettre à J. Bynon, lue au congrès de Londres 1978, propose un nouveau nom (afroasiatique) et une nouvelle division : un groupe nord-sud, contenant les langues tchadiennes et le copte, et un groupe est-ouest avec le berbère, le couchitique et le sémitique.

19. 2. Termes : état construit et annexion

Une forme très ancienne de détermination en sémitique est l'état construit.

C'est un syntagme déterminatif (cf. p. 266) dans lequel un nominal, le Déterminé (DE) est directement et sans connectif suivi d'un autre nominal ou pronom suffixé le Déterminant (DT). Cette construction syntaxique est caractérisée par :

- l'absence d'une flexion casuelle du DE, p.ex. en akk. :

bit awilim, la maison (de) l'homme.

- l'absence de nounation et de l'article (al) pour le DE, p.ex. en arabe littéraire

bābu l-dāri, porte la maison (gén.), la porte de la maison.

- une vocalisation plus courte et une accentuation plus faible, comme en hébreu :
dəbar hamməlek , parole le roi; la parole du roi.

Nous avons déjà vu que l'état d'annexion du berbère (p. 201) est autre chose qu'un état construit. Pourtant le terme d'annexion directe est aussi employé pour indiquer l'état construit de l'arabe.

Dans la plupart des dialectes arabes modernes cette construction synthétique cède ou coexiste avec une construction plus analytique ou annexion indirecte le connectif qui apparaît entre les deux termes du syntagme prend son origine soit d'un nom soit d'une préposition soit d'un démonstratif.

Ces deux constructions existent aussi en berbère cf. p. 267, 269.

Mais le Dt n'est pas seulement un nom : la détermination en sémitique se fait encore par une prop. rel. ou qualifiante. Comme l'i.e. le sémitique a formé ses morphèmes de syndèse pour la prop. rel. à partir de l'article, du démonstr. et, en moindre mesure, de l'indéfini-interrogatif.

Nous voulons montrer comment le démonstr. et l'article sont non seulement des morphèmes de détermination nominale, mais peuvent aussi introduire, tels quels ou étoffés, une forme verbale. Même là où une spécialisation et différenciation s'est opérée entre morphèmes de détermination nominale et morphèmes de syndèse, ces deux catégories deviennent interchangeables dans certains parlars arabes d'influence berbère.

I9.3. Détermination par particule (akk.)

En fr. et angl. une phrase ne peut recevoir l'article qu'accidentellement : les qu'en-dira-t-on, un-je-ne-sais-quoi. Cette lexicalisation de passage est appelée par Fleisch I966:247-84 désignation.

L'article ne peut jamais introduire un complément de nom : * la de la ville. En sumérien la particule ad-nominale -a détermine, comme suffixe, une forme nomina-

Ningursu-k-a , le de Ningursu; celui de Ningursu.

Le même suffixe "postposé à une phrase libre la transforme en phrase relative" (Benvéniste 1966:213) :

lu¹ é mu²-du⁴, l'homme il a bâti³ un temple².

lu é mu-du-⁵a(l'homme il a bâti un temple)-le⁵; l'homme qui a bâti un temple.

lu é mu-du-a se⁶, (l'homme il a bâti un temple)-le-pour⁶; pour l'homme qui a...

La meilleure preuve de la véritable nominalisation de cette phrase est son emploi comme déterminant dans un complément de nom :

ud lu é mu-du-a le jour (l'homme a construit le temple)-le; le jour de la construction du temple par l'homme.

Cté Complétant le jour quand l'homme a construit le temple.

En akkadien c'est au démonstratif qu'incombe ce double rôle de détermination (cf. le touareg p.222) : šu, ša:

bitum ša šarrim, maison celle du roi; la maison du roi.

bitum ša ipus-u maison celle il a construit; la maison qu'il a construite..

sa qasti, celui de l'arc; l'archer.

Que l'on appelle ša connectif de noms, exposant du génitif, morphème d'annexion indirecte ou morphème de syndèse, c'est toujours la même fonction, celle de support de détermination.

En dehors d'une phrase nominale, la construction directe (avec état construit du nom déterminé) reste possible :

sarr matim, le roi (du) pays

bit ipus-u, la maison (qu') il a construit(e); the house he built.

N.B. Le suffixe d'aspect verbal -u est expliqué différemment. Labat le considère comme une voyelle finale -u de l'ancien indicatif, protégé par -ni (caractéristique de la prop. subordonnée). Kienast 1960:151-67 le prend pour une marque du mode relatif, Fleisch (1966) pour une marque de subordonnée. Eilers (1968) parle d'une marque d'un ancien indicatif devenu nécessaire dans les relatives pour

des raisons phonétiques.

Quoi qu'il en soit, la phr. rel. ipus-u joue par rapport au 1er terme le même rôle syntaxique que le complétant matim par rapport au sarr. Ce sont tous les deux des déterminants. La même analyse s'applique à la construction indirecte avec sa.

Selon Fleisch(1966) seule la phrase avec sa est la vraie phrase relative tandis que la construction avec le verbe sans sa c.a.d. celle qui ressemble à un état construit, ne serait qu'une forme évoluée de relative. Ceci va contre l'ancienneté de l'état construit et contre le parallélisme entre détermination nominale et verbale.

I9.4. Démonstratif et relatif

Dans l'arabe de Tayyi le morphème de syndèse est un démonstratif pur : du, fém. datu, plur. dawātu : bi'ri du hafartu, mon puits celui j'ai creusé; mon puits que j'ai creusé.

aba mri'i lqaysi du samieta bi-hi, le père de Imru Lqays celui tu as entendu de lui; le père de Imru lqays dont tu as entendu.

En éthiopien le démonstr. za, fém. 'enta, plur. 'ella se fige au profit de za : mareet za mōta metā, la fiancée celle est mort son mari; dont le mari est mort. qəddusani-ka za ba samāyat, tes saints, ceux aux cieux; tes saints qui(sont)aux cieux.

Nous avons déjà vu (cf. p.337-38) comment le berbère utilise les démonstr. dans les syntagmes déterminatifs, particulièrement dans la prop. rel.

I9.5. Article et relatif

L'article de l'arabe était jadis un démonstr. (cf. p.230-31): il en reste une trace dans : al-yawma, ce jour= aujourd'hui.

Contrairement au berbère, où la détermination peut comprendre un complément de nom, une prop. rel. ou un qualifiant, l'arabe classique analyse la phrase rel. comme un adjectif syntaxique, égal en fonction à un adjectif qualificatif épithète,

s'accordant en genre, nombre et cas avec son antécédent :

'ara ražulan hasanan	'ara al-razula al-hasana
je vois un homme (un) bon	je vois l'homme (le) bon
'ara ražulan yažri	'ara al-razula alladi yažri
je vois un homme il court	je vois l'homme le celui il court
sawtun min al-éali	q u i al-sawtu alladi bayna nā
une voix d'en haut	la voix la celle d'entre nous; le bruit qui est..

Certains parlars arabes modernes utilisent utilisent l'article tel quel comme relatif (les ex. sont pris dans Brockelmann 1966, à moins d'autres références plus explicites) :

l'irakien: lumman sār el-woqt al-waqada bi-h, lorsque vint le moment le-(il a pris rendez-vous pour lui); lorsque vint le moment pour lequel il a pris rendez-vous..
le tunisien : ha l ža voici le-il est venu; voici celui qui est venu (Marçais 1977: 198.)

l'arabe du Tchad: al-razil al-sift-ah l'homme le(quel) j(e l')ai vu (Faure 1969:35)
nafassil le-k al-bakan al tabini fog-ah , je t'explique l'endroit le-tu construis sur lui; sur lequel tu construiras (Faure 1969 textes : I4).

l'hébreu : kol ha hiqdīš šemuešel, tout le- a consacré Samuel; tout ce que Sam....

Dans les parlars arabes maghrébins l'article, utilisé comme morphème de synthèse a été étoffé : alli, elli, lli, li alors qu'en arabe classique l'article s'est adjoint un élément démonstr. al + du(di) alladi, allati etc. (le possesseur de).

On peut donc dire avec Dieter Blohm 1969 : I23 que "les phrases relatives en arabe (classique) ne sont pas introduites par un pronom relatif mais par des allomorphes de l'article". Ceci vaut également pour les formes maghrébinnes, qui cependant ne sont pas dérivées de alladi.

I9.6. Un autre statut de la phrase relative

Il y a des indications que l'arabe traite la prop. rel. parfois comme un complément de nom (annexion directe) comme c'est le cas en akk. (cf. p.383).

La conjonction hina, lorsque, est d'origine nominale ; hin, moment cf. hina'idin, à ce moment-là; min hinin li'axara, de temps en temps; la conjonction représente le 1er terme d'un complément de nom; le 2e terme est la prop. subordonnée. Le premier terme est dépourvu de l'article :

hina xaraga, daxaltu, le moment de - il est sorti, je suis entré; le moment où (quand) il sortit, j'entrai.

Les conjonctions équivalentes en arabe maghrébin, données par Margais I977: 232 sont : sæt-elli, waqt-elli; (sæsat, heure; waqt, temps). Elles sont aussi sans article. Mais en arabe algérois on peut aussi bien dire :

woqt-elli kunt yayeb, (le) temps de - j'étais absent; lorsque j'étais absent, .. que elwoqt-elli kunt yayeb, le temps le-(quel) j'étais absent, ..

Les formes avec el- ne sont pas mentionnées par Margais.

La phrase relative en arabe a donc deux statuts 1) celui d'adjectif syntaxique 2) celui de complément syntaxique.

Le berbère n'ayant pas d'article, ni l'état construit au sens sémitique des termes, utilise la particule ad-nominale -n(hi) cf. p. 217-23 pour introduire la plupart des déterminations, nominales ou verbales.

Est-ce que l'absence de el-, dans l'ensemble de l'arabe maghrébin, peut être expliquée par un calque sur le berbère ?

I9.7. Interférences entre l'arabe et le berbère

Nous avons déjà vu (I9;4, I9.5) que l'article et le démonstr. introduisent tous deux une détermination, que celle-ci soit un nom ou un verbe, et ceci non seulement en arabe mais aussi en i.e. (cf. première partie). La problématique de savoir si la particule du génitif devient relatif ou vice versa est donc un faux problème. En conformité avec la 1ère partie il est plus probable que le démonstr. ou/et l'article sont historiquement prioritaires. En plus, l'annexion directe en sémitique est très ancienne; pour la remplacer ce sont, entre autres, 1.) Peut-être faut-il chercher ici l'origine de nhar-en (Margais o.c.:232) plutôt que par un recours à 'an de l'arabe littéral.

les démonstratifs qui fournissent les connectifs ou particules du génitif.

Nous ne suivons donc pas Braumann I96I:386-94 qui conteste l'origine démonstrative de ces morphèmes proposée par Philippi I87I.

Une confusion entre "relatifs" et "morphismes de compléments" se trouve au maghreb pour les particules *addi et alli* et ceci probablement sous influence de la syntaxe berbère.

On sait que les "relatifs" d'emploi général au maghreb, pour l'arabe, sont *elli, men* (ce dernier n'est jamais précédé d'une préposition à Alger et ne s'emploie pas après un antécédent défini) p.ex.

lebeir elli śrina, le chameau que nous avons acheté (Grand Henry I976 : 87)

lanwās lli ɛand-i, les espèces que j'ai

et-trig elli ɿit man-ha, le chemin par où je suis venu

Margais(o.c.:204) dit que "addi, parfois réduit à di, est usuel au Maroc et jusqu'en Oranie (Tlemcen) et s'entends à Alger et Dellys; c'est la forme habituelle du relatif dans le Nord-Constantinois(Djidjelli, Collo)". Or tous ces parlers sont en contact immédiat avec des berbéophones, excepté Alger, habitée par de nombreux kabyles. On est donc tenté de chercher l'origine de ce morphème en berbère.

Mais il y a plus. Voyons les exemples :

essay addi qult lak, la chose que je t'ai dite (Margais o.c.205)

et-triq addi l-iiyəs ɿit, le chemin par lequel je suis venu (Willms I972 : 72)

et-tr̥eq addi lmdīna=et-tr̥eq d el-mdīna, le chemin de la ville(Margais : I69)

elxəmmas d ɛammi, l'ouvrier (agricole) de mon oncle

el-klām d el-żāra d-dār-na, les propos de la voisine de notre maison. " "

el-qoffa ddi-li ; le couffin de moi ; mon panier (à marché) " "

f eħħar d r̥emdan(Maroc), au mois de Ramadan

Dans les deux premiers exemples addi introduit une prop. rel., dans les autres addi ou d est connectif dans une annexion indirecte. Contrairement à la particule ad-nominale kabyle -nni, addi peut s'employer seul (cf. sa akt. !)

Par analogie avec addi et par ricochet, alli dans le Nord-Constantinois, s'emploie également comme connectif dans une détermination nominale : et-treq alli lem̄dīna, le chemin de la ville (cf. Margais, o.c. :I68)

Si dans ces régions la prop. rel. et le complément de nom peuvent interchanger leur support de détermination, c'est qu'ils jouent le même rôle syntaxique. Morphème de syndèse et morphème de détermination nominale coïncident comme en berbère, akk. éthiop., grec, etc. Le fait qu'en d'autres régions ces morphèmes se différencient en alli (pour la prop. rel.) et mtae (pour le compl. de nom) et que c'est seulement près des régions berbérophones que s'interchangent relatif et connectif (de noms), nous semble une indication suffisante pour admettre une influence de la syntaxe berbère sur celle de l'arabe.

Ceci n'explique pas l'origine de addi. Lévi-Provençal I922 : 35 suggère que addi, par abréviation, pourrait venir de dyal, connectif marocain pour l'annexion indirecte. Colin (GLECS II:I9) pense à une dérivation de du (ar.). Mais selon Willms I972 : 38 dyal est réservé au seul Maroc : addi dans le nord-constantinois ne pourrait donc pas venir de dyal.

Nous proposons une autre hypothèse : nous avons vu, à maintes reprises, comment le berbère établit une équivalence entre le complément explicatif, le complément de nom et la prop. nominale reprenante (cf. p. 271, 279, 345) avec d, c'est. D'autre part l'équivalence en arabe entre connectif et relatif ont fait que d, à l'instar de lli, s'est étoffé en addi.

L'hypothèse est encore renforcée si on apprend que la particule prédicative d du berbère a été adoptée telle quelle par l'arabe du nord-constantinois (cf. Willms I972^b: 46) :

d fatma, c'est Fatima

dreb̄t d mh̄mm̄d, j'ai frappé c'est Mohammed; j'ai frappé Mohammed

tk̄ssret d l-id̄ra, c'est le pot qui s'est cassé (litt. il s'est cassé, c'est le po ksem̄t u d et̄raf, je l'ai divisé c'est morceaux; je l'ai divisé en morceaux.

Cette même hypothèse s'applique probablement au dialecte arabe des Ibhala, voisins des rifains berbérophones (cf. Lévi-Provençal 1922:35).

Il nous reste à signaler une autre influence ou interférence possible. A l'intérieur des parlers arabes, certains parlers bédouins de l'Algérie, des parlers du sud-tunisien et de la Libye, du Fezzan, du Tchad et du Maroc ont un connectif (ou particule d'annexion indirecte) variable en genre et nombre (cf. Margais 1977: 168). C'est le cas pour *mtǣ, ntā, tǣ* en Algérie, *dyāl* au Maroc, *ħna* au Fezzan et *ħana* au Tchad. C'est donc le contraire de ce qui se passe en éthiop. (*za*) et akk. (*sa*) car ici les connectifs, d'origine démonstrative, se figent et perdent leurs modalités de nombre et genre. Ces parlers arabes traitent donc les connectifs comme des démonstratifs et le complément de nom est considéré comme une qualification. Ainsi phrase rel. et complément de nom ont le même statut syntaxique malgré des morphèmes différentes :

<i>el r̄zal el li</i>	<i>+ verbe, les hommes les- ; les hommes qui</i>	<i>(allomorphe de l'article)</i>
<i>el r̄zal mtǣzin + nom</i>	<i>, les hommes ayant ; les hommes de</i>	<i>(équivalent du démonstr.)</i>
<i>mtawē</i>	<i>étant</i>	
	<i>ceux</i>	

I9.8. Interrogatif et relatif

En sémitique on trouve le même glissement de l'interrogatif vers le relatif qu'en i.e. Mais l'interrogatif (p.ex. en arabe *man, ma*) garde son caractère de pronom indéfini et ne devient pas relatif lié à un antécédent défini, comme c'est le cas en germanique et en kabyle (cf. 338-39).

Voici des exemples en arabe littéraire :

man yunaggī-kum min dulumāti lbarri wa l-bahri, tadeūna-hu tadarruean,
qui (conque) vous sauvera des ténèbres de la terre et de la mer, vous lappelez en suppliant.

ayna man yarwī siera cantarata? Où est celui qui (quel qu'il soit) puisse nous

1) *mtǣ < matǣ(n)*, chose, ustensile, objet

raconter des vers d'Antar ?

Le caractère indéfini de l'interrogatif-relatif (quiconque, angl. whosoever) (cf. p. 23, 42) apparaît bien dans la formule : *mā..min, ce qu'i ..en fait de*, p.ex. : *mā kāna min hilfin fi l-zāhiliyyati, ce qu'il y avait d'alliés sermentés à l'époque pré-islamique ; angl. whatever people there were (if there were any) (cf. p. III0-III2)*.

L'hébreu et le phénicien emploient *mi, celui qui*.
Voici les relatifs de l'arabe classique tels que les énumère Ibn Yaïche dans son traité, cités par Prym 1868 :

الآخر أن الموصولات تسعة وهي الذي و التي و شئته
و جمعها و من و ما ينبعها و الا لم يعنى الذي و التي و
ذو في لغة طبى و ذا إذا كان بها ما و الأولي في يعنى
الذين

Les relatifs sont neuf, à savoir : *alladī, allatī* avec leur dual et pluriel, *man, mā, al-* dans le sens de *alladī, ayyu, du* dans la langue de Tayyi, *da* accompagné de *mā, ula* avec le sens de *alladīna*".

On y retrouve l'article et ses allomorphes, des démonstratifs et des interrogatifs.

CONCLUSION GENERALE

Le berbère s'accorde donc avec le sémitique et les langues issues de l'indo-européen (cf. p. 64, II3-II6) pour utiliser les morphèmes du défini, pronoms ou particules déterminatives (cf. p. 338) comme morphèmes de détermination, nominales ou verbale (cf. p. I07).

L'indéfini-interrogatif évolue dans ces mêmes langues en relatif : ceci n'arrive que sporadiquement en berbère avec le kabyle (cf. p. 326-335), non seulement comme relatif-indéfini (quiconque), comme cela arrive aussi en sémitique, mais aussi comme relatif après un antécédent lexical non-générique (cf. 337-339) selon les mêmes lignes d'évolution que le hr. anglais et germanique (cf. 83-86).

Par ailleurs le kabyle participe aux structures typiquement berbères de la détermination, en particulier à cette forme de détermination qu'est la phrase relative : sa marque caractéristique est l'inversion des satellites (cf. p. 275). C'est la forme la plus forte de subordination de syndèse (cf. p. 354) qui est à la base de nombreuses propositions subordonnées avec conjonctions, et qui s'applique également dans les phrases interrogatives.

L'originalité du berbère -et du kabyle à l'intérieur du berbère- ne l'empêche donc pas d'évoluer pour ce qui concerne la détermination dans le sens des langues issues de l'indo-européen.

B I B L I O G R A P H I E

- ABDELMASSIH, E.T. A reference grammar of Tamazight, Middle Atlas berber, Center for Near Eastern and North African Studies, The University of Michigan, Ann Arbor, 1971.
- AKOUAOU, A., L'expression de la qualité en berbère, le verbe. Parler de base : le taselhit de Tiznit; thèse de 3^e cycle, E.P.H.E. 1976.
- ANDREW, S.O., Relative and demonstrative pronouns in old english, dans Language (12) 1936, pp.283-93.
- ASPINION, R., Apprenons le berbère, initiation aux dialectes chleuhs, Rabat, Moncho, 1953.
- AUTENRIETH, Entwicklung der Relativsätze im Indo-Germanischen, Nürnberg, 1893.
- AUTRAN, Ch., Note sur l'une des origines du relatif, dans Revue des Etudes Indo-européennes, (Geuthner) 1947, fasc. I-2, pp. I29-I36.
- BACH, E., 1965, On some recurrent types of transformations, Georgetown University, Monograph I8 (1965)
- " , 1970, Nouns and Noun-phrases, dans Universals in linguistic theory, Bach, Harms, a Holt Intern. Ed., pp. 90-104.
- BALLY, Linguistique générale et linguistique française, Berne, 1965.
- BARON, Le pronom relatif et la conjonction en grec, thèse, Paris, 1891.
- BASSET, A., 1923, Notes de linguistique berbère (le nom de l'aiguille), dans Hespéris, 1er trim. pp. 73-81.
- " 1929, La Langue Berbère, Morphologie, Le Verbe, Etude de thèmes, Paris, Leroux.
- " 1932, Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère, dans Cinquantenaire de la Fac.de Lettr.d Alger, pp. 63-71.
- " 1933, Note sur le démonstratif en berbère, dans B.S.L.34, pp. 213-15
- " 1942, Sur le pluriel nominal berbère, dans R.A., pp. 255-60

- BONVINI, E., Traits oppositionnels et traits contrastifs en kasim, P.O.F. Etudes, Paris, I.N.L.C.O., 1974.
- BOULIFA, S., Méthode de Langue Kabyle, Alger, Jourdan, 1897, 1913.
- BOULLE, J., Sur les opérations des déterminations des noms, ronéotypé, Charles V, Univ. de Paris VII, 1972.
- BOURCIER, G., Sur les propositions relatives en vieil anglais, 3 vol., thèse ès lettres, Université de Paris VII, 1972.
- BRAUNE, W., Abriss der althochdeutschen Grammatik, Tübingen, 1964.
- BRAVMANN, M., Genetic aspects of the genitive case in semitic languages, dans J.A.O.S., 81 (1961), pp. 386-94.
- BROCKELMANN, Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, Berlin t.I 1908, t.II 1913; réed. Hildesheim, Olms, 1966.
- BROECK, J.v.de, Determiners and relative clauses, dans Leuvense Bijdragen, 1973 (62) pp. 37-59.
- BRØNDALL, V., The problem of hypotaxis, dans Mélanges Linguistiques offerts à M. Aleksanda Belic, 1937, pp. 241-49, repris dans Syntactic Theory, I, 1972, pp. 23-30.
- BRUGMANN, Kurze vergleichende Grammatik der Indogermanische Sprachen,
- BUYSSENS, E., 1967, La communication et l'articulation linguistique, PUF.
- 1974, Juxtaposition, parataxe et aeyndète, dans La Linguistique, 1974/2, pp. 19-24.
- BYNON, J. et Th., Hamito-Semitica, Londres, 1975. (cf. Presse 1975)
- CANTINEAU, L'emphase en arabe, dans B.S.L.P. 43 (1947) pp. 193-207, et 47 (1951) pp. 64-105).
- CHAKER, S., 1971, Spirantisme en berbère, dans G.L.E.C.S. XVI, 1971-72, pp. 3-7.
- " 1973, Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle), t.I, t.II, thèse de 3^e cycle, E.P.H.E., IV^e section, Paris.

- BASSET, A.,
- " 1957, Sur l'anticipation en berbère, dans Mélanges de W. Margais, G.P. Maisonneuve, 1957, pp. 17-27, repris dans Articles de Dialectologie, Klincksieck, 1959, pp. 90-100.
 - " 1959, Quelques considérations sur la langue berbère, dans Articles de Dialectologie berbère, Klincksieck, pp. 17-28.
 - " 1959, Sur la voyelle initiale en berbère, dans R.A. 1945, pp. 82-88, repris dans Articles de Dialectologie berbère, Klincksieck, 1959, pp. 83-89.
 - " 1969 La Langue Berbère, Handbook of African Languages, Part I, London, Dawson of Pall Mall, 1969. (préface de A. Basset de 1950).
- BASSET, A., et CROZET, J., Cours de berbère, Alger, 1937.
- BASSET, A. et PICARD, A., Eléments de grammaire berbère, (Kabylie-Irjen), Alger, 1948.
- BASSET, R., Etude sur la Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'oued Righ, Paris, 1892.
- BEGUINOT, F., Il berbero Nefusi di Fassato, Roma, 1942.
- BEN KHOUAS, A., Notions succinctes de grammaire kabyle, Alger, Jourdan, 1881.
- BENTOLILA, F., 1969, Les modalités d'orientation du procès en berbère, parler des Ayt Seghrouchen d'Oum Jeniba, dans La Linguistique, fasc. I, pp. 65-96, fasc. 2, pp. 91-III.
- " 1974, Le parler berbère des Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), Etude des Unités significatives, thèse d'état, Paris.
- BENSEDIRA, B., Cours de Langue Kabyle, Alger, Jourdan, 1887.
- BENVENISTE, E., La phrase relative, problème de syntaxe générale, dans B.S.L. 53 (1957-58) fasc. I, repris dans Problèmes de Linguistique Générale, Paris, N.R.F. 1966, pp. 208-222.
- BLAKE, Fr., Comparative Syntax of constructions formed by the noun and its modifiers in Semitic, dans J.A.O.S., 1912, pp. 135-267.
- BLOHM, D., Der Relativsatz im modernen Hocharabischen, Diss., Leipzig, 1969.

- CHAKER, S., 1975 a, *Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère*, T.I.P.A., vol. 2, pp. 151-68.
- " 1975 b, *Types de syntagmes prédictifs en berbère*, dans C.L.O.S., pp. 75-8
- " 1977, *Problèmes de phonologie berbère*, dans T.I.P.A., vol. IV, pp. 173-214.
- COHEN, D., *Les langues chamito-sémitiques*, dans *Le Langage, Encycl. de la Pléiade* 1968.
- " 1972, *Problèmes de linguistique chamito-sémitique*, dans R.E.I., XL, pp. 43-68.
- " 1972, *La mutation aspectivo-temporelle dans quelques langues couchitives et le système verbal chamito-sémitique*, dans *Langues et Techniques, Nature et Société, Mélanges Haudricourt, Paris*, I pp. 57-63.
- " , *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens*, dans *Mélanges Marcel Cohen*, Mouton, pp. 224-28.
- " , *Le parler arabe des juifs de Tunis*,
- COLIN, G.S., *Noms de parenté et démonstratifs-relatifs-possessifs en arabe*, dans G.L.E.C.S. pp. 18-20.
- CORTADE, J.-M., *Essai de grammaire touareg (dialecte de l'ahaggar)*, Univ. d'Alger, 1969.
- COUSIN, J., *Evolution et structure de la langue latine*, Paris, 1944.
- CULIOLI, A., *Les formalisations en linguistique*, dans *Les Cahiers pour l'Analyse*, n° 9, 1968, (Le Seuil), pp. 106-117.
- CURME, G.O., *The history of the development of the relative pronoun in the germanic languages*, dans *Journal of english and german philology*, (10) 1911, pp. 335-377.
- " 1912, *The history of the english relative construction*, dans *Journal of english and german philology*, pp. 10-29, 180-204, 355-380.
- DALLET, J.-M., 1953, *Le Verbe Kabyle, Formes simples*, Fort-National, F.D.B.
- 1957, *Notes détachées pour servir à l'étude de la syntaxe d'un parler*,

- dans Memorial A.Basset,A.Maisonneuve,1957, pp.17-26.*
- DALLET,J.-M., 1969, Oued Mzab, Pour une vérification des notations berbères de E.Gourliau, Fort-National,F.D.B.*
- DALLET,J.-M., et DE VINCENNES,Sr L., Initiation à la langue berbère,(kabyle), t.I Grammaire,t.II Exercices,Fort-National,F.D.B.1960.*
- DALLET,J.-M., et DEGEZELLE,J., Les Cahiers de Belaid,I textes,II traduction, Fort-National,F.D.B.,1964.*
- DELBRÜCK, 1871, Syntaktische Forschungen,t.I.*
- DELBRÜCK , , Vergleichende Syntax*
- DELHEURE,J., Grammaire de la taggargrent,1972,dactylographié,inédit.*
- DESTAING,E., Etude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen,Paris,Leroux,1920.*
- DESTAING,E., 1922, Note sur le pronom démonstratif en berbère,dans M.S.L.P., t.22,pp.186-200.*
- DIK,S.C., Coordination, Amsterdam, 1968¹, 1972².*
- DIK,S.C. et KOY,J.G., Beginsele van de algemene taalwetenschap,Aula,1970.*
- DRUBIG,B., Preliminary remarks on relative clauses, dans P.A.K.S.I(1968)pp. I-58.*
- EILERS, Der sog. Subjunktiv des Akkadischen,dans Studien zur Sprachwissenschaft und Kulturkunde,Gedenkschrift für Brandenstein,1968 = Innsbrücker Beiträge zur Kulturwissenschaft I4(1968)24I-6.*
- EINENKEL,E., Die Quelle der englischen Relativellipse, dans Anglia I3(1891), pp.348-52 et I4(1892)pp.122-32.*
- ERNOUT,A., Morphologie historique du latin, Klincksieck,1945.*
- FAURE,P., Introduction au parler arabe de l'est du Tchad,Afr.et Lang.,Lyon,1969.*
- FIJN VAN DRAAT,P., The omission of the nominative relative,dans Anglia (36), 1912,pp.493-506*
- FISCHER,W., Die demonstrativen Bildungen der Neuarabischen Dialekte,Mouton,1959.*
- FLEBBE,H., Der elliptische Relativsatz im Englischen, dans Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen,60(1878), pp.85-100*

- FLEISCH, H., *Phrase relative en accadien*, dans *Mélanges de l'Université de St Joseph*, 1966, pp. 247-84.
- FRANCIS, W.N., *The structure of american english*, New York, 1958.
- FRANCOIS, F., *L'énoncé minimal dans l'enseignement du français*, dans *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, PUF, 1962, pp. 45-56.
- FREI, *Interrogatif et Indéfini*, Paris, Geuthner, 1940.
- FRIES, C.C., *The structure of english*, New York, 1952.
- FUCHS, C., et LE GOFFIC, P., *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette Univ., 1975.
- FUCHS, CULIOLI, PECHUEX, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Doc. de Linguist. Quantitative, n° 7, 1970.
- FUCHS, C., et MILNER, J., *A Propos des Relatives*, ronéotypé, 1974, à paraître aux Editions de la S.E.L.A.F.
- GABELENTZ et LOEBE, *Grammatik der gothischen Sprache*, Leipzig, 1846.
- GALAND, L., 1953, *La phonétique en dialectologie berbère*, dans *Orbis*, t. II, n° I, p. 225-233.
- " 1957, "L'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère, dans *Memorial A.Basset, A.Maisonneuve*, pp. 27-37.
- " 1960, *La phrase berbère et la vie kabyle*, dans R.A., 3e et 4e trim., t. CIV, pp. 425-432.
- " 1964, *L'énonce verbal en berbère*, Etude de fonctions, dans C.F.S., 21, pp. 33-53.
- " 1966, *Les pronoms personnels en berbère*, dans B.S.L.P., fasc. I, pp. 286-98.
- " 1967, *La construction du nom de nombre*, dans *Verhandlungen des zweiten internationalen Dialektologenkongresses*, (Marburg Sept. 1965) pp. 253-59.
- " 1969, *Types d'expansion nominales*, dans C.F.S. 25, pp. 83-100
- " 1970, *Unité et diversité du vocabulaire berbère*, dans *Atti della Settimana Maghribina*, (Cagliari, Maggio 1969), pp. 5-16.

- GALAND, L., 1972, Exemples berbères de l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu, dans G.L.E.C.S., t.XVI, 1971-72, pp. 93-97.
- " 1973, Observations sur l'enchaînement du récit en berbère, dans Actes du Ier Congrès d'Etudes des Cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère, Alger, S.N.E.D., pp. 91-97.
- " 1974, Défini, indéfini, non-défini; les supports de détermination en touareg, dans B.S.L.t. LXIX, fasc. I, pp. 205-24.
- " 1974 b, Introduction linguistique, dans Contes Touaregs de l'Air, Petites Soeurs de Jésus, S.E.L.A.F., pp. 15-41.
- " 1977, Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère, dans B.S.L.P.t. LXXII, fasc. I, pp. 275-303.
- " Le Berbère, dans Langues du Monde, (à paraître).
- GALAND-PERNET, P., Préposition et subjonction. Quelques faits berbères, dans G.L.E.C.S.VIII, pp. 38-41. (1958).
- " 1959, Nom et verbe en berbère, dans Travaux de l'Institut de Linguistique, t. IV, pp. 35-47.
- " 1965, Emphase et expressivité, dans Communications et Rapports du Ier Congrès de Dialectologie Générale, (Louvain-Bruxelles 1960), III, pp. 39-47.
- GAMILLSCHEG, Zum romanischen Artikel und Possessiv-pronomen, dans Sitzungsber. der Preussischen Akademie der Wissenschaften, 3 phil.hist.klass., 1936, pp. 329 sq.
- GARDINER, A.H., The theory of Speech and Language, Oxford, 1932.
- GENEVOIS, H., Ayt Embarek, Notes d'enquête linguistique, F.D.B. N° 49, 1955.
- GOLDENBERG, J., Imperfectly transformed cleft sentences dans Proceedings of the 6th World Congress of Jewish Studies (Jerusalem 1973), Jerusalem, 1977, pp. 127-33.

- GONDA, J., 1954 a, *The original character of the Indo-european relative pronoun*, dans Lingua IV, pp. I-4I
- " 1954 b, *The history of the Indo-european particle que*, dans Mnemosyne, 7 pp. II7-2I4 et 266-296.
- GOODWIN, The Homeric use of the Article,
- GRESILLON, A., Problèmes liés à la définition et à la reconnaissance de deux types de relatives, Dép. de Rech. Linguist., Univ. de Paris VIII, ronéo 9, 1974.
- " 1975, Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle : un cas de région frontière, dans Langages, n° 35, pp. 99-12I.
- GROOT, A. W. de, Inleiding tot de algemene taalwetenschap, Groningen, 1968.
- GRoS, M., Méthodes en Syntaxe (régime des constructions complétives), Paris, Hermann, 1975.
- GROSSMANN, H., Der angelsächsische Relativ, Diss. Berlin, 1906.
- HANOTEAU, Essai de Grammaire Kabyle, Paris, Challamel, 1858.
- HARRIES, J., 197I, Verbless sentences and "verbe of being" in tamazight, dans Papers in African Linguistics, Edmonton, Alberta, Canada, pp. II3-2I.
- " 1973, Locatives and prepositions in some berber dialects, dans Actes du Ier Congrès des Cult. Méditerr. (Mars 1972), Alger, 1973, pp. 98-II0.
- " 1974, Tamazight Basic Course, Univ. of Wisconsin, U.S.A.
- HARTUNG, J. A., Lehre von Partikeln der griechischen Sprache, I, 1832-33.
- HEINRICHs, Studien zum bestimmten Artikel in den Germanischen Sprachen, Gressen, 1954.
- HELLER, L., Le démonstratif en indo-européen (titre exact inconnu), dans Word (I2) 1956, pp. 6-7.
- HENRY, P., Constructions relatives et articulations discursives, dans Langages, n° 37 (1975), pp. 8I-98.
- HJELMSLEV, L., Le Langage, Une Introduction, Ed. de Minuit, 1966.

- HILL, A.A., *An Introduction to Linguistic Structures*, New York, 1958.
- HIRT, *Indogermanische Grammatik*, Heidelberg 1921.
- HOCKETT, *Problems of morphemic analysis*, dans *Language*, 23 (1947), pp. 321-343.
- " 1955, *A Manual of phonology*, (*International Journal of American Linguistics, Mémoire II*), Waverly Press, Baltimore.
- HOFFMANN et LEUMANN, *Lateinische Grammatik*⁵, Münich, Beck, 1928.
- HORN, W., *Sprachkörper and Sprachfunktion*, dans *Palaestra*, I35 (1924), pp. 67-74.
- HORNBY, *A guide to patterns and usage in english*, London, 1954.
- HOUIS, M., 1967, *L'Enoncé en situation*, dans *Word, Linguistic Studies presented to A. Martinet*, (23) I-2-3, pp. 321-24.
- " 1974, *La description des langues négro-africaines*, dans *Afrique et Langage*, 1er sém. 1974, pp. II-20, 2e sém. pp. 5-39
- " 1977, *Plan de description systématique de langues négro-africaines*, *ES d'Afrique et Langage*, 1er sém. (65 p.).
- JACOBSSON, B., *On the use of that in non-restrictive relative clauses*, dans *Moderna Språk*, 57 (1963), pp. 406-16.
- JAKOBSON, R., 1936, *Beitrag zur allgemeinen Kasus-lehre*, dans *T.C.L.P.* 6, pp. 240-88.
- " 1963, *Essais de Linguistique Générale*, Ed. de Minuit.
- JAKOBSON, FANT et HALLE, *Preliminaries to Speech Analysis*, M.I.T., 1969.
- JESPERSEN, O., *A modern english grammar on historical principles, part III*,
- JOHANSEN, H., *Zur Entwicklungsgeschichte der Altgermanischen Relativsatz-Konstruktionen*, Kopenhagen, 1935.
- JOHNSON, O., *On some uses of the indefinite relatives in old english and on the origine of the definite relatives*, dans *Anglia* 37 (1913), pp. 281-302.
- JOLLY, J., *Ein Kapittel vergleichender Syntax*, München, 1872.
- KIENAST, *Das Punktualthema *yaprus und seine Modi*, dans *Orientalia*, 29 (1960), pp. 151-167.

- KLINGHARDT*, Die Syntax der göthischen Partikel *ei*, dans *Zeitschrift für deutsche Philologie*, VIII, 1878, pp. 289-329.
- KOCK, E.A.*, The english relative pronouns, *Diss., Lund*, 1897.
- KRETSCHMER, P.*, Sprache dans Gercke-Norden, Einleitung in die Altertumswissenschaft, I², 1912, pp. 518-519.
- KRUIISINGA, E.*, Adjective Clauses, dans *English Studies*, 3 (1921), p. 97 sq.
- " 1924, On the origine of the anaphoric relative that, dans *English Studies*, 6 (1924), pp. 141-44.
- KURODA*, English Relativisation and certain related problems, dans *Language* 44 (1968), pp. 244-66.
- KURYLOWICZ, J.*, La nimation et l'article en arabe, dans *Archiv Orientalni*, vol. XVIII, Mai, 1950, pp. 323-328.
- LABAT, R.*, Indicatif et subjonctif en akkadien, dans *G.L.E.C.S. II* (1935) pp. II-I2.
- LANFRY, J.*, Ghadamès, I, Etude linguistique et ethnographique, *Fort-National, F.D.B.*, 1968.
- LAOUST, E.*, Mots et choses berbères (dialectes du Maroc), *Challamel*, 1920.
- LAOUST, E.*, 1924, Cours de Berbère (Dialectes du Maroc Central), *Rabat*.
- LAOUST-CHANTREAUX, G.*, Sur l'emploi du démonstratif *i* introduisant la proposition subordonnée relative dans le parler des Aït Hichem, dans *Memorial A. Basset*, 1957, pp. 61-68.
- LAURAND et LAURAS*, Manuel des études grecques et latines, t. I, *Paris, Picard*, 1963.
- LEVI-PROVENCAL*, Textes arabes de l'Ouargha, Dialecte des Jbala (Maroc Septentrional), *Paris, Leroux*, 1922.
- LYONS, J.*, Introduction to theoretical linguistics, *Cambr. Univ. Pr.*, 1969.
- MAGNIN, V.*, Grammaire comparée du grec et du latin, t. II Morphologie, les Ed. *Franç. Nlles*,
- MARCAIS, Ph.*, Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin, *Paris, Maisonneuve*, 1977.

- MARCY, G., Note sur le pronom-relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères, dans B.S.L.P. 37 (1936) fasc. I, pp. 45-57.
- MAROUZEAU, La Linguistique, Paris, Geuthner, 1944.
- MARTINET, A., 1960, Elements of functional syntax, dans Word 16 pp. I-10.
- " 1965, De la morphonologie, dans La Linguistique, n° 1, pp. 16-31.
- " 1968² La linguistique synchronique, P.U.F.
- " 1971, Fonction
dans Travaux de la Fac. de Philos. et de Lettres de l'Univ. de Louvain,
VIII, section de philologie germanique, pp. I-12.
- " 1972, Cas ou fonctions, dans La Linguistique, 1972/2 n° 8.
- " 1966, Eléments de Linguistique Générale, Paris, Colin.
- MATZNER, E., Englische Grammatik, Berlin, 1885.
- MEILLET, A., 1922, dans B.S.L. (1922) 23, pp.
" , sans date, Aperçus d'une histoire de la langue grecque, 5e éd., Hach.
- " 1937, Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes, Paris
- " 1952, 1965, Linguistique historique et linguistique générale, t. I Paris,
Champion, 1965; t. II Klincksieck 1952.
- MEILLET, A., et VAILLANT, Le Slave Commun, Paris, Champion, 1965.
- MEILLET, A., et VENRYES, Le traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris, Champion, 1927².
- MEUNIER, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif, dans
Mémoires de la Soc. de Linguistique 2 (1875) pp. 246-260
- MITCHELL, T.F., Long consonants in phonology and phonetics, dans Studies in
linguistic analysis, Philol. Soc., Oxford Pr., 1957, pp. 182-205.
- MOSCATI, An introduction to the comparative grammar of the semitic languages,
Wiesbaden, 1969.
- MOSSE, F., Manuel du gotique, Paris, Aubier, 1955³.

- MOSSE,F., Manuel de l'allemand du moyen âge, des origines au 14e siècle,
Aubier,
- MOSSE,F., Manuel de l'anglais du moyen âge, des origines au 14e siècle; I,
Vieil anglais, t. premier: grammaire et textes, Aubier, 1955².
- NECKEL,G., Die germanische Relativpartikeln, Berlin, 1900.
- NOACK,P., Eine Geschichte der relativen Pronomina in der englischen Sprache,
Diss. Erlangen, 1882.
- PALMER,F., Grammar, Penguin Books, 1971.
- PALMER,H., and BLANDFORD, A grammar of spoken english, Cambridge, 1955.
- PELLAT,Ch., Am et zun(d), "comme" en berbère, dans Mémorial A.Basset, 1957, pp. 97-105
- PENNACHETTI,F.A., La classe degli aggettivi denotativi nelle lingue semitiche e
nelle lingue berbere, dans Actes Paris, 1969, pp. 30-39.
- PENCHOEN,Th., Etude syntaxique du parler berbère (chaouia) des Ait Frah (Aurès),
d'après les textes d'A.Basset, thèse 3e cycle, (2 fasc.), Paris, 1966.
- PENCHOEN Th, 1973, Etude syntaxique d'un parler berbère, (Ait Frah de l'Aurès),
Centro di Studi Magrebini, Napoli, 1973.
- PETITES SOEURS DE JESUS, Initiation à la langue des Touaregs de l'Air, Agadès, 1968.
- PHILIPPI, Fr.W., Wesen und Ursprung des Status Constructus im Hebräischen, ein
Beitrag zur Nominalflexion im Semitischen überhaupt, Weimar, 1871.
- PHILLIPS,K.C., Asyndetic relative clauses in late middle english, dans English
Studies, 44 (1965), pp. 323-329.
- PICARD, A., Du préterit intensif en berbère, dans Mémorial A.Basset, 1957, pp. 107-20.
" 1958, Textes berbères dans le parler des Irjen, t.I textes, t.II Glos-
saire, Alger.
" 1960, De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Ir-
jen, Alger.
- PIKE,K., Phonemics, Ann Arbor, The Univ. of Michigan Pr., 1947.

- PIKE, K., 1947, Grammatical prerequisites to phonemic analysis, *Word*, vol. III,
pp. 155-72.
- PORZIG, W., *Die Hypotaxe im Rig-Véda*, dans I.F. 41, 1923, pp. 210-304
- POUTSMA, H., A grammar of late modern english, I-II, Groningen, 1914-1929.
- PRASSE, K.G., 1959a, Notes sur la langue touarègue, dans *Acta Orientalia*, fasc. I-2,
pp. 43-III.
- " 1959 b, Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixe t-, dans
Acta Orientalia, 24, pp. 147-60.
- " 1972-74, Manuel de grammaire touarègue (M.G.T.)
- 1972, I-III, Phonétique, écriture, pronom.
- 1973, VI-VII, Verbe.
- 1974, IV-V, Nom. Copenhague, Akademisk Verlag.
- " 1975, The reconstruction of proto-berber short vowels, dans Hamito-Semitica, Proceedings of a colloquium held by the historical section of the linguistic association at the S.O.A.S. London, 1970; The Hague/Paris, 1975, pp. 215-231.
- PRIETO, Principes de noologie, La Haye, Mouton, 1964.
- PROKOSCH, E., A comparative germanic grammar, Baltimore, 1938.
- PROVOTELLE, Essai sur la Tamazir't ou Zenatia de Qalaât Es-sened (Tunisie), Paris, Leroux, 1911.
- QUIRK, R., Relative clauses in educated spoken english, dans English Studies, 38 (1957), pp. 97-109.
- PRYM, E., De enuntiationibus relativis semiticis, Bonn, 1868.
- REESINK, P. et DELHEURE, J., Le morphème *n* en ouargli, dans F.P. II9 (1973), pp. 48-73.
- RENOU, L., Terminologie grammaticale du sanskrit, t. I,
- " 1930, Grammaire sanskrite, A. Maisonneuve.
- RENNHARD S., Das Demonstrativum im Mittelenglischen (1200-1500), Winterthur, 1962.

- ROBINS R.H., General Linguistics, Longmans, 1964, 1967.
- RÖSSLER, O., Der semitische Charakter der lybischen Sprache, dans Zeitschrift für Assyriologie und vorderasiatische Archäologie n.F., 1952, (16) 1964, Libysch-Hamatisch-Semitisch, dans Oriens (Leiden), 17, pp. 199-216.
- ROUX, A., Compte Rendu de A. Basset, La Langue berbère, dans Hespéris 1954, pp. 265-71.
- RUNDGREN, F., Erneuerung des Verbalaspekts im Semitischen, dans Acta Universit. Uppsala, I:3.
- RYDEN, M., 1968, Relative constructions in early 16 th century english, Uppsala, 1968.
- " 1974, On notional relations in the relative clause complex, dans English Studies, vol. 55, n° 6, Déc. 1974.
- SANDFELD, Kr., Syntaxe du français contemporain, t. II les propositions subordonnée Droz, 1965.
- SCHEURWEGHS, G., The relative pronouns in the 16th century Plays "Roister Doister" and "Respublica", dans English Studies presented to R.W. Zandvoort, on the occasion of his 70th birthday; Amsterdam, 1964, pp. 84-89.
- SCHULZE, O., Über Einschränkende Relativsätze, dans Englische Studien, 20 (1895), pp. 403-408.
- SCHWARZ, A., General Aspects of Relative Clause Formation, nonotyped, University of California, Santa Barbara, May, 1971.
- SCHWYZER, E., Die nominale Determination in den Indogermanischen Sprachen, dans Kuhn's Zeitschrift, 63 (1936).
- SELLER, H-J., 1960, Relativsatz, Attribut und Apposition, Wiesbaden, Harrassowitz.
- " 1974, The principle of concomitance: instrumental, comitative, and collective, dans F.L.I2; pp. 215-47.
- Al Shartouni, Mabādi u lərabiyya, vol. IV, Beyrouth.
- SMITH, C., Determiners and relative clauses in a generative grammar of english,

- SWADESH*, *The phonemic principle*, dans *Language*, vol. X, 1934, pp. II7-29, repris dans *Phonology*, Fudge, 1973, pp. 35-46.
- SWEET, H.*, *A new english grammar*, I-II, Oxford, 1900-03.
- TOGEBY*, *Les pronoms interrogatifs-relatifs et les conjonctions de subordination*, dans *Bull. de la Fac. de Philos. et de Lettres de l'Univ. de Liège*, CLXXV, 1966, pp. I3I-I39.
- TRUBETZKOY, N. S.*, 1929, *Sur la morphonologie*, dans *T.C.L.P.I*, pp. 85-88
- " 1939-1966, *Le Rapport entre le déterminé, le déterminant et le défini*, dans *Mélanges de Linguistique offerts à Ch. Bally*, (Geneva, Georg) 1939, pp. 75-82, repris dans *Readings in Linguistics*, II, Univ. of Chicago Pr., pp. I33-I38 (1966).
- VAILLANT*, *Manuel du vieux slave*, I-II, Paris, 1964.
- VARENNE, J.*, *Grammaire du Sanskrit*, PUF, 1971.
- VENDLER, Z.*, *Conjunctions and relative clauses*, dans *Adjectives and nominalizations*, Mouton, La Haye, 1968, pp. II-25.
- VENDRIES*, *Le Langage*, Albin Michel, 1921.
- VYCICHL, W.*, 1952, *Punische Spracheinflüsse im Berberischen*, dans *Journal of Near Eastern Studies*, vol. XI, n° 3, July 1952, pp. I98-204.
- " 1954, *Der Umlaut im Berberischen des Djebel Nefusa in Tripolitanien*, dans *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, Roma, 1954, pp. I45-52.
- " 1955, *Der Umlaut in den Berbersprachen Nord-Afrika's*, dans *W.Z.K.M.*, Vienne, 52 Band, 1955, pp. 304-25.
- " 1957, *L'article défini du berbère*, dans *Mémorial A. Basset*, 1957, pp. I39-46.
- " 1958, *Amessmir und Azarif, zwei berberische Wörter Punischen Ursprungs*, dans *Aegyptus*, fasc. III-IV, pp. I47-50.
- " 1972, *Berberische Nomina Aktoris im Dialekt des Djebel Nefusa*, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, nr. II-I2, 1972, col. 533-35.

- VYCICHL, W., 1973a, *Les Etudes Chamito-sémitiques, dans Actes du Ier Congrès des cultures méditerr. d'influence arabo-berbère, Alger, 1973, pp. 128-35.*
- " 1973b, *Zwei Agyptische Nomina aktoris der hamito-semitischen Nominalklasse katul, dans Zeitschrift für Agyptische Sprache und Altertumskunde, vol. 99, cah. 2, pp. 138-39. (Berlin).*
- " 1974, *Zwei Formen des berberischen Verbalnomen, dans Studi Magrebini, vol. VI, Napoli, pp. 51-55.*
- " 1975, *Begadefekat im berberischen, dans Hamito-Semitica, 1975, pp. 315-17.*
- WALDE, A., et POKORNY, J., *Vergleichendes Wörterbuch der Indo-german. Sprache, I, 1930.*
- WATERHOUSE, V., *Independent and dependent sentences, dans I.J.A.L., vol. 29, 1963, pp. 45-54, repris dans Syntactic Theory I, 1972, pp. 66-81.*
- WEGENER, Ph., *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens, Halle, Niemeyer, 1885.*
- WIJK, Van,
dans *Germano-slavica*, 3 (1935)
- WILLMS, A., *Zur Phonologie der langen Konsonanten im Kabylischen, dans Zeitschrift für Phonetik, 15 (1962), pp. 103-109.*
- " 1964, *Sekundäre Kontrastierung in Ergänzung der Konsonantenlänge im Berberischen Süd-Marokko's, dans Afrika und Übersee, 48 pp. 289-93*
- " 1965, *Die tonale Prosodeme des Kabylischen, dans Zeitschrift für Phonetik, 18, pp. 37-49.*
- " 1966, *Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und die Personal-suffixen im berberischen Süd-Marokko's, dans Neue Afrikanische Studien, Hamburg, 5, pp. 284-292.*
- " 1972a, *Grammatik der südlichen Berberdialekte, Hamburg.*
- " 1972b, *Einführung in das Vulgäرارabicische von Nord-Afrika, Leiden, Brill.*

WINDISCH, E., *Ursprung des Relativpronomens in den Indogermanischen Sprachen*,
 dans G.Curtius Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik,
 t.II pp.201-419, Leipzig, 1869.

WISSEMAN, H., *Zur nominalen Determination I (Bestimmte Adjektiv im Baltischen
 und Slavischen)*, dans I.F., 63(1957), p.61 sq.

ZANDVOORT, R.W., *A Handbook of english grammar*, London, 1965.

A B R E V I A T I O N S

a.	anglais	pr. pers.	pronom personnel
acc.	accusatif	pp.	pages
akk.	akkadien	pol.	polonais
all.	allemand	rég.dir.	régime direct
A.M.	At Mangellat	skr.	sanskrit
angl.	anglais	sq.	et pages suivantes
c.o.d.	complément d'objet direct	v.a.	vieil anglais
cf.	voir	v.b.	vieux bulgare
dém.	démonstratif	v.h.a	vieux haut all.
fr.	français	v.s.	vieux slave
gr.	grec		
i.e.	indo-européen		
kab.	kabyle		
lat.	latin		
lit.	lithuanien		
M.R.	mise en relief		
néerl.	néerlandais		
o.c.	op.cit. œuvre citée		

S I G L E S

- B.S.L.P. *Bulletin de La Société de Linguistique de Paris.*
- C.F.S. *Cahiers de Ferdinand de Saussure.*
- C.L.O.S. *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de Slavistique.*
- F.D.B. *Fichier de Documentation Berbère.*
- F.P. *Fichier Périodique. (suite du F.D.B.)*
- F.L. *Foundations of Language*
- G.L.E.C.S. *Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-sémitiques. (Geuthner).*
- I.F. *Indo-germanische Forschungen.*
- J.A.O.S. *Journal of the American Oriental Society.*
- M.G.T. *Manuel de Grammaire Touarègue.*
- P.A.K.S.
- R.E.I. *Revue d'Etudes Islamiques.*
- T.I.P.A. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix.*
- T.C.L.P. *Travaux du Cercle Linguistique de Prague.*
- W.Z.K.M. *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.*

T A B L E D E S M A T I E R E S

Introduction

p. I

P R E M I E R E P A R T I E

3

I	<u>DETERMINANTS ET RELATIFS</u>	
<i>I.1</i>	<i><u>Pronoms démonstratifs</u></i>	
<i>I.I.1</i>	<i>En sanskrit</i>	4
<i>I.I.2</i>	<i>Démonstratif et relatif en avestique</i>	6
<i>I.I.3</i>	<i>Démonstratif en grec</i>	8
<i>I.I.4</i>	<i>Démonstratif en latin</i>	10
<i>I.2.</i>	<i><u>Relatif et article</u></i>	12
<i>I.2.1</i>	<i>Relatif en sanskrit</i>	12
<i>I.2.2</i>	<i>Relatif en avestique</i>	15
<i>I.2.3</i>	<i>Relatif et/ou article en grec</i>	20
<i>I.3.</i>	<i><u>Relatif et interrogatif</u></i>	23
<i>I.3.1</i>	<i>Morphologie du relatif et de l'interrogatif en latin</i>	23
<i>I.3.2</i>	<i>Quelle évolution et comment ?</i>	24
<i>I.3.3.</i>	<i>Le pronom indo-européen io selon Gonda</i>	28
<i>I.3.4.</i>	<i>Relatif qu- et particule -que en latin</i>	29
2	<u>LA DETERMINATION EN SLAVE</u>	31
<i>2.1.</i>	<i>Le démonstratif en slave</i>	31
<i>2.2.1</i>	<i>L'adjectif déterminé</i>	33
<i>2.2.2</i>	<i>Conditions d'emploi</i>	
<i>2.3.</i>	<i>Relatif et anaphorique</i>	35
<i>2.4.</i>	<i>Relatif et interrogatif</i>	36
<i>2.5</i>	<i>Relatif et adjectif déterminé : théories, appellations, hypothèses</i>	37
3	<u>INTERROGATIF ET INDEFINI</u>	

4.	<u>LA SYNTHESE DE BENVENISTE</u>	44
4.I	<i>La synthèse de Benveniste</i>	44
4.2	<i>Quelques questions</i>	44
4.3	<i>L'accord en avestique</i>	46
4.4	<i>Avestique et berbère</i>	47

L E G E R M A N I Q U E

5	<u>Le GOTIQUE</u>	50
5.I.	<i>Morphologie et emplois du démonstratif</i>	50
5.2.	<i>Pronom Personnel</i>	51
5.3.	<i>Origine et évolution du démonstratif</i>	51
5.4.	<i>Particules en gotique</i>	52
5.5.	<i>Démonstratif ou relatif ?</i>	54
5.6.	<i>Conclusion</i>	58
6	<u>LE VIEIL ALLEMAND</u>	60
6.I	<i>Morphologie des pronoms</i>	60
6.2	<i>Emploi du démonstratif-relatif</i>	61
6.3	<i>Accord et attraction</i>	63
7	<u>L'ANGLAIS</u>	
7.I	<u>LE VIEIL ANGLAIS</u>	65
7.I.I	<i>Morphologie et emplois des pronoms</i>	65
7.I.2	<i>Démonstratif ou relatif ?</i>	67
7.I.3	<i>Le relatif zéro ou la construction apo koinou</i>	70
7.I.4	<i>La distribution de the, se, s̄e the</i>	71
7.I.5	<i>Origine et emploi de la particule the</i>	73
7.I.6	<i>Evolution et renouvellement du démonstratif-relatif</i>	74
7.I.7	<i>L'asyndète dans les gloses de Lindisfarne</i>	75

7.2	<u>LE MOYEN ANGLAIS</u>	p.	77
7.3	Interprétations, hypothèses, théories sur la construction relative en v.a. et m.a.		78
7.4	La phrase elliptique		86
8	<u>LA PHRASE RELATIVE EN ANGLAIS MODERNE</u>		
8.I.	Division formelle		89
8.I.I	Phrases relatives avec wh-		89
8.I.2	Phrases relatives avec that		94
8.I.3	Contact-clauses		97
8.2	Division logique ou sémantique		101
8.2.I	Définitions et formes		101
8.2.2	Division logique et division formelle		103
8.2.3	Caractère fluctuant de l'opposition restrictif/non-restrictif		104
8.2.4	Relatives nécessaires non-déterminatives augmentatives		105
8.2.5	Antécédent et restriction		105
9	<u>DEFINI ET DETERMINE</u>		107
9.I	Définitions		107
9.2	Emploi situationnel ou générique de l'article		108
<u>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</u>			113
<u>SECONDE PARTIE</u>			117
10.I	Objet, méthode, plan		117
10.I.I	Méthodes extensive et intensive; diachronique et synchronique		117
10.I.2	Synchronie et comparaison dialectale		117
10.I.3	Délimitation géographique		118
	Carte d'état major des A.M.		120
	Carte de la Kabylie et des zones berbérophones		121
10.I.4	Méthode		121

I0.2	<i>Notions opératoires, définitions</i>	p. I25
I0.2.1	<i>Enoncé</i>	I25
I0.2.1.1	<i>Enoncé en situation</i>	I26
I0.2.1.2	<i>Enoncé minimal</i>	I27
I0.2.2	<i>Le Constituant</i>	I28
I0.2.3	<i>Le morphème</i>	I29
	<i>Tableau de morphèmes</i>	I33
II	<u>REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE ET LA PHONOLOGIE DU KABYLE</u>	I34
II.1	<i>Difficultés, diversité, unité</i>	I34
II.2	<i>Un tableau unique ?</i>	I35
II.3	<i>Spirantisme et sonorité</i>	I35
II.4	<i>Etat actuel des études</i>	I37
II.5	<i>Tableaux phonétiques du kabyle</i>	I38
II.6	<i>Tension et occlusion</i>	I40
II.7	<i>Préliminaires à une analyse phonologique</i>	I42
II.7.1	<i>Prémises théoriques</i>	I42
II.7.2	<i>Peut-on classer les longues ?</i>	I44
II.7.3	<i>La valeur phonologique de la longue ou de l'occlusion</i>	I47
II.7.4	<i>Les occlusives simples et leurs rapports avec les longues et les spirantes</i>	I51
II.8	<i>Limites de la phonologie synchronique</i>	I55
II.8.1	<i>Phonologie interdialectale, typologique et diachronique</i>	I55
II.8.2	<i>Phonologie et morpho(phono)logie</i>	I57
II.8.3	<i>Souhaits</i>	I59
I2	<u>LA SYNTAXE DE LA PHRASE</u>	I61
I2.1.1	<i>La phrase verbale</i>	I61
I2.1.2	<i>La phrase nominale</i>	I63
I2.2	<i>Pseudo-sujet ou complément de reprise</i>	I64

I2.3.1	<i>Schémas principaux d'énoncés nominaux</i>	I73
I2.3.2	<i>Phrases nominales sans nom</i>	I76
I2.3.3	<i>La phrase nominale explicative ou retenant</i>	I80
I2.3.4	<i>Un cas particulier de phrase nominale : la mise en relief</i>	I83
I3	<u><i>LE CONSTITUANT NOMINAL</i></u>	
I3.1	<i>Définitions</i>	I91
I3.2	<i>Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle</i>	I97
I3.2.1	<i>"^e genre</i>	I97
I3.2.2	<i>Le nombre</i>	I99
I3.2.3	<i>L'état</i>	201
I3.2.3.1	<i>Définition</i>	201
I3.2.3.2	<i>Formation et analyse de l'état d'annexion</i>	202
I3.2.3.3	<i>La voyelle initiale : ancien article figé</i>	207
I3.2.3.4	<i>Les hypothèses de Prasse</i>	209
I3.2.3.5	<i>Résumé des hypothèses et position de Galand</i>	212
I3.2.3.6	<i>La chute de la voyelle initiale</i>	213
I3.2.4	<i>L'ordre des modalités nominales</i>	
I3.3	<i>La détermination par particules ad-nominales ou la détermination extensionnelle</i>	216
I3.4	<i>Le déterminé et le défini (indéfini)</i>	220
I3.4.1	<i>Définitions et exemples</i>	220
I3.4.2	<i>Particules définies ou indéfinies ?</i>	221
I3.4.3	<i>Particules et pronoms</i>	221
I3.4.4	<i>La détermination en touareg et en kabyle</i>	222
I3.4.5	<i>Défini et indéfini dans quelques parlers non-kabylos</i>	223
I3.5	<i>Un article d'histoire ou (l')histoire d'(un) article</i>	227
I3.5.1	<i>Les "carrés" de détermination</i>	227

I3.5.2	<i>Parallélisme d'évolution entre le système nominal et verbal</i>	228
I3.5.3	<i>L'évolution de l'article selon Kurylowicz</i>	229
I3.5.4	<i>Une autre voie d'approche</i>	233
I4	<u><i>LE CONSTITUANT VERBAL</i></u>	
I4.1	<i>Thème et modalités</i>	235
I4.2	<i>Les indices de personnes, désinences ou modalités verbales</i>	236
I4.3	<i>Morphologie des thèmes et leurs valeurs</i>	237
I4.3.1	<i>Valeurs, fonctions, significations des thèmes aspectuels</i>	238
I4.3.2	<i>Le thème I et ses valeurs</i>	239
I4.3.3	<i>Le thème II et ses valeurs</i>	243
I4.3.4	<i>Oppositions et contrastes entre les thèmes I et II</i>	246
I4.4.1	<i>Morphologie et classification des thèmes</i>	253
I4.4.2	<i>Terminologie et système oppositionnel aspectuel</i>	256
I4.5	<i>Variations dialectales</i>	260
I4.6	<i>Hypothèse sur l'évolution historique de l'aspect en berbère</i>	261
I5	<u><i>SYNTAGMES DE DETERMINATION</i></u>	
I5.1	<i>Définition et plan</i>	266
I5.2	<i>Le syntagme complétif</i>	267
I5.3	<i>Le syntagme qualificatif</i>	271
I5.4	<i>Le syntagme relatif</i>	275
I5.4.1	<i>La phrase relative</i>	275
I5.4.2	<i>Le participe</i>	277
I5.5	<i>Le syntagme prépositionnel</i>	282
I5.6	<i>Le syntagme d'accompagnement</i>	283
I5.7	<i>Le syntagme ordinal</i>	285
I5.8	<i>Le syntagme prépositionnel d'apposition inclusive d'une classe</i>	288
I5.9	<i>Coordination de CN et syntagmes homofonctionnels</i>	289

<i>I5.9.1 L'Enumération</i>	<i>p. 290</i>
<i>I5.9.2 Le syntagme distributif</i>	<i>292</i>
<i>I6 PRONOMS REFERENTS SUBSTITUTS SUPPORTS DE DETERMINATION</i>	
<i>I6.1 Difficulté de définir les pronoms</i>	<i>294</i>
<i>I6.2 Morphologie des pronoms et rapports syntaxiques</i>	<i>295</i>
<i>I6.3 Pronoms démonstratifs</i>	<i>296</i>
<i>I6.3.1 Manque de parallélisme entre les pronoms suffixes et les pr. isolés "</i>	
<i>I6.3.2 Les pronoms et leurs déterminations</i>	<i>298</i>
<i>I6.3.2.1 Les déterminations de winna</i>	<i>299</i>
<i>I6.3.2.2 La détermination obligatoire de (w,igad</i>	<i>301</i>
<i>I6.3.2.3 La détermination obligatoire de wi²</i>	<i>301</i>
<i>I6.3.2.4 Pronoms et supports en touareg et en kabyle</i>	<i>305</i>
<i>I6.3.2.5 La détermination obligatoire de i(ay)</i>	<i>306</i>
<i>I6.3.2.5.1 L'emploi de i aux At Mangellat</i>	<i>307</i>
<i>I6.3.2.5.2 Les variantes de i : ay eta</i>	<i>310</i>
<i>I6.3.2.6.1 i² comme morphème disjonctif ou allomorphe du pronom régime direct après verbe</i>	<i>313</i>
<i>I6.3.2.6.2 i³ comme allomorphe des satellites inversés</i>	<i>314</i>
<i>I6.3.2.7 i⁴ comme support supplémentaire aux A.M.</i>	<i>322</i>
<i>I6.3.2.7.1 i⁴ introduisant une phrase relative sans satellites</i>	<i>322</i>
<i>I6.3.2.7.2 i⁵ i⁶ accompagnant une préposition en tête de prop.relative</i>	<i>323</i>
<i>I6.3.2.8 wi et ay comme pronoms indéfinis-interrogatifs et le renouvellement du "relatif"</i>	<i>326</i>
- la place de la préposition	330
- phrase relative et pronoms locatifs	333
<i>I6.3.2.9 Résumé des emplois de ay(i),</i>	<i>336</i>
<i>Conclusion de I6</i>	<i>337</i>

<i>I7</i>	<u>SEQUENCE DE PROPOSITIONS</u>	p.	339
<i>I7.1</i>	<i>Syndèse, asyndète; coordination, subordination, juxtaposition</i>		340
<i>I7.2</i>	<i>La proposition nominale reprenante ou explicative</i>		345
<i>I7.3</i>	<i>La phrase existentielle</i>		347
<i>I7.4</i>	<i>Formes d'asyndète et de syndèse</i>		353
<i>I7.5</i>	<i>Séquence de propositions relatives</i>		356
<i>I8</i>	<u>LA PHRASE RELATIVE EN DEHORS DE LA KABYLIE</u>		357
<i>I8.1</i>	<i>La phrase relative en ouargli</i>		358
<i>I8.2</i>	" " " en dwiri		364
<i>I8.3</i>	" " " en chouia du nord-est		368
<i>I8.4</i>	" " " au Bissa		374
<i>I8.5</i>	<i>Tableau récapitulatif des caractéristiques de la phrase relative</i>		380
<i>I9.</i>	<u>FORMES DE DETERMINATION DANS QUELQUES LANGUES SEMITIQUES</u>		
<i>I9.1</i>	<i>Les langues sémitiques et chamito-sémitiques</i>		381
<i>I9.2</i>	<i>Etat construit et annexion</i>		381
<i>I9.3</i>	<i>Détermination par particules (akk.)</i>		382
<i>I9.4</i>	<i>Démonstratif et relatif</i>		384
<i>I9.5</i>	<i>Article et relatif</i>		385
<i>I9.6</i>	<i>Un autre statut de la phrase relative</i>		385
<i>I9.7</i>	<i>Interférences entre l'arabe et le berbère</i>		386
<i>I9.8</i>	<i>Interrogatif et relatif</i>		389
	<i>CONCLUSION</i>		391
	<i>BIBLIOGRAPHIE</i>		392
	<i>Abréviations</i>		408
	<i>Sigles</i>		409